

Déontologie Médicale, ou, Des devoirs et des droits des médecins dans l'état actuel de la civilisation / par Max. Simon.

Contributors

Simon, Maximilien Isidore Amand.
Royal College of Physicians of Edinburgh

Publication/Creation

Paris : J.B. Bailliere, 1845.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/mwd7m5z9>

Provider

Royal College of Physicians Edinburgh

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Royal College of Physicians of Edinburgh. The original may be consulted at the Royal College of Physicians of Edinburgh. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



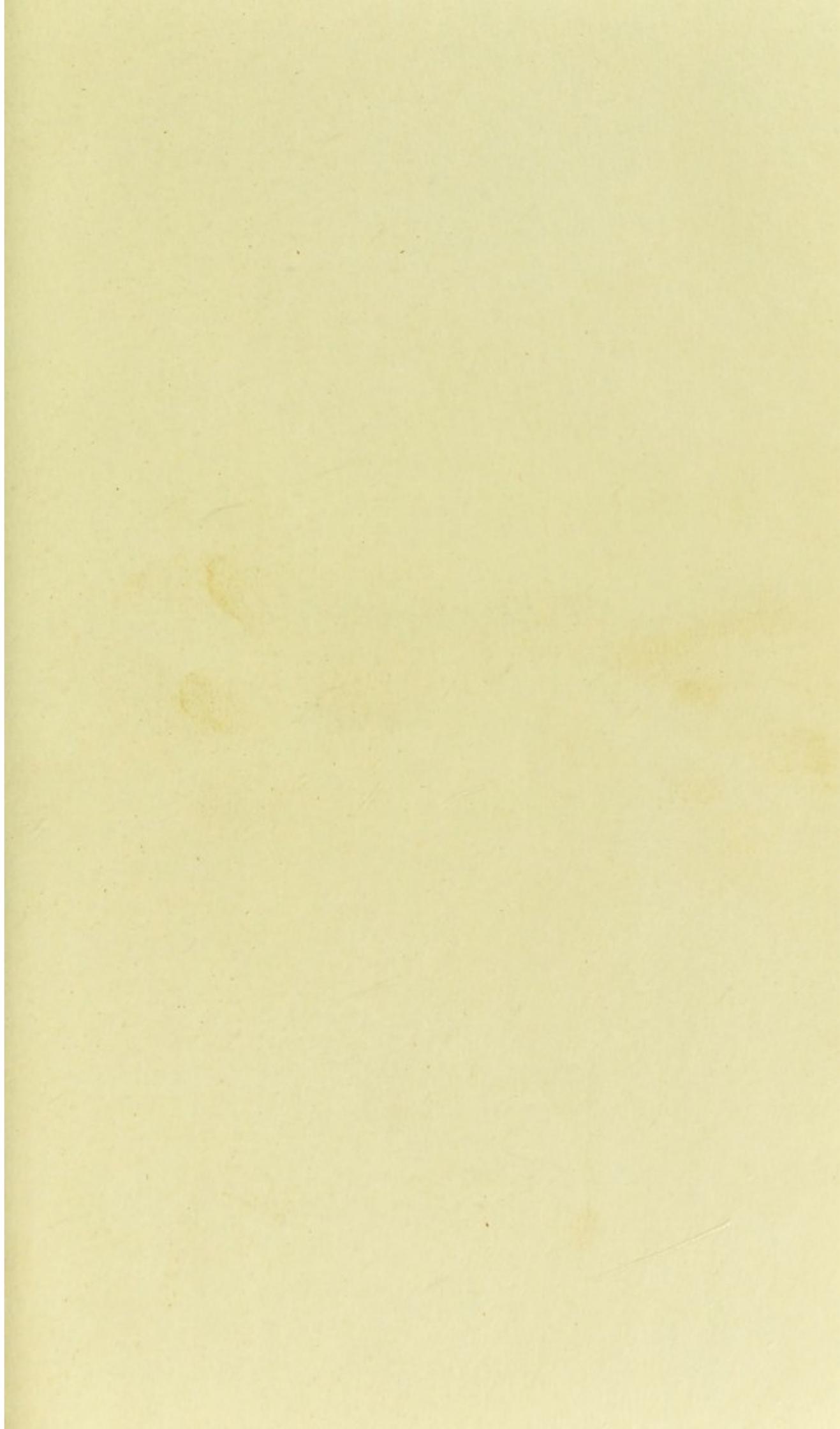
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

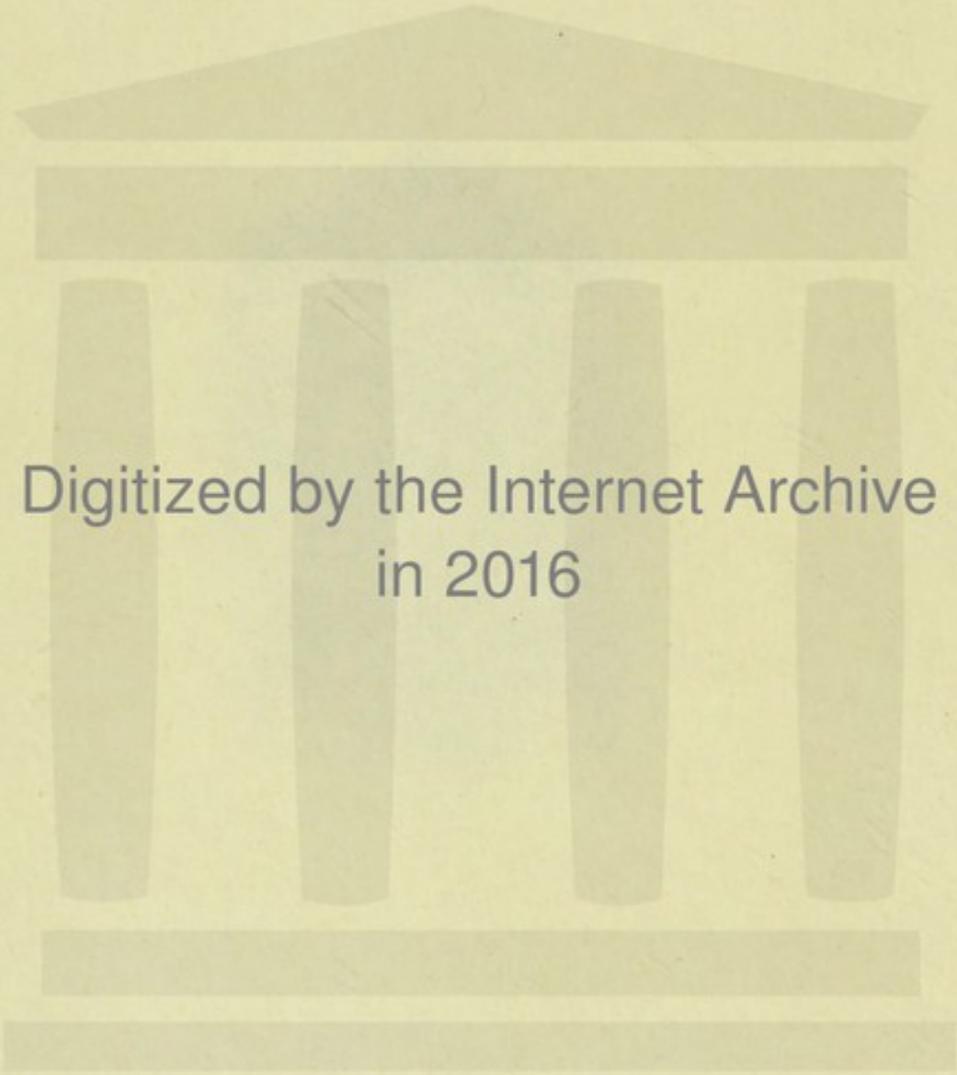




I4-14

R55027





Digitized by the Internet Archive
in 2016

<https://archive.org/details/b28041379>

ENTOMOLOGIE

REVUE

22

DÉONTOLOGIE

MÉDICALE

DES DEVOIRS ET DES DROITS

DES MÉDECINS

PAR J. SIMON.

DÉONTOLOGIE

MÉDICALE.

A PARIS

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

15, RUE CASSIN, 15.

LONDON, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, BUNDOCK-STREET.

1852

5.

DÉONTOLOGIE

MÉDICALE

1844

1844

87/14

DÉONTOLOGIE

MÉDICALE

ou

DES DEVOIRS ET DES DROITS

DES MÉDECINS

DANS L'ÉTAT ACTUEL DE LA CIVILISATION.

PAR LE DOCTEUR MAX. SIMON.

Quelli che leggeranno questo libro, gli faranno molto onore, ma quelli che non lo leggeranno, non gliene faranno meno.

Ceux qui liront cet ouvrage lui feront beaucoup d'honneur, ceux qui ne le liront pas, ne lui en feront pas moins.

De la Conversation avec soi-même, préf. (Caraccioli.)

LIBRARY
M.L. REG.
ED. EDIN.

A PARIS

CHEZ J. B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

Rue de l'École de Médecine, 17.

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1845

DÉONTOLOGIE

MÉDICALE

DES DEVOIRS ET DES DROITS

DES MÉDECINS

PAR LE DOCTEUR MAX SIMON

PAR LE DOCTEUR MAX SIMON

Paris, chez M. Baillière, Libraire de l'Académie Royale de Médecine,
Rue de la Harpe, N. 170, vis-à-vis le Collège de France.

D. EDIN.
E. REG.
1841

A PARIS

CHEZ M. BAILLIÈRE

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

Rue de la Harpe, N. 170, vis-à-vis le Collège de France.

A LONDRES, CHEZ M. BAILLIÈRE, 21, RUE REGENT-STREET

1841

A

LA PRESSE MÉDICALE.

C'est à vous, Messieurs, qui êtes les organes de la presse médicale, que je dédie ce livre. En osant traiter un sujet si délicat, j'ai moins consulté mes forces, que je n'ai obéi à un sentiment profond de la dignité de l'art. J'ai la conviction, qu'à défaut d'autre mérite, vous trouverez au moins que mon ouvrage porte l'empreinte honorable de ce sentiment.

J'ai concouru pour une trop petite part à l'œuvre, qui est l'objet de vos laborieux efforts, pour que je m'en fasse un titre à votre indulgence : je ne réclame celle-ci qu'en faveur des intentions honnêtes qui m'ont dirigé. Lorsque, dans ces derniers temps, une de nos sociétés savantes a fait entendre ces belles paroles :

Vérité dans la science et moralité dans l'art,

vous vous êtes empressés de les recueillir, et les avez inscrites sur la bannière de la Presse Médicale. Mon livre n'est que le commentaire de cette noble pensée ; voilà pourquoi j'espère qu'il obtiendra de vous quelque sympathie, et pourquoi en même temps j'ose le placer sous votre généreux patronage.

D^r MAX. SIMON.

L. PRESSE MEDICALE

C'est à vous, Messieurs, que les organes de la presse médicale, par le dévouement et le zèle dont ils ont été animés, ont permis de donner à la presse médicale une importance et une dignité de l'art. J'ai la conviction, qu'à défaut d'une telle, nous trouverons au moins que mon ouvrage porte l'empreinte honorable de ce sentiment.

J'ai concouru pour une trop petite part à l'œuvre, qui est l'œuvre de nos laborieux efforts, pour que je m'en fasse un titre de complaisance : je ne révoque celle-ci qu'en faveur des intentions honorables qui m'ont dirigé. Lorsque, dans ces derniers temps, une de nos sociétés savantes a fait entendre ces belles paroles :

Vérité dans la science et modération dans l'art.

vous vous êtes empressés de les reconnaître, et les avez inscrites sur le drapeau de la Presse Médicale. Mon livre n'est que le commentaire de cette noble pensée ; voilà pourquoi j'espère qu'il obtiendra de vous quelque sympathie, et pourquoi en même temps j'ose le placer sous votre généreux patronage.

Dr MAX SIMON.

INTRODUCTION.

S'il est une profession qui impose à ceux qui l'exercent l'obligation d'une morale sévère, c'est sans contredit celle du médecin. Arbitre, si nous pouvons ainsi dire, de la vie de l'homme, qui dans la maladie lui confie le soin du rétablissement de sa santé, il peut par la moindre négligence apportée dans l'observation de la marche du mal, par une simple préoccupation théorique même, compromettre la vie la plus précieuse. Cette grave responsabilité, que le médecin assume dans le périlleux sacerdoce, dont il est revêtu, ne se borne point à quelques circonstances solennelles de sa vie, elle est de tous les jours, de tous les instants. Constamment en présence du tableau vivant des douleurs humaines, il faut qu'il trouve dans sa conscience le mobile d'une activité, d'une sympathie, qui ne se lassent jamais. L'habitude de l'observation de la souffrance, la conscience même de l'impuissance de son art, dans les cas où la vie est atteinte d'une manière irrémédiable, ne doivent pas refroidir l'ardeur de son dévouement. Lorsque le cri de la douleur vient, comme un écho lointain, frapper l'oreille distraite de l'homme heureux, l'imagination, obéissant à l'impulsion du sentiment d'une tendre commisération, peut créer à loisir de ces misères pittoresques, en présence desquelles l'âme s'enivre du bonheur d'une sympathie facile ; mais revêtez de chair ce tableau, soumettez celle-ci à toutes les conditions de la vie en lutte avec la souffrance, et vous apprécierez bien vite la distance qui sépare la spéculation de la réalité. « Quelques physionomies, dit madame de Staël, échappent par la splendeur de l'âme, à la dégradation, mais la figure humaine, dans sa décadence, prend souvent une expression vulgaire, qui permet à peine la pitié¹. » Il ne s'agit que de la physionomie, sur laquelle l'âme projette le reflet le plus pur du sentiment et de la pensée, et déjà l'homme sent le besoin de faire un appel à sa conscience, pour résister au sentiment

¹ *De l'Allemagne*, pag. 570, édit. Charp.

de répulsion, que lui inspire tout d'abord la vue de son semblable en proie à la maladie. Quelle impression doit donc faire sur le médecin le spectacle incessamment varié de toutes les infirmités humaines? A quelle source doit-il puiser, pour alimenter ce sentiment de pitié infinie dont il a besoin, pour remplir sa mission toute de sympathie et de dévouement?

Ce n'est point seulement aux riches, aux heureux du monde, entourés de toutes les commodités de la vie, que le médecin est appelé à porter les secours de son art : là d'ailleurs des soins de toutes sortes atténuent la hideur du mal, et ménagent les délicatesses de la sensibilité : c'est surtout dans les rangs inférieurs de la société, que la maladie choisit ses victimes ; c'est là surtout, que sur la chair de l'homme, comme sur un sol fécond, on voit germer toutes les infirmités. Là, sur un bouge infect, souillé par tous les accidents de la maladie, gît un malheureux dévoré par le feu de la fièvre, ou luttant dans un sombre désespoir contre une affection organique, qui épuise lentement les sources de la vie ; si un père, une mère, un fils gémissent au chevet de ce lit désolé, c'est une pitié stérile, qui ne peut rien sur la souffrance de la terre, et dont la pensée ne sert qu'à tempérer la tristesse du pèlerinage de la tombe. C'est là que la maladie s'étale dans toute sa nudité, c'est en face de ce tableau où la misère et la souffrance se multiplient avec une fécondité si malheureuse, que le médecin sent parfois, il faut bien en convenir, la pitié près de défaillir dans son âme, à cause de l'impuissance même, où il se trouve de remédier à un si immense malheur.

Ce spectacle de l'extrême misère, qui met à si rude épreuve la vertu du médecin, est, dit-on, rare aujourd'hui : le monde est couvert d'asiles dans lesquels sont pieusement recueillis les malheureux que la maladie vient à frapper. Dieu nous garde de cette philanthropie menteuse qui calomnie la société sous prétexte de la servir, et verse dans le cœur des pauvres qu'elle abuse et qu'elle corrompt, le fiel de ses passions haineuses. Si le médecin que sa mission met en contact avec presque toutes les souffrances, reconnaît que celles-ci sont nombreuses, il doit en même temps rendre hommage à tous les efforts de la charité publique et privée, pour les adoucir et en alléger le fardeau. Oui, les hôpitaux, les dispensaires, etc., sont très multipliés aujourd'hui, et plaçant les malades qu'ils recueillent ou qu'ils soulagent, dans des conditions meilleures, ces institutions viennent en aide au médecin dans la mission de la charité, qu'il accomplit. Mais outre que de telles institutions n'appartiennent en général, qu'aux grands centres de populations, et que hors de là, la maladie, dans les classes malheureuses, continue à se produire dans sa hideuse nudité, dans les hôpitaux, quelle surveillance le

médecin ne doit-il pas exercer incessamment sur lui-même, s'il veut que sa science soit constamment animée de cet esprit de charité, sans lequel, là surtout, elle court risque de dégénérer en une œuvre impie de simple expérimentation. Ce dernier écueil est d'autant plus à craindre, qu'une noble passion, l'amour de la science, peut en dissimuler le danger : nulle part le mal n'offre une pente si glissante : malheur au médecin, qui marche ici sans l'appui d'une morale sévère, à qui une philosophie élevée n'a point enseigné l'inviolabilité de la vie humaine, car il pourra faire le mal avec cet effroyable sang-froid, qui ferait presque douter de la réalité de la conscience.

Après avoir échappé aux séductions perfides de l'amour de la science, après avoir résisté, en face des infirmités les plus repoussantes, à toutes les répugnances de la sensibilité, le médecin doit rencontrer bien d'autres écueils encore sur la route, dans laquelle l'appelle sa sévère vocation.

La maladie fait peser son terrible niveau, sur tout ce qui est en possession de la vie ; si elle connaît mieux le chemin, qui mène au réduit glacé du pauvre, elle sait aussi surprendre les grands au milieu de leurs plaisirs. Et pas plus que la fortune et les grandeurs, la jeunesse et la beauté n'affranchissent d'un tribut, auquel une loi inflexible a soumis l'humanité. Mais la maladie ne flétrit point tout ce qu'elle touche, et une femme jeune, belle, dont la maladie à sa racine dans le cœur peut-être, ne perd sous l'influence de quelques accès de fièvre, ou de quelques spasmes nerveux, ni les séductions de son regard, ni l'harmonie de sa voix, ni aucun de ces charmes, auxquels doivent être tour à tour demandés les enseignements de la plus périlleuse séméiologie. Toutes les femmes même dans la maladie conservent la coquetterie de leur nature ; et comme le mari, suivant cette naïve paysanne de la Suisse, le médecin est encore pour elles un homme quelconque. L'homme le plus sévère dans ses principes, le plus scrupuleux dans ses mœurs, doit ici se mettre en garde contre la surprise des sens. La convenance, qui enveloppe la chambre d'une femme, du mystère du gynécée antique, est une loi de haute moralité ; cette barrière tombe devant le médecin ; et quelque circonspection qu'il mette dans les investigations auxquelles il doit se livrer, pour s'éclairer sur la nature et le siège du mal, bien des secrets lui sont révélés. Il faut que ses sens reçoivent toutes ces impressions, et qu'ils n'y répondent pas ; il faut que celles-ci se jouent autour du cœur sans y pénétrer, car les sens troublés, émus, n'apporteraient à l'intelligence, que des informations erronées, et l'œuvre de la science deviendrait impossible. Mais là n'est point encore pour le médecin l'épreuve la plus

difficile. Il est des affections nerveuses, produit d'une éducation mal dirigée, qui exaltent les femmes jusqu'au délire d'une passion sans pudeur, et les forcent en quelque sorte à se jeter convulsivement dans les bras de l'homme, qu'elles ont appelé pour recevoir les bienfaits de son art. Quelle vertu ne faut-il point alors, pour résister à toutes les séductions d'une jeune femme nerveuse, exaltée, belle même de son délire, qui verse sur la main, qui interroge les battements de son cœur, des larmes dont le sens ne saurait échapper à l'observateur le plus distrait? Si le médecin, qu'une force supérieure à sa volonté, le devoir de sa profession, a placé dans une position si périlleuse, vient à succomber, qu'il n'espère pas, que la société tienne compte des difficultés de sa position; elle le condamnera impitoyablement: et le juge devant lequel il comparaitra, déchirera, comme dit Montaigne, un lopin du papier sur lequel il écrit à sa maîtresse, pour formuler sa condamnation, et le juge et la société ont raison; le médecin qui a failli, qui a laissé s'égarer ses sens surpris, doit être châtié, car il a abusé de la plus sainte confiance.

Ce n'est point là d'ailleurs un tableau fait à plaisir, pour exagérer les dangers, que le médecin rencontre dans l'accomplissement des devoirs sacrés de sa profession. Il n'est pas un seul de nous peut-être, qui abordant le lit d'une jeune femme avec le calme d'une conscience uniquement occupée de la pensée du bien, n'ait eu un jour à lutter contre cette surprise des sens. A défaut d'une doctrine morale supérieure, et nettement arrêtée, l'honneur, l'intérêt même, qui se réunissent ici pour commander la même réserve dans la conduite, suffisent le plus souvent sans doute pour imposer silence aux sollicitations d'une passion coupable; mais il est des positions scabreuses, où la vertu de médecin court les plus grands risques, si elle ne s'appuie sur des principes d'un ordre plus élevé. Des procès scandaleux ne viennent-ils pas de tems en tems nous révéler les dangers attachés à l'exercice de notre profession? La société, qui devrait toujours se montrer sévère en ce qui touche la moralité publique, qui devrait stigmatiser inexorablement tout acte qui porte atteinte à cette moralité, pourra se montrer indulgente envers l'homme du monde, qui aura porté le désordre dans le sanctuaire de la famille, qui aura séduit la jeune fille, surprise dans l'explosion des premiers desirs, mais elle réservera toutes ses rigueurs pour le médecin qui aura trahi son devoir. Ce devoir sacré, il l'aura trahi, alors même qu'il succombera victime de la tactique de certaines femmes, qui cachent une passion coupable sous l'apparence d'une maladie simulée, et appellent sans pudeur l'attention du médecin sur les régions du corps, qu'elles supposent les plus propres

à lui inoculer le poison, qu'elles ont elles-mêmes dans le cœur¹. Le médecin seul connaît tous les égarements, auxquels une femme peut se laisser entraîner par les suggestions non combattues d'un tempérament érotique. La résistance de Xenocrate aux innocentes cajoleries de Phryné, ne fut que l'effet d'une vertu vulgaire, si l'on compare le danger de l'épreuve à laquelle fut soumis le sage Athénien, à celle qui attend le médecin, dans les circonstances nullement fabuleuses que nous venons d'indiquer.

C'est ainsi que dans sa profession, le médecin doit constamment veiller sur lui-même, et se prémunir contre les dangers les plus opposés : celui de la misère, dont le spectacle, fatiguant la sensibilité, peut éteindre la sympathie dans son cœur, comme celui de la passion en délire, ou du vice parfumé, qui déploient vis-à-vis de lui tous les artifices de leur double séduction.

Patito dolore de la société, dans le sens littéral du mot, à toutes les heures de la nuit et du jour, le médecin doit être prêt à répondre à l'appel de la souffrance ; les joies pures de la famille, les réunions de l'amitié, les plaisirs de l'étude, tout cela lui est interdit, dès qu'un homme souffre et réclame ses soins. La petite maîtresse, qui prend pour une maladie la lassitude du plaisir ou l'ennui d'une vie inoccupée, a le droit de frapper à sa porte, tout comme l'honnête ouvrier, dont le travail est l'unique moyen de subsistance d'une famille nombreuse.

Si une épidémie meurtrière, semblable à celle dont l'histoire a consigné dans ses annales les lamentables souvenirs, vient à envelopper de son linceul funèbre le monde effrayé, il faut que le médecin affronte tous les dangers de ce redoutable fléau. Que la maladie, manifestation terrible peut-être de la puissance de Dieu sur la terre, échappe à toutes les prévisions, déconcerte toutes les conjectures de la théorie, se joue de tous les efforts de l'art ; n'importe, il faut que le médecin, forcé de réduire sa science à une simple méditation de la mort, se tienne au chevet du lit de l'agonisant, épiant une indication, qui ne se présentera pas : sa place est là, une morale inflexible l'y a marquée. Malgré l'obscurité, dont la maladie s'enveloppe dans ses causes, dans sa nature, dans les lésions matérielles mêmes, qui frappent les tissus vivants, il a peut-être saisi son caractère contagieux, il sait que les malades sont un foyer vivant d'infection, que leur souffle empoisonné, leur simple contact suffisent pour transmettre la maladie, il n'a pas le droit de profiter pour lui de cet enseignement de la science, il doit imposer

¹ Voyez un exemple de ce genre dans la *Pathologie interne* de J. Frank, tom. III, pag. 441.

silence à l'instinct de conservation qui lui crie de fuir, il doit vivre dans cette atmosphère mortelle. Les populations effrayées viennent-elles à soupçonner dans le délire de la terreur ce pernicieux caractère du mal, il doit ensevelir dans le sanctuaire de sa conscience ce secret dangereux; il doit réserver pour lui seul le privilège de cette torture morale.

Dans ces jours de désolation universelle, le médecin devient comme l'arbitre de la moralité humaine; il peut d'un mot briser les rapports les plus saints de la famille, de l'amitié; il peut faire hésiter la plus haute vertu, dans le cœur le plus généreux. Quelle est la science de la terre, qui ait une telle portée, à qui il soit donné d'exercer sur la conscience humaine un empire aussi redoutable? Si à mesure que la fonction sociale de l'homme s'agrandit, si à mesure surtout que celui-ci s'élève dans la sphère morale, ce devoir devient plus inflexible dans les prescriptions qu'il impose, commande avec une autorité, qui doit être plus obéie, quelles ne sont pas les obligations de notre ministère dans ces épreuves terribles, auxquelles il plaît à Dieu de soumettre de loin en loin la vertu de l'humanité?

Lorsque le médecin, prodigue de sa vie, se sacrifie ainsi pour venir en aide à toutes les souffrances; qu'il brave la contagion de la peste ou du choléra, contre lesquels son art se montre impuissant, pour atténuer, autant qu'il est en lui, les effets de la terreur sur l'esprit des populations, la société, appréciant la sublimité d'un tel dévouement, se montre sans doute généreuse envers les hommes, auxquels elle impose la charge d'une mission si difficile. Il n'en est rien, nous devons le dire hautement; la reconnaissance des malades envers les médecins est une vertu de luxe, de surrogation, à l'usage de quelques âmes délicates, et tout près de tomber dans les hallucinations du scrupule. En général, on comprend plus largement l'office du médecin, et les hommes ne chargent pas si facilement la mémoire du cœur du fardeau d'une reconnaissance inutile. Un peu d'or acquitte surabondamment envers un tel créancier. Une appréciation aussi mercantile du dévouement du médecin, est-elle bien propre à le soutenir dans l'œuvre de sa mission laborieuse? N'est-ce pas présumer un peu trop des forces humaines, que de leur assigner un but si élevé, et de leur fermer ensuite toutes les sources généreuses auxquelles elles pourraient s'alimenter.

On nous accuse de n'apporter dans l'exercice de notre profession, qu'une intention vénale, que le froid calcul d'un intérêt vulgaire. Ceux qui nous adressent ce reproche, croient, nous en sommes sûr, justifier ainsi leur ingratitude. Nous ne nous ferons

pas à nous-mêmes l'injure de rétorquer contre eux leur propre argument ; nous ne leur demanderons même pas , si c'est parce qu'ils s'estiment ce qu'ils valent , qu'ils prisent si peu le dévouement de l'homme qui leur sauva la vie ; nous dirons seulement , que ceux qui parlent ainsi , calomnient la conscience humaine. Si porté que l'homme soit par sa nature , et par les sentiments d'une société égoïste , à faire tourner les choses au profit de son intérêt personnel , il y a dans les angoisses de cet autre nous-même , qui lutte contre la souffrance , je ne sais quelle vertu mystérieuse , qui purifie , exalte l'âme , fait taire en elle toute affection intéressée , et ne lui laisse que la liberté du dévouement.

Tous les médecins ne sont point des Régulus , sans doute , mais tous ont connu ce sublime sentiment. Si quelques uns , au lieu de placer ce germe précieux de moralité , sous la protection d'une philosophie propre à le féconder , se sont laissé prendre à la simplicité apparente d'un grossier matérialisme , ceux-là mêmes n'ignorent pas complètement cet empire secret de la souffrance. Un jour , au chevet d'un lit , sur lequel seront accumulées toutes les douleurs , que peut porter la sensibilité humaine , un jour , où ils verront vertus , génie , amour , beauté , toutes les grandes choses de la terre , près de disparaître sous l'étreinte de la maladie , ce jour là , ils réapprendront le secret qu'ils avaient oublié , et l'égoïsme qui , dans leurs mains , fit de la plus noble des sciences un instrument vénal , deviendra un remords dans leur âme troublée.

Il fallait , bien qu'il en fût ainsi , il fallait bien que la pitié du médecin s'alimentât à une source cachée dans les entrailles de l'humanité , pour que la médecine , malgré l'ingratitude des hommes , malgré l'incertitude même de ses données , fût à portée humaine. Cessez donc de nous reprocher notre vénalité ; demeurez convaincus , si vous le voulez , que quand vous avez donné quelque argent au médecin qui vous sauva la vie , vous êtes libres de toute autre obligation , mais ne l'insultez pas.

Après l'ingratitude que le médecin rencontre si fréquemment dans la société , et à laquelle il doit opposer l'indépendance d'une vertu qui peut se passer de la reconnaissance des hommes , un des plus grands écueils qu'il rencontre dans la pratique de son art , c'est le scepticisme de ceux-là mêmes qui sont appelés à en recueillir les bienfaits. Nous n'entendons point parler ici de l'influence fâcheuse , que ce manque de foi à l'efficacité de la science , exerce sur la marche du mal , que celle-ci doit combattre , et qui est un obstacle plus grand , qu'on ne croit ordinairement , au développement de l'action curative des méthodes thérapeutiques ; c'est là une difficulté de plus que nous rencontrons dans l'application de l'art , et

qui se place à côté des nombreux préjugés contre lesquels nous devons lutter avec la même constance, que contre la maladie elle-même. Nous ne voulons en ce moment considérer le scepticisme du monde que dans son action morale sur l'esprit du médecin, qu'il décourage, et qu'il fait quelquefois hésiter dans son dévouement.

Eh! qui ne comprend que ce scepticisme qui partage avec la pluie et le beau temps le privilège de défrayer le partage des esprits ennuyés d'une société frivole, ne soit une poignante déception pour le médecin, qui dépense chaque jour les forces de son intelligence et de son cœur, dans l'exercice de sa noble profession. Ouvriers infatigables de la science la plus difficile, poursuivez à travers les études les plus laborieuses, les travaux les plus pénibles, des recherches, qui peuvent jeter quelques lumières sur des points encore obscurs de la science de la vie : quand, après les fatigues du jour, vous pourrez prélever quelques heures sur le sommeil de la nuit, évoquez par la pensée le tableau des maladies variées, auxquelles vous avez porté les secours de votre art ; assimilez-vous par une religieuse méditation toutes ces douleurs ; et quand vous aurez, au prix de tous ces efforts et de tous ces sacrifices, ranimé dans quelques uns de vos semblables le flambeau de la vie près de s'éteindre, un scepticisme insolent, s'appuyant sur quelques sarcasmes usés, viendra plus d'une fois contester la réalité de votre œuvre. On ne sait pas, nous aimons à le croire, ce qu'il y a d'injuste et de froidement cruel dans ce scepticisme frivole, que l'on professe généralement à l'endroit d'une science aussi utile, aussi laborieuse que la médecine ; c'est une injure, qui s'adresse tout à la fois à l'intelligence, au cœur, à la conscience de celui auquel il s'applique, et qui, tombant sur une âme délicate, peut tarir d'un seul coup la source des plus nobles inspirations.

Nous tenons tous à l'œuvre, à laquelle nous avons imprimé le cachet de notre personnalité ; c'est notre fruit, c'est l'enfant de notre pensée, et nous le couvrons de l'égide de la paternité la plus jalouse. L'œuvre du médecin qui par l'influence de son art, rétablit l'harmonie de la vie, dans un organisme qui allait se détraquer, emprunte au mystère de la destinée humaine, dont elle étend la perspective terrestre, une partie de sa solennelle grandeur : elle est je ne sais quelle usurpation des droits de Dieu, qui l'élève à toute la hauteur de la source, dont elle dérive, par la science qui la produit : et c'est une telle œuvre qui n'obtient souvent que le sourire dédaigneux d'un scepticisme puéril, et du mérite de laquelle on déshérite, au profit du hasard, les hommes qui l'ont laborieusement enfantée ! Non, on ne sent pas, nous le répétons, ce qu'il y a de froidement cruel dans ce jeu frivole de l'esprit, lorsqu'il s'agit de choses si

sérieuses, car on s'en abstiendrait, ne fût-ce que par bienséance.

Mais les médecins eux-mêmes, dit-on, ne montrent pas toujours une foi bien robuste à la science, qu'ils professent : il nous est donc permis, à nous profanes, de douter avec les initiés du sanctuaire. Voilà au moins un argument qui ne dépasse pas la compétence de ceux qui l'emploient. Voici ce que nous répondrons : malgré les progrès incontestables, que, grâce aux méthodes plus rigoureuses qu'elles suivent, les sciences physiques ont faits depuis un siècle surtout, il n'en est pas une seule, qui n'ait encore, à l'heure qu'il est, de nombreuses inconnues à dégager. A plus forte raison, doit-il en être de même de celle de toutes ces sciences, qui se pose les problèmes les plus compliqués, qui cherche à saisir le mot de l'énigme de la vie, sur le tableau ondoyant, que celle-ci anime par sa mystérieuse influence. Que les esprits légers, contre lesquels nous défendons en ce moment la vérité de la science, n'arguent par des difficultés, que nous signalons nous-même, pour justifier leur scepticisme de classique tradition ; nous les tenons hors d'état de comprendre les termes mêmes du problème posé. Cela est vrai, les médecins en conviennent eux-mêmes, et à défaut d'une confession explicite, leur infatigable activité pour combler les lacunes de la science, le proclamerait hautement, la médecine renferme encore un grand nombre d'inconnues ; mais malgré ces obscurités partielles, l'art est possible, car depuis plus de deux mille ans il poursuit courageusement son œuvre. Dans l'ignorance forcée, à laquelle vous êtes condamnés vis-à-vis d'une science, qui, pour être conçue, exige l'application sérieuse de toutes les forces de l'intelligence, vous dites : cette science est un roman, plus ou moins ingénieusement élaboré à l'aide duquel on exploite au profit d'un art qui n'est pas, les accidents fortuits du développement spontané de la vie ; mais ils sont donc insensés, ces hommes, qui, aux dépens de leur repos, de leur santé, de leur vie même, s'efforcent de reculer les limites d'une science stérile : ils sont donc le jouet d'une incurable hallucination, ces chercheurs infatigables, qui, dans le sublime dévouement d'un commerce intime avec les souffrances, la contagion, et la mort, poursuivent, sans jamais se lasser, la solution des problèmes non encore résolus de la science. La science est donc, l'art est donc, puisqu'il se trouve tant d'hommes qui mettent au service de l'une et de l'autre leur intelligence, leur génie, et qui pouvant prétendre à une position plus honorée, plus brillante, ont préféré la gloire obscure d'un art muet'.

Mais en voilà assez sur un sujet que nous traiterons dans cet ouvrage avec plus de développement, dans le double but de servir

..... usumque medendi
Maluit, et mutas agitare inglorius artes. *Stat.*

l'art lui-même et de rappeler le médecin au sentiment de la dignité de sa propre profession. Ce que nous voulons seulement exprimer ici, c'est que ce scepticisme superficiel, que le médecin rencontre si souvent sur sa route, tend à exciter dans l'intelligence qu'il humilie, un découragement réel. En face de cette influence qui peut porter une atteinte funeste au dévouement, au saint enthousiasme qui doivent constamment animer le médecin dans la pratique, comme dans la culture de la science, nous voyons apparaître de nouveau la nécessité d'un mobile supérieur, qui à défaut de l'assentiment des hommes, l'impulsionne dans sa carrière difficile. De là pour nous un devoir que les autres ne connaissent pas, celui de faire jouir la société des bienfaits d'une science, dont elle conteste la réalité même. Oui, le sentiment du devoir et le sentiment du devoir exalté jusqu'à l'abnégation de soi-même, tel est le viatique généreux, dont le médecin a besoin, pour fournir l'étape laborieuse qui doit le conduire au but.

Dans cette esquisse rapide, que nous venons de tracer des principaux écueils que le médecin rencontre dans la pratique et la culture de la science, tout le monde doit sentir combien la morale se montre sévère dans les devoirs, qu'elle lui impose, et avec quelle religieuse sollicitude, il doit sauvegarder sa conscience, s'il veut se maintenir à la hauteur de ses obligations. Ce ne sont point encore là cependant toutes les difficultés, contre lesquelles il ait à lutter dans sa carrière épineuse. Après avoir vaincu les dangers de dehors, si nous pouvons ainsi dire, il doit en rencontrer de plus grands encore peut-être, qui surgissent du côté de la science elle-même.

Soit qu'il étudie l'homme dans l'état de santé, et dans ses rapports avec les excitants normaux qui entretiennent la vie, soit qu'il étudie celle-ci dans ses déviations pathologiques, partout et toujours, le médecin est en présence de la matière, et se trouve porté à chercher dans celle-ci, dont les modifications tombent sous l'appréciation des sens, la raison de l'ensemble phénoménal qu'il étudie. Alors même qu'il reconnaît la nécessité d'admettre dans l'organisme l'existence d'une énergie, qui en coordonne tous les actes, qui unisse tous les organes par le lien d'une indissoluble solidarité, et qui explique ainsi le principe de l'unité de vie, alors même, disons-nous, qu'il place au delà de la matière un système de forces qui se la subordonnent, les modifications qui surviennent dans les éléments matériels de l'organisme, sont au moins la manifestation la plus visible, la plus facilement observable des perturbations, que ces forces ont subies dans leur jeu normal. C'est donc sur ce côté visible de la vie, que le médecin est entraîné à faire porter surtout son observation, c'est donc là que la science doit principalement puiser ses

enseignements, pour se constituer en une doctrine applicable. Or, je dis qu'une telle étude, forcée, par une tendance naturelle de l'esprit, de se développer dans une sphère aussi restreinte, fait contracter à l'intelligence, qui s'y livre, des habitudes logiques, qui doivent fortement l'incliner vers les théories matérialistes. Quelque obsession que l'étude exclusive de la matière exerce sur notre intelligence, celle-ci n'en conserve pas moins sans doute toute son indépendance, vis-à-vis des questions qui sortent du cercle de la matière. Outre que dans tous les temps, comme aujourd'hui, un grand nombre de médecins ont su se dégager, par une puissante réaction, de cette influence pernicieuse de leurs études habituelles, et ont professé hautement un spiritualisme élevé, quelques hommes se sont rencontrés, tels que Van-Helmont, Stahl, R. Wyth, Sauvage, M. Bautain, qui, posant en principe l'inertie de la matière, sont remontés jusqu'à l'âme, pour trouver la raison de la vie elle-même, de ses métamorphoses successives, et de ses accidents. Cette exagération nous montre les limites de cette influence, mais elle l'accuse en même temps, car l'animisme¹ fut une réaction contre le matérialisme médical, réaction dans laquelle le but fut dépassé.

Ce ne sont pas seulement ceux, que leur position élevée, ou la supériorité de leur intelligence met à même de sonder les profondeurs de la science, et de poursuivre la solution de ses problèmes les plus compliqués, qui rencontrent sur leur route cette pierre d'achoppement; ce sont même surtout ceux qui acceptent la science telle qu'elle est, et qui partant se bornent à en faire de simples applications, qui courent tous les risques d'une étude dirigée exclusivement sur les phénomènes matériels de l'organisme. Aussi est-ce là principalement, est-ce parmi les médecins de cet ordre, qu'on trouve les auteurs de ce matérialisme brutal, qui ne prend pas même la peine de se donner les apparences d'une doctrine régulièrement systématisée. Ils ne voient rien au delà de la sphère physique, le monde des réalités finit pour eux, là où leurs sens s'arrêtent. S'ils suivent la marche du développement de l'intelligence, ils voient celle-ci, comme les fonctions purement physiologiques, atteindre successivement son apogée, à mesure que la masse nerveuse renfermée dans la boîte crânienne s'accroît et se développe : la vieillesse ou

¹ Nous n'ignorons pas que la doctrine de Stahl conduit au matérialisme; depuis Leibnitz qui le premier signala cette conséquence, plusieurs auteurs l'ont rigoureusement démontrée. Mais nous restons convaincu, que Stahl professait en matière philosophique le spiritualisme le plus formel. A défaut d'autres preuves, nous citerons tous les travaux de ses sectateurs, et spécialement une dissertation de Sauvage, qui a pour titre, *De animæ imperio in cor*, et où l'auteur s'efforce de prouver que le médecin chrétien doit être stahléen.

la maladie leur montre au contraire l'organisme dans sa décadence, entraînant un affaiblissement corrélatif dans les fonctions intellectuelles. Si à côté de cette observation, que la physiologie comparée appuie de ses données imposantes, on place ce fait, qui est le fondement principal des indications thérapeutiques, au moins au point de vue des théories les plus accréditées, savoir, que dans un grand nombre de maladies, il est de la plus haute importance de combattre les localisations morbides, tant parce que le trouble de la vie ne peut être souvent atteint que par là, que parce que, dans les cas mêmes où l'expérience démontre que ces localisations ne sont qu'une autre expression de la maladie, les médications locales suffisent parfois à rappeler les diverses fonctions à leur exercice normal ; si, dis-je, on suit bien l'action de ces enseignements de tous les jours sur l'esprit du médecin, on comprendra que cette observation exclusive de la réalité sensible, lui fasse peu à peu perdre de vue le principe immatériel, sans lequel cependant ni l'idée, ni le sentiment, ni la volonté ne peuvent être rigoureusement conçus. De même dans un autre ordre de faits, la préoccupation exclusive des intérêts matériels, emprisonnant l'intelligence dans la sphère des besoins purement physiques, a fini par engendrer ce matérialisme irréflecti, par distraction, qui est la plaie des sociétés modernes.

Th. Jouffroy¹ défendant la psychologie contre la physiologie, qui prétendrait à absorber cette science, fait remarquer, qu'il y a

¹ Dans la préface qui précède les *Esquisses de Philosophie morale*, de Dugald-Stewart. Nous ne saurions trop recommander la lecture du remarquable travail que Jouffroy a mis en tête de l'ouvrage du philosophe écossais, aux médecins, que l'usage habituel des méthodes du naturalisme, fait hésiter devant les questions que pose le spiritualisme. Nous ne concevons pas comment des hommes graves et instruits, ont pu se méprendre, comme ils l'ont fait dans ces derniers temps, sur le sens de cette vigoureuse argumentation. Les médecins qui méditeront ce morceau de haute philosophie, verront qu'au delà des réalités dont ils s'occupent, il y a des réalités qui, pour n'être ni visibles, ni tangibles, n'en sont pas moins rigoureusement observables. Ils y verront surtout comment, en identifiant la cause des phénomènes avec les appareils où ces phénomènes se manifestent, ils ont abouti au matérialisme philosophique, et, en médecine, à l'anatomisme pur. *Cfr*: Buchez, *Traité complet de Philosophie*, tom. II, pag. 252 ; — Bautain, *Psychologie*, tom. I, pag. 268 ; — Bordas-Demoulin, *le Cartésianisme*, tom. I, pag. 158 ; — Burdach, *Traité de Physiologie*, tom. V, pag. 558, etc. Bien que ce dernier auteur soit panthéiste avec l'école allemande moderne, son livre n'en est pas moins propre à soulever l'intelligence au delà des réalités sensibles. Voyez surtout les ouvrages de M. Cousin qui, malgré le reproche qu'on lui a adressé de tendre au panthéisme, reproche dont il s'est d'ailleurs hautement justifié dans ces derniers temps, doit être regardé avec M. Royer-Collard, comme le véritable restaurateur des doctrines spiritualistes en France.

dans l'homme un penchant inné, qui le porte à diriger surtout son attention sur les choses extérieures. Que cette inclination soit primitive, ou qu'elle soit le résultat de l'éducation, qui tend de plus en plus à faire prédominer la vie du dehors sur la vie interne ou réflexive, le fait que l'ancien professeur de la Sorbonne signale, n'en est pas moins incontestable. Les sciences naturelles et la médecine, surtout quand elle est exclusivement anatomique, fixant uniquement la pensée sur des phénomènes de cet ordre, il est visible que cette tendance doit s'exagérer encore chez les hommes, qui se livrent sans précaution à l'étude de ces sciences. Le vitalisme est la seule conception médicale, qui appelant l'attention sur un ordre de phénomènes différents des phénomènes purement physiques, lutte dans l'esprit du médecin contre cette tendance matérialiste, que la nature même de ses études doit si fortement développer chez lui. Voilà pourquoi cette théorie, contenue dans certaines limites, acquiert ici, indépendamment de sa valeur doctrinale, la plus haute importance; elle devient une sorte de méthode philosophique, qui fait sortir le médecin de l'ornière des réalités purement sensibles, et ouvre à son intelligence une perspective nouvelle. Mais cette théorie, qui dans tous les temps a rallié les intelligences les plus élevées, trouve un obstacle à la popularisation de ses enseignements, dans cette espèce d'ensorcellement, que la matière exerce même sur les esprits les plus remarquables par leur rectitude naturelle. Aussi le matérialisme physiologique, qu'il se produise sous les enseignes de la phrénologie, du système de l'unité de composition organique, du progrès continu, ou de la philosophie de la nature, rejetant comme des hypothèses hyperphysiques et non susceptibles de vérification toute doctrine, qui affirme des réalités hors de la sphère de la matière, le matérialisme physiologique, disons-nous, trouve un accès beaucoup plus facile, que le vitalisme dans les intelligences, que leurs études habituelles, que les exigences mêmes de la science portent surtout vers l'observation des phénomènes sensibles.

Maintenant, s'il est vrai que le matérialisme, quand il est conséquent avec lui-même, ne doit poser qu'un but à la vie, le bonheur individuel, et fermer ainsi dans le cœur de l'homme la source de tous les sentiments élevés, et de toutes les nobles inspirations, comment le médecin qui aura donné son assentiment à une doctrine aussi funeste, pourra-t-il s'acquitter de tous les devoirs, que lui impose la mission, qu'il remplit dans la société? Nous l'avons dit, la vue de l'homme déchiré par la douleur éveille dans le cœur du médecin une secrète sympathie, qui le porte à se dévouer au soulagement des souffrances, dont il étudia la lugubre histoire: mais c'est là une impulsion, qui ne part point d'assez haut, pour le soutenir jusqu'au terme de sa

mission. Née, en partie du moins, de cette sensibilité purement nerveuse, qui répugne à tout ce qui affecte douloureusement les sens, cette sympathie emprunte à la source même, dont elle dérive, sa capricieuse mobilité. L'habitude de l'observation de la souffrance peut finir d'ailleurs par user peu à peu cette sensibilité de surface, et la raison, au besoin, viendra en aide à cette loi physiologique, pour en faire taire les suggestions importunes. C'est ainsi qu'une question de haute moralité se trouve impliquée dans l'influence continue d'un ordre particulier d'études, sur l'intelligence des hommes qui s'y livrent. Si le médecin ne se défend pas contre une influence si funeste, en s'attachant aux principes d'une philosophie assez élevée pour que cette influence ne puisse l'atteindre, il court le risque de voir s'effacer peu à peu ces sentiments d'humanité, qui seuls peuvent le maintenir toujours à la hauteur de sa mission.

En suivant le médecin dans les diverses situations, où l'exercice de sa profession, et les exigences de la science peuvent le placer, nous interrogerons la morale sur la ligne qu'il doit suivre pour remplir ses obligations, ou se préserver des atteintes, qu'une direction vicieuse de ses études pourrait porter à son intelligence et par contre-coup à sa conscience morale. Mais les observations générales ne nous suffiront point toujours ici, il nous faudra descendre plus d'une fois dans les particularités individuelles, et montrer comment une faculté prépondérante de l'esprit, une tendance très prononcée du caractère, une habitude fortement enracinée, peuvent incliner l'intelligence vers telle ou telle théorie, et faire aboutir à une pratique non suffisamment justifiée. C'est ainsi que les uns ont à se défier des illusions d'une imagination ardente, que l'étude sévère des sciences naturelles est loin d'éteindre toujours, et qui trouble la vue de l'esprit dans l'observation des faits, ou la perception des rapports réels que ces faits ont entr'eux : d'autres transportent dans la pratique de l'art l'apathie naturelle de leur caractère, et arrivent ainsi à une expectation absolue, en matière de thérapeutique, par une sorte de logique de tempérament. Ceux-ci éternellement indécis dans leurs déterminations pratiques, sont toujours près de répéter, en le paraphrasant, le mot de l'irrésolu de Destouche : ceux-là, hardis jusqu'à la témérité, ont une prédilection marquée pour les méthodes les plus actives, les agents les plus énergiques, et sont fort tentés de donner la préférence à l'arsenic sur le sulfate de quinine, ou de proposer le knout comme succédané du massage ou des frictions ¹.

¹ Nous connaissons un médecin, à la face glabre et horriblement défigurée par des cicatrices de variole, qui fait un usage effrayant des révulsifs cutanés, vésicatoires, sétons, cautères, frictions stibiées; on dirait vrai-

Quelques uns enfin, tout en se moquant du chou rouge de Caton, ou du sentimentalisme de Rousseau pour la pervenche incomprise, donnent invariablement pour base ou pour adjuvants à leur thérapeutique routinière certains agents, dont l'indication échappe à tout esprit non prévenu. La girouette, qui tourne au gré de ces vents inconstants, est malheureusement un être sensible qu'une rafale un peu forte peut emporter. La maladie, pas plus que la vérité, ne saurait donc s'accommoder de ces caprices de tempérament, de cet humorisme scientifique. Le médecin, qui veut atteindre celle-ci dans la théorie, et la réaliser extérieurement par l'art, doit se prémunir contre ces tendances d'un ordre inférieur.

C'est sans doute un devoir pour tous les hommes, que de soumettre leur intelligence à une discipline, qui en assure le régulier développement; mais ce devoir est plus ou moins impérieux, suivant l'importance, la gravité de l'œuvre qui est dévolue à chacun d'eux. Que le physicien, le chimiste, le naturaliste, l'astronome laissent prendre à leurs facultés une direction vicieuse, ce sera certes un grand mal, car ils pourront priver la science d'un certain nombre de vérités utiles, entraver même l'œuvre de l'avenir, en faussant la voie dans laquelle celle-ci doit se développer: ces diverses sciences, cependant, n'intéressent que la surface de l'homme, si nous pouvons ainsi dire; les vérités qu'elles atteignent ne sont que quelques uns de ces coquillages que l'enfant de Newton ramasse sur le rivage de l'océan; la substance propre de l'humanité leur échappe. La médecine a une tout autre portée; science à la fois de la vie normale et pathologique, elle peut par le double enseignement qui émane d'elle, restreindre ou étendre le cercle de la vie individuelle, influencer par conséquent d'une manière directe sur la réalisation de la destinée humaine. Lorsqu'il s'agit d'une science, dans les travaux de laquelle un intérêt si grave se trouve engagé, c'est un devoir impérieux pour les hommes qui la cultivent d'assurer, autant qu'il dépend d'eux, par une discipline intellectuelle sévère, la rectitude de leur jugement, et de lutter avec courage contre toutes les tendances qui pourraient troubler la clarté de l'intuition.

Suivant la diversité des objets auxquels elles s'appliquent, suivant la nature des études qu'elles commandent, les sciences tendent évidemment à développer telle ou telle fonction de l'intelligence, à faire prédominer telle ou telle aptitude morale. Ainsi considérées, elles deviennent une sorte de gymnastique de l'esprit, qu'il serait fort intéressant d'étudier dans l'ensemble de ses résul-

ment qu'il veut frapper ses malades à son effigie, comme un roi le fait de la monnaie dans son empire.

tats. La médecine, comme toutes les sciences qui poursuivent un but assez intéressant, pour fixer fortement l'attention de l'homme, exerce une influence incontestable sur le caractère et le développement intellectuel de ceux qui en font un objet spécial, et vraiment sérieux de leurs études. Le sang-froid, la prudence, la perspicacité, le jugement sont les principales qualités que les médecins acquièrent en général dans l'étude et la pratique de leur art. Il est facile de comprendre comment l'habitude de l'observation de la souffrance, l'expérience quotidienne des efforts spontanés de la nature, la nécessité dans laquelle ils sont placés à chaque instant, de conclure du visible à l'invisible, du présent au futur, de deviner ainsi l'énigme de l'avenir; il est facile de comprendre, disons-nous, comment ces dispositions morales, ces facultés de l'esprit finissent par acquérir ordinairement chez eux un haut degré de développement.

Toutefois, cette influence a des limites, et malgré les enseignements d'une expérience de tous les jours, on remarque chez quelques médecins une tendance à la généralisation, une hardiesse de conception directement contraires à cet esprit de circonspection, de prudente réserve, auquel conduisent naturellement l'étude et la pratique de la science. Alors même que les hommes qui se laissent entraîner dans cette direction toujours dangereuse, quand une intuition nette de la vérité n'y conduit pas, ne sortent pas de la sphère des sciences médicales proprement dites, ils peuvent déjà exercer sur les esprits un empire funeste; mais impatients de franchir les limites de leur spécialité, on les voit bientôt faire irruption dans le domaine des sciences étrangères, et s'efforcer de leur imposer le joug de leur propre théorie. Il en a été incontestablement ainsi du physiologisme, qui borné d'abord à la pathogénie, qu'il essaya de resserrer dans le cercle d'une dychotomie insuffisante, tenta ensuite de faire de la psychologie avec les seules données de l'amphithéâtre: le matérialisme de Broussais, et plus tard la phrénologie qu'il accepta, furent de simples inductions de sa théorie physiologique de la vie et de sa doctrine pathologique de la localisation.

Il est telle assertion scientifique qui, acceptée, répandue, commentée, germant lentement dans les esprits, peut entraîner les conséquences les plus graves pour la moralité humaine. C'est ainsi que Tiedmann, Walther, Wagner, etc., s'appuyant sur des données fort contestables de l'embryogénie, ressuscitent le dogme impie de l'infériorité naturelle de la femme, et posent qu'elle n'est qu'un embryon avorté, un homme incomplet. Déjà Aristote avait professé cette doctrine. Qui pourrait affirmer que cette théorie physiologique

n'ait eu aucune part à l'odieux esclavage qui, presque partout, pesa sur la femme avant l'avènement du christianisme. Nous savons bien qu'avant que le philosophe de Stagyre ait émis ce principe au nom de la physiologie, quelques législateurs l'avaient inscrit implicitement dans leurs lois. La législation de Solon et de Lycurgue était entachée de cette conception barbare. Le premier flétrit la femme par les conditions honteuses, qu'il mit à la légalité du divorce, et accorda aux parents le droit de vendre la fille qui avait failli. Le second ne vit dans les charmes dont les femmes sont revêtues, qu'un danger pour l'homme, et s'appliqua à détruire en elles le caractère de leur sexe, pour combattre leur funeste ascendant. Dans les deux cas, la femme n'est traitée que comme un organe détaché, un appendice de l'homme. La doctrine d'Aristote n'appela donc point cet esclavage odieux, mais elle ne dut pas non plus contribuer à le faire cesser, elle en devint comme la consécration scientifique, et le perpétua en le défendant contre les généreux instincts de la conscience. Les théories modernes dans lesquelles on voit reparaître le même principe, ne sauraient prévaloir sans doute contre la philosophie sublime qui émancipa la femme, et dont la loi moderne s'est assimilée les divines lumières, alors même qu'elle se proclame athée; mais elles tendent à la dégrader, et trouvant pour complices au fond du cœur de l'homme, les passions basses, qui sont portées à ne voir en elle qu'un instrument de grossière sensualité, elle peuvent devenir un moyen puissant de démoralisation.

Lorsqu'une morale sévère ne tempère pas cette hardiesse de la pensée dans l'esprit des hommes qui se livrent à l'étude des sciences physiques, et surtout des sciences médicales, ils peuvent arriver aux doctrines les plus monstrueuses. Tant que celles-ci ne sont que de simples conceptions théoriques, elles ne parviennent que lentement, il est vrai, à s'infiltrer dans l'esprit des masses; elles trouvent d'ailleurs dans la réaction puissante de la conscience morale, comme dans l'antagonisme des saines doctrines, un obstacle à leur dangereuse propagation. Mais il est telles conceptions, appartenant à l'ordre physiologique, qui aboutissent immédiatement à une pratique profondément immorale, et qui peuvent exercer sur la moralité humaine une influence d'autant plus pernicieuse, qu'elles flattent l'homme dans sa passion la plus énergique, l'instinct puissant qui l'attache à la vie. Tel est incontestablement, pour ne citer qu'un exemple, l'esprit funeste d'un ouvrage récemment publié, le *Traité de la Spermatorrhée*, du docteur ***.

Les questions les plus élevées de la morale et de la philosophie sont abaissées, dans ce livre, au point de vue étroit du matérialisme

le plus impudent ; c'est comme une émanation d'amphithéâtre qui vient surprendre les sens au milieu des jardins de l'Académie. C'est ainsi, suivant l'auteur, que dans l'appréciation des causes complexes de la supériorité de la civilisation européenne sur celle des peuples asiatiques, on a vainement interrogé les institutions politiques, civiles, religieuses, auxquelles les hommes sont soumis à ces deux pôles opposés du monde moral ; l'influence éducatrice qui sort de l'action lente, mais continue de ces institutions n'a qu'une part restreinte dans la différence des deux civilisations. La cause la plus puissante, la cause capitale de l'infériorité des peuples d'Orient, c'est une maladie inaperçue, que M. *** n'a point constatée, mais dont il a saisi les symptômes à travers l'espace par une sorte de vision magnétique ; cette maladie mystérieuse qui emprunte au pays, qu'elle mine sourdement, la magie de ses prestiges, c'est la spermatorrhée !

Jusqu'ici il n'y a à blâmer dans l'ouvrage de M. *** que l'exagération évidente d'une donnée scientifique qui, renfermée dans de justes limites, a une incontestable valeur. Il n'en est plus de même lorsque l'auteur discute les questions de l'étiologie et du traitement de la spermatorrhée. A propos de la première de ces questions, il déverse sur le prêtre chrétien qui, pour se donner tout entier à la société, s'impose le dur joug du célibat ; au savant qui, pour n'être pas distrait dans ses graves études, se condamne à la même solitude, le mépris, l'injure et la calomnie. La chasteté, la condition la plus essentielle peut-être de tout dévouement, la mâle discipline de toute âme qui veut toujours être prête à l'heure du sacrifice ; la chasteté, que la société devra élever quelque jour à la dignité de vertu sociale, de vertu par excellence, si elle veut échapper au péril d'un excès de population¹ ; la chasteté n'est point une vertu, elle n'est que le symptôme d'une maladie des ovaires, de l'utérus ou des vésicules séminales. Si j'avais laissé s'égarer mon intelligence dans la fange de pareilles pensées, ou si je croyais à cette pathogénie de la vertu, je jetterais au monde cette satanique définition : L'homme est un animal amphibie qui vit également dans l'air et dans la boue, et je fuirais toute terre où j'apercevrais les vestiges d'un pas humain.

Pour M. *** , il ne fait pas de la misanthropie à si bon marché, il continue à cautériser les gens, et à les guérir ainsi du même coup de leur maladie et de leur vertu symptomatique.

Il est dans la sphère morale des principes qui sont hors de la compétence de l'anatomie pathologique. Cette proposition cesse d'être

¹ On connaît les idées de Malthus sur ce qu'il appelle la contrainte morale, idées dont on retrouve le germe dans les conclusions de la plupart des économistes modernes sur la question de la population.

un truisme en face du cynisme de l'amphithéâtre. Quand le médecin, dans la recherche de la vérité, méconnaît ces principes fondamentaux, il aboutit à je ne sais quel dévergondage d'esprit qui n'a pas de nom dans les langues humaines, et traite avec la plus condamnable légèreté les lois les plus sacrées de la morale. Nous en trouvons encore un exemple scandaleux dans l'ouvrage dont nous venons de parler. M. *** regrette qu'on ne puisse, à titre de prophylaxie de la consommation dorsale, généraliser les mœurs patriarcales « de quelques petits cantons de la Suisse, dans lesquels les rapports les plus intimes s'établissent de bonne heure entre les deux sexes, et où l'amant avoué peut passer la nuit avec sa maîtresse de l'aveu de ses parents et à la connaissance de tout le village¹. » Voilà pour la prophylaxie : l'hygiène de la convalescence de cette maladie ne commande pas moins de faire fléchir les lois d'une morale routinière : avant de s'engager dans les liens du mariage, le tabescent doit s'assurer, par des expériences sagement conduites, s'il est apte à en remplir les obligations. Est-ce qu'il est permis au médecin de prêcher une doctrine aussi immorale sous le prétexte de l'hygiène? C'est dégrader la science, c'est l'avillir que de proclamer en son nom des principes aussi monstrueux. L'esclavage qui pendant si longtemps fit peser sur la femme son joug odieux, est moins barbare que celui dont la menacerait une telle conception. Les mariages temporaires de Camboje, des Penhaves du Brésil, l'hospitalité des Tsoukesches, des Corèques, des Siamois, ou des Otahitiens, sont moins flétrissants pour la femme que cette pensée qui, en pleine civilisation, la dégrade au point de la transformer en un moyen de thérapeutique, et de la reléguer dans une sorte de lupanar scientifique, pour la faire servir aux expériences d'une ignoble docimasie génitale.

Devant citer ici un exemple des conceptions funestes qui peuvent partir des sciences médicales, et atteindre immédiatement la société par la pratique, dans laquelle elles tendent forcément à se réaliser, nous avons dû choisir un des exemples les plus saillants, un des exemples qui montrent le mieux comment la morale se trouve impliquée dans les questions scientifiques, qui paraissent d'abord en être les plus indépendantes. Quelle que soit la science à laquelle l'homme applique son intelligence, il peut sans doute rencontrer la morale sur sa route, et il peut émettre des doctrines en contradiction avec les principes et les prescriptions de celle-ci : c'est là un grand mal que la liberté philosophique entraîne après soi, et dont elle ne s'est pas complètement justifiée. Mais, outre que la médecine, plus qu'aucune autre science peut-être, a des rapports intimes avec

¹ 3^e Vol., pag. 527.

les sciences philosophiques proprement dites, elle tend par la pratique à réaliser toutes ses conceptions. Voilà pourquoi la médecine peut exercer sur la société une influence véritablement pernicieuse ; voilà pourquoi, pour échapper à ce danger, elle doit contracter une étroite alliance avec la morale la plus austère.

Qu'on ne perde point de vue que le médecin n'est point borné à la spéculation scientifique, il est à chaque instant mêlé à la vie commune, et il fait ce qu'il a pensé. S'il manque d'une tribune du haut de laquelle il agisse sur les masses ; si les lois s'élaborent en dehors de son influence, son action est plus lente, mais plus profonde, bornée qu'elle est à la sphère de la famille. L'immense pouvoir que la liberté de la presse donne aujourd'hui à la pensée écrite, n'a point détruit l'influence du lent apostolat des relations sociales, et le médecin qui est mêlé à tous les rangs de la société y peut porter partout le germe des doctrines les plus funestes.

Quelque garantie que trouve la société contre les mauvaises passions de l'homme, dans la divine lumière qui éclaire celui-ci sur ses devoirs et ses obligations, elle est loin cependant de s'en rapporter uniquement aux inspirations spontanées de la conscience pour assurer l'ordre et la sécurité qui sont ses premiers besoins. Née de l'impuissance même de la morale à maintenir l'homme dans le cercle rigoureux que lui trace le devoir, la loi, conscience écrite¹ de l'humanité, règle les rapports des hommes entr'eux, et frappe d'une pénalité sévère tout acte qui enfreint ses prescriptions. Constamment placé sous la menace de la vindicte légale, l'homme, enclin au mal, résiste davantage à l'impulsion des mauvais instincts de sa nature, et contracte ainsi, sous la forte discipline de l'intimidation, l'habitude d'une vie, sinon morale, au moins régulière. Quelle que soit la fonction que l'homme remplisse dans la société, il est soutenu dans l'accomplissement des devoirs que cette fonction lui impose par cette action tutélaire de la loi. Si la société trouve dans cet empire de la législation une garantie d'ordre et de paix, l'homme doit reconnaître à son tour qu'il y trouve un appui dans sa faiblesse. Mais, libre, portant dans son cœur un germe sacré de la moralité divine, l'homme est sans doute capable d'une autre vertu que cette vertu servile, qui n'est qu'une lâche spéculation de la crainte. Aussi, à mesure que l'humanité marche dans la route qui doit la conduire au terme de sa destinée, la loi limite-t-elle moins le développement de sa spontanéité, et se montre-t-elle plus généreuse dans la concession de la condition fondamentale de la vertu,

¹ C'est là ce que la loi devrait toujours être, et c'est malheureusement ce qu'elle est loin d'être toujours.

la liberté. L'empire de la loi demeure toujours cependant, parce que le cœur de l'homme ne change pas. Si ses prescriptions sont moins nombreuses, elles ne sont pas moins sévères, et l'homme, dans ses diverses relations sociales, continue à trouver dans les entraves mêmes de la législation, un secours contre les hésitations de la vertu.

Parmi les nombreuses fonctions entre lesquelles la société répartit son œuvre, il en est une qui est à peu près complètement privée de cette protection de la loi, c'est celle du médecin : la compétence de celle-ci ne saurait s'étendre jusque là. Suivez, en effet, le médecin dans les divers rapports que crée pour lui l'exercice de sa profession, et vous verrez immédiatement que là partout la loi ne saurait l'atteindre : négligence, observation inattentive, précipitation du jugement; emploi d'une médication intempestive, trop hardie, préoccupation théorique qui laisse échapper l'occasion d'une médication opportune; légèreté qui trahit par un mot, par un geste un pronostic funeste; manque de sympathie dans les cas où toute la médecine consiste dans quelques paroles de doux espoir et de tendre commisération, etc., tels sont les délits réels que le médecin peut commettre chaque jour dans la pratique de son art, et qui tous échappent forcément à l'appréciation du législateur le plus subtil. L'imprudence, l'intention criminelle, la culpabilité, se réfugient ici dans les difficultés, les incertitudes de la science, et sont protégées là par un droit d'asile inviolable. C'est qu'il n'y a qu'un tribunal légitime pour le médecin, celui de sa conscience; c'est que lui seul est compétent à faire à la science, à la logique, à la volonté la part des erreurs qui doit leur être imputées. Toutes les fois que le législateur a voulu aborder cette question délicate, qu'il a tenté de définir l'imputabilité médicale, ou bien que des médecins ont comparu à la barre des tribunaux, pour répondre à des accusations dirigées contre des actes de leur ministère, le législateur et le juge n'ont abouti qu'à une tyrannie odieuse, parce que l'ignorance, ici comme partout, n'est capable que d'une sorte d'équité, l'abstention.

Il n'y aurait qu'un moyen de suppléer ici par la loi à l'insuffisance de l'idée générale et abstraite du devoir, ce serait d'entourer le ministère du médecin des entraves d'une législation grossière qui, dans mille cas, le rendrait impossible : c'est ainsi qu'une loi de Théodoric condamnait à une amende de dix sous le médecin qui saignait une fille ou une femme noble, sans l'assistance d'un domestique ou d'un parent, parce que, dit la loi, *difficillimum non est ut in tali occasione ludibrium interdum adherescat*. Un moyen plus sûr encore, ce serait de ressusciter l'*Emble* des Égyptiens ou la loi *Aquila*, qui, décrétant l'infailibilité de la science, condamnaient à mort le

médecin qui ne se soumettait pas aux prescriptions de leur codex officiel. A ce point de vue, l'action du roi Gontran, faisant jeter par la fenêtre les médecins qui n'avaient pu sauver leur bénôite reine, fut peut-être une action irréprochable dans sa légalité. Non, la loi ne peut échapper à cette alternative ; il faut qu'elle fasse de la science par ukase, qu'elle élabore une médecine officielle, et qu'elle frappe d'une pénalité sévère ceux qui dépasseront les limites de ses prescriptions, ou qu'elle laisse à la pratique de l'art une absolue liberté, abandonnant le médecin aux généreuses inspirations de sa conscience, et à la libre spontanéité des décisions de son jugement.

Au milieu de tous les écueils que le médecin doit rencontrer, soit dans la culture de la science, soit dans les applications quotidiennes de l'art, le sentiment du devoir, se ravivant sans cesse au foyer d'une sincère philanthropie, est donc la seule règle qui puisse le préserver d'écarts dangereux dans ses travaux, et en même temps le guider dans les rapports aussi nombreux que variés par lesquels il entre en contact avec la société. Que si la loi, dépassant les limites de sa compétence, essaie de faire tomber quelques-uns de ses actes sous son contrôle, elle est immédiatement arrêtée par son impuissance même à les caractériser, et hésite dans l'application d'une pénalité arbitraire à un délit dont les éléments lui échappent. Mais si le médecin se trouve ainsi réduit à une sorte d'autonomie morale dans l'accomplissement des devoirs difficiles que lui impose sa mission périlleuse, avec quelle sollicitude l'homme de cœur, l'homme qui comprend toute l'étendue de la responsabilité qu'entraîne une si absolue liberté, ne doit-il pas surveiller sa conscience ? Avec quel saint scrupule ne doit-il pas la sauvegarder des influences funestes qui pourraient la corrompre, la pervertir et surtout affaiblir en elle le sentiment de la dignité et de l'importance de la vie humaine ?

A l'homme, qui ne doit compte qu'à Dieu de ses déterminations et de ses actes au sujet d'une chose aussi précieuse que la vie, la pensée de Dieu doit toujours être présente : une philosophie, dans laquelle ne circulerait pas la sève de cette pensée féconde, serait impuissante à diriger constamment le médecin au milieu des écueils nombreux, qu'il doit rencontrer dans l'exercice de sa profession. La médecine remonte à Dieu par la sympathie qu'éveille en nous l'aspect de la souffrance ; mais comme science de si haute origine, elle ne fait complètement son œuvre qu'à la condition de demander à la charité son amour et son dévouement. Le médecin, qui place sa conscience sous la lumière de cette philosophie élevée, pourra faillir, mais ses fautes ne seront imputables qu'aux imperfections de la science. Comprenant la dignité humaine et le sens profond de la vie, il se vouera tout entier à l'étude d'une science, qui peut exercer une

influence si décisive sur la destinée individuelle des hommes. Prudent, circonspect, on ne le verra point accepter légèrement ces théories prématurées, qui passent quelquefois sur une génération comme une épidémie funeste. Dans les cas où la théorie et l'expérience lui refuseront un enseignement certain, il se tiendra dans la ligne d'une sage expectation. A quelque rang de la société qu'il appartienne, l'homme qui souffre sera son frère par la double fraternité de la douleur et de l'espérance : à travers les plus hideux haillons de la misère, il reconnaîtra en lui le caractère indélébile de sa céleste origine, et lui prodiguera avec une tendre sollicitude les soins les plus dévoués. Si la pratique de son art le place en présence d'un de ces cas scabreux, où un seul moyen peut sauver le malade, mais où en même temps ce moyen peut perdre le médecin, s'il échoue, il saura, pour s'acquitter de ce devoir périlleux, exposer sa réputation, sacrifier son avenir peut-être. Bon, affectueux, pour tous, il ne fera pas de l'aménité du langage un privilège au profit de l'or et de la grandeur. Il saura que la souffrance spiritualise l'homme, si nous pouvons ainsi dire, et donne momentanément aux natures les plus incultes une délicatesse de sensibilité, que la brusquerie des manières blesse profondément. Au chevet du grabat du pauvre comme dans la ruelle parfumée du riche, il apportera la même douceur, la même affabilité, et par là, en même temps qu'il s'acquittera d'un devoir rigoureux, il assurera l'action des moyens curatifs que la science aura commandés. Dans quelque situation, en un mot, que les exigences de sa profession placent le médecin, il a des devoirs impérieux à remplir soit envers lui-même, soit envers la société, et c'est à sa conscience seule qu'il peut demander les lumières dont il a besoin pour se diriger avec sûreté.

Mais la conscience abandonnée à ses seules inspirations peut broncher dans les routes ténébreuses, sur lesquelles elle doit nous diriger; elle est accessible à toutes ses passions, elle a ses fantaisies, comme toute force qui ne se rattache point à quelque chose de fixe, d'immobile. Il faut donc remonter plus haut encore, pour trouver un guide plus sûr, il faut remonter jusqu'au christianisme lui-même, qui a des enseignements infaillibles pour toutes les situations de la vie, jusqu'au christianisme qui, résumant sa doctrine dans un seul mot, la charité, s'allie si merveilleusement avec une science, dont le but essentiel est le soulagement des souffrances humaines. Les hommes, qui ont laissé les noms les plus glorieux dans l'histoire de notre science, Bayle, Van-Helmont, Stahl, Sydenham, Boerhaave, Hoffmann¹, Van-Swieten, Nieuwenty,

¹ *Medicus sit christianus*, dit Fred. Hoffmann.

Fralles, Hecquet, Tissot, Zimmermann, Sténon, Winslow, Bordeu, Morgagni, Barthès, Pinel, Portal, Dupuytren, Richerand, Esquirol, etc., etc., avaient bien compris, que c'est là, dans le christianisme, que le médecin doit chercher la lumière et la force dont il a besoin, pour se tenir toujours au niveau de sa mission difficile. En même tems que ces hommes illustres reconnaissaient avec un médecin distingué de nos jours ¹ : « Que Dieu est aussi nécessaire à la science de la nature, qu'à la nature elle-même, » ils avaient mesuré toute l'étendue des devoirs, que notre ministère nous impose, et avaient, pour les remplir, demandé au christianisme le secret de sa charité et de son dévouement. Non sans doute, nous nous hâtons de l'ajouter, qu'en dehors de la religion on ne trouve un grand nombre de médecins, qu'une conscience éclairée, qu'une véritable philanthropie dirige sûrement dans la voie scabreuse de leur sévère vocation. Nos convictions ne nous empêchent pas d'être juste ; sincères, leur premier fruit doit être la charité. Loin de nous faire jamais l'écho des déclamations passionnées auxquelles un homme, qui a l'avantage d'être chrétien, s'est laissé emporter contre les médecins, qui ne le sont pas, nous les condamnons hautement. « Le matérialisme, dit M. Em. Saisset, n'a de prise aujourd'hui, que sur les âmes basses et les esprits obtus, le siècle a adopté avec transport une philosophie plus noble : il demande, il implore la foi, il est avide de Dieu ². » Les médecins sont-ils donc en dehors de ce mouvement de généreuse réaction ? Pour moi, je les crois hommes trop progressifs, pour qu'il en soit ainsi. D'un autre côté, parmi eux, comme partout ailleurs, on trouve des hommes, qui échappent par une heureuse inconséquence, ou par la générosité du caractère à l'influence des mauvaises doctrines : sur ce point, comme sur tous les autres, nous défendrons donc le corps médical contre des attaques, qui nous paraissent injustes : mais en principe nous soutiendrons qu'une morale, telle que la morale chrétienne, inflexible dans ses prescriptions, et qui tempère ce qu'il y a de rigide dans sa règle, en répandant le parfum de la charité sur toutes les vertus qu'elle commande, n'en demeure pas moins le guide le plus sûr dans la direction ordinaire de la vie.

Ce sera donc à la lumière de la morale sublime, telle que l'a formulée le christianisme, que nous étudierons les devoirs variés, qui naissent pour le médecin, et de ses études spéciales, et de ses relations particulières avec la société. Ceux-là mêmes, qui n'admettraient pas avec nous la vérité des dogmes, dont cette morale est l'in-

¹ M. Hollard, préf. du *Précis d'Anatomie comparée*.

² *Revue des deux Mondes*, tom. VI, pag. 472.

duction pratique, ne pourront au moins contester la légitimité du criterium, que nous avons choisi. Tant que la philosophie se tient dans la région des spéculations et de la théorie, elle est loin d'arriver à des solutions acceptées de tous, mais il n'en est plus de même lorsqu'elle touche à la morale : la morale chrétienne échappe à la controverse par la sublimité de ses enseignements. Nous ne chercherons donc point à justifier davantage la doctrine, par laquelle nous nous laisserons guider, dans l'œuvre difficile que nous avons entreprise : autant vaudrait en commençant un travail de pure observation physique, débiter par une discussion, qui aurait pour but d'établir la supériorité de la lumière solaire sur la lumière artificielle.

Tout étendue que soit la carrière du médecin, telle qu'elle s'est déroulée à nos yeux jusqu'ici, nous n'avons point encore suivi celui-ci dans toutes les relations qu'il entretient avec la société.

La médecine légale ouvre à l'homme, qui s'est occupé d'une manière spéciale des sciences physiologique, pathologique et chimique, une carrière dans laquelle des devoirs nouveaux, mais non moins rigoureux lui sont imposés. Appelé à diriger le magistrat dans l'application des lois, en éclairant un certain nombre de faits des lumières de la science, le médecin devient parfois ici l'arbitre des intérêts les plus chers de l'homme, la vie, l'honneur, la liberté. En vain de vieilles rancunes, une rivalité puérile s'efforceraient-elles de restreindre les attributions du médecin légiste; lui seul est à même, par les notions qu'il possède dans la triple direction de la physiologie, de la pathologie et de la chimie, d'interpréter rigoureusement une foule de faits prévus par le législateur. Dans les nombreuses questions, qui chaque jour surgissent à propos de l'empoisonnement, de l'assassinat, du viol, de l'aliénation mentale, de la naissance, de la mort, etc., la société comme l'individu ne trouve de garanties réelles contre les erreurs ou les passions des hommes, que dans le jugement du médecin froid, impartial, comme la science qui l'inspire. La probité la plus sévère doit ici diriger le médecin dans l'appréciation des faits qui lui sont soumis. Au milieu de toutes les passions, qui parfois s'agitent autour de lui, au milieu des convictions opposées, qui cherchent également à prévaloir, et qui, pour atteindre ce but, ne se bornent pas toujours à parler à la raison, il doit écouter dans le silence d'une conscience uniquement préoccupée de l'intérêt de la vérité, les enseignements de la science. Toujours ici la question se trouve posée entre la société et l'individu : la société, qui demande la répression d'un crime, l'individu, qui cherche à se soustraire à la vindicte de la loi; le médecin légiste doit avoir assez d'élévation dans l'esprit, pour que l'intérêt vivant, immédiat de

l'individu, n'éclipse pas dans sa conscience émue, l'intérêt abstrait, éloigné de la société, de la justice. En se renfermant dans les limites des attributions légales de la science, le médecin ne doit apporter ici que deux choses, science étendue et fermeté; mais ces deux qualités lui sont rigoureusement nécessaires, elles deviennent des devoirs, dont rien ne saurait l'affranchir. Malheureusement, il faut le reconnaître, dans l'organisation actuelle de la médecine, peu de médecins remplissent la première de ces conditions. Tous les hommes, qui se sont occupés spécialement de médecine légale le reconnaissent¹, et il n'est pas besoin d'une expérience bien étendue pour s'en être assuré. Dans cet état de choses, qui ne doit certainement pas lui être imputé, que doit faire le médecin? En attendant, que ce vide dans les institutions médicales soit rempli, il doit autant qu'il est en lui, suppléer par des études solitaires, à l'insuffisance de l'enseignement officiel². Jusque là la fermeté, que nous avons reconnue devoir être une qualité essentielle du médecin légiste, doit se subordonner aux incertitudes de la science. En matière si grave une intuition claire, distincte de la vérité, une conviction intime autorisent seules une affirmation formelle. Dans les cas de doute, la présomption doit être en faveur de l'innocence. Que le médecin légiste n'oublie jamais la haute gravité de son témoignage; dans un grand nombre de cas, le juge flotte incertain sur la valeur réelle des faits contradictoires successivement articulés: l'affirmation de l'homme de l'art, lorsqu'elle est explicite, fixe immédiatement toutes les incertitudes, en donnant un corps au délit, ou en réduisant à néant une accusation, qui est en contradiction flagrante avec les résultats positifs de l'observation, avec les données de la réalité matérielle.

Lorsque nous traiterons, avec tout l'intérêt qu'elle mérite, la question des devoirs, qui découlent pour le médecin de l'office, que, dans ces cas, la loi lui impose, il est une question bien grave, qui devra surtout fixer notre attention, c'est celle qui est relative à la

¹ M. Devergie entr'autres montre clairement les vices de l'organisation de la médecine à cet égard; *Voyez médecine légale 1^{er} vol. introd. pag. 10, 2^e édit.* Nous signalerons surtout une vue de cet auteur, qui nous paraît vraie, c'est celle qui est relative à l'institution d'une clinique de médecine légale, à laquelle les jeunes médecins s'initieraient à la pratique difficile de cette science. M. Bayard dans le *Manuel de Médecine légale* qu'il vient de publier, insiste de même sur la nécessité d'une semblable institution.

² Nous ne prétendons pas, que les professeurs chargés de l'enseignement théorique de la médecine légale dans nos facultés, ou même dans quelques écoles secondaires soient au dessous de leur mission, mais la pratique manque, et elle serait nécessaire.

responsabilité de l'homme, dans certains crimes, dont les motifs échappent à l'analyse la plus minutieuse : en un mot la monomanie homicide par exemple, est-elle une maladie, qui doit se guérir en place de Grève, comme on l'a dit, ou à Charenton ? La morale a sans doute bien le devoir de s'inquiéter ici de la solution de la science.

Ce serait également dans ce chapitre, que nous aurions à examiner la conduite, que doit tenir le médecin dans les révisions, où il est appelé à éclairer l'autorité ou les familles sur un certain nombre de questions concernant l'aptitude au service militaire ; nous nous en abstiendrons toutefois, parce que ces devoirs se résument dans les principes de la probité la plus vulgaire, et que les infractions sur ce point sont justiciables des cours d'assises, non de la simple morale.

Medici toti non sint in sordibus curarum, a dit Bacon : renfermer la médecine dans le cercle de la pathologie proprement dite, dans les applications de la thérapeutique, c'est en effet ne pas comprendre toute la portée de cette science, c'est déshériter la société d'une foule d'enseignements utiles, qu'elle ne peut recevoir d'ailleurs, c'est briser entre ses mains un moyen puissant de perfectionnement social. Malgré les progrès de l'hygiène publique, malgré tous les efforts de la science, pour faire pénétrer dans l'esprit des masses, les lumières, qui doivent les éclairer sur les véritables conditions de la santé, il n'en est pas moins vrai qu'à chaque pas le médecin se heurte à des préjugés, qui exercent la plus funeste influence sur le développement de l'organisme, et sur la durée de la vie. Même dans les classes élevées de la société, il n'est nullement rare de rencontrer des hommes qui, entourés de tous les avantages qu'assure la fortune, n'aboutissent, par des recherches de toutes sortes, qu'à un régime mal conçu, mal ordonné, qui détruit lentement leur constitution. La raison, qui suffit en général à nous guider dans les soins nécessaires à l'entretien de la santé, refuse à ces hommes là ses lumières ; ce sont de grands enfants, qui passent leur vie, à en faire péniblement l'apprentissage, qui sont éternellement condamnés à la lisière et au bourrelet. Les médecins seuls savent, parce que l'expérience le leur a appris, combien on rencontre parfois d'idées erronées sur la question de la santé dans les hommes les plus remarquables d'ailleurs par la rectitude de leur jugement¹ : c'est là une sorte de monomanie, dont les poètes, les littérateurs les plus distingués ont offert des exemples qui sont devenus classiques.

¹ M. Réveillé Parise, dans son ouvrage sur *la physiologie et l'hygiène des hommes d'étude*, a mis en saillie ce singulier travers de l'esprit humain.

Mais ce n'est point là que le médecin doit remplir la mission élevée, que lui imposent ses connaissances spéciales en hygiène et en physiologie.

C'est surtout parmi les classes pauvres, les classes ouvrières, les hommes qui sont condamnés à demander le pain de chaque jour à un labeur pénible, quelquefois abrutissant, que le médecin est appelé à répandre les bienfaits de cette mission nouvelle. L'éducation physique des enfants est un des points principaux sur lesquels doit se porter son attention. Si c'était ici le lieu de dérouler le tableau des maladies qui pèsent sur le premier âge de la vie, et qui doivent être en grande partie attribuées à l'incurie des parents ou à des préjugés vivaces, on comprendrait le chiffre effrayant par lequel cet âge concourt au chiffre de la mortalité générale. C'est par là que le médecin doit débiter dans l'œuvre toujours proposée, mais jamais commencée, du perfectionnement physiologique de l'homme, œuvre que la science lui impose comme un devoir sacré. S'il rencontre dans cette carrière difficile des obstacles nombreux, il trouvera dans le cœur des mères, dans le sentiment énergique de la maternité, qui reste parfois comme la dernière lueur de la conscience humaine, un secours qui l'aidera puissamment dans l'accomplissement de son œuvre. En marchant dans cette voie, non seulement le médecin sauvera la vie à une multitude d'enfants que chaque jour la mort décime, mais il diminuera le nombre de ces êtres faibles, cacochymes, dont la vie n'est que la convalescence prolongée d'une enfance malade, et qui tombent forcément à la charge de la société.

La religion, la morale, les institutions politiques, en éclairant les hommes sur leurs devoirs, en dirigeant leur intelligence, en assurant leurs droits, doivent concourir pour une part immense à l'œuvre du perfectionnement de l'homme; mais la médecine, ainsi que l'ont dit Descartes¹, M. Droz² et beaucoup d'autres écrivains, peut hardiment revendiquer sa place à côté de ces influences civilisatrices.

Dans les grandes villes, les pays manufacturiers, où l'appât d'un salaire plus élevé, où la séduction des plaisirs tendent de plus en plus à concentrer les populations, le médecin est également appelé à exercer une influence puissante sur le bonheur des hommes. Il peut répandre autour de lui les idées les plus fécondes; parlant tour à tour le langage de la science, de la raison, de la morale, sachant, par une sage et prudente intimidation, faire tourner les angoisses de la maladie au profit d'une réforme salutaire, il pourra

¹ *Disc. sur la méthode* 6^e partie.

² *L'art d'être heureux.*

tout à la fois rendre à la vertu, et ramener à la santé une foule de malheureux qui croupissent dans l'ignorance, la misère et dans le crime. Il y a entre ces trois éléments, qu'une sombre étiologie nous montre si souvent dans la pathologie du malheur, une mystérieuse affinité qui se révèle à l'observation la moins attentive. La maladie, dans les mille formes qu'elle revêt, est dans bien des cas la sinistre expression de cette dégradation ou au moins de ce développement incomplet de l'homme. La souffrance, en suspendant momentanément les illusions de la passion, en faisant cesser le décevant mirage des plaisirs, en rendant à la raison la liberté de son jugement, prépare admirablement l'âme aux leçons de la vertu. Un apostolat magnifique est offert ici au médecin, dont le cœur généreux ne doit être étranger à aucune des misères de l'homme : en même temps que sa main posera le dictame de la science sur la plaie du corps, il peut plus d'une fois réveiller dans l'âme engourdie le sentiment de la dignité humaine. Non que nous prétendions que le médecin doive ici usurper le sacerdoce, dont le prêtre est revêtu dans les sociétés chrétiennes ; son œuvre est surtout une œuvre de science qu'il doit avant tout s'efforcer d'accomplir ; mais si dans l'accomplissement de cette œuvre, il doit constamment s'inspirer du sentiment d'une tendre sympathie, d'une charité dévouée, il est impossible à l'homme qui a compris l'importance de cette mission de ne point remonter à la source du mal, dont il combat les effets dans les atteintes funestes portées à l'organisme. Dans combien de cas la prophylaxie n'est-elle autre chose que la destruction du vice, sous l'influence duquel on voit fléchir les constitutions les plus robustes ? En servant d'organe aux enseignements de la morale, non seulement nous ne dépassons pas les limites de la science et de l'art, conçus dans leurs rapports réels, mais nous manquerions évidemment notre but, si nous n'atteignons la cause première des désordres organiques ou fonctionnels que nous avons sous les yeux. Bien des médecins avant nous, ont saisi ce rapport de la médecine avec la morale, et ont essayé de démontrer comment l'une pouvait devenir un utile auxiliaire de l'autre. Quoiqu'une pareille tentative, renouvelée aujourd'hui, et par un auteur qui n'a guère d'autre titre à l'attention de ceux auxquels il s'adresse que la pureté de ses intentions, soit un peu aventureuse, nous entrerons hardiment dans cette voie, convaincu que nous sommes que le médecin, qui y marche appuyé sur une bonne doctrine, peut servir un des intérêts les plus graves de la société¹.

¹ Nous prions le lecteur de suspendre son jugement sur ce que nous venons de dire, jusqu'à ce que nous ayons, comme nous le ferons plus loin, développé notre pensée.

En poursuivant les recherches de cette étiologie élevée, nous rencontrerons sur notre route une science toute moderne, une science d'origine médicale ¹, pouvons-nous dire, une science, dont au double titre d'hygiénistes et de physiologistes, les médecins ont incontestablement le droit d'examiner les principes, de juger certaines applications; cette science est l'économie politique. La plupart des économistes posent pour but essentiel à l'activité sociale la création des richesses : ce principe établi, l'homme qui doit produire celles-ci n'est plus considéré que comme un instrument, une machine dont l'entretien est vénalement supputé. A l'être dont la vocation sublime est ainsi méconnue, on mesure parcimonieusement le pain, l'air même et tous les moyens à la faveur desquels la vie est entretenue dans son jeu normal. Pour soumettre l'homme à un régime aussi contraire à l'action régulière des fonctions, on n'attend pas que l'organisme ait atteint toute la perfection de son développement; on s'empare de l'enfant dès l'âge de huit à dix ans; c'est une machine dont les rouages moins étendus exigent un entretien moins dispendieux, et on le condamne pendant douze ou quinze heures du jour à l'immobilité la plus complète, dans des étuves étouffantes ou des ateliers glacés. Que doit-il résulter d'un pareil abus des forces humaines? A quoi doit aboutir un système dans lequel, non content d'exténuer par un travail excessif l'homme en pleine possession de la vie, on s'attaque à l'enfance elle-même pour faire peser sur elle le même joug? Quelque flexible que soit l'organisation humaine, et quelque puissante que soit la force de réaction par laquelle elle se défend contre les influences délétères, auxquelles elle peut se trouver accidentellement soumise, il est impossible qu'elle ne fléchisse pas sous l'empire d'un ensemble de conditions aussi hostiles à la vie. Ce ne seront point ordinairement des maladies aiguës, de ces graves perturbations qui peuvent mettre immédiatement l'existence en péril, qu'on verra naître dans de pareilles circonstances, ce seront ces maladies *totius substantiæ*, ces affections générales qui minent lentement l'organisme, s'attaquent aux sources mêmes de la vie, et entraînent presque constamment une mort prématurée. Que si les économistes nous contestaient le droit de contrôler leur doctrine, du point de vue où nous nous plaçons, nous leur dirions : Ramassez vous-mêmes vos morts; car tant que les victimes de vos froides abstractions viendront demander des secours aux sciences médicales, celles-ci auront le droit de signaler les causes qui portent une si funeste atteinte à la vie.

Lorsque nous jetterons un coup d'œil sur cette importante ques-

¹ On sait que Quesnay était médecin.

tion, nous essaierons au moins d'esquisser le tableau de la dégradation physique et morale qu'entraîne la théorie de l'excitation, de la multiplication indéfinie des besoins; nous montrerons que déjà quelques médecins ont porté leur attention sur ces conséquences de la science économique, de la chrysologie, cômme l'a appelée le professeur comte Skarbek; et que, mus par le sentiment d'une bien légitime commisération, ils ont protesté, au nom de la science et de l'humanité, contre une doctrine qui agit non plus sur les métaux, mais sur l'homme lui-même pour arriver à la découverte de la pierre philosophale. Ce que quelques médecins ont fait, ceux qui se trouvent dans les mêmes conditions doivent le faire, et ce qui devra les encourager dans l'accomplissement de ce devoir impérieux, c'est que déjà les protestations de la science, sévères comme les faits sur lesquels elles s'appuient, ont été entendues, et ont provoqué dans le régime du despotisme industriel quelques améliorations qui sont le gage, nous devons le croire, d'améliorations plus importantes et plus étendues.

« La politique, dans le sens le plus vaste, le plus noble et, je crois, le seul véritable, la politique, dit Eusèbe Salverte, est la science de faire servir au bien-être du plus grand nombre des citoyens, toutes les institutions sociales, toutes les facultés morales et physiques de l'homme isolé, toute la puissance et toutes les institutions des hommes rassemblés en société.

» Pour atteindre ce but important, l'homme d'état a le droit de demander à chaque branche des connaissances humaines tout le bien qu'elle peut produire. L'une des premières dont elle ait à réclamer le secours est sans doute la médecine, cette science de l'homme physique, sans laquelle il n'est point de science complète de l'homme moral¹. »

Nous sommes loin d'attribuer à la science physiologique proprement dite la haute influence, que n'hésite point à lui attribuer Salverte, dans le livre auquel nous avons emprunté le passage que nous venons de rapporter. Disciple de Cabanis, l'auteur considère surtout l'homme comme le produit du milieu physique dans lequel il vit. La loi, la morale même, dans leurs prescriptions changeantes, devraient, à ce point de vue, subir la vicissitude des climats, et l'ironie sublime de Pascal deviendrait la formule la plus vraie de cette sorte de phy-

¹ *Des rapports de la médecine avec la politique*, pag. 1. Cette définition de la science politique porte l'empreinte du matérialisme, qui inspira surtout le livre de Salverte. On peut lui opposer celle d'un de nos moralistes les plus distingués, M. Droz, qui restitue à la morale la part légitime, qui lui appartient dans cette science de la conduite des sociétés. Voyez *Œuvres de Droz*, 2^e vol. pag. 15.

siologie sociale. En tâchant de nous affranchir de ce qu'il y a d'évidemment erroné dans cette conception, qui soumet l'homme dans ses déterminations à la fatalité des suggestions de la matière, nous nous efforcerons de bien limiter les questions dans lesquelles le législateur peut s'éclairer des lumières de la physiologie. Dans cette sphère élevée où ses connaissances spéciales appellent le médecin, des devoirs nouveaux lui sont imposés. Le physiologiste, qui dans ses études est conduit à soumettre les prescriptions de la loi ou les enseignements de la morale au contrôle des sciences physiologiques, doit, par des études psychologiques sévères, compléter les notions qu'il a puisées dans ces sciences sur la nature de l'homme: s'il manque de notions suffisantes dans la science, qui étudie spécialement l'homme dans sa nature morale, le physiologiste ne peut qu'égarer le législateur. De nombreuses et intéressantes questions se rattachent à ce sujet que nous ne faisons qu'indiquer: telles sont particulièrement celles du mariage, de la peine de mort, du régime pénitentiaire, de l'édilité sanitaire, des fluctuations de la population, de la colonisation, etc. Il n'est pas douteux que sur plus d'un de ces points, le physiologiste ne soit en mesure de fournir au législateur des enseignements précieux; mais il est bien clair aussi que, prenant cette mission du droit de la science à laquelle il a consacré ses veilles, le médecin qui se charge librement d'une pareille tâche, encourt une responsabilité réelle vis-à-vis de la société, et que des devoirs nouveaux surgissent pour lui de la position exceptionnelle, dans laquelle il s'est volontairement placé.

D'après le tableau que nous venons d'esquisser des situations aussi délicates que variées, dans lesquelles le médecin peut être appelé, soit par les exigences de sa profession, soit par la spécialité des notions qu'il possède, il est facile de juger combien sont nombreux les devoirs qui naissent pour lui d'une série de rapports aussi compliqués. C'est dans notre ouvrage même que nous préciserons chacune de ces situations, et que nous nous efforcerons de déterminer nettement les devoirs particuliers qui correspondent à chacune d'elles. Avant de descendre dans les particularités, avant de suivre le médecin d'étape en étape, si nous pouvons ainsi dire, dans son laborieux pèlerinage à travers les souffrances humaines, nous avons dû dessiner largement la route que nous avons à parcourir. La nouveauté même du sujet que nous traitons nous a semblé le commander. Il ne nous reste plus, pour terminer ces prolégomènes, qui sont moins une ébauche systématique, un plan régulier de notre travail, qu'une excursion libre dans un pays peu exploré, il ne nous reste plus, disons-nous, qu'à parler des droits que la société ne

saurait refuser au médecin en compensation des charges qu'elle lui impose ; c'est ce que nous allons faire rapidement ¹.

Si l'importance de la mission que l'individu remplit dans la société, si les études laborieuses, la science étendue, les qualités morales que cette mission suppose, sont dans l'esprit de nos institutions l'une des bases les moins contestables de l'aptitude au pouvoir politique, il est peu de membres de l'agrégation sociale, qui puissent prétendre plus légitimement que le médecin à l'exercice des droits par lesquels s'exerce ce pouvoir. Jusqu'ici cependant ces droits ne lui ont été accordés que d'une main parcimonieuse et inquiète ; ils dépassent à peine la limite de la commune. Quelque laborieuse que soit la vie de l'homme qui se consacre au soulagement des misères humaines, quelque application que réclame une science aussi difficile que la science de la vie, le médecin, dans l'état actuel de la civilisation, ne saurait demeurer étranger aux intérêts élevés de la politique. La culture de son intelligence, les vertus mêmes qu'il puise dans l'exercice de sa profession, tendent à le faire sortir de la sphère étroite de la vie individuelle, et le font aspirer à vivre de la vie du citoyen dans toute la plénitude de son activité. La loi peut faire obstacle à cette tendance, mais elle ne la supprimera pas ; elle est inhérente à la nature même de l'homme. Un mobile non moins puissant, et non moins honorable pousse le médecin dans la carrière de la vie politique : en le mettant en contact avec presque toutes les misères, sa science lui fournit sur l'origine de celles-ci des enseignements, que le législateur demanderait en vain aux hommes qui sont étrangers aux doctrines et à la pratique de cette science. Or, si dans cette étiologie des maladies variées dont le tableau se déroule chaque jour sous ses yeux, le médecin peut légitimement accuser quelquefois l'influence pernicieuse de lois insuffisantes ou radicalement vicieuses, et si c'est pour lui un devoir de signaler le vice de ces lois, ce devoir n'entraîne-t-il pas un droit corrélatif, celui de contribuer par une action plus directe à la réforme de l'abus ? Qu'on ne dise pas que de telles questions sont en dehors de la compétence du médecin ; le médecin ne peut, sans s'abdiquer au profit d'un intérêt coupable, laisser rétrécir le champ de la science. Toutes les fois que l'homme

¹ Peut-être ne trouverons-nous point ailleurs l'occasion de nous justifier d'avoir étendu le sens de l'expression *Déontologie*, jusqu'à lui faire signifier tout à la fois la science du devoir et celle du droit : c'est pourquoi nous en dirons un mot ici. C'est Bentham qui le premier employa cette expression, et dans sa pensée, elle ne signifie que la morale, ou la science du devoir. En réfléchissant sur valeur de ce mot, *δῆλον*, de *δεῖ*, *il faut, il est nécessaire*, il nous a semblé qu'il pouvait signifier également le devoir et le droit, et que nous pouvions d'autant mieux l'employer dans ce sens, que par là se trouvait exprimée en même temps la corrélation, qui existe entre l'un et l'autre.

souffre, et que le médecin peut remonter à la cause de ces souffrances, si haut que soit placée cette cause, il doit la signaler; celui qui s'en absten-drait trahirait un devoir et deviendrait complice de l'abus qu'il aurait la lâcheté de dissimuler.

Il y a ici, il est vrai, une erreur dangereuse à éviter, c'est celle dans laquelle tant d'utopistes, tant d'imprudents réformateurs sont tombés, et que les médecins eux-mêmes, sans prétendre en général à réformer le monde, n'évitent pas toujours; cette erreur consiste à ne chercher jamais dans l'individu lui-même la cause de ses maux, et à en rendre la société constamment responsable. Mais une telle erreur ne peut rester longtemps dans l'esprit du médecin, l'expérience lui apprend bien vite la part très grande qui doit souvent être faite à l'individu dans les misères qui viennent l'assaillir.

Les motifs qui font desirer aux médecins de participer avec d'autres classes de citoyens à la jouissance des droits politiques, n'ont donc rien que d'honorable pour eux, et leurs prétentions sur ce point ne sauraient porter ombrage aux amis de l'ordre et d'une liberté sagement progressive.

En traitant cette question dans la *Déontologie médicale*, nous n'oublierons pas que c'est aux médecins que nous nous adressons : en leur parlant de leurs droits, nous leur rappellerons que le moyen le plus sûr d'obtenir ceux qu'ils revendiquent, c'est de se pénétrer fortement des sentiments de la dignité de leur profession et d'en remplir rigoureusement tous les devoirs. « C'est par le sentiment du devoir, a dit de Gerando, que l'homme acquiert le juste sentiment de ses droits ¹. » Nous ajouterons que la jouissance de ces droits, en grandissant l'homme à ses propres yeux, ravive par une réaction salutaire le sentiment du devoir lui-même. En nous faisant ici l'organe d'un vœu que les médecins ont souvent exprimé, nous ne sommes point sous le charme de doctrines politiques, dont les fiévreuses manifestations ont été plus d'une fois à bon droit suspectées, nous sommes guidé par le desir de servir un intérêt d'un autre ordre, celui de la dignité de l'art.

Si, tous les jours parmi nous, des voix généreuses s'élèvent en vain, pour flétrir les médecins qui ne craignent pas de convertir la plus noble des sciences en un instrument de pur mercantilisme, nous ne prétendons pas davantage que la concession de droits politiques, que nous revendiquons pour le corps dont nous faisons partie, soit un remède plus sûr pour guérir cette plaie honteuse dont nous gémissons tous. Nous sommes convaincu cependant qu'une fois en possession de ces droits, le jeune médecin surtout qui peut glisser à

¹ *Du perfectionnement moral, ou de l'éducation de soi-même*, 1^{er} vol. pag. 190.

l'entrée de la carrière, prendra confiance en lui-même, saura préparer son avenir dans les veilles d'une féconde obscurité, et ne voudra point déchoir du rang dans lequel la société l'aura placé, en suivant la ligne oblique du savoir-faire, qui finit toujours par conduire au charlatanisme. La société n'est pas moins intéressée que le médecin lui-même à faire cesser ce trafic honteux de la vie des hommes. La moralité publique même peut finir par recevoir une atteinte funeste de ce commerce de mensonges, dont le cynisme déjoue chaque jour toutes les prévisions de la loi humaine. Plus vous élèverez le véritable médecin au dessus de ces hommes qui ne vivent que de dol et de tromperie, plus vous prémunirez celui-ci contre les tentations de la faim, qui peut lui conseiller le mal, et plus en même temps vous mettrez la société à l'abri des pièges que le charlatanisme dresse à sa crédulité. Nous le disons avec conviction, élevez le médecin le plus que vous pourrez, élevez-le à ses propres yeux, élevez-le aux yeux de ses concitoyens, car sa mission est sainte, car elle suppose le plus absolu dévouement; car il faut qu'il ait une haute idée de l'humanité pour comprendre ce que vaut la vie de l'homme.

Une des questions les plus importantes, qui devra appeler notre attention dans cette partie de la Déontologie, c'est la question de la réorganisation de la médecine. Justement jaloux d'assurer à la profession du médecin, la dignité dont elle a besoin pour rendre à la société les services nombreux que celle-ci est en droit d'en attendre, le gouvernement a consulté l'Académie royale de médecine, les facultés elles-mêmes, pour obtenir les renseignements qui doivent le guider dans cette œuvre de pacifique réformation. Cette préoccupation d'un intérêt dont l'importance jusque là n'avait point été comprise¹, honore les hommes nouveaux qui gouvernent la France. Les médecins n'ont point manqué de répondre à cet appel. Des intérêts plus immédiats ont pu forcer nos assemblées législatives à ajourner une réforme dont l'utilité est généralement appréciée, mais la question est posée, et une telle question veut une solution. Nous éclairant ici des travaux que l'honorable initiative du gouvernement a provoqués sur cette matière, nous nous efforcerons de soumettre ces travaux à une critique sévère, et mettrons tous nos soins à en faire sortir les idées, qui nous sembleront aller au but qu'une telle réforme doit surtout se proposer.

Pour faire pressentir dès maintenant notre pensée sur cette question, dont à bon droit tous les médecins se préoccupent aujourd'hui, nous dirons tout d'abord que dans notre opinion, le point essentiel

¹ Nous devons dire cependant que sous le ministère Martignac, en 1828, il a été pendant quelque temps question de réorganiser la médecine.

dans la réforme de la médecine, c'est la réforme du médecin. Que celui-ci se pénètre bien de la gravité de la fonction qu'il remplit dans la société; qu'il se prépare au saint patronage de la souffrance que cette fonction lui confère, par des études sérieuses et par la pratique des vertus; qu'après ce double noviciat, qui répond à deux nécessités également impérieuses de la noble profession à laquelle il est appelé, il apporte dans l'exercice de celle-ci les connaissances étendues, la charité, le dévouement, qu'il a appris à l'école austère de la science qui comprend son but; en un mot, que le médecin soit au niveau de sa fonction vraiment sociale par l'intelligence et par le cœur, et la part du législateur dans cette réforme, dans cette réorganisation de la médecine si impatientement attendue, se trouvera singulièrement réduite. Beaucoup, nous n'en doutons pas, trouveront cette remarque pour le moins un peu naïve, et nous enverront en Icarie ou en Utopie achever notre rêve. Qu'ils nous permettent cependant, avant de partir, de leur soumettre une courte réflexion.

S'en prendre constamment aux institutions, pour expliquer et pour justifier en même temps tous les abus, qui chaque jour se commettent dans les fonctions diverses confiées aux membres de l'agrégation sociale, c'est méconnaître l'esprit du principe, qui est comme la vie des sociétés modernes, et les distingue si profondément des sociétés antiques. Là, l'état absorbait toutes les activités individuelles et les ployait violemment dans le sens de l'ordre et de l'unité, tels qu'ils étaient abstractivement compris: dans un tel état de choses, la spontanéité disparaît, s'éteint dans une sorte de cristallisation des forces vives de l'humanité. Ici au contraire une immense liberté est laissée au développement de l'activité individuelle, et l'état ne doit intervenir et n'intervient pour limiter ce développement, que lorsqu'il envahit les droits des individus eux-mêmes ou qu'il devient un obstacle à ce que la société atteigne le but qu'elle poursuit. Le dynamisme social, dans quelque sphère qu'on l'étudie, n'est que ce principe en action. Lors donc que les médecins, avec l'esprit éminemment progressif qui les distingue, en sont venus, dans leurs plans de réorganisation médicale, à proposer presque le rétablissement des corporations, des jurandes et des maîtrises, ou au moins à demander la réhabilitation du principe de ces constitutions, ce n'a pu être de leur part qu'une pure distraction.

Est-ce à dire cependant que le gouvernement en France ne puisse atteindre, par quelques institutions nouvelles ou le remaniement des institutions anciennes, quelques uns des abus qui se commettent chaque jour contre la société sous le manteau de la science? Nous ne le pensons pas, bien que nous soyons convaincu que les hommes qui tenteront d'arriver à cette réforme par cette voie, doivent y ren-

contrer de grandes difficultés. Nous méditerons avec une religieuse attention les principaux travaux qui ont été exécutés déjà pour éclairer le pouvoir, et tâcherons de déterminer ce qu'on peut faire d'utile dans cette direction. Mais, nous le répèterons en finissant, à quelque combinaisons qu'on s'arrête, quelques modifications qu'on apporte dans les institutions relatives à l'exercice de la médecine actuellement existantes, il y a une multitude d'abus possibles qu'aucune loi ne saurait atteindre. L'esprit même de nos institutions politiques, l'incompétence du législateur, par un fatal accord, les couvrent d'une égide inviolable. C'est cette vue, dont la justesse nous semble défier toute objection sérieuse, qui nous a surtout engagé à publier le présent livre. Dans l'impuissance, où se trouve la société de se défendre contre les dangers passibles d'une science et d'un art aussi nécessaires que la médecine, c'est à celui-là même qui pratique l'une et l'autre qu'il faut s'adresser pour obtenir la réforme d'abus, qui échappent forcément à tout moyen extérieur de répression. Dans cette position exceptionnelle où le médecin se trouve placé, c'est à lui, à lui surtout qu'il appartient de faire sa loi, et cette loi n'est autre que le sentiment du devoir, s'appuyant sur les prescriptions austères de la morale. Voilà la vraie, l'essentielle réforme de la médecine; c'est là qu'elle doit chercher le principe recteur qui lui manque. Si la médecine, et nous ne la considérons ici que comme fonction sociale, ne s'empresse de se retremper à cette source de toute vie spirituelle, elle périra, c'est-à-dire qu'elle perdra toute dignité, toute considération, et finira par n'être plus que la science de l'exploitation de la crainte de la mort.

Quelques questions secondaires se rattachent aux deux questions fondamentales, sur lesquelles nous venons de jeter un coup d'œil rapide. Nous ne ferons qu'indiquer ici les principales. L'une est relative à l'impôt de la patente, l'autre à la responsabilité médicale. Pour ce qui est de l'impôt de la patente, les médecins sont à peu près unanimes pour en demander la suppression : oser émettre sur ce point une opinion contraire au sentiment général, c'est risquer beaucoup, malgré le respect profond que l'on a parmi nous pour l'indépendance de la pensée. Quant à nous, nous nous placerons sous la protection de ce sentiment, pour dire à cet égard ce qui nous paraît être la vérité. Pour arriver à résoudre cette question dans le sens de l'intérêt réel de la profession médicale, il faut la rattacher à celle des droits politiques eux-mêmes, que les médecins ne revendiquent pas avec moins de constance que l'exemption dont il s'agit. Le jour où la réforme électorale, dans des limites qui concilient à la fois les intérêts de l'ordre et de la justice, sera obtenue, l'avantage de la suppression d'un impôt qui fait déchoir la médecine du rang des professions libé-

rales pour l'assimiler aux professions purement mercantiles, ne fera question pour personne parmi nous. Jusque là nous soutiendrons avec MM. Royer-Collard, Adelon, etc., mais tout en maintenant le principe de la légitimité de l'affranchissement de cet impôt pour la profession médicale, jusque là, disons-nous, nous soutiendrons que, demander cet affranchissement, c'est méconnaître nos intérêts réels, c'est montrer qu'on n'a pas saisi l'importance des droits politiques, dont un bon nombre d'entre nous ne jouissent qu'à la faveur de cet impôt lui-même. Pour les médecins, la question de la patente est une question de dignité, mais cette dignité se trouve bien autrement impliquée dans la question relative à la jouissance des droits politiques. On n'a pas assez remarqué que si cet impôt, à propos duquel les médecins les plus pacifiques menaceraient presque de se retirer sur le mont Aventin, abaisse la médecine au niveau des professions les plus vulgaires, il les sauve en même temps d'une infériorité politique, dont l'homme qui a le sentiment de ce qu'il vaut doit se sentir bien plus profondément blessé.

Voilà, suivant nous, le sens dans lequel la question de la patente doit être comprise; cette question ne doit pas être séparée de celle qui se lie à l'extension des droits politiques. La première de ces questions est inopportune, tant que la seconde n'aura pas été définitivement résolue, qu'elle aura été éludée par des moyens dilatoires dont un pays tel que la France ne peut se contenter toujours. Pour nous résumer en deux mots sur ce point, nous dirons aux médecins: Les droits politiques ne sauraient vous être longtemps déniés, parce que la justice, l'intérêt de la société même se réunissent pour plaider en votre faveur dans cette question. Mais ne rétrécissez point celle-ci aux proportions d'un débat de contrôle; montrez que vous comprenez l'importance de ces droits: ne les marchandez pas¹.

Enfin, la responsabilité médicale est une question, qui devra également être étudiée avec quelque attention dans la Déontologie. Déjà, d'après ce qui précède, il est facile de présumer à quelle solution nous nous arrêterons sur cette question envisagée d'une manière générale. Tous les actes du médecin (dans les limites de son ministère, bien entendu) échappent à l'appréciation de la loi aussi nécessairement que l'opération de l'esprit qui les commande. En dehors de ce principe, on tombe dans l'arbitraire, et l'on immobilise la science et

¹ Depuis que ces lignes ont été écrites, la profession médicale a été déchargée de l'impôt de la patente; nous n'osons le regretter en face des applaudissements avec lesquels la nouvelle loi a été accueillie: nous maintenons cependant ce que nous venons de dire, et sommes convaincu qu'un bon nombre de médecins finiront par se rallier à notre opinion. Voyez d'ailleurs liv. 4. chapit. III.

l'art dans un cercle que ni l'une ni l'autre n'oseront franchir. En réclamant en faveur du médecin cette absolue indépendance dans la culture et les applications de la science, nous ne prétendons pas à le placer en dehors du droit commun; c'est ce droit, au contraire, que nous invoquerons en sa faveur, quand nous démontrerons que les actes qui se rapportent à son ministère dépassent la compétence du législateur. « Le jugement d'imputabilité, dit Burlamaqui, aussi bien que celui de conscience, se fait en appliquant la loi à l'action dont il s'agit, en comparant l'une avec l'autre pour prononcer sur le mérite du fait, et faire ressentir en conséquence à celui qui en est l'auteur, le bien ou le mal, la peine ou la récompense que la loi y a attachée. Tout cela suppose nécessairement une connaissance exacte de la loi et de son véritable sens, aussi bien que du fait en question et de ses circonstances qui peuvent avoir quelque rapport à la disposition de la loi. Le défaut de ces connaissances ne pourrait que rendre l'application fautive et le jugement vicieux¹. » Tout fait médical, quelque simple qu'il paraisse, se lie à des doctrines, à des traditions scientifiques qui sont les circonstances dont parle l'illustre professeur de Genève, et qui sont aussi complètement ignorées du juge que du législateur. Dans de telles conditions un jugement d'imputation est-il possible? Peut-on asseoir un tel jugement sur des bases si incertaines, et peut-on dire que les hommes qu'atteint ce jugement soient placés dans le droit commun? Nul esprit juste ne saurait le penser. Mais nous n'en dirons pas davantage sur ce point, nous y reviendrons lorsque l'ordre de cet ouvrage appellera cette question.

On le voit, d'après l'esquisse que nous venons de tracer, le sujet que nous n'avons pas craint d'aborder intéresse tout à la fois les médecins et la société, sur laquelle ils exercent une influence non suffisamment appréciée. Si les premiers ont à se défendre contre les mille dangers dont est semée la route difficile qu'ils parcourent, la seconde peut ressentir de diverses manières les effets des erreurs dans lesquelles ceux-ci peuvent se laisser entraîner. Par la physiologie, par l'hygiène, par la médecine légale, par la pathologie, la médecine touche de près ou de loin à un grand nombre de questions qui paraissent d'abord lui être étrangères. Nous nous efforcerons de saisir ces rapports, et de déterminer les règles qui doivent guider cette science dans la poursuite du but élevé qu'elle se propose d'atteindre, en marchant dans cette direction. Mais la médecine n'est point une science de pure spéculation: Si elle peut, par ses enseignements spéciaux, féconder, éclairer les sciences nombreuses aux-

¹ *Principes du Droit naturel*, 2^e part. chap. x.

quelles elle confine dans le domaine étendu de l'intelligence, elle est avant tout une science d'application immédiate, une pratique qui a pour objet la chose la plus sainte de la terre, l'apaisement des souffrances de l'homme. Une telle mission impose à celui qui l'exerce les devoirs les plus variés et les plus rigoureux. Une science étendue est sans doute, nous ne saurions le répéter trop souvent, le premier, le plus essentiel de ces devoirs, mais cette science manquera souvent son but, si elle ne s'appuie sur des qualités morales qui en surveillent, qui en fécondent les applications. En apportant dans les actes de son ministère les vertus qui en sont l'ornement si naturel, non seulement le médecin assurera l'efficacité même de son art, mais en même temps il éveillera autour de lui le sentiment du bien en excitant une généreuse émulation. La vertu comme le vice a sa contagion, et il semble que c'est surtout alors qu'il souffre, que le cœur de l'homme est le plus apte à être touché de cette heureuse influence.

C'est ce mystérieux empire de la souffrance sur l'âme humaine, qui assure au médecin une influence moralisatrice puissante. Combien chaque jour ne rencontre-t-on pas de malheureux dont la misère, la maladie ont rompu successivement tous les rapports avec la société ? Il n'y a que deux hommes qu'ils aient le droit d'appeler dans leur infortune, le prêtre et le médecin. Malheureusement la plupart d'entr'eux ont été violemment détournés de la voie qui conduit au premier ; le second seul arrive toujours au chevet de ces pauvres solitaires, parce qu'il apporte une espérance à laquelle ils croient encore, parce que le dernier sentiment qui meure dans le cœur de l'homme, c'est l'amour de la vie. Quelque grave que soit la mission qui s'ouvre ici devant le médecin, il ne peut refuser de l'accepter. Il faut qu'il obéisse à l'impulsion de la conscience : « C'est un ami qu'il faut donner au malheureux pour donner un médecin au malheur¹. » Lors même que les hommes auxquels il porte les secours de son art ne sont point placés dans la position malheureuse que nous venons de supposer, la confiance que le médecin ne manque presque jamais d'acquiescer auprès l'esprit des malades, ouvre naturellement leur âme aux paroles d'espérance, d'encouragement, d'amour, de pardon, de vertu, qu'il peut dans quelques circonstances laisser échapper. Partout, en un mot, où son art l'appelle, le médecin peut exercer un apostolat moral, dont l'action lente mais continue doit produire une influence puissante sur la société.

En suivant le médecin dans les rapports nombreux qu'il entretient avec les hommes au milieu desquels il vit, la mission qu'il est appelé à remplir a pris à nos yeux l'importance d'un véritable sacerdoce.

¹ De Gerando, op. cit. 2. vol. pag. 394

Plus cette mission nous a paru élevée, plus il nous a semblé nécessaire que les devoirs variés qu'elle impose fussent rigoureusement déterminés. C'était là une étude qui présentait bien des écueils : à mesure que nous sommes entré plus avant dans les recherches commandées par cette étude, nous avons vu les difficultés se multiplier sous nos pas, et plus d'une fois nous avons été tenté de renoncer à une entreprise aussi scabreuse. Toutefois la conviction de l'utilité d'une telle œuvre, alors même qu'elle ne serait qu'ébauchée, qu'elle n'accuserait dans l'artiste inhabile qu'une intention honnête, nous a soutenu et nous a permis de parcourir au moins une grande partie du cercle, dans lequel notre sujet se trouve circonscrit. Fort des motifs qui nous l'ont fait entreprendre, et que tous les médecins honnêtes approuveront, nous livrons cet ouvrage avec confiance au public médical. La critique pourra y trouver beaucoup à reprendre, nous lui demandons seulement un peu d'indulgence en faveur du sentiment qui nous l'a inspiré.

DÉONTOLOGIE MÉDICALE.

LIVRE PREMIER.

DES DEVOIRS DES MÉDECINS ENVERS EUX-MÊMES, ET ENVERS LA SCIENCE.

CHAPITRE PREMIER.

Des mobiles qui doivent diriger le médecin dans la culture et la pratique de la science.

Quelle que soit la profession que l'homme exerce dans la société, en tant qu'être moral, il doit, en se livrant aux travaux variés que cette profession commande, se proposer un double but, celui de contribuer, dans les limites de son pouvoir, au bien être de la société au milieu de laquelle il vit, et de s'assurer à lui-même une part du bien être auquel il a concouru. Suivant que l'un ou l'autre de ces intérêts prédomine dans les diverses professions proposées à l'activité individuelle, celles-ci sont plus ou moins honorées, et placent les hommes qui les exercent à un rang plus ou moins élevé dans la hiérarchie sociale.

Condamner au nom de la morale le premier de ces intérêts, comme un mobile indigne de la conscience de l'homme, ce serait réduire la science de la vie à une abstraction dépourvue de toute influence sur la direction des déterminations humaines. Si l'intérêt commun est le but de toute association libre, l'homme en se soumettant à cette condition, en enchaînant au profit de tous son individualité, ne saurait renoncer au droit d'appliquer à la satisfaction légitime de son intérêt

privé les fruits de sa propre activité. Les besoins physiques, le soin de la famille, qui tombe tout à la charge de l'individu, et que l'état ne saurait absorber sans porter une atteinte funeste à la constitution morale de l'homme, échapperont constamment aux prescriptions d'une morale qui ne pose qu'un but à l'activité humaine, le bien général, et n'admet qu'un principe d'action, l'idée abstraite du devoir.

C'est cet intérêt surtout, qui guide la plupart des hommes dans le choix des professions, dont se compose le mécanisme social; et dans les professions subalternes, qui appellent l'emploi des forces physiques, beaucoup plus que celles de l'intelligence, cet intérêt est le seul mobile, qui pousse l'homme à concourir à l'œuvre commune, par le déploiement libre de ses facultés. Dans ces conditions mêmes cependant les soins de la famille développent dans le cœur un ordre de sentiments, qui l'arrachent à l'empire de l'égoïsme des intérêts purement personnels, et entretiennent dans une vitalité précieuse le germe d'un sentiment plus généreux que la main de Dieu a placé dans la conscience humaine. Quand quelques novateurs modernes, s'inspirant d'une conception malheureuse d'un des plus beaux génies de l'antiquité, proposent d'affranchir l'homme du joug pesant de la famille, pour qu'il puisse se donner tout à la patrie et à l'humanité, une foule d'objections se présentent d'elles-mêmes pour combattre une doctrine qui a déjà fanatisé tant d'imaginations rêveuses. Mais il en est une surtout qui sape dans une de ses bases les plus solides en apparence, cette doctrine funeste. Que des hommes, dont l'intelligence a été laborieusement cultivée, dont la conscience s'est formée à l'amour du bien, à la pratique du désintéressement sous la discipline d'une morale sévère, puissent se passer de l'influence moralisatrice de la famille, nous le concevons; leur vertu s'alimente à une source plus élevée que celle d'ou dérivent l'instinct et le sentiment. Mais il n'en est plus de même, lorsque nous descendons dans les classes inférieures de la société, où se

pressent les hommes condamnés à un travail purement manuel pour s'assurer les nécessités de la vie. Là, lorsque la foi religieuse ne lutte pas incessamment au fond du cœur contre les sollicitations impérieuses de l'égoïsme, l'amour des enfants est la seule distraction d'une personnalité abîmée dans la préoccupation exclusive de son intérêt, et le seul véhicule par lequel l'idée du devoir, l'idée du sacrifice, puisse arriver à ces âmes solitaires. Loin donc qu'il faille, dans l'intérêt du progrès social, affranchir l'homme du soin, des soucis de la famille, il faut bien plutôt cultiver, développer, féconder l'influence éminemment moralisatrice qui découle de là, comme d'une source toujours entretenue par le mouvement naturel de la vie, et qui seule dans les conditions inférieures de la société, arrache l'homme au culte égoïste de la personnalité. La vie de famille qui, par la force des choses, fut pour l'humanité le facile apprentissage de la vie sociale est encore aujourd'hui un utile noviciat au dévouement commandé par toutes les exigences d'une société, dans laquelle tant d'intérêts se croisent et se compliquent.

Mais si dans l'exercice des nombreuses professions subalternes, auxquelles donne lieu le jeu du mécanisme social, l'homme s'affranchit à peu près complètement de la préoccupation de l'intérêt commun, et se propose surtout pour but d'assurer par ses travaux son bien être et celui de sa famille; si même dans des fonctions d'une ordre plus élevé, et qui touchent à des intérêts plus graves de la société, l'homme, par cela seul qu'il est homme, avant d'être citoyen, peut encore légitimement se proposer le même but, un devoir impérieux vient ici limiter ce droit et imposer à l'homme placé plus haut dans la hiérarchie des intelligences, des obligations plus étendues, et qui se mesurent sur le pouvoir qu'il a de contribuer au bonheur de ses semblables.

Les professions dites libérales, parce qu'elles ne peuvent

être exercées que par des hommes libres, ne sont plus aujourd'hui un signe de noblesse, ou d'émancipation : la liberté est devenue, grâce aux progrès des institutions, le patrimoine inviolable de tous. Ces professions ne fondent qu'un privilège en faveur des hommes, qui s'y sont activement préparés par la culture de leur intelligence, c'est celui d'un plus grand dévouement à l'intérêt commun. C'est par là seulement, depuis que le principe d'égalité a fait explosion au sein des sociétés modernes, pour les transformer, qu'elles peuvent justifier et maintenir la distinction, dont elles sont l'objet. Les aptitudes spéciales, la supériorité d'intelligence, la délicatesse des sentiments que les professions libérales supposent, dans les hommes qui les ont librement choisies, ou auxquels elles ont été dévolues par les dépositaires de l'autorité, toutes ces qualités ne justifient une distinction au point de vue de la morale sociale, qu'à la condition qu'elles s'allient à une vertu, le dévouement : lorsqu'elles ont contracté cette noble alliance dans un cœur généreux, c'est alors seulement, qu'elles constituent dans l'homme une supériorité réelle, et digne en même temps d'une distinction réfléchie.

On se plaint chaque jour, et parmi les hommes voués aux professions libérales, ce sont surtout les médecins qui font entendre ces plaintes, on se plaint chaque jour, disons-nous, de voir ces professions baisser de plus plus dans l'estime, la considération des peuples, et déchoir du rang auquel semble les appeler l'incontestable supériorité de ceux qui les exercent. La raison de cette déchéance, qui n'est que trop réelle, est bien simple ; c'est que parmi les hommes qui suivent ces carrières honorables, il en est peu qui soient mus par le principe d'action, que seul la société doit honorer, l'idée du devoir, le dévouement à l'intérêt commun. L'intérêt personnel, voilà le mobile auquel la plupart d'entr'eux obéissent ; et l'on s'étonnerait que, sous un tel régime moral, les professions les plus vénérées aient perdu cette

auréole de dignité, qui était comme l'expression des vertus que les hommes apportaient dans l'auguste mission qu'elles confèrent ! Il n'y a là nulle merveille ; la merveille serait plutôt qu'il en fût autrement. Si, méconnaissant les obligations sacrées, qui naissent pour eux de la supériorité d'intelligence qu'ils ont acquise, ou que la main de Dieu a écrite sur leurs fronts privilégiés, les hommes qui suivent ces carrières ne se proposent qu'un but, la fortune ; que leur doit dès lors la société ? à eux, rien ; mais elle se doit une chose à elle-même, c'est de se sauvegarder, si cela lui est possible, des dangers qui peuvent surgir pour elle, de cette déviation des plus belles facultés de l'âme, et de prévenir par des mesures sévères, les abus nombreux dans lesquels doivent presque nécessairement tomber des hommes, qui n'obéissent qu'aux inspirations de ce honteux égoïsme.

Parmi les hommes qui suivent aujourd'hui la carrière des professions libérales, il en est sans doute encore un bon nombre qui comprennent leurs obligations envers la société, et qui les remplissent ; qui comprennent que la loi morale, en leur commandant de donner pour principal mobile à leurs actions l'intérêt commun, les conduit à la véritable dignité qui doit toujours commencer par l'estime de soi. Mais l'éclat qui devrait rejaillir de la vertu de ces hommes de bien sur le corps auquel ils appartiennent, se perd dans la honte de ceux qui trafiquent de la science et de la supériorité de leur position au profit de leur égoïsme, comme s'il y avait une solidarité plus grande entre les vices des hommes qu'entre leurs vertus.

Dans toutes les carrières professionnelles, qui supposent dans les hommes qui les ont embrassées un haut degré de développement de l'intelligence¹, la seule règle de con-

¹ Quand nous parlons de la supériorité d'intelligence des médecins, nous n'entendons pas dire que tous les médecins soient des génies incompris ; nous n'entendons parler que de leur supériorité relative, et admettons ce que J.-J. Rous-

duite qui soit à la hauteur de l'homme, c'est l'idée abstraite du devoir, idée dont le dévouement à l'intérêt commun est la pratique logique. Mais l'homme d'intelligence ne vit pas plus d'ambrosie que l'artisan : les besoins physiques de la vie semblent même s'accroître en raison du développement intellectuel : comment la loi morale sévère, que nous prétendons surtout devoir commander les actes de l'homme, se concilie-t-elle avec la satisfaction légitime de ces besoins ? Par cette autre loi, dont le mouvement des choses humaines nous montre chaque jour la réalité, la coïncidence presque constante de l'intérêt général et de l'intérêt privé. Alors même que par l'injustice des hommes, ou par un enchaînement de circonstances fatales, celui qui se serait dévoué pour la société, se verrait privé de la position à laquelle ses services lui donnent droit de prétendre, ne trouverait-il pas quelque compensation aux difficultés de la position que sa vertu lui aurait faite, dans les joies intimes de la conscience que nous ne recherchons plus, parce que nous en avons perdu le goût ? Dans la noble inscription que Fabrice d'Aquapendente avait placée sur la porte de son cabinet : *Lucri neglecti lucrum*, il y avait aussi la part du sentiment du bien qu'il avait fait.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs à cet égard, qu'on s'interdise ou qu'on se permette cette délicate sensualité morale, quand l'intelligence est arrivée au degré de développement, où la loi du devoir peut être conçue avec sa stricte autorité, elle s'impose à l'homme comme une obligation dont rien ne saurait l'affranchir ; et l'intérêt privé ne doit demander la satisfaction légitime de ses exigences que comme le bénéfice de la loi, que nous avons indiquée plus haut. L'eudémonisme ne saurait dépasser ces limites, sans tomber dans le culte grossier de la personnalité.

seau, qui, comme on sait, ne les gâtait pas, disait d'eux : « Si je faisais une nouvelle édition de mes ouvrages, j'adoucirais ce que j'ai écrit sur les médecins, il n'y a pas d'état qui demande autant d'études que le leur : par tous pays, ce sont les hommes les plus véritablement savants. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces généralités : notre but ne saurait être de discuter la valeur philosophique des divers mobiles qui peuvent diriger l'homme dans la vie. Il s'agit seulement pour nous, dans le cas particulier auquel nous restreignons notre étude, de déterminer, les obligations du médecin étant posées, quels sont ceux de ces mobiles auxquels il doit obéir, pour qu'il puisse plus sûrement remplir ses obligations. Or, le principe directeur, la règle supérieure de conduite du médecin dans la pratique de la science, doit être surtout le sentiment du devoir.

Si l'on pouvait en effet admettre des degrés dans l'empire, avec lequel une loi morale impose ses prescriptions à la conscience humaine, la médecine se distinguerait sans doute entre toutes les professions libérales, comme celle où l'abnégation personnelle, où le dévouement à l'intérêt général semblent le plus impérieusement commandés. C'est surtout dans la pratique d'une telle science que l'homme doit se dégager de toutes les préoccupations de la personnalité, et placer sa conduite sous la direction des principes les plus élevés. Tous les intérêts qui se rattachent à la vie, intérêts moraux, intérêts matériels, l'homme que la maladie vient à frapper, met toute la fortune de sa destinée entre les mains du médecin, qu'il a choisi pour lui confier le soin du rétablissement de sa santé. Au médecin qui a compris la gravité d'une telle mission, peut-il jamais être permis de mêler la considération de son intérêt personnel à des intérêts d'un ordre si élevé ? Alors même que la maladie n'entraîne pas des conséquences aussi graves, alors même qu'elle ne met pas la vie en péril, n'est-elle pas toujours pour l'homme une épreuve douloureuse, dont le spectacle doit refouler dans les régions basses du cœur tout mouvement intéressé ?

Soit que nous suivions le médecin dans les situations délicates où l'exercice de sa profession peut le placer, soit que,

faisant abstraction de sa propre dignité, nous ne le considérons que comme l'instrument d'une science répondant à un des besoins les plus impérieux de l'humanité, le sentiment du devoir est le seul mobile qui puisse toujours le guider sûrement, dans la route difficile qui s'ouvre devant lui. Admis dans l'intérieur des familles, dépositaire de secrets qui lui sont volontairement confiés, ou que les indiscretions de la maladie lui révèlent; habitué à lire dans le cœur de l'homme qui, pour lui, est devenu, au moral comme au physique, presque diaphane, le médecin voit à nu la vie intime de la société: il peut, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, compromettre les intérêts les plus graves, lorsqu'une haute vertu ne le défend pas contre les mauvais conseils de l'égoïsme. La reconnaissance, en échange d'une confiance qui l'élève dans sa propre estime, l'honneur, qui doit sceller dans sa conscience le secret qui lui a été confié, ou qui s'est indiscrètement trahi, l'intérêt de son avenir, qui commande souvent au médecin, dans le même sens que la loi morale, protégeraient mal de si graves intérêts contre les passions et les sophismes de la personnalité.

Bien qu'il soit loin d'être rare pour le médecin de se trouver dans les situations délicates, que nous venons de supposer, ce ne sont pourtant là que des accidents dans sa vie professionnelle, et que les relations sociales font naître plus ou moins souvent pour la plupart des hommes. Mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de ses obligations professionnelles proprement dites: ici le médecin cesse de s'appartenir, si nous pouvons ainsi parler, il est essentiellement la chose de la société, il est en même temps le Dieu et l'esclave de tout individu qui souffre. Cette dualité n'est pas une simple métaphore sous notre plume à la fois enthousiaste et prévenue, elle représente si bien la réalité, que les devoirs du médecin vis-à-vis de la société lui sont en quelque sorte commandés à ce double titre. L'homme, que la maladie tient enchaîné sur un lit de douleur, qu'elle

arrache aux plaisirs ou aux devoirs d'une mission sérieuse, n'admet point que la science ait des limites ; il demande la santé et la vie comme un droit qui ne saurait lui être contesté, et le médecin, qu'il a appelé dans sa détresse, doit conjurer le péril qui menace l'une et l'autre. Ce dieu des mauvais jours deviendra bientôt, il est vrai, un simple mortel ; l'ingratitude ne tardera point à renverser le piédestal sur lequel la crainte le plaça ; en attendant il faut qu'il fasse son œuvre, et quand il l'aura faite, il faudra, qu'en dieu détrôné, il supporte noblement l'injustice des hommes. Le médecin, au reste, sait à quoi s'en tenir sur cette apothéose que lui décernent des malades tremblant sous l'impression des terreurs fébriles de la mort ; jugeant philosophiquement ces hallucinations de l'amour de la vie, appréciant plus froidement le pouvoir de la science qu'il étudie, et qu'il doit réaliser par l'art, plus il sent que l'une et l'autre ont des limites, plus il doit s'efforcer d'atteindre au moins celles-ci dans la réalisation de son œuvre. Un travail opiniâtre, un travail sans merci est nécessaire pour arriver à un tel but. La pratique médicale, à moins de dégénérer en un empirisme pur, n'est pas la simple application de quelques corollaires de la science, elle est la science tout entière, elle est la science en action. Aussi quand, après le rude noviciat, qui doit le préparer à la mission que celle-ci lui impose, quand après avoir dépensé les plus belles années de sa vie dans une étude, qui n'a que la sombre poésie des hôpitaux et de l'amphithéâtre, pour répondre à toutes les aspirations d'une âme qui ne s'est point encore posée dans la vie ; quand, après cette scabreuse initiation, disons-nous, le médecin vient à aborder le terrain de la pratique, les mêmes études recommencent dans des conditions différentes, et compliquées de la servitude d'une profession qui met ceux qui l'exercent à la merci de tous.

La maladie la plus légère demande la plus sérieuse attention, l'application de toutes les forces de l'intelligence ;

car elle peut dégénérer en une affection qui compromette immédiatement l'existence. Outre qu'une science, qui se propose la solution des problèmes les plus étendus et les plus compliqués, doit, comme toutes les autres sciences, avoir encore un certain nombre d'inconnues à dégager, la marche même de la civilisation, les progrès des institutions, la répression de certains penchants, l'excitation de quelques autres, sous l'influence des idées qui éclosent ou meurent dans le monde, font varier incessamment la constitution de l'atmosphère physique et morale dans laquelle l'homme est appelé à vivre. Ne sont-ce point là autant de circonstances qui, en même temps qu'elles expliquent la mobilité de la science sur quelques points de doctrine, imposent au médecin l'obligation d'une étude continue, d'une méditation de tous les instants, s'il veut suivre dans toutes les vicissitudes de sa condition l'homme dont il a la mission de diriger la santé? Quelque impérieux que soit l'instinct qui attache l'homme à la vie, et quelque vigilance qu'il apporte à se soustraire à l'action des causes qui peuvent en troubler l'harmonie, la charité prévoyante du médecin n'en doit pas moins, dans un grand nombre de cas, devancer la prudente sollicitude de l'instinct de conservation. Ici l'hygiéniste doit, autant qu'il est en lui, rendre inutile l'intervention du médecin. Combien souvent, en pareils cas, celui-ci ne doit-il pas lutter contre lui-même dans l'esprit des hommes pleins de préjugés lucratifs? et nous devons nous hâter de le dire : il n'y a pas un seul médecin qui hésite, en pareille circonstance, à faire taire son intérêt privé, et qui ne se préoccupe exclusivement de l'intérêt de l'homme qui a mis en lui sa confiance. « Plût à Dieu, dit le bon Plutarque, qu'il nous fût possible, quand nous allons dormir ou nous reposer, de prêter à d'autres notre vue, notre ouïe, je dis plus, notre prudence et notre courage ¹. » Tous les méde-

¹ *Œuv. moral. sympos.* 3^e vol., pag. 384, édit. de Didier.

cins, dans mille circonstances de leur vie, ont éprouvé ce regret, expression admirable d'une sincère philanthropie. Cela est si simple que nous n'eussions pas dû faire cette remarque peut-être; mais la société, qui ne nous gêne pas, mêle parfois l'odieuse imputation d'une discrétion calculée aux sarcasmes dont elle aime à couvrir son ingratitude, et nous avons dû protester immédiatement contre cette prévention injurieuse.

Suivez par la pensée le médecin dans toutes les situations, où l'appellent les exigences de sa profession laborieuse; suivez-le dans le palais du riche, ou dans la chaumière du pauvre, parmi les pauvres artisans qui manquent d'air, ou les paysans qui n'ont que cela: suivez-le au milieu des épidémies qui déciment autour de lui les populations; au milieu de la contagion dont il peut absorber par tous les pores le miasme funeste; devant les tribunaux, où sa parole savante peut servir ou compromettre les intérêts les plus élevés de la société ou de l'individu; suivez en un mot le médecin dans les nombreuses directions où sa mission l'appelle tour à tour, et vous le trouverez toujours en face des obligations les plus impérieuses. Or, l'idée abstraite du devoir, le principe absolu de l'obligation morale sont seuls capables de le maintenir constamment à la hauteur de sa mission. Celui-là seul, qui placera sa conduite sous la direction de ce mobile supérieur, fera l'art égal à la science, et ne connaîtra pas les hésitations du dévouement qui s'alimente à des sources moins pures. L'homme, qui se sera soumis à ce régime moral, contractera une habitude de vertu, d'abnégation qui lui rendra ce devoir facile, toutes les fois que celui-ci sera en opposition avec l'une des nombreuses passions de la personnalité. Essayez de substituer un mobile intéressé au principe d'action, qui naît du sentiment du devoir, et la science s'immobilise dans l'intelligence privée de ressort et manque en partie son but. Il y a dès lors des souffrances privilégiées, ce sont celles qui excitent le plus vive-

ment la curiosité scientifique, ou promettent satisfaction à des intérêts moins nobles encore. Quant aux souffrances vulgaires et aux vulgaires patients, la science ne saurait s'y abaisser que par pure bienséance, et ne peut y apporter qu'une attention distraite.

Toutefois l'idée abstraite du devoir, considérée comme principe directeur de la conduite morale de l'homme, ne saurait commander qu'aux intelligences d'élite avec une suffisante autorité, et laisse sans direction un nombre infini de consciences, lorsqu'elle prétend à diriger seule les déterminations de la volonté humaine. Le médecin, nous le répétons, doit dans la pratique de la science, qui crée pour lui des rapports si délicats avec la société, être constamment mu par le sentiment du devoir. La sainteté du but, osons-nous dire, que l'art se propose, doit exclure toutes les préoccupations de la personnalité. Il est cependant quelques autres mobiles par lesquels il doit également se laisser diriger. Nous placerons parmi ces motifs moraux, la sympathie qui naît si naturellement dans le cœur de l'homme en face des souffrances qu'éprouve son semblable. Née à la fois de l'horreur instinctive que nous avons tous pour la douleur, et de la commisération qu'éveille en nous l'expression de l'angoisse morbide dans les autres hommes, la médecine, considérée comme science d'application, peut sans doute toujours s'inspirer d'un sentiment, qui la marque à son origine d'un si noble caractère. Mais dérivant en partie de l'impressionnabilité nerveuse, ce sentiment s'épuiserait bien vite dans le cœur du médecin par la continuité même de son action, s'il ne s'alimentait à une source à la fois plus pure et plus féconde. Cette source, où la sympathie doit incessamment se retremper, c'est l'amour des hommes, c'est la charité. Si ce sentiment devait un jour périr dans le cœur humain, c'est dans le cœur des médecins qu'on devrait en trouver les derniers vestiges. L'habitude du spectacle de la souffrance doit tendre, et tend en effet à émousser cette

impressionnalité nerveuse dont nous parlions tout à l'heure, mais cela est plutôt un bien qu'un mal : car si le médecin apportait dans l'exercice de sa profession cette vive impressionnabilité, qui ne permet pas à certains individus de voir couler le sang, ou chez lesquels, par un instinct d'imitation qui subjugué la volonté, se répètent comme dans un miroir fidèle toutes les tortures de la douleur, il est bien clair que l'œuvre de la science deviendrait impossible. Quelqu'injuste que soit le reproche de dureté que la société, habituée à juger l'homme sur son masque, adresse au médecin, c'est sur le fait mal interprété, que nous venons de rappeler, qu'il se fonde. Plus est puissante l'influence que l'habitude exerce sur l'élément physique de la sympathie, plus le médecin doit s'efforcer de cultiver, de développer dans son cœur l'élément moral de ce sentiment. Malheur au médecin qui n'aime pas ; car l'intelligence s'atrophie, lorsqu'elle manque de l'impulsion du cœur, et la société ne trouvera en lui qu'un instrument incomplet de l'art. Nous tous qui savons que la science perd une grande partie de son pouvoir, quand elle n'est pas animée par l'amour sacré de l'humanité, nous qui savons que c'est dans ce sentiment seul que nous pouvons puiser cette sollicitude, cette tendresse, ce dévouement dont nous devons entourer ceux qui souffrent, pour assurer l'efficacité de l'art, cultivons dans nos cœurs ce germe précieux que la main de Dieu y a déposé, et soyons religieux pour aimer avec plus de passion.

« La religion, dit un des hommes dont le génie honore le plus l'humanité, voulant réformer le cœur humain, et tourner au profit des vertus nos affections et nos tendresses, a inventé une nouvelle passion : elle ne s'est servie pour l'exprimer ni du mot amour, qui n'est pas assez chaste, ni de celui d'amitié, qui se perd au tombeau, ni de celui de pitié, trop voisin de l'orgueil, elle a trouvé l'expression *charitas*, qui tient en même temps à quelque chose de céleste. Par là elle nous enseigne cette vertu merveilleuse, que

les hommes doivent s'aimer, pour ainsi dire, à travers Dieu qui spiritualise leur amour, et n'en laisse que l'immortelle essence, en lui servant de passage ¹. »

Non, il n'est pas possible que l'homme, qui est appelé à verser sur la société les bienfaits d'une science telle que la médecine, puisse faire son œuvre sans amour et sans le sentiment du devoir, qui seuls impriment, au profit de ceux qui l'appliquent, comme au profit de ceux qui en reçoivent les bienfaits, un caractère moral. Tant que le médecin n'a pas mis dans son cœur l'un ou l'autre de ces sentiments, il est l'instrument passif de l'art, il abdique sa plus noble prérogative, et n'a pas plus de droit à la reconnaissance des malades, que le remède qui les guérit par le déploiement sans conscience de son activité naturelle. Il est pour l'être moral une chose presque aussi malheureuse que de faire le mal, c'est de faire le bien sans l'intention de faire le bien, sans féconder son œuvre à son profit par la pensée du devoir, ou la délicate sensualité de l'amour. Parmi les causes nombreuses qui ont concouru, dans les temps modernes, à la déchéance de l'art le plus digne du respect des hommes, il faut placer en première ligne cet esprit de mercantilisme, qui dirige visiblement un certain nombre de médecins, et qui réduit la science des maladies à n'être plus comme l'ancienne chimie spagirique, qu'une chrysopée, une chercheuse d'or.

« Dans le monde, dit Zimmermann, on fait beaucoup de bien par devoir; le prêtre instruit et console, le juge rend la justice, le médecin voit des malades, qu'il traite bien ou mal, le tout par humanité, disent ces messieurs. Tout cela est faux. On console, on rend la justice, on traite des malades, non pour obéir à un penchant du cœur, mais parce qu'il le faut, parce qu'on y est appelé, parce qu'on porte une robe noire, parce qu'on est attaché à un tribunal, parce qu'on a mis à sa porte telle ou telle enseigne. Votre hu-

¹ Châteaubriand.

manité, ce mot qui me choque toujours, et par lequel commencent plusieurs milliers de lettres qu'on m'a écrites, n'est autre chose qu'un style d'usage, une flatterie, un froid mensonge. L'humanité est une vertu, une noblesse d'âme du premier ordre; et d'où savez-vous que je fais telle ou telle chose par vertu, et non parce qu'il faut que je la fasse¹. »

La misanthropie hypocondriaque du solitaire de Bruggl'aveuglait évidemment, lorsque cette boutade philosophique lui échappa. La société n'est point assez riche en sentiments généreux envers nous, pour que nous usions d'un tel rigorisme, lorsqu'elle nous soupçonne d'humanité. Il n'est pas vrai d'ailleurs, que dans la bouche ou sous la plume de l'homme qui souffre, cet hommage à la bienveillance, à la charité du médecin, soit toujours une vaine formule de politesse, un froid mensonge : la souffrance développe dans le cœur une sorte de naïveté, qui incline l'homme à croire à la réalité des sentiments qu'il a intérêt à trouver dans ses semblables. Peut-être n'est-ce là quelquefois qu'une illusion par laquelle l'égoïsme s'abuse lui-même, et qui ne tardera pas à s'évanouir; mais sachons être généreux, acceptons sans marchandiser cet hommage de la peur, ou d'une affection réellement sentie, c'est un à compte sur la reconnaissance, qui ne viendra peut-être jamais. Gardons-nous bien aussi en même temps de dénaturer la notion du devoir, comme le fait l'auteur que nous venons de citer, et de faire consister simplement celui-ci dans l'art de mettre sa conduite en harmonie avec sa robe, son enseigne, ou sa canne; ne nous moquons pas, lorsqu'il s'agit de choses si saintes.

Du reste, ce serait nous montrer injuste envers la mémoire d'un des hommes, qui aient le plus honoré la science par l'étendue de leurs connaissances, comme par la dignité de leur caractère, que de laisser supposer qu'il n'apporta dans la pratique de cette science, que les froids calculs de la personnalité. Zimmermam comprenait les devoirs attachés au sa-

¹ *Traité de la solitude*, pag. 486, édit. Jourd.

cerdoce, dont le médecin est revêtu. Atteint de cette affection protéiforme, l'hypocondrie, qui ne laisse voir le monde qu'à travers les hallucinations de la souffrance, peut-être n'aima-t-il point assez pour faire de la charité le mobile de sa conduite, mais chrétien et doué d'une intelligence élevée, il repoussait la doctrine abjecte de l'égoïsme, et reconnaissait que le sentiment du devoir seul doit diriger le médecin dans la carrière qu'il est appelé à parcourir.

Cette discipline morale, qui place la conduite du médecin sous la direction du sentiment du devoir, ou de la philanthropie, est la seule, nous ne saurions trop le répéter, qui puisse le maintenir constamment à la hauteur de sa mission. Cette doctrine s'allie si bien à une science, qui a pour but de prévenir et de combattre les maladies de l'homme, que ceux-là mêmes qui, par lâcheté, ou par manque d'élévation dans les sentiments, marchent sous l'impulsion de l'égoïsme, n'oseraient certainement avouer de tels principes. Quelques élèves de Hobbe, d'Helvétius, de Lamétrie, etc., ont pu chercher à greffer sur la science des amphithéâtres la doctrine monstrueuse de ces maîtres célèbres, ils ont pu dans la spéculation essayer de montrer, « *combien il y aurait d'avantages à pratiquer consciencieusement l'égoïsme, et à ce que l'homme comme l'animal poursuivît par toutes ses facultés l'unique but de la vie, l'unique bien, la volupté*¹, mais nous sommes convaincu que ces hommes, qui sont des médecins honorés, sont ramenés dans la pratique de la science à des principes directement opposés à ceux qu'ils professent dans la spéculation, et que leur conduite est en opposition flagrante avec leur philosophie. C'est qu'il y a dans l'homme qui souffre, une auréole de dignité, une ma-

¹ Voy. *Répertoire génér. des sc. médicales*, tom. XXVII, art. *Psych.* Voy. un autre livre, *de l'Homme animal*, etc. Qu'est-ce que tout ce dévergondage, que nous n'appellerons philosophique, que par rapport au sujet auquel il touche, si ce n'est l'éthique des tavernes, moins l'enluminure bachique ?

jesté de tristesse, qui élèvent l'âme au dessus de ces mauvaises pensées et rappellent le sentiment de la pitié et du devoir dans le cœur du médecin, qui aurait oublié l'une et l'autre ; c'est que la médecine n'est qu'accessoirement une science, qu'elle n'est point son but à elle-même, qu'elle n'est qu'un moyen, qu'un mode de la charité.

Lorsque le médecin, en raison de la supériorité de son intelligence, ou des charges dont il est revêtu, doit aller au delà des simples applications de la science; qu'il est appelé à en reculer les limites, ou à en exposer les dogmes, soit dans des ouvrages spéciaux, soit par le moyen de l'enseignement ; comme le but, qu'il se propose d'atteindre dans cette direction nouvelle, reste le même, il doit sans doute y marcher sous l'impulsion des mêmes mobiles ; plus sa parole doit avoir de retentissement et de portée, plus il est nécessaire qu'elle soit animée d'une intention pure et généreuse. Il ne s'agit point ici d'une de ces sciences spéculatives, qui, manquant de pratique, ou du moins ne touchant par ses applications, qu'à des intérêts d'un ordre secondaire, peuvent dans certaines limites emprunter à la poésie la liberté de ses inspirations. Dans les sciences médicales toute idée fausse, toute conception aventureuse, toute affirmation prématurée, peuvent aboutir à une pratique immédiatement dangereuse. Le formidable problème de Shakespeare est toujours plus ou moins impliqué dans ces jeux de la pensée. La fortune de l'erreur n'est que trop brillante parmi les hommes, on ne saurait trop s'efforcer de l'arrêter à sa source. Que les médecins donc, qui aspirent à donner l'impulsion à la science, ou à en populariser les enseignements, purifient le sanctuaire de leur conscience, et en proscrivent généreusement tout mobile intéressé, ou du moins subordonnent constamment celui-ci au principe du devoir et d'une sincère philanthropie. Les nombreuses erreurs, qui ont successivement germé sur le terrain plantureux de la science, ne doivent pas être uniquement imputées à l'imbécilité de

l'esprit ; les passions mauvaises , la vanité , l'orgueil , la cupidité y ont également contribué pour une part considérable. Ces passions , qui comme une *aura* funeste partent du cœur , obscurcissent l'intelligence , et la vérité s'éclipse au milieu d'une sorte de vertige. « Sanctifiez votre âme comme un temple , a dit une femme illustre , et l'ange des nobles pensées ne dédaignera point d'y apparaître. »

M. le docteur Requin , dans une préface un peu excentrique , qui précède l'ouvrage qu'il vient de publier , dit qu'il importe peu au public de savoir si c'est *pro fame* ou *pro famâ* qu'il écrit : nous en demandons bien pardon à l'auteur , cela importe beaucoup. Ni la faim , ni l'amour de la renommée ne sauraient être les muses de la science des souffrances humaines. Les hallucinations de l'une et la vanité que suppose l'autre , sont de mauvaises conseillères ; et l'homme qui se placerait sous leur inspiration exclusive , n'aurait , je le crains bien , nulle raison de s'interdire la fantaisie de théories aventureuses , toujours plus faciles à établir que la vérité , quand il penserait pouvoir par là captiver l'attention publique.

« Broussais , dit M. Mignet , montra dans son noble et périlleux métier , ce zèle de l'aptitude et de la passion qui l'emporte , s'il se peut , sur le sentiment du devoir , dont le principe est plus méritoire , mais dont les impulsions sont quelquefois moins actives , et les résultats moins féconds¹. S'appuyer sur la vie scientifique de Broussais , pour établir la supériorité de la passion sur le sentiment du devoir , considéré comme mobile de l'esprit dans la culture des sciences médicales , c'est au moins choisir un exemple peu favorable à la thèse qu'on veut soutenir. Broussais , doué d'un incon-

¹ *Traité de Pathologie médicale* , 1^{er} vol. , préf. page 3.

² *Éloge de Broussais* , prononcé à l'Académie des sciences mor. et polit. (1840.)

testable génie, saisit admirablement la nature de certaines lésions ; il montra que la vie ne s'ossifie point dans la maladie, si nous pouvons ainsi dire, et que celle-ci doit être étudiée comme une activité morbide, non comme un simple traumatisme cadavérique. Voilà ce que son génie lui fit, non pas inventer, mais reconnaître nettement au milieu des doctrines modernes, qui semblaient avoir pris à tâche d'obscurcir ces vérités simples. Mais la passion même qu'il apporta dans ses élucubrations scientifiques, et au service de laquelle sa parole incisive dépensa tant d'ironie, de fiel, et d'insultes, égara son génie et lui fit manquer la vérité. Quand Broussais pose, que presque toutes les maladies sont réductibles à un seul élément morbide, l'irritation, il se trompe ; quand il écrit que le choléra-morbus est un gastro-entérite, il ment ; et dans les deux cas, la passion hébête son intelligence et l'égare. Faites revivre cet homme puissant par la pensée, pacifiez son âme en y versant quelques gouttes d'amour, ou en substituant l'enthousiasme du bien à l'infatuation de l'égoïsme, et les faits lui apparaissent sous leur véritable jour, et la science marche réellement sous l'impulsion énergique de son génie.

Paracelse, J. Cardan, et cent autres médecins ont déclaré dans leurs livres n'avoir été guidés dans la culture de la science, que par les passions de la personnalité ; et le terrain de la science est encombrée de conceptions avortées, de sophismes menteurs, fastueusement érigées en théories, mais qui ont suffi pour assurer à leurs auteurs cette gloire viagère, dont se contenta leur égoïsme, petit jusque dans l'orgueil. De quelle estime jouissent aujourd'hui ces hommes, dont le premier prétendait que son chignon en savait plus qu'Hippocrate et Galien, et dont le second accusa sa mère d'avoir tenté de se faire avorter, lorsqu'elle le portait dans son sein. L'orgueil cherche bien plus à surprendre la postérité qu'à l'éclairer, et l'on ne saurait arriver par là à la véritable gloire.

Est-ce à dire cependant que parmi les hommes, qui ont

véritablement servi la science, il ne s'en trouve aucun, qui donne un démenti à la pensée que nous soutenons en ce moment ? Nous sommes loin de le prétendre. L'histoire technique ne descend point d'ailleurs dans l'analyse des intentions morales, lorsqu'elle suit dans une direction scientifique quelconque le développement de l'intelligence humaine. Sans hasarder aucune solution de cette question, nous prétendons seulement que la philanthropie et le sentiment du devoir doivent aller dans la science plus loin que la curiosité et l'orgueil : que ces deux sentiments ne sauraient surtout être absents du cœur de l'homme, qui étudie la science des maladies de l'homme, ou qui travaille à en reculer les limites. Faire ici de l'art pour l'art serait une véritable impiété : *non luditur de corio humano*. Hippocrate absout ce mobile ; alors le christianisme n'avait point lui sur la société. Le temps, où il vécut, le justifie d'avoir fait de la science, suivant l'expression d'Asclépiade une véritable méditation de la mort, του θανάτου μελέτη. Cette œuvre du père de la médecine, bien qu'elle ait servi sans aucun doute au développement ultérieur de la science, ne pourrait plus sans impiété être recommencée aujourd'hui.

Le mouvement des institutions ne saurait rien changer aux austères prescriptions de la morale, qui commande au médecin de ne cultiver la science et de ne la pratiquer que sous l'inspiration de sentiments élevés. « Dans les pays aristocratiques, dit M. de Tocqueville, il y a de la hauteur dans l'esprit, dédain pour les choses basses ; cette tendance se transmet à ceux qui cultivent les sciences ; on les cultive avec désintéressement, par amour pour la vérité, on va à la théorie. En pays démocratiques, on vise aux applications, on fait de la science par amour pour le confort¹. » Derrière l'activité fébrile, que les médecins dé-

¹ De la Démocratie en Amérique : *Influence de l'esprit démocratique sur le développement des sciences*, tome IV.

ploient dans le cercle de leur spécialité scientifique, il n'est pas mal aisé de reconnaître, que le mobile démocratique indiqué par l'illustre publiciste, que nous venons de citer, est surtout celui qui les dirige : car de croire que l'amour même de la gloire anime cette foule d'écrivains, qui surgissent chaque jour, cela n'est point possible ; la société n'aurait point assez de couronnes pour tant de candidats à l'immortalité. Or, ce mobile, ici surtout, est indigne de la science à laquelle on l'applique, et la science contemporaine serait frappée de stérilité, si quelques hommes ne mettaient à son service des passions plus nobles, plus généreuses. C'est surtout dans l'élaboration d'une science telle que la médecine, que la charité doit échauffer l'intelligence et l'assister de son dévouement. Que les intelligences privilégiées qui suivent cette direction, ouvrent leur cœur à ce sentiment, il est aussi nécessaire ici, que dans la pratique de l'art proprement dite. Comment l'amour des hommes n'illuminerait-il pas l'intelligence, dans la culture d'une science qui se conçoit à peine sans cet amour ? « La charité nous prie, dit Van-Helmont, le desir cherche, et les desirs que nous puisons dans la commisération, nous poussent dans l'âme ; c'est ce qui donne l'intelligence. *Charitas orat, desiderium quærit, et necessitates ex commiseratione in animâ pulsant : sic datur intellectus* ¹. »

¹ Cité par M. le docteur Buchès, *Essai d'un traité complet de philosophie, considérée du point de vue du catholicisme et du progrès*, tome II, page 193.

CHAPITRE II.

Influence des études médicales , et du spectacle habituel de la souffrance sur le moral du médecin.

La vie de l'homme est une continuelle éducation. Le milieu dans lequel nous vivons, a autant de part peut-être que la nature à nous faire ce que nous sommes. La société semble prendre en sous-œuvre le travail de la nature, et tend à le réformer d'après le type réalisé d'une époque déterminée de la civilisation. Les institutions politiques, les lois, la religion, la philosophie, la littérature, les arts, les sciences, toutes les manifestations de la pensée composent une atmosphère morale, dans laquelle l'homme puise une sorte d'air vital, nécessaire à l'entretien de la vie intellectuelle et affective. Heureuse la société, quand cette manne sacrée, dont vit toute intelligence, n'est point convertie en un poison funeste par les mauvaises passions des hommes; son œuvre s'accomplit pacifiquement, et l'homme lui-même, aidé du secours puissant de la société, marche à la réalisation de son immortelle destinée.

Mais ces influences modificatrices agissent à des degrés différents sur l'homme, suivant la force de réaction dont il est doué, et suivant qu'il est placé plus ou moins près du foyer d'où rayonnent ces influences diverses. L'œuvre de la société d'ailleurs ne peut s'accomplir, que par le concours des membres qui la composent. De là, un but particulier proposé à l'activité de chacun, et qui tout en satisfaisant aux exigences légitimes de l'intérêt individuel, doit conduire à l'accomplissement de l'œuvre collective. Tout travail de l'homme a sa valeur dans ce dynamisme immense, dans cette sorte de mosaïque vivante; et en même temps que cette activité spéciale développe surtout telle ou telle faculté intellectuelle ou affective, elle tend à limiter l'action

de l'influence générale, dont nous venons de parler. Des nombreuses fonctions qui composent le dynamisme social, la médecine est une de celles qui doivent exercer l'influence la plus décisive sur l'ensemble des facultés morales de l'homme. Déjà dans l'introduction, que nous avons cru utile de placer à la tête de cet ouvrage, nous avons traité cette question; nous allons achever ce que nous n'avons fait qu'ébaucher, et nous nous efforcerons surtout d'indiquer ici par quels moyens le médecin doit combattre l'influence funeste, que les travaux commandés par la science peuvent exercer sur ses facultés morales.

L'anatomie est la base fondamentale de toute étude qui a pour but la connaissance de l'homme physique, et l'amphithéâtre est le premier degré qu'il faut franchir, pour arriver à l'initiation du sanctuaire. Là, l'homme est étudié dans les détails les plus intimes de son organisation. Le cerveau, les organes des sens, le cœur, les poumons, et tout l'appareil circulatoire, le tube intestinal et ses annexes, le squelette, et les masses musculaires qui le recouvrent, tous les organes, en un mot, qui concourent à la manifestation de la vie, sont explorés dans leurs replis les plus cachés. Tous ces vaisseaux qui partent du cœur, ou qui s'y rendent, cette forêt de filets nerveux, qui plongent dans la profondeur de la vie plastique, ou viennent s'épanouir à la surface de l'organisme, pour lier par la sensibilité l'homme vivant au monde qui l'entoure, ces canaux innombrables, qui sillonnent l'économie dans tous les sens, et dans lesquels semble circuler la vie, doivent être poursuivis dans leurs ramifications les plus déliées, parce que c'est là, dans leur contact mystérieux, que s'accomplissent les phénomènes les plus importants de la vie physiologique.

La physiologie vient ensuite, qui poursuivant cette analyse sous un autre point de vue, étudie successivement l'action des organes solidaires ou des appareils, et tend surtout à faire considérer la vie comme le résultat d'un pur

mécanisme, ou comme le produit d'un ensemble de réactions chimiques. Cette tendance scientifique devait naître inévitablement le jour où le scalpel de l'anatomiste, et les réactifs de la chimie, ont appliqué la méthode analytique à l'étude de l'organisation. Ce n'est point ici le lieu de rechercher si la science de la vie peut sortir de l'application de cette méthode exclusive à l'étude de cette science; si identifier la cause d'une fonction avec l'organe qui l'accomplit, n'est point dépasser évidemment les limites de l'induction; ce que nous voulons seulement constater ici, c'est cette tendance presque irrésistible de l'esprit, dans l'état actuel de la science.

L'anatomie pathologique en montrant la corrélation non constante, mais très fréquente, qui existe entre le traumatisme anatomique et la physiologie morbide; l'anatomie comparée, en suivant dans toute la série animale les rapports de l'organisation et des manifestations graduées de la vie, n'ont pas peu contribué à accrédi-ter dans l'intelligence des médecins cette conclusion au moins prématurée, et qui dans tous les cas limite l'étude de la science à l'observation des seuls faits, que le scalpel, les réactifs chimiques, ou le microscope peuvent atteindre. Loin de nier l'importance des faits de cet ordre, nous pensons que l'anatomie des liquides surtout, qui ne fait encore que de naître, est appelée à jeter les plus vives lumières sur la physiologie normale, comme sur la physiologie pathologique. Notre illustre maître, M. le professeur Andral, et notre savant ami, M. le docteur Gavarret¹, qui sont les plus avancés dans cette route difficile, ont montré par les résultats remarquables auxquels ils sont arrivés, en pous-

¹ Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Gavarret est devenu professeur à la faculté de médecine de Paris, à la suite d'un concours dans lequel il a étonné ses juges par l'étendue de ses connaissances, l'élevation de ses idées, autant que par son remarquable talent d'exposition. Nous lui avons prédit ce triomphe : jamais nous n'avons vu se réaliser notre pronostic avec plus de bonheur.

sant au delà du solide l'analyse de l'organisation, que la vie pathologique a là des racines, qui, si elles avaient été soupçonnées, n'avaient point encore été atteintes, et mises à découvert¹. Les faits que la chimie animale, et principalement l'anatomie microscopique ont déjà recueillis, et recueilleront dans l'avenir au profit de la science, ne peuvent manquer de se coordonner avec les faits que nous sommes parvenus à constater en suivant une autre voie, mais il n'appellent encore que l'application de l'analyse, et ils exercent sur l'intelligence du médecin la même influence que les études commandées par l'anatomie normale, ou pathologie proprement dite.

Telles sont les sources principales auxquelles le médecin est obligé de puiser les éléments de la science pratique, et auxquelles, quand sa position le lui permet, il doit se retrémper chaque jour pour se perfectionner dans les applications de l'art, ou en reculer les limites. L'organisme, que la vie a cessé d'animer est morcelé, émiété, pulvérisé par l'analyse : et c'est à cette boue humaine que le médecin est forcé de demander les enseignements qui doivent le guider dans la pratique de la science des maladies. La mort a une éloquence qui subjugué toutes les intelligences; si distrait qu'il soit par le tourbillon de la vie, nul n'ignore les transformations posthumes de l'organisation. Mais ce détritüs de la vie, la nature en fait le germe de productions nouvelles, et le dérobe aux regards de l'homme sous le voile d'une luxuriante végétation, quand il ne disparaît pas sous les pieuses créations de l'art. Le médecin seul voit la mort dans toute l'horreur de sa nudité, il lutte avec elle d'artifice pour opérer la décomposition, la dissolution de l'organisme. Quand la maladie a lentement dévoré les tissus dont sont formés les organes, il faut que par une savante analyse, il interroge successivement les divers appareils et constate les lésions dont ils ont été frappés; il faut que remontant

¹ Voy. *Essai d'hématologie pathologique*, par M. le profes. Andral, p. 15.

de ces lésions aux symptômes observés pendant la vie, il saisisse le rapport qui unit les unes aux autres, et que dans un certain nombre de cas au moins, il reconstruise la maladie par une synthèse dont le scalpel lui fournit les principales données. Partout en un mot le médecin est forcé de briser cette admirable harmonie de l'organisation, et d'étudier celle-ci dans ses lambeaux : aujourd'hui encore, la science ne peut progresser qu'à cette condition.

Le suivrons-nous maintenant dans les études cliniques ou dans la pratique de l'art ? Là encore, l'homme lui apparaît avec tout le luxe de la misère de sa malheureuse condition. S'il rencontre parfois au milieu des tortures de la souffrance des hommes à l'âme fortement trempée, dont la vertu ne connaît pas les vaines défaillances de la terreur de la mort, combien plus souvent l'homme lui apparaît-il alors avec toutes les faiblesses de sa nature, et son horreur instinctive du mystère de la tombe ? Le philosophe dont la pensée est allée le plus loin dans la conception de cet avenir qui doit nous absorber tous, le poète qui, sur la foi d'un sublime pressentiment, semblait dans ses chants n'aspirer qu'à l'affranchissement de la mort, le naturaliste, qui ne voit dans le monde qu'un produit fortuit des forces aveugles de la matière, le guerrier qui joua cent fois sa vie au jeu terrible des batailles tremblent souvent au jour de la souffrance, plus que l'enfant qui n'a point encore connu la vie, ou le malheureux qui ne l'a surtout connue que par le sentiment de la privation.

Le christianisme, cette grande révélation de l'égalité des hommes, a sculpté sur les porches de ses cathédrales, ou peint sur les murs de ses cloîtres, les scènes diverses de cette terrible épopée, que le moyen-âge appela la danse des morts, et où l'on voit danser pêle-mêle les rois, les potentats, les papes, les manants, tous les squelettes des porteurs de vains desirs. Les médecins assistent tous les jours à la réalisation de cette fiction de l'art : mais s'ils étaient appelés à la reproduire, et qu'ils le fissent sous

l'impression des derniers sentiments que l'homme exprime, avant de descendre dans la tombe, ils n'en feraient point un ballet, ils en feraient plutôt une procession de quakers dans le frisson d'une fièvre intermittente.

Ainsi par une fatale nécessité de la science qu'il cultive, le médecin ne voit l'homme, n'étudie l'homme que dans une sorte de dégradation. La majesté de la mort même n'a pour lui aucun enseignement, c'est de l'anatomie pathologique que le scalpel doit analyser, et rien de plus. Ce n'est point là une de ces idées fugitives, qui, dans un moment de misanthropie, traversent l'intelligence sans y laisser de trace; ces images lugubres, toutes ces infirmités de la maladie, toutes ces nudités de la mort sont incessamment présentes à l'esprit du médecin; la vie n'est pour lui qu'un voile jeté sur ces affreuses nudités, et, comme pour l'amour du Tasse, ce voile est impuissant à arrêter la curiosité de la pensée. Forcé de voir toujours l'homme à la loupe, cette analyse trop fine nuit nécessairement un peu à la majesté de l'ensemble. Dans la jeune fille qui fascine le regard par l'éclat de sa beauté, ou séduit par l'harmonie de sa voix, comme dans l'orateur éloquent qui subjugué une assemblée par la puissance de sa parole, il ne peut s'empêcher de penser aux roues de cuivre qui font mouvoir ces aiguilles d'or. Non certainement que cette étude continuelle du côté matériel de l'humanité, cette analyse déliée des merveilles de l'organisme humain, éteignent nécessairement dans le cœur du médecin le sentiment du beau; mais il est incontestable que, quand on n'aborde pas de pareilles études avec une certaine vigueur d'âme, avec une certaine élévation dans la pensée, ce sentiment s'affaiblit au contact de ces réalités, dans cette observation incessante des désordres de la vie pathologique. Dans l'homme considéré du point de vue purement physiologique, il y a un idéal que la science doit s'efforcer de saisir, c'est la perfection de l'organisation, c'est le

jeu régulier de la vie, c'est la loi à laquelle sont soumis les phénomènes pathologiques mêmes dans leur évolution successive. M. Biot racontant l'admirable découverte de Newton, s'arrêta tout à coup au milieu de son discours; il pleurait d'admiration. Galien terminant un ouvrage sur l'anatomie, frappé de la merveilleuse harmonie qui éclate dans le mécanisme compliqué de l'organisation, s'écrie que son livre est un hymne à la divinité. Malheureusement tous les médecins ne sont point capables de s'élever à cette hauteur de conception, soit que le matérialisme ait rétréci pour eux les perspectives de la vie, soit que leur esprit ne sente pas le besoin de dépasser les limites de l'analyse. Il n'est pas douteux que sur de tels esprits l'étude exclusive du côté matériel de la vie, l'observation des phénomènes réactionnels de l'organisme souffrant sur le principe spirituel, cette comédie de la maladie qui met à nu les faiblesses de l'homme, comme la comédie de la mort des anciens jours montrait l'inanité de la vie et de ses grandeurs, il n'est pas douteux, disons-nous, que de tels enseignements tous les jours répétés, non dans de vaines fictions, mais dans la langue positive de la réalité, ne doivent porter une atteinte funeste à cette puissance d'enthousiasme, à ce sentiment du beau, qui saisit l'idéal sous les formes changeantes de la réalité sensible.

Si le médecin ne se défend contre ces influences, en s'appuyant sur les principes d'une philosophie qui lui apprend à reconnaître la dignité de l'homme, sous les haillons qui la dissimulent, il ne ressentira point pour lui cette tendre sympathie qui seconde si puissamment l'action du dictame de la science, et en assure le bienfait à toutes les douleurs. L'homme qui abordera les études commandées par les sciences médicales, sans porter tout à la fois dans son intelligence et dans son cœur cet antidote, ce précieux préservatif, pourra poursuivre les problèmes les

plus élevés de la science, mais il sentira bientôt défaillir au fond de son âme les plus nobles instincts ; et comme toutes les facultés se tiennent et se prêtent un mutuel appui , l'intelligence elle-même finira par en recevoir une atteinte funeste. Un des effets les plus constants de ces études faites sans précaution , c'est de faire germer, dans l'esprit de ceux qui s'y livrent, un impudent cynisme : lorsque le médecin en est arrivé à ce point, son esprit ne tend plus seulement à soulever le voile , il le déchire ; la langue anatomique elle-même devient trop chaste pour les impudences de la pensée , et l'esprit souillé demande aux bagnes, aux lupanars une terminologie plus énergique et plus pittoresque. Les convives de Trymalcion ne sont que des écoliers en vacances à côté de ces maîtres en la science des joyeux propos ; leur parole avinée ne fait que bégayer quelques mots de cet épicurisme sordide.

C'est ainsi que les sciences médicales deviennent pour certains hommes un cours de savant libertinage , et que tout respect , toute sympathie s'éteignent peu à peu dans leur cœur corrompu. Comment l'amour de l'homme pourrait-il se concilier avec ces habitudes cyniques de l'esprit ? l'amour ne saurait naître du mépris , et il est permis de soupçonner que ces Dons Juans de l'amphithéâtre ont le cœur aussi sec qu'ils ont l'intelligence souillée. Si l'étude de la médecine devait nécessairement exercer sur les intelligences qui s'y livrent cette influence fatale , cette science devrait être rayée du catalogue des sciences humaines , comme nous rejetons de nos parterres les plantes vénéneuses qui pourraient donner la mort. Quelques hommes y gagneraient de descendre un peu moins bas dans la fange du vice ; et dans bien des cas la société n'y perdrait rien. Heureusement le mal n'est point dans les choses , il est tout dans l'homme ; et par une discipline morale sévère , celui-ci peut ôter à ces études ce qu'elles ont de pernicieux pour la santé de l'âme.

La loi, qui impose aux adeptes des sciences médicales l'obligation d'études littéraires fortes et étendues, ne saurait jamais se montrer trop sévère. Non seulement la nécessité d'une telle préparation est commandée par les difficultés mêmes d'une science, à l'étude de laquelle on ne saurait apporter un esprit trop exercé ; mais en déposant dans l'âme le germe d'idées nobles et élevées, en développant par une culture salubre les sentiments généreux du cœur, les lettres prémunissent le jeune médecin contre l'influence dangereuse, que peuvent exercer sur lui les études nouvelles auxquelles il va se livrer. Les académies que la loi a investies du droit de conférer le double grade, qui constate l'aptitude légale à l'étude de la médecine, ne conçoivent point en général l'importance de ces études préalables pour le médecin, et sont portées à ne voir dans les exigences de la loi à cet égard, qu'une entrave destinée à prévenir les dangers d'une concurrence aussi fatale à l'individu qu'à la société. Cette erreur dérive en partie des préjugés, que les littérateurs de haut et bas étage conservent comme une sorte de tradition classique contre la médecine. Pour eux, la médecine n'est pas une science, c'est quelque chose qui tient de la divination et de l'empirisme, et que peut pratiquer tout bipède pourvu des cinq sens. L'avocat, lui, ne saurait avoir l'esprit trop cultivé ; n'a-t-il pas besoin à chaque instant de toutes les ressources de la dialectique la plus déliée, de l'éloquence la plus entraînante, ne fût-ce que pour montrer que la parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée ? Mais pour le médecin, à quoi bon préparer son intelligence par une gymnastique si laborieuse ? Qu'est-ce que la science, sinon une simple épellation des organes, plus quelques informations de l'expérience sur la vertu des agents naturels ?

A travers la sévérité que les jurys universaires montrent aujourd'hui dans les examens, auxquels sont soumis

les candidats à la médecine, on voit encore percer ce préjugé digne d'un autre âge. Lorsqu'un candidat a déclaré se proposer l'étude de cette dernière science, la littérature proprement dite, l'histoire, la philosophie sont rapidement effleurées, et toute la chaleur du combat se concentre sur les sciences physiques, qui plus tard d'ailleurs appelleront une épreuve plus décisive encore. On a raison sans doute d'exiger beaucoup, lorsqu'il s'agit de ces sciences, mais on a tort de fléchir autant sur les autres parties du programme. Car les lettres et la philosophie préparent seules d'une manière convenable l'intelligence et le cœur de l'homme, à l'étude d'une science aussi difficile et aussi périlleuse que la médecine. L'esprit du jeune médecin doit surtout avoir été nourri de fortes études philosophiques. C'est par là seulement qu'il pourra échapper à ce matérialisme grossier, qu'il puisera à la fois dans les amphithéâtres, où l'on respire cette doctrine comme une miasme funeste, et dans la plupart des livres que l'on met entre ses mains pour le diriger dans ses études. Pour qui a réfléchi sur l'influence, que les habitudes de familiarité avec les objets matériels exercent à la longue sur les esprits qui réagissent le plus énergiquement, le danger que nous signalons est facile à comprendre.

Un des philosophes contemporains les plus distingués par la sûreté de son jugement, Dugald Stewart, n'avait point méconnu ce danger, et l'a parfaitement signalé dans le passage suivant, que nous croyons devoir reproduire. « Si des doutes se sont élevés sur la distinction de la matière et de l'esprit, il faut l'attribuer à l'habitude que nous contractons dans notre enfance de ne faire aucune attention à nos opérations mentales. Ce fut évidemment l'intention de la nature que nos pensées se dirigeassent habituellement vers les choses extérieures; et c'est pourquoi le vulgaire est d'une part peu disposé à étudier les phénomènes intellectuels, et de l'autre peu capable du degré de réflexion

qu'exigerait cet examen. Aussi quand nous commençons à analyser notre constitution interne, les faits qu'elle nous présente se trouvent tellement associés dans nos conceptions avec les qualités de la matière, qu'il nous est impossible de tracer d'une manière ferme et distincte la ligne qui doit les séparer. De là vient encore que toutes les fois que l'esprit et la matière concourent dans un même fait, l'esprit est entièrement inaperçu ou regardé tout au moins comme un principe accessoire dont l'existence dépend de la matière. Le penchant de tous les hommes à rapporter aux objets qui l'excitent la sensation de couleur, peut faire comprendre de quelle manière les qualités de l'âme et du corps se mêlent dans nos conceptions¹. »

Lorsque la pratique ordinaire de la vie tend à développer d'une manière aussi prononcée cet instinct matérialiste dans l'homme, combien les études spéciales, auxquelles le médecin est obligé de se livrer, ne doivent-elles pas favoriser le développement de cette tendance naturelle ? Ce n'est point par une simple distraction qu'il peut perdre le sentiment des forces morales masquées par les forces physiologiques ; il est forcé, dans l'intérêt de la science qu'il étudie, de faire abstraction dans la plupart des cas des premières de ces forces, et de s'occuper exclusivement du mécanisme anatomique et du dynamisme purement vital. Ce matérialisme, dont parlait tout à l'heure le philosophe écossais, et qui naît dans les autres hommes de l'indifférence ou de l'inattention, devient donc systématique dans les habitudes scientifiques du médecin, et le principe spirituel en dehors duquel la science physiologique s'élabore, disparaît à peu près complètement à ses yeux prévenus. Or, il n'est qu'un moyen de soustraire le médecin à cette espèce d'ensorcellement de la matière, pour nous servir d'une expression dont nous

¹ *Esquisses de Philosophie morale*, page 161.

nous sommes servi déjà, c'est de préparer par des études psychologiques fortes l'intelligence des hommes qui se destinent à suivre la carrière médicale. Nous ne prétendons point que, grâce à une étude sérieuse de la philosophie, le matérialisme physiologique, considéré comme doctrine méthodique, disparaîtra parmi nous. Pendant longtemps encore, c'est parmi les médecins qu'on trouvera surtout les auteurs de cette triste doctrine, mais au moins elle ne s'imposera plus aux adeptes comme une tradition vénérée de la science de la vie; leur intelligence réagira contre la parole du maître et contre les inductions un peu précipitées du nouvel *organe*, qu'on nomme le scalpel ou le microscope.

Ce n'est pas seulement dans l'intérêt du médecin que nous appelons de nos vœux cette réhabilitation des études psychologiques, c'est en même temps dans l'intérêt de la société, qui recueillera d'autant plus de fruits de la pratique de la médecine, que les médecins seront plus moraux. Le spiritualisme, en nous enseignant ce qu'est l'homme, nous apprend ce qu'il vaut, nous pousse à nous dévouer à lui dans ses souffrances, par la double impulsion de l'amour et du devoir. Le spectacle habituel de la douleur pourra éteindre, dans le cœur du médecin matérialiste, cette tendre sympathie qu'éveille si naturellement en nous la vue de la souffrance, et le conduire peu à peu à ne voir ses malades que comme le fleuriste de Labruyère avait vu des tulipes. Les convictions spiritualistes préviendront cette sorte d'anesthésie morale, en donnant à la maladie un sens philosophique qui grandit l'homme aux yeux de ceux qui lui prodiguent leurs soins.

Toutefois, il n'est pas douteux que la contemplation habituelle des souffrances humaines, la nécessité même dans laquelle se trouve parfois le médecin de provoquer des douleurs artificielles, ne finissent par émousser à la longue cette sensibilité, qui seconde heureusement l'im-

pulsion trop faible du sentiment du devoir. Le moyen principal que nous ayons d'atténuer cette influence malheureuse de l'habitude, c'est de n'aborder jamais les malades qu'avec des paroles douces et affectueuses, qu'avec toutes les manifestations d'une tendre commisération. Ce n'est point pour capter la bienveillance de la galerie, que nous conseillons ainsi au médecin de surveiller son langage et son extérieur, et de contracter l'habitude d'une douce aménité : loin de nous cette hypocrisie qui révolterait toute âme honnête ; c'est que nous croyons, avec l'auteur que nous avons cité plus haut, qu'il y a un tel rapport entre les sentiments moraux et leur expression physiologique, que cette expression aide au développement de ces sentiments. A supposer d'ailleurs que cette relation entre le sentiment, et sa traduction par le langage ou le jeu de la physionomie ne soit pas aussi intime que nous le disons en ce moment, comme l'intention seule fait la moralité de l'acte, ces formes douces et polies, ces paroles sympathiques ne sauraient être imputées à mal au médecin. Il lui est permis d'agir ainsi dans le but de s'assurer la confiance du malade, d'ouvrir son cœur au double sentiment de la reconnaissance et de l'affection, qui aident plus qu'on ne croit à supporter les angoisses de la souffrance, et préparent de loin une salutaire réaction de l'organisme contre le mal.

Un roi de la Cochinchine avait, dit un auteur, fait peindre sur les lambris d'une des salles de son palais, toutes les misères humaines qu'il était en lui de prévenir ou de soulager, et c'est là qu'il passait habituellement sa journée. Les enseignements que ce roi demandait à de sombres peintures, à de froides allégories, le médecin les trouve chaque jour sculptés sur la chair de l'homme ; c'est le cri vivant de la douleur, qui apporte ces enseignements à son âme, et le presse de se dévouer au soulagement des souffrances humaines.

Non seulement le spectacle habituel de toutes les scènes

déchirantes de la maladie, peut, comme nous venons de le dire, émousser la sensibilité du médecin, mais il peut développer en lui certaines dispositions morbides, qui réagissent sur les facultés morales et lui rendront très-difficile l'exercice de sa profession. La principale de ces dispositions morbides, c'est l'hypocondrie. « Qu'y a-t-il d'étonnant, dit à cet égard J. Frank, si la connaissance des maladies régnantes, si cette sollicitude continuelle pour les maladies des autres, si l'observation des plus grands maux, résultant parfois des moindres inconvénients, si des exemples de mort subite, si peut-être la sympathie elle-même rendent les médecins hypocondriaques ? » Depuis longtemps on a remarqué, que les étudiants en médecine et les jeunes médecins se persuadent souvent être atteints des maladies les plus graves. Les symptômes les plus fugitifs sont transformés par leur esprit alarmé, en signes pathognomoniques de ces maladies. Ce sont surtout les affections organiques du cœur et la phthisie qui ont le privilège d'exciter chez eux ces tortures imaginaires. Nous ne savons, mais peut-être ces inquiétudes que le médecin conçoit sur sa propre santé, exercent une heureuse influence sur le développement de ses facultés affectives, quand elles ne sont pas portées au point de constituer une véritable hypocondrie. En le plaçant lui-même sous la menace incessante de la souffrance, elles lui en font, pour ainsi dire, pressentir plus énergiquement toutes les angoisses et nourrissent dans son cœur le sentiment de la compatissance pour les souffrances des autres. L'imagination réaliserait ainsi, et heureusement pour le médecin d'une manière un peu adoucie, le desir exprimé par Platon², que les médecins eussent successivement toutes les maladies qu'ils sont

¹ *Pathologie interne*, tome III, page 112.

² *La République*, livre III.

appelés à traiter. Quoi qu'il en soit à cet égard, nous pensons que le médecin dans ses maladies réelles, comme dans ses préoccupations hypocondriaques, doit conserver assez d'empire sur lui-même, pour méditer religieusement sur ses propres souffrances, et faire de celles-ci une école de commisération pour les maux qu'il est appelé à soulager dans ses semblables.

Le médecin ne saurait se surveiller avec trop d'attention et se soumettre à une discipline morale trop sévère, pour prévenir cet endurcissement du cœur, que le monde n'est que trop disposé à lui reprocher, et qui, quand il est réel, frappe, dans un certain nombre de cas, les soins les plus méthodiques de l'homme de l'art d'une véritable stérilité. L'idée abstraite du devoir, nous l'avons dit déjà, est un mobile qui n'est apte à diriger toujours heureusement qu'un certain nombre d'intelligences supérieures; la sympathie, la bienveillance sont des motifs plus humains, et la plupart des hommes vont plus loin quand ils marchent sous leur impulsion. Dans la vue de ménager ces précieuses facultés que les études et la pratique médicales soumettent à de si rudes épreuves, le médecin doit soigneusement éviter toutes les émotions inutiles et économiser, pour ainsi dire, sa sensibilité. C'est ainsi que, sans s'interdire d'une manière absolue les expérimentations sur les animaux vivants, qui ont jeté les plus vives lumières sur quelques points de la science physiologique, il doit, suivant le conseil de J. Frank¹, ne s'y livrer qu'avec la plus grande circonspection.

Ce n'est point sans raison, que d'anciens philosophes et quelques moralistes modernes ont fait un devoir impérieux à l'homme, de ne point se jouer de la sensibilité et de la vie des animaux. Il y a dans les angoisses, dans les cris, dans toutes les manifestations de la douleur chez

¹ Ouvrage cité, I^{er} volume, page 73.

l'animal, dont nous agaçons la sensibilité, quelque chose qui d'abord nous impressionne péniblement, mais la volonté lutte contre cette impression et finit par en triompher. Que ces tortures à froid se répètent souvent sous nos yeux, et cet effort intérieur même deviendra inutile, notre sensibilité morale cessera de réagir. Que si à la place de la frivolité cruelle, ou de la fantaisie cartésienne que nous venons de supposer, vous mettez dans l'esprit de l'homme qui torture l'animal, un motif excusable au moins, la curiosité scientifique, la préoccupation intellectuelle de l'expérimentateur pourra préserver jusqu'à un certain point la sensibilité, de l'atteinte funeste que nous venons de signaler, car celle-ci sera en quelque sorte absente. Mais combien peu d'hommes sont capables de cette abstraction, de cette contention de l'esprit, qui ferme nos sens à tout, moins à ce qui préoccupe notre intelligence, qui suspend toute faculté de l'âme, moins celle qui agit actuellement? Sans condamner, nous le répétons, cette anatomie vivante, dont quelques hommes supérieurs tels que MM. Magendie, Flourens, Matteucci, etc., ont fait sortir dans l'intérêt de la science physiologique de si remarquables enseignements, nous pensons donc, qu'en général les médecins ne doivent s'engager qu'avec la plus grande réserve dans cette voie d'expérimentation. Il faut une aptitude spéciale, et une très grande habitude de ces sortes d'expériences, pour arriver à saisir les énigmes de la vie, à travers les réactions protéiformes de la sensibilité; et avant d'arriver à l'une ou à l'autre, la plupart des médecins parviendraient à la placidité d'âme du boucher, ou des équarrisseurs de Montfaucon. Nous ne pouvons mieux terminer ces courtes remarques, qu'en rappelant le précepte que donne à cet égard un moraliste célèbre: « On doit, dit Plutarque, s'accoutumer à être doux et humain envers les animaux, ne fût-ce que

pour faire l'apprentissage de l'humanité à l'égard de l'homme ¹. »

Enfin, il n'est pas jusqu'aux dépouilles mortelles de l'homme, auxquelles il est permis au médecin de demander des lumières tardives sur les lésions qui ont amené la terminaison fatale, qu'il ne doive toucher qu'avec une main respectueuse. La mort, par la sombre majesté qu'elle répand sur la face humaine, excite toujours et partout une religieuse émotion dans le cœur de l'homme. Le culte de la tombe a survécu parmi les peuplades sauvages les plus grossières, à l'anéantissement des institutions sociales les plus élémentaires ². Sachons nous-mêmes concilier le respect de la mort avec les exigences de la science. Il ne s'agit point ici d'une idolâtrie superstitieuse; ce corps inanimé que nous avons sous les yeux, momie entourée de bandelettes, conservé par l'injection carotidienne, ou livré aux hasards des réactions de la terre, le temps lui fera subir de bien plus profondes transformations, que le scalpel ou nos réactifs chimiques. Il s'agit d'apporter quelque respect, quelque gravité religieuse, dans l'accomplissement de l'œuvre sérieuse de la nécropsie cadavérique. Lorsqu'une philanthropie plus généreuse encore animera le zèle, avec lequel le médecin prodigue ses soins à l'homme qui souffre, il sera conduit naturellement à entourer d'un religieux respect ses dépouilles mortelles. Ce sentiment s'allie tout aussi bien avec la sombre sévérité de l'amphithéâtre, que le cynisme de la pensée et de la parole. Comme la vue habituelle de la souffrance tend à émousser la sensibilité dans l'âme du médecin, de même les habitudes de familiarité qu'il est forcé, dans l'intérêt de la

¹ Hommes illustres, *Vie de Caton le censeur*, tome II, pag. 170, édition de Didier.

² Voyez sur les honneurs rendus aux morts: Burdach, *Physiologie*, tome V, page 453; — Rosely de Lorgues, *De la mort avant l'homme*, etc.

science, de contracter avec la mort, le rendent moins accessible à la mystérieuse émotion que le spectacle de celle-ci ne manque jamais d'éveiller chez la plupart des hommes. Pourquoi ne chercherait-on pas à combattre les effets inévitables de cette influence, en plaçant sur les murs nus des salles lugubres où la mort est interrogée au profit de la vie, quelques sentences philosophiques qui rappelleraient le médecin aux sentiments que la préoccupation de la science, ou la frivolité, lui font si souvent oublier? L'antiquité savait tirer un admirable parti de ces inscriptions; c'est par là qu'elle infusait dans l'esprit des masses les idées morales par lesquelles l'homme devait se diriger dans la vie. Croit-on d'ailleurs, que la science perdît quelque chose à ce que le médecin montrât quelque respect pour le corps inanimé de l'homme, qu'il doit soumettre à l'analyse du scalpel? Pour nous, plus nous croyons à l'utilité de semblables recherches, plus nous pensons que ceux qui s'y livrent doivent y apporter de gravité. Or, celle-ci se concilie mieux avec les sentiments que nous cherchons en ce moment à inspirer aux médecins, qu'avec le cynisme qui fait de quelques anatomo-pathologistes des équarrisseurs de chair humaine.

Sans prétendre à faire d'un médecin un quaker ou un palamite, il nous semble qu'une gravité sérieuse, une sorte de mélancolie réfléchie, doivent être le trait principal de son caractère. Le tableau, toujours présent à sa pensée, des nombreuses maladies qui frappent à chaque instant l'homme autour de lui, pour le faire servir, suivant l'expression de Burdach, de pain quotidien au temps; le spectacle continuel de la mort surtout, doivent le porter à voir la vie par son côté sérieux. Mais pour que ces graves enseignements n'arrivent point comme une lettre morte à son intelligence, il faut qu'il y soit préparé par une instruction philosophique élevée, et qu'il n'aborde l'étude de la physiologie de l'homme, qu'après en avoir large-

ment étudié l'histoire psychologique. C'est ainsi qu'à mesure que nous sommes amené à étudier les diverses influences qui agissent sur le moral du médecin, la nécessité pour lui d'études philosophiques sérieuses nous apparaît plus clairement : mais revenons :

Nous n'avons jusqu'ici considéré le respect religieux dont, suivant nous, le médecin doit entourer les restes mortels de l'homme, que comme un devoir, dont l'accomplissement importe surtout à sa dignité personnelle ; dans un grand nombre de cas, dans les hôpitaux par exemple, ce respect de la mort devient un véritable devoir d'humanité. Quelque rude expérience qu'aient faite de la vie la plupart des infortunés, auxquels la charité publique prête un oreiller pour mourir, non seulement ils redoutent la mort, et n'entrent qu'en tremblant dans la seconde phase de leur destinée que celle-ci leur ouvre, mais un grand nombre d'entre eux sont péniblement préoccupés de la torture posthume, que la science prépare à leurs misérables restes : ils savent qu'ils sont les dépouilles opimes de la science moderne. C'est la superstition de l'égoïsme, si vous le voulez, que cette sollicitude que ces malheureux manifestent à l'heure dernière pour le corps, qu'ils vont déposer comme un vêtement ^{fé} ; mais cette superstition a cependant cela de respectable^{at}, qu'elle est la superstition de presque tous les hommes. Si un roi d'Angleterre, dans la vue de favoriser le progrès de la science, a livré son corps aux amphithéâtres ; si quelques philosophes anciens ont ordonné qu'après leur mort on jetât leur cadavre à la voirie ; si un certain nombre de médecins ont recommandé en mourant, qu'on fit leur autopsie, regrettant de n'y pouvoir assister, ces faits montrent la réalité de l'horreur, que la curiosité de la science inspire en général à l'homme, puisqu'ils prouvent qu'il faut une certaine fermeté d'esprit pour s'en affranchir. On cite quelques hommes morts dans les hôpitaux, qui d'avance avaient vendu leur tête à des

amateurs d'études phrénologiques. Ces cas sont rares : la règle générale, c'est la crainte des indiscretions du scalpel. Les forçats mêmes redoutent les investigations cadavériques¹. Il n'est pas jusqu'aux médecins, parmi lesquels on ne trouve assez souvent des hommes, qui ne sont pas complètement affranchis de cette superstition. Pour n'en citer qu'un exemple, Andreas Lobowein, professeur d'anatomie à Wilna, défendit expressément par une clause de son testament, qu'on fit l'ouverture de son corps.

En présence de ces faits, nous disons que c'est un devoir réel pour le médecin de respecter ce dernier cri de l'instinct, qui attache l'homme si fortement à la vie. Qu'il étudie l'organisation humaine dans ses détails les plus compliqués, qu'il cherche à s'éclairer sur la nature des maladies, en interrogeant les lésions visibles que celles-ci laissent dans la trame des organes : mais qu'il ne profane pas ; qu'un pieux respect pour les débris mortels de l'homme, guide sa main, et donne à ses investigations religieusement sacrilèges, le caractère d'un sacrifice à la science. En apportant cette circonspection dans nos études anatomiques, nous affranchirons les malheureux surtout, de quelques unes des terreurs dont ils sont frappés en face des perspectives ténébreuses de la mort. Par là nous servirons même les intérêts de la science. Plus d'une fois les médecins des hôpitaux ont été menacés de se voir privés en partie des précieux enseignements que leur fournissent chaque jour les recherches nécroscopiques ; ce sont les abus seulement que l'on voulait atteindre par cette mesure :

¹ Le docteur Lauvergne, médecin du bague de Toulon, cite le fait suivant : « Un forçat qui avait cru s'empoisonner, mais n'avait avalé qu'un drastique, s'était mis autour du bras un écrit, à l'adresse du servant de l'amphithéâtre d'anatomie, et où il demandait au forçat croque-mort, son ami, de le soustraire au scalpel, ou qu'au moins, s'il devait subir cette terrible épreuve, ses restes fussent recueillis, et mis dans un panier. » (*Lés Forçats observés sous le rapport physiologique, moral, intellectuel, etc.*)

heureusement celle-ci a été révoquée, car elle eût entravé le développement des principales branches des sciences médicales. Il est un moyen de prévenir pour toujours ces sortes de coups d'état contre les études anatomiques, et ce moyen est bien simple ; cessez de faire de l'anatomie pathologique comme les anthropophages, et suivant le mot de Webfer, l'on ne vous refusera plus ce qu'on accorde aux vers.

L'administration des hôpitaux, qui compte dans son sein des hommes d'un caractère si honorable, et qui montre tant de sollicitude pour les intérêts des pauvres dont la tutelle lui est confiée, peut elle-même, par une sage mesure, concourir à rappeler aux médecins ce respect de la dignité humaine, qui doit suivre l'homme jusqu'au tombeau. Pour arriver à ce but, il faudrait qu'elle cessât de faire des cadavres des malheureux qui succombent dans les hôpitaux, un objet de sordide spéculation ; il faudrait qu'elle abolît immédiatement cette sorte de traite des morts. Qui ne conçoit qu'en livrant ainsi aux amphithéâtres les dépouilles de l'homme, comme une vile marchandise, on ôte en partie au moins à l'appareil de la mort, cette auréole de sombre majesté qui commande le respect. Il faut que l'esprit de spéculation soit entré bien avant dans la constitution morale de la société, pour qu'un tel trafic se fasse tous les jours sous la protection de la loi. La loi anglaise, qui par sa sévérité, a donné naissance à l'industrie des résurrectionnistes, favorise moins le cynisme de l'amphithéâtre, que cette vénalité. En Angleterre, ce trafic honteux ne souille que quelques hommes tarés, qui vont d'une main sacrilège spolier les tombeaux ; en France la société, en le tolérant, se rend complice de cette profanation.

Bien d'autres raisons d'ailleurs viennent s'ajouter à celle que nous venons de faire valoir, pour faire proscrire une pratique qui révolte ce respect instinctif que l'homme éprouve pour les dépouilles mortelles de l'homme. Si les

études anatomiques sont une des conditions les plus impérieuses de la science de la vie, et si ces études entraînent une sorte d'impôt spécial, qui pèse exclusivement sur les classes indigentes, n'ajoutons pas à cette triste nécessité, la pensée d'une vénalité, d'une assimilation odieuses. Qui pourrait affirmer, d'un autre côté, qu'en tarifant ainsi le cadavre de l'homme, on ne nuise directement à la science elle-même, on ne restreigne son efficacité? Tout se tient dans la pensée, chaque idée s'appuie sur une idée voisine, qui la développe : cette idée de vénalité, qui se lie dans l'esprit du médecin, à l'idée de la mort chez les malheureux auxquels il donne ses soins dans les hôpitaux, ne peut-elle point, dans quelques cas, réagir d'une manière funeste sur les sentiments moraux auxquels s'inspirent son zèle et son dévouement? Ne commencez point par avilir l'homme, si vous voulez que le médecin se dévoue avec un pieux enthousiasme au soulagement de ses misères. Les haillons dont le pauvre est couvert, l'empreinte malheureuse, dont sa vie tourmentée marque sa physionomie, ses vices, son ignorance, tout dans cette infortuné paria tend bien plutôt à effaroucher la pudibonderie de la sensibilité, qu'à exciter une sympathie franche et généreuse. Gardez-vous bien d'accroître encore l'énergie de cette répulsion instinctive, en traitant comme une chose vénale sa dépouille mortelle.

Oui, nous en sommes convaincu, le respect de la mort peut se concilier avec les curiosités de la science; il faut pour cela que le médecin aime véritablement l'homme, et soit profondément pénétré de la dignité de sa nature. « Faites circuler dans tout une pensée morale et compatissante, dit admirablement un auteur contemporain, M. Victor Hugo, et il n'y a rien de difforme et de repoussant : à la chose la plus hideuse, mêlez une idée religieuse, elle deviendra sainte et pure. Attachez Dieu à un gibet, et vous aurez la croix. »

Malheureusement, nous le craignons, il se passera bien du temps avant que les médecins dominés par les sens, dis-

traits par les préoccupations de la science, fécondent leurs études, et ennoblissent leur esprit par de semblables idées qui transfigurent les choses : et pendant longtemps encore beaucoup d'entre eux écriront sur la clépsydre du charnier anatomique cette sentence de l'épicurésisme de l'ancienne Rome, *vivamus, perireundum*.

CHAPITRE III.

Des qualités intellectuelles et morales, que le médecin doit s'efforcer d'acquérir dans l'exercice de sa profession.

Plus l'homme attache de prix à la vie, et plus la vie, considérée du point de vue de la seule philosophie vraie, a en effet un sens élevé, plus la fonction sociale du médecin s'agrandit et lui impose l'obligation de cultiver ses facultés, afin de se maintenir au niveau de l'importante fonction qui lui est dévolue. Ce n'en est point assez pour lui de s'être préparé à la pratique de la science, par l'étude laborieuse de la partie dogmatique de cette science; il faut qu'il saisisse, au milieu de tous les accidents de la vie, le principe, la nature des perturbations qu'elle a subies. Les lois auxquelles sont soumises dans leur développement les aberrations de la vie pathologique, sont bien plus complexes, bien plus obscures encore que celles qui régissent les phénomènes, par lesquels se traduit la vie normale. Quelque complet que soit l'enseignement dogmatique d'une telle science, quelques progrès que les moyens modernes d'investigation aient fait faire à la caractéristique de la séméiologie morbide, l'art qui est appelé à faire au profit de l'homme souffrant les applications de cet enseignement doctrinal, rencontre à chaque pas des difficultés qui font hésiter l'intelligence préparée par les études les plus sérieuses. A supposer que tous les problèmes de la physiolo-

gie pathologique fussent résolus, et que la thérapeutique s'en déduisît comme une conséquence logique, l'art qui ne dépasse point les limites de l'individualité, qui ne s'enquiert que des faits particuliers, aurait encore d'immenses difficultés à vaincre; car il faudrait qu'il donnât à chaque fait sa signification positive, à chaque phrase symptomatique son sens véritable; sans quoi prenant l'ombre pour la réalité, il ne tarderait point à s'égarer dans un labyrinthe sans issue. Mais chaque fait médical, considéré du côté de la théorie qui l'explique, a ses obscurités, comme tous les faits sur lesquels se projette l'ombre du mystère de la nature humaine, et les difficultés de l'art se compliquent des difficultés, qui naissent des obscurités de la science elle-même.

Or, que doit être la vie de l'homme qui se dévoue à la culture d'une telle science, à la pratique d'un tel art, sinon une étude de tous les instants, une continuelle éducation? *Nemo justius assidue discit, quàm qui de salute hominis tractant*, dit Cassiodore. Ignorer ici, c'est tromper, c'est vendre la science à faux poids, si nous pouvons ainsi dire, c'est la plus coupable prévarication. Quelques médecins anciens qui ont touché accidentellement au sujet que nous traitons en ce moment, et qui voyaient dans la médecine ce qu'elle est réellement, c'est à dire un véritable sacerdoce, ne concevaient le médecin que comme un homme de mœurs austères, dont la vie n'est que de l'étude et du dévouement. C'est ainsi que Paul Zacchias, J. B. Codronchius, Fritzchius s'accordent à regarder comme un crime de lèse-humanité l'ignorance de l'homme de l'art; et que le premier voudrait que comme sanction de la loi morale, qui le condamne dans ce cas, on imposât au médecin l'obligation de confesser publiquement et oralement les erreurs dans lesquelles son ignorance l'aurait entraîné. Le médecin est trop assuré de la discrétion de la tombe, pour que la crainte des sévérités de la loi lui arrache jamais de semblables aveux; et nous dou-

tons fort qu'au temps même où vivait le médecin romain, un seul homme de l'art eût eu le courage d'édifier ses contemporains par l'humilité d'une pareille confession. Cette conception toute chimérique qu'elle soit, contient pourtant un enseignement qui ne doit pas être perdu pour nous, c'est que dans tous les temps il s'est rencontré des hommes assez légers pour se jouer, sous le manteau de la science, de la vie de leurs semblables, et que dans tous les temps aussi, il s'est rencontré des médecins probes et moraux, pour flétrir comme un crime l'ignorance, en matière si grave.

Sans remonter à des époques déjà si reculées, et dont les idées modernes nous éloignent bien plus encore que le temps, suivons dans la vie laborieuse qu'ils se sont faite la plupart de hommes qui marchent à la tête de la science, qui tous ont été nos maîtres, ou qui doivent guider la génération qui s'élève. Quel zèle, quelle activité ne les voyons-nous pas déployer dans les diverses directions scientifiques qu'ils ont choisies ! Riches, honorés, comblés de toutes les faveurs, auxquelles notre art modeste peut prétendre, nulle étude ne les rebute : tous les jours vous les voyez poursuivre dans leurs travaux cliniques, anatomiques ou chimiques, la solution de questions, qu'ils se sont posées peut-être à leur entrée dans la carrière difficile où les appelle une sévère vocation. A quelle source s'alimente un zèle que ne parviennent à épuiser, ni la vulgarité des détails auxquels souvent les recherches scientifiques s'appliquent, ni la monotone uniformité des résultats à travers lesquels il faut passer pour arriver à quelque conception nouvelle, ni enfin parfois, pourquoi ne pas le dire, la stérilité des efforts de toute une vie, pour parvenir à la solution d'une question ? Que des motifs moins nobles et moins purs, que ceux que nous avons dit devoir diriger le médecin dans la culture de la science, aient plus d'une fois guidé dans leurs travaux les hommes dont nous nous plaignons dans ce moment à louer l'infatigable activité, c'est ce que nous sommes bien forcés

de reconnaître ; mais nous sommes convaincus que la pratique même de la science éveille des sentiments généreux dans les âmes naturellement élevées et que l'amour de l'art , l'amour réel de l'humanité, le sentiment du devoir se substituent peu à peu aux impulsions affaiblies d'une personnalité égoïste. Plus ils ont sondé les profondeurs de la science , plus ils comprennent la nécessité de faire de leur vie tout entière une religieuse méditation des phénomènes de la nature. Alors même qu'ils ne sont plus stimulés dans leurs travaux par le desir de reculer les limites de la science, ils n'en conservent pas moins leurs habitudes laborieuses ; c'est que l'art est long, l'expérience trompeuse, et la vie courte, et que la vie de l'homme , qui se borne aux simples applications d'un art si difficile, est une école de tous les jours.

Si les maîtres de la science, quels que soient d'ailleurs les mobiles qui les dirigent, s'imposent le joug d'une discipline intellectuelle aussi sévère, comment ne serait-ce pas un devoir impérieux pour les médecins d'un ordre inférieur, de consacrer à l'étude, à une sorte de rumination des enseignements de l'expérience, tout le temps que leur laisse la pratique active de l'art ? Non, il n'a compris ni les difficultés de la science, ni la gravité de la responsabilité morale, qu'il assume vis-à-vis de la société, le médecin qui ne réserve pas quelque partie de son temps, cette étoffe dont la vie est faite, dit Franklin, pour la méditation, pour le travail solitaire du cabinet. En vain nous objectera-t-on, que les médecins qui ont su conquérir la faveur populaire, ne sauraient, sans manquer à l'un de leurs devoirs les plus impérieux, se faire ces loisirs qui permettent de se livrer à l'étude réfléchie de la science et de l'art. La fortune mêle aussi parfois ses couronnes à celles qu'un talent réel a pu mériter : et plus les hommes que cette aveugle déesse a touchés de sa baguette magique, sont dignes de la réputation dont ils jouissent, et plus ils doivent s'efforcer de mériter toute

la gloire qui s'attache à leur nom. Ainsi dans quelque position que se trouve placé le médecin ; qu'il ait su fixer à son profit l'inconstance de la faveur publique, ou que patriicien obscur, il fasse le bien dans l'ombre, il doit, sous peine de tomber dans l'ornière de la routine, par conséquent de manquer le but de la science, féconder par la méditation les enseignements du passé au profit de l'avenir. Si dans tous les temps, ce fut là un devoir sacré pour le médecin, qui a compris la sublimité de sa mission, ce devoir est bien plus rigoureux encore aujourd'hui que tant d'intelligences concourent à l'élaboration de l'œuvre de la science, et qu'une immense publicité fait circuler les idées dans le monde avec la rapidité du courant électrique.

Il n'est certainement pas, à l'heure qu'il est, une seule science qui soit cultivée avec autant d'ardeur, avec autant d'activité que l'est la médecine ; et tous les travaux qui éclosent sur un terrain si laborieusement remué, doivent être connus du médecin, au moins dans leurs conséquences pratiques. Nous savons bien que parmi tous ces travaux, il en est un bon nombre dont la valeur réelle est fort contestable, et qu'on peut ignorer sans grand dommage pour le salut de l'humanité ; mais en faisant abstraction de ces ouvrages, qui sont moins de la science que des billets de part abusivement volumineux, il reste encore un nombre considérable de travaux, qui, sans être irréprochables au point de vue didactique, sont plus propres peut-être à guider le praticien, toujours un peu empirique, que les travaux conçus et exécutés à un point de vue scientifique plus large, et qui préparent l'avenir plutôt qu'ils ne satisfont aux exigences du présent. Rien ne saurait affranchir le médecin de l'obligation de suivre au moins le progrès de la science, dans les limites que lui tracent les travaux de cet ordre. Quelque féconde que soit son expérience personnelle, il a besoin, si nous pouvons ainsi dire, de s'assimiler l'expérience des autres pour ne point

être surpris à chaque instant par l'infinie variété des phénomènes, par lesquels se traduit l'activité de l'organisme vivant. C'est cette mobilité de la physionomie des maladies, que les nosographes les plus complets ne sauraient reproduire, qui dérouté souvent le jeune médecin à son entrée dans la carrière, et qui fait passer dans sa thérapeutique les hésitations de son jugement; c'est cette même mobilité des phénomènes de la vie, qui jette l'indécision dans l'esprit d'un grand nombre de médecins qui ont vieilli dans la pratique, tant qu'ils renferment la science dans les bornes de leur expérience personnelle.

Nous ne pousserons pas plus loin ces remarques sur l'obligation, que les difficultés de la pratique imposent au médecin d'appliquer pendant toute sa vie une partie de son temps à une étude consciencieuse. C'est là un point qui n'est contesté par personne, et nous pouvons le dire avec quelque fierté, c'est là un devoir que la plupart des médecins remplissent avec un zèle qui les honore, en même temps qu'il condamne le scepticisme frivole, par lequel la société paie leur dévouement à la science.

Maintenant, il ne suffit pas au médecin de s'être préparé à l'étude de l'art le plus utile à l'humanité par l'étude théorique de la science, et de continuer tous les jours cette étude nécessaire, en suivant celle-ci dans le travail de son développement progressif, il faut faire à l'homme souffrant les applications de la science, il faut que le savant devienne artiste. C'est surtout en cette qualité que le médecin paie son tribut à la société, qui ne voit et ne juge que les manifestations par lesquelles l'art se révèle. Sans admettre avec M. le professeur Trousseau, que la médecine est, non pas une science, mais un art qui relève exclusivement de l'inspiration individuelle, et dont la puissance se mesure uniquement sur l'aptitude

native des hommes qui l'appliquent ¹, nous croyons cependant que, de même que la médecine tend surtout à développer certaines facultés de l'intelligence, il serait à désirer que ceux qui se destinent à l'étude et à la pratique de cette science pussent être choisis parmi les hommes, dans lesquels s'observerait la prédominance de ces facultés. Un médecin espagnol du xvi^e siècle, dont Bordeu regrettait que les idées ne fussent pas assez répandues, Huarte, chercha à déterminer quelles sont les aptitudes intellectuelles qui rendent les hommes plus propres à la culture de telle ou telle science. Relativement à la médecine, il s'efforce d'établir qu'il y a dans la théorie de cette science une partie qui est du domaine de la mémoire, tandis que l'autre ressortit exclusivement de l'entendement, et que la judicieuse pratique appartient à l'imagination. Mais il y a plusieurs sortes d'imaginations, il les passe toutes en revue, et termine de la manière suivante : « Mais cette sorte d'imagination n'est pas si bonne, pour traiter les malades, que celle que je cherche, et qui pousse l'homme à être sorcier, superstitieux, magicien, enchanteur, chiromancien, adonné à l'astrologie judiciaire et à deviner : parce qu'en effet les maladies des hommes sont si cachées, et ont leurs périodes et leurs mouvements si secrets, qu'il est presque toujours besoin de deviner ce qu'il en est ². » Est-ce ainsi que l'entend le savant professeur que nous venons de citer ? Quoi qu'il en soit de ce point de vue, Huarte trouve que les Juifs surtout ont des dispositions particulières pour la médecine. « Étant, dit-il, dans la terre de promesse avec un esprit tout

¹ C'est dans un discours prononcé en 1842, à la faculté de médecine, que ce professeur a émis ces idées. Voyez *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, tome X, page 355, où ce discours a été en grande partie reproduit.

² *Examen des esprits pour les sciences*, par Jean Huarte, médecin, tome II, page 16.

subtil, ce peuple eut tant de maux et d'adversités à souffrir, fut tant de fois assiégé des ennemis, si souvent assujéti et languit si longtemps dans la servitude et sous de mauvais traitements, qu'encore qu'il n'eût pas apporté d'Égypte et du désert ce tempérament chaud, sec et recuit dont nous avons parlé, il l'aurait contracté au misérable train de vie qu'il menait, d'autant que l'affliction et la tristesse continuelle font rassembler les esprits vitaux au cerveau, au foie et au cœur; là, étant ramassés et pressés l'un contre l'autre, ils viennent à s'échauffer et à se brûler. Ainsi bien souvent ils causent une fièvre; mais, pour l'ordinaire, ils produisent une mélancolie aduste (de laquelle presque tous ceux de cette nation là participent jusques aujourd'hui.) Nous avons dit, ci-dessus, que cette colère brûlée était l'instrument de la finesse, de la malice de l'industrie et de la sagacité. Or, cette humeur est fort propre pour les conjectures de la médecine, et, par son moyen, on arrive à la connaissance, à la cause et au remède du mal¹. »

Nous ne nous arrêterons point à cette singulière remarque du médecin espagnol sur l'aptitude particulière des Juifs à l'étude et à la pratique de la médecine: nous craindrions que la colère brûlée ou la mélancolie aduste, sur lesquelles cette aptitude se fonde, nous conduisissent trop loin. Quant à cette observation plus générale, que la pratique de l'art est surtout du ressort de l'imagination, nous croyons que le patricien qui puiserait là ses inspirations courrait risque de tomber dans de fréquentes erreurs.

La pratique judicieuse d'une science aussi compliquée que la médecine est une œuvre à laquelle concourent à la fois les sens, par les informations précises qu'ils transmettent à l'intelligence, et l'intelligence éclairée des lu-

¹ Op. cit., tome II, page 32.

mières de la science par le travail interne auquel elle soumet les données de l'observation. L'aptitude physiologique des uns, comme les facultés multiples de l'autre, sont susceptibles de se perfectionner par les applications, que le médecin est appelé à en faire chaque jour à l'étude des phénomènes de la vie. Plus l'art, dont il doit réaliser les bienfaits au profit de la société, doit rencontrer de difficultés dans ses applications, et plus le médecin doit travailler avec ardeur au perfectionnement progressif de ses facultés, pour arriver au but que la science lui pose. Rien ne saurait l'affranchir de ce devoir impérieux.

Les sens qui doivent surtout informer le médecin des modifications, que la matière organisée a subie sous l'influence des affections morbides, sont la vue, l'ouïe et le toucher, c'est-à-dire les sens qui transmettent les données, sur lesquelles s'exercent principalement les hautes facultés de l'intelligence. Il ne saurait donner trop de soin à la culture méthodique de la sensibilité spéciale des sens, qui doivent apporter à son entendement des informations si précieuses. Si la vue ne saisit point sur le tableau mobile de la physionomie de l'homme qui souffre, le trait particulier dont la marque souvent la maladie à son début, si l'ouïe n'a point été exercée par une éducation laborieuse à distinguer ces bruits longtemps inaperçus, par lesquels se traduisent dans certains appareils les lésions les plus graves, si enfin le toucher n'a acquis cette exquisite délicatesse, qui lui fait en quelque sorte pressentir à travers les téguments les modifications de consistance, etc., survenues dans les organes cachés dans la profondeur des cavités splanchniques; si, disons-nous, le médecin n'est arrivé progressivement, par la pratique de l'observation, à donner à ses sens cette subtilité, cette sorte de sagacité physiologique, qui lui permet de saisir ces phénomènes qui échappent à la perception du vulgaire, la vie morbide sera en grande partie voilée pour lui. La connaissance approfondie des doctrines, et des tra-

ditions de la science ne saurait remplacer cette lucidité, cette sûreté d'aperception d'une sensibilité spéciale exercée. Le tact médical, dont tant d'observateurs ont parlé sans le définir, et dont ils ont fait une sorte d'inspiration mystérieuse, *d'æstus* médical, qui illumine quelques intelligences privilégiées, dépend en partie de cette subtilité des sens, de cette hyperesthésie physiologique, que certains médecins acquièrent à force de s'exercer à une patiente observation. Comparez sous ce rapport les hommes qui par l'importance de leurs travaux, jouissent parmi nous d'une considération méritée, vous en trouverez quelques uns qui manquent de cette sûreté d'intuition, qui n'apportent à l'œuvre de l'observation, que des sens inhabiles¹. Leur intelligence entraînée vers l'œuvre la plus difficile de la science, la généralisation, n'a pu s'astreindre à cette observation patiente qui étudie les faits sous toutes leurs faces, et ces hommes, malgré leur vocation scientifique élevée, manquent souvent de cette sûreté de coup d'œil, qui est nécessaire au véritable artiste. Vous reconnaîtrez toujours celui-ci à la fixité réfléchie de son regard scrutateur; ses yeux s'appuient sur le tableau morbide qu'il étudie, ils le couvent si nous pouvons ainsi dire : lorsque dans un cas de diagnostic douteux, suivant la caractéristique vulgaire, il ne sait pas encore, il est déjà sûr. La méthode baconnienne, dont on a certainement exagéré la portée, en voulant en faire tout à la fois une méthode d'analyse et d'invention, a contribué à développer chez les médecins modernes l'aptitude fonctionnelle des sens, dont relève surtout l'observation pratique, et c'est là un immense avantage; elle a multiplié, sinon les bons praticiens, au moins les observateurs sévères. Cette distinction recevra sa justification dans les réflexions suivantes.

Si la médecine n'était qu'une partie de l'histoire natu-

¹ C'est ainsi que nous justifions quelques uns des écarts de Broussais.

relle, qu'une nosographie proprement dite, la méthode dont nous venons de parler, suffirait largement aux exigences d'une telle science, et celui-là serait le meilleur praticien dont les sens saisiraient avec le plus de netteté les phénomènes par lesquels la maladie se traduit à l'observation. Mais tant que l'intelligence ne connaît que ces éléments de l'affection morbide, elle ne connaît pas plus celle-ci, à proprement parler, qu'on ne connaît la vie en faisant l'analyse anatomique du cadavre. La science et l'art lui-même ont à résoudre des questions d'un ordre plus relevé. La vie morbide à ses lois comme la vie physiologique; derrière les troubles fonctionnels, derrière les produits pathologiques, il y a les causes prochaines qui les déterminent, et ces causes et leur effet immédiat ou la maladie proprement dite, dépassent la portée des sens. Ceux-ci ne peuvent saisir que des phénomènes. L'intelligence seule est apte à découvrir les réalités vivantes, qui se cachent sous ces apparences. Or, pour arriver à ces notions supérieures, qui constituent seules la véritable nosologie, sont la source des indications fondamentales, et qui tant qu'elles ne commandent point la thérapeutique, réduisent celle-ci aux tâtonnements d'un aveugle empirisme; pour arriver à ces notions supérieures de la vie pathologique, disons-nous, le médecin a besoin d'une science profonde, et de toute la sagacité d'une intelligence laborieusement exercée. L'astuce, la finesse et la malice, qu'Huarte nous disait tout à l'heure être nécessaires au médecin comme étant accommodées aux conjectures de la science, et dont nous ferons, si vous le voulez, pour parler un langage plus usité et moins compromettant, la finesse d'esprit et la pénétration, sont en effet des qualités intellectuelles, que le médecin doit posséder, sous peine de rencontrer, à chaque pas dans la pratique, des questions, qui seront complètement insolubles pour lui.

La philosophie de Bacon qui, en instituant l'observation comme la seule méthode légitime, applicable à l'étude des

sciences, a tant favorisé parmi nous l'éducation de la sensibilité spéciale des sens, et nous a rendus si habiles dans la recherche des symptômes, dans l'analyse des phénomènes de la maladie, a sans aucun doute nui, parmi les médecins, au développement des hautes facultés de l'intelligence, en frappant systématiquement celles-ci d'une sorte d'incapacité scientifique. Une science aussi difficile que la médecine, ne saurait être l'œuvre d'un jour; fille du temps, bien des générations doivent travailler à sa lente édification, et dans cette élaboration successive chaque époque a sa tâche à remplir. Bien qu'avant que Bacon eût inventé sa méthode, il fût facile, en cherchant un peu, de trouver un certain nombre de savants et de médecins surtout qui l'ont appliquée dans toute sa rigueur, on ne peut nier cependant que l'illustre chancelier d'Angleterre, en posant les règles de son application, n'ait beaucoup contribué à la populariser, et qu'il n'ait par là rendu un service très réel aux sciences. La médecine, comme toutes les sciences physiques, s'est empressée de s'emparer de cette méthode et l'a appliquée à toutes les recherches qui ont pour objet la science de la vie. En suivant cette nouvelle direction, il est incontestable que beaucoup de questions ont été résolues ou plus nettement posées, et quoique chaque jour des esprits étroits abusent de cette méthode, en en faisant l'organe unique de la science, pour nous servir de l'expression de Bacon, nous croyons que, même comme méthode d'organisation scientifique, elle n'a point encore réalisé tout ce qu'elle contient virtuellement. C'est ainsi pour ne citer qu'un exemple, que dans la voie nouvelle que la chimie organique ou l'anatomie microscopique ouvrent à la science moderne, les médecins sont appelés à faire les plus intéressantes applications de cette méthode; c'est à elle qu'il appartient de défricher ce terrain sur lequel quelques hommes hardis n'ont fait encore que poser un certain nombre de jalons. Cette méthode, nous le

le répétons, a encore une fonction importante à remplir dans la science ; et dans la pratique de l'art , elle restera comme un procédé auquel les habitudes logiques de l'esprit le conduisent naturellement.

Mais même sans sortir du cercle dans lequel se renferme la méthode baconnienne, et exclusivement sur le terrain de la pratique, de quelle sûreté d'intuition, de quelle sagacité le médecin ne doit-il pas être doué, pour saisir sur le tableau vivant de la maladie le sens de chaque phénomène, pour distinguer la réaction sympathique du mouvement morbide primitif, pour reconnaître sous le masque de manifestations symptômatiques différentes, l'identité d'une affection morbide, ou pour saisir la différence radicale de la maladie sous des apparences symptômatiques identiques?

Pour arriver à cette maturité de jugement, sans laquelle l'art poursuit en vain le but que la science lui pose, lorsqu'il n'ajoute point par ses téméraires tentatives, aux perturbations morbides, qu'il est appelé à faire cesser, le médecin doit, par l'empire qu'il exerce sur lui-même, se rendre capable d'une attention soutenue. La mobilité d'une volonté capricieuse, et la conséquence de cette disposition morale sur l'intelligence, la légèreté d'esprit, s'accommodent mal à la gravité des problèmes que l'art doit à chaque instant résoudre. S'il y a dans chaque intelligence une certaine virtualité native que nulle méthode logique, nul régime moral ne saurait faire dépasser à l'homme, il n'est pas douteux que par la discipline vicieuse, à laquelle nous avons soumis nos facultés, beaucoup d'entre nous ne restent au dessous du niveau, auquel ils auraient pu s'élever. L'abus de la liberté morale atrophie l'intelligence, comme elle corrompt la volonté.

C'est un devoir pour tous les hommes, quelle que soit la place qu'ils occupent dans la société, de développer autant qu'il est en eux leur intelligence. Le bonheur qu'apporte à l'âme la découverte ou le sentiment de la vérité, est l'attrait

mystérieux, qui nous sollicite au travail nécessaire pour parvenir à ce but. Mais lorsqu'il s'agit d'une science qui comme la médecine touche immédiatement par ses applications à un intérêt aussi grave que la vie de l'homme, combien ce devoir ne devient-il pas plus impérieux ? Aussi, pendant que la morale la plus sévère se borne à conseiller à la plupart des hommes la culture de leur intelligence, sans oser caractériser la négligence qu'ils apportent souvent à leur perfectionnement intellectuel, n'hésite-t-elle point à faire au médecin un crime de cette négligence volontaire : et cette sévérité est d'autant plus juste que celui-ci, pour s'endormir dans cette coupable incurie, pour se montrer infidèle à cette sublime vocation de l'humanité, n'a pas dû seulement lutter contre cet amour instinctif de la vérité qui tourmente toute intelligence, mais que de plus il a fallu qu'il résistât à cette voix mystérieuse de la sympathie, qui lui crie dans le cœur de se dévouer entièrement au soulagement des souffrances de l'homme.

La pratique est pour le médecin une continuelle éducation, qui doit conduire progressivement son intelligence au plus haut développement dont elle est susceptible : les incertitudes mêmes de la science, stimulant la paresse de la pensée, servent merveilleusement à le soutenir dans la route difficile qu'il doit parcourir pour arriver à ce but. Mais si la pratique a des enseignements qui doivent perfectionner l'intelligence, lorsque celle-ci sait les comprendre, il est une qualité morale, qui elle aussi, n'est souvent que le fruit tardif de l'expérience, et qui cependant doit, pour le médecin, toujours devancer celle-ci ; cette qualité morale, c'est la prudence.

Suivant une tendance naturelle de l'esprit et que l'amour propre inné au cœur de l'homme contribue à fortifier encore, nous sommes tous enclins à nous exagérer la portée de la science à l'étude de laquelle nous avons appliqué toutes les forces de notre entendement. C'est surtout

à l'entrée de la carrière nouvelle que cette science nous ouvre, que nous nous laissons aller le plus facilement à cette décevante illusion. Quelque étendue que soit notre intelligence, elle ne saurait à cette époque de sa vie scientifique mesurer d'une manière précise la vaste perspective, qui se développe devant elle. L'imagination, et parfois aussi les naïves illusions d'un cœur plein d'une tendre sympathie pour les misères de l'homme, contribuent encore à accrédi-ter dans l'esprit du jeune savant cette erreur de l'inexpérience. Ce n'est point là d'ailleurs l'unique cause du fait que nous signalons en ce moment. Quelque véracité qu'apportent dans leurs travaux les médecins qui sont chargés de l'enseignement dogmatique de la science, ou qui se sont donné la mission de travailler par leurs écrits à la popularisation de cet enseignement, lorsqu'ils arrivent à l'exposition de la partie technique de cette science, il leur est difficile de ne point masquer les difficultés de la pratique, en créant des types artificiels, en face desquels l'art développe une puissance merveilleuse. Là, toujours le diagnostic arrive à une précision mathématique ; les indications se dégagent admirablement des accidents qui souvent les rendent si difficiles à saisir, et les moyens thérapeutiques, judicieusement appliqués, triomphent très fréquemment des affections les plus graves. Toutefois il est juste de dire que l'institution des cliniques, dont on comprend mieux chaque jour l'importance dans l'enseignement méthodique de la médecine, tend à faire apprécier avec plus de justesse aux jeunes médecins la véritable portée de la science pratique. Peut-être cependant les indiscretions forcées d'une école si positive, arrivant à des intelligences qui ne se sont point encore assimilés la véritable substance de la science, c'est à dire les principes que l'expérience des siècles a consacrés, peut-être ces indiscretions, disons-nous, doivent-elles dans quelques cas ébranler une foi mal assurée, et ont-elles concouru à développer dans l'esprit d'un certain nombre de médecins

modernes ce scepticisme superficiel, qui nie la science avant de la connaître. Mais ce n'est là qu'une influence possible qui est plus que compensée par les immenses avantages qui résultent pour l'éducation scientifique du médecin de l'observation directe des phénomènes de la nature, et dont on ne saurait déshériter les bons esprits dans la crainte de voir quelques esprits légers ou mal faits, tirer des arguments de cette étude, même pour nier la réalité de la science et de l'art.

Quoi qu'il en soit c'est là un fait que l'expérience de tous les jours confirme; les jeunes médecins surtout ont en général de la tendance à s'exagérer la certitude de la doctrine et la puissance réelle de l'art. Cette disposition d'esprit ne saurait rester sans influence sur leurs déterminations pratiques : elle imprime souvent à celles-ci un caractère de hardiesse, qui dans quelques cas touche de très près à la témérité. Pour combattre cette tendance, et prévenir les enseignements d'une expérience tardive, les jeunes médecins doivent s'imposer comme règle invariable de conduite une prudence extrême, une réserve presque méticuleuse. Une étude approfondie des traditions de la science, la méditation sérieuse des causes de la décadence des doctrines, qui d'abord avaient été accueillies avec un fanatique enthousiasme, et par dessus tout l'observation attentive des ressources merveilleuses de la nature pour affranchir de la maladie l'organisme vivant, telles sont les principales sources auxquelles ils puiseront cette sagesse de conduite, cette prudence de détermination, sans laquelle l'art le plus utile peut devenir l'instrument d'irréremédiables malheurs. Les professeurs, les éducateurs publics, les pères aux autres, comme disait Hecquet, connaissant cette dis-

¹ C'est du reste ce qu'a fait l'année dernière M. le professeur Chomel, dans une leçon remarquable, par laquelle il a ouvert son cours de clinique à l'Hôtel-Dieu.

position d'esprit, devraient la combattre, et insister fortement sur la science de l'abstention.

C'est aux jeunes médecins, nous le répétons, que convient surtout cette mesure, cette circonspection, dans l'application d'un art aussi scabreux que la thérapeutique active, parce que ce sont eux surtout qui ont une propension naturelle à s'exagérer la puissance réelle de la science et de l'art qui en est l'instrument. Mais nous sommes loin de penser que cette qualité morale, qui s'accommode si bien aux incertitudes de la science de la vie, et aux hésitations de l'intelligence, ne convienne qu'aux médecins qui débutent dans la carrière de la pratique. La prudence, qui commande la circonspection thérapeutique, qui ne fait point de l'art un lit de Procuste pour toutes les individualités morbides, qui, sans faire de l'expectation une règle absolue de conduite, sait attendre quelquefois, dût-on la prendre pour une de *ces froides statues, qui placées auprès des tombeaux semblent méditer sur la mort*, la prudence thérapeutique est une qualité de l'esprit, qui sied aussi bien au médecin qui a vieilli dans la pratique de l'art, qu'au jeune médecin dont le temps n'a point encore contresigné le diplôme. La prudence, c'est la morale que tout esprit rigoureux tire et de l'histoire méditée des vicissitudes des doctrines scientifiques, et des enseignements quotidiens de l'expérience ; elle est à la fois le correctif des incertitudes de la science et de la vue bornée de l'esprit qui doit l'appliquer.

Fruit ordinaire d'une pratique judicieuse, la prudence est heureusement une qualité de l'esprit que l'on peut acquérir à titre purement gratuit. Une science réelle, une appréciation juste de l'influence de l'art sur la marche des maladies les moins compliquées dans leur manifestation, l'habitude de bonne heure contractée d'une sorte de tempérance calculée dans les déterminations du jugement, préserveront le médecin de cette hardiesse thérapeutique, que les hommes éminents dans l'art peuvent se permettre quelque-

fois, mais qui ne saurait jamais être que de la témérité de la part des praticiens vulgaires. M. le professeur Trousseau a pu, dans le discours que nous avons cité déjà, renverser la proposition de Gaubius et s'écrier, *melius est progredi per tenebras, quàm sistere gradum*; cela est vrai, lorsqu'il s'agit de la méthode logique applicable à l'avancement de la science et dans les limites qu'il a lui-même posés : mais ce serait là une maxime funeste, si on l'appliquait aux déterminations de la pratique elle-même. Lorsqu'on est sur ce terrain, la pensée de Gaubius¹ est la seule vraie; dès que la lumière cesse d'éclairer les pas du médecin, il doit s'arrêter; la vie se prête mal à être traitée à la façon d'une hypothèse à vérifier.

« D'après la connaissance que nous avons de notre organisation, et des désordres qui peuvent y survenir, nous voyons, dit M. Ribes, que le médecin inhabile peut ne pas sauver un malade, mais heureusement, quelle que soit son impéritie, il doit causer très rarement la mort; tant la nature a de ressources, pour surmonter et détruire les effets des plus mauvaises médications². » Nous sommes convaincu de la vérité de cette remarque : c'est cependant une chose bien pénible, pour celui qui sait les services réels que les sciences médicales rendent chaque jour à la

¹ Ce principe a été d'ailleurs celui des médecins les plus éminents : voici quelques uns des aphorismes, qu'ils nous ont laissés sur ce point : *Multa scire, pauca agere* (Baglivi). *Periculosius incidere in medicum, qui nesciat quiescere, quàm qui nesciat contraria adhibere* (Valesius). *Plures sunt medici, qui ob id ægros interimunt, quòd nesciunt ipsi quiescere* (Morgagni). *Tunc enim optimum remedium est nullo uti remedio* (Hoffmann). Qu'on nous permette d'ajouter ici ce que nous avons dit ailleurs sur la même question traitée du point de vue exclusivement scientifique : « S'il est une vérité en médecine, c'est celle qu'expriment ces sentences : elles devraient être inscrites en lettres d'or au frontispice de tout ouvrage, qui dit un mot de notre science. » *Bullet. général de Thérap.*, tome XVI, page 330.

² *Mémoires et observations d'anatomie, de physiologie, etc.*, tome I^{er}, page 89.

société, d'être obligé de confesser que parmi les médecins, il y en a un certain nombre, qui, instruments malhabiles de cette belle science, ajoutent souvent aux dangers de la maladie par la médication malencontreuse qu'ils lui opposent. La société a beau se montrer sévère dans les garanties qu'elle exige de ceux auxquels elle confie le soin de la santé des hommes; les épreuves auxquelles les candidats sont soumis, ne conduiront jamais qu'à établir une probabilité plus ou moins grande de leur capacité réelle; et il s'en trouvera toujours quelques uns, qui parviendront à surprendre la religion de leurs juges. Ce sont ces médecins surtout, si la présomption naturelle à l'ignorance n'a point encore frappé leur raison d'une incurable cécité, qui ne doivent recourir à une thérapeutique active, qu'avec la plus grande circonspection. Si leur pratique, souvent irrationnelle, fournit un argument en faveur de la doctrine de l'immanence dans l'organisme de forces, qui tendent à rétablir l'équilibre des fonctions, que cet enseignement au moins ne soit point perdu pour eux, et qu'ils apprennent à leur propre école la science dont ils ont le plus besoin, la prudence et la circonspection.

Enfin il est quelques hommes qui naissent avec une disposition d'esprit telle, que la mesure, le tempérament, leur sont antipathiques en toutes choses; ils prendraient volontiers une massue pour écraser une mouche. La médecine, qui, considérée comme une gymnastique de l'esprit, tend d'une manière si remarquable à rendre les hommes, qui se livrent à son étude, mesurés, temporisateurs, un peu irrésolus peut-être, ne saurait assouplir complètement ces esprits naturellement aventureux. Partisans enthousiastes de toute doctrine nouvelle, ils en poussent les conséquences jusqu'aux dernières limites: aussi mobiles dans leurs convictions, que téméraires dans leur pratique, leur vie scientifique n'est qu'une sorte de mascarade; si, las du changement, vous les voyez enfin s'arrêter à quelque

doctrine , ce n'est point de la constance , c'est la fixité de la girouette rouillée.

C'est là , nous le croyons , la disposition d'esprit la plus fatale , qu'on puisse apporter à l'étude comme à la pratique de la médecine. Nous ne savons aucune discipline logique , qui pût dompter ces intelligences audacieuses sans jugement , mobiles par défaut de pénétration. C'est par le cœur seul , qu'on pourrait peut-être parvenir à réformer l'intelligence de ces hommes incomplets , il faudrait leur apprendre à reconnaître l'humanité dans les malheureux , sur la chair desquels ils jouent ainsi à l'expérience , et les leur faire aimer ; mais cela s'apprend-il ?

Tout en regardant la prudence dans l'emploi des moyens dont l'art dispose , comme la qualité morale la mieux appropriée aux difficultés de la science , aux incertitudes de l'art et à l'infirmité de l'esprit , les médecins doivent prendre garde cependant , de tomber dans les scrupules de quelques esprits méticuleux , qui , dans la crainte de nuire , s'interdisent toute thérapeutique un peu active. Pétrarque , dans l'une de ses épîtres , parle d'un médecin , qui crut devoir par conscience , s'interdire la pratique d'une science , dont les bienfaits étaient pour lui plus que douteux ¹. Un autre médecin , dont le nom m'échappe en ce moment , finit également par se retirer de la carrière de la pratique , par la raison qu'il était las de deviner. A une

¹ Nous croyons devoir citer ici le texte des paroles de ce médecin , telles que les rapporte l'illustre chantre de Laure , qui , comme on sait , n'épargna pas les épigrammes sur la médecine et sur les médecins. « Timeo, Deo res hominum spectante, impietatem hanc committere, ut credulum vulgus circumveniam capitali fraude. Cui si notum esset ut mihi, quàm modicum, seu quàm nihil ægro medicus prosit, et quàm sæpè multùm obsit, minor et minùs phalerata esset acies medicorum. Agant sanè, quandò et agentium impietas, et patientium credulitas tanta est; abutantur simplicitate populorum, vitam polliceantur, et vitam perimant, et lucrentur! Mihi neminem fallere et necare propositum est. Nullius malo ditior fieri velim, hæc me caussa ad alias artes, quas innocentiùs exercerem, transtulit. » *Epist. de reb. senil. contra medicum quemdam invectiva.*

époque plus rapprochée de nous , Haller et Mascagni ne dépassèrent guère les limites de la science spéculative. Le premier , qui n'osa jamais pratiquer une opération sur le vivant , n'exerça la médecine que pendant dix-huit mois dans l'un des hôpitaux de Berne ; le second déclarait l'art une chose trop scabreuse , *mestiere troppo pericoloso*. Enfin , un médecin de Lyon , Vitet , auteur d'un ouvrage trop peu connu , *la Médecine expectante*, renonce à la pratique , après un début qu'il juge malheureux , et ne revient à celle-ci , qu'après avoir imposé silence aux scrupules de sa conscience par des études nouvelles. M. Jourdan qui rapporte ce dernier fait , remarque avec un grand sens , que le caractère du médecin influe sur le choix qu'il fait de la doctrine , d'après laquelle il se dirige surtout dans les applications de la science. C'est ainsi , suivant cet auteur , que le caractère un peu irrésolu de Vitet , qui , plus que le sentiment d'une incapacité réelle peut-être , lui fit prendre , au début de sa pratique , la résolution honorable d'ailleurs que nous venons de rappeler , dut plus tard le conduire à regarder l'expectation , comme la seule méthode rationnelle de la thérapeutique. Nous ne savons si l'humeur un peu chagrine de Mascagni , qui lui faisait fuir toute société , peut expliquer les terreurs que la pratique lui inspirait : mais pour Haller , quand on étudie dans Zimmermann le caractère moral de ce grand homme , on ne saurait douter , que son éloignement pour la pratique de l'art ne doive , en partie au moins , être attribué aux indécisions d'une âme naturellement timorée ; la sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit.

Quelque imposants que soient les noms que nous venons de citer , et quelque parti que les sceptiques pussent tirer de la conduite de tels hommes , pour attaquer la légitimité de l'art , ces scrupules ne sauraient ébranler les convictions que des esprits droits et fermes ont acquises , à l'école des faits , de la réelle efficacité de la médecine. La

médecine est née du jour, où les hommes ont commencé à faire une étude sérieuse de la marche des maladies; et bien que, comme toute science à son berceau, la médecine n'ait dû d'abord consister que dans quelques notions fort peu étendues, elle a dû cependant arriver assez rapidement, à poser quelques règles de saine pratique. Dans l'abdication du médecin anonyme de Pétrarque, quoique à cette époque les sciences en général, et la médecine en particulier, eussent visiblement rétrogradé, il y eut peut-être plus d'orgueil et de vanité blessée, que de véritable philanthropie. L'homme, qui aurait si bien saisi les périls de la pratique vulgaire, devait trouver dans la science même qui l'éclairait les moyens de s'en garantir, et de rendre un immense service à l'humanité. Mais si, dans notre conviction, les hommes, qui les premiers étudièrent la marche des maladies, ont dû arriver à quelques notions de saine pratique; si ces notions n'ont pu se perdre complètement dans les siècles les plus barbares; si par conséquent, dans tous les temps, la pratique médicale fut un art utile aux hommes, on ne saurait comprendre comment des esprits aussi distingués que Haller et Mascagni, se sont interdit une telle pratique comme une chose dangereuse: c'est qu'en effet ce n'est point dans l'art lui-même, qu'il faut chercher la raison de ces répugnances, mais bien dans le tempérament intellectuel des hommes, qui devaient en faire des applications.

Nous ne sachions pas, qu'aujourd'hui il se rencontre beaucoup d'hommes qui cèdent aux sollicitations d'un semblable scrupule; et, en disant ceci, nous n'avons nullement l'intention de faire une épigramme: c'est qu'en effet aujourd'hui, une étude plus profonde des éléments matériels de la maladie, une connaissance plus exacte de sa marche et de ses diverses terminaisons, une science diagnostique infiniment plus avancée, assurent à l'intelligence un ensemble de notions positives, qui affranchis-

sent de tout scrupule les consciences les plus timorées. Là, où il y a possibilité de prévision, il y a évidemment science, et l'entendement ne saurait, sans se renier lui-même, refuser sa foi à ce qui lui permet de prévoir la marche des phénomènes de la nature. La thérapeutique active elle-même (nous ne parlons pas de la diététique hygiénique, qui seule suffit pour établir la réalité de l'art ;) la thérapeutique active elle-même a également un certain nombre de règles positives. Mais pour être nettement conçue, et surtout pour être appliquée, cette partie de la science, l'une des plus importantes, demande une certaine fermeté, une certaine décision d'esprit, sans laquelle le médecin tombe dans un système d'éternelle temporisation, qui a ses dangers aussi bien que la témérité la plus aventureuse. Le médecin qui remarque en lui cette disposition morale, doit faire tous ses efforts pour en triompher, sous peine de voir l'art frappé, entre ses mains, d'une véritable impuissance, dans un certain nombre de cas, qui appellent impérieusement une médication active. C'est une remarque que l'on a faite déjà : les médecins, que la tournure de leur esprit incline naturellement vers l'expectation, comme méthode principale de la thérapeutique, finissent par arriver à une sorte de paresse d'esprit, de pusillanimité même, pourrions-nous dire, qui les rend spectateurs inactifs des accidents les plus graves ; on en a vu qui, par suite de cette mauvaise direction, avaient conçu une telle terreur de l'opération la plus simple, de la saignée, par exemple, qu'ils ne la pratiquaient plus qu'en tremblant.

Lorsque par une étude approfondie de la science, par une observation attentive des résultats de la thérapeutique judicieusement appliquée, les esprits naturellement irrésolus, pusillanimes même, sont parvenus à vaincre, en partie au moins, cette défiance qui tient à la fois à l'indécision de l'intelligence, et à la mollesse de la volonté,

ils sont enfin médecins , c'est-à-dire qu'ils font véritablement de la thérapeutique , mais c'est sans persévérance , sans suite ; on dirait que les vents du ciel leur soufflent alternativement leurs inspirations. Il y a toujours quelque chose d'imprévu dans leurs déterminations , comme dans les vicissitudes météorologiques ; et comme les malades , naturellement impatients , ils demandent à chaque remède qu'ils emploient une guérison subite. De tels hommes sont , avec les hypocondriaques , la providence de la polypharmacie , mais ils sont une providence bien douteuse , bien lente dans la distribution de ses dons pour les malheureux , qui leur demandent la santé.

C'est ainsi , qu'en analysant les principales difficultés , qui se rencontrent dans la culture et la pratique de la science médicale , et en recherchant quelles sont les qualités intellectuelles et morales , que le médecin doit posséder , pour surmonter ces difficultés , et devenir apte à faire de cette science des applications utiles , on arrive à reconnaître , que les facultés intellectuelles de l'ordre le plus élevé , et développées par une étude sérieuse de tous les jours , lui sont nécessaires pour arriver à ce double but. Rousseau , après avoir amèrement critiqué les médecins , finit par vanter fort leurs connaissances. Si nous avons plus de modestie , peut-être ne devrions-nous accepter un si brillant éloge , que sous bénéfice d'inventaire. On ne saurait douter cependant , que l'étude ou la pratique d'une science aussi étendue , aussi complète , que la médecine , ne soient une admirable gymnastique de l'esprit. L'obscurité même , qui enveloppe quelques uns de ses problèmes les plus élevés , tient constamment en éveil la curiosité scientifique , et pousse incessamment l'esprit dans la voie de recherches nouvelles. « Toutes les occupations , dit Mallebranche , qui peuvent contribuer à donner à l'esprit quelque facilité de suspendre son consentement , jusqu'à ce que la lumière de la vérité paraisse , sont toujours très utiles aux hommes ,

qui ont une inclination naturelle à juger promptement et cavalièrement de toutes choses, et par conséquent un penchant extrême à tomber dans l'erreur et dans le désordre¹. Il n'est pas de science peut-être à laquelle ces réflexions judicieuses s'appliquent plus justement qu'à la médecine.

Plus les médecins apportent d'aptitude naturelle à l'étude de la science, et plus sans doute leur intelligence se développera sous l'influence de cette éducation de tous les jours; mais pendant que les intelligences vulgaires, livrées à l'étude de toute autre science, atteignent rapidement un niveau qu'elles ne dépassent pas, parce qu'une sorte de lassitude ne tarde pas à les gagner, les mêmes intelligences, qui ont une fois goûté au fruit de l'arbre de la science de la vie, sont asservies au besoin de chercher toujours. Attribuer l'incessante activité du médecin uniquement à l'amour du lucre, et à la nécessité où il est de se créer une position au milieu de toutes les rivalités d'une concurrence sans bornes, c'est confondre le véritable médecin avec le spéculateur qui en usurpe le titre. Ceux-là mêmes qui accordent le plus aux exigences de ces intérêts, s'ils ont sérieusement étudié la science, ne peuvent complètement se défendre de ce mystérieux attrait qu'elle exerce sur ses véritables adeptes, ils nourrissent jusqu'à la fin cet amour de connaître qui surexcite incessamment l'intelligence et la pousse invinciblement à déployer ses facultés. Il en résulte, que pour les médecins, la pratique de la science dont ils doivent faire chaque jour de nouvelles applications est une continuelle éducation. Maintenant, comme cette science n'est point une simple spéculation de l'esprit, qu'elle touche, par l'art qui la résume, à l'un des intérêts les plus graves de l'humanité, la morale intervient nécessairement pour régler

¹ *Traité de morale*, liv. 1^{er}, chap. VI.

cette influence éducatrice. Elle fait à tous d'abord une prescription commune, c'est de ne jamais tomber au dessous du niveau de la science pratique contemporaine; elle prescrit également à tous de travailler à leur perfectionnement intellectuel. La morale rend l'accomplissement de ce devoir d'autant plus facile aux médecins, que la curiosité scientifique dont nous parlions tout à l'heure, elle la transforme pour eux en une sorte de vertu. Elle leur commande encore d'étudier avec une sérieuse attention et de combattre avec persévérance certaines dispositions intellectuelles et morales, qui peuvent réagir d'une manière dangereuse sur les applications qu'ils sont appelés à faire chaque jour de la science la plus utile.

Quand le devoir, la charité, l'amour de la science se réunissent pour imposer au médecin un ensemble de prescriptions, qui ont pour résultat immédiat d'agrandir son intelligence, de rectifier son jugement, de donner plus de sûreté à son intuition, de développer en lui la sagacité, l'ὄξεια φρονεῖς d'Hippocrate, qui lui est si nécessaire pour faire l'œuvre de l'art, il ne saurait balancer à suivre la ligne que celle-ci lui trace; il ne saurait résister à la triple voix qui lui crie dans son intelligence, dans sa conscience, et dans son cœur, qu'il doit faire tous ses efforts pour se tenir à la hauteur de la mission sublime, qu'il est appelé à remplir dans la société.

CHAPITRE IV.

Du scepticisme des médecins.

Lorsqu'on étudie dans le tableau que nous en trace l'histoire de la médecine les nombreuses théories, qui tour à tour ont eu la prétention d'avoir résolu les difficiles problèmes que cette science se pose, lorsque surtout on suit dans leurs variations les pratiques diverses, par lesquelles l'art

a dû successivement passer pour obéir aux indications de ces théories mobiles, il est difficile, il faut bien l'avouer, de ne pas concevoir des doutes sérieux sur la vérité d'une telle science, sur la réalité d'un tel art. Non seulement le philosophe, le littérateur, l'homme du monde qui jettent un regard distrait sur l'histoire de la médecine, doivent en recevoir cette impression pénible, mais le médecin lui-même sent chanceler sa foi en face de ces affirmations qui se nient réciproquement, de ce conflit perpétuel des opinions les plus divergentes. Dans cette évolution laborieuse, pendant laquelle la science se cherche, puis semble de lassitude se reposer dans des hypothèses qui expliquent un plus ou moins grand nombre de faits, on remarque surtout des époques orageuses, où la foi à la science doit être fortement ébranlée dans les esprits les plus calmes et les plus fermes. Ces époques sont celles où la réaction du présent contre le passé se signale à la fois par une critique passionnée des traditions scientifiques, et la hardiesse des innovations doctrinales. A l'homme froid et impartial, qui se trouve ainsi placé entre une science convaincue d'erreur et que l'on nie d'une manière absolue, et une science qui n'est pas encore, puisqu'elle n'a pas encore reçu la sanction de l'expérience, il est impossible d'échapper complètement aux conclusions du scepticisme.

La génération médicale du XIX^e siècle a assisté à l'une de ces crises périlleuses, dont l'histoire nous montre divers exemples dans le passé; et plus d'un médecin qui avait accepté d'enthousiasme la doctrine du hardi novateur, est tombé par suite de la réaction que n'a point tardé à provoquer l'ambition de cette doctrine dans un scepticisme qui dépasse les limites d'une critique judicieuse. Cette réaction qui se continue encore dans la plupart des intelligences, et qui, par les résultats positifs qu'elle oppose aux erreurs qu'elle combat, se fait sentir de plus en plus dans la pratique générale de l'art; cette réaction, disons-nous, ne peut

manquer d'entraîner les esprits découragés, dont nous parlions tout à l'heure, et de leur faire abjurer un scepticisme que la raison et la morale condamnent tout à la fois.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il est impossible que l'étude historique des variations des doctrines scientifiques, que l'épreuve des erreurs dans lesquelles on est soi-même tombé par rapport à des théories qui se sont évanouies au contact des faits, il est impossible qu'un tel enseignement n'incline l'esprit du médecin vers le scepticisme. C'est là un résultat que la logique de l'esprit humain rend inévitable. Maintenant, ce scepticisme est-il une négation absolue de la science ? Non certainement ; car d'une part cette science, tout incertaine qu'elle nous apparaisse, commande un art qui tous les jours se résout en des applications positives ; et d'un autre côté, à mesure que les siècles s'écourent, que l'intelligence humaine étend ses conquêtes, nous voyons des hommes d'élite travailler à constituer cette science, et absoudre ainsi les tentatives du passé comme celles de l'avenir. Or, nous disons qu'en se plaçant à ce point de vue, il est impossible de méconnaître la réalité de la science et de l'art, sous les contradictions des théories générales. Seulement, pour bien saisir la vérité de l'une et de l'autre, au milieu des oscillations des doctrines qui prétendent l'exprimer, il est besoin de distinguer nettement l'art de la science proprement dite.

Bien que philosophiquement l'art doive relever de la science, comme une conséquence logique se déduit de son principe, l'un et l'autre cependant peuvent ne pas toujours suivre une marche parallèle dans leur développement ; car chacun d'eux a ses procédés propres, sa méthode particulière. Malheureusement l'histoire qui devrait, pour être complète, tracer à la fois le tableau des théories scientifiques et des méthodes thérapeutiques réellement appliquées, à toutes les époques qu'elle étudie, insiste surtout sur l'exposition des doctrines et des méthodes de traitement qui

s'en déduisent rigoureusement ; quant à la pratique réelle, elle lui échappe en grande partie. Bichat a pu dire que toute théorie reflue sur la thérapeutique¹, mais il serait faux de soutenir d'une manière générale que jusqu'ici la pratique a été une simple déduction de la théorie. C'est qu'en effet cette connexion étroite entre la science et l'art n'existera que le jour, où une théorie large et complète ralliera à elle tous les faits de l'ordre pathologique : jusque là la thérapeutique sera toujours plus ou moins empirique, par conséquent plus ou moins indépendante des théories générales. Croyez-vous que les animistes et les mécaniciens, les iatro-mathématiciens et les chimistes, les sectateurs de Broussais et de l'éco-sais Brow se séparassent aussi profondément dans la pratique, qu'ils le faisaient réellement dans la manière dont ils concevaient la maladie ? Pour nous, quand nous voyons le contro-stimulisme se borner à débaptiser, si nous pouvons ainsi dire, les diverses méthodes thérapeutiques qui avaient cours dans la science, pour les rendre siennes, nous sommes convaincu que les théories refluent sur la thérapeutique, mais ne la commandent pas d'une manière exclusive. L'intelligence, dans la théorisation des faits, se développe avec liberté ; lorsqu'il s'agit des applications de l'art au contraire, elle se heurte à chaque instant à des réalités, qui la forcent à dévier de la ligne droite de la logique. C'est cet enseignement empirique dans lequel les conceptions doctrinales trouvent à la fois un contrôle et une limite, qui fournit les données de ce que nous appellerons le sens commun en médecine, et qui préserve l'art de ces brusques et dangereuses variations, que les révolutions théoriques tendraient parfois à lui imprimer.

Entre le sens commun, puisant ses enseignements aux sources que nous venons d'indiquer et la science proprement dite, il y a une différence analogue à celle qui existe entre

¹ Anatomie générale, t. 1^{er}, Consid. génér., xlvj.

la philosophie et le bon sens, cette raison pratique de l'humanité. Pendant que la philosophie poursuit, sans jamais se lasser, la solution des problèmes élevés, que se pose inévitablement l'intelligence humaine et aboutit sur tous ces points à des solutions souvent contradictoires, le bon sens, l'intuition obscure, mais sûre de l'humanité, n'hésite sur aucune de ces questions, et se forme sur chacune d'elles une croyance inébranlable. De même en médecine, pendant que quelques hommes, doués d'une intelligence fortement réflexive, obéissent à l'instinct scientifique, qui les pousse à sortir des limites de l'observation, et tentent de constituer réellement la science par de hardies systématisations, la masse des praticiens proprement dits, tout en s'associant à la révolution scientifique qui s'accomplit au dessus d'elle, est ramenée par la fatalité de l'expérience à une pratique moins exclusive, que celle qui est commandée par la théorie pure. Si le sens commun, en tant qu'inspiration spontanée de la conscience, est infaillible lorsqu'il s'agit des questions, qui importent le plus à l'accomplissement de la destinée humaine, la même faculté, se tournant vers les questions pratiques de la science, puise dans l'observation des enseignements positifs, qui légitiment les applications de la thérapeutique.

C'est ainsi qu'en séparant, dans l'étude, l'histoire de l'art et celle de la science proprement dite, on arrive à reconnaître que l'art, tout en recevant le contre-coup du mouvement que suit la science dans sa lente élaboration, ne fait qu'osciller dans certaines limites qu'il n'a dépassées que rarement, et dans lesquelles l'expérience n'a point tardé à le ramener. Que si nous ajoutons que, dans quelques cas, où, pour un esprit superficiel, la thérapeutique semblerait avoir le plus varié dans ses prescriptions, des hommes plus compétents savent reconnaître l'identité du but poursuivi, malgré la différence des moyens employés, malgré l'attention donnée principalement à telle ou telle in-

dication, on concevra qu'un médecin distingué du dernier siècle, Barker, ait pu accomplir avec un succès incontestable la tâche qu'il s'était imposée de démontrer la conformité de la médecine ancienne et moderne.

Nous le disons encore une fois, cette fixité de l'art, au milieu des vicissitudes des théories, se montrerait bien plus manifestement encore, si l'histoire pouvait atteindre la pratique réelle de la masse des médecins, et en tracer le tableau parallèlement à celui de la pratique rigoureusement conforme au génie de la doctrine dominante. Voyez le physiologisme; il est certainement peu de théories médicales qui aient passionné en leur faveur autant d'intelligences que celle-là: et pourtant Broussais, malgré son incontestable génie, malgré l'ardeur de sa polémique, malgré son ignorance insolente de l'histoire qui donnait à sa critique l'éloquence passionnée de la conviction, Broussais, disons-nous, malgré ses solides qualités, malgré ses défauts mêmes, ne put survivre à son œuvre. La thérapeutique qu'il institua ne fut pas même pratiquée dans toute sa rigueur par lui, et si l'on en excepte quelques intelligences d'élite, qui se laissèrent fasciner par la séduisante simplicité de cette pratique, on ne trouve parmi ses sectaires enthousiastes, acceptant la parole du maître avec une absolue soumission, qu'un certain nombre d'hommes manquant de science réelle, et dans la tête desquels les idées de l'ardent réformateur sont entrées par la raison seule, que la nature a horreur du vide. Quant à la masse des praticiens proprement dits, en acceptant trop facilement les idées théoriques fondamentales du physiologisme, ils ont pu parfois s'écarter de la ligne d'une sage thérapeutique, mais l'expérience n'a point tardé à les ramener dans une meilleure direction. Dans le temps où Broussais, du haut du Vatican physiologique, fulminait ses anathèmes contre toute thérapeutique qui ne se renfermait pas exclusivement dans le cercle qu'il lui avait tracé, il y eut d'ailleurs un grand nombre de praticiens, même en France, qui,

hérétiques opiniâtres, persistent à suivre les errements de la vieille science, tout en acceptant les idées réellement progressives que les travaux modernes avaient mises en lumière. Sous les formes changeantes des théories, il y a donc un art réel qui cherche à s'éclairer des lumières que ces théories répandent sur les problèmes de la science, mais qui, dans tous les temps, s'est surtout appuyé sur les données directes de l'expérience. Refuser d'admettre ce fait, c'est rendre tous les médecins et l'humanité elle-même complices d'une absurdité qui n'a de nom dans aucun langage humain.

Maintenant, non seulement un art réel et positivement efficace existe et a existé à toutes les périodes de l'histoire sérieuse de la science, mais au dessus de cet art, il existe une science réelle, bien qu'inachevée, et qui tous les jours poursuit son œuvre d'édification progressive. Cette demi-lumière qui jaillit de l'empirisme pur et des théories partielles, et qui dirige la pratique dans ses applications, peut suffire aux intelligences vulgaires, mais des intelligences plus élevées, plus compréhensives, ne sauraient s'en contenter. Celles-ci aspirent à une science plus complète; voyant plus loin et plus haut, embrassant plus de rapports, il leur faut un système plus large, une théorie plus en harmonie avec la clarté et l'étendue de leur intuition. C'est là l'instinct supérieur, qui entraîna l'élite des penseurs dans les sciences médicales, comme dans les autres sciences, vers ces hardies généralisations, par lesquelles on prétendit successivement ramener à l'unité tous les faits de l'ordre pathologique. Il est incontestable, que par cette voie il s'est glissé dans la science une grande quantité d'erreurs, qu'une pratique plus sévère de l'observation, que la découverte d'une face de la maladie longtemps inconnue, que des méthodes d'investigation plus rigoureuses, plus sévèrement analytiques, nous ont appris surabondamment à reconnaître. Toutefois, devons-nous tout répudier dans cet héritage de tant de nobles penseurs? Et la science a-t-elle attendu

que nous vinssions au monde, pour bégayer avec nous ses premiers mots? Il y aurait une ridicule outrecuidance à le penser, il y aurait culpabilité réelle à conformer sa conduite à cette vue erronée.

L'homme qui aborde l'étude de la tradition médicale avec des notions positives, suffisantes soit en théorie, soit en pratique, et avec cette indépendance d'esprit qui suppose une certaine force de réaction, ne peut manquer de saisir le développement progressif de la science, à travers toutes les variations des doctrines. Non certainement que ce développement soit progressif suivant l'ordre du temps; il y a des époques où le génie de l'humanité sommeille, et où le besoin de connaître, de préciser davantage les notions scientifiques tourmente moins l'intelligence humaine: mais considérés en masse, les travaux du passé ne s'accumulent point comme un détritüs sans vie, on sent qu'il y a là de la sève et du mouvement, *mens agitat molem*.

La génération médicale contemporaine n'a pas suffisamment compris l'importance des études historiques: qu'il nous soit permis de reproduire ici un passage où nous avons essayé de signaler une des causes qui ont distrait les esprits d'une étude si féconde en enseignements. « Pour tous ceux dont l'intelligence a mesuré l'étendue du champ de la science, et qui savent à quelles conditions s'accomplit tout progrès dans l'échelle des connaissances humaines, l'utilité des études historiques ne saurait être douteuse un seul instant. Comment se fait-il cependant que cette utilité ait cessé tout à coup de frapper les esprits, et qu'à l'heure qu'il est si peu d'hommes s'inquiètent sérieusement du passé de la science? La raison principale de cette incuriosité systématique, c'est l'aveugle asservissement, dans lequel la théorie de l'irritation a trop longtemps tenu les esprits. Broussais, comme tous les hommes ardents et passionnés, avait une foi entière et explicite à son idée; et quand dans son *Examen des doctrines médicales*, il passe en revue

les principaux travaux systématiques des diverses générations médicales qui l'ont précédé, il voit tout au travers de sa préoccupation, et condamne sans hésiter, et souvent sans le bien connaître, tout ce qui lui paraît contredire l'idée fondamentale de sa théorie. Doué d'ailleurs d'une incontestable puissance de généralisation, Broussais a dû voir toute la science dans les systèmes, et rien au delà. Cette seconde erreur, cette sorte d'énumération incomplète des éléments d'une science inachevée, lui a caché une face tout entière du passé qu'il voulait juger. En acceptant, presque sans contrôle, l'idée théorique de cet homme, la génération médicale contemporaine a également accepté sa critique erronée d'un passé scientifique qui lui était inconnu. Quand cette erreur fut bien établie dans les esprits, le divorce de la science du passé et de la science moderne fut consommé. A partir de ce jour, les études historiques furent à peu près complètement abandonnées. Une telle erreur ne pouvait durer toujours : les faits sur lesquels s'appuyaient les principes de la vieille science, éternels comme les lois qui les commandent, devaient infailliblement se reproduire et ramener aux principes qui les expliquent et les font entrer dans l'ordre scientifique. C'est ce qui est advenu, et ce qui a amené la réaction qui existe aujourd'hui dans tous les esprits contre l'idée de Broussais, en même temps que cette tendance, qui commence enfin à se montrer vers les études historiques¹.

Mais avant que cette réaction ait amené quelques résultats positifs, avant qu'on ait réappris la science du passé, il s'est fait un vide dans les intelligences, et le médecin aboutit à un empirisme pur, quand il n'est pas entraîné à un scepticisme absolu. Une étude réfléchie de l'histoire préservera dans de telles conditions de ce double danger.

¹ *Bullet. génér. de thérap.*, tome XX, page 122.

Voilà pourquoi on ne saurait trop encourager les travaux, qui se proposent pour but cette étude importante. Mais pour arriver là, il nous faut plus que cette érudition mesquine, qui n'est que du Galien ou de l'Hippocrate à la vingtième ou trentième dilution. Pour que l'histoire des traditions médicales exerçât sur les esprits l'heureuse influence, que nous signalons en ce moment, pour préserver à tout jamais la médecine de ces ouragans, qui ne laissent que des débris sur le sol qu'ils ont traversé, il faudrait que l'histoire fût traitée suivant la méthode que M. Dezeimeris a succinctement indiquée dans ses *Lettres historiques*¹, mais que malheureusement il n'a appliquée qu'à quelques points isolés de la science. Jusqu'ici les historiens des sciences médicales, Freind, Leclerc, Schulze, Bernier, Ackermann, et Kurt Sprengel lui-même, qui pose formellement que « l'histoire de la médecine doit être écrite dans un ordre chronologique »². Tous les historiens de la science, en un mot, ont suivi cet ordre. Cette méthode est vicieuse, elle conduit à faire de la bibliographie, de la biographie; elle laisse en dehors de son cadre un grand nombre de vérités, qui ne trouvent point place dans les théories; elle ne fait point l'histoire réelle, intrinsèque de la science qui, suivant l'expression du savant bibliothécaire de la faculté de Paris, marche à travers la succession des temps. C'est cependant là le but qu'il faudrait se proposer; il faudrait surtout, que l'historien s'attachât à nous montrer la science dans son évolution progressive, que chaque vérité, dégagée des nuages qui l'obscurcissent, se manifestât triomphante, et affranchie de toute solidarité avec l'erreur. Bien que pour arriver à la réalisation d'un tel programme, on sente qu'il y aurait de nombreuses difficultés à vaincre, on conçoit cependant, que ce grand

¹ Page 53.

² *Histoire de la médecine*, Introduction, page 2.

travail n'est pas impossible. Le médecin, qui aurait mené à bonne fin cette œuvre capitale, aurait sans aucun doute rendu à la science et à l'art le service le plus important. Ce serait là l'inventaire exact de la fortune réelle de l'une et de l'autre. Toute conception théorique devrait se coordonner avec ces vérités premières, sous peine d'être suspectée d'erreur, ou d'être immédiatement rejetée comme fausse. Les intelligences les plus subalternes, s'assimilant par un travail facile ces vérités dégagées de tout l'appareil de la logique humaine qui les a conquises, seraient à toujours mises à l'abri de ce scepticisme superficiel, dans lequel elles, surtout, glissent facilement. La science marcherait, l'art marcherait, car ni l'un ni l'autre ne sont arrivés à leur terme; mais ils seraient au moins préservés de ces crises périlleuses, dans lesquelles ils semblent disparaître. Du reste, ce travail, si important par les résultats qu'il promet, a été fait en partie de nos jours. L'éclectisme, considéré comme méthode appliquée à l'interprétation de l'histoire de la médecine, s'est efforcé de dégager la portion de vérité contenue dans les principaux systèmes par lesquels la science a tour à tour tenté de se constituer. Il y a de la science réelle, il est vrai, au delà de ces grandes synthèses, et l'éclectisme n'a point exploré ces points de la mappemonde scientifique; il est certain pourtant, que depuis que cette méthode a été appliquée à l'histoire de la médecine par une intelligence élevée, quelques uns des dogmes fondamentaux de cette science ont été mieux saisis, et que la pratique de l'art s'est assise sur une base plus sûre et plus large tout à la fois.

Il est donc incontestable, que s'il existe dans la science et dans l'art un certain nombre de lacunes qui autorisent des doutes légitimes, et qui commandent en même temps cette circonspection, cette mesure, dont le médecin ne doit jamais s'écarter dans sa conduite, il est incontestable, disons-nous, que la science et l'art s'appuient sur un en-

semble de principes positifs , qui condamnent de la part du médecin ce scepticisme absolu , que quelques uns d'entre eux ne craignent point de proclamer hautement.

Maintenant , si du point de vue de la science , un tel scepticisme doit être flétri , comme la manifestation d'une ignorance honteuse , ou d'une intelligence sans portée , voyons comment à son tour la morale , qui a le droit de descendre dans l'analyse des actions de l'homme , le caractérise et le juge.

Et d'abord , il est de la dernière évidence , que l'homme qui nierait d'une manière absolue , et la réalité de la science et l'efficacité de l'art , tromperait d'une manière indigne la société , s'il ne renonçait immédiatement à la pratique. En vain , par un sophisme que l'amour du lucre pourrait lui inspirer , chercherait-il à se persuader , qu'en se renfermant dans les simples prescriptions de l'hygiène , ou dans le précepte de l'abstention , il ne saurait nuire aux malades qui lui confient le soin du rétablissement de leur santé , qu'il leur est même utile , en les préservant d'une thérapeutique qu'il croit funeste ; prêtre sans foi , il se jouerait de la crédulité de ses victimes ; sa vie ne serait qu'un continuuel mensonge. L'âme ne saurait accepter un tel régime moral : ne la sentez-vous pas en vous , qui se révolte d'instinct , rien qu'à la pensée d'une telle comédie jouée à froid tous les jours et à tous les instants de votre vie ? A tous les sentiments généreux , à toutes les tendresses du cœur , qui s'alarme d'un péril que court l'objet de son affection , et qui vous appelle pour le conjurer parce qu'il croit à votre science , répondre par un mensonge ; mentir en face de la vie , mentir en face de la mort , mentir toujours ; c'est là une conduite abhorrée , que nulle intention ne saurait absoudre. Croit-on d'ailleurs que l'âme humaine puisse impunément jouer avec le mensonge ? N'est-il pas à craindre que cette duplicité habituelle ne finisse à la longue par répandre le désordre dans notre constitution morale , et sur-

tout ne porte une atteinte funeste à la véracité, dans les relations générales de la vie ?

« Quel spectacle, dit Cabanis, que de voir un médecin traitant sa profession de charlatanerie ; les connaissances qu'elle exige de frivole étalage ; ses devoirs de vaines simagrées ! S'imaginera-t-il inspirer une grande confiance dans la droiture de son esprit, que n'ont pas rebuté les études d'un art, selon lui, tout à fait trompeur ? Croirait-il honorer son caractère, en affichant ainsi avec impudeur, que s'il pratique son art, c'est sans y croire, en se jouant avec audace de la crédulité des hommes ?..... Et quant à ceux dont l'âme n'est pas fermée aux sentiments de morale et d'humanité, n'ont-ils jamais songé, que leurs maximes découragent les jeunes élèves dans leurs travaux, les dégoûtent de leurs devoirs, les disposent presque toujours au charlatanisme le plus profond, le plus systématique et le plus coupable¹ ? Ne sentent-ils pas que leurs plaisanteries attristent ou blessent un pauvre malade, dont elles attaquent les espérances les plus chères, et qui ne peut voir sans amertume, combien il doit peu compter sur eux, et sur l'assistance qu'il s'en promettait² ? »

Grâce au progrès de la science, grâce principalement à la découverte de méthodes d'exploration qui permettent aux intelligences les plus ordinaires, de suivre dans leur développement les lésions locales, qui constituent ou compliquent un grand nombre de maladies, et de leur appliquer une thérapeutique plus opportune, ce scepticisme absolu se rencontre aujourd'hui fort rarement parmi les médecins. Cependant, il se présente ici une question que nous ne pouvons passer sous

¹ C'est là incontestablement, par exemple, l'impression que peut produire sur l'esprit des élèves, l'article CHIRURGIE du *Répert. général des sciences médico-chirurg.*, et dans lequel l'auteur, par un esprit étroit de rivalité, s'est attaché à rabaisser la médecine, en la présentant presque comme un simple moyen d'euthanasie.

² *Du degré de certitude en médecine*, page 133.

silence : l'homœopathie, telle que la pratiquent les purs disciples d'Hahnemann, qui ne conçoit qu'une thérapeutique légitime, celle de substituer à la maladie spontanément développée, une maladie artificielle de la même nature, et qui, pour arriver à ce but, n'use des agents naturels, qu'après les avoir réduits par une division mystérieuse à des fractions microscopiques, l'homœopathie, disons-nous, est-elle une doctrine pathologique réelle, ou n'est-elle qu'un scepticisme déguisé, ingénieusement inventé, pour ne point heurter de front la foi instinctive des hommes à la médecine, et leur faire accepter les bienfaits positifs d'une hygiène thérapeutique particulière ? Quand on lit *l'Organum* du médecin de Leipzig, dont la partie critique est la philippique la plus virulente contre la médecine allopathique, il est certes bien permis de poser cette question. Toutefois, nous ne devons point oublier que c'est là l'œuvre d'un médecin allemand, et que cette théorie date d'une époque, où dans des directions scientifiques diverses, on a vu un grand nombre d'intelligences s'égarer dans les conceptions les plus fantastiques : non pas que l'homœopathie ait aucun lien de parenté avec la philosophie de la nature, le panthéisme ou la doctrine de l'identité absolue, elle ne s'élève point si haut dans la région de l'erreur; l'influence qu'ont exercée sur Hahnemann le pays et l'époque où il a vécu, est une influence d'un ordre moins élevé, c'est un amour exagéré de toute conception *à priori*, une sorte de mysticisme scientifique, qui, quand il n'est point corrigé par les conseils du bon sens, conduit aux rêveries les plus extravagantes : ce n'est point la logique, c'est la poétique d'une telle science qu'il faudrait faire, si l'on voulait en déterminer les règles. Apportant une semblable disposition d'esprit dans l'étude de la science de la vie pathologique, on conçoit qu'Hahnemann ait pu, avec l'indépendance qu'autorise cette méthode, élaborer la doctrine homœopathique; on conçoit même qu'il ait cru sincèrement à la vérité de cette

doctrine. Nous ajouterons que nous ne doutons pas davantage, que parmi ses sectateurs, du reste peu nombreux, il ne s'en soit trouvé quelques uns, qui légers de science réelle, aptes par conséquent au scepticisme, ont partagé naïvement les convictions du maître. Mais nous ne saurions admettre, que tous, si difficiles, si pointilleux, lorsqu'il s'agit des dogmes de l'allopathie, aient accepté, se soient assimilé avec cette docilité naïve les idées du médecin allemand. Il est bien clair d'ailleurs que, quand nous supposons, que sous l'appareil de leur thérapeutique étudiée, les homœopathes cachent une sorte de science ésotérique qui doit rester ensevelie dans l'ombre du sanctuaire, parce que le vulgaire ne pourrait la porter, c'est la supposition la plus charitable à laquelle nous puissions nous arrêter, car il en est une autre qui se présente immédiatement à la pensée; mais nous la repoussons, nous ne voulons pas y croire.

L'homœopathie, dans notre pensée, c'est donc du scepticisme, et ce scepticisme, la science le condamne comme le fruit d'une ignorance honteuse, ainsi qu'elle le fait pour celui que nous avons étudié d'abord, et qui ne se dissimule point sous le voile d'une industrie si ingénieuse. Mais ce scepticisme du point de vue de la morale, doit-il être jugé avec la même sévérité? Nous ne concevons pas, nous l'avouerons, qu'on puisse hésiter à résoudre affirmativement, une telle question. Sans aucun doute ce scepticisme, qui fait de la médecine une science des aruspices, des augures païens, doit être flétri comme une jonglerie, indigne tout à la fois de ceux qui l'emploient, et de ceux que cette science hypocrite abuse. N'est-ce point méconnaître la grandeur de l'homme, insulter à la noblesse de sa nature, que de le traiter comme un enfant, et de se servir d'une science menteuse, industrieusement élaborée, comme d'un hochet, pour l'endormir dans la souffrance et dans la mort? Les sociétés païennes ont pu avoir de telles sciences, et les honorer; il fallait bien mentir, pour que la société qui n'était

qu'une odieuse exploitation de l'homme par l'homme, se maintînt contre la réaction toujours menaçante des victimes. La caste sacerdotale a pu, pour assurer sa domination, composer à l'adresse de l'instinct naturel qui porte l'homme à chercher un remède à ses souffrances, une science hypocrite que protégea pendant longtemps l'ombre du sanctuaire. Mais une telle fourberie n'est plus permise aujourd'hui. L'homme est assez grand pour vivre et mourir sans les illusions de psyllés imposteurs, ou d'Asclepiades sans foi aux inspirations de leur Dieu. Si malgré la diffusion des lumières, il existe encore dans les esprits de nombreux préjugés qui peuvent être exploités dans l'intérêt d'une science mensongère, que des hommes que leur intelligence affranchit de ces préjugés, ne se fassent point les complices de cette ignorance. Qu'ils nient la science, s'ils n'y croient pas, mais que philopseudes impies, ils ne cachent point leur scepticisme sous le voile d'un art sans réalité; car la morale qui commande aux médecins de ménager les anxiétés et les terreurs de l'amour de la vie, défend hautement de faire de la médecine une sorte de pratique mystérieuse, cabalistique, qui dégrade l'homme en le trompant.

Mais si ce scepticisme absolu doit être condamné, au double point de vue de la science et de la morale, comme ignorance coupable; et d'un autre côté, si la conscience commande de s'interdire la pratique d'une science à laquelle on ne croit pas, il n'en saurait être de même de ces doutes légitimes, qu'autorise une connaissance suffisante d'une science encore inachevée. Ces doutes, quelle que soit l'importance des questions sur lesquelles ils tombent, bornent certainement la puissance de l'art, mais ils ne sauraient condamner la légitimité de la pratique, renfermée dans des limites, que l'aptitude individuelle doit nécessairement faire varier, et qu'il serait par conséquent impossible de déterminer. Ce sont ces doutes qui imposent, comme un

devoir la circonspection ; ils bornent le cercle dans lequel doit se développer la thérapeutique active, ils font la sagesse de l'art. Toutefois le médecin, qui est parvenu à comprendre ces limites de la science, doit prendre garde de se laisser entraîner trop loin sur cette pente glissante. La paresse de l'esprit peut facilement ici faire illusion, et désarmer l'art en face de maladies, qui mieux étudiées, comparées avec plus d'attention à des cas analogues recueillis par de grands observateurs, ne sont point marquées du caractère réel de l'incurabilité. Un des praticiens les plus sagaces de nos jours, M. Recamier, se dirige dans les circonstances difficiles, d'après un principe que nous croyons devoir rappeler : il est peu de maladies, dont il admette, en tant qu'individualité morbide, l'incurabilité absolue; aussi lui arrive-t-il souvent d'espérer encore, alors que d'autres ne pensent déjà plus qu'à la vérification posthume. L'habileté de l'artiste peut expliquer ici la hardiesse d'espérance du prophète. Mais si tous les médecins ne sont point en mesure, par les ressources de leur génie thérapeutique, de soutenir les prétentions d'une science pronostique aussi favorable, il n'en est aucun cependant, qui dans les maladies chroniques surtout, ne doive faire tous ses efforts, pour opposer une thérapeutique palliative sérieuse à toute affection marquée du caractère évident de l'incurabilité. Le Nestor des médecins de l'Allemagne, un praticien consommé, Hufeland, a compris l'influence dangereuse qu'un scepticisme poussé trop loin exerce sur la pratique : il veut que, même en présence de la phthisie pulmonaire, le médecin conserve l'espoir de guérir, et qu'il agisse sérieusement en vue de cette éventualité.

« Lorsqu'on entreprend le traitement d'une phthisie pulmonaire, dit-il, il ne faut pas comme la plupart des médecins se laisser dominer par l'idée que la guérison présente peu de chance, car un pareil doute brise le courage, paralyse les ressources de l'esprit, et éteint jusqu'au desir de

rien entreprendre. On doit au contraire se pénétrer de celle que toute phthisie, même la purulente, est curable. Des faits authentiques l'ont démontré sans réplique : à l'ouverture du corps, (ce dont j'ai moi-même été témoin), on a trouvé des portions considérables de l'organe pulmonaire détruites par la suppuration, et remplacées par une cicatrice parfaite chez des personnes qui s'étaient très bien servies depuis de leurs poumons. Ainsi ne perdons jamais ni l'espérance, ni le courage et faisons tout ce qui dépend de nous pour atteindre le but. ' » Laennec et Bayle avaient positivement annoncé la réalité de la cicatrisation des cavernes de la phthisie dans un certain nombre de cas. Puis divers auteurs, entre autres M. Fournet, avaient nié ce mode de terminaison, et vu des traces de pleurésie chronique, là où les deux grands médecins, que nous venons de citer, avaient reconnu les signes d'un travail de tuberculisation éteint. On a de nouveau, dans ces derniers temps, examiné cette question et l'on s'est convaincu de la vérité de l'observation de Laennec et de Bayle. Sur ce point même, il faut donc suivre la ligne de conduite que nous traçait tout à l'heure Hufeland, non pas seulement pour tâcher de reculer les limites de l'art, mais positivement, en ne désespérant jamais, dans un cas donné, de la guérison.

Que dirons-nous de ces doutes exagérés sur la certitude de la science et de l'art, que certains médecins puisent dans la circonstance de maladies incurables, dont ils viennent eux-mêmes à être atteints? Après l'ignorance et les insuccès de pratique, c'est peut-être là une des sources les plus communes de ce scepticisme superficiel, que quelques uns des nôtres professent à l'endroit de la science. C'est ainsi que Chaumeton ne devint sceptique, que parce qu'il fut frappé d'une angine de poitrine, à laquelle il opposa des remèdes inutiles; c'est ainsi surtout qu'il est assez rare

¹ *Enchiridium medicum*, page 322.

excepté parmi les hommes d'une intelligence élevée, tels que Bayle et Laennec, qu'un médecin devienne phthisique, sans que sa foi à la science s'en trouve plus ou moins fortement ébranlée. Hélas! il faut plaindre ici bien plutôt que blâmer; il nous est si difficile de faire complètement abstraction de nous dans les jugements que nous portons! il est si difficile même au médecin de résister à cette sorte de vengeance de l'amour de la vie trompé, qui porte si naturellement l'homme à nier une science, dont les bienfaits ne s'appliquent point à lui!

Non, les médecins ne sauraient trop profondément étudier et les principes et les traditions de la science et de l'art: ce n'est qu'à l'aide d'une pareille étude, qu'aujourd'hui surtout ils parviendront à s'affranchir d'un scepticisme, qui paralyse dans leurs mains un art éminemment utile. En même temps, que par là ils deviendront aptes à remplir la fonction grave à laquelle leurs connaissances spéciales les appellent, on ne les verra plus, au grand scandale des hommes qui prennent au sérieux, et les souffrances humaines, et la médecine qui a pour objet de les soulager, amuser une société frivole aux dépens d'une science, à laquelle peut-être ils demandent le pain de chaque jour. Non seulement dans l'intérêt de la dignité de l'art le médecin doit s'interdire ce moyen par trop vulgaire d'appeler sur lui l'attention du monde, mais si son cœur n'est point fermé à tout sentiment d'humanité, il comprendra que bel esprit cruel, ses paroles imprudentes peuvent porter le désespoir, au jour de la maladie, dans l'âme de ceux que son scepticisme superficiel aura pu abuser.

Sans admettre que la foi à la puissance réelle de l'art soit une condition essentielle de son efficacité, on ne saurait nier cependant qu'une incrédulité systématique qui porterait les malades à discuter sur l'étiologie de l'affection dont ils sont atteints, sur la nature, sur l'opportunité des moyens thérapeutiques par lesquels le médecin se propose

de la combattre, ne constitue une véritable complication, au même titre que la tristesse, la nostalgie, une passion concentrée, ou toute autre forte préoccupation de l'âme. Ce fait qu'une observation attentive a positivement démontré et qui a sa raison dans l'étroite solidarité des deux vies, dont l'organisme humain est le théâtre, ou le moyen de manifestation, condamne d'abord rigoureusement ce scepticisme frivole, que quelques médecins étalent impudemment; mais il montre en même temps que l'homme de l'art, qui sait que la science a ses limites, ne doit manifester ses doutes qu'avec la plus grande circonspection. « Qu'il est doux aux hommes, dit Labruyère, de tout espérer d'une maladie mortelle et de se porter encore passablement bien à l'heure de l'agonie! » Oui, les hommes ont besoin d'espérer dans ces jours chargés de tristesse, où la maladie vient réveiller en eux la pensée de la mort; et si le médecin n'a pas le droit de faire taire cet heureux pressentiment de la tombe, il doit respecter avec la même réserve la dernière espérance qui attache l'homme à la vie.

CHAPITRE V.

Littérature médicale : devoirs des médecins qui se donnent la mission de concourir à l'avancement de la science et au progrès de l'art par la publication de leurs travaux.

Si, pour embrasser dans toute son étendue une science aussi vaste que la médecine, si, alors même qu'il doit se borner aux applications de cette science, le médecin a dû nécessairement se préparer à cette œuvre difficile par des études générales et spéciales, qui aient développé son intelligence, combien cette éducation intellectuelle n'est-elle pas plus nécessaire encore à celui qui aspire par ses écrits à reculer les limites

¹ *Caractères*, chap. XIV.

de la science ou à perfectionner les applications de l'art? Au jugement des hommes livrés aux travaux exclusivement littéraires, la poésie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, composent seules le domaine de la littérature, parce que seules elles sont susceptibles de revêtir ces formes gracieuses, de porter ce coloris brillant, qui font apparaître le beau dans toute sa splendeur, et assurent à l'idée ou au sentiment l'empire qu'ils doivent exercer sur l'âme de l'homme. Quant aux sciences proprement dites, elles sont à cet égard, pour nous servir d'une expression de La Bruyère, immédiatement au dessous de rien. Le positif, qu'elles poursuivent dans leurs recherches, les procédés logiques sévères auxquels elles doivent s'astreindre pour y parvenir, leur interdisent toute forme étudiée, tout artifice du langage : un style inculte, sec comme une formule mathématique, convient seule à leur tempérament. Tout en reconnaissant la justesse de la distinction que de tout temps on a établie entre les sciences et les œuvres purement littéraires, sous le rapport des formes dont elles doivent revêtir la pensée, qu'elles ont pour but d'exprimer, tout en reconnaissant que relevant d'un ordre de facultés différentes, les sciences ne sauraient sans manquer leur but, se charger de tous les ornements, emprunter tous les artifices, toutes les coquetteries des œuvres dont le beau est le principal caractère, nous ne saurions admettre cependant que toute élégance, toute aspiration vers la poésie de la forme, soient incompatibles avec la sévérité de leur mission; peut-être s'épuiseriaient-elles en une luxuriante stérilité sous le ciel enchanté d'Athènes, mais le ciel de Sparte, sous l'inspiration duquel quelques uns voudraient les placer, ne leur serait pas moins funeste.

Expression de la pensée humaine, dans quelque direction que celle-ci se développe, la littérature comprend toutes les œuvres, dont l'écriture et le langage sont les moyens de manifestation; et les sciences physiques, par cela seul

qu'elles s'efforcent d'atteindre un certain ordre de vérités, et qu'elles doivent revêtir celles-ci de certaines formes, qui les rendent aptes à être saisies par l'intelligence, font partie de son domaine, aussi bien que l'histoire et la philosophie. Ils n'ont pas compris la vie intellectuelle du savant, les douces émotions qu'il trouve dans les travaux, par lesquels il cherche à deviner l'énigme de la nature, la sérénité calme qu'il éprouve, lorsqu'il est parvenu à soulever le voile mystérieux sous lequel se cache la vérité, les hommes qui voudraient presque que les sciences naturelles se réduisissent, dans l'expression des vérités qu'elles ont conquises, à la sécheresse de la forme aphoristique, et les excluent complètement à ce titre du domaine de la littérature. L'intelligence ne saurait se plier à cette loi; le physicien, le chimiste, l'astronome, l'anatomiste, le physiologiste, le pathologiste même qui étudie la vie dans ses aberrations, ne sauraient se renfermer dans le cercle qu'on leur trace. Si leur intelligence est assez élevée, pour embrasser dans leur majestueux ensemble les phénomènes variés, par lesquels l'infini se trahit dans la nature, ou s'ils ont saisi quelques unes de ces grandes lois qui, comme un ordre de Dieu, suivant l'expression de Van-Helmont, régissent le monde physique, le saint enthousiasme dont cette sublime intuition aura rempli leur âme, passera sous leur pinceau inspiré: leur pensée se revêtira naturellement de formes élégantes, quoique sévères, leur âme prêtera à la vérité une partie de sa vie, sans en altérer la pureté: ils seront peintres, en un mot, et eux aussi s'écrieront comme le Corrège: *anch' io son' pittore!*

Lisez les ouvrages immortels, où des hommes de génie ont consigné les résultats de leurs découvertes dans les diverses branches des sciences naturelles, et là vous verrez constamment la vérité resplendir dans un langage sévère, mais toujours coloré, noble, élevé, et reflétant dans son élégance pittoresque l'enthousiasme naïf de ces puissants ini-

tiateurs. Les vérités que les Kepler, les Galilée, les Volta, les Newton, les Haller, les Buffon, les Cuvier, ont su arracher à la discrétion de la nature, existent sans doute indépendamment des formes dont ces hommes illustres ont su les revêtir; l'intelligence se les est en quelque sorte assimilées, elles font partie de la constitution morale de l'humanité. Mais pensez-vous que la forme même, sous laquelle elles ont été présentées à l'entendement, ait été complètement étrangère à leur destinée dans le monde? Pour nous, nous ne saurions le penser. D'ailleurs c'est là une loi de l'intelligence même : le génie de l'homme qui a pu conquérir une vérité d'un ordre un peu élevé, ne saurait s'éclipser tout à coup lorsqu'il s'agit de la traduire dans un langage scientifique, et toujours il se montrera à la hauteur de la mission qui lui reste à remplir. Les exceptions à cette règle, quand on y regarde d'un peu près, sont plus rares qu'on ne pense; et l'on peut en général douter d'une vérité, tant qu'elle n'a point trouvé une formule littéraire parfaite.

Nous nous sommes élevé un peu haut peut-être pour retomber dans les basses régions, où végètent et vagissent comme elles peuvent les modestes sciences, dont nous devons nous occuper exclusivement ici. Si les sciences naturelles, dont il vient d'être question tout-à-l'heure, sont à peu près proscrites du domaine de la littérature, avec combien plus de dédain la médecine n'est-elle pas traitée sous ce rapport? Lorsqu'il s'agit de la science des amphithéâtres, lorsqu'il s'agit de ce hideux pandemonium où se déroule le tableau de toutes les infirmités humaines, lorsqu'il s'agit de l'histoire du corps de l'homme retourné, penser au style, à l'élégance de la forme, viser à l'idéal, c'est de la folie ou une ridicule outrecuidance, au dire de quelques sévères aristarques, organes un peu rétrogrades d'un système de dénigrement, qui n'est plus même de bon goût. Nous ne saurions pas plus accepter pour la science médicale, que pour les autres branches des sciences naturelles, cette doctrine qui

les exclut toutes du domaine de la littérature, regardant les vérités, dont elles s'occupent, comme indignes des formes étudiées du style et du langage.

Sans doute, lorsqu'il s'agit pour le savant de porter le flambeau de l'analyse, dans cette multitude innombrable de phénomènes, qui forment comme la trame de la science, lorsqu'il s'agit de découvrir, sous ces apparences, la loi qui les enchaîne et leur donne une sorte de vie dans l'ordre régulier auquel elle les soumet; sans doute, lorsqu'il s'agit d'une telle œuvre, et pour qu'une science réelle sorte de cette étude, il faut que le savant se place sous l'inspiration exclusive de la raison, et impose silence à l'imagination et à la sensibilité: la capricieuse mobilité de ces facultés nuirait à la clarté de l'intuition. Mais lorsque ce travail est terminé, lorsque l'analyse a isolé tous les phénomènes, que la loi qui les coordonne a été saisie, et qu'il ne reste plus qu'à donner une forme plastique à cette conquête de l'intelligence; lorsque, en un mot, le moment est venu d'écrire la science, le savant devient littérateur, poète, artiste, si vous le voulez, et son style, organe de sa pensée, toujours clair, précis, doit refléter dans sa force, son élévation, son élégance, l'ordre, l'harmonie, la vie, que la science a pour mission d'exprimer.

Buffon, dont quelques puritains de la méthode contestent le génie, mais qui n'en a pas moins répandu les plus vives lumières sur diverses parties de l'histoire naturelle, n'admettait pas que ce culte de la forme fût incompatible avec la sévérité des sciences physiques. « Les ouvrages bien écrits, dit-il, sont les seuls qui passeront à la postérité; la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité: si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse, et sans génie, ils périront parce que les connaissances, les faits, les découvertes s'enlèvent ai-

sément, se transportent, gagnent même à être mises en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même¹. »

Pour ce qui est des sciences médicales en particulier, comme ces sciences ont pour but essentiel de poser les bases d'une pratique, d'un art qui touche à l'un des intérêts les plus graves de l'homme, il est nécessaire que les vérités qu'elles expriment soient traduites dans un langage qui reproduise dans sa sévérité, mais aussi dans sa souplesse, sa fécondité, et sa sombre énergie, les mille accidents de la vie pathologique. Ce n'est qu'à cette condition que la médecine devient une science véritablement transmissible, et qu'elle peut aspirer à guider *les hommes ténébreusement sages*², qui sont appelés à l'appliquer. Passez en revue toutes les maladies que renferme le cadre nosologique, arrêtez-vous, si vous le voulez, à celles dont un traumatisme quelconque constitue un des principaux caractères, et dites-moi, si pour peindre de pareils tableaux, pour reproduire avec leur capricieuse mobilité ces aberrations de la vie, il n'est pas besoin du pinceau le plus habile, du style le plus pittoresque? Ces difficultés, que le nosographe rencontre dans la description des localisations morbides les plus simples, parce qu'elles ne tardent pas à susciter des sympathies, qui masquent le point de départ des accidents primitifs, deviennent bien plus grandes encore, lorsqu'il s'agit des affections pathologiques proprement dites, dans lesquelles les lésions locales ne sont qu'une autre symptomatologie de la maladie. Il en est incontestablement ainsi, par exemple, d'une des affections les plus graves, à laquelle soit sujette l'espèce humaine, de la fièvre typhoïde. Qu'un pinceau inhabile essaie de rendre la physionomie si indécise de cette affection, dans la première période de son

¹ *Remarques sur le style.*

² Expression employée par Herschel, *Discours sur la philosophie des sciences naturelles.*

développement, et vous n'aurez qu'une esquisse mal dessinée, qui ne reproduira qu'incomplètement le tableau de la nature, et manquera d'une valeur didactique réelle. La preuve, que, même à cette période, la fièvre typhoïde a des caractères positifs qui la trahissent, c'est que les grands observateurs, ceux dont le coup d'œil pénétrant saisit, dans leurs nuances les plus délicates, les phénomènes morbides, manquent rarement de la reconnaître, alors qu'elle échappe à des observateurs vulgaires. Est-ce de la divination, du presentiment, ou l'extase scientifique de Bordeu? Ce sont là des mots vides de sens, qui devraient être proscrits de tout langage sévère, parce qu'ils ne répondent à aucune faculté de l'intelligence. Si, pendant que le praticien vulgaire cherche, le praticien sagace a déjà trouvé, c'est que le second a conclu son diagnostic de phénomènes, que n'a point atteints la vue trop courte du premier. La maladie est donc visible, au milieu de ces ombres dont se voile la vie; il y a donc des accidents qui ont une signification nette et précise; et puisque d'un autre côté, ce que l'intelligence saisit, le langage peut toujours le nommer, la science commencerait donc plus tôt, si elle avait à son service une langue mieux faite, si le peintre avait des couleurs assez délicates, pour reproduire dans leurs nuances les plus déliées les phénomènes de la nature vivante. « Formez, dit Broussais, un tableau aussi vrai qu'animé du malheureux livré aux angoisses de la douleur; débrouillez-moi par une savante analyse les cris souvent confus des organes souffrants; faites-moi connaître leurs influences réciproques : dirigez habilement mon attention vers le douloureux mobile du désordre universel qui frappe mes sens, afin que j'aie y porter avec sécurité le baume consolateur, qui doit terminer cette scène déchirante, alors j'avouerai que vous êtes un homme de génie¹. »

¹ *Examen des doctrines médicales*, Préface, page 10.

Ce que nous venons de dire de la fièvre typhoïde, nous le dirons à bien plus forte raison de ces affections protéiformes qui consistent surtout dans une aberration de l'action normale des grands centres nerveux : qu'il nous suffise de nommer parmi ces dernières, l'épilepsie, l'hystérie, l'hypochondrie, l'aliénation mentale dans ses formes multiples. De quelle richesse de coloris, de quelle abondance d'expressions n'a pas besoin le nosographe pour rivaliser ici avec la fécondité de la nature ! voyez encore les maladies de l'enfance : elles ne sont qu'esquissées, si nous pouvons ainsi dire ; un grand nombre de phénomènes avortent, et ne font que se montrer sur cette scène mobile : quelle délicatesse de pinceau pour rendre ces symptômes fugaces, pour reproduire les mille accidents qui viennent rider la surface de cette mer vivante !

Les difficultés que nous venons de signaler, que le nosographe rencontre à chaque pas sur sa route, et dont il doit triompher, sous peine de manquer le but qu'il se propose, surgissent également, lorsqu'il s'agit de l'étude de la vie à l'état normal. Là partout le médecin, qui aspire à faire une œuvre de science transmissible, en traçant le tableau de la nature vivante, doit se montrer peintre aussi habile que fécond. Si donc il est une chose démontrée pour nous, comme pour tous ceux qui ont réfléchi sur les difficultés sans nombre, dont est entourée la didactique d'une science aussi compliquée que la médecine, c'est que nul n'a le droit d'entreprendre l'enseignement oral ou littéraire des parties fondamentales de cette science, sans s'y être préparé par des études sérieuses, qui l'aient initié à tous les secrets de l'art de parler et d'écrire la pensée.

Maintenant pour que nous eussions le droit de relever la médecine de cette sorte de déchéance littéraire, dont on l'a frappée, pour que cette science cessât d'être traitée comme une fille bâtarde d'Apollon, dont elle prétend descendre, il faudrait que les médecins, qui s'en font les orga-

nes, n'eussent pas seulement besoin d'être peintres, artistes, il faudrait qu'ils le fussent effectivement; c'est là une autre question, et nous ne craignons pas de la traiter avec la même indépendance que nous avons apportée dans la discussion précédente.

Parmi les nombreuses spécialités qui, dans l'interêt des études, se sont partagé le vaste champ de la philosophie naturelle, il n'en est pas une seule, qui soit chargée d'un bagage littéraire aussi pesant que la médecine. La raison de ce fait est bien simple, c'est qu'il n'est pas une seule science, qui ait jamais été l'objet de l'étude d'un si grand nombre d'hommes véritablement instruits, et que d'un autre côté la partie purement empirique de la médecine, celle qui relève uniquement de l'observation, est immense, et en même temps à la portée des intelligences les plus subalternes¹. Lors donc que l'on juge en masse cette littérature si prodigieusement féconde, nous concevons que des esprits délicats en reçoivent une impression peu favorable, soient près de crier à la barbarie, et défendent à toute intelligence qui s'est engagée dans cette ingrate carrière, de jamais sacrifier aux grâces. La médecine n'a point la vertu de transformer en génies tous les hommes qui sont appelés à en faire un objet spécial de leurs études. Instruits pour la plupart cependant, il est simple qu'ils cherchent à faire tourner au profit de la science les résultats de leur singulière observation: mais est-ce là réellement de la science? y a-t-il là une intention réellement didactique? Non, ce sont de simples matériaux qui attendent leur mise en œuvre d'une main plus habile; c'est l'alphabet, c'est le dictionnaire de la science, ce n'est pas la science. Juger de la littérature médicale, en tant que forme

¹ Qu'on ne se méprenne point sur le sens de la pensée que nous venons d'exprimer: tout le monde peut observer, mais tout le monde a-t-il le droit d'observer? Telle est la question que nous ne craignons point de poser avec Bordeu.

plastique de la pensée dans un ordre scientifique déterminé, d'après ces travaux secondaires, qui, il faut le dire, surchargent la science, c'est se placer dans les conditions d'une erreur inévitable. Les ouvrages de cet ordre pourraient être écrits en chiffres, sans rien perdre de leur valeur réelle. Mais il n'en est pas de même des ouvrages qui se proposent l'avancement de la science, le perfectionnement de l'art ; les ouvrages de cette portée ont pour but un véritable enseignement : il s'agit pour eux de reproduire dans leur enchaînement, dans leur succession, dans leur étroite solidarité tous les phénomènes de la maladie, il s'agit de retracer la vie morbide, avec tous les accidents de ses nombreuses aberrations, et les médecins, qui ne restent pas au dessous d'une si difficile entreprise, sont nécessairement de très grands peintres.

Or, nous pouvons le dire avec quelque orgueil, de tels hommes n'ont pas manqué à la science : après en avoir été les promoteurs les plus puissants, ils en sont encore aujourd'hui les organes les plus fidèles. Peintres vrais, à force d'art, de la maladie dans toutes ses manifestations, ils ont su fixer dans leurs tableaux la mobilité de la vie ; et quand on compare ce qui se passe chaque jour sous nos yeux, avec ce qu'ils ont eux-mêmes observé, on voit l'identité des lois de la nature éclater à chaque page de leurs ouvrages immortels. Pour qui a mesuré sérieusement les difficultés qu'entraîne l'imitation, la reproduction des phénomènes de la nature vivante, soit dans son jeu normal, soit dans ses déviations pathologiques, le fait seul que nous venons de rappeler démontre victorieusement la valeur littéraire réelle des ouvrages de ces pères de la science. Que du point de vue purement littéraire, on étudie sans prévention Hippocrate, Galien, Aretée, Celse, etc., dans les tableaux admirables qu'ils nous ont laissés de l'étiologie, du développement spontané de certaines maladies, de leur marche entravée par l'action plus ou moins puissante de

la thérapeutique ; qu'on étudie même les deux premiers particulièrement, dans les formes hardies, les expressions pittoresques, dont ils ont su revêtir les idées doctrinales, par lesquelles ils ont tenté d'édifier théoriquement la science, et qu'on nous dise, si ces savants illustres, uniquement appréciés du point de vue littéraire, sont indignes de figurer à côté des philosophes, des historiens les plus célèbres de l'antiquité.

Sans nous engager dans cette longue série de siècles, où la science médicale proprement dite s'éclipse à peu près complètement en Europe, et où cependant nous pourrions encore glaner quelques noms illustres, arrivons de suite aux temps modernes. Dans le xv^e siècle, où les sciences commencent enfin à se dégager des ténèbres, dans lesquelles elles furent si longtemps ensevelies, Amatus Lusitanus, Cardan, Fernel, Prosper Alpin, Frascator, etc., ne pourraient-ils pas, sans trop d'inégalité, être mis en parallèle avec quelques uns des prosateurs estimés de cette époque de régénérescence ? Plus tard Van-Helmont, Baillou, Harvey, Sylvins de Leboë, Riolan, Guy-Patin, etc., n'ont-ils pas dans des hypothèses hardies, dans la simple observation de la nature, ou au milieu des émotions d'une polémique ardente, déployé toute les ressources d'un style ferme, coloré, énergique, et qu'on est loin de retrouver dans tous les auteurs contemporains ? A une époque plus rapprochée de nous, lorsque les sciences médicales sont en possession de méthodes plus sûres, et déjà enrichies de conquêtes importantes, ne voyez-vous pas apparaître une pléiade de médecins illustres, Boerhaave, Hoffmann, Sydenham, Baglivi, Morgagni, Haller, Stahl, Bordeu, Barthès, Pinel, Corvisart, Laennec, Bichat, les deux Frank, etc., dans lesquels la science trouve des interprètes aussi sagaces, pour deviner quelques unes des énigmes de la vie, qu'éloquents pour établir les vérités qu'ils ont découvertes ? Broussais enfin, dont la parole passionnée retentit encore dans le sou-

venir de chacun de nous, ne vit-il pas tout entier dans ces nombreux ouvrages, où sa plume féconde, nerveuse, emportée, mais toujours pleine de feu et d'énergie, entasse pêle-mêle les erreurs et les vérités ? et si nous ne craignons de blesser la modestie de quelques médecins contemporains, et plus encore d'offenser l'amour-propre de quelques autres, il nous serait facile de montrer, que les saines traditions littéraires ne sont point perdues parmi nous, et que la science médicale se pique encore quelquefois de savoir parler français. Comme la critique blesse plus encore, que l'éloge ne flatte, nous nous abstiendrons du plaisir de l'un, pour ne pas courir les risques de l'autre.

Encore une fois, tout en cherchant à établir ici, que la vérité scientifique, pour être démontrée, pour être exposée d'une manière didactique, a besoin de tous les artifices du langage aussi nécessairement que les vérités d'un ordre différent, nous nous garderons bien d'oublier, que parlant exclusivement à l'intelligence, la science doit s'exprimer dans un style, dont les premières qualités sont la clarté et la précision ; mais ces qualités n'excluent pas nécessairement l'élégance, la vivacité et l'énergie. Pour ne point sortir du cercle des sciences médicales, les phénomènes de la nature vivante, comme les lois qui les régissent dans leur évolution régulière, ne peuvent être reproduits dans toute leur vérité, qu'à la condition qu'un style vif, coloré, nerveux anime le tableau du peintre, et ne lui donne en quelque sorte le relief de la vie. Voulez-vous une preuve décisive de la nécessité où se trouve le pathologiste, qui aspire à faire de la science réellement transmissible, d'être à la fois un peintre habile et fécond, mettez entre les mains d'un jeune médecin, pour le diriger dans la pratique, les livres de nosographes distingués, tels que Baillou, Sydenham, Fothergill, Van-Swieten, Sauvages, J. Frank, etc., ou les copies pâles, incorrectes, que nous ont laissées des tableaux de la vie morbide quelques écrivains sans vocation, et vous

appréciez immédiatement l'importance du mérite littéraire dans de tels ouvrages, d'après les résultats que vous observerez. Sous la direction des premiers, le praticien attentif parviendra rapidement à dominer la scène des nombreux phénomènes, qui se déroulent successivement ou simultanément sous ses yeux, à en saisir le sens pathologique, à prévoir l'événement heureux ou funeste que prépare l'enchaînement des accidents de la maladie : en un mot, grâce à la fidélité des tableaux, que ces grands maîtres nous ont laissés, des désordres infinis que la maladie suscite dans l'organisme vivant, le médecin cesse d'être condamné aux ressources incertaines, périlleuses d'une science autodidactique toujours trop lente à se produire ; un phare lumineux est placé à l'entrée de toutes les routes obscures qu'il doit parcourir : les diverses affections pathologiques sont pour la plupart nettement définies, il ne s'agit plus pour lui, que de rapprocher les nombreuses individualités morbides du type qu'il a dans la pensée, et de constater les rapports qui établissent leur conformité avec ce dernier. Qu'un jeune médecin mal dirigé se laisse guider au contraire dans l'étude de la science pathologique, par des nosographes inhabiles, dont le pinceau n'a fait qu'ébaucher le tableau des maladies, et n'a pu faire passer dans celui-ci la physionomie si mobile, mais si expressive pourtant de la vie morbide, et pendant longtemps, sinon toujours, la science de la pathologie sera voilée pour lui : son diagnostic incertain hésitera sur la valeur des divers ordres de phénomènes qui se grouperont mal dans sa pensée, en d'autres termes, il verra des accidents, il ne verra point de maladie. Son éducation médicale aura été manquée, parce que celle-ci aura été faite par des nosographes qui auront manqué eux-mêmes du talent nécessaire, pour reproduire dans des tableaux animés la marche, l'enchaînement des accidents morbides, la physionomie caractéristique des diverses maladies.

C'est donc avec une grande raison, que quelques médecins, tels que J. L. Petit, doués d'un véritable génie médical, regrettèrent, qu'une éducation littéraire forte ne les eût pas préparés à l'étude d'une science aussi difficile que la médecine. Bien que quelques uns de ces hommes d'élite, à l'exemple du chirurgien habile que nous venons de nommer, n'aient point été complètement étrangers à l'avancement des sciences médicales, et qu'observateurs sagaces, ils aient pu jeter quelques lumières sur l'étiologie des maladies, sur la séméiologie, ou sur la thérapeutique, il est incontestable cependant que privés de l'avantage de peindre la nature vivante, telle que leur intelligence la leur représentait, de combattre les idées erronées qu'ils rencontraient sur leur route, et de revêtir leurs propres conceptions de formes, qui leur permissent de se produire dans leur originalité, dans leur développement méthodique, il est incontestable, disons-nous, que ces hommes ne nous ont laissé que la monnaie de leur génie, que grands praticiens, ils n'ont survécu à eux-mêmes, que dans une tradition qui s'est rapidement effacée. Ce sont surtout ces hommes, qui durent bien comprendre, que les vérités de l'ordre purement physique demandent, pour être exprimées au gré du génie qui les a conçues, une intelligence aussi cultivée, que les vérités de l'ordre moral. D'ailleurs l'intelligence, qui succombe ainsi, dans cette lutte par trop inégale avec la nature, doit nécessairement, dans son développement solitaire, rester au dessous des limites de sa capacité native. Non seulement la discussion féconde et rectifie la pensée, mais l'entendement, dans son perfectionnement progressif, s'appuie sur les vérités qu'il a successivement conquises, et l'effort auquel il se livre, pour exprimer celles-ci dans un langage, qui les rende transmissibles, devient une sorte d'assimilation morale, qui profite à l'intelligence

tout entière. Même dans l'ordre scientifique, le verbe est le pain de l'entendement.

Cette nécessité d'études littéraires fortes, comme préparation, comme initiation de l'intelligence à l'étude des sciences naturelles, et particulièrement de la médecine, n'a point échappé à l'auteur du *Traité des études médicales*, M. Dubois (d'Amiens) qui l'a établie de la manière la plus victorieuse¹. Dans la discussion lumineuse, à laquelle ce médecin distingué a soumis cette question importante, il s'est élevé avec force contre l'idée un peu excentrique de quelques médecins contemporains, qui ont voulu appliquer aux adeptes des sciences médicales le système de l'éducation professionnelle. Ce n'est point là d'ailleurs une idée nouvelle, on la trouve déjà dans Aristote : Soranus sous le nom de *paideumathie* (*παιδευμαθιή*) propose de l'appliquer spécialement à l'apprentissage de la médecine; il dit même que de son temps, l'éducation des jeunes médecins était en partie dirigée d'après cette méthode. *Brow* enfin, dans la vue d'exploiter le côté industriel de cette idée, bien plus que de servir la science proprement dite, essaya de fonder une sorte d'institut, dans lequel les élèves étaient préparés à l'étude de la médecine, ou dirigés dans cette étude. Cette tentative n'avança pas plus la fortune du fameux médecin Ecossais, que le fanatisme qu'il montra dans l'exposition de ses idées doctrinales, et l'application qu'il en fit à lui-même aux dépens de sa vie. Du reste nous concevons, que cette méthode d'éducation spécialement appliquée aux jeunes gens, qui se destinent à l'étude de la médecine, ait séduit quelques uns des hommes qui ont apporté à cette œuvre un dévouement, qu'on ne saurait méconnaître. Ils ont vu là un moyen de soustraire aux périls d'une trop précoce indépendance un

¹ Voyez cet ouvrage, *Etudes prélim.*, pag. 8, 16 et passim.

certain nombre d'élèves, qui dépensent au profit du plaisir le temps qui devrait être consacré au soin d'intérêts plus sérieux. Mais on a compromis ce qu'il y avait de bon et d'applicable dans cette vue, en la forçant, et surtout en la combinant avec l'idée essentiellement erronée d'un système d'instruction préliminaire, dont on excluait l'étude des grands modèles littéraires, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, pour leur substituer des ouvrages exclusivement scientifiques; c'est là évidemment une conception malheureuse.

Nous avons essayé précédemment de montrer que les sciences, en tant qu'expression de la pensée humaine, ont leur place marquée dans le domaine de la littérature. La médecine en particulier compte parmi les penseurs profonds qui ont concouru à son édification progressive, un grand nombre d'hommes dont les idées, les observations sont revêtues de formes qui donnent aux ouvrages, dans lesquels les unes et les autres sont consignées, un incontestable mérite littéraire. Est-ce à dire cependant, que les jeunes gens qui se préparent à l'étude des sciences médicales, ne perdissent rien à étudier l'art si difficile d'exprimer la pensée, dans Hippocrate, Galien, Pline, Celse, Bordeu, Barthès, Pinel, Broussais? il faudrait être sous l'influence d'une bien étrange préoccupation, pour soutenir une thèse aussi absurde. Quel que soit le mérite littéraire d'un ouvrage purement scientifique, l'idée est le but essentiel que l'auteur poursuit, la forme n'occupe évidemment dans son esprit qu'un rang secondaire. Ce n'est donc point là, exclusivement au moins, qu'il faut étudier l'art si difficile du style et du langage. Lorsqu'il s'agit de pénétrer les secrets d'une pareille science, de préparer l'intelligence par une sorte de gymnastique littéraire à saisir et à reproduire dans un tableau fidèle les phénomènes de la nature vivante, c'est à l'école des plus grands maîtres dans cet art si délicat, qu'il est nécessaire de se former.

D'ailleurs, les études littéraires n'ont pas seulement pour but de rendre l'intelligence apte à traduire les pensées ou les émotions intimes du cœur ; les idées, les sentiments vivent, s'agitent, poursuivent leur lent apostolat sous ces formes qui composent un des principaux objets de ces études, et la littérature générale seule ouvre ces sources fécondes à l'intelligence. Condamner celle-ci à se développer dans la froide atmosphère des idées purement technologiques, c'est d'abord, au point de vue de la logique, se placer dans les conditions précisément inverses, à celles qu'une bonne méthode scientifique commande ; ensuite, c'est la contraindre dans ses tendances, c'est travailler, autant qu'il est en soi, à l'atrophier dans quelques unes de ses plus nobles facultés ; c'est mutiler l'homme.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette idée que nous avons rencontrée sur notre route, et que nous n'avons pas dû passer complètement sous silence. Il nous aura suffi de signaler l'erreur qu'elle cache sous une apparence de simplicité, qui pourrait surprendre, pour qu'on se tienne en garde contre elle. Eh ! mon Dieu, les passions qui s'agitent parmi nous n'avalissent-elles point assez la médecine aujourd'hui, pour que nous ne cherchions point encore à nous amoindrir systématiquement, en nous soumettant au régime barbare de l'éducation professionnelle ?

Ce n'est point ici le lieu de rechercher, d'après l'étude des grands modèles, les qualités qui doivent distinguer le style scientifique, nous devons nous borner à cet égard aux considérations générales que nous venons de présenter. Cependant comme ce sujet se rattache par quelque point à la morale considérée dans ses rapports avec la science, nous voulons terminer ce chapitre par quelques courtes remarques dont l'opportunité, nous l'espérons, ne sera contestée par aucun esprit sérieux.

D'abord, un reproche que l'on est en droit d'adresser à la plupart des médecins contemporains, qui ont enrichi la

littérature médicale par la publication de leurs travaux, c'est, lorsqu'ils sont amenés à signaler dans un certain nombre d'affections, l'impuissance absolue de l'art, ou à exposer des observations cliniques dans lesquelles la maladie s'est terminée d'une manière fatale, de ne jamais laisser échapper aucune expression, qui laisse au moins soupçonner la douleur de l'homme, sous la peinture fidèle du nosographe, ou les commentaires du médecin observateur. Si, comme cela vous est arrivé sans doute, vous vous êtes parfois surpris à déplorer les incertitudes de la science, tâchez de faire revivre en vous cette émotion pénible, puis, lisez dans cette disposition, les ouvrages dont nous parlions tout-à-l'heure, et vous sentirez que le cœur est complètement absent de ces pages glacées, froides comme la pierre de l'amphithéâtre sur laquelle elle semblent avoir été écrites : on dirait de l'hippiatrique et non de la médecine humaine. En étudiant de ce point de vue la littérature médicale, on est porté à gémir doublement de l'impuissance de l'art ; car elle fait soupçonner, que les hommes qui sont destinés à appliquer celui-ci, sont dépourvus de cette sensibilité expansive, qui, si elle ne peut rien sur la fatalité du mal, promet au moins des consolations. C'est surtout depuis que l'anatomie pathologique a introduit ses données importantes dans la science, que la commisération du médecin, pour les souffrances de l'homme, a cessé de se faire sentir dans les ouvrages spécialement consacrés à la pathologie, et n'a plus tempéré les tristes enseignements de la maladie et de la mort. Là, jamais le cœur ne réchauffe la science, jamais le sentiment ne rayonne sur le lugubre tableau des douleurs de la vie. Qu'il s'agisse d'une maladie qui, comme la phthisie pulmonaire, semble choisir ses victimes parmi les hommes dans l'âme desquels la main de Dieu a versé ses dons les plus précieux, ou de cette affection terrible qui frappe la mère au milieu des douces voluptés de la maternité et prive l'enfant à sa naissance, du cœur dans lequel il devait passer

les premières années de la seconde phase de sa vie, comme il avait passé la première dans le berceau de chair où il a été conçu, dans les maladies trop nombreuses en un mot, où l'art ne peut que déplorer son impuissance, comme dans celles où il déploie toute son efficacité, rien qui parte du cœur, rien qui témoigne de la sympathie du médecin pour les souffrances de l'humanité : il semblerait qu'au point de vue d'une science sans entrailles, celle-ci soit devenue un simple objet d'histoire naturelle, *absentem, marmoreamve putes*. Il est même tels de ces ouvrages où, non-seulement vous cherchiez en vain un reflet de cette sympathie humaine qui doit naître si naturellement dans le cœur du médecin, mais où vous trouverez à la place de ce sentiment une sorte de joie mal dissimulée, en présence de l'événement funeste, qui permet de vérifier un diagnostic incertain. Là, un amour fanatique de la science fait taire tous les sentiments humains, et conduit le savant, froidement cruel, non certainement à appeler la mort de ses vœux, mais à l'accepter comme un autre mode d'expérimentation, ou, suivant l'expression d'un médecin illustre, comme une ressource pour se justifier de ses fautes, *ad inveniendum excusationes in peccatis*. Lorsque ce fanatisme atteint ses dernières limites, dans une âme naturellement peu sympathique, la science devient une sorte de chant de scalde, une description de charnier funèbre qui fait une impression pénible sur les médecins eux-mêmes, bien qu'ils comprennent scientifiquement toute l'importance des investigations cadavériques.

Or, nous disons que de tels ouvrages, qui peuvent d'ailleurs avoir une grande valeur scientifique, nuisent à la dignité de l'art, en même temps qu'il peuvent exercer une influence funeste sur le médecin qu'ils sont appelés à diriger dans les routes difficiles de la pratique. Ils produisent le premier effet, en accréditant le reproche d'insensibilité que le monde n'est que trop disposé à adresser aux médecins ;

ils produisent le second, en ne leur montrant les hommes que comme des *sujets* ou une simple matière d'étude, et en n'exprimant jamais une seule idée qui puisse éveiller en eux quelque sympathie pour les souffrances humaines, et intéresser le cœur à l'œuvre de la science.

On ne manquera pas, nous le savons, de tourner en ridicule les réflexions qui précèdent ; on dira que nous posant en réformateur de la littérature médicale, nous nous sommes élevé contre les descriptions glacées des nosographes, des anatomo-pathologistes, que nous voulons, que les uns et les autres fassent du sentimentalisme à propos de la science ; que la pathologie devienne ainsi une source féconde d'inspirations pour le lapidaire, parce qu'à cette condition seule, la médecine humaine cessera d'être une autre médecine vétérinaire : et il y aura un peu de vrai dans tout ceci. Mais, Messieurs, nous ne vous demandons ni des plaintes, ni des oraisons funèbres, ni de la poésie tumulaire en guise de peinture fidèle des maladies, de commentaires savants ou d'inductions fécondes ; nous vous demandons seulement, que dans votre amour bien légitime pour une science aussi utile que la médecine, dans le noble orgueil que vous inspire la certitude de vos prévisions, dans votre science profonde des révélations de la mort, vous n'oubliez point l'homme, et que dans vos livres sérieux, vous laissiez percer quelque sympathie pour les souffrances que vous êtes appelés à soulager, et montriez qu'en vous, comme en tous les hommes qui ont une mission de dévouement à accomplir sur la terre, le cœur est le ressort de l'intelligence.

Croyez-vous que quelques mots sentis, qui traduiront ainsi votre âme, nuiront à la fidélité de vos descriptions, à la clarté de vos préceptes, à la portée de vos enseignements ? non, pas plus qu'une sympathie réelle, qu'une charité véritable ne nuira dans la pratique à la sûreté de vos intuitions, à l'appréciation des indications de la thérapeutique. Cette expérience a été faite d'ailleurs. Dans la multitude des ou-

vrages exclusivement consacrés à l'avancement, ou à la simple exposition de la science, il est facile d'en distinguer un certain nombre qui sont marqués de cet honorable caractère. Nous citerons surtout comme des modèles, que nous proposons à l'imitation des contemporains, le traité de médecine pratique de P. Frank, la pathologie de J. Frank, l'enchiridium de Hufeland, les divers mémoires de Fothergill, celui surtout où il fait un tableau si remarquable de la phthisie pulmonaire. Tous ces ouvrages portent l'empreinte de l'affectueuse sympathie que le spectacle continuel des souffrances de l'homme, si souvent au dessus des ressources de l'art, dut naturellement inspirer à ces médecins illustres. Quel que fût leur amour pour la science, ils n'oublièrent point, que leur mission avait essentiellement pour but de soulager ces souffrances, et il ne crurent point nuire à la sévérité, à la précision du langage scientifique, en y mêlant quelques expressions qui trahissaient l'émotion du cœur. Pénétrés de la sainteté de la mission qu'ils étaient appelés à remplir dans la société, ils apportaient dans l'accomplissement de cette mission une dignité, une bienveillance affectueuse qui leur conquéraient immédiatement la confiance; et ces sentiments qui les dirigeaient dans la pratique de tous les jours; qui faisaient regretter à Fothergill, « le temps où son nom était inconnu, parce qu'il éprouvait, en soulageant les malheureux, une jouissance plus pure¹ »; ces sentiments, ils les retrouvaient dans la solitude de la méditation, et leurs ouvrages en portaient l'ineffaçable empreinte, tout comme leur commerce avec les hommes en recevait sa dignité.

Ce n'est certainement point nous, qui jamais élèverons des doutes sur les sentiments d'humanité que les médecins apportent dans l'exercice de leur noble profession; nous laisserons le triste plaisir de cette calomnie aux hommes qui

¹ Vicq d'Azyr, *Éloges histor.* — *Eloge de Fothergill*, tome II, page 228.

ont été déçus dans leur ambition, ou qui sont animés de sentiments qu'il faudrait caractériser plus sévèrement encore. Lors donc que nous signalons dans la littérature médicale contemporaine, jugée du point de vue de la morale, un défaut qui nous a frappé; lorsque nous regrettons que dans la plupart des ouvrages qui se publient aujourd'hui, il n'y ait pas un seul mot qui, par distraction, si vous le voulez, s'échappe du cœur, nous n'entendons nullement conclure de là, que les auteurs de ces ouvrages manquent de sympathie et de bienveillance, et apportent dans la pratique cette sécheresse que nous regrettons de trouver dans leurs livres: non, telle n'est point notre pensée. La cause de ce défaut dans la littérature médicale, c'est une erreur de l'esprit, une façon vicieuse de concevoir la didactique spécialement appliquée à la médecine; c'est une sorte de puritanisme littéraire, qui fait croire à ces auteurs, qu'on ne saurait, sans altérer la pureté de la vérité scientifique, mêler au langage sévère qui doit l'exprimer les émotions inopportunes de la sensibilité. Mais encore une fois, il ne s'agit point ici de traiter la science en poète, d'en faire une élégie, de substituer le sentiment à la raison; il s'agit seulement, à l'exemple des médecins illustres que nous avons cités plus haut, de laisser pressentir par quelques expressions délicates, que le pathologiste ou l'observateur n'oublie pas l'humanité pour la science; et, que s'ils ont une intelligence pour concevoir celle-ci, ils ont aussi un cœur sympathique capable de dévouement pour l'appliquer. En renfermant ce précepte dans ces limites, on concilierait évidemment les sévères exigences de la science, avec les obligations non moins impératives de la dignité morale de l'écrivain: et grâce à quelques expressions senties, que l'homme jetterait çà et là dans les austères tableaux que la main du savant aurait dessinés, la science de l'homme souffrant perdrait ce caractère d'impassibilité, de froide cruauté

même, qui nuit plus qu'on ne pense à la dignité de notre honorable profession.

Un autre point qui intéresse également la morale médicale, parce qu'il touche à la dignité et à la conscience du médecin, c'est celui de la chasteté du langage scientifique dans les détails qui sont surtout relatifs à l'anatomie, à la physiologie et à la pathologie spéciale de la femme. Nous n'ignorons pas qu'ici encore nous marchons sur un terrain brûlant ; et plus d'un Aretin d'amphitéâtre se moquera, au milieu de ses études anatomiques, des délicatesses de notre pudibonderie ; nous savons tous les sarcasmes plus ou moins spirituels qu'on peut lancer contre un médecin qui ose traiter une telle question : nous passons outre. Moins la vérité a de chances de fortune parmi les hommes, plus ils en ont besoin, et plus par conséquent il faut s'efforcer de la leur faire entendre : elle touche au moins leur tympan, et qui sait si par un miracle de la méthode endermique, elle ne peut ainsi arriver jusqu'à leur intelligence.

De même que le style, dans les ouvrages relatifs à la médecine, peut, sans cesser d'être rigoureusement scientifique, refléter l'affectueuse sympathie qu'éveille si naturellement dans le cœur le spectacle des souffrances humaines, ainsi la chasteté, l'innocence de la pensée, peut imprimer aux descriptions anatomiques les plus nues, aux peintures de la pathologie les plus scabreuses, un caractère de candeur qui révèle la pureté de l'intention de l'écrivain et condamne implicitement les préoccupations lubriques des imaginations corrompues. Hecquet dans la vue de prévenir l'impression qu'il supposait devoir être produite, même sur les esprits les plus graves par la simple dénomination de certains organes, l'énumération de quelques symptômes, avait recours à certaines circonlocutions, qui jetant, une sorte de voile sur les nudités qu'elles exprimaient, devaient suivant lui ménager les délicatesses de la pudeur. Astruc, poussant plus loin encore la même circonspection, ne traite

des maladies vénériennes qu'en latin, et emploie la même langue dans son ouvrage sur les maladies des femmes, écrit en français, pour tracer l'histoire de la nymphomanie. Il place en tête de cet article l'argument suivant qui nous a paru assez curieux pour être reproduit ici. "*Furor uterinus morbi genus est spurcum, et propudiosum : sed commodè cadit quòd raro obvenit attamen, non ità rarò, ut è muliebrium morborum numero expungi possit, aut à medico, qui eosdem explicandos susceperit, debeat omitti, ceu à plerisque factitatum video, ut mox indicabitur. Ipse quidem officii mei esse duxi de illo disserere, sed cùm me puduerit de obscœnis gallicè dicere, satius visum est latino sermone uti, in quo vocabula et tolerabilius se habent, et accepta jàm usu sunt, cum in omni ferè medicorum volumine tractentur*"¹.

On ne saurait blâmer sans doute l'intention morale, qui dirigea dans cette circonstance ces deux célèbres médecins. Celse lui-même éprouva ce scrupule, et l'exprima en ces termes : "*...difficilis hæc explanatio, simul et pudorem, et artis præcepta servantibus*"². Mais la réserve, poussée si loin, devient évidemment une prudence absurde qui entrave la propagation des idées scientifiques, embarrasse, fausse même parfois leur manifestation par le langage. La technologie de Hecquet surtout est souverainement ridicule, et le conduit tout droit vers l'écueil qu'il a l'intention d'éviter. Comment ce médecin éclairé n'a-t-il pas compris, qu'abstraction faite de la confusion que cette méthode jetait dans son style, ses périphrases, ses circonlocutions multipliant, si nous pouvons ainsi dire, les faces de l'idée qu'il voulait exprimer, étaient bien plus propres que les mots bruts, les mots techniques à souiller la pensée du médecin, auquel il s'adressait, parce que par là il faisait

¹ *Traité des maladies des femmes*, tome II, *De furore uterino, seu metromaniâ*, page 196, édit. de Lyon.

² *De medicinâ libri octo*, lib. VI, cap. XVIII.

un appel à son imagination, au lieu de parler à sa raison exclusivement? De même lorsqu'on lit dans le latin, parfois un peu barbare, d'Astruc, la description de la fureur utérine, il est facile de reconnaître que cet auteur, comme la plupart des médecins, qui ont traité dans le même idiôme des sujets analogues ont largement usé de la liberté, que semble donner à l'écrivain l'usage d'une langue étrangère. Quelque peu réservé que soit un médecin, lorsqu'il veut toucher à quelque-une de ces questions, s'il se sert, pour exprimer sa pensée de sa langue naturelle, une sorte d'instinct de pudeur qu'il ne peut dépouiller, et à défaut de ce sentiment, le soin de sa dignité personnelle, le préservera souvent des écarts auxquels une imagination souillée pourrait l'entraîner. La notion claire qu'il a de la valeur des mots de sa propre langue, l'empêchera de tomber dans le cynisme du langage. Sous le voile officieux de la langue latine au contraire, il surveillera moins son imagination, son expression sera moins châtiée, il voudra racheter par l'énergie de la couleur, par le ton de l'enluminure, la délicatesse des nuances, la propriété, l'urbanité des mots, qui nécessairement lui échappent : et pour éviter la crudité du langage vulgaire, ou de la technologie scientifique, il tombera dans un cynisme laborieusement étudié.

Ce n'est point à l'aide de ces puérils artifices, qu'il faut s'efforcer de donner au langage médical le caractère, dont il s'agit en ce moment. Lorsqu'un médecin vient à traiter quelques unes de ces questions, dans lesquelles son pinceau ne saurait jamais se montrer trop chaste, s'il a une imagination souillée, il doit toujours craindre que celle-ci ne vienne à déteindre sur le tableau que sa main va tracer. Pour éviter ce danger, il doit se montrer sobre dans ses descriptions, s'interdire sévèrement toute expression non rigoureusement scientifique, et au lieu des précautions oratoires, de la pruderie formaliste d'Hecquet, dont nous avons vu le résultat, aller droit aux appellations techni-

ques. Il devra encore éviter d'employer certaines dénominations, qui outre qu'elles annoncent un esprit peu sévère, portent l'empreinte de conceptions théoriques erronées : c'est ainsi que la chlorose ne se changera point sous sa plume en fièvre d'amour, le pubis ne deviendra pas le mont de Vénus, la syphilis sera plutôt la vérole qu'une maladie galante : il ne souillera pas les gracieuses fantaisies de la fable, en donnant à Vénus pour couronne la roséole syphilitique, ou en faisant de la première apparition des règles, l'aurore de la puberté. Il y a ainsi dans la tradition de la science une multitude d'expressions de mauvais goût, qu'un esprit sévère ne doit jamais mettre au service de sa pensée ; il en est surtout, qui dans l'intérêt de la dignité de l'art, doivent être rigoureusement proscrites du vocabulaire d'une science aussi sérieuse que la médecine.

Lorsqu'il vient à traiter de certaines maladies, le médecin peut encore, sans perdre de vue le but essentiel de la science, flétrir les passions honteuses, les habitudes criminelles, qui sont la source impure de ces affections. En même temps que par cette légitime préoccupation, il répandra sur ses ouvrages une sorte de parfum d'honnêteté, qui sera comme l'arôme de la science, montrera sous un jour favorable les sentiments qu'il nourrit dans son cœur, et rejaillira sur la dignité de l'art, il pourra par là servir puissamment l'intérêt de la morale elle-même. C'est ainsi que sans se proposer exclusivement le but en grande partie moral, que poursuit Tissot, en publiant son *Traité de l'onanisme*, lorsqu'il viendra à toucher à cette question, il devra flétrir énergiquement cette habitude honteuse : la science peut atteindre ce résultat, sans dégénérer en une homélie, en une casuistique théologique. Dans cette pensée, il évitera les expressions licencieusement adoucies, par lesquelles quelques auteurs légers désignent cette pratique flétrissante, et il préférera à toutes les appellations, qui ont été appliquées à l'onanisme, celle de *manustupration*,

qui, suivant la remarque de M. le docteur Descuret ¹, caractérise et flétrit tout à la fois ce vice honteux.

L'hystérie et les nombreux accidents nerveux, que l'on voit se développer chez les femmes, sous l'influence d'une éducation vicieuse, ou d'une vie mal ordonnée, sont encore traités, par quelques pathologistes, avec une légèreté, une licence d'expressions indignes de la gravité de la science. Mais, outre ce premier inconvénient qui est réel, il peut sortir de là une conséquence plus fâcheuse encore, c'est que cette légèreté, ces fioritures d'une sorte de pathologie galante, ces fadaises de boudoir, passent des livres dans la pratique, et que le médecin traite souvent ces affections, en sigisbé émérite, qui a soutenu sa thèse à l'hôtel de Rambouillet. Dans un grand nombre de cas cependant, la prédisposition hystérique peut être victorieusement combattue, en adoucissant un peu l'argument employé par Boerhaave à l'hôpital de Harlem, en s'adressant directement à la volonté, en humiliant les femmes vaporeuses de leurs spasmes prémédités comme d'une faiblesse, au lieu de les saturer de musc, de camphre, de valérianate de zinc, et de leur persuader qu'elles sont réellement d'une nature éthérée, en les mettant au régime de l'ambroisie.

De même encore, lorsqu'il s'agit de la syphilis, les paroles du médecin doivent être toujours graves et sévères. Si dans la pratique il ne peut se poser en réformateur des mœurs, si au moins lorsqu'il s'agit de cette maladie, il ne peut, que dans quelques circonstances que nous déterminerons ailleurs, (voyez *de l'usage de l'intimidation en médecine*), essayer de ramener aux préceptes de la morale les malheureuses victimes d'un mal flétrissant, lorsque dans ses ouvrages il traite de cette affection, il recouvre toute son indépendance, et l'impression pénible, que sa conscience reçoit des désordres, dans lesquels cette honteuse maladie

¹ *Médecine des passions.*

s'alimente et se perpétue, peut librement se faire jour au milieu des détails rigoureux de la science. Encore une fois, nous ne voulons pas embarrasser la science de déclamations ampoulées contre les vices des hommes, nous ne voulons point surtout, que le syphilographe termine les descriptions des espèces morbides dont il traite par des tirades,

Où d'Alceste indigné l'on retrouve le ton,

nous demandons seulement avec Hufeland ¹, que l'auteur ne mignarde point une maladie, que son étymologie flétrit si énergiquement; qu'il ne se fasse point, par une lâche complaisance pour le vice, l'entremetteur des mauvais lieux, et qu'au lieu d'achalander les Lupanars par la frivolité, avec laquelle il traite le côté moral des désordres dont il étudie les conséquences, il condamne hautement ces désordres. Pour arriver à ce but, il n'est pas nécessaire de quitter le pinceau du nosographe, pour prendre celui du moraliste; quelques mots suffisent, pour répandre sur de tels ouvrages un air d'honnêteté, qui leur donne un sens moral, et que la crainte aidant un peu, chacun comprend avec une admirable sagacité. Lisez de ce point de vue quelques uns des passages, que rapporte M. Ricord d'un ouvrage de Caron sur les maladies vénériennes ², et il est impossible que vous ne vous sentiez indigné, de voir la science servir ainsi de prétexte aux peintures les plus licencieuses.

Sans tomber dans les gravelures cyniques de Venette, véritable Boccace ivre, ou de Quillet, l'auteur heureusement un peu oublié de la callipédie, le médecin peut facilement laisser percer dans la plupart des livres, qui ont trait à l'hygiène, à la physiologie, ou à la pathologie, des intentions profondément immorales. Et qu'on ne croie pas,

¹ *Macrobiotique*, page 266.

² *Traité pratique des maladies vénérienne*, page 17.

que tous ces ouvrages ne dépassent point le seuil du cabinet des hommes de l'art, il en est un certain nombre, qui ont avec les romans les plus scandaleux, le privilège de défrayer les loisirs des imaginations les plus souillées. Lorsque le libertin a parcouru tous les degrés du vice, il cherche dans les révélations de l'amphithéâtre un excitant pour ses sens émoussés par l'excès de la débauche, comme l'ivrogne demande à l'alcool un stimulant pour son palais blasé. Cette influence pernicieuse est bien plus à redouter encore, quand ces livres portent un titre (pourquoi ne pas le dire ?), adroitement équivoque, qui promet une abondante pâture à la curiosité d'esprits libertins. Si nous ne craignons de tomber ici dans des personnalités offensantes, il nous serait facile de citer quelques uns de ces ouvrages, qui doivent à des titres ainsi pipés, la fortune honteuse à laquelle ils sont parvenus. Mais, si nous croyons devoir nous renfermer dans cette prudente réserve sur les publications de ce genre, que tous les médecins honnêtes flétrissent d'un blâme sévère, il n'en est pas de même de quelques écrits, dans lesquels les auteurs n'ont évidemment voulu mettre, que de la science sérieuse, et qui pourtant ont obtenu, à diverses époques, une vogue véritablement scandaleuse. C'est ainsi que de nos jours, le livre du docteur Parent-Duchâtelet sur la prostitution dans la ville de Paris, celui de M. le docteur Potton sur la prostitution dans les grandes villes et principalement dans la ville de Lyon, ont été, le premier surtout, avidement dévorés par toutes les classes de la population indistinctement. Quel but cependant s'était proposé le savant et honorable hygiéniste, que nous avons cité d'abord ? Un but essentiellement moral. Il avait étudié la prostitution, son influence sur la société, sur les victimes de ce trafic honteux, comme dans des recherches précédentes, il avait étudié l'influence des égoûts et des cloaques sur les malheureux ouvriers, qui sont condamnés à y chercher leur pain de chaque jour ; et il crut faire œuvre de

science sérieuse, en publiant le résultat de ses pénibles travaux. Cette intention morale, hautement exprimée, n'a pu préserver l'ouvrage de Parent d'un succès, que certes il n'avait pas recherché : et ce livre si grave, dans lequel circule une si sincère philanthropie, subissant la même fortune, que la pornographie de Rétif de la Bretonne, s'égara dans la ruelle des Proxénètes, des Sportmann blasés du Jockey-Club, et des viveurs du plus bas étage.

Il est un assez bon nombre d'ouvrages relatifs aux sciences médicales, qui, dans des limites plus restreintes, ont une destinée analogue à celle des livres dont nous venons de parler. De là le devoir, pour le médecin, d'une excessive circonspection, d'une gravité, qui ne se démentent jamais. Que si, dans la crainte exagérée, que la teinte morale qu'il s'efforcera de donner à ses écrits, lorsqu'il traite certains sujets, ne nuisît à la clarté de l'exposition scientifique, il croyait devoir s'abstenir de suivre la ligne que nous venons de tracer, qu'il ne trahisse pas au moins la dignité de sa mission par une lâche condescendance pour le vice : car le médecin s'avilit en même temps qu'il dégrade la science, lorsqu'il la fait confidente de ses mauvaises inspirations.

CHAPITRE VI.

De la véracité considérée comme un devoir envers la science.

L'amour de la vérité, noble instinct de l'intelligence, nous porte, alors même que la passion en a altéré en nous la pureté primitive, à croire à la véracité des autres hommes; et, comme le dit avec une grande raison un observateur plein de sagacité, Dugald-Stewart, cette inclination a une analogie frappante soit dans son origine, soit dans sa cause finale, avec notre confiance instinctive dans la con-

stance des lois, qui règlent le cours des événements physiques¹. » Si l'homme est un être essentiellement social, si en dehors des conditions physiques et morales que l'état de société réalise, il dégénère nécessairement, et perd les qualités qui le distinguent, on conçoit, en effet, que la véracité soit parmi les facultés inhérentes à sa constitution morale, une de celles qui assurent le plus les bénéfices de la société. Sans la véracité, le langage, comme tous les moyens de manifestation de la pensée individuelle, cesse d'être ce lien merveilleux, qui enchaîne les hommes les uns aux autres, forme, avec les pensées de tous, un trésor commun, dans lequel chacun peut puiser, comme dans les rapports les plus vulgaires de la vie, il garantit à l'individu tous les avantages de l'association. La véracité, en un mot, est comme le ciment moral de la société humaine; sans elle l'homme reste, avec ses passions impuissantes à fonder aucune unité réelle, durable; mais l'humanité, cet être qui grandit et apprend toujours, disparaît.

L'amour, le respect de la vérité, qui, dans les relations ordinaires de la vie, devient un devoir impérieux pour l'homme, tant parce qu'il est un des principes de sa constitution morale, que parce que sans lui une société peut à peine être conçue, la morale ne le lui impose pas moins rigoureusement, lorsqu'il s'agit de recherches spéculatives, dont les résultats ne touchent pas immédiatement aux intérêts de l'homme. La science, en effet, quel que soit le cercle, dans lequel elle renferme l'objet de ses études, suppose le concours d'un grand nombre d'intelligences, qui, fortes de l'appui qu'elles se prêtent réciproquement, élargissent incessamment le champ de leurs recherches, et parviennent ainsi progressivement à la conquête de la vérité. Non seulement dans un temps donné, toutes ces intelligences ne peuvent marcher vers un but commun, et par con-

¹ Op. cit., page 193.

séquent tenter l'œuvre de la science comme possible, qu'à la condition, que chacune d'elles s'impose la loi d'être l'organe fidèle de la vérité, mais encore la véracité seule assure aux travaux dont se compose la tradition scientifique, une valeur réelle; elle lie le temps au temps, comme elle lie les hommes entr'eux.

Dès qu'une suspicion de mensonge, ou pour employer une expression plus adoucie, une suspicion d'infidélité plane sur les recherches d'un savant; dès qu'on le soupçonne de torturer les faits, pour les faire concorder avec ses idées théoriques, ou qu'on l'a surpris en flagrant délit de sophisme, pour soutenir une doctrine ébranlée par des faits irrécusables qu'on lui oppose, une atteinte grave a été portée à son autorité; et jamais vis-à-vis des esprits sérieux, il ne se relèvera de la déchéance dont il s'est lui-même frappé. Bien loin que son génie puisse lui faire reconquérir l'influence qu'il a irrévocablement perdue, plus il aura déployé de ressources, de sagacité, de talent dans la défense des erreurs volontaires, par lesquelles il a tenté de surprendre l'assentiment des intelligences, et plus on se tiendra en garde contre lui: la vérité même deviendrait suspecte sous sa plume à jamais discréditée.

Toutefois avant de faire peser sur un savant, sur un homme qui appelle le jugement du public sur les résultats de ses recherches et de ses méditations, une inculpation aussi grave que celle d'un mensonge scientifique, il faut d'abord être soi-même parfaitement compétent à juger la question posée, s'être mesuré avec les difficultés sans nombre de la science, connaître la psychologie particulière du savant, si nous pouvons ainsi dire, l'entraînement, l'enthousiasme qu'il apporte parfois à ses travaux, et surtout ces hallucinations si fréquentes de l'amour-propre, qui lui font souvent voir ce que réellement il n'a pas vu. Ce n'est qu'à ces conditions, qu'on peut apprécier l'intention morale d'un écrivain, et qu'on est apte à distinguer une erreur passion-

née, d'une erreur volontaire, et en somme, qu'on est en droit de porter un jugement aussi sévère, que celui dont il s'agit en ce moment, et qui est l'*ultima ratio* de la critique.

Quoi qu'il en soit de ces difficultés, ce n'en est pas moins une chose positive, que les erreurs nombreuses, qui dans tous les temps ont encombré le terrain des diverses sciences, auxquelles s'applique l'intelligence humaine, ne sont pas seulement le fruit de l'infirmité de cette intelligence, mais qu'il faut en faire peser, en partie au moins, la responsabilité sur la volonté de l'homme égarée par les passions de la personnalité. C'est une grande pitié sans doute, que dans une œuvre aussi sérieuse que celle de la science, dans cette lutte, par laquelle l'intelligence humaine, fidèle à sa sublime vocation, tente de s'élever à la compréhension de l'invisible, de saisir les lois, en vertu desquelles le monde créé se meut dans le cercle que lui traça la main de Dieu, c'est une grande pitié que dans une telle œuvre, les passions mauvaises de l'homme viennent entraver les nobles efforts de la pensée, et épaissir encore le voile qui nous cache le dynamisme si compliqué de la nature. Aussi bien ne saurait-on, au point de vue de la morale, flétrir avec trop de rigueur le mensonge scientifique ; il porte atteinte à l'un des droits les plus sacrés de l'intelligence, il conspire avec les plus mauvaises passions, à éterniser le règne de l'erreur, il est un crime de lèse-humanité.

S'il était possible qu'un abus si condamnable se généralisât dans les études et la pratique d'une science quelconque, celle-ci serait immédiatement arrêtée dans son développement. Le langage cessant d'être l'expression de l'observation et de la pensée, le commerce scientifique ne serait plus que la circulation du mensonge, et comme le dit l'auteur que nous avons cité plus haut, « l'utilité de la connaissance se trouverait restreinte pour chacun dans les limites de sa propre expérience ¹. »

¹ Dugald-Stewart, Op. cit., 192.

Sans prétendre contester le droit du génie, lorsqu'on réfléchit à la part qu'ont pu avoir les circonstances dans l'invention des nouvelles méthodes, on est naturellement porté à se demander, si Bacon et Descartes n'ont point été poussés à leur découverte par le défaut de sincérité scientifique, dont tant d'ouvrages portent l'ineffaçable empreinte, si dans le doute méthodique du second surtout, il n'y a point, outre la conception logique, une réaction contre l'erreur volontaire, une protestation contre le mensonge médité, contre le sophisme. Ce qu'il y a de sûr au moins, c'est que dans plus d'une des sciences auxquelles s'appliquent ces méthodes, plusieurs sont conduits à l'emploi exclusif de celles-ci, par l'incertitude qui plane sur les résultats qu'ils n'ont point eux-mêmes constatés. En bornant ainsi son horizon, il est bien clair, que dans l'esprit de la méthode empirique surtout, on se met hors d'état de faire réellement de la science, on ne peut qu'additionner quelques faits, on ne peut même pas faire de la statistique, on ne peut qu'en préparer les éléments. Ce n'est point ici du reste le lieu de développer cette idée, que nous abandonnons pour valoir ce qu'elle pourra, et nous nous hâtons de reprendre notre sujet, en ce qui touche uniquement à la pratique des sciences médicales.

Si la morale fait un devoir impérieux de la véracité à tous les hommes, qui cultivent une branche quelconque des sciences humaines, si alors même qu'il ne s'agit que de recherches spéculatives, dans lesquelles l'intérêt de l'homme n'est qu'indirectement engagé, la vérité ne saurait être altérée sans crime, combien ce devoir ne devient-il pas plus impérieux encore, lorsqu'il s'agit d'une science telle que la médecine, qui, à vrai dire, n'a de signification réelle, de but légitime, que quand on la considère dans ses rapports avec l'utilité sociale ?

Le médecin, qui dans ses écrits altère sciemment les faits qu'il a observés, fait mentir la tradition scientifique au profit des idées théoriques qu'il soutient, substitue à une

induction sage le mensonge passionné du sophisme, se rend coupable du plus grand crime. Non seulement par là il introduit dans la science des éléments impurs qui ajoutent nécessairement de nouvelles chances d'erreurs, à toutes celles qui naissent et de la faiblesse de l'intelligence humaine, et des difficultés inhérentes à tous les problèmes relatifs à la vie, mais il égare l'homme de l'art dans les applications de la pratique, et peut préparer ainsi d'irréparables malheurs. Nous avons vu, dans un des chapitres précédents, que bien que l'étude et la pratique de la médecine tendent à développer dans les hommes attentifs, l'esprit de prudence et de circonspection, un certain nombre d'intelligences résistent cependant à ce salutaire enseignement de la science, et conservent jusqu'à la fin une hardiesse de détermination, une témérité qui les pousse aux tentatives les plus aventureuses. Ce sont surtout ces esprits, essentiellement impropres à la pratique de l'art médical, qui se laissent entraîner dans la direction vicieuse que leur ouvrent les organes infidèles de la science. L'autorité mensongère, sur laquelle ils s'appuient, achève de dissiper les doutes qui, dans quelques cas au moins, peuvent les faire hésiter dans leur audace, et comme l'a dit un profond penseur, ils font d'autant plus de mal, que, sur la foi de cette science trompeuse, ils le font en toute sûreté de conscience. Combien de laborieux et obscurs praticiens ensuite, qui ne peuvent dérober au labeur de chaque jour que quelques instants, pour les consacrer à l'étude, et dont la bonne foi sera facilement surprise par les affirmations toujours si explicites de l'imposture? A supposer même, que le temps leur fût moins parcimonieusement mesuré, tous d'ailleurs seraient-ils en état de soumettre à une critique sévère les observations, les commentaires de l'auteur coupable qui trahit la vérité? Le médecin lui-même, à qui une intelligence plus exercée permettra de se livrer à ce travail de critique rigoureuse, avant d'accepter les assertions d'un

livre ou d'un journal, sera-t-il toujours sûr de démasquer le mensonge et d'arriver à la vérité ? Le médecin instruit, qui se sera laissé séduire par le ton de candeur que peut respirer un ouvrage, dans lequel les faits auront été volontairement altérés ou complètement controuvés, les phénomènes de la maladie faussement interprétés, l'action des agents thérapeutiques appréciée avec passion, ce médecin soumettra l'assertion ou la doctrine qu'il veut juger au contrôle de l'expérience : mais celle-ci est lente dans ses réponses ; si elle conduit tout d'abord à des résultats négatifs, on ne peut légitimement en tirer une conclusion absolue, car il peut se faire, que l'on ait expérimenté dans des conditions défavorables au succès de l'expérience, et les exigences de la logique même de la science concourront à assurer momentanément au moins le règne de l'erreur.

C'est ainsi que le mensonge scientifique, comme un *contagium* funeste, peut exercer au loin ses ravages ; il ne se borne pas à entraver le mouvement de la science, il peut réagir immédiatement sur la pratique, l'engager dans une fausse route, et en définitive convertir l'art le plus utile en un art véritablement dangereux.

Nous avons surtout, dans ce qui précède, entendu parler du mensonge scientifique du caractère le plus odieux, c'est à savoir de celui qui consiste dans la falsification ou l'invention des faits. Mais la morale ne se borne point à flétrir cet attentat aux droits de l'intelligence dans sa manifestation la plus scandaleuse, elle le poursuit sous toutes les formes qu'il peut revêtir, et le frappe partout d'un blâme également sévère. Il est un grand nombre d'écrivains, qui jamais ne se permettraient d'altérer sciemment les faits qu'ils ont observés : que ces faits concordent ou non avec la doctrine à laquelle ils ont donné leur assentiment, on peut être sûr, que s'ils les livrent à la publicité, ils les produiront dans toute leur pureté ; l'erreur, et l'erreur involontaire seule, pourra en altérer la vérité. Mais ces faits indi-

viduels ne sont que les matériaux de la science : celle-ci est essentiellement l'œuvre de l'intelligence, qui la conclut de l'observation, ou la conçoit à *priori*, et la vérifie par cette dernière méthode. En même temps que cette œuvre est infiniment plus difficile que la simple constatation des phénomènes naturels, par cela seul qu'elle est la propriété de l'homme, qu'il la tire de ses entrailles, si nous pouvons ainsi dire, il s'arroge sur elle les droits de la paternité la plus jalouse, et il fait un appel à toutes les forces de son intelligence pour la produire, et en assurer la fortune dans le monde de la pensée. C'est ici qu'il est besoin, que le savant en général, et le médecin en particulier, aient un sentiment profond de la dignité de la science, et nourrissent dans leur cœur un sincère amour de la vérité, pour renfermer strictement leur conception dans les limites que celle-ci lui assigne. Prométhées de la science, ces génies sublimes, qui dérobent à la nature une partie des secrets qu'elle nous cache si opiniâtrément, ont tous peut-être exagéré l'étendue de leur découverte. Si cette exagération fut volontaire, elle est coupable ; et sans s'inquiéter de l'indulgence de la logique, qui pourrait la justifier dans l'intérêt même de la science, la morale inflexible la condamne. Plus l'intelligence s'élève dans la sphère de la science, et plus la vérité doit lui être sacrée ; le génie est comme le patrimoine de l'humanité ; l'homme sous le front duquel la main de Dieu l'alluma, ne doit s'en servir que comme d'un phare, pour éclairer le monde ; il ne peut sans crime en faire un instrument de mensonge.

Les médecins, à qui leur intelligence donne la mission de servir la science, peuvent, sans prétendre à cette haute systématisation, s'occuper de la recherche de lois secondaires et tenter de s'élever à des théories partielles : au jugement de beaucoup de bons esprits, c'est même là l'œuvre la plus légitime, dans l'état actuel de la science. Ici encore l'amour-propre a fait plus d'une fois rencontrer

l'écueil que nous venons de signaler. Il est si difficile à l'homme de se resserrer dans les limites de la perspective, que mesuré sa vue bornée! Tant que sa volonté reste étrangère à cette sorte d'hallucination, on ne peut la lui imputer à crime, c'est de l'erreur, c'est de l'infirmité humaine, et il faut que la science se fasse jour à travers ces obstacles naturels, comme elle doit triompher des difficultés qui surgissent du côté de l'objet même de ses études. Mais le mal commence, et un mal imputable à l'homme, lorsque la volonté séduite par une des mille passions qui se disputent le cœur humain, consent au mensonge, et mêle sciemment l'erreur à la vérité, pour faire prévaloir une conception à laquelle on a imposé son nom. Maintenant, si l'on veut faire attention qu'avec les méthodes actuellement usitées dans les sciences médicales, les faits sont le point de départ nécessaire de la théorie, ou en sont le moyen de vérification, et que dans les deux cas ils sont comme le passeport de l'idée, on concevra que dans l'intérêt de celle-ci les faits eux-mêmes pourront être altérés. C'est là en effet le sophisme à l'usage de la méthode empirique. On hésitera longtemps avant de se livrer à cette sorte de fabrication de fausse monnaie scientifique, mais au milieu des luttes d'une polémique ardente, la passion finira par entraîner, et à la faveur de la *diffusio colorans*, ou suivant la traduction hardie de M. Lordat, de la berlue colorante de Sauvages, on ne verra dans les faits que l'idée que l'on aura dans l'esprit. S'arrêtera-t-on là? oui, souvent certainement, mais non pas toujours; si l'on n'invente pas les faits, on les laissera inventer par des disciples dociles, et l'on s'en servira comme s'ils étaient parfaitement exacts, bien que la plus légère critique suffît à en démontrer le défaut d'authenticité.

Il est une autre manière encore de trahir la vérité scientifique; elle consiste non plus à falsifier les faits, à se servir d'observations douteuses, ou bien à appeler l'argumenta-

tion captieuse du sophisme au secours d'une théorie, à laquelle, en tant que théorie générale, on ne croit plus soi-même, elle consiste à dissimuler les faits négatifs. Par cela seul, que ce manque de véracité a quelque chose de moins hardi, de moins effronté que l'invention des faits, il effarouche moins les consciences qui n'ont pas perdu tout sentiment de délicatesse, et devient ainsi peut-être une source plus féconde d'erreurs. C'est surtout sur la thérapeutique, que ce mode d'infidélité a exercé l'influence la plus funeste. Lorsque l'on considère l'instabilité de cette partie de la science, telle que l'histoire de l'art nous la représente, en ce qui touche aux médications, qui sont en dehors des grandes méthodes, que le temps a irrévocablement consacrées, il est impossible de méconnaître, qu'après l'inexactitude de l'observation, la cause qui a le plus puissamment contribué à entretenir la confusion que l'on observe sur ce point, c'est la dissimulation des faits négatifs. Quand on y regarde d'un peu près cependant, il est bien facile de s'apercevoir que les faits de cet ordre ont la plus haute importance dans la logique de la thérapeutique. Il existe en effet dans l'organisme vivant une force innée, en vertu de laquelle, ainsi que le dit Burdach¹, l'équilibre rompu par les maladies, entre les diverses fonctions, tend naturellement à se rétablir, et en présence de cette loi d'une incontestable vérité, et depuis longtemps formulée dans la science, la logique défend de conclure à l'efficacité réelle d'une médication quelconque, avant d'y être autorisé par un nombre suffisant d'expériences. Or, n'est-il pas évident, que si l'on ajoute à cette difficulté qui a sa racine dans les lois mêmes de l'organisme la dissimulation des faits, qui tendent encore à ébranler cette conclusion, quand ils ne l'infirmement pas d'une manière absolue, on jette la confusion la plus déplorable dans la thérapeutique,

¹ *Physiol.*, *De la périodicité dans la vie*, tome V, page 170 et tome VIII, page 528.

et qu'on réduit la science sérieuse au travail stérile d'une incessante vérification. Est-il besoin d'ajouter, qu'en ceci nous nous bornons à la supposition la moins sévère; nous supposons en effet, qu'il ne s'agit dans cette réticence coupable, que de médications peu actives, de modifications incapables de paralyser les efforts de la nature médicatrice; cars'il s'agissait d'une méthode perturbatrice puissante il est bien clair que, dans ce cas, la dissimulation des faits négatifs aurait une tout autre portée. En même temps qu'elle pousserait la science dans une fausse voie, elle conduirait à des expériences dangereuses, *experimenta per mortem*.

Enfin la morale qui impose au médecin, comme un devoir sacré, la véracité la plus scrupuleuse dans les écrits par lesquels il appelle l'attention publique sur ses travaux particuliers, ne lui défend pas moins rigoureusement cette supercherie indigne de la gravité de sa mission et qui consiste, suivant l'expression de Bouvart, en parlant de Tronchin, à faire des emprunts littéraires, sans laisser de reconnaissance à ses créanciers. Nous n'entendons point parler ici de ces discussions puériles, dans lesquelles un anatomiste cherche à démontrer qu'il est le premier qui ait vu une crête, ou un pertuis imperceptible dans un os dont il décrit la configuration, c'est peccadille que cela. Laissons ce pêcheur de gloire à la ligne s'exalter en face de sa nouvelle Atlantide : il faudrait que la critique s'armât de la loupe, pour faire son œuvre dans cette région des infiniment petits. Mais à côté de ces mendiants de la littérature, il y a les forbans audacieux, les pirates de haute mer, qui dévaliseraient Aristote, Hippocrate et Galien : que dis-je, ils vous servent du Broussais, de l'Andral, du Recamier

¹ C'est là ce qui nous a permis de dire ailleurs, à propos de ce dernier : « Galien dogmatisa avec hardiesse, se servit largement de la méthode logique du philosophe de Stagyre. On ne peut nier qu'il n'ait eu un puissant génie : quand on fouille dans les œuvres immenses de cet écrivain si fécond, on trouve des vues qui étonnent, quand on n'y rencontre pas des découvertes contemporaines toutes faites. » *Encyclop. D.G.M., art. Med.*, vol. XXXVI.

encore tout chauds; leur empreinte seule les trahit, ils ont couvé des œufs d'aigle, et sous l'influence de leur incubation hyposthénisante, il n'éclot que des mouettes ou des troglodites.

Nous ne saurions, sans sortir des limites de notre sujet, faire l'inventaire des nombreux larcins, dont la critique a convaincu tant d'auteurs, dans les écrits desquels on ne trouve qu'idées remachées, que conceptions anciennes, simplement rajeunies par des barbarismes modernes. Qu'il nous suffise, pour édifier le lecteur à cet égard, de citer le fourbe Christophe Girtanner à la fin du xviii^e siècle, qui, persuadé que le système de Brow était inconnu sur le continent, s'empara impudemment des idées fondamentales de ce système, et les publia comme siennes, sans y ajouter autre chose, au rapport de Sprengel, que quelques explications fournies par la chimie pneumatique du temps¹. Comment l'homme, qui n'a point perdu tout sentiment de dignité, peut-il s'abaisser jusqu'à l'artifice d'une semblable rouerie? Il aime la gloire, puisqu'il cherche à s'en emparer par surprise: mais il n'aspire qu'à une gloire viagère, si nous pouvons ainsi dire; pourvu que son nom soit glorifié pendant un jour, peu lui importe qu'il soit flétri par la postérité.

Bien que, dans tout ce qui précède, nous soyons resté fidèle à la loi que nous nous sommes imposée d'éviter toute parole, qui allât à l'adresse d'un amour-propre vivant, nous ne pouvons nous dissimuler cependant, que le nom de plus d'un auteur contemporain apparaîtra à la pensée du lecteur, au travers de ces pages diaphanes; nous ne pouvons l'empêcher, et le regrettons sincèrement. Telle est même notre réserve à l'endroit d'une critique qui fouille aussi avant dans la conscience de l'homme, du médecin surtout, dont les intentions sont si difficiles à saisir, que nous eus-

¹ *Histoire de la médecine*, tome VI, page 155.

sions évité d'aborder ce sujet scabreux, si d'autres avant nous, et dont la voix a eu plus de retentissement, que n'en aura sûrement la nôtre, ne nous avait précédé dans cette route périlleuse. Sydhenam et Zimmermann surtout ont flétri énergiquement l'improbité scientifique, qui en médecine peut entraîner des conséquences si graves. Sydhenam pénétré de l'immense responsabilité morale, qu'assume le médecin qui par ses écrits aspire à diriger les applications de l'art, dit en parlant de lui-même dans la préface qui précède ses ouvrages, que s'il avait été assez malheureux, pour trahir la vérité, il serait homicide même après sa mort : « *Res ipsa etenim brevi loquetur an fideliter, et sincero animo hinc egerim, an è contrà ad instar sceleratissimi hominis, morumque profligatissimorum, homicidam me præstiterim, vel in terrâ defossus* ¹. » Zimmermann accuse la plupart des observateurs de découvrir le côté affirmatif des choses, et d'en voiler le côté négatif. C'est vouer son art à l'opprobre, dit-il, que d'agir ainsi ².

Mais c'est de nos jours surtout que les sincères amis de la science, les hommes qui, obéissant à une visible vocation, apportent dans la culture et la pratique de la médecine, un amour profond de la vérité, et un vif sentiment de la dignité de l'art; c'est surtout de nos jours, disons-nous, que les amis sincères de la science se sont élevés avec force contre les écrivains dont la plume avilie a trahi la vérité. C'est ainsi que M. le professeur Bouillaud, dont on peut ne pas partager toutes les idées, mais dont on ne saurait contester ni le haut mérite, ni l'irréprochable sincérité, au milieu de son enthousiasme pour la science, laisse échapper ces paroles qui l'honorent : « Oui, c'est dans le cœur du vrai médecin que la bonne foi, la franchise, la sincérité, devraient se réfugier, si elles étaient exilées de la terre ³. »

¹ *Præf.*, pag. 16; edit. noviss. 1716.

² *Traité de l'expérience*, tome I^{er}, chap. II.

³ *Essai sur la philosophie médicale*, p. 239.

C'est ainsi encore que M. Fuster, dans un ouvrage, dont la haute portée n'a pas été suffisamment comprise, ne craint point d'avancer, que, dans l'état actuel de la science, avant de se servir des faits, il faut faire cette réserve, s'ils sont vrais¹. Enfin M. le professeur Gavarret, dans l'ouvrage sévère qu'il a publié sur la statistique médicale, devait plus qu'aucun autre, dans un pareil sujet examiner la question de la qualité des faits scientifiques, et remonter pour arriver à cette caractéristique, jusqu'à l'intention morale de l'observateur; aussi bien ce soin n'a-t-il point échappé à son esprit sagace; comme en traitant cette question, en même temps qu'il a flétri énergiquement le mensonge scientifique, il a établi l'impossibilité presque absolue d'un contrôle rigoureux, et par là fait un appel aux sentiments généreux des médecins, qui deviennent ainsi la seule garantie de sa véracité, qu'on nous permette de citer ce passage dans son entier :

« Avant d'aller plus loin, et d'exposer les moyens de recueillir en médecine des statistiques comparables, nous éprouvons le besoin de nous expliquer avec franchise sur une difficulté, qui, sans doute, sera venue à l'esprit de tout le monde. Dans les sciences, où l'on peut parvenir à reproduire identiquement les conditions au milieu desquelles a opéré un observateur, les résultats énoncés peuvent être directement et rigoureusement vérifiés. Ainsi, qu'un chimiste donne une analyse du sulfate de baryte parfaitement pur, il est permis à ses confrères de faire un travail absolument identique au sien, et par suite de constater l'erreur, si elle s'est glissée dans le compte-rendu de ses expériences. Rien ne serait donc plus facile, que de reconnaître la mauvaise foi, si dans un but quelconque, elle essayait de propager le mensonge. Il est, au contraire, des sciences, dans lesquelles l'homme peut bien étudier, et constater les phé-

¹ *Histoire médic. et météorol. de la France*, tome I^{er}, pag. 65 et ailleurs.

nomènes qui se passent autour de lui, mais jamais en général les produire de toutes pièces : et même dans le petit nombre de cas, où il est maître de leur donner naissance, les circonstances sont tellement variables suivant les sujets, et les causes de ces variations lui sont si peu connues, que jamais il ne peut obtenir la certitude d'avoir opéré dans des conditions absolument identiques à celles qu'à rencontrées un autre observateur. Ici, on ne peut donc plus directement et matériellement démontrer la mauvaise foi : on peut tout au plus soupçonner le mensonge ; mais quelque effort qu'on fasse pour le démasquer, il est toujours à craindre que ses effets n'exercent une influence fatale sur les progrès de la science. Ces réflexions pénibles ne sont malheureusement que trop applicables à la médecine. Car comment démontrer en général, qu'un fait a été volontairement falsifié, dans quelques uns de ses détails, surtout quand déjà des années se sont écoulées depuis sa publication ? Les médecins, qui entrent dans la carrière de l'observation, doivent donc, avant tout, se convaincre profondément, qu'en pareille matière, il n'est pas de fait indifférent, qu'ils se rattachent tous à des questions de vie ou de mort pour leurs semblables ; que la mission qu'il se sont donnée constitue un ministère sacré, et d'autant plus redoutable, qu'il est placé en dehors de tout contrôle et de toute responsabilité directe '..... "

Ces réflexions, dont la justesse doit frapper tout esprit droit, suffisent à elles seules, pour justifier les développements dans lesquels nous n'avons pas craint d'entrer sur cette matière. On ne saurait trop le répéter, le mensonge scientifique est un crime, que la morale ne saurait trop énergiquement flétrir. Non seulement il entrave le progrès de la science, non seulement il peut engager la pratique dans une direction funeste à l'humanité, mais il tend à éteindre

¹ *Principes généraux de la statistique médicale*, page 113.

parmi les médecins le respect qu'ils doivent avoir les uns pour les autres, et à établir entre eux les relations douteuses des aruspices de l'ancienne Rome. D'un autre côté, le sanctuaire de la science n'est pas tellement fermé aux profanes, que quelques indiscrets ne puissent de temps en temps y pénétrer : or, croyez-vous que les débats qu'ils y entendent parfois, alors même que l'arène scientifique ne se transforme point tout à coup en une chambre de police correctionnelle, soient toujours de nature à les édifier ? C'est là, soyez en sûrs, une des causes de l'abaissement dans lequel est tombée la profession médicale ; la honte de quelques uns rejaillit sur le corps tout entier.

Toutes les vertus se tiennent dans le cœur de l'homme, et semblent se féconder par le contact. L'homme sincère et vrai est par cela même dans la voie de perfectionnement moral. Fidèle aux nobles inspirations de son âme, qu'il recueillera comme des vérités précieuses, il fera tous ses efforts pour mettre sa conduite en harmonie avec les intuitions de sa conscience : il sera vrai dans ses actions, comme il l'est dans les manifestations de sa pensée. La discipline morale, à laquelle il a soumis son intelligence, tendra également à se soumettre tous les actes de sa volonté, et à épurer ses sentiments : il y a aussi de la logique dans la vertu. L'homme, au contraire, qui cédant à l'intérêt étroit d'une basse personnalité, aura trahi la vérité dans l'ordre scientifique, en interprétant mensongèrement les phénomènes de la nature qu'il s'est donné la mission d'étudier, portera le désordre dans toute sa constitution morale. Une fois qu'il a consenti à altérer la vérité, c'est à dire à poser dans la science un fait ou une idée, qui peuvent aboutir à la souffrance, ou même à la mort de son semblable, pourquoi le médecin menteur s'arrêterait-il dans cette voie criminelle ? Suivez-le par la pensée, vous le verrez bientôt se glisser dans la voie tortueuse du savoir-faire : puis, déposant toute vergogne, marcher la tête haute sur le grand chemin du

charlatanisme. Telle est la gradation , que suit dans sa décadence morale , le médecin qui a laissé s'éteindre dans sa conscience l'amour sacré de la vérité. Si quelques hommes ont échappé à cette loi , si après avoir menti à la science , ils n'ont point menti à la société par le charlatanisme , c'est qu'ils ont manqué d'aptitude industrielle , ou que les hautes facultés, dont ils ont si criminellement abusé, leur ont permis de se passer de cette ressource vulgaire ; ils ont fait de l'industrialisme transcendant..... Mais , arrêtons-nous , ne touchons point à cette plaie hideuse , elle est incurable. Notre prétention n'est point de guérir un tel mal ; nous nous proposons seulement d'essayer de le prévenir , et nous ne doutons pas qu'un des moyens d'y parvenir ne soit de rappeler le médecin à la pratique de la véracité dans la science.

CHAPITRE VII.

De l'influence des passions dans la culture des sciences médicales.

Quand on cherche à remonter aux causes qui , dans les diverses sciences que l'esprit embrasse , empêchent la vérité de sortir des longues et laborieuses élucubrations des hommes , on trouve que la première, comme la plus puissante de ces causes , réside dans les difficultés mêmes des études, qui conduisent à la vérité. Mais cette cause , quelque puissante qu'elle soit, ne suffit point à expliquer la marche si lente des sciences à travers le temps. A côté de cet obstacle , il en existe un autre , également puissant, et qui est une pierre d'achoppement pour tous , c'est l'antagonisme , l'état d'hostilité permanente , que les mêmes passions créent partout et toujours entre les hommes. Toute science est forcée de se développer au sein de cette atmo-

sphère, dans laquelle tous les travailleurs pressés sont à chaque instant menacés de manquer d'air, et toute science porte le poids de ces conditions fatales. La médecine, que le noble but qu'elle poursuit, semblerait devoir affranchir de cette nécessité, ne fait point exception. Loin de là, il faut bien l'avouer, entre tous les savants qui laissent la passion, l'égoïsme entacher leur amour de la science, les médecins sont peut-être ceux parmi lesquels on voit se développer l'opposition systématique la plus ardente; heureux encore, quand cette hostilité ne descend point de la tête au cœur, pour s'y nourrir de tout le fiel de la haine.... Il ne faut point sentimentalement se borner à ne voir là qu'un mode particulier d'émulation, qu'une constance à garder son idée, qui en définitive favorise le développement de celle-ci par le travail qu'elle impose. Couvrons dans le monde la vérité de ce voile officieux, si nous le voulons, mais ici face à face, dans l'à *parte* des aruspices de Rome, donnons à cela son nom propre, appelons-le de l'orgueil, de l'égoïsme, de la passion, quelquefois même de la haine; or, rien de plus anti-scientifique que toutes ces choses. Ce sont ces passions, que dans l'histoire on voit venir à la traverse des idées fécondes, qui éclosent de temps en temps sur le terrain ingrat de la science; ce sont ces passions qui, biffant tout le passé, prétendent à reconstruire celle-ci avec les seules données de l'expérience contemporaine; ce sont ces passions, qui, sur une échelle moins large, et dans telle ou telle série d'expériences scientifiques, ne mettant en évidence que les résultats heureux, et dissimulant les résultats contradictoires, font que les questions sont toujours posées et jamais résolues¹.

¹ *Bull. général de théor.*, tome XIX, page 5. — Que l'on ne donne point à l'idée que nous venons d'exprimer, plus d'extension qu'elle n'en a dans notre pensée. Nous savons qu'il y a parmi les médecins des hommes d'une probité scientifique sévère, qui ne tiennent point ainsi au détriment de la science, la vérité captive, ces hommes là disent leurs revers comme leurs succès, publient sans restriction toutes les réponses de l'expérience; aussi font-ils auto-

Telles sont les paroles sévères, que nous n'avons pas craint de mettre en tête d'un travail que nous avons publié il y a quelques années, et qui avait pour but d'établir la nécessité de la circonspection thérapeutique, en signalant aux praticiens les accidents funestes, qui avaient suivi l'emploi de quelques agents médicamenteux tous les jours employés. Nous avons cru devoir reproduire ici ces réflexions, qui s'appliquent si parfaitement à la question délicate, qui doit faire l'objet de ce chapitre.

Non, la sainteté du but que se propose la science qu'ils cultivent, ne préserve pas toujours les médecins des passions, qui naissent si souvent du conflit d'intérêts rivaux. Un amour sincère de la science, une sympathie réelle pour les souffrances humaines, le sentiment du devoir les guident le plus ordinairement sans doute, et les soutiennent dans leurs études laborieuses; mais il peut arriver un moment, où ces ressorts généreux fléchissent, où le savant, le médecin se laisse surprendre par les étroites passions de l'homme, et dès lors la vérité se dérobe en partie à ses yeux. Quel que soit l'objet qu'elle embrasse dans ses spéculations, nulle science n'a la vertu d'endormir, dans le cœur de ceux qui la cultivent, les affections intéressées de la personnalité: et la médecine, par un privilège fatal; est malheureusement, parmi les sciences diverses auxquelles peut s'appliquer l'esprit humain, celle qui par elle-même semble la moins propre à défendre l'homme contre les suggestions de l'égoïsme passionné. Bien que toute vérité, alors qu'elle est saisie, bien que toute science, alors qu'elle est comprise dans l'universalité des rapports qu'elle embrasse, répandent dans l'intelligence qui s'est assimilé cette divine lumière, une joie, une sérénité calme,

rité parmi nous, et cette autorité repose autant sur leur probité scientifique, que sur leurs lumières mêmes. Cette réserve faite, notre parole ira à l'adresse de ceux qu'elle regarde: puisse-t-elle ne pas frapper à la porte de trop de gens.

que ceux-là seuls conçoivent qui les ont éprouvées, et bien que le médecin lui aussi, connaisse ce bonheur intime, que fait goûter à l'âme cette intuition, cette possession du vrai, il est incontestable cependant, que les vérités austères, qu'atteignent les sciences médicales dans leurs pénibles investigations, empruntent à la loi de la souffrance, sous laquelle gémit l'humanité, quelque chose de triste et de mystérieux qui assombrit ce bonheur. Pendant que les autres sciences, dans leurs études ambitieuses, peuvent complètement oublier la misère et les infirmités de l'homme, la médecine, au contraire, nous y ramène sans cesse, et ne nous montre jamais celui-ci que dans la seconde condition du dilemme de Pascal. Qui ne conçoit qu'une science, qui étudie surtout cette face de l'humanité, qui n'interroge chaque battement du cœur, n'analyse chaque expression de la physionomie, ne mesure le degré de la sensibilité, que pour arriver à déterminer la loi de la souffrance, de la vie pathologique, de la vie dans sa dégradation, qui ne conçoit que les études commandées par une telle science n'allument point dans le cœur de tous les médecins cet ardent enthousiasme, qui impose silence aux basses passions de la personnalité? Aux intelligences supérieures seules, il appartient de se nourrir exclusivement de cette manne sacrée, de cultiver la science par amour pour elle, et de jouir de la vérité sans regarder à son effigie.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs à cet égard, et quelque subtile que puisse paraître l'idée que nous venons d'exprimer, à côté de cette influence négative, surgissent, dans la constitution actuelle de la science, des influences diverses dont l'action sur le moral du médecin est beaucoup plus facile à saisir.

Par cela seul d'abord, que la médecine est une science que l'on cultive fort rarement d'une manière purement spéculative, et qu'elle se résout presque constamment pour les hommes qui se livrent à son étude en un art, en une indus-

trie professionnelle, dont les profits sont appliqués aux besoins de la vie, on conçoit que ces intérêts, se mêlant forcément aux mobiles d'un ordre plus élevé qui impulsionnent le médecin dans sa carrière, éveillent dans son cœur les passions inférieures qui leur correspondent. Si nous ajoutons que par une inévitable conséquence du progrès légitime de la liberté, ou, comme l'entendent quelques uns, par un vice de l'organisation actuelle de la médecine, un grand nombre d'hommes, abusant de la libéralité de la loi, se jettent dans cette carrière sans une vocation morale réelle, et y apportant toutes les préoccupations de l'esprit d'intérêt et de calcul qui les a déterminés; on comprendra que la science, souvent abaissée au niveau de pareilles exigences, ne soit pas toujours traitée avec la dignité, avec la sincérité même que commande la sainteté du but qu'elle poursuit.

Il n'est pas jusqu'à l'ingratitude de la société envers le médecin, jusqu'au scepticisme moqueur par lequel on cherche à amoindrir, autant qu'il est en soi, la part qui doit être faite à son intelligence, dans la terminaison heureuse des maladies, quand on ne conteste pas d'une manière absolue l'utilité de son intervention, qui ne réagissent sur ses dispositions morales, ne le découragent dans ses intentions généreuses, et ne concourent à le pousser dans les voies tortueuses, dans lesquelles on le voit parfois s'égarer.

Maintenant, les passions qui peuvent, dans les conditions spéciales où il se trouve placé, s'emparer de l'esprit du médecin, y obscurcir la vérité, exercer par conséquent une influence fatale sur l'avancement de la science, et secondairement sur les applications de l'art, sont principalement toutes celles qui dérivent de l'orgueil et de l'amour du lucre.

Autant il est permis au savant de chercher à faire prévaloir ses idées, lorsqu'il les croit vraies, ou de tirer un fruit légitime des travaux par lesquels il a servi l'intérêt de la société, autant il doit se mettre en garde contre les illusions d'un amour-propre exagéré, ou les desirs sans cesse renais-

sants d'une cupidité honteuse , qui finissent également par fausser l'intelligence, la dégrader, et la rendre impropre à la culture délicate de la science. Pour ce qui est de la première de ces passions , dont certes les médecins n'ont pas le monopole, le savant qui ne dédaigne pas de tourner de temps en temps son regard sur lui-même pour s'assurer si tout s'y passe aussi régulièrement que dans la nature extérieure qu'il étudie , il doit toujours se rappeler que Franklin dans la fameuse autopsie morale qu'il fit de lui-même, et qu'il nous a conservée dans ses mémoires, n'avait, dans l'énumération de ses défauts, oublié qu'une peccadille, l'orgueil¹. Cela était simple cependant, et un connaisseur ne s'y serait pas trompé. C'était ce sentiment peut-être, qui était le fondement de cette humilité douteuse ; c'était le cadre même dans lequel était placé le tableau. Cette distraction n'en demeure pas moins un enseignement précieux pour l'homme, qui veut se connaître et porter sur lui-même un jugement sérieux.

Si l'orgueil s'allie à un mérite réel, si surtout l'encens, dont il s'enivre, n'a point complètement éteint dans l'âme l'amour de la vérité, il peut dans les travaux scientifiques devenir un ressort puissant, soutenir le savant dans ses recherches patientes, et lui donner cette longanimité dont il a besoin pour arriver au but. Mais alors même que ce sentiment exagéré s'allie dans une âme naturellement droite à une sincère véracité, il peut offusquer l'intelligence et devenir la source de véritables illusions, qui, pour être indépendantes de la volonté, n'en troublent pas moins la clarté de l'intuition. Le savant qui a laissé grandir dans son âme cette estime immodérée de soi, idolâtre de sa propre pensée, y ramenera tous les faits ; la nature, à ses yeux prévenus, se modèlera sur l'archétype qu'il a conçu. Tout plein de ses

¹ C'est un quaker de ses amis qui lui fit remarquer cette petite omission ; *Mémoires de Franklin*, page 98, édit. de Gosselin.

idées, et ne croyant qu'à elles, à peine si, dans cet isolement passionné, il jettera un regard sur les travaux de ceux qui marchent dans la même direction que lui : quand il le fera, la pensée des autres traversant le prisme de la passion, n'arrivera à son intelligence que décomposée, mutilée. De là, cette foi inébranlable à des théories évidemment erronées, et dont la fausseté n'échappe qu'à celui qui les a conçues. C'est une réelle hallucination, c'est une sorte d'extase scientifique qui a sa source dans un orgueil démesuré. C'est moi, dit Isaïe personnifiant l'orgueil d'une manière si énergique ; c'est moi, il n'y en a point d'autre.

Si l'orgueil, dans une âme naturellement droite, et animée d'un sincère amour de la vérité, peut dans l'ordre scientifique égarer si loin l'intelligence, quelle influence pernicieuse cette passion ne doit-elle pas exercer sur les esprits dans lesquels elle ne trouve pas ce contrepoids ? Rien alors ne tempère les prétentions du savant infatué de son mérite ; la science devient entre ses mains un véritable instrument de tyrannie ; il impose son idée, il appellerait la force matérielle à son secours, s'il en pouvait disposer, pour assurer son triomphe ; et au défaut de telles armes, il ment, il calomnie, il injurie, et parvient ainsi à conquérir un ascendant éphémère sur les intelligences abusées. Que devient cependant la science ? elle est fatalement entraînée dans une direction vicieuse. Quelques idées vraies ont pu jaillir du sein de cette polémique ardente ; mais confondues avec les erreurs nombreuses que la passion y a nécessairement mêlées, elles sont presque stériles pour les contemporains ; l'avenir seul est en mesure de les dégager, par une critique calme, des nuages qui les obscurcissent. Le mal d'ailleurs ne se borne point à l'homme, qui a laissé cette passion s'emparer ainsi despotiquement de toutes ses facultés morales : il s'étend jusqu'à ceux-là mêmes qui combattent l'erreur et marque d'un caractère faux, sophistique, la réaction que cette lutte provoque sur le terrain de la science. Les pas-

sions arrivées à un certain degré d'exaltation tendent à se propager par une sorte de contagion : puis après avoir fasciné l'intelligence, elles descendent jusqu'à la volonté qu'elles pervertissent ; l'homme fanatique devient presque infailliblement menteur. Compulsez les annales de la science ; à côté de l'ardent novateur qui prétend édifier sa science sur les ruines du passé, avec les seules données de la conception individuelle, vous verrez surgir le fauteur fanatique de la tradition, qui vous dira sans sourciller que la nature a changé, plutôt que de reconnaître que Galien s'est trompé. Sans remonter si haut, croyez-vous que dans la dernière lutte que provoqua parmi nous l'apparition de la doctrine physiologique, dont le chef joignait à un incontestable génie un incommensurable orgueil, croyez-vous, que dans l'attaque comme dans la résistance, on n'ait point dépassé les limites d'une conviction calme et réfléchie ? nous n'avons assisté qu'aux dernières escarmouches de cette guerre scientifique ; mais il est facile de reconnaître dans les bulletins où elle a raconté ses campagnes, que l'intérêt de la vérité fut plus d'une fois sacrifié à l'orgueil, à la jalousie, ou aux exigences d'un avilissant patronage. Des hommes probes, des hommes sincèrement amis de la science, n'ont point manqués sans doute, dans ces temps orageux, à la défense de ce double intérêt : organes purs de la vérité, ce sont eux qui ont préservé, en partie au moins, la science pratique des aberrations dans lesquelles les passions scientifiques l'eussent infailliblement précipitée. Ils laisseront un nom moins fameux dans l'histoire peut-être ; mais si leur nom y brille moins, il y sera plus respecté, parce qu'il s'y associera au souvenir des services réels que les hommes qui le portèrent, rendirent à la société.

Ils sont bien rares les savants qui, après s'être laissé égarer par les suggestions de l'amour-propre, jusqu'à altérer sciemment la vérité dans leurs écrits, ont à l'exemple

d'Hamberger à son lit de mort¹, reconnu publiquement les mensonges passionnés auxquels l'orgueil les entraîna. C'est surtout dans une science telle que la médecine, où le mensonge volontaire et les simples illusions de la préoccupation théorique peuvent avoir des conséquences si graves, qu'il doit être bien difficile de faire de pareils aveux, et c'est là sans doute ce qui a rendu les médecins si discrets à cet égard. Confesser que dans un cas donné, on s'est trompé dans les applications de l'art, est déjà le fruit d'une vertu si rare, que l'aveu de l'improbabilité scientifique devient presque l'effet d'une vertu surhumaine. Heureux l'homme qui, dans son commerce avec la science, n'a jamais trahi ni l'intérêt de l'humanité, ni l'intérêt de la vérité, qui sont indissolublement unis, il échappera au supplice d'un des remords les plus poignants sans doute, qui puissent torturer la conscience.

Enfin, que dirons-nous de cette passion, lorsqu'au lieu de s'allier à une supériorité d'intelligence réelle, qui peut au moins relever l'erreur, en y mêlant des vues saines et vraies, elle se réduit aux proportions d'un esprit sans étendue, sans profondeur, sans originalité, et n'est plus que la bouffissure d'une vanité vulgaire? L'intelligence sans portée, que cette passion égare, ne pourra sans doute exercer sur la marche de la science une influence bien grande, elle ne laissera pas cependant que de semer quelques erreurs le long du chemin qu'elle aura parcouru, et concourra ainsi à multiplier la fausse monnaie scientifique, en jetant dans la circulation ses sous rognés ou marqués d'une empreinte douteuse. Ce sont les esprits de cette trempe surtout, qui tombent facilement dans ces illusions, ces hallucinations, dans lesquelles les rêves de l'imagination remplacent les données de l'expérience et les inductions sévères de la raison. Si les hom-

¹ Ce médecin avoua dans les dernières années de sa vie, qu'il n'avait soutenu l'existence de l'air entre les poumons et la plèvre, que par amour-propre.

mes dont nous parlons manquent du mérite littéraire nécessaire pour réagir par leurs idées sur la pratique générale ; si, le plus ordinairement forcés de se renfermer dans des limites que leur compréhension bornée les empêche de franchir, ils ne vont point au delà de la simple exposition des faits qu'ils ont observés ou cru observer ; ils n'en égarent pas moins un certain nombre de praticiens naïfs, pour lesquels l'invention de Gutenberg, est devenue une sorte de *criterium* de la vérité. D'ailleurs une fois que ces idées erronées, ou ces faits douteux, ont été jetés dans la circulation scientifique, la critique rigoureuse, qui a pu tout d'abord les réduire à leur juste valeur, ne marchera pas toujours à côté d'eux ; et après être retombés dans l'obscurité d'où ils n'auraient pas dû sortir, des théories nouvelles les exhumeront pour s'en faire un appui, pour se démontrer. C'est ainsi que l'erreur et le mensonge voient leur règne se prolonger indéfiniment.

Les hommes, qui n'ont jamais examiné sérieusement ce côté de la question de l'édification des sciences, trouveront peut-être exagérée l'influence que nous attribuons ici à l'une des passions, qui tient la plus large place dans la constitution morale de l'homme. Qu'ils y réfléchissent cependant, qu'ils regardent autour d'eux, qu'ils étudient l'histoire et la science de ce point de vue ; et bien que là partout, un voile officieux ou une adroite dissimulation cachent la vérité que nous avons essayé d'établir, nous nous persuadons qu'ils finiront par reconnaître celle-ci à différents symptômes qui ne manquent presque jamais de la trahir. Lors même qu'on n'arriverait point à cette preuve directe, qui pourrait douter que l'orgueil, l'amour-propre, la vanité, quand ces passions dominent le cœur de l'homme, ne finissent par porter une atteinte funeste à son amour instinctif de la vérité, et exercer une véritable fascination sur son intelligence ? C'est là un fait aussi rigoureusement démontré en psychologie, que les illusions d'optique ou d'acoustique en physiologie. Avant

nous, Laplace ¹, MM. le professeur Bouillaud ², Buchez ³, Cerise ⁴, etc., pour ne citer que des savants proprement dits, ont étudié cette question dans ses rapports avec l'observation ou l'induction scientifique, et n'ont point hésité à regarder ces passions comme un obstacle réel à l'avancement de la science. Écoutez sur ce point Zimmermann; l'ironie qu'il mêle à ses paroles n'ôte point à celles-ci leur sévérité. « Je crois pouvoir dire ici, sans avoir intention de déclamer mal à propos, que grand nombre de médecins ont été attaqués de cette épidémie. Les uns font leurs observations dans leur cabinet et ne nous produisent que des rêves. C'est ce qu'on a reproché à Rivière. Un célèbre médecin a cependant respecté ses observations au point de ne pas oser changer une de ses ordonnances, quoiqu'il fût manifeste que la faute qu'il croyait y avoir ne pût être imputée qu'à l'imprimeur. On fait aujourd'hui le même reproche au célèbre Storck. Est-il bien fondé? D'autres sont si épris des lois d'après lesquelles ils conservent leur santé ou guérissent leurs propres maladies, qu'ils ne gouvernent leurs malades que d'après ces lois. Un Stalhien ne voit que son âme et ses hémorrhoides, comme un amant ne voit que sa maîtresse ⁵. »

Nous avons dit qu'après l'amour-propre dont nous venons d'étudier l'influence funeste sur la science, les passions qui naissent de l'amour du lucre sont celles auxquelles le savant en général et le médecin en particulier doivent fermer leur cœur avec le plus de soin. Il serait superflu d'entrer ici dans de grands développements. Quoiqu'on ait cité quelques savants d'un incontestable mérite, qui ont avili la science en en faisant l'instrument de leur basse cupidité, il est juste de reconnaître cependant que, meilleurs appréciateurs des choses de la vie, ce n'est point dans la possession des richesses qu'en

¹ *Théorie des probabilités.*

² *Op. cit.*, page 239.

³ *Op. cit.* II^e vol., page 213.

⁴ *Fonctions et maladies du système nerveux*, page 464.

⁵ *Expér.*, I^{er} vol., 129.

général ils font consister le bonheur. Loin de là, il en est un bon nombre qui oublient, au milieu du saint enthousiasme qu'allume en eux l'amour passionné de la science, les exigences possibles de l'avenir. Non, le cœur de l'homme, quelques contrastes qu'il offre dans les instincts par lesquels il se traduit, ne saurait servir deux maîtres aussi différents que la science et la fortune : l'une ou l'autre finira tôt ou tard par l'asservir exclusivement. Il y a dans les sollicitudes, les inquiétudes continuelles de l'avare, constamment occupé à couvrir son or ou à convoiter des richesses nouvelles, une influence cachée qui tarit rapidement la source des grandes inspirations. Sans même se perdre dans cet abîme de l'avarice sordide, le savant qui, dans cette direction, va au delà des soins d'une légitime préoccupation, tombe inévitablement au dessous du niveau de sa capacité naturelle : la vérité est femme, elle veut posséder d'une manière exclusive le cœur de l'homme.

Ce n'est point nous certainement qui contesterons jamais l'abnégation, le dévouement admirable que les médecins ont toujours montré dans la culture de la science comme dans la pratique de l'art. Nous n'hésitons même pas à proclamer hautement avec M. Descuret¹, que parmi les hommes livrés aux professions libérales, c'est chez eux qu'on trouve en général le plus complet désintéressement. Cela est bien simple sans doute ; les enseignements sévères que leurs études, leurs occupations particulières leur mettent incessamment sous les yeux, la sympathie réelle que les souffrances de l'homme éveillent instinctivement dans leur âme, doivent concourir naturellement à les élever au dessus des basses convoitises de la vie. Toutefois, il est juste de reconnaître en même temps que le matérialisme, qu'un certain nombre d'entre eux pro-

¹ Cet auteur signale dans les médecins les qualités et les défauts suivants :
Qualités : Humanité, Désintéressement, Courage, Discrétion, Instruction.
Défauts : Irréligion, Envie et Jalousie, Gourmandise, Incontinence.
 (*Médecine des passions*, page 102.)

fessent, tend à frapper de stérilité ces précieux enseignements. Que peuvent en effet signifier l'abnégation, le dévouement à l'humanité, aux yeux de l'homme qui méconnaît dans la boue humaine qu'il étudie le principe immortel qui l'anime et la transfigure? Ne sont-ce point là de vaines rêveries ou, pour parler le langage de l'un des nôtres, *garrulitas nugarum*? La gloire même, qui fait resplendir sa brillante auréole autour du nom de l'homme de génie, qui recule les limites de la science, qu'est-ce aux yeux du matérialiste conséquent, sinon la plus vaine de toutes les chimères? L'or seul, pour lui, est un tonique fixe; le reste n'est, comme l'encens, qu'un excitant diffusible qui épuise la vie au lieu de l'alimenter

Alors même que l'on se borne, comme nous devons le faire en ce moment, à considérer l'influence que la cupidité peut exercer sur l'intelligence du médecin et secondairement sur le développement de la science, il est impossible de ne pas reconnaître que cette passion doit ici, comme toujours, rétrécir l'esprit, paralyser les nobles efforts de la pensée, en captivant l'âme dans les basses régions des passions vulgaires. On ne saurait trop le répéter aux médecins, dans l'âme desquels l'amour de la science n'est point encore complètement éteint, ce sentiment élève l'intelligence, la purifie et lui assure cette indépendance dont elle a besoin pour saisir la vérité.

Dans toutes les directions scientifiques, et dans la médecine en particulier, cet amour pur de la science tend tous les jours à diminuer davantage. Où sont les hommes qui, heureux de voir le champ de leurs connaissances s'agrandir chaque jour, consentissent à ensevelir dans une obscurité laborieuse leur existence ignorée? Hélas! dans ces temps de luttes et de passions, ce sont les génies incompris qui ont remplacé les gloires anonymes! L'orgueil et l'esprit de calcul nous font perdre de plus en plus le goût de la vraie science et l'amour de la vérité. Lorsqu'on a ramassé quel-

ques faits, qu'on s'est assimilé quelques idées, de manière à être à peu près maître de sa parole, quand on vient à les exprimer, il faut que le Dieu parle et que la terre écoute. Nous avons comme le *prurigo* de la gloire. Mais c'est surtout parce que l'esprit de mercantilisme s'est introduit dans la science, que celle-ci manque si souvent d'organes qui soient dignes d'elle, et devient complice des plus mauvaises passions. La beauté de la science s'éclipse aux yeux de celui qui voit en elle un moyen de fortune, de considération et d'honneurs. Bientôt il n'en voit plus que l'utilité et les profits. Aussi, voyez comme celle-ci s'émiette, s'égrène, pour se convertir en spécialités toujours plus facilement exploitables! Et lorsqu'une idée lucrative vient à surgir sur le terrain de la science, comme elle attire à elle la tourbe des spéculateurs! C'est, ainsi que la dit notre Corneille,

A qui dévorera ce règne d'un moment.

Il y a là évidemment une cause puissante de dégénération intellectuelle, qu'il faut combattre en s'efforçant de ranimer dans les intelligences l'amour de la science et de la vérité.

M. le professeur Royer-Collard, dans un discours qu'il prononça l'an dernier à la faculté de médecine de Paris, discours aussi remarquable par la pureté de la forme que par la générosité de l'intention, crut devoir, lui aussi, toucher à la question que nous n'avons pas craint d'aborder dans ce chapitre. Comme nous ne saurions mieux faire que de placer nos idées sous la protection d'un tel nom, nous terminerons par une courte citation que nous emprunterons à ce discours.

« Aimez la science d'un amour pur et sincère, dit ce professeur distingué, car cet amour vous donnera à lui seul tout ce qui fait une vie heureuse, des goûts simples, des habitudes régulières, l'indépendance dans votre jugement et votre conduite, et le désintéressement dans l'exercice de votre profession; il vous donnera enfin cette joie intérieure

et cette estime des hommes de bien, qui sont la plus douce récompense des âmes honnêtes et généreuses ¹.

Honneur au médecin estimable, au professeur éminent, qui donne de telles leçons aux jeunes médecins. Si la dignité de la profession médicale est intéressée à ce que ces nobles sentiments dirigent notre conduite dans l'exercice de l'art, le progrès même de la science ne dépend pas moins de cette sorte de régénération morale.

CHAPITRE VIII.

De la critique en médecine.

Les difficultés nombreuses, qui entourent les problèmes dont la médecine cherche la solution, l'obscurité profonde qui enveloppe le jeu intime de la vie, et ne nous laisse voir, que comme dans un demi-jour, les vérités les mieux démontrées, l'infirmité de l'intelligence humaine, qui fait tomber ici les hommes doués des plus hautes facultés dans les plus graves erreurs, les mauvaises passions qui viennent encore égarer la science dans ses laborieuses recherches, l'impossibilité à peu près absolue de soumettre les actes du médecin au contrôle de la loi, enfin la sainteté du but, que la médecine poursuit à travers tous ces obstacles, tels sont, au point de vue de la logique et de la morale, les fondements de la critique médicale. Assurément il n'est pas une seule science, dans laquelle ce droit de contrôle sur la pensée de l'homme se montre plus légitime, et soit plus solidement établi : l'intelligence le revendique, comme une conséquence de son amour instinctif de la vérité, l'intérêt de la société l'impose comme un obligation morale.

¹ Discours prononcé par M. le professeur Royer-Collard dans la séance publique de la faculté de médecine de Paris, du 3 nov. 1843, pag. 31.

Le médecin sincèrement ami de la vérité, et dont les travaux ont réellement pour but de servir la science, et par elle l'humanité qui doit en recueillir les profits, non seulement acceptera la critique de ses idées, mais il fera lui-même en partie l'œuvre de celle-ci par la sévérité, avec laquelle il les discutera, et il sera toujours prêt à reconnaître son erreur, dès qu'une critique impartiale la lui aura démontrée. Tous les médecins véritablement grands ont professé cet amour de la vérité; on en trouve l'expression vingt fois renouvelée, dans Sydhenam, Baglivi, Van-Swieten, Zimmermann, etc., etc. « *Veritas dum nos in rerum seu divinarum, seu humanarum, sive contemplatione, sive administratione illustrat, nos sic totos rapiat oportet, ut piaculo, ut crimini esse ducamus, in veteri errore vel momento persistere, aut pervicaci superbiâ, ne nos errasse fateamur, verum aliis reticere* ¹. »

Voilà le langage du véritable savant : celui-là seul, qui n'apporte point dans la culture de la science des intentions droites et pures, s'efforcera de se soustraire à ce contrôle, et c'est par là, que se trahira la passion intéressée qui le dirige dans ses travaux. Ce n'est point sans doute que la critique, lorsqu'elle vient à relever des observations inexactes, à redresser une induction fausse, à combattre des idées théoriques erronées, à travers lesquelles les faits ont été mal vus, les médications mal saisies, et les prescriptions de l'art vicieusement appliquées peut-être, ne soit pour tous une pénible épreuve; ce n'est pas, que l'homme le plus franchement ami de la vérité, et qui obéit dans la culture de la science aux mobiles les plus élevés, ne se sente plus ou moins blessé dans son amour-propre, lorsqu'une critique rigoureuse vient à signaler les défauts de son œuvre; mais honnête et vrai, il fera taire ce sentiment de réaction passionnée, il ne torturera point les

¹ Antonii De Haën, *Ratio medendi*, tome IX, præf., page XIV.

faits, et ne recourra point à l'argumentation captieuse du sophisme, pour donner à ses erreurs la couleur de la vérité. Le médecin au contraire, qui, oubliant le but sacré de la science, se laissera surtout guider dans ses travaux par les passions de la personnalité, se révoltera contre toute opposition faite à ses idées, et s'il ne trahit point la vérité, la prévention le frappera d'une cécité réelle, et rendra l'œuvre de la critique parfaitement stérile pour lui. Bien loin, que ces passions condamnent la critique, sous le prétexte qu'elles la rendent inefficace vis à vis des hommes, sur les yeux desquels elles étendent leur épais bandeau, c'est là surtout, ce qui la légitime, et en fait une des conditions du progrès réel de la science. Les erreurs, les préjugés, peuvent n'être que ridicules dans quelques branches des connaissances humaines ; en médecine, comme le dit avec raison M. Dubois (d'Amiens), ces choses peuvent être meurtrières ¹ c'est parce que l'intérêt immédiat de l'humanité se trouve toujours impliqué dans les questions, qui ressortissent de cette science, que la critique y revêt un caractère de haute gravité.

Si la critique médicale n'avait qu'à redresser les erreurs émanées de cette source impure, croyons, si vous le voulez, qu'elle ne rencontrerait que rarement l'occasion d'exercer son contrôle sévère, mais ce n'est point là la source unique des erreurs, qui peuvent se glisser dans les sciences médicales. Les difficultés de l'observation, la tendance naturelle de l'intelligence à affirmer entre les faits des rapports, qu'une intuition plus libre et plus maîtresse d'elle-même ne saisit pas, l'action des forces dont est doué l'organisme, qui intervient toujours dans le développement des maladies, et masque constamment l'influence des modificateurs employés pour les combattre, telles sont les causes principales, qui appellent le contrôle de la critique sur tous les ouvrages relatifs à la médecine.

Qu'on ne nous objecte pas, pour restreindre la large

¹ *Hist. philosophique de l'hystérie et de l'hypocondrie*, introd., p. vii.

part qui, suivant nous, doit être faite à la critique dans l'organisation de la science, que l'expérience est, en médecine, le seul moyen légitime de vérifier la valeur d'une affirmation, et que celle-ci tombe naturellement, inévitablement, sous le contrôle de cette vérification. Tout en reconnaissant que c'est là en effet le véritable criterium de la vérité dans les sciences physiques, nous voulons qu'on n'oublie pas que la chair de l'homme vivant est la coupelle qui sert à cette périlleuse docimasie; et nous croyons que, dans l'état actuel de la science, la critique est apte à porter son jugement sur un certain nombre de questions, sans qu'il soit toujours besoin pour elle de recourir, au préalable, à des expérimentations plus ou moins chanceuses.

Soit donc que la critique appelle à son aide une expérimentation clinique sage et prudente, soit qu'il lui suffise, pour accomplir son œuvre, de s'appuyer sur les saines traditions de la science et les principes généraux qui servent de fondement à l'édifice des doctrines médicales, elle doit toujours se montrer indépendante, sévère, impartiale. Qu'elle n'oublie jamais qu'une passion hostile, ou une lâche complaisance peuvent compromettre la vie des hommes, en égarant la pratique dans une fausse direction. Que les affirmations doctrinales nouvelles, qui aboutissent à l'institution d'une thérapeutique perturbatrice, soient suspectées, tant qu'une expérience consciencieuse n'en a démontré la vérité. Qu'elle mette en garde les praticiens contre les nouveaux moyens, empiriquement introduits dans la science, quand ces moyens peuvent être l'occasion d'accidents plus graves, que la maladie elle-même qu'on se propose de combattre par eux¹. Que le sophisme, lorsque l'amour-propre ou d'autres pas-

¹ C'est dans la vue de prévenir de pareils accidents, que M. Fuster et moi, nous sommes élevés dernièrement contre la pratique imprudente de quelques médecins, qui s'efforcent de substituer les préparations arsénicales aux sels de quinine, dans le traitement des fièvres intermittentes. Voyez *Bull. de therap.*, tome XXVII, page 429, et tome XXVIII, page 24.

sions d'un ordre moins élevé ne craignent point de l'appeler au secours de l'erreur, soit impitoyablement stigmatisé par elle; qu'elle n'oublie jamais cette pensée profondément vraie de Sénèque : *Res falsa et inanis, nisi corrigatur, habet non nunquam fidem: multi sunt homines iudicii parùm firmi, qui nihil audiant, legantve, quod non credant, nisi refutatum sciant.*

Un amour sincère de la science, comme de l'humanité, est sans doute au fond de cette activité fiévreuse qui se remarque aujourd'hui sur le terrain de la littérature médicale; mais ce serait faire preuve d'une bien grande naïveté, que de croire que ces sentiments soient l'unique mobile de tant d'efforts plus ou moins heureux. Ce qu'il faut d'abord savoir sur ce point, c'est qu'il est des hommes qui se vantent d'un insuccès littéraire, comme une femme stérile d'un avortement. Ensuite il n'est point difficile de reconnaître, que dans cette foule d'auteurs dont les feuilles scientifiques nous révèlent chaque jour les noms inconnus, il en est quelques uns au moins dont le but principal est de sortir d'une obscurité, qui serait un obstacle à la position qu'ils convoitent dans l'avenir. On compose un livre dans lequel on soutient, avec l'accent de la plus inébranlable conviction, les idées de quelques célébrités médicales du jour, et l'on se fait ainsi tout à la fois et des amis et des antécédents scientifiques, comme certains parvenus se font des aïeux. Les opinions ne sont plus, dès lors, que des noms propres; c'est de la servilité sous le prétexte de la science.

Sentinelle vigilante de la science véritable, la critique doit signaler et flétrir ces basses manœuvres du savoir-faire. Elle le doit, dans l'intérêt de la vérité; elle le doit, dans l'intérêt des hommes distingués que ce faux enthousiasme abuse; elle le doit, même dans l'intérêt du médecin, qui abdique ainsi son intelligence, ou se fait sans conviction un passé scientifique que plus tard peut-être il n'osera plus démentir. Ce sont là les racines de cet esprit étroit, de cet

esprit le plus souverainement contraire au véritable progrès de la science, l'esprit de camaraderie, et sur une plus large échelle, de cet esprit de faux patriotisme, qui porte parfois les savants à s'élever contre toute idée datée d'un pays étranger.

Quant au premier, il existait déjà du temps de Galien. Il faut qu'il soit bien puissant, pour vivre côte à côte avec cette jalousie ardente, *invidia medicorum pessima*, le péché mignon des médecins, comme chacun sait. Pour ce qui est de cet étroit esprit de nationalité, qui demande à une idée le nom de son pays avant de l'admettre, la fin du XVII^e siècle en a vu un exemple mémorable et dont le souvenir ne s'est point perdu. Qui ne sait que les savants français, pour soutenir l'honneur de Descartes, se liguèrent systématiquement contre Newton, et entravèrent ainsi momentanément parmi nous la propagation de l'admirable découverte de ce grand homme. Nous sommes convaincu que les vérités médicales elles-mêmes ont plus d'une fois rencontré cet obstacle sur leur route, et ont été par là entravées, au grand dommage de l'humanité, dans leur conquête des intelligences. Sans sortir des temps modernes, voyez quelle a été d'abord la destinée de l'immortelle découverte de l'auscultation. Tous les médecins français (je parle de ceux qui ont des oreilles pour entendre, qui ne considèrent point cet organe comme un luxe physiologique, *tantummodo ad honores*), les médecins français avaient compris toute la valeur de ce mode précieux d'investigation, et en faisaient tous les jours les plus remarquables applications au diagnostic des maladies, que les médecins anglais, allemands, en contestaient encore la portée. Aujourd'hui même, l'illustre Hufeland ¹ n'est point encore parvenu à comprendre l'importance de la découverte de Laennec, et J. Frank est mort, sans avoir rendu justice au génie du savant Français ². Cette

¹ *Enchirid.* Voyez surtout *Pleuro-pn.*, 149. — *Phthis.*, 311 et pass.

² *Pathol. interne*, tome IV, page 177, note 52 et ailleurs.

injustice n'est point particulière aux étrangers. Parmi les nombreux médecins qui en France se sont élevés avec le plus de force contre la circulation, la vaccine, l'histoire montre que plusieurs d'entr'eux obéissaient autant, dans cette lutte passionnée, à un esprit de prévention nationale qu'à un véritable amour de la science.

Que la vérité, patrimoine sacré du genre humain, ait le monde entier pour patrie : lors surtout qu'elle vient à projeter sa lumière sur quelques questions des sciences médicales, qu'elle soit accueillie du médecin sans prévention, et reçoive de lui une affectueuse hospitalité. Une critique indépendante, et animée du desir du véritable progrès, doit lutter contre ces passions aveugles, qui viennent ainsi, momentanément au moins, barrer le passage à la lumière. L'amour sincère de la science ne reconnaît pas plus de barbares que la charité.

Si aujourd'hui la critique rencontre moins souvent ces injustes préventions à combattre, qu'elle surveille avec la plus sérieuse attention la camaraderie scientifique aussi vivace que la camaraderie littéraire, et qu'elle se montre toujours assez courageuse pour dégager la vérité des nuages, dont l'admiration intéressée ne manque jamais de l'entourer. Qu'elle se garde bien surtout de se mettre au service de ces sociétés d'admiration mutuelle, qui ne voient rien au delà de leur horizon, et tendent à emboîter la science dans une ornière dont il serait si difficile de la tirer. La critique ne vit que par l'indépendance et l'impartialité : elle ne fait une œuvre véritablement utile à l'avancement de la science, qu'à la condition que ses jugements soient toujours marqués de ce double caractère.

Nous l'avouons même sans hésiter, un peu de fermeté, de sévérité, de rigueur nous semblent aller assez bien, aujourd'hui surtout, à la critique médicale. C'est le seul moyen de réprimer cette luxuriante végétation livresque sous laquelle la science étouffe. C'est là d'ailleurs une vieille

plaie qui supporterait mal les émollients, elle appelle impérieusement la cautérisation; bornez-vous à la faire transcurrente, si vous voulez, mais faites-la; sans cela vous ne la verrez jamais cicatriser.

Une telle critique ne saurait jamais préjudicier réellement à la science. Elle mûrira le vrai talent, en le forçant à se manifester, au lieu de l'endormir dans les illusions d'une ambition prématurée. Par cette sévérité, elle prévendra en même temps ce déluge de publications qui inondent le terrain de la science et ne le fécondent pas. Toutefois, que le médecin qui aura assez d'indépendance dans le caractère, pour ramener la critique dans cette voie de rigoureuse impartialité, n'oublie jamais les devoirs sacrés qui lui sont imposés.

Bien qu'il soit incontestable pour nous, qu'il y a des hommes qui trahissent la vérité, qui égarés par de basses passions, font de la science un instrument de honteux trafic, que la critique ne se permette jamais de scruter les intentions morales de l'écrivain qui a mis sa plume au service d'une science telle que la médecine : ces intentions pourront se trahir elles-mêmes, mais le critique doit toujours les supposer pures : la science proprement dite, les faits sur lesquels elle s'appuie, les inductions qu'elle en tire, les perspectives qu'elle peut ouvrir à l'esprit d'investigation, voilà ce qui tombe sous son contrôle; et là partout, surgissent d'assez nombreuses difficultés, pour que l'erreur, qu'il s'agit de redresser, puisse être toujours officieusement rattachée à cette cause. Mais que la critique ne touche point à l'homme; la conscience du médecin doit être inviolable pour elle. C'est à celui qui se donne la mission de travailler par ses écrits au perfectionnement de l'art, à fermer son cœur aux passions qui pourraient le rendre infidèle à la vérité.

Dans le moment où nous traçons ces lignes, un procès en diffamation, dans lequel plusieurs médecins sont impli-

qués, préoccupe l'attention publique. Nous croyons que l'auteur de cet étrange procès n'a point entendu par là mettre en question la liberté de discussion scientifique ; il est incontestable cependant, que si cette liberté précieuse pouvait courir des risques, cette malencontreuse affaire pourrait entraîner cette grave conséquence. Mais non, le principe de critique, le principe de libre examen en matière scientifique, est devenu le droit imprescriptible des intelligences. Il est placé plus haut que la loi ; il est une méthode même de notre entendement¹, il est l'âme de toute science qui n'a point fermé le cercle dans lequel elle doit se développer. En médecine, il est plus que tout cela encore, il est la seule sauvegarde de la société, contre les témérités d'un art qui échappe à tout contrôle légal.

Du reste, tout exorbitante que soit une telle prétention, il s'est rencontré à diverses époques, des médecins qui n'ont pas craint de l'exprimer sous des formes plus ou moins adoucies ; mais hâtons-nous de le dire aussi, à toutes les époques, ces prétentions ont toujours été hautement combattues. C'est ainsi qu'Hecquet protesta énergiquement contre un médecin de son temps, qui lui contestait le droit d'émettre librement ses opinions. « Après ces réflexions, Monsieur, trouvez-vous raisonnable, dit cet auteur, le hautain procédé d'un médecin qui voudrait par son crédit donner le bâillon à tous ses confrères pour les empêcher de parler, voulant ainsi captiver leurs langues, puisqu'il prendrait à injure, que quelqu'un osât penser ou agir d'une manière différente de la sienne ? et si la médecine voulait bien autrefois passer pour une science muette, *ars muta*, parce qu'on y pensait bien plus qu'on n'y discourait ; faudrait-il aujourd'hui que tous les médecins se tussent, pour ne laisser écouter qu'un confrère, qui dépenserait bien plus en

¹ Descartes, dit M. Cousin, c'est la réflexion libre élevée à la hauteur d'une méthode. (*Cours de 1828.*)

paroles qu'en pensées, bien plus en discours qu'en justesse de jugement ¹ ? » C'est là, nous le répétons, une entreprise insensée, dans laquelle nous ne comprenons pas que se soit engagé un esprit aussi distingué que M. Guérin. Il n'aura pas même l'avantage de s'être dévoué, pour faire sanctionner par la loi un principe qui n'a pas besoin de cette sanction, parce que le progrès de la raison publique l'a irrévocablement consacré, et que la morale même, en ce qui touche aux sciences médicales, s'en empare pour en faire le fondement d'un devoir impérieux ².

¹ *Brigandage de la médecine, Lett. apolog.*, 2^e vol., page 230.

² On sait le résultat de ce procès, l'honorable manifestation qu'il a provoquée parmi les médecins, ainsi que la mémorable discussion qui s'est élevée à ce propos, au sein de l'académie royale de médecine.

LIVRE II.

DES DEVOIRS DES MÉDECINS ENVERS LES MALADES.

CHAPITRE I^{er}.

Devoirs généraux des médecins dans leurs relations avec les malades.

Nous avons, dans le livre précédent, essayé de déterminer quels sont, au point de vue de la morale, les devoirs que le médecin a à remplir envers lui-même, pour atteindre le but élevé que la science lui pose. Parmi ces devoirs, il en est quelques uns, qui s'inscrivent nécessairement dans le code moral de tout homme, qui aspire à l'honneur d'exercer dans la société le sacerdoce médical : il en est d'autres, qui ne regardent qu'un certain nombre de médecins, ceux à qui leur position officielle impose l'obligation de travailler à l'avancement de la science par l'enseignement écrit ou parlé, comme à ceux qui se donnent librement cette mission. Cette distinction n'existe pas, pour la seconde catégorie de devoirs, que nous allons maintenant étudier. Depuis le médecin obscur, que le pauvre appelle auprès de son grabat solitaire, jusqu'au médecin de soie et d'hermine¹, qui va dans le palais somptueux du riche con-

¹ Expression employée par Hecquet pour désigner les professeurs des facultés.

stater l'égalité des hommes devant la loi de la souffrance, tous ici sont rigoureusement soumis aux inflexibles prescriptions de la morale.

Les difficultés, que le médecin rencontre à chaque pas dans les applications qu'il fait de la science aux maux de l'homme souffrant, l'impossibilité absolue, où se trouve la loi d'exercer le moindre contrôle sérieux sur la pratique d'une science, à la discrétion de laquelle elle est forcée d'abandonner de si graves intérêts, suffisent sans doute pour montrer combien il importe à la société, que le médecin soit dirigé, dans l'accomplissement de son ministère sacré par les principes d'une morale sévère. En face de ces difficultés, que l'expérience de chaque jour lui révèle davantage, comme en présence de cette indépendance redoutable, dont l'orgueil peut parfois le porter à s'applaudir en secret, le médecin lui-même, lorsqu'il nourrit dans son cœur des sentiments assez généreux, pour comprendre la responsabilité immense, qu'entraîne cette sorte d'inviolabilité, ne saurait mesurer sans quelque anxiété l'étendue de la tâche qu'il s'est volontairement imposée, et sent le besoin de placer sa conscience sous la protection de principes moraux, qui le dirigent, le soutiennent dans la route périlleuse qu'il doit parcourir.

Dans les relations ordinaires de la vie, la vertu qui s'alimente à la source des sentiments les plus élevés, qui se montra toujours fidèle aux nobles inspirations de la conscience, a seule droit de prétendre, parmi les hommes, à cette confiance absolue, qui interdit comme un outrage toute hésitation réfléchie : et c'est sans doute là le plus bel hommage qu'un cœur de chair puisse rendre à cette sublime indépendance de l'âme. Serait-ce nous montrer trop prévenu en faveur du médecin, qui, par son art, est appelé à soulager les souffrances humaines, que de dire qu'il partage, jusqu'à un certain point, cet honorable privilège ? Tant que la maladie ne fait qu'effleurer l'organisme, si nous pou-

vons ainsi dire, qu'elle ne fait qu'empêcher le jeu libre des fonctions, le malade instinctivement se confiant autant à l'énergie de la vie dont il a la conscience, qu'aux secours du médecin peut-être, peut bien ne pas accorder à celui-ci la confiance absolue qu'il réclame; mais lorsque la vie est atteinte dans l'un de ses principaux foyers, que les forces fléchissent, que le sentiment de la mort possible fait éprouver à l'âme une anxiété jusque là inconnue; oh! alors tout scepticisme s'évanouit; l'homme qui, par l'invincible impulsion de l'instinct veut vivre, a besoin de croire à une force, qui réponde à cet instinct, le légitime aux yeux de la raison: et le malade, pour échapper au sentiment de la destruction, se jette dans les bras du médecin avec un abandon absolu, qui est toute son espérance. Hélas! trop nombreuses sont les maladies où la science se montre impuissante, et où cette espérance elle-même sans cesse déçue finit par s'éteindre. Mais il n'en est pas une seule peut-être, dans laquelle l'amour instinctif de la vie ne se soit pendant quelque temps au moins nourri de ce sentiment, dans laquelle l'homme de l'esprit le plus ferme ne se soit livré à la science du médecin, avec la naïve confiance de l'enfant, qui n'a point encore compris la pensée de la mort.

Plus l'art est limité dans les moyens qu'il peut opposer à la maladie, et plus le médecin, qui joint à une science réelle l'élévation des sentiments, sera touché de cette confiance que les malades lui témoignent au milieu des dangers, qui menacent un bien aussi précieux que la vie. Si, dans l'exercice de sa profession, ses actes échappent nécessairement à tout contrôle extérieur, pour justifier cette confiance, dont il ne veut pas discuter les motifs, et dont il s'honore, pour mériter sa propre estime, il se jugera lui-même avec une inflexible sévérité, et assurera ainsi à la société les bienfaits de la science, sans lui faire courir les risques d'une autonomie si périlleuse, lorsque la vertu ne

lui sert pas de contre-poids. Nous plaindrions sincèrement le médecin qui, pénétré des difficultés de l'art, ne verrait dans l'expression parfois exaltée de la confiance de malades en proie à une affection qui met leur vie en péril, qu'une manifestation de l'égoïsme, qu'un symptôme de l'horreur instinctive de la mort. Une âme généreuse ne soumet point ce cri du cœur à la froide analyse de la raison, elle n'y voit qu'un appel à la sympathie et au dévouement.

Que le médecin d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit déjà, ne compte point en général sur la reconnaissance des hommes, pour l'aider à surmonter les difficultés, les fatigues sans nombre de sa mission laborieuse; ce serait nourrir dans son cœur la plus chimérique des illusions. Non seulement il ne doit pas espérer de rencontrer toujours ce sentiment chez les individus auxquels, par une application judicieuse des moyens de l'art, il sauva la vie, il doit même, suivant l'expression de Cabanis¹, s'habituer à dédaigner la reconnaissance publique, parce qu'il est souvent de son devoir de braver l'opinion qui la dispense. Bernier, qui paraît n'avoir jamais bien pris son parti sur ce point, essaie de raviver ce sentiment dans les cœurs par un luxe d'érudition excessivement remarquable, en rappelant aux malades, par exemple, que les petits présents rendent les hommes et les dieux propices, *munera placant homines deosque*². Un médecin italien, adoptant le même système de propitiation, dit également avec un sentiment profond de la poétique de la science : *niente fa refredire i medici nell'opre, e fa tacere le muse, e rende Apollo mututo*. Nous ne prétendons point mettre les médecins au régime de l'amour pur de la science, ils sont gens trop positifs, ils connaissent trop bien les conditions prosaïques de la vie, et cette nécessité pèse en général trop rigoureusement sur eux, pour

¹ *Du degré de certitude en médecine*, page 157.

² *Essais de médecine*, page 544.

que leur esprit , uniquement préoccupé du but sacré de l'art , soit fermé à tout calcul intéressé ; mais , outre que la morale , comme la dignité de la profession , leur commandent impérieusement de ne placer jamais qu'en seconde ligne ce soin de leur intérêt privé ; la sévérité pharisaïque de la société se charge à chaque instant de les rappeler sur ce point au sentiment de leurs devoirs. Si la société n'a pas le droit de se vanter d'une pareille justice , le médecin a le droit d'en être fier , car elle marque sa mission du caractère du dévouement. Non , l'Apollon , qui inspire le médecin dans son labeur sévère de tous les jours , n'est point un dieu sordide , qui ne vend ses oracles qu'à beaux deniers comptants , et qui devient muet devant la souffrance insolvable. Nous pouvons le dire avec quelque orgueil , si au sein de cette société , dont l'égoïsme est devenu le principal mobile , il reste encore certaines classes d'hommes dévoués à l'intérêt commun , les médecins doivent être comptés dans cette honorable exception. Suivez-les , médecins plébéiens , ou Péons des dieux , qui abusent de la vie , et vous les verrez tous faire l'aumône de leur science et de leur temps aux malheureux , qui succombent sous le poids du jour. Les uns consacrent les premières heures de leur journée , qu'ils pourraient rendre si fécondes , à la visite des hôpitaux qui leur sont confiés : les autres vont visiter les pauvres dans leurs demeures glacées , dans ces juchoirs dont on regrette , suivant l'expression d'une femme célèbre , que les habitants n'aient pas de plumes : et la plupart , à la fin de leur journée laborieuse , peuvent se rendre ce témoignage , que c'est surtout aux malheureux , qu'ils ont prodigué les soins de leur art bienfaisant.

Le malade faible , qui tremble en présence du danger qui le menace , sortira victorieux peut-être de cette épreuve redoutable : que le médecin ne se flatte point de retrouver dans cet homme qui s'abandonne à lui avec une confiance si touchante , je ne dis pas les sentiments que celle-ci devrait faire

supposer, mais le respect avec lequel devrait être traitée une science aussi utile et aussi laborieuse que la médecine. Ce serait encore là une illusion à laquelle la pratique des hommes le forcerait bientôt à renoncer. Depuis la femme du monde qui passe sa vie entre les occupations équivoques du boudoir et la lecture des romans les plus licencieux, jusqu'à l'amateur du sport qui conseille à la médecine de se réduire à la méthode de l'*entraînement*, ou lui propose de réaliser le rêve de la mégalanthropogénésie par des combinaisons de haras, tout le monde n'affecte-t-il pas aujourd'hui vis-à-vis de la médecine le scepticisme le plus dédaigneux? Aux plus légers spasmes, à la moindre lassitude qu'aura provoquée la première orgie nocturne, ce scepticisme triomphant, cet héroïsme de parade disparaîtra; mais en attendant, l'homme laborieux qui aura pâli sur les livres, qui se sera livré aux travaux les plus pénibles, pour rechercher comment l'excès du plaisir tarit les sources de la vie, cet homme dévoué devra supporter l'insolence du scepticisme le plus frivole, et être toujours prêt à prodiguer les secours de l'art aux insensés qui l'outragent.

Si nous ne craignons pas de montrer au médecin dans toute sa hideur ce côté de la pratique médicale, c'est que, convaincu de l'importance de la mission qu'il remplit dans la société, nous voulons l'amener, par le contraste de son dévouement et de l'injustice des hommes, au sentiment de la dignité de sa noble profession: en suivant cette voie, nous ne croyons pas trop présumer de la générosité de ceux auxquels nous nous adressons. L'injustice ne décourage que les cœurs qui manquent naturellement de ressort; lorsqu'elle tombe sur un cœur généreux, elle lui est un tonique, si nous pouvons ainsi dire, et accroît encore l'énergie de son impulsion. Oui, quand, dans le sanctuaire de sa conscience, le médecin vient à passer en revue les actes dont se compose sa vie, et qu'il se rappelle les mille circonstances dans lesquelles son dévouement a été méconnu, il doit s'établir

entre les sentiments les plus opposés de son âme une lutte bien pénible, et dont le résultat ne peut-être que le triomphe de l'égoïsme ou de la philanthropie la plus dévouée. Mais cette lutte ne peut durer longtemps, et il nous suffira sans doute de rappeler ce qu'est la vie du médecin, pour prouver que c'est ce dernier sentiment qui le plus ordinairement l'emporte, et devient le mobile le plus puissant de sa conduite. Admirable économie de l'une des sciences les plus utiles à l'humanité ; elle éveille naturellement dans le cœur de ceux qui l'appliquent le sentiment même, qui doit en assurer l'efficacité.

C'est là, dira-t-on, un portrait bien embelli des hommes qui, dans les relations ordinaires de la vie, se montrent asservis à toutes les passions, qui peuvent germer dans le cœur humain. Nulle science n'a le pouvoir de transformer les hommes ; et loin de prétendre que la médecine infuse toutes les vertus dans l'âme de ceux qui se livrent à son étude et à sa pratique, nous pensons au contraire, que plus qu'aucune autre science, elle initie au mal les hommes imprudents qui ne s'y sont pas préparés par l'étude sérieuse, et surtout, par la pratique d'une morale sévère : mais cela ne nous empêche pas de reconnaître, que les soins parfois les plus rebutants, prodigués chaque jour aux malheureux, qui gémissent sous l'étreinte de la douleur, que la continuelle méditation des infirmités humaines, que le sentiment même de l'injustice de la société qui vient souvent couronner un si pénible labeur, ne constituent pour le médecin une véritable éducation morale, qui retrempe son âme, et l'habitue peu à peu à la mâle vertu du dévouement. Plaindre l'homme qui souffre, s'identifier avec lui par le jeu d'une sympathie généreuse pour arriver à saisir la cause de la maladie, et lui apporter le remède qui doit le combattre, n'est-ce point apprendre à l'aimer, à le consoler, à le soutenir ? n'est-ce point nourrir dans son cœur tous les sentiments qui conduisent au dévouement de la charité ? Oh ! il nous semble qu'il nous est

permis de l'assurer, la pratique d'une science, qui nécessairement fait chaque jour un appel à tous ces sentiments, anoblit, agrandit, épure les cœurs les moins généreux, et leur donne surtout cette fière indépendance, qui leur fait placer au dessus de l'homme la source du bonheur.

Écoutez les paroles d'un médecin contemporain, qui, arrivé après une vie laborieuse au port d'une vieillesse honorée, a voulu, avant de descendre dans la tombe, indiquer aux médecins le but qu'ils doivent se proposer d'atteindre, dans l'exercice de leur noble profession : il y a dans cette parole un gravité qui manque à la nôtre, car elle est l'écho de toute une vie dévouée au bien. « Anoblir son esprit, sacrifier sa personnalité aux intérêts généraux, et à un autre monde, semer le bien autour de lui, tel est le but de l'existence du médecin. Quoi de plus propre à l'y conduire, qu'une profession, qui à chaque instant lui offre l'occasion ou même lui impose l'obligation d'y aspirer, et à laquelle il est impossible de se vouer, quand on ne sait pas faire le sacrifice de son égoïsme, et renoncer à toutes les illusions de ce bas monde. Les devoirs du vrai médecin sont donc toujours en harmonie avec ses propres principes, avec ses convictions intimes, d'où ils naissent en quelque sorte spontanément¹. »

Cette influence mystérieuse, que la méditation habituelle des souffrances humaines exerce sur l'âme du médecin, la logique même de la science vient en quelque sorte la fortifier encore, en ajoutant ses prescriptions à celles de la morale, pour maintenir celui-ci dans la ligne du devoir. L'œuvre de la science est-elle possible en effet, à celui qui n'apporterait dans l'observation des malades, qu'une simple curiosité de l'esprit, et étudierait les affections pathologiques, comme le botaniste étudie les plantes, ou un minéralogiste les pierres et les alcalis ? Sans doute l'in-

¹ *Enchir.*, page 778 ; Hufeland.

vincible instinct, qui pousse l'intelligence humaine à la recherche de la vérité, pourrait suffire à soutenir quelques hommes supérieurs dans les investigations difficiles que cette recherche rend nécessaires, mais la médecine n'est pas une science de simple spéculation, elle est surtout, comme nous l'avons dit déjà, une pratique; et ne voit-on pas que dans un grand nombre de cas, où le but de l'art reste le même cependant, la curiosité du savant cesserait d'être suffisamment stimulée, et où l'intérêt viendrait nécessairement à s'éteindre dans l'esprit de l'artiste? Ah! Oui, le cœur a aussi sa part dans l'œuvre savante du médecin! Princes de la science ou praticiens vulgaires, c'est l'homme souffrant, qui est l'objet de leur étude, de leur observation, et le sentiment d'une sincère commisération, comme la pensée d'un devoir impérieux à remplir, leur sont également nécessaires, pour tenir en éveil les facultés de l'entendement, et assurer à l'homme qui souffre tous les bienfaits de l'art.

Assurément, lorsqu'il a mesuré toutes les difficultés, dont s'entoure nécessairement une science, qui poursuit la solution de problèmes aussi délicats que la médecine, lors surtout qu'il s'agit pour lui de surmonter les obstacles qui se rencontrent à chaque pas dans la carrière médicale, le médecin ne saurait trop se pénétrer de l'importance des devoirs qu'il a à remplir pour atteindre le but élevé que lui marque son honorable profession. Non seulement il le doit, pour accomplir la fonction sociale de la science, à laquelle il a consacré sa vie, il le doit encore, par souci de sa dignité personnelle. Être libre, capable de mérite par conséquent, il ne doit, dans aucun cas, se faire l'instrument passif de la science. Qu'une intention morale anime tous ses actes, et les marque ainsi du caractère de la vertu réfléchie : en même temps que par là, il assure à son art difficile toute son efficacité, il se préparera dans sa conscience un abri contre les malheurs de la vie, un refuge assuré après toutes les fatigues

de l'existence tourmentée, que lui auront faite les passions, les rivalités, et par fois l'injustice des hommes.

Nous n'avons point été guidé, dans tout ce que nous venons de dire, par ce sentiment étroit de personnalité qui nous incline naturellement à exagérer l'importance des travaux auxquels nous avons consacré notre vie; nous nous sommes efforcé de voir les choses de plus haut, et d'imposer silence à toute passion intéressée qui aurait pu porter atteinte à l'indépendance de notre jugement. C'est d'ailleurs surtout aux médecins que nous nous adressons, et il n'était pas besoin de jeter un voile officieux sur les injustices dont une société à la fois ingrate et frivole se rend coupable à leur égard, et dont tous gémissent en secret. Guidé par un sentiment profond de la dignité médicale, appréciant, comme il doit l'être, le dévouement de la plupart des hommes qui suivent cette carrière difficile, nous n'avons pu nous empêcher d'être frappé de cette injustice. Tant d'abnégation d'une part, de l'autre tant de frivolité, forment un contraste qui doit nécessairement blesser toute âme équitable qui en a la conscience. Mais en signalant ici cette épreuve douloureuse, à laquelle le médecin ne saurait échapper dans son commerce avec les hommes, loin de chercher à attiédir son zèle dans sa mission laborieuse, nous avons tâché au contraire de faire appel à tous les instincts généreux du cœur, afin d'exalter son dévouement par le sentiment même de l'injustice, qui porte souvent la société à le méconnaître. Celui qui fait le bien à des conditions si onéreuses, s'il ne finit point par conquérir l'approbation des hommes, peut au moins compter sur celle de sa conscience, et c'est là un but qui peut encore tenter l'ambition des âmes élevées.

Maintenant il nous reste une tâche plus difficile à remplir, c'est de suivre le médecin dans ses divers rapports avec les malades, et de rechercher quels sont les devoirs principaux qui naissent pour lui de ces rapports particuliers. Ces devoirs sont aussi délicats qu'ils sont nombreux; ils ont tous

pour but de garantir l'efficacité même de l'art dans ses applications à l'homme souffrant, et d'assurer à la profession médicale cette dignité, sans laquelle la science est inapte à à rendre à la société tous les services qu'elle est en droit d'en attendre.

Le premier, comme le plus essentiel des devoirs du médecin qui voit dans sa profession ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire un véritable sacerdoce, c'est de ne jamais refuser les soins de son art bienfaisant à celui qui vient les réclamer¹. Le savant qui consacre sa vie à l'étude de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, etc., peut ensevelir dans son intelligence les connaissances que ses études spéciales lui ont fait acquérir, la société n'a pas le droit de le faire sortir de la solitude dans laquelle il lui plaît de se renfermer. Le médecin au contraire est l'homme, est le serviteur de tous ; la société revendique comme un droit les services que la science particulière qu'il possède le met à même de lui rendre tous les jours. Ce n'est pas, sans doute, qu'une loi positive contraigne le médecin plutôt que tout autre citoyen à suivre la carrière professionnelle, que lui ouvre le titre légal dont il est revêtu ; mais si la loi lui permet de faire de la science médicale une simple spéculation de l'esprit, la raison publique, qui ne voit dans la science qu'un instrument de bienfaisance et de charité, se montre plus sévère que la loi et condamne hautement le médecin qui, pouvant semer tant de bienfaits autour de lui, captive dans son intelligence égoïste les lumières d'une science stérile. C'est là, il faut bien le reconnaître, un admirable privilège, et qui rend manifestes l'importance et la dignité de la pro-

¹ Il est bien clair, que nous supposons, qu'il n'y a point ici collision de plusieurs devoirs, comme disent les moralistes dogmatiques ; car il est évident que, dans ce cas, le médecin pourrait être autorisé à refuser ses soins, à moins qu'il ne s'agit d'un accident, qui sans secours, pourrait devenir rapidement mortel, et qu'il ne fût pas possible de recourir immédiatement à un autre homme de l'art.

fession médicale. L'orgueil pourrait s'offenser d'une pareille sujétion, s'il ne s'agissait pas d'une chose aussi sacrée que les souffrances de l'homme ; mais lorsque ce devoir nous est imposé au nom d'un intérêt qui éveille dans le cœur de si profondes sympathies, qui de nous ne se sent fier de porter une telle chaîne ?

Le médecin n'oubliera donc jamais ce noble privilège de la science qu'il a acquise par de si pénibles travaux ; il la mettra constamment au service des hommes au milieu desquels il vit. Toute distinction s'effacera devant lui : serviteur dévoué de tous, le pauvre et le faible auront le même droit que le riche et le puissant à son impartiale bienveillance. Cabanis, tout en admettant ce principe de rigoureuse impartialité, reconnaît cependant que « si les médecins se permettent quelques acceptions de personnes, ce n'est qu'en faveur des bienfaiteurs de la patrie, des sages qui l'éclairent, des artistes qui l'honorent¹. » Nous ne saurions certainement blâmer le sentiment honorable qui portait l'illustre médecin, que nous venons de citer, à rendre hommage à la vertu et au génie ; mais nous ne saurions admettre que, même dans ce cas, le médecin ait le droit de faire fléchir le principe de stricte impartialité qui doit constamment le diriger dans sa conduite, dans la distribution des secours de son art bienfaisant. Il ne s'agit point ici d'une appréciation des qualités morales de l'homme, il s'agit de plus que cela, il s'agit de la vie d'un de nos semblables, et il n'appartient à personne, dans une circonstance donnée, d'apprécier la valeur d'un tel bien. Il y a d'ailleurs une raison décisive qui nous porte à repousser ce principe de fausse philanthropie, c'est que les hommes en faveur desquels on invoquerait cet injuste privilège, s'ils sont véritablement grands, seraient les premiers à rejeter les soins qui leur seraient accordés aux dépens de malades d'un ordre inférieur, dont

¹ Op. cit., page 158.

la vie serait plus gravement menacée. Ne cherchons point à réformer l'ordre de Dieu. Il a placé tous les hommes sous le niveau de la souffrance, ne substituons pas à cette loi d'égalité positive les privilèges d'une sorte d'aristocratie de la douleur. La seule règle légitime qui doit guider le médecin dans la distribution des secours de l'art, c'est celle qui est basée sur le degré de la souffrance, sur la gravité de la maladie. Hors de là, le médecin manque le but essentiel de sa mission ; il dégrade la science, en la mettant au service des passions de la personnalité, et il la dépouille de cette indépendance, qui est le fondement de sa dignité.

Non seulement le pauvre et le riche ont un droit égal aux soins du médecin qui a compris la sublimité de sa mission ; mais, si bas que soit descendu le coupable dans l'abîme du vice ou du crime, si dans les angoisses de la maladie il fait appel à la charité du médecin, celui-ci devra sans hésiter lui prodiguer ses soins avec un entier dévouement. Ici encore nous ne pourrions donc admettre avec Cabanis, qu'il nous est permis de refuser les secours de notre art bienfaisant « à des malfaiteurs publics contre qui la vengeance de la société se trouve quelquefois impuissante ¹. » Que la loi avise, si elle peut, aux moyens d'atteindre les coupables ; pour le médecin, il ne saurait voir que l'homme dans le plus grand criminel, lorsque la maladie vient à le frapper, et c'est pour lui un devoir impérieux de lui accorder tous les soins que sa position exige. Il en est de même de cet étroit esprit de patriotisme, en vertu duquel il serait permis au médecin, suivant le même auteur ², de refuser, à l'exemple d'Hippocrate ³, les secours de l'art aux ennemis

¹ Op. cit., id.

² Op. cit., page 54, not.

³ Suivant M. Littré et d'autres, le trait d'Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, et qui a inspiré à Girodet un de ses beaux tableaux, serait controuvé : nous le croyons aisément ; nous sommes convaincu, que le cosmopolitisme du médecin, dont la main traça les paroles admirables du

de la patrie ; il est essentiellement contraire aux sentiments d'humanité que le médecin doit apporter dans l'exercice de sa profession. *In climate quidem octavo natus sum*, dit Th. Brow, *itâ tamen ut ad unumquodque æquè natus , et constellatus videar. Non ejus fortis planta sum, quæ non nisi in hortis vigeat. Quodlibet cælum , quælibet regio, mihi patria est ; et quicumque me locus, aut meridianus habeat, Angliâ sum*¹. Sur le champ de bataille même qui met en présence toutes les passions des nationalités rivales, le médecin militaire oublie ses sentiments patriotiques, et panse d'une main également amie les victimes de l'un et l'autre camp. C'est que la science est un trésor commun auquel tout le monde peut puiser. Le médecin ne saurait consentir à ce qu'on renfermât son dévouement dans les limites, que la politique a tracées entre les différents peuples.

CHAPITRE II.

Suite du précédent.

La vie du médecin, comme le dit Hecquet, est une vie toute d'étude et de dévouement. Le principe qui lui commande de ne voir jamais dans l'homme qui souffre qu'un malade à soulager, lui commande également de répondre par un dévouement absolu à la confiance qu'on lui témoigne. Etudes, plaisirs, repos, tout doit être subordonné à cet intérêt suprême , tout doit lui être sacrifié. Sa réputation même, qui est son plus grand bien, il est des circonstances où le médecin doit généreusement la risquer, pour atteindre le but que sa mission lui assigne. C'est ainsi, par exemple,

serment et de la loi, alla aussi loin que celui d'Anacréon : *Ἀχαιῆς γὰρ ἐστὶν οἴκου καὶ γυναικίης. Ἀνακρ. ὠδ. Α. Β. enr Jo. Fr. Boiss.*

¹ *Religio medici*, page 318.

que s'il se trouve en face de certaines affections, au caractère insidieux, qui se jouent de tous les moyens de l'art, il peut se présenter un de ces cas difficiles, où il ne lui reste qu'un dernier moyen à tenter pour sauver la vie du danger prochain qui la menace; mais ce moyen est incertain dans son résultat, et s'il échoue, il arrivera presque infailliblement que la mort sera attribuée à l'emploi de ce moyen extrême. Quelle doit être la conduite du médecin dans cette occasion périlleuse? Elle est simple; il doit faire ce que sa raison, éclairée des lumières de la science, lui prescrit, et attendre avec calme le résultat de sa généreuse détermination. Si le succès couronne sa tentative hardie, on attribuera peut-être le résultat aux heureux efforts de la nature; ce qui dispense honorablement de toute reconnaissance. Si le remède est impuissant à conjurer le terme fatal, c'est lui qui aura déterminé la mort, et c'est sur le médecin qui l'aura imprudemment conseillé qu'on fera peser toute la responsabilité de l'évènement. N'importe, il a fait ce qu'il a dû. Maintenant, qu'il courbe la tête et laisse passer cette justice des hommes, en attendant celle de Dieu.

Pour vaincre les difficultés qui surgissent à chaque pas dans les applications de la science, le médecin a besoin de recueillir avec l'attention la plus soutenue tous les phénomènes par lesquels la maladie se traduit à l'observation; ce n'est qu'à cette condition qu'il reconnaîtra la nature du mal qu'il s'agit de combattre, et qu'il saisira les indications qui doivent le mettre sur la voie d'un traitement rationnel. Mais alors même qu'une grande perspicacité naturelle l'affranchirait, dans un certain nombre de cas au moins, de la nécessité de cette minutieuse investigation, c'est un devoir pour lui d'écouter avec bonté le malade, toujours un peu prolix dans l'énumération des accidents qu'il éprouve. Ainsi que l'a dit un homme de bien, dont l'âme généreuse sympathisait avec toutes les misères, De Gerando, « savoir écouter celui qui souffre, n'est-ce pas en partie le consoler déjà?

N'y a-t-il pas dans la manière d'écouter quelque chose qui témoigne la bienveillance et qui sert à l'obtenir¹ ? » Il semble à l'homme qui souffre que, par cette religieuse attention, le médecin s'identifie avec lui, s'assimile en quelque sorte ses douleurs, et cette pensée lui est à la fois une douce consolation et une précieuse espérance. C'est surtout le pauvre qu'il doit toujours écouter avec cette attention empreinte de bienveillance. Pendant que le riche trouve toujours autour de lui des cœurs amis dont la sympathie allège ses souffrances, le médecin est souvent pour le pauvre le seul homme devant lequel il puisse épancher sa douleur. Laissez-lui croire au moins que l'expression de celle-ci arrive à un cœur qui la comprend. Les médecins des hôpitaux même doivent ce témoignage de sympathie aux malheureux dont la charité publique leur confie le soin. Nous n'ignorons pas que le nombre considérable de malades, dont ils sont chargés, les met dans la cruelle nécessité de n'accorder à chacun d'eux qu'un temps trop limité, pour qu'il soit consacré à d'autres soins que ceux que leur impose rigoureusement le but essentiel de l'art. Lorsqu'une curiosité scientifique légitime les porte à être un peu moins avarés de leur temps à l'égard de quelques-uns de ces malheureux, ah ! qu'alors au moins ils prêtent une attention bienveillante à l'éloquence emphatique de la douleur. C'est là un devoir d'autant plus impérieux que c'est l'unique moyen de voiler à leurs yeux cette curiosité scientifique à laquelle ils ne se livrent presque jamais qu'avec répugnance. « C'est ainsi, dit Vicq d'Azyr, que Lorry devenait le consolateur de ces malheureux qui, la plupart sans parents, sans amis, sont disposés à prendre la curiosité même pour de l'intérêt, lorsque la commisération l'accompagne². » Oui, mêlez quelques ex-

¹ *Du perfectionnement moral, ou de l'éducation de soi-même*, tome II, page 319.

² *Éloges historiques*, tome III, page 48.

pressions de sympathie aux questions que vous leur adressez dans l'intérêt abstrait de la science : vous les tromperez aisément, et vous les consolerez un peu. Cela est si facile et doit faire tant de bien à ces pauvres parias, dont les souffrances mêmes deviennent une source d'enseignements que la science fait tourner au profit des heureux du monde !

En dehors des hôpitaux, c'est aux jeunes médecins surtout qu'est dévolue la mission sacrée de distribuer aux pauvres les secours de la science. S'ils doivent puiser là les premières leçons de l'expérience, qui ne voit que ce commerce avec les malheureux devient en même temps une initiation touchante aux vertus qu'ils doivent pratiquer. Là, ils peuvent apprendre la pitié, le désintéressement, le dévouement, toutes les vertus, en un mot, qu'ils devront apporter dans la pratique de leur art bienfaisant. Que cette précieuse éducation ne soit point stérile pour eux, qu'elle développe dans leur âme le sentiment de respect et de tendre commisération qu'ils doivent toujours porter au malheur. Fothergill, devenu l'un des médecins les plus recherchés de l'Angleterre, n'oublia jamais, au milieu des palais de l'aristocratie de Londres, les malheureux qui lui avaient ouvert le chemin de la fortune. Son cœur se reportait vers eux, comme à la source où il avait puisé les vertus qui seules assurèrent son bonheur. Combien de médecins, à l'exemple d'Hecquet, d'Andry, consacrèrent les dernières années de leur vie à la médecine des pauvres, nous montrant par là que la plus douce récompense que le médecin puisse obtenir est le sentiment que laisse dans l'âme le dévouement au malheur !

Le médecin qui, au début de sa carrière, aura fait auprès des pauvres le double apprentissage de la science et de la vertu, sera naturellement porté par là à compatir à leurs souffrances, quelle que soit d'ailleurs la condition dans laquelle il se trouve placé. Si son mérite ou la fortune a porté son nom heureux à l'oreille des riches ou des puissants, il se

fera le médiateur des pauvres auprès d'eux et usera discrètement de la confiance qu'il a su leur inspirer pour éveiller, stimuler leur pitié en faveur de l'infortune. C'est là sans doute une noble mission et que le médecin peut ajouter à celle de la science, sans même sortir des limites de celle-ci : L'aumône qui prie en faveur de celui qui donne, dans le cœur de celui qui la reçoit, n'est-elle point une partie essentielle de la thérapeutique des maladies du pauvre ? La loi, par une suspicion injurieuse, frappe de nullité les dispositions testamentaires qu'un malade reconnaissant aurait faites en faveur du médecin qui lui aurait prodigué ses soins dans sa dernière maladie. En usant, en faveur des malheureux, de l'ascendant que notre science nous permet d'acquérir sur l'esprit des malades, montrons que la loi n'est pour le médecin qu'elle flétrit qu'une injure purement gratuite, et que le sentiment de la dignité de notre belle profession ferme notre âme aux basses convoitises de la personnalité.

Cet ascendant que la loi semble tant redouter, c'est un devoir pour le médecin de s'efforcer de l'acquérir. Tant qu'il n'est point parvenu à maîtriser la volonté des malades, à imposer silence à la voix de cet instinct médical que les habitudes vicieuses de l'organisme et mille préjugés ont faussé à l'envi chez la plupart des hommes, il lui est presque impossible de triompher de la maladie. Les caprices du patient, sa répugnance à se soumettre aux prescriptions qui lui sont faites, entretiennent en lui une sorte d'éréthisme nerveux, de contrainte morale, qui frappent d'impuissance les médications les plus rationnelles. « Observez, dit Cabanis, les médecins qui guérissent le plus, vous verrez que ce sont presque tous des hommes habiles à manier, à tourner en quelque sorte à leur gré l'âme humaine, à ranimer l'espérance, à porter le calme dans les imaginations troublées¹. »

Les moyens les plus propres à assurer au médecin cet

¹ Op. cit., page 153.

empire salutaire sur l'esprit des hommes qui lui ont confié le soin de rétablir leur santé, c'est la douceur, qui promet à celui qui souffre une sympathie dont il a tant besoin; c'est un empressement bienveillant, qui est l'expression d'un intérêt sincère. Si tous ceux qui approchent de l'homme que le mal enchaîne sur un lit de douleurs, croient devoir au moins prendre le masque de ces sentiments, le malade a bien plus besoin encore de les retrouver sincères et vrais dans le médecin, en qui il place toute son espérance. Il semble que le spectacle habituel de la souffrance, la nécessité où il est de prodiguer les consolations, doivent tarir peu à peu dans l'âme du médecin la source de la bienveillance. Oui, il doit en être ainsi pour les hommes qui n'apporteraient dans leur commerce quotidien avec les malades, que les émotions fugaces d'une sympathie purement instinctive. Mais si vous supposez au dessus de cette sympathie un sentiment profond du devoir qui l'entretienne et l'exalte, si vous en faites un moyen même de la science, qui a pour but de soulager l'homme qui souffre; si, en d'autres termes, non content de l'imposer comme une vertu digne d'une âme délicate, vous montrez qu'il est une des conditions de l'efficacité de l'art, vous prévenez l'effet de l'influence fatale de l'habitude, qui use tout ce qui vient de la chair, et nourrissez, fortifiez la sympathie de tout ce qu'elle peut emprunter aux sentiments moraux.

Saint Jérôme rapporte, que de son temps les médecins donnaient le baiser d'amitié aux malades pour les engager à prendre des remèdes salutaires. Pour que les médecins employassent un tel adjuvant dans leurs prescriptions, il fallait que les mœurs eussent alors un caractère de simplicité naïve dont elles sont bien éloignées aujourd'hui. C'est là cependant une tradition touchante que nous ne devons pas oublier; elle nous montre que la douceur doit être le véhicule de tous les moyens employés pour combattre le

mal; c'est le miel dont il faut enduire les bords de la coupe amère qui doit rendre la vie.

Così all' egro fanciul porgiamo aspersi
 Di soave licor gli orli del vaso :
 Succhi amari ingannato intanto ei beve ,
 E dall' inganno suo vita riceve ¹.

Quelques médecins, parmi lesquels nous citerons seulement Bouvart, Dupuytren, Abernety, au lieu de cette aménité de formes et de langage qui sied si bien au médecin dans l'exercice de sa profession, usaient au contraire vis-à-vis des malades d'une familiarité impérieuse, qui dégénérât parfois, nous sommes bien forcé de le reconnaître, en une dureté coupable. Est-ce que l'écorce, comme on l'a dit, ne peut perdre un peu de sa rudesse, sans que la sève perde rien de sa vigueur? Comment des hommes d'une intelligence aussi élevée ne sentaient-ils pas la discordance choquante qui existait entre leurs paroles et leurs actes? Pour nous, lorsque nous rencontrons des médecins qui méconnaissent jusqu'à ce point un des devoirs les plus sacrés de leur profession, nous les plaignons sincèrement; nous croyons toujours voir en eux des esclaves condamnés à faire automatiquement une œuvre dont ils ne comprennent pas le sens. Ils auront toute leur vie fait le bien, sans en avoir la conscience, si nous pouvons ainsi dire; ils auront fermé volontairement leur cœur à l'un des plus doux sentiments qu'il soit donné à l'homme d'éprouver.

Quelques médecins, et nous devons croire qu'il en était ainsi des hommes célèbres que nous venons de citer, peuvent être conduits à cette sévérité tout à fait intempestive par la fougue d'une volonté impérieuse; mais il en est d'autres qui, copistes impuissants de ces grands hommes, ne leur empruntent que leurs défauts: comptant sur la faiblesse

¹ *Gerusal. Liber.*, cant. prim., verset. terzo.

d'un public imbécile, ils espèrent captiver sa confiance en frappant son imagination par le jeu d'une brusquerie, d'une dureté étudiée. C'est là, comme l'a dit Fabre, le dernier degré de l'abjection. Le succès, qui couronne parfois cette tactique, justifie moins encore l'habileté misérable de ceux qui l'emploient, qu'elle ne fait éclater la sottise des dupes qui le préparent. C'est là, d'ailleurs, une des ressources les plus incertaines du savoir-faire aux abois; tant la politesse des formes, l'aménité du langage semblent des qualités naturelles à l'homme, qui a pour mission d'alléger dans ses semblables le poids de la souffrance.

C'est surtout lorsque le médecin se trouve en face d'une de ces nombreuses affections qui font le désespoir de l'art, de ces maladies chroniques auxquelles il ne peut opposer qu'une thérapeutique palliative, qu'il lui est commandé de suppléer à l'insuffisance de la science par toutes les ressources d'une charité ingénieuse à consoler. Quintilien, qui cherchait à combattre la réalité de l'art médical par des arguments empruntés à la doctrine du fatalisme, dit quelque part : « *Fato vivimus, languemus, morimur : medicina, quid præstas, nisi juxtà te nemo desperet?* Nous acceptons en partie ce jugement. Oui, alors même que la maladie a dépassé les limites dans lesquelles la médecine active est obligée de se renfermer, le médecin peut encore être éminemment utile aux malheureux que l'incurabilité du mal condamne à une mort certaine. Sa parole douce et affectueuse trouvera jusqu'à la fin le chemin qui conduit au cœur plein d'angoisses du pauvre patient; elle y entretiendra l'espérance; elle y ranimera même, dans quelques cas peut-être, le flambeau de la vie qui était près de s'éteindre. *Animi consolatio, quæcumque causâ fiat, aperit meatus et largam perspirationem facit*¹. Il n'est pas un seul médecin, nous en sommes sûr, si peu attentif qu'il soit à la marche des af-

¹ Sanctorius, *Aphorisme XIX.*

fections chroniques, qui n'ait été à même d'observer l'influence favorable exercée sur l'état général des malades par la disposition de l'âme que signale, dans l'aphorisme que nous venons de citer, le célèbre professeur de Padoue. Mais c'est surtout le médecin qui peut manier avec succès l'instrument de cette thérapeutique morale ; c'est surtout sa parole sympathique, amie, qui peut verser l'espérance dans cette âme désolée. Comment dès lors ne lui serait-ce pas un devoir impérieux d'apporter dans la pratique de l'art les qualités morales qui doivent, si j'ose ainsi dire, en étendre les limites.

Toutefois, que cette douceur qui doit tout ensemble concilier au médecin la confiance des malades et ouvrir leur cœur à ses affectueuses consolations, quand il ne peut plus que cela, ne l'entraîne point à cette obséquieuse condescendance qui le porterait à consentir à leur vains caprices, et deviendrait par là même une faiblesse répréhensible¹. Pour faire l'œuvre de la science, le médecin avant tout doit être obéi, et pour arriver à ce but, il faut qu'à la douceur qui prépare l'ascendant qu'il lui est si nécessaire d'acquérir sur l'esprit des malades, il joigne une certaine fermeté qui l'assure, et donne à cet empire moral un caractère sérieux. C'est un art bien difficile que celui dont le médecin a besoin pour s'emparer ainsi de l'âme de l'homme qui souffre, sans la violenter ; pour déraciner les idées fausses, les préjugés, qui font obstacle à l'efficacité des médications, sans froisser l'amour-propre, qui demeure vivace au milieu des accidents de la maladie. Aussi Lancisi, Baglivi, Cabanis,

¹ Un malade me tourmentait, dit Rhazès, pour accorder quelque chose à son appétit : j'ai quelque condescendance et il s'en trouve mal. Mais, quoi ! n'est-il pas vrai d'un autre côté, que s'il fût mort, faute de cette petite satisfaction, on aurait dit que c'était de faim. Le peuple est toujours peuple, et le médecin toujours un peu médecin. Aujourd'hui, comme alors, il faut savoir résister, et comme Galien, n'accorder que ce qui est indifférent, pour s'attirer la confiance dont on a besoin pour faire accepter les moyens utiles.

Vicq d'Azyr, J. Frank, etc, tous les hommes, en un mot, qui jugèrent d'un peu haut la science, et surent apprécier les difficultés qu'elle doit rencontrer dans ses applications, veulent-ils qu'une instruction littéraire forte ait développé l'intelligence du médecin, et l'aient rendu habile à manier la parole ; *medicus sit sermone potens*. Ce n'est qu'à cette condition en effet que les qualités morales, que nous examinons en ce moment, lui soumettront les volontés rebelles, et lui permettront de développer dans l'âme des malades cette sorte d'ataraxie, qui favorise si puissamment l'action de la thérapeutique.

Mais le médecin, en s'emparant ainsi de l'esprit de l'homme, en plongeant, au nom de la science, un œil scrutateur jusque dans les replis les plus cachés de son âme, contracte vis-à-vis de lui une obligation nouvelle, c'est celle d'une discrétion absolue, qui scelle dans sa conscience tous les secrets qui lui ont été dévoilés, ou qu'il a surpris dans le cours de ses investigations. Hippocrate qui, en même temps qu'il établit la science sur un certain nombre de bases inébranlables, comprit si admirablement la dignité de l'art, fait dans le *serment* un devoir impérieux au médecin de la discrétion la plus absolue. « Les choses que je verrai, dit cet homme illustre, ou que j'entendrai dire dans l'exercice de mes fonctions, ou hors de ces fonctions, dans mes rapports avec les hommes, et qui ne devront pas être répétées, je les tairai, les regardant comme des secrets inviolables : Ἄ δ' ἂν ἐν θεραπείῃ, ἢ ἴδω, ἀκούσω, ἢ καὶ ἄνευ θεραπείης κατα βίον ἀνθρώπων, ἃ μὴ χρὴ ποτε ἐκκαλέεσθαι ἕξω, σιγήσομαι, ἄρρητα ἡγεύμενος εἶναι τὰ τοιαῦτα.

Il est facile de concevoir en effet, la gravité des conséquences que l'indiscrétion du médecin pourrait entraîner dans un grand nombre de circonstances. Aujourd'hui il donne ses soins à une malheureuse femme qui, victime innocente des désordres de son mari, est atteinte d'une affection qui trahit l'adultère, et révèle la source impure où

celui-ci alla chercher ses infâmes plaisirs. Demain il sera consulté pour un enfant contaminé, avant de naître, et dont la maladie accuse le libertinage d'une mère, qui, dans le délire d'un criminel amour, oublia les saintes joies de la maternité. Une autre fois il reconnaîtra dans le monde, et peut-être sous un nom honoré, illustre même, l'Aspasie émérite¹, à laquelle il prodigua, dans des temps moins heureux, le médicament dont le nom étonna tant un jour la candide madame du Barry². Dans ces diverses circonstances qui sont loin d'être rares, n'est-il pas visible, que le médecin tient entre ses mains la paix, la tranquillité, plus que cela, l'honneur même des familles, et qu'un mot, indiscretement échappé de sa bouche, peut précipiter ceux dont il met à nu la vie, dans un abîme de malheurs et de désordres.

Ce n'est point d'ailleurs uniquement dans les cas que nous

¹ Parent-Duchâtelet affirme dans son ouvrage sur *la Prostitution dans la ville de Paris*, que des avocats, des médecins, des colonels, un amiral russe même n'ont pas craint de faire porter leur nom à des filles publiques, jadis patentées, et dont les titres de noblesse se trouvaient dans les archives de la rue de Jérusalem.

² « Poissonnier qui est médecin de M^{me} de Luxembourg, et qui est devenu le médecin de M^{me} la comtesse du Barry, nous disait avant-hier, avec un air pénétré, que cette aimable dame était d'une candeur et d'une ingénuité charmantes : — Eh! vraiment oui, dit la maréchale, elle est restée dans son innocence baptismale, à ce qu'il paraît. Le vicomte de Laval, entr'autres fanfarons détrompés, avait été la dupe de je ne sais quelle illusion, dont il a fait amende honorable : et là dessus voilà notre courtisan Poissonnier, pour abonder dans un si bon sens, qui se met à nous raconter comme quoi la dame en question (devant qui l'on parlait de la rage et de sa guérison par le mercure) avait dit en s'équarquillant les yeux : — Qu'est-ce que c'est donc que le mercure? Docteur, je voudrais bien trouver quelqu'un qui me dit ce que c'est. — Je trouvai la chose un peu forte, aussi m'écriai-je en éclatant de rire au nez du vieux maladroit : — Je ne sais pas comment elle a pu faire à l'égard de son innocence baptismale, mais pour avoir jusqu'ici conservé son innocence médicale, il a fallu qu'elle ait joué de bonheur. » (*Lett. de M^{me} de Créquy, à M^{me} la duchesse de Fleury.*) Avons-nous besoin de faire remarquer que le rôle que l'on fait jouer ici au pauvre Poissonnier n'est pas celui d'un médecin discret, mais d'un niais.

venons de signaler, que la discrétion du médecin protège les plus graves intérêts. Les mêmes passions engendrent les mêmes désordres dans toutes les classes de la société. Des affections variées se développent sous l'influence d'une vie pleine d'émotions, et viennent lui révéler des erreurs dont maintenant on rougit. Sans être Erasistrate ou Galien, quel est le médecin, qui, en interrogeant les battements du cœur d'une femme, n'y a quelquefois surpris le secret d'un amour habilement dissimulé ? En dehors de cette science diagnostique, un peu subtile peut-être, n'existe-il pas des maladies dont les symptômes, simples hiéroglyphes, amusants pour les hommes du monde, sont une langue merveilleusement comprise par le médecin, qui sait qu'un grand nombre d'affections ont leurs racines dans le cœur ?

Il en est de même des maladies héréditaires : lorsque le médecin a constaté l'existence de ces maladies dans quelques membres d'une famille, il est excessivement à craindre que le germe funeste ne s'en transmette à toute leur génération. Dans quelques cas mêmes, où, par un singulier privilège, on voit des enfants échapper à la fatalité de cette loi de l'organisation, pendant que tout le monde se félicite de cette heureuse immunité, la science du médecin soulèvera le voile qui couvre les mystères d'une paternité douteuse. Avec quelle religieuse discrétion l'homme de l'art ne doit-il pas ensevelir dans sa conscience des secrets auxquels se rattachent de si graves intérêts ? oui, nous pouvons le dire, sans craindre le reproche d'une puérile exagération, la paix, la sécurité, le bonheur des familles reposent en partie sur la discrétion des hommes qui sont appelés par leur profession à soulager les infirmités humaines. Ils sont forcément initiés à un grand nombre de secrets de la vie intime, et alors même qu'on les leur dissimule, la maladie indiscreète les leur révèle souvent.

La gravité des intérêts, que l'indiscrétion, la légèreté du

médecin pourraient à chaque instant compromettre, montre assez combien c'est un devoir sacré pour lui d'observer avec la plus scrupuleuse exactitude la règle morale posée à cet égard par Hippocrate. L'intérêt même de la dignité de la science et de l'art se réunit à l'intérêt général, pour lui commander la discrétion la plus absolue. De quelle considération en effet jouiraient les médecins, si méconnaissant un tel devoir, ils se faisaient un jeu de la confiance des familles, ou des révélations de la science. Espions du foyer domestique, caillettes dangereuses des ruelles, ils ne tarderaient point à exciter contre eux le mépris public, et à éteindre toute confiance dans l'art lui-même. Rien ne saurait justifier l'indiscrétion du médecin, ni l'ingratitude, ni les mauvais procédés par lesquels on répond parfois à la générosité de son dévouement. Cicéron, dans son livre *des Offices*, concevant combien un tel devoir doit être sacré pour le médecin, dit ces paroles remarquables : "*Medici qui thalamos et tecta aliena subeunt, multa tegere debent etiam læsi, quamvis sit difficile tacere, cum doleas.*" Ce serait là en effet la vengeance la plus odieuse ; et quelque injuste qu'on se soit montré envers lui, le médecin délicat, non seulement s'abstiendra comme d'un crime de toute révélation grave, mais il s'interdira rigoureusement ces plaisanteries, que les faiblesses des hommes, qu'il voit à nu, ne tendent que trop à lui inspirer, parce qu'en passant par la bouche, elles prendraient un caractère de cruelle malignité.

Cependant, dit M. Trébuchet, faisant céder cette religion du secret, innée dans le cœur de l'homme, à des considérations d'intérêt public, la loi exige que dans certains cas, les médecins se portent dénonciateurs¹ .

Bien que nous reconnaissons avec cet auteur, que le médecin peut, dans l'exercice de sa profession, rencontrer

¹ *Jurisprudence de la médec. et de la chirurg.*, etc., page 275.

des cas scabreux, où il lui est impossible de voir nettement la ligne de conduite qu'il doit suivre, nous ne saurions admettre pourtant que, lorsqu'il s'agit de l'accomplissement de devoirs aussi délicats, la loi puisse venir imposer au médecin ses inflexibles prescriptions. C'est à lui seul qu'il appartient de décider ce qu'il doit faire dans ces circonstances difficiles. L'intérêt de la société est sans doute un intérêt bien grave, mais l'intérêt de l'individu, par cela seul qu'il lui est directement et personnellement confié, l'emportera toujours dans la conscience du médecin sur cet intérêt abstrait, éloigné. Quoi ! un malheureux, un criminel, si vous voulez, viendra tout ensanglanté réclamer le secours du médecin avec confiance, avec abandon, ne voyant en lui qu'un homme qui peut sauver sa vie menacée, et celui-ci, au lieu de lui accorder la généreuse hospitalité de la science, ira le trahir, se fera son dénonciateur ! Non, cela répugne à la conscience du médecin, telle que l'exercice de son ministère de dévouement la lui a faite. S'il existait une loi qui essayât de le dégrader jusqu'à ce point, il trouverait dans les ressources d'une charité ingénieuse, dans le sentiment de sa propre dignité, des moyens infailibles de l'éluder. Lorsque le médecin reconnaît dans l'individu, auprès duquel il a été appelé pour lui donner ses soins, les traces d'un crime dont celui-ci a été victime, c'est son devoir de dénoncer ce crime : mais alors, il n'est point délateur, car il ne met personne en cause ; il appelle la vindicte publique sur l'auteur inconnu d'un forfait. L'intérêt de l'homme qui souffre est encore ici son intérêt suprême : il ne peut, sans faire perdre à la science qu'il cultive son plus beau privilège, sans avilir l'art qu'il professe, sans le dépouiller de cette sorte de droit d'asile dont il jouit, en faire un instrument de délation.

¹ Nous ne saurions, sans courir le risque de nous perdre dans le dédale de la casuistique la plus scabreuse, entrer dans le détail des cas, où l'intérêt de la morale publique semble condamner la discrétion du médecin. La loi ne

Du reste la législation moderne respecte ces religieux scrupules du médecin, et si, au milieu de nos troubles civils, on a tenté de ressusciter des lois qui commandent aux médecins la délation, on a bien vite reconnu que ces lois sont désormais frappées d'une radicale impuissance.

Tels sont les devoirs généraux qui sont imposés au médecin dans l'exercice de sa laborieuse profession. La science lui prescrit comme une condition essentielle du bien qu'il est appelé à faire dans la société, la conscience les sanctionne, en punissant par le remords les infractions à la loi suprême qui les impose.

C'est une vie bien austère sans doute, que celle du médecin, lorsqu'il apporte dans l'exercice de son art les sentiments qui doivent constamment en diriger, en seconder les applications. Howard parcourut le monde, cherchant des misères inconnues à soulager ; le médecin n'a pas besoin de courir après les émotions de cette philanthropie touriste, sa profession le met à chaque instant du jour en rapport avec la douleur. La vie semble pour lui s'être dépouillée de ses brillantes chimères, et se réduire à une sorte de mystérieuse capacité pour la souffrance. Aux autres hommes, le bonheur de sympathiser avec leurs semblables dans les joies, dans les plaisirs, dans tous les accidents heureux de la vie ; à lui, la sympathie avec toutes les angoisses de la douleur, avec tous les cris de la sensibilité exaltée par le mal : et ce tableau mouvant de toutes les misères humaines n'effleure pas seulement ses sens, lorsqu'il est au chevet du lit des malheureux patients ; comme l'ombre de Creuse, il le suit dans sa solitude, et occupe parfois sa pensée jusque dans le sommeil de la nuit :

Infelix simulacrum, atque ipsius umbra Creusæ. (VIRG.)

lui impose ici aucune obligation impérative : il doit consulter les inspirations de sa conscience. Du reste, voyez l'ouvrage de M. Trébuchet, où quelques uns de ces cas sont examinés, et où des conseils fort sages sont donnés à l'homme de l'art ; voyez aussi la IV^e partie de la *Déontologie*, chap. I^{er}.

S'associer par une généreuse sympathie à toutes les souffrances humaines, telle est donc la vie du médecin. Quelque austère qu'elle puisse paraître aux hommes du monde qui, suivant l'expression de Lorry, usent si nonchalamment d'une science acquise avec tant de labeurs, elle ne laisse pas cependant que d'avoir son bonheur et ses joies. Indépendamment d'un principe moral supérieur qui, en même temps qu'il dirige sûrement le médecin, lui fait goûter dans le sentiment du devoir accompli la joie la plus douce que l'âme puisse éprouver, il trouve dans cette préoccupation incessante des souffrances de ses semblables, je ne sais quel secret plaisir, qui témoigne hautement contre la philosophie insensée qui nierait la légitimité du dévouement. C'est que, comme l'a fort bien compris M. Littré¹, mais en donnant sans doute à ce fait un sens fort différent du nôtre, la maladie est une question qui appartient aussi bien à la métaphysique qu'à la médecine, en ce qu'elle touche à la question du mal. Comment une science, qui a de si profondes racines dans l'humanité, n'intéresserait-elle pas toutes les facultés de l'homme ? mais ne nous aventurons pas plus loin dans cette route pleine de précipices.

Telle est l'importance des devoirs que nous venons d'étudier, que la médecine deviendrait un véritable danger pour la société, le jour, où méconnus par les médecins, ils cesseraient de les diriger dans la pratique de l'art. Nous avons dû, à cause de cette importance même, placer ces devoirs en première ligne ; mais ils sont loin d'épuiser à eux seuls les obligations morales, que le médecin contracte vis-à-vis de ses semblables. Lorsqu'on descend dans les détails de la pratique quotidienne, on voit s'agrandir le cer-

¹ *Répert. des sciences médic.*, tom. XVIII, page 581. — Voyez surtout un fragment de haute philosophie pathologique de mon savant ami, M. le docteur Pidoux, dans l'ouvrage de M. Bordas-Demoulin, *le Cartésianisme*, tom. I^{er}, page xc, de l'Introduction.

de des relations du médecin, et d'autres devoirs non moins impérieux, plus délicats, surgissent pour lui des situations particulières, dans lesquelles le placent ces relations nouvelles. Il en est de même encore, lorsqu'on étudie ces devoirs, dans leurs rapports, nous ne dirons pas avec les droits de la science, mais avec les exigences de la logique de la science, il y a là des limites que la morale doit poser, et que le médecin ne saurait dépasser sans trahir son mandat. Enfin, dans les cas malheureusement trop nombreux, où le médecin est forcé de s'abstenir de toute médication active, ses devoirs ne finissent point avec le pouvoir même de l'art; si la charité doit aller plus loin que la science, il faut qu'il place sur ces plaies incurables le dictame de cette science nouvelle.

Cette simple indication doit suffire, pour faire pressentir que, dans ces diverses situations, des devoirs non moins rigoureux que les précédents surgissent pour le médecin, qui a compris dans toute leur étendue les obligations que son devoir sacré lui impose. Les chapitres suivants seront consacrés à développer ces divers points de la *Déontologie Médicale*.

CHAPITRE III.

Des devoirs particuliers que les médecins ont à remplir à l'égard des femmes dans leurs maladies.

L'élément nerveux, qui prédomine dans la constitution physique de la femme, imprime un caractère spécial à sa vie physiologique, comme à sa vie intellectuelle ou affective. Douée en général d'une sensibilité plus vive que l'homme, elle est plus fortement impressionnée par les excitants, qui entretiennent le jeu normal de la vie, et oppose en même

temps une moindre résistance à l'action des causes perturbatrices de l'harmonie fonctionnelle, qui constitue la santé. Soumise d'ailleurs à la fonction spéciale, qui caractérise physiologiquement le sexe, auquel elle appartient, appelée à goûter tous les plaisirs, mais aussi à ressentir toutes les douleurs de la maternité, la femme se trouve encore placée par là dans des conditions physiologiques, qui marquent d'un caractère particulier les maladies qui lui sont communes avec l'homme, et appellent sur elle un certain nombre d'affections, dont celui-ci est affranchi par sa constitution privilégiée. D'un autre côté, si la vie morale de la femme est commandée, en partie au moins, par les nécessités de sa constitution physique, les habitudes intellectuelles et affectives dont cette vie se compose réagissent sur les grands systèmes de l'organisation, et viennent nécessairement modifier à leur tour les manifestations physiologiques et morbides de la vie nerveuse.

La femme est un être qui aime, elle est le cœur de l'homme, sa loi est l'amour. Jeune, ce sentiment se mêle à toutes ses espérances; au soir de la vie, il vit encore dans ses souvenirs. Lorsqu'une éducation sévère, lorsque la religion surtout ne vient pas tempérer dans le cœur de la femme la fougue de cette passion, en même temps qu'elle peut l'entraîner dans les plus grands désordres, elle ébranle profondément sa constitution frêle et mobile, et imprime une sorte d'ataxie permanente à tous les actes de sa vie physiologique. La vie pathologique elle-même ne saurait être à l'abri d'une si puissante influence; et si une profonde obscurité ne couvrait souvent cette étiologie délicate, il n'est point douteux qu'on ne trouvât là le point de départ d'un grand nombre d'affections observées chez les femmes, et dont les causes apparentes n'ont été que l'occasion de leur développement. Enfin, il n'est pas jusqu'à la vie sédentaire, à laquelle la femme est condamnée par la double né-

cessité de sa constitution physique et de sa destinée sociale, qui ne vienne encore favoriser le développement de l'extrême mobilité nerveuse, de l'exquise sensibilité, par lesquelles elle se distingue de l'homme, et ne concoure à donner à ses maladies la physionomie particulière qui les caractérise.

Ce n'est point ici le lieu de dérouler le tableau de la symptomatologie spéciale, par laquelle ces maladies se traduisent à l'observation; ce que nous voulons seulement établir en ce moment, c'est que la constitution même de la femme, ses sentiments, sa vie, telle que la société la lui a faite, et telle qu'elle a dû la lui faire, pour qu'elle atteignît le but de sa destinée, la rendent susceptible d'un plus grand nombre d'affections que l'homme, mais par compensation donnent chez elle à l'expression de la douleur, je ne sais quel charme indéfini, qui commande bien plus impérieusement encore la sympathie et la pitié.

Ce n'est pas seulement chez les femmes du monde, dont une instruction plus ou moins étendue a développé l'intelligence, dont une éducation plus attentive a ménagé, a choyé la sensibilité, qu'on voit la douleur revêtir cette touchante expression; on la retrouve également, bien qu'à un moindre degré, chez beaucoup de femmes de toutes les conditions. Parmi ces dernières, il en est un très grand nombre que la souffrance semble en quelque sorte transfigurer.

Nous n'entendons point parler uniquement ici des affections nerveuses singulières, comme l'hystérie, l'extase, la catalepsie, la somniation, etc., dans lesquelles on a souvent observé une exaltation si remarquable de la sensibilité, ou de l'intelligence, nous parlons des maladies communes, chroniques surtout, qui minent lentement l'organisation. Lorsqu'on a suivi avec quelque attention les femmes placées dans de semblables conditions, il est impossible, si l'on a jamais aimé une femme qui a souffert, de n'avoir point été

frappé de la séméiologie particulière par laquelle on voit se traduire chez elles la plupart de ces affections morbides, du son caressant de leur voix qui semble faire de chacune de leurs paroles une prière, de leur regard doux et triste, dans lequel luit toujours une espérance, de toute leur physionomie, en un mot, sur laquelle leur âme se reflète tout entière. C'est la coquetterie de la maladie, c'est le desir de plaire mis au service d'un autre intérêt.

Maintenant, sans tomber dans le ridicule d'une sorte de céladonisme médical, on peut dire, ce nous semble, que le médecin, en donnant à la femme qui souffre les soins de son art bienfaisant, doit se montrer plus sympathique, plus dévoué, plus délicat surtout, que lorsqu'il s'agit des maladies de l'homme¹. Outre que la femme ressent beaucoup plus vivement que l'homme l'aiguillon de la douleur, et que plus affectueuse et plus tendre elle a besoin davantage d'être consolée dans ses tristesses, elle est douée d'une finesse de tact, d'une perspicacité de sentiment, qui lui permettent de reconnaître avec une certitude presque infailible la part du cœur dans les soins qui lui sont prodigués. C'est ici surtout qu'il est rigoureusement nécessaire, même dans l'intérêt de l'efficacité de l'art, que le médecin s'associe par le jeu d'une réelle sympathie aux souffrances qu'il se propose de soulager : il faut qu'il trouve à chaque instant dans son cœur véritablement ému cette éloquence douce, affectueuse, qui ne frappe pas seulement l'oreille par des paroles banales, mais qui touche, console, se sent dans l'âme, *che nell'anima si senti*.

Le médecin qui, dans ses relations professionnelles avec les femmes, essaierait de dissimuler, sous le masque de ces

¹ Suivant Zimmermann, « le sort (des femmes) est certainement plus à plaindre que le nôtre ; c'est par cette raison qu'un médecin doit surtout s'appliquer à l'étude des maladies des femmes, considérées dans toutes les périodes de leur vie, dans l'état de filles et de femmes mariées. *Tr. de l'expér.* vol. III, page 123.

sentiments, l'impassibilité d'un cœur sans sympathie, ne saurait espérer de réussir longtemps auprès d'elles. Si habiles elles-mêmes à manier l'arme de la dissimulation, elles l'auraient bien vite fait tomber des mains maladroites de l'homme qui tenterait de s'en servir pour les abuser. La maladie, en les arrachant aux soins frivoles, qui remplissent les jours de beaucoup d'entre elles, semble exalter encore la vie affective, et rendra plus impérieux le besoin qu'elles ont de trouver des sympathies dans ceux qui les entourent. Elles voient un ami dans le médecin, auquel elles ont accordé leur confiance. Ce sentiment les rend un peu exigeantes peut-être, mais si celui-ci a su s'en montrer digne par la prévenance et la délicatesse de ses soins, il trouvera souvent en elles de zélées protectrices, dont l'indiscrétion même pourra parfois l'embarrasser. Qui de nous n'a rencontré quelques unes de ces femmes enthousiastes, aux yeux desquelles toute la science semble s'être incarnée dans l'homme, qui a su s'emparer de leur esprit : elles le prônent partout, paraissent ne visiter leurs amies souffrantes, que pour avoir l'occasion de faire l'éloge de son expérience, de sa perspicacité, de son dévouement ; elles le leur donneraient en.... bouillon. Tel est l'engouement de quelques femmes à cet égard que plus d'un médecin, à l'exemple de Lorry¹, a vu sa réputation compromise par l'imprudence de leur zèle indiscret. Sans croire que la vertu des médecins sorte toujours victorieuse des périlleuses épreuves, que leur préparent souvent leurs relations professionnelles avec les femmes, nous sommes convaincu que, le plus ordinairement au moins, on les calomnie, lorsqu'on interprète dans un sens défavorable à la pureté de leurs mœurs les sollicitudes de cet officieux patronage. Nous ne voyons pas pourquoi les femmes trahiraient aussi maladroitement un amour coupable, du moment que ce serait un mé-

¹ Voyez Vicq d'Azyr, Op. cit., tome III, page 52.

decin qui en deviendrait l'objet. Lorsqu'un tel désordre a lieu, il échappe aux gens les plus clairvoyants, en prenant le masque d'une névrose à la marche insidieuse, et parvient ainsi à obtenir frauduleusement la sympathie de ceux-là mêmes, qui sont le plus cruellement trompés.

Lorsque d'ailleurs, on cherche à s'expliquer cet empire que les médecins parviennent souvent à exercer sur l'esprit des femmes, il est facile de reconnaître qu'il est en partie l'effet d'une disposition d'esprit qui les porte plus facilement à croire à la réalité, à l'efficacité de la science médicale. Ce n'est pas seulement le sentiment de leur propre aptitude à la souffrance, qui leur donne cette foi naïve au pouvoir de la médecine, elles ont besoin d'y croire pour tout ce qui les touche, pour tout ce qu'elles aiment, pour leurs enfants surtout, dont tant de maladies menacent la fragile existence. Madame de Sévigné disait souffrir à la poitrine de sa fille : toutes les mères n'ont point dit cela, mais nous sommes sûr que toutes l'ont senti. Si madame de Sévigné n'eut pas trouvé ce mot dans son cœur, elle l'aurait lu sur la physionomie anxieuse de toute femme penchée sur le berceau de son enfant qui souffre. Aussi bien comprenons-nous parmi les devoirs que les médecins ont à remplir vis-à-vis des femmes, non les soins généraux qu'ils doivent aux enfants, au même titre qu'à l'homme, mais ces soins attentifs, délicats, qu'ils doivent à la tendresse des mères. Tout le monde connaît la réponse d'Antoine Petit à la reine, pendant une maladie du Dauphin. Un jour que la voiture, qui allait le chercher chaque matin, revenait vide, la reine reprocha au médecin d'avoir négligé son fils : « Je ne l'ai point négligé, madame, répliqua Petit, il eut été le fils de l'un de vos palfreniers que je ne lui aurais pas donné plus de soins. » Cette réponse put séduire Mirabeau, qui y vit une expression hardie « des senti-

ments dont la révolution allait sortir¹; » pour nous, nous la jugerons plus sévèrement : une mère, fût-elle reine, est toujours mère; et le médecin doit constamment respecter cette tendre sollicitude, qui la porte à réclamer des soins privilégiés pour l'être chéri qu'elle redoute tant de perdre. Quelques années plus tôt, cette réponse à la mère du Dauphin de France n'eût été que cruelle; en 1791, alors qu'il était permis de pressentir les malheurs qui allaient fondre sur la famille royale, c'était une lâcheté. Habituons-nous à respecter les exigences de l'amour maternel : c'est peut-être le seul sentiment qui engendre dans le cœur humain une reconnaissance digne de notre dévouement.

Mais là ne se bornent pas les devoirs particuliers, que les médecins ont à remplir dans leurs relations professionnelles avec les femmes. Autant ils doivent se montrer sympathiques, dévoués dans leurs souffrances réelles, autant ils doivent se garder de prendre au sérieux tous les caprices d'une sensibilité exaltée, en leur opposant les moyens d'une thérapeutique musquée. Ce n'est pas que nous contestions la réalité de cette disposition morbide, protéiforme, que nous comprendrons sous le nom d'hystéricisme, pour la désigner par un seul mot, et qui accuse une perturbation positive dans le jeu intime de l'innervation; le médecin doit combattre ces accidents, non pas seulement comme le veut J. Franck², pour assurer la tranquillité des maris, mais parce qu'ils constituent une affection réelle, et qu'ils remplissent d'amertume l'existence des femmes chez lesquelles on les observe. Toutefois c'est là, un ordre de phénomènes, que quelques femmes simulent avec une adresse infinie, et sous le jeu desquels elles cachent la jalousie, l'amour, et

¹ Cabanis, *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*, vol. cité, page 300.

² Peut-on, dit cet auteur, trouver quelqu'un plus malheureux, que le mari d'une hystérique, à moins qu'il ne trouve son plaisir dans la variété? *Pathologie int.*, tome 3, page 442.

les mille petites passions dont se compose leur vie intime : Ce sont les Émilies qui ont le talent des maux de nerfs, qui se pâment avec art, qui crient de toutes leurs forces sur un petit péril qui ne leur fait pas peur, qui par mignardise pâlisent à la vue d'une souris, qui veulent aimer les violettes, et s'évanouir à l'odeur des tubéreuses. Combien de desirs, qu'on n'ose pas exprimer, se dissimulent sous le masque d'une suffocation hystérique préméditée ? Combien de petites vengeances sont exercées par quelques mouvements spasmodiques venus à propos ? C'est prostituer la science, c'est en faire une berceuse, que de la mettre au service de ces poupées vivantes. Après le mari qui cherche à calmer cette exaltation factice par les protestations anti-spasmodiques de son amour, je ne vois rien de plus ridicule que le médecin qui oppose gravement à ces jongleries l'éther, les bains de tilleul ou l'assa-fœtida.

Malheureusement tel est l'artifice d'un certain nombre de femmes, telle est leur habileté à mentir les accidents hystériques, que les médecins les plus sagaces et les plus probes tout à la fois, qui rougiraient d'exploiter à leur profit cette pathologie lucrative, sont souvent les dupes de cette comédie morbide. Tant qu'ils doutent, ils doivent combattre sérieusement le mal, dont ils ont au moins les symptômes sous les yeux, mais si le masque tombe au milieu de la pièce, le devoir leur défend de servir de comparses à ces héroïnes de boudoir.

Ces accidents, après avoir été simulés, en ce sens au moins que la volonté eût put les maîtriser complètement en réprimant les premières expressions, peuvent finir par dominer la volonté elle-même, et créer une sorte d'habitude pathologique : le médecin qui se laisse prendre au jeu de ces spasmes étudiés, contribue par ses soins sottement empressés, par ses calineries thérapeutiques, par cette foule de petits moyens, qui semblent démontrer l'origine mythologique de la science, à convertir en une affection réelle

cette mascarade nerveuse ; pour éviter des erreurs qui , comme on le voit , peuvent avoir des conséquences graves , le médecin doit faire une étude particulière des femmes : « Il faut juger d'elles , dit Labruyère , depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement , à peu près comme on mesure le poisson entre queue et tête ' . » Grâce à cette étude , son diagnostic deviendra plus sûr , et il ne s'exposera point à servir de sapajou aux sylphides des salons parfumés , au vestales incomprises du roman intime . Non seulement le médecin , qui a la conscience de la dignité de sa noble profession , ne doit point exploiter à son profit ces petites roueries féminines , ces névroses d'opéra , mais il doit faire tous ses efforts pour ramener au sentiment sérieux de la vie les femmes , qui gaspillent ainsi le trésor de leur sensibilité : qu'il s'applique à leur faire sentir la nécessité de donner à leur existence un but d'activité , dût-il leur prescrire , comme le fit autrefois Tronchin , de frotter leurs appartements , ou de jouer au bilboquet ' .

Le médecin , qui ne veut point avoir à rougir un jour de lui-même , ne se fera pas davantage le serviteur complaisant de passions encore plus coupables : il ne s'abaissera jamais jusqu'à conseiller aux femmes ces soins minutieux , ces préparations plus ou moins ingénieuses qui , sous le nom pompeux d'eau d'Hébé , de lait virginal , de philocôme , d'eau de fraises , de fleurs de vigne , de fard rouge ou blanc , etc. , etc. , ont pour but d'assurer les triomphes de la coquetterie , en dissimulant les ravages du temps , ou en effaçant les traces du désordre des mœurs . Quelques médecins , à l'exemple d'Arnauld de Villeneuve , n'ont pas craint d'avilir leur art , jusqu'à composer des cosmétiques propres à masquer plus directement encore les altérations

¹ *Caractères* , chap. 3 , *des Femmes* .

² Voyez l'ouvrage cité de M. le doct. Gêrise , *Sur l'influence de l'absence d'un but d'activité dans la vie des Femmes* , page 110 .

physiques, que le libertinage détermine dans des organes prématurément flétris. N'usurpons pas les fonctions du *μαστροπος* des Grecs, en mettant ainsi la science au service de la débauche, en la faisant l'instrument d'une honteuse philocalie, en la rendant complice des plus criminels dérèglements. Mais, hâtons-nous de tirer le voile sur tous ces désordres, qui se cachent sous les fantaisies tolérées de la coquetterie.

Peut-être nous accusera-t-on ici d'être sorti des limites de notre sujet ; à cela nous répondrons, que si la médecine n'a pas le droit de se poser en réformatrice des mœurs, elle a le droit de se préoccuper du soin de sa dignité, et de rechercher si elle atteint son but, lorsqu'elle se fait l'émule des femmes de chambre, des duègnes ou des parfumeurs. Nous n'avons nullement l'intention de stigmatiser des désordres que nous nous bornerons à déplorer : nous nous sommes uniquement proposé de déterminer quelle devait être la conduite du médecin en face des accidents de cette pathologie exceptionnelle, et nous nous persuadons, que tous les hommes honnêtes sanctionneront par leur assentiment les préceptes, en apparence sévères, que nous avons cru devoir établir sur ce point.

Il nous reste encore quelques réflexions à faire sur un devoir plus sérieux que les médecins ont à remplir envers les femmes, c'est par là que nous terminerons ce que nous avons à dire sur ce sujet délicat.

En même temps qu'il ne parlera jamais à la femme qui souffre, que d'une voix douce et amie, qu'il redoublera vis-à-vis d'elle de prévenance et de sollicitude, le médecin devra constamment, dans ses relations avec elle, se montrer plein de réserve et de circonspection. Sa pudeur doit lui être une chose sacrée, et il devra s'imposer la loi de ne soulever jamais les voiles qui la couvrent, que quand les nécessités de la science le lui commanderont impérieusement. Dans tous les temps et dans tous les lieux, cette décence, cette délica-

tesse ont été prescrites au médecin, comme un devoir qui a tout à la fois pour but de ménager les scrupules d'un des plus nobles sentiments du cœur, et d'assurer la dignité de l'art. Hippocrate, dans le serment, a fait un précepte rigoureux de cette discrétion : Galien ne la recommande pas d'une manière moins expresse¹. Hufeland, dans la même vue, desire que le médecin soit marié. Burdach rapporte qu'en Chine le médecin ne peut tâter le pouls d'une femme qu'en prenant l'extrémité d'un fil, qu'on a tourné autour du poignet de la malade² : J. Frank se borne à lui recommander de ne point presser le bras des femmes dont il explore le pouls³. En Cochinchine on lui rend cette vertu plus facile, en le faisant chaste à la manière d'Origène. L'absurde, qui se mêle à quelques uns de ces préceptes, ne doit pas nous empêcher d'y reconnaître l'expression de la nécessité de la discrétion du médecin, dans ses relations professionnelles avec les femmes.

Nous savons toutes les exigences de la logique de la science, et nous n'irons point, par une pruderie ridicule, interdire aux médecins les explorations délicates qui, dans mille occasions, assurent seules la certitude du diagnostic. Nous leur rappellerons seulement, qu'ils doivent se défier de cette curiosité lubrique, qui vit toujours dans le cœur de l'homme, et qui pourrait leur faire illusion sur la nécessité d'investigations dont ne manque jamais de s'alarmer la pudeur des femmes. Les malades n'ont point de sexe, dit-on : pour le médecin peut-être, mais non pour elles-mêmes. M. Eugène Sue a relevé la brutalité de quelques médecins à cet égard, et il a eu raison⁴. Les filles publiques mêmes, suivant la remarque de Parent Duchâtelet, rougissent, lorsqu'elles sont obligées de se découvrir devant un grand

¹ *De optimo medico.* — Cfr. Bernier, *Éssais de médéc.*, page 367.

² *Traité de phys.*, tome V, page 69.

³ *Pathol. int.*, tome V, page 32.

⁴ *Mystères de Paris*, tome IX, page 120.

nombre d'hommes. M. le professeur Velpeau observe également, que la présence des élèves, dans les hôpitaux consacrés aux femmes en couches, retarde le travail de la parturition. Si la pudeur survit aux désordres de la prostitution, si la dernière circonstance, que nous venons de rappeler, exerce une telle influence sur la marche de l'accouchement, combien ce sentiment ne doit-il pas se montrer ombrageux dans la femme qui a su conserver son cœur pur, dans la jeune fille pudique, dont le vague desir d'un bonheur inconnu n'a pas même encore terni l'innocence ? Nous accusera-t-on de puritanisme, lorsque nous disons que c'est un devoir impérieux pour le médecin de ménager les délicatesses d'un si noble sentiment ?

Autant dans les maladies, qui rendent certaines investigations nécessaires, le médecin doit s'efforcer de triompher des répugnances de la pudeur, en montrant tous les dangers d'une affection incomplètement connue, autant, lorsqu'il s'agit de maladies auxquelles demeurent étrangers les organes que la pudeur se plaît surtout à voiler, il doit se renfermer dans les limites d'une discrète observation. Le médecin doit à cet égard se surveiller lui-même avec d'autant plus d'attention, que ses études anatomiques, ses études cliniques, son intuition habituelle, dans ses méditations scientifiques, de l'organisme humain dans toute sa nudité, tendent à diminuer en lui la délicatesse, la susceptibilité du sentiment de la pudeur. Si ce sentiment avait un sens, nous dirions que chez le médecin il tend à s'oblitérer. Pour rétablir sur ce point entre la société et lui l'harmonie troublée, la sympathie normale d'une nature identique, il faut qu'il s'applique à développer dans sa conscience ce qu'il y a de moral dans ce sentiment, en l'appuyant sur l'idée du devoir.

C'est surtout dans ses rapports avec les jeunes filles, que le médecin doit apporter une excessive circonspection, qu'il doit s'interdire toute investigation, qui n'est pas rigoureu-

sement nécessaire pour établir le diagnostic de la maladie. Lorsqu'il observe chez elles certaines affections, qui telles que l'hystérie, la chlorose, les palpitations, etc, peuvent avoir leur point de départ dans un amour contrarié, des desirs combattus, ou des habitudes criminelles, il ne doit toucher à cette étiologie délicate, qu'avec la plus grande prudence. Outre qu'il est assez rare que des réponses catégoriques soient faites à des questions posées dans ce sens, si la conjecture, que celles-ci ont pour but de vérifier, manque de fondement, le médecin, par son indiscretion, s'expose à éveiller prématurément dans le cœur d'une jeune fille des passions qu'elle ignorait, ou au moins une curiosité dangereuse. Le médecin qui veut dignement remplir son mandat dans ces circonstances difficiles, ne doit jamais poser directement ces questions scabreuses à la jeune fille dont il suspecte la vie morale; la mère doit constamment lui servir d'intermédiaire et de truchement. Qu'il se garde bien surtout, en usant ici du privilège de cette sorte d'inquisition morale, de prendre les curiosités d'une imagination libertine pour les prescriptions sévères de la science : ce serait se livrer au plus honteux espionnage sous le manteau de la science, ce serait trahir la confiance de la société de la manière la plus odieuse.

« Je suis accoutumé depuis longtemps, dit Zimmermann, à demander si l'on a des fleurs blanches, aussi librement que je demanderais si l'on est enrhumé, et l'on me répond là dessus sans plus de cérémonie ¹. Ce n'est pas seulement en Suisse que l'on pose aussi nettement cette question, et que les femmes y répondent d'une manière aussi catégorique, c'est partout, excepté en Angleterre peut-être, et l'on a raison : car les circonlocutions, auxquelles quelques médecins un peu prudes ont recours, pour exprimer la même idée, ou d'autres analogues, nous semblent parfaitement

¹ *Exper.*, tome III, page 325.

ridicules. Toutefois, il est quelques femmes qui se trouveraient blessées de cette liberté d'expression, nous ne répondrions pas que ce soient les plus chastes, mais il n'appartient pas au médecin de donner le ton au monde; lorsqu'il rencontre de ces susceptibilités ou de ces pruderies, il doit les respecter.

Il nous serait facile d'entrer dans de plus grands développements sur ce sujet fécond, mais nous craindrions de tomber dans la gravelure, à propos des enseignements sérieux de la morale, c'est pourquoi nous nous arrêterons ici : il sera du reste facile à chacun de conclure de ce que nous avons dit, ce que nous avons sous-entendu.

CHAPITRE IV.

Des devoirs du médecin à l'égard des vieillards.

Sans admettre avec Carus que la vieillesse soit le point culminant, le plus haut degré du développement de la vie, Burdach reproche aux médecins en général d'avoir méconnu le caractère de cette période de l'existence humaine. « En effet, dit ce savant physiologiste, on l'a peinte comme une faiblesse générale, comme un ensemble de négations, parce qu'on ne faisait attention qu'aux phénomènes, dont les yeux sont frappés, parce qu'on n'attachait d'importance qu'à l'action des choses du dehors, parce qu'on se figurait que la masse et l'énergie musculaires sont l'expression de la force vitale. Ce qui a surtout contribué à répandre cette manière de voir, c'est qu'on était persuadé que la vie s'anéantit au moment de la mort, et pour démontrer la nécessité de cet anéantissement, on considère la vieillesse comme un acheminement vers le néant, comme une négation progressive (*decrementum, decrepitude*). On voyait donc une machine usée dans le vieillard, on assignait pour caractère

essentiel de son âge, et pour cause suffisante de sa mort, l'ossification des fibres, l'oblitération des vaisseaux, la stase et la dégénérescence des liquides. De cette fausse manière d'envisager les choses, il s'ensuit que l'honorable titre de vieillard est devenu presque une injure¹. » Tout en reconnaissant la justesse de la remarque de l'illustre professeur de Kœnisberg, en ce qui touche à l'influence morale, que peut exercer sur les esprits la conception physiologique de la vieillesse, telle qu'on la trouve aujourd'hui chez la plupart des médecins, on ne peut cependant se refuser à admettre la vérité de cette conception. L'observation la plus superficielle, comme l'étude la plus approfondie de cette période de la vie, montre, en effet, que l'épuisement de l'énergie vitale, l'empêchement du jeu des principales fonctions, par suite de cette débilité radicale, et de la détérioration des appareils organiques, en forment le caractère essentiel. Or, si cette conception théorique de la dernière période de l'existence terrestre de l'homme peut altérer d'une manière générale le respect, dont nous devons entourer la vieillesse, n'est-ce point sur l'esprit du médecin surtout, qu'elle doit produire cette influence fâcheuse? Tant qu'il ne s'agit que de ce respect purement moral, le médecin ne se distingue point des autres hommes; la règle qu'il doit suivre à cet égard est la règle commune, il n'a point ici de devoirs particuliers à remplir; mais s'il ne se met en garde contre l'influence, que cette vue scientifique peut exercer sur sa conduite dans les applications de l'art, il est à craindre, que les enseignements mêmes de la science n'éteignent tout intérêt dans l'âme de l'artiste, et que l'observation de la maladie ne devienne ici surtout une simple méditation de la mort.

Nous sommes bien convaincu, qu'il n'est aucun médecin digne de ce nom, qui, lorsqu'il se trouve au chevet du lit d'un

¹ Op. cit., tome V, page 130.

vieillard, se permette cette inaction systématique ; le contrôle, que le public exerce sur sa conduite, le force d'ailleurs à combattre attentivement la maladie ; mais, dans un grand nombre de cas, s'il n'y prend garde, ce marasme sénile qu'il a sous les yeux, cet allanguissement de toutes les fonctions, ces altérations matérielles, qu'il constate dans divers appareils de l'organisation, et qui réduisent la vie à une sorte de difficulté d'être, cette dégradation des facultés intellectuelles, ces diverses imperfections morales, qui ne paraissent peut-être plus saillantes chez le vieillard, que parce qu'il ne se donne pas la peine de les dissimuler, refroidiront en lui la sympathie, et le conduiront, à son insu, à ne rien tenter de sérieux, pour rétablir l'harmonie dans cette machine usée par le temps. A défaut du sentiment du devoir, qui le maintienne dans la ligne de conduite qu'il doit suivre, le médecin ne pourra pas toujours s'appuyer ici sur cette politique de l'intérêt bien entendu, qui souvent s'accorde avec les principes de la morale, pour lui commander de répondre par un entier dévouement à la confiance qui lui est accordée. Combien de malheureux vieillards, dans les dernières années de leur vie, ne sont entourés que d'héritiers avides, qui n'attendent que leur dernier souffle, pour s'emparer d'une fortune qu'ils convoitent depuis longtemps ? Combien de fils dénaturés, dans les classes nécessiteuses de la société, ne voient dans la fin de leur vieux père qu'un bienfait qui les délivre d'un onéreux fardeau ? Là partout, la mort n'est considérée, suivant l'expression barbare d'un économiste, que comme une sorte d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique ; et le médecin, ne trouvant autour du vieillard infortuné, auquel il donne ses soins, aucun des sentiments d'intérêt, d'affection qui stimulent son zèle et contrôlent ses actes, est réduit aux seules inspirations de sa conscience. Par une négligence, dont nul ne nous demandera compte, ne nous rendons pas complice de ce délaissement impie ; que la sympathie, le

dévouement, la philanthropie du médecin suivent au moins le vieillard, et le protègent dans cette autre île du Tibre, que lui prépare l'égoïsme.

Nous n'avons jusqu'ici cherché à prémunir le médecin que contre l'impression, que peuvent faire sur son esprit tous les symptômes de la débilité sénile, et surtout les lésions matérielles, que détermine presque nécessairement dans divers appareils organiques le jeu normal de la vie : mais si les doctrines matérialistes viennent encore fortifier cette impression, si la vieillesse n'est pour lui, comme le disait tout-à-l'heure Burdach, qu'une négation progressive, comment réhabiliter le vieillard à ses yeux prévenus? Comment éveiller dans son âme la moindre sympathie pour cet être, qui n'est plus qu'une machine qui se détraque, et pour lequel la mort, en brisant son aptitude à la souffrance, ne saurait être qu'un bienfait? Heureusement il y a dans la pratique du bien, à laquelle le médecin est en quelque sorte condamné par l'exercice de sa noble profession, je ne sais quelle vertu mystérieuse, qui le préserve des conséquences funestes, auxquelles pourraient l'entraîner les doctrines philosophiques les plus dangereuses; et nous aimons à nous persuader que dans les circonstances délicates que nous supposons, quand l'intérêt de la société cesse de s'accorder avec celui du médecin, celui-ci remplit encore son devoir, ne fût-ce que par une sorte d'automatisme, qui met ses actes en désaccord avec ses doctrines. Quoi qu'il en soit, n'oublions jamais le but suprême de la science, qui est la conservation de la vie. Il ne nous appartient, dans aucun cas, de discuter la valeur de ce bien; il ne saurait jamais être pour nous, qu'un bien absolu. Ne nous exposons jamais par notre négligence, ou de coupables préoccupations à abréger d'un jour l'existence d'un seul homme; car un jour de repentir et d'amour peut absoudre toute une vie.

L'amour de la vie, indestructible dans le cœur de l'homme, le sentiment de la détérioration de l'organisme, de la diffi-

culté avec laquelle s'accomplissent les principales fonctions, tendent à rendre la pensée de la mort incessamment présente à l'esprit du vieillard. Et cependant, temporisateur par nature, comme dit le poète latin ¹, il en ajourne constamment l'instant redouté, et cette disposition morale le porte à réclamer à chaque instant les conseils de la science : il cherche par tous les moyens à retenir un bien qu'il sent toujours prêt à lui échapper ; il croit à la macrobiotique, comme à vingt ans il croyait au bonheur ; il veut vivre, et s'il savait un pays où l'on ne mourût pas, c'est là qu'il irait finir ses jours.

Quelle doit être la conduite du médecin vis-à-vis des vieillards dans ces circonstances particulières ? Rien ne lui est plus facile que de s'emparer de leur esprit en flattant, en nourrissant par tous les petits soins d'une hygiène habile cet espoir éternel de vivre. Mais c'est là, nous n'hésitons pas à le dire, un rôle indigne du médecin qui se respecte. Lorsqu'il a donné les conseils d'une hygiène sage, son rôle, comme médecin, est fini, s'il ne veut abdiquer son titre et se faire la nourrice de ces grands enfants. La vie, à son déclin surtout, est chose trop sérieuse pour en faire un hochet. Sans usurper les fonctions d'un ministère plus grave que le sien, il devra respecter dans le vieillard le pressentiment de la mort, et lui apprendre dans quelques cas à se confier en elle. Cette libre et calme intuition de sa fin prochaine, dit Burdach, place le vieillard au point culminant de l'humanité ². Est-il digne de la mission du médecin de l'endormir dans les délicatesses d'une sorte de sybaritisme, qui lui cache le lendemain sérieux de la vie, au lieu de l'aider par ses conseils à s'élever à cette sublime contemplation ?

Les femmes ont peut-être plus de peine que l'homme à

¹ *Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri.* (HOR.)

² *Op. cit.*, tome V, page 163.

se soumettre à cette loi de la destinée humaine, le médecin peut user de l'ascendant qu'il lui est souvent permis d'acquérir sur elles, pour les aider à renoncer à tous ces biens qui les quittent :

« Irène se transporte à grands frais en Épidaure, voit Esculape dans son temple, et le consulte sur tous ses maux. D'abord elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue ; et le Dieu prononce que cela lui arrive par la longueur du chemin qu'elle vient de faire : elle dit qu'elle est le soir sans appétit ; l'oracle lui ordonne de dîner peu : elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies ; et il lui prescrit de n'être au lit que pendant la nuit : elle lui demande pourquoi elle devient pesante et quel remède ? l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher : elle lui déclare que le vin lui est nuisible ; l'oracle lui dit de boire de l'eau : qu'elle a des indigestions ; et il ajoute qu'elle fasse diète. Ma vue s'affaiblit, dit Irène : Prenez des lunettes, dit Esculape. Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis ni si forte, ni si saine que j'ai été : c'est, dit le dieu, que vous vieillissez. Mais quel moyen de guérir de cette langueur ? Le plus court, Irène, c'est de mourir, comme ont fait votre mère et votre aïeule¹ ».

Oui, le vieillard a besoin qu'on lui rappelle qu'il doit mourir, et le médecin ne saurait, sans manquer à son devoir d'homme, l'entretenir dans cette fausse sécurité qu'il nourrit au milieu de toutes les infirmités qui l'assiègent. La souffrance, à cet âge de la vie surtout, est un haut enseignement, c'est la voix de la nature, et il n'est permis à personne de la contredire. Toutefois, nous est-il besoin d'ajouter, que ce n'est point dans la maladie proprement dite,

¹ La Bruyère, *Caractères ; de l'Homme*. On prétend qu'un médecin tint ce discours à M^{me} de Montespan aux eaux de Bourbonne, où elle allait souvent pour des maladies imaginaires.

qu'il est permis au médecin de jeter dans ces âmes affaissées le germe de pensées, qui les détachent peu à peu d'un bien qui doit nécessairement leur échapper. Dans le moment de la lutte, dans l'instant de la souffrance, il ne doit sortir de sa bouche, que des paroles de consolation et d'espérance : c'est dans un autre temps qu'il doit remplir la mission délicate, qu'une morale généreuse lui impose. Il ne saurait, dans aucun cas, terminer ses bénignes consultations par d'édifiantes réflexions sur la mort. Au dieu d'Epidaure seul, il appartient d'user de cette familière liberté, même vis-à-vis des Montespan ; mais le médecin peut s'effacer de temps en temps dans les conversations intimes, et un mot dit à propos, une réticence adroite, une réponse douteuse à une question catégorique, peuvent être merveilleusement compris, et produire plus d'effet qu'un sermon en quatre points de Bossuet ou de Bourdaloue.

Du reste que le médecin, dans ses relations professionnelles avec les vieillards, croie devoir ou non, s'imposer cette obligation délicate, on ne saurait, ce nous semble, au point de vue de la morale la moins sévère, contester, que c'est pour lui un devoir impérieux, que de résister aux misérables tendances de cet égoïsme, que développe si énergiquement la vie à son déclin, et qui porte l'homme à s'occuper incessamment de lui, à se poser comme fin à lui-même, à n'aimer que lui. Le médecin ne saurait, sans avilir sa noble profession, se faire l'esclave complaisant de toutes les fantaisies de cet instinct purement animal, car la science a pour but unique de servir l'homme, et il manque ce but, en flattant dans l'homme les basses inspirations de l'égoïsme.

Il est pour le médecin une chose plus honteuse encore, que de nourrir par tous les petits soins d'une médecine obsequieuse cet amour excessif de la vie dans le cœur du vieillard, c'est de mettre la science au service de la sensualité décrépite. Il est assez rare sans doute de rencontrer

des hommes, chez lesquels la passion survive à l'aptitude physiologique des organes qui en sont l'instrument ; il s'en trouve cependant, et il en est quelques uns qui, dans leur délire érotique, ne craignent pas de confier au médecin le secret de leur honte. Le devoir de celui-ci ne saurait être douteux en pareille circonstance. Il doit rappeler au sentiment de sa propre dignité le vieillard, qui oublie jusqu'à ce point le respect qu'il doit à ses cheveux blancs. Tous ne font point avec cet ignoble cynisme l'aveu de leurs desirs libertins ; un reste de pudeur les rend plus circonspects dans leurs paroles ; ils couvrent du voile d'une nécessité physiologique la passion honteuse qu'ils n'osent avouer. Mais il n'est pas difficile au médecin, qui a quelque sagacité, de diagnostiquer la maladie qu'on s'efforce de lui dissimuler. L'impuissance sénile, qui vient demander des remèdes qui n'existent pas, comme l'impuissance prématurée, se traduit par une sorte d'embarras, de honte, de timidité, d'obliquité du regard, qui expriment tout à la fois le remords et la dégradation physiologique. A ces signes, que quelques indiscretions ne manquent presque jamais de venir fortifier, le médecin distinguera toujours le vice, qui survit à l'extinction des forces viriles, d'avec la maladie réelle qui peut produire la surexcitation passagère d'organes dont la virtualité physiologique est éteinte. Lorsqu'il se sera assuré, par une observation suffisamment attentive, qu'il n'existe aucune lésion morbide, dont cette recrudescence d'une passion éteinte pourrait être le symptôme, il devra avec fermeté, avec dignité flétrir ce coupable égarement d'un esprit libertin. Ce devoir lui sera d'autant plus facile à remplir, que l'hygiène se réunit ici à la morale pour condamner ce désordre. Si, par un sentiment étroit de la compétence de la science, le médecin ne croit pas devoir se faire le défenseur de la morale, de la dignité humaine outragées, il doit au moins, dans l'intérêt de la conservation de la vie, que cette dissolution tardive menace d'une ma-

nière si grave, faire comprendre au vieillard le danger de sa lubrique impuissance : en faisant un appel à l'instinct puissant qui l'attache à la vie, il est sûr d'être presque toujours entendu. Ce n'est point là le seul cas, où le médecin ait besoin de savoir manier les passions des hommes, de les combattre l'une par l'autre : mais ici cette thérapeutique morale est à peu près infaillible, dans les mains d'un homme habile, et convaincu de la gravité du devoir que sa mission lui impose.

Non seulement il est des médecins assez peu soucieux de la dignité de la noble profession qu'ils exercent, pour diriger le vieillard dans les désordres auxquels l'entraîne une imagination souillée, mais il en est quelques uns qui n'ont pas craint de tracer dans des livres obscènes les règles de cette immonde gérocomie. Les trois règnes de la nature ont été mis à contribution, pour réveiller l'aptitude au plaisir dans des organes flétris par le temps : et comme la plupart des moyens, que l'on préconise pour atteindre ce but, n'ont ordinairement d'autre résultat, que de surstimuler les tissus avec lesquels ils sont mis en contact, et que d'ailleurs il s'agit surtout ici de parler à l'imagination, on donne à ces prétendus spécifiques les dénominations les plus pompeuses ; et par là l'art se trouve doublement avili. Pour composer les bains dans lesquels le vieillard impuissant doit recouvrer une aptitude irrévocablement perdue, on emprunte à la voluptueuse Asie ses baumes, ses essences, ses résines : la sariette, la cataire, le bois de Rhodes, les truffes, les cantharides mêmes sont détrônés par le musc, le ginseng, les diavolini italiens, les pastilles du sérail, le vin atérasique, les marmelades de Caéhundé, le wakaka indien : le congesteur de Mondat, le lit électromagnétique du docteur Graham avec ses parfums et sa voluptueuse mélodie, sont encore des moyens, que des médecins n'ont pas craint d'employer pour favoriser la débauche dans ses plus tristes égarements. La malaxation, le massage

oriental même, suivant les règles des harems, ont été plus d'une fois conseillés dans le même but.

N'est ce point dégrader la médecine que de faire de cette science austère le complément de l'art des plus viles courtisanes? Que le médecin s'efforce, dans certains cas, de combattre par quelques uns de ces moyens l'impuissance accidentelle, on ne saurait certainement le blâmer; c'est pour lui un devoir d'user des connaissances spéciales qu'il possède, dans la vue de rendre à un appareil organique l'aptitude fonctionnelle qu'il a prématurément perdue. Mais évidemment, il n'en saurait être de même, lorsqu'il s'agit d'individus dont l'inactivité des facultés génératrices est le résultat normal des progrès de l'âge. User, en pareil cas, de la luxueuse thérapeutique aphrodisiaque que nous venons d'indiquer, c'est tout à la fois outrager la morale, en la faisant complice des plus honteux dérèglements, et méconnaître le but suprême de la science, en donnant aux malheureux qu'on abuse des conseils, qui doivent infailliblement abrégé leur existence.

Hâtons-nous de répéter, en finissant ces tristes réflexions, qu'il est bien rare de rencontrer cette passion d'un autre âge dans le cœur de l'homme qui a fait l'expérience des plaisirs toujours douloureux de la vie. Les souvenirs, souvent pleins de tristesse, qui dans sa pensée se rattachent à cette passion, suffiraient seuls à le préserver de nouveaux égarements. Mais si le médecin ne rencontre que rarement l'occasion de remplir vis-à-vis du vieillard ce devoir rigoureux, il trouve souvent en lui des idées erronées qu'il doit combattre avec fermeté, lorsqu'elles sont un obstacle à l'efficacité de l'art. Les préjugés du vieillard relatifs à la médecine ont un caractère particulier de ténacité. Dans les diverses maladies qu'il a successivement éprouvées pendant sa longue carrière, dans celles qu'il a observées chez tous les êtres qui lui furent chers à divers titres, il commenta, il théorisa à sa manière les divers accidents qui tour à tour se

développèrent sous ses yeux, et les idées qu'il a déduites de cette expérience incomplète se sont cristallisées dans son intelligence. Maintenant que l'amour de la vie est le sentiment le plus énergique de son existence; maintenant qu'il vit surtout du désir de vivre, toutes ces impressions, toutes ces idées vagues qu'il a recueillies sur une science devenue pour lui si importante, forment dans son esprit une sorte de conviction scientifique [d'autant plus difficile à ébranler, qu'il manque des connaissances techniques nécessaires pour suivre les raisonnements par lesquels on s'efforce de les combattre. Toutes les fois que les devoirs de ma profession me mettent en rapport avec des vieillards chez lesquels je rencontre cette conviction aveugle et en même temps invincible dans un ordre d'idées, où il est impossible que l'intelligence se soit déterminée d'après les règles sévères de la logique, je ne puis m'empêcher de déplorer l'infirmité de la pauvre raison humaine. C'est le néant du rêve pris pour la réalité de la vie.

Le médecin ne saurait, sans une faiblesse coupable, marcher dans la voie que ces préjugés lui tracent. La science n'est pas infaillible; il arrivera souvent à l'homme de l'art, lorsqu'il opposera à l'affection morbide une médication différente de celle que le malade déduit de ses idées erronées, que le résultat qu'il attend ne se produira pas immédiatement; il arrivera parfois même que la maladie, se jouant de tous les moyens de l'art, marchera visiblement vers une terminaison fatale; son opposition pourra alors lui être ouvertement ou tacitement reprochée. Qu'il se réfugie alors dans cette indépendance philosophique, que sa profession scabreuse lui rend si nécessaire. Qu'il se garde bien surtout de céder jamais aux exigences de ces préjugés aveugles, et et de préférer l'impunité qu'une lâche complaisance est toujours sûre d'obtenir, au suffrage de sa conscience; l'art ne deviendrait plus entre ses mains qu'une basse spéculation. D'un autre côté, quand il croit devoir combattre dans

l'esprit du vieillard ces préjugés, qui dans quelques cas pourraient frapper la science d'une si déplorable stérilité, il doit toujours le faire avec douceur, et condescendre à toutes les petites fantaisies qui ne sauraient compromettre le succès d'une médication rationnelle. Si la médecine est l'art de guérir, elle est aussi un peu l'art de plaindre les hommes.

CHAPITRE V.

Devoirs des médecins dans les épidémies, et les maladies contagieuses.

Les épidémies sont le champ de bataille des médecins. Pendant que la crainte de la maladie suspend, ou ralentit au moins la plupart des relations sociales, il faut qu'imposant silence aux craintes légitimes que peuvent lui inspirer les dangers particuliers qui le menacent, il étudie, impassible comme la science même, tous les caractères du mal, les formes diverses qu'il peut revêtir, et qu'il s'efforce d'en déterminer tout à la fois la prophylactique et le traitement les plus rationnels. Si, au milieu de ces calamités, la terreur pouvait trouver accès dans son âme, elle paralyserait en lui toutes les facultés de la pensée, et le rendrait incapable de servir la société, dans un moment où celle-ci fonde ses principales espérances sur la science qu'il professe. Que dis-je, non seulement, par cette pusillanimité, le médecin prive la société des secours qu'elle est en droit d'attendre de lui, la crainte qu'il manifeste agit encore dans le cercle de ses relations, comme une sorte de contagion morale, et va répandre au loin le trouble et la frayeur.

Lorsque le médecin a déclaré qu'une maladie épidémique n'est pas contagieuse, cela suffit pour ramener le calme dans les esprits les plus abattus : mais pour lui, cette conviction ne saurait lui inspirer cette heureuse sécurité. Il sait

que les fatigues de son honorable profession, cet état d'anxiété morale même qu'entretient l'incertitude de la science, peuvent créer en lui une prédisposition funeste; il sait surtout, qu'appelé à suivre la maladie dans les diverses conditions au milieu desquelles elle peut se réaliser, il court le risque de rencontrer un foyer d'infection, dont les émanations le frappent comme le poison le plus délétère. Le sentiment des dangers auxquels l'exposent les exigences de sa profession, et que lui révèle, en les lui exagérant peut-être, la science qu'il possède, ne saurait l'emporter dans son intelligence ferme sur le sentiment du devoir. Il y a dans ces grandes calamités, que l'espèce humaine rencontre de loin en loin sur la route de la vie, une virtualité cachée, qui vient stimuler le courage des hommes, dont le dévouement est devenu une des conditions du salut de la société. Le médecin obscur, qui doit passer sa vie ignorée au milieu des populations laborieuses des campagnes, comme le médecin, célèbre dont la clientèle dorée se recrute surtout parmi les riches et les heureux, sentent également leur courage et leur dévouement à l'humanité grandir en face de ces épreuves terribles. L'amour de la vie fléchit presque nécessairement dans le cœur de l'homme, lorsque la conservation de ce bien devient l'objet d'une incessante préoccupation : cette influence mystérieuse diminue peut-être le mérite du sacrifice et du mépris de la vie, mais elle rend l'un et l'autre plus faciles, et les met à la portée des âmes ordinaires.

Toutefois, quelque réelle que soit cette influence, et quelque abnégation que les médecins aient montrée dans tous les temps, au milieu de ces grandes calamités publiques, on ne peut nier que, chez un certain nombre d'entr'eux, l'instinct de conservation n'ait plus d'une fois parlé plus haut que le sentiment du devoir, et ne les ait entraînés à désertier lâchement leur poste. L'histoire n'a pas manqué de recueillir les noms de ces médecins infidèles à leur mission, et les a jus-

tement flétris. C'est ainsi que Galien, qui quitta Rome au moment où une maladie meurtrière en décimait les habitants, que Sydhenam qui s'enfuit de Londres, lors de l'épidémie qui sévit si cruellement sur la capitale de l'Angleterre de 1665 à 1666, n'ont pu avec toute leur gloire effacer la tache, que cet oubli de l'un des devoirs les plus sacrés a imprimée à leur nom. Depuis Thucydide, qui fait un tableau si tragique de l'épidémie terrible qui ravagea Athènes vers l'an 428, avant l'ère chrétienne, jusqu'à Papon qui poursuit l'histoire de la peste jusqu'à l'année 1720, où elle se manifesta à Aix en Provence, il n'est pas un historien de ces lamentables désastres qui, tout en rendant justice au courage que les médecins montrèrent au milieu de ces périlleuses épreuves, ne fasse peser sur un certain nombre d'entr'eux le reproche d'une lâche désertion. Sans vouloir réhabiliter complètement les médecins à cet égard, ne nous est-il pas permis de penser que les exigences du drame, le besoin d'émotions tragiques ont pu, à leur insu peut-être, conduire les poètes épidémiographes à altérer quelque peu la vérité sur ce point. Lorsque l'on a tracé, dans un style poétique, les scènes saisissantes que présente une ville en proie à toutes les calamités d'une épidémie meurtrière, les maisons hermétiquement closes, servant de tombeau à des familles entières, le fils tombant à côté de son père, l'enfant expirant sur le sein tari d'une mère agonisante ; il est bien difficile de ne point couronner ce tableau, par le trait du médecin fuyant cette scène d'horreur ¹.

¹ Écoutez à ce propos Papon lui-même : bien que l'œstus poétique ne paraisse avoir jamais tourmenté beaucoup cette honnête historiographe de la Provence, il ne laisse pas cependant de faire lui-même une sorte d'appel au Dieu inspirateur. « Cette histoire, au reste, dit-il, n'aura pas comme les autres le défaut de ne rouler que sur des sujets rebattus, et qui par cette raison tirent leur principal mérite du talent de l'écrivain : celle-ci est un assemblage de tableaux peu connus ; ces tableaux, outre l'intérêt de la nouveauté, ont celui qui naît de la terreur et de la pitié ; ce n'est pas une histoire, c'est une tragédie que l'on croit lire. » *De la peste, ou des époques mémorables de ce fléau* ; préf. v.

Quoi qu'il en soit à cet égard, et sans vouloir, encore une fois, justifier en aucune manière une pusillanimité que la morale condamne hautement, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer cependant, qu'au milieu de la terreur générale, dont une foule d'idées erronnées et de pratiques absurdes auxquelles celles-ci conduisaient, tendaient à frapper les esprits, lorsqu'une maladie épidémique venait à sévir sur des populations peu éclairées, il était simple que les médecins eux-mêmes ne triomphassent pas toujours des impressions lugubres, qui se multipliaient sous toutes les formes autour d'eux. N'a-t-on pas été, dans quelques épidémies, jusqu'à les séquestrer dans certains quartiers des villes atteintes, comme des foyers vivants de contagion? ne les a-t-on pas dans quelques autres, marqués du signe des suspects? Quelques secours qu'ils trouvassent dans leur intelligence éclairée contre les funestes impressions, qu'un tel ostracisme devait nécessairement développer en eux, il était difficile, que la terreur ne l'emportât quelquefois dans leur âme sur le sentiment du devoir, et ne leur conseillât une lâcheté, dont ils ne tardaient pas sans doute à se repentir.

On peut plaindre les médecins, qui ne trouvaient point dans leur âme assez d'énergie pour briser les entraves, qu'une prophylactique absurde mettait à leur dévouement, mais on ne saurait, sans manquer gravement à la morale, pousser plus loin l'indulgence. Bernier qui, dans le haineux pamphlet qu'il publia sous le titre *d'Essais de Médecine*, touche à la question de nos devoirs professionnels dans les maladies contagieuses, déclare, qu'en conscience un médecin n'est point obligé d'accorder ses soins aux malades placés dans ces conditions, s'il n'est aux gages de la République, ou d'un particulier avec lequel il ait stipulé de ne le point abandonner¹. Raimon de Vinario, contem-

¹ 1^{re} partie, page 262.

porain de Guy de Chauliac, et qui a décrit, comme ce dernier, les pestes du XIV^e siècle, conseille aux médecins, dans les maladies contagieuses, une prudence qui touche de très près à l'oubli de ses devoirs sacrés dans ces graves conjonctures. Sans prétendre trancher cette question, M. Combes fait la remarque, que si la plupart des médecins de Gènes ont fui, lors de l'invasion de cette ville par le choléra, c'est que, déshérités par la loi des avantages que semble devoir leur assurer l'importance de la mission qu'ils exercent, ils ont, au moment du danger, répondu par une sorte d'égoïsme légitime à l'ingratitude de leur patrie¹. Bien que nous aussi nous soyons convaincu, que la société même dans son intérêt, ne saurait entourer de trop de considération une classe d'hommes aussi dévoués, aussi influents que les médecins², nous croyons pourtant, que c'est à une source plus haute que celle de la reconnaissance, et de la considération publiques, qu'ils doivent puiser les sentiments dont il faut qu'ils soient animés dans l'accomplissement de leurs fonctions laborieuses. Comment le médecin, qui ne doit jamais voir dans l'homme qui souffre, qu'un homme à soulager, pourrait-il, dans une calamité publique, refuser à ses concitoyens, par une rancune puérile, les secours de son art bienfaisant?

Non, rien, si ce n'est la maladie elle-même, ne saurait, au milieu des désastres d'une épidémie, affranchir le médecin du devoir impérieux qui lui commande de se dévouer tout entier au salut de ses concitoyens. Vous vous plaignez que votre intelligence, vos sacrifices de tous les jours, à l'intérêt commun ne soient pas suffisamment appréciés; voici venir pour vous le moment d'une justice solennelle, d'une éclatante réhabilitation, levez-vous: à force de fermeté, d'abnégation, d'héroïsme, forcez cette société ingrate, qui aujour-

De la médecine en France et en Italie, page 44.

² Voyez le 4^e livre de la *Déontologie*, chap. IV.

d'hui tremble à vos pieds, forcez-la à l'estime, à la reconnaissance, à l'admiration. Lorsque votre science échoue dans ses tentatives impuissantes contre un fléau, dont l'étiologie mystérieuse se perd dans la pensée insondable de Dieu, montrez que si vous n'avez pas le dictame qui guérit, vous avez le courage qui affronte, et la charité qui console; votre vertu grandira en proportion de votre ignorance même.

Du reste, le dévouement à l'humanité, au milieu de tous les dangers d'une épidémie meurtrière, est un devoir qui ne se prescrit plus, il est écrit en caractères ineffaçables dans la conscience de tous les médecins. Astruc n'a pas craint de déclarer qu'il n'y a que le médecin chrétien, qui soit capable de braver froidement la mort sur le champ de bataille d'une épidémie contagieuse. Nous savons quelle énergie le cœur peut puiser dans les convictions religieuses, mais il n'est pas besoin de calomnier l'âme humaine, pour réhausser le christianisme; l'une et l'autre sont l'œuvre de Dieu. Pourquoi dans ces solennelles épreuves, dans ce terrible tête-à-tête avec la mort, l'âme ne retrouverait-elle pas en elle-même quelques unes de ces sublimes inspirations, de ces sentiments généreux, que le Christ n'est venu que rappeler à l'humanité, en leur donnant la sanction de sa parole divine. Il ne s'agit point ici, on le pense bien, d'une appréciation théologique d'un acte humain, il s'agit simplement d'un fait, dont nous devons nous borner à constater la réalité. Or, nous disons que telle est la nature, ou si l'on veut, la rigueur du devoir qui s'impose aux médecins dans les circonstances graves que nous examinons en ce moment, que tous ou presque tous aujourd'hui restent courageusement au poste que celui-ci leur assigne. Lors de la dernière grande épidémie qui, partie des bords du Gange, vint s'abattre sur l'Europe, et exerça, en France particulièrement, de si épouvantables ravages, quels sont parmi nous les médecins qui trahirent les devoirs de leur périlleuse profession? Leur science, il est vrai, se montra à peu près com-

plètement impuissante contre cette affection terrible, presque toutes leurs prévisions furent cruellement démenties; n'importe, ils marchèrent courageusement dans cet inconnu, ils s'engagèrent hardiment au milieu de ces ténèbres. Si le fléau l'emporta sur le pouvoir de la science, ils surent au moins mettre dans la balance leur dévouement, et par là ils rassurèrent, autant qu'il était en eux, les populations effrayées. Tous étaient-ils chrétiens? Non, sans doute, mais tous, en ces jours de deuil, sentirent se développer dans leur âme une force qui leur fit braver tous les dangers, et les maintint à la hauteur de leur périlleuse mission. Ne cherchons point, par un esprit étroit, à amoindrir cette victoire morale, car ce n'est pas seulement, comme on l'a dit, une des gloires de la France, c'est une des gloires de l'humanité.

Quelle que soit la religion du médecin, quelles que soient ses opinions philosophiques, c'est donc pour lui un devoir sacré, que de se dévouer tout entier au salut de ses concitoyens, dans ces maladies générales, qui font de la vie une lutte incessante contre la mort. Alors même qu'il ne trouverait point dans son cœur le principe de ce dévouement à l'humanité, une tradition d'honneur, qu'il ne pourrait répudier sans honte, lui en fait désormais un devoir rigoureux. Est-il besoin d'ajouter, que cette sublime abnégation porte en soi sa propre récompense : le médecin généreux qui, au milieu des désastres d'une épidémie, ne se préoccupera que du but suprême de la science, fera taire les lâches suggestions de l'égoïsme pour se donner sans réserve à la société, arrivera presque infailliblement à ce calme, à cette tranquillité d'esprit, qui seuls rendent l'homme plus fort que le danger. C'est là un préservatif beaucoup plus sûr contre la contagion, que les tartines vinaigrées de Sylvius, de Leboé et de Diembroek, les trochisques de crapaud de Zwelfer, la civette occidentale de Gavet¹, les cigarettes

¹ *Id est, stercus humanum.*

camphrées de Raspail, ou les chlorures de Labarraque.

Cette sécurité, que le médecin doit chercher dans le sentiment d'un devoir accompli, et qui est un des meilleurs prophylactiques au milieu des affections épidémiques ou contagieuses¹, il doit s'efforcer de l'inspirer par tous les moyens, qui sont en son pouvoir, aux populations alarmées. Quelles que soient ses convictions intimes, ou simplement ses conjectures sur le caractère d'une maladie endémique, il doit constamment la déclarer non contagieuse. La peste, dit Senac, fût-elle plus contagieuse que le préjugé ne le fait croire, il faudrait persuader aux hommes qu'elle ne se communique point : « Si l'on doit tenir ce langage par rapport à la peste, ajoute Lassis qui cite ce passage, que ne doit-on pas penser par rapport à une infinité de maladies, que l'on désigne sous ce nom, mais qui ne sont que des maladies ordinaires². » Longtemps avant les travaux remarquables de quelques contemporains sur ce point de doctrine si important, Chirac avait exprimé des idées, qui se rattachent trop étroitement à notre sujet pour que nous ne les rapportions pas textuellement : « J'ai cru, dit-il, qu'il était nécessaire de détruire certaines idées confuses de malignité, et de communicabilité qu'on attribue à ces sortes de maladies, d'autant plus que, quand elles seraient fondées en raison, elles causent de plus grands maux à la société par la terreur qu'elles répandent, et les précautions barbares qu'on prend pour se garantir de la contagion de ces maladies, que si elles se répandaient avec toute leur violence, et leur prétendue communicabilité, sans que les médecins et le vulgaire en eussent le moindre soupçon³. » Stoll fait des remarques analogues dans divers endroits de sa méde-

¹ Nous dirons une fois pour toutes, que nous servant indistinctement des mots *maladie*, ou *affection*, nous n'entendons par là désigner la maladie, que d'une manière abstraite.

² *Causes des maladies épidémiques*, page 91.

³ *Fièvre maligne*, tome I^{er}, page 53, cité par M. Forget.

cine pratique, il appelle de ses vœux le paradoxe, qui nierait la contagion de la peste elle-même¹ : ailleurs², il combat la doctrine qui établit la nature contagieuse de la dyssenterie, du millet, des pétéchies, de la scarlatine, d'abord parce qu'il est convaincu de la vérité de la doctrine contraire, et ensuite pour affranchir les médecins eux-mêmes des terreurs, qui tendent à paralyser dans leurs mains les secours de l'art.

Nous doutons, que parmi les nombreux anti-contagionistes qui existent aujourd'hui, il s'en trouve un seul qui cache sa pensée sous le voile du mensonge officieux, que quelques uns des auteurs que nous venons de citer semblent fort tentés de conseiller aux épidémiographes : mais partisans ou adversaires de la doctrine de la contagion, tous les auteurs s'accordent sur ce point que, quand une maladie épidémique vient à surgir, elle doit être déclarée non contagieuse. C'est un devoir pour chaque médecin de répandre cette idée dans le cercle de ses relations. Il concourt ainsi à établir dans la société une croyance qui, en même temps qu'elle mettra à l'abri du fléau un grand nombre d'organisations impressionnables, d'individus timorés, soutiendra l'activité sociale, et luttera contre les lâchetés de l'égoïsme.

Nous avons dit plus haut, qu'au milieu des épidémies, comme dans toutes les grandes calamités publiques, on voit fléchir dans le cœur des hommes l'instinct puissant qui les attache à la vie; mais tous ne recueillent pas les mêmes fruits de ces épreuves solennelles, tous ne savent pas profiter de cette disposition morale, pour s'élever à la vertu. Pendant que quelques uns renoncent sincèrement à un bien, qui peut à chaque instant leur échapper, et ouvrent leur cœur à toutes les nobles inspirations, d'autres, s'af-

¹ Tome II, page 58.

² Tome III, page 287.

franchissant du joug des sentiments les plus naturels, se précipitent dans les plus honteux excès, se couronnent de fleurs, et dansent sur le bord de la tombe qui doit demain les engloutir. Auprès des premiers, qui lui donnent l'exemple du dévouement le plus sublime, le médecin se sentira animé d'une généreuse émulation : auprès des seconds, il éprouvera les angoisses d'une indicible pitié. Que sa parole amie essaie cependant de rappeler ces insensés au sentiment de la dignité humaine qu'ils outragent. Quelques mots, comme il doit s'en échapper naturellement de l'âme, en face d'un tel désordre moral, peuvent suspendre ce délire de la peur, cette exaltation fiévreuse de l'amour de la vie, faire revivre dans le cœur d'un père, d'un fils, d'un ami le sentiment des devoirs les plus impérieux de l'humanité¹.

Plusieurs médecins, M. le professeur Forget, entre autres², ont proposé de substituer le mot *communicabilité* à ceux d'*infection* et de *contagion*, dans le cas, où le mode de transmission de la maladie reste douteux. Nous croyons qu'en pareille matière, lorsque la science peut, sans sacrifier la précision si nécessaire du langage technique, s'abstenir de dénominations vulgaires, elle doit le faire dans l'intérêt de la sécurité publique. Bien que les mots *contagion* et *infection* aient une signification, que le bon sens vulgaire ne saisit que trop aisément déjà, ils expriment cependant une idée moins nette, que la dénomination qu'on voudrait leur substituer, et cela suffit pour les faire maintenir dans la nomenclature de la science.

¹ Papon parlant de la facilité avec laquelle l'homme oublie ses maux et se console, dit que dans la peste de Lyon, en 1628, il y en eut beaucoup qui se livrèrent aux mêmes plaisirs qu'auparavant, que plusieurs se marièrent jusqu'à trois fois : une femme entr'autres épousa successivement six maris, et les enterra sans avoir elle-même pris la peste. Et il ajoute naïvement : « ce qui prouve qu'elle avait un singulier tempérament, et un grand courage. » Passe pour le singulier tempérament, mais le grand courage ! M. le ci-devant historiographe de Provence a eu évidemment ici une distraction.

² *Traité de l'entérite folliculeuse*, page 462.

Il est encore un moyen, que les médecins ne doivent pas négliger d'employer dans les grandes épidémies, pour combattre la terreur dont tant d'esprits sont frappés, et assurer aux malades les secours de ceux de leurs parents ou de leurs amis, qui ont été assez heureux pour échapper à la maladie, c'est de répandre dans les masses, l'idée que ceux qui en ont été une fois frappés, à quelque degré que ce soit, sont désormais à l'abri d'une nouvelle atteinte. C'est, suivant Papon¹, cette persuasion, qui, dans la plupart des pestes dont il trace l'histoire, permit à un certain nombre d'hommes de se dévouer au service des pestiférés, alors qu'ils étaient si souvent abandonnés de ceux dont ils devaient naturellement attendre des secours. Ce n'est pas seulement dans les maladies qui, ainsi que la variole, la rougeole, la fièvre typhoïde, etc., semblent réellement épuiser toute leur action sur la plupart des individus qu'elles ont une fois atteints, que le médecin doit s'efforcer de propager cette croyance salutaire, il doit le faire avec le même zèle dans les affections, à l'égard desquelles l'homme ne jouit pas de cette heureuse immunité. En un mot, moins la société trouve de garanties contre ces redoutables fléaux dans le pouvoir de la science, et plus elle doit compter sur la prudence et le dévouement du médecin. C'est dans ces graves conjonctures surtout, que la profession médicale devient un véritable sacerdoce : le salut de la société est toujours sans doute le but suprême que le médecin doit poursuivre, et pour y arriver, il ne doit négliger aucune des ressources que lui offre la science ; mais au milieu de la terreur que la mort répand autour de lui, il est souvent le seul dont la voix généreuse puisse réveiller quelques nobles sentiments dans les cœurs, dont l'égoïsme a paralysé tous les ressorts, et il ne saurait répudier la mission nouvelle que la force des choses lui impose ; il doit user de son influence, pour raviver

¹ Op. cit., 1^{er} vol., page 66.

dans les âmes les sentiments , qui forment la constitution morale de l'humanité.

Les dangers, que font courir aux médecins leurs rapports incessants avec les malades, ne sont pas les seuls auxquels ils soient exposés dans les épidémies. Dans tous les temps et dans tous les lieux , où des maladies de cet ordre sévirent avec quelque violence, ils se virent en butte aux calomnies les plus absurdes , et il arriva plus d'une fois qu'un certain nombre d'entre eux furent assaillis par une populace ignorante. Pendant la peste de Marseille , en 1720 , les médecins , au rapport de Papon ¹ , furent insultés publiquement dans les rues ; on les accusait de grossir le danger pour se rendre nécessaires et s'enrichir ; on disait qu'ils voulaient faire un Mississippi de cette affaire. A Véronne , en l'année 1630 , Fr. Grazio, et Cam. Giordani faillirent être lapidés par le peuple , pour avoir certifié la présence de la peste. A Naples , un médecin fut condamné au cachot dans une circonstance analogue. Un médecin de l'hôpital Emedio-Santilli de Tunis fut puni de la bastonnade par les ordres du bey, pour avoir également déclaré la présence de la peste. En France , lors de l'invasion du cholera-asiatique , les médecins ne furent-ils pas accusés d'être les instruments d'une infernale machination du gouvernement , et d'empoisonner le peuple ; et plusieurs d'entre eux , d'après cette absurde imputation , ne coururent-ils pas le risque de payer de leur vie leur dévouement à leurs concitoyens ?

Ainsi, le médecin n'a pas seulement à redouter, dans une épidémie , les dangers qui naissent particulièrement pour lui de ses rapports incessants avec les individus contaminés, de la fréquentation des hôpitaux dans lesquels la maladie l'enveloppe, comme une sorte de robe de Déjanire ; il peut voir sa vie menacée par une populace en délire. La plus

¹ Op. cit. , tome 1^{er} ; page 225.

grande fermeté d'âme , la plus haute vertu , le plus absolu dévouement lui sont nécessaires pour se maintenir à la hauteur de sa mission dans ces circonstances tristement solennelles, où la main de Dieu semble s'être retirée du monde, et où l'âme humaine paraît s'éclipser, et abandonner l'homme aux pures impulsions de l'organisme. J. Frank , dont l'esprit élevé comprenait si bien la fonction sociale du médecin, n'a pas cru déroger à la sévérité de la science, en mêlant, dans son traité de médecine pratique, les préceptes de la morale aux préceptes de l'art. Ce qu'il dit, à propos des devoirs du médecin dans les maladies pestilentielles, servira de résumé à tout ce que nous avons dit nous-même dans ce chapitre.

« Avant donc de se charger de donner des soins aux malades , dit cet homme illustre , les médecins doivent s'examiner eux-mêmes , afin de savoir s'ils sont capables de satisfaire à ce qu'exige cette entreprise. Ils considèreront le danger perpétuel dans lequel va se trouver leur vie. Que si, après cet examen, ils voient à gagner, soit à vivre, soit à mourir, qu'ils trouvent de la volupté dans cette idée sublime, qu'ils vont se dévouer à Dieu, à la charité envers le prochain, à leur propre vocation, qu'alors ils agissent¹. »

CHAPITRE VI.

De la circonspection thérapeutique.

S'il est nécessaire, que le médecin soit convaincu de la réelle efficacité de l'art dans la plupart des maladies, pour leur opposer, avec une constance qui seule en assure le succès, le traitement que ces maladies commandent, il ne l'est pas moins, qu'il soit pénétré d'une vérité également incontestable, savoir qu'il est, dans les applications de

¹ *Pathologie interne*, tome 1^{er}, page 373.

l'art aux accidents de la vie morbide, certaines limites qu'il ne saurait dépasser impunément. Ainsi, conçue dans sa généralité, cette question, il est vrai, est une question purement scientifique, et dont la solution se trouve pour chacun dans les convictions qu'il s'est faites, et dans les idées par lesquelles il se rallie à l'une ou l'autre des grandes doctrines médicales. C'est ainsi, par exemple, que le médecin qui admet avec les naturistes, qu'en vertu des forces dont il est doué, l'organisme tend souvent de soi-même à rétablir les conditions de la vie normale, sera conduit par là seul à n'user que dans une certaine mesure des moyens actifs, dont dispose la thérapeutique. Le médecin qui nie, au contraire, l'existence de cette force coordinatrice des phénomènes morbides, qui ne voit dans toute maladie qu'un traumatisme interne, sur lequel n'a aucune influence la réaction vitale, tendra toujours davantage à recourir aux médications énergiques. N'attendant rien des efforts spontanés de la nature vivante, il ne se reposera que sur l'intervention de l'art du soin de mettre un terme aux accidents de la maladie. Ainsi considérée, il est bien clair, nous le répétons, que la circonspection thérapeutique est une question de logique scientifique et non de morale¹.

Cependant, il est une autre manière d'envisager cette question, c'est de faire abstraction des théories partielles, par lesquelles on est parvenu à formuler un certain nombre de vérités, et de constater empiriquement les lacunes de la science et les incertitudes de l'art. Or, c'est là un double fait, sur lequel l'expérience de tous les jours ne nous fournit que des renseignements trop positifs. Quelle que soit la doctrine médicale que nous ayons adoptée, et dont nous ayons fait la règle de notre pratique, nous rencontrons à chaque instant des faits qui échappent à la théorie, accusent

¹ Nous avons traité ailleurs avec quelques détails cette question, du point de vue exclusivement scientifique. Voyez *Bulletin de thérapeut.*, tome XVI, page 321.

les *desiderata* de la science, et nous réduisent forcément aux tâtonnements de l'empirisme. Mais l'empirisme, lorsqu'il s'agit d'une chose aussi précieuse que la vie de l'homme, s'il ne s'appuie sur une tradition rigoureuse, est une méthode bien hasardée, et il est bien permis, ce nous semble, de redouter quelque peu les tentatives aventureuses, auxquelles, en l'absence d'enseignements certains, le médecin peut se laisser entraîner une fois qu'il est engagé dans cette voie. C'est là surtout, où s'éteint le flambeau de la science, que la morale vient rappeler au médecin le prix de la vie humaine, et lui défend impérieusement de faire courir à un bien aussi précieux les chances des ses capricieuses inspirations.

Tant que la maladie ne se dessine pas d'une manière tranchée, tant qu'il ne se présente pas une de ces indications positives, qui, à défaut d'une expression nette de l'affection morbide, suffisent pour justifier l'intervention d'une thérapeutique active¹, le médecin prudent doit s'imposer la loi d'une rigoureuse abstention. Les seuls moyens que jusque là il lui soit permis d'employer, sont ceux dont nous parlerons d'une manière générale dans le chapitre suivant, lorsque nous traiterons de l'ésotérisme médical. On conçoit d'ailleurs, que les limites de la médecine active considérée de ce point de vue, doivent varier suivant la perspicacité, l'étendue de l'intelligence individuelle. Un homme véritablement instruit, possédant à fond la tradition scientifique, habile à manier les divers procédés d'exploration dont la science moderne s'est enrichie, saisira les caractères d'une maladie aiguë, et sera par conséquent en mesure d'agir, alors qu'un médecin d'une capacité inférieure en sera encore à

¹ Nous entendons par là la coexistence, par exemple, avec une affection morbide encore indéterminée, d'une pléthore sanguine, ou d'un état saburral évidents : quel que soit le développement ultérieur de la maladie, il est bien clair qu'il ne peut qu'être avantageux, dans la plupart des cas, de combattre tout d'abord ces complications.

rechercher le sens de l'ensemble phénoménal qu'il observe. Il en est de même des affections chroniques : là où quelques uns n'apercevront aucune indication à remplir, le médecin sagace, et dont l'expérience n'est pas une vaine nomenclature de faits, entassés pêle-mêle dans une intelligence stérile, découvrira des causes cachées, des rapports entre les phénomènes qu'il a sous les yeux, qui appelleront l'intervention d'une médecine active.

Tous les médecins s'astreignent-ils à cette règle que la science prescrit et que la morale confirme ? Incontestablement, non. Les motifs, qui les déterminent à prévenir les indications réelles de la maladie par une médication prématurée, varient suivant les dispositions intellectuelles et les intentions morales qu'ils apportent dans la pratique de l'art. Les uns, appréciant mal le pouvoir réel de la médecine, croient ne rien faire, tant qu'ils se bornent aux précautions d'une prudente prophylactique, qu'ils soustraient les malades à l'action des stimulants normaux de la vie : d'autres, cédant aux scrupules d'une sensibilité non raisonnée, ne peuvent se décider à rester impassibles en face d'accidents morbides, dont le sens cependant leur échappe. Quelques uns enfin, et nous devons croire que c'est le plus petit nombre, mettent une sorte d'amour-propre à faire une médecine toujours active ; et parfois ce n'est pas le patient qu'ils médicamentent, c'est la sottise du public qui les observe qu'ils exploitent. Au point de vue de la morale, il est bien clair qu'une telle conduite est toujours condamnable. La médecine n'a qu'un but, c'est le salut de l'homme. Toute préoccupation qui nous entraîne dans une direction, dont ce but suprême n'est pas le terme, ne pourrait se justifier. L'on ne saurait sans doute condamner avec la même sévérité le médecin, qui, en face de la maladie, est porté par un sentiment de commisération à prévenir les indications réelles, et le triacleur impudent, qui ne fait qu'une sorte de science hypocrite : dans l'un et l'autre cas cependant, le

but de l'art est manqué, le médecin ne remplit pas sa fonction.

La médecine n'est pas plus une sympathie aveugle, qu'une lucrative superstition. Quelque honorable que soit le sentiment qui le presse de venir au secours de l'homme, le médecin ne peut, sans manquer à son mandat, devancer les indications positives de la science. Si l'humanité étend réellement la puissance de l'art, ce n'est pas en développant dans les agents qu'il emploie je ne sais quelle vertu mystique, que quelques iatrosophes ont rêvée, c'est en illuminant les facultés de l'intelligence, en forçant celle-ci à se dévouer tout entière à son œuvre. Rien donc ne saurait justifier la précipitation du médecin dans la pratique de son art : tant qu'il ne voit pas dans une maladie quelconque, la plus grave comme la plus légère, une indication formelle à remplir, il doit s'abstenir. En dehors de cette règle, la science est livrée aux vagues inspirations de l'imagination, et son utilité réelle peut légitimement être contestée. Qu'avant d'agir le médecin se pose constamment cette question : ce que je me propose de faire à l'égard de ce malade, le ferais-je, s'il s'agissait non de lui, mais de moi ? Tout médecin qui résoudra négativement cette question, et qui pourtant agira, est un malhonnête homme.

Parmi les auteurs qui font autorité en médecine, il en est fort peu, dans les ouvrages desquels on ne trouve le précepte de la circonspection thérapeutique nettement formulé. Et ce qui donne encore plus d'autorité à ce précepte, et en fait comme la sagesse de la science, c'est que tous ces auteurs aboutissent à ce point fondamental de la pratique, après être partis des idées doctrinales les plus opposées¹. Mais il en est quelques uns qui ont envisagé cette question du point de vue où nous-même, nous nous plaçons, et c'est surtout sur le témoignage de ces médecins, que

¹ Voyez ce que nous avons déjà dit à ce sujet, livre 1^{er}, chap. III.

nous devons nous appuyer ici. « Pour moi, dit Sydenham, non seulement dans les affections hystériques, mais encore dans toutes les maladies, quand je ne pense pas réellement faire du bien par mes remèdes, je crois que le meilleur parti que j'aie à prendre, c'est de ne rien faire du tout¹. J'avoue franchement, dit ailleurs le même auteur, qu'ayant à traiter des fièvres dans lesquelles je ne voyais pas clair, j'ai plus d'une fois pourvu à la sûreté du malade et à ma propre réputation, en m'abstenant. Car en veillant sur la maladie, afin de trouver une occasion favorable, pour entreprendre quelque chose d'utile, la fièvre se dissipait insensiblement d'elle-même, ou bien elle prenait un type, qui me faisait connaître par quelles armes il fallait la combattre. Mais une chose déplorable, c'est que la plupart des malades ne sachant pas, qu'il est également du devoir d'un habile médecin de ne rien faire en certaines occasions, et d'employer en d'autres les plus puissants remèdes, imputent à négligence ou à ignorance, ce qu'ils devraient regarder comme un effet de sa probité et de sa bonne foi, puisque le plus extravagant empirique est aussi en état d'accumuler remèdes sur remèdes, et qu'il a coutume de faire davantage que le plus habile médecin² ».

Stoll, dans les préceptes par lesquels il termine ses aphorismes, recommande la même circonspection.³ Sans compter les Stahliens, tous les médecins, qui, par leur doctrine se rattachent à l'école hyppocratique, professent les mêmes préceptes. Ils n'oublient jamais dans la pratique, ce précepte d'une morale inflexible, *Saltem non nocere*, et qui a été posé, il y a deux mille ans, par le vieillard de Cos, dans des termes qu'il ne saurait être déplacé de rappeler ici :

« Περὶ τὰ νοσήματα, δύο : ὠφελῆειν, ἢ μὴ βλάπτειν. » Dans les

¹ Op. cit., *Hyst.*

² *Idem.*

³ *Aphor.*, page 293.

maladies il y a deux choses, soulager ou ne pas nuire¹. Écoutez encore les commentaires de Galien sur ce point : c'est là une question si importante, qu'on ne saurait accumuler trop d'autorités pour l'éclairer. « Il y eut un temps, dit l'illustre médecin de Pergame, où je regardais ce précepte comme de peu d'importance, et comme indigne d'Hippocrate. Il me semblait d'une évidence générale, que le devoir du médecin est de travailler à soulager le malade, ou du moins de ne pas lui nuire. Mais après avoir vu plusieurs médecins célèbres blâmés avec raison pour la conduite qu'ils avaient tenue, soit en saignant, soit en prescrivant des bains, des purgatifs, du vin ou de l'eau froide, (qui devinrent nuisibles) je compris qu'Hippocrate, comme beaucoup d'autres praticiens de son temps, avait éprouvé de pareils mécomptes, et que je devais désormais prendre toutes mes mesures, s'il m'arrivait de prescrire un remède (important), pour calculer d'avance, non seulement quel soulagement le malade pourrait en retirer si ce remède atteignait son but, mais quel dommage il pourrait en souffrir, s'il le manquait. Je n'ai donc jamais rien administré, sans avoir pris garde à ne pas nuire au malade, si je manquais mon but. Quelques médecins, semblables à ceux qui lancent les dés, prescrivent des traitements qui sont très funestes aux malades, s'ils manquent leur but. Ceux qui commencent l'étude de notre art, croiront, je le sais, comme je l'avais cru aussi, que ce précepte, *soulager, ou du moins ne pas nuire*, n'est pas digne d'Hippocrate ; mais les praticiens, j'en suis parfaitement sûr, en comprendront toute la portée : et, si jamais il leur arrive de nuire à leurs malades par l'administration intempestive de quelque remède énergique, ce sera surtout alors, qu'ils concevront la portée du conseil qu'Hippocrate leur a laissé. « Le précepte d'Hippocrate, et la réflexion de Galien, ajoute M. Daremberg qui

¹ *Epid.*, livre 1^{er}, 2^e section.

traduit ce passage, trouveraient plus d'une application de nos jours ; il est malheureusement beaucoup de médecins, pour qui le malade n'est qu'un sujet d'expérience, dont la science est le prétexte, mais dont le vrai but n'est que trop souvent l'intérêt personnel¹.

Lorsqu'en effet on lit, de ce point de vue, les observations qui se publient tous les jours, il est impossible de n'être point frappé de la hardiesse de la thérapeutique d'un certain nombre de médecins : d'un autre côté, combien de témérités plus discrètes se dissimulent prudemment ? « En général, dit Vicq-d'Azyr, ceux qui observent avec attention, et qui pratiquent avec réserve, sont les seuls qui se permettent de publier leurs journaux : les autres n'oseraient écrire ce qu'ils ont osé tenter. Ils rougiraient en lisant l'histoire de tant de remèdes accumulés en vain, et qui, s'il n'ont pas avancé le dernier terme, ont au moins rendu plus amères les souffrances de ceux qui avaient à mourir². »

La logique s'accorde sans doute avec la morale pour commander au médecin cette réserve, cette abstention dans tous les cas où il ne voit pas clairement ce qu'il doit tenter dans l'intérêt des malades : Mais la logique ne dirige point avec la même sûreté toutes les intelligences. La routine a sa logique comme l'expérience la plus éclairée, et dans une tête mal organisée, ouverte à toutes les passions, et que tant de petites préoccupations peuvent distraire, il n'est pas mal que l'idée morale vienne soutenir cette force un peu incertaine ; elle peut en prévenir quelques unes des plus dangereuses déviations. Ainsi, s'abstenir en thérapeutique, lorsqu'on ne voit pas clairement qu'il y a lieu d'intervenir d'une manière active dans le traitement d'une affection morbide donnée, n'est pas une simple conclusion de la science, c'est un devoir dont rien ne saurait affran-

¹ Cp. cit. tom. III. pag. 302.

chir le médecin. Si nous insistons un peu sur l'expression de cette idée, c'est que nous concevons, que la distinction qu'elle tend à établir, peut paraître un peu subtile. Nous nous persuadons cependant que si l'on veut y réfléchir, on se convaincra qu'elle peut devenir un frein utile, et propre à retenir un certain nombre d'esprits téméraires, que la pureté même de leur intention tend à égarer davantage.

Nous savons bien qu'assujettir à cette règle sévère quelques médecins, c'est bien souvent réduire l'art entre leurs mains à une simple expectation, car lorsque la maladie se dessinera nettement à leurs yeux peu clairvoyants, l'utilité d'une médecine active deviendra fort problématique. Mais qui pourrait douter que dans des mains inhabiles cette méthode ne vaille infiniment mieux, que la méditation hasardeuse, à contre-temps, à laquelle les pousse le desir de faire sentir la nécessité de leur intervention ? Il serait sans doute fort à désirer, qu'une organisation moins défectueuse de la médecine assurât d'une manière plus efficace tous les bénéfices de cette science à la société; il deviendrait alors moins nécessaire de la défendre contre les entreprises de l'ignorance présomptueuse, contre les témérités de l'esprit aventureux : mais jusque là on ne saurait trop s'efforcer de marquer les limites, qu'une morale rigoureuse pose à leur intervention active dans le traitement des maladies.

« Quel est le médecin, dit Cabanis, un peu au fait de ce qui se passe journellement, qui n'hésiterait point à prononcer si la médecine fait plus de bien que de mal, si son entière abolition serait avantageuse ou funeste ¹. » Bien qu'aujourd'hui il ne soit plus permis de poser cette question, on peut dire cependant, que dans un certain nombre de cas un médecin peu éclairé est plus dangereux qu'utile. Qu'y-t-il à faire pour mettre dans ces circonstances la société à l'abri des erreurs d'un art, dont elle ne doit attendre que des

¹ Du degré de Cert. en méd. page 156.

bienfaits? C'est de pénétrer le médecin de la sainteté de ses devoirs, de lui inspirer l'amour des hommes, de lui rappeler le but suprême de sa mission, et de lui recommander, au nom de ces choses sacrées une circonspection, qui prévienne les dangers d'une science incomplète.

Melius anceps, quàm nullum remedium : ce précepte, dont quelques esprits téméraires pourraient s'autoriser, pour tenter les moyens les plus scabreux, ne doit être accepté comme règle générale de conduite, que par les hommes dont un savoir étendu, une perspicacité profonde, garantissent la sûreté de l'intuition : il n'est qu'une maxime dangereuse pour les praticiens vulgaires. Lorsque le médecin rencontre un de ces cas difficiles, où tout se réunit pour lui faire prévoir une terminaison funeste, si l'on n'intervient pour suspendre un travail morbide qui chaque jour menace davantage la vie, nous comprenons toutes les généreuses impulsions qui peuvent le porter à agir ; nous comprenons surtout ce sentiment d'humanité qui lui inspire le désir d'épuiser jusqu'aux moyens les plus précaires de la science, avant de s'avouer vaincu par la violence du mal. Si ce sentiment était le seul qui dirigeât l'homme de l'art dans ces graves conjonctures, il serait assez rare que celui-ci dépassât les limites, dans lesquelles la prudence lui prescrit de se renfermer : mais l'amour-propre, le désir de frapper l'attention publique par le succès d'une cure inespérée, cette ambition effrénée de la publicité, qui porterait quelques hommes à faire encadrer leurs malades, s'il y avait des musées d'anatomie-pathologique vivante, sont de dangereux conseillers, et sans faire de puritanisme en matière de thérapeutique, l'on peut craindre que le médecin, qui les prend pour guide, n'oublie le but essentiel de l'art.

Malheur au médecin, qui dans la pratique n'a point éprouvé quelquefois cette solennelle hésitation, qui naît à la fois des incertitudes de la science, et du respect de la vie humaine ! son intelligence n'a pas ressenti l'action du sti-

mulus moral, qui l'excite le plus énergiquement à se développer, en donnant au sentiment de l'ignorance l'amertume du remords. C'est une remarque que beaucoup d'observateurs ont faite avant nous, pendant que les médecins les plus instruits montrent une excessive réserve dans leur conduite, les médecins les plus ignorants, sont en même temps ceux qui, dans les applications de l'art, usent le plus hardiment des médications perturbatrices les plus énergiques. D'où vient cette différence? c'est que les premiers ont compris la science, et savent dans quelles limites elle doit se circonscrire, pour être efficace, et que les seconds, scribes éternels de formules médicales, comme les appelle J. Franck¹, ne conçoivent pas que l'abstention seule est un moyen de modifier puissamment l'organisme en proie à la maladie. La logique scientifique, qui établit ce précepte, ne s'impose pas; la morale qui y conduit également, en partant des incertitudes de la science, comme d'un fait incontesté, commande plus impérieusement; c'est pourquoi nous avons essayé de suppléer à l'insuffisance de l'une, par les prescriptions inflexibles de l'autre.

CHAPITRE VII.

De la médecine ésotérique.

La médecine n'est plus une science qui cache au fond du sanctuaire les notions vagues, sur lesquelles elle s'appuie, pour exploiter à son profit la superstition des hommes. Les temples de Mendès, l'ancre de Charonis se sont convertis en amphitéâtres publics, dans lesquels les dogmes de la science sont développés sans réticence, et dans un langage intelligible à tous. Ses époptes en discutent les principes

¹ Op. cit., page 166.

dans les académies, en font les plus savantes applications dans les hôpitaux, ou concourent avec ses pastophores à en répandre les bienfaits dans les diverses classes de la société. Tel est cependant l'empire des préjugés, que fait naître dans l'esprit de l'homme l'instinct puissant qui l'attache à la vie, que dans les applications quotidiennes de l'art, le médecin est forcé de répondre, par une sorte de thérapeutique mystique, aux indications de la science réelle : c'est là ce que nous entendons par ésotérisme médical.

Si ces lignes tombent par hasard sous les yeux de quelques hommes étrangers à la médecine, qu'ils n'imputent point à crime aux médecins l'usage qu'ils ne craignent pas de faire de cette pseudo-science ; ils montrent assez par la publicité de leurs travaux, par les controverses orageuses que suscitent souvent parmi eux les débats scientifiques, qu'ils ne cherchent point à captiver la vérité, dans l'intérêt d'une personnalité égoïste. C'est l'ignorance, ce sont les préjugés des hommes, c'est le délire de la terreur en face de la maladie qui menace l'existence, qui les forcent à recourir dans quelques cas à tous les artifices d'une thérapeutique, qu'une science rigoureuse ne commande pas. Ils dissimulent la vérité, parce que l'homme qui souffre n'est pas toujours assez fort pour l'entendre : leur mensonge est justifié par la pitié même qui le leur inspire ; on peut à ce titre, et dans de telles conditions, remplir le rôle d'hiérophante sans rougir.

Dans ses chaires, dans ses académies, dans ses livres, dans la presse quotidienne, la médecine pose, discute librement, sans arrière-pensée, toutes les questions qui sont de son domaine : là partout les maladies sont présentées suivant le degré réel de leur curabilité ; l'utilité de l'intervention de la thérapeutique est, autant que possible, rigoureusement déterminée. Si sur ces divers points, des divergences existent dans la science écrite, elles naissent de l'imperfection de l'intelligence humaine, et des difficultés du sujet au-

quel celle-ci s'applique ; mais la médecine, considérée dans l'ensemble des travaux par lesquels elle s'efforce de se constituer, échappe au reproche d'une dissimulation systématique de la vérité.

Maintenant, malgré cette véracité de la science théorique générale, les hommes conservent leurs préjugés ; lorsque la maladie vient à les atteindre, ils exigent, dans leur préoccupation légitime d'un bien qu'ils redoutent de perdre, que le médecin intervienne, qu'il agisse là même, où cette intervention est complètement inutile, soit que le mal ait un caractère réel d'incurabilité, soit que, léger ou simple trouble fonctionnel, il doive se dissiper spontanément. Quelle est la ligne de conduite que le médecin consciencieux doit suivre en pareille circonstance ? ira-t-elle heurter de front les préjugés du malade ? Toute sa science s'y briserait souvent, et dans quelques cas, perdant irrévocablement la confiance qu'il a su conquérir, il conduirait le malade à se jeter dans les bras de quelques guérisseurs, dont les médications absurdes ne tarderaient pas à amener une terminaison funeste. L'intérêt bien conçu de la société commande donc au médecin, dans un certain nombre de cas, de ménager les faiblesses des hommes, et d'abaisser la science au niveau de leurs préjugés.

C'est là toutefois, nous ne saurions nous le dissimuler, une position extrêmement délicate pour le médecin, qui tient à honneur de remplir scrupuleusement son mandat, et s'il n'y prend garde, lorsqu'il aura mis le pied sur ce terrain glissant, il pourra tomber dans quelques unes des manœuvres honteuses du charlatanisme. Que dans ces circonstances scabreuses, il ne perde jamais de vue le but suprême de l'art, et que son intention se conserve toujours pure de toute préoccupation intéressée : ce n'est qu'à cette condition qu'il conciliera ce qu'exigent les faiblesses de l'homme, avec ce que lui commande le devoir.

Quelques auteurs, considérant les souffrances de l'humana-

nité comme le patrimoine naturel de la médecine , comme une mine éternellement exploitable au profit d'une science égoïste, n'ont pas craint de présenter la plus noble des sciences comme l'art de mettre en valeur ce filon des misères humaines. C'est ainsi qu'Arnauld de Villeneuve, cet astrologue du VIII^e siècle, qui prétendit réaliser le mystère de la génération dans un vase de chimie, recommande aux médecins de se servir de grands mots inintelligibles au commun des hommes, pour les abuser dans leurs maladies ; c'est ainsi encore que le trop fameux Lamétrie ne se borne pas à émettre quelques sages préceptes à cet égard , il compose, sous le titre de *Machiavélisme médical*, un ouvrage tout entier, dans lequel traitant la médecine, comme une véritable jonglerie, il trace avec le sang-froid d'un mystagogue des temples de Sérapis les règles de cet art imposteur : de nos jours mêmes, le docteur Fabre-Terreneuve, dans un livre ¹, que nous croyons avoir été entrepris dans une intention pure, et qui pourtant trahit à chaque page un amour-propre blessé, va jusqu'à dire que *pour se mettre au diapason avec la corruption du siècle, le médecin doit songer sérieusement à faire au dedans de lui-même une nouvelle combinaison des principes d'honneur et de loyauté*. Dernièrement encore, dans une prose rimée plus ou moins spirituelle, ne vient-on pas de flétrir, autant qu'il était en soi, la plus honorable profession, en conseillant au médecin de se diriger dans sa conduite suivant les règles du charlatanisme le plus impudent? Quelque blâmables que soient les hommes, qui n'ont pas craint de professer publiquement de telles doctrines, on voit percer dans leur livres les mauvaises passions qui les inspirèrent, et réduits à la ridicule condition de médecins incompris, ils ne sont plus que d'impuissants pamphlétaires, dépourvus

¹ *Essai sur la manière et les moyens d'exercer la médecine honorablement*, pages 313 et 315.

de toute influence sérieuse; ils n'ont fait que calomnier les hommes qu'ils ne pouvaient égaler¹.

Mais il est un ouvrage marqué d'un caractère plus odieux encore, et contre lequel un grand nombre de médecins, et Stahl entr'autres, dont on prétendait qu'il exprimait les doctrines, protestèrent énergiquement. Cet ouvrage est celui d'un médecin anglais de la fin du xvii^e siècle, Gédéon Harvey. Ce médecin nie d'une manière absolue la réalité de l'art, attribue la solution de toutes les maladies à l'action interne de l'organisme vivant. L'intervention active de la médecine au milieu du développement des accidents morbides n'est jamais, suivant lui, qu'une entrave apportée au jeu

¹ On ne sait pas, jusqu'où peut se laisser entraîner dans la voie odieuse de la calomnie le médecin envieux, que la fortune n'a pas servi au gré de son ambition. Nous conseillons à ceux qui voudront s'édifier sur ce point de lire un ouvrage dont nous avons déjà parlé, *les Essais de médecine* de Bernier. Toutefois le docteur F. T. a su encore dépasser son modèle à cet égard. Platon chassa les médecins de sa *République*, et sans les couronner de fleurs, ainsi qu'il le fait pour les poètes, quand il les frappe du même ostracisme : si la peinture que le docteur F. T. ose faire de leurs vices, de leurs honteuses passions, de leur hypocrisie, était vraie, ils mériteraient, non d'être proscrits, mais d'être pendus, et leur science devrait être à jamais anéantie, comme le fléau le plus dangereux pour la société : écoutez plutôt. « Mais l'individu d'exception dont nous parlons a formé son masque de tous les traits dont il peut avoir besoin : animé d'un zèle perfide, il prodigue ses soins, il fait preuve de dévouement, il fait des démonstrations d'habileté, il suit pas à pas les progrès d'un mal dévorant, il se désespère le premier de l'impuissance de l'art; et cependant du regard de Tartufe, il envisage dans le calme de son cœur le front livide du malheureux; il suppute avec les hoquets de l'agonie, la quotité de l'infâme pécule, qu'il doit bientôt prélever sur son héritage : mais encore loin d'attendre les événements, s'il ne les active par des infâmes procédés, ses calculs peuvent l'amener jusque là, et peut-être, dans des circonstances analogues, a-t-il déjà avec succès fait l'essai de sa funeste capacité pour le mal. » Bien que tout ceci soit dit dans un style qui n'est pas précisément français, la pensée de l'auteur peut cependant être comprise. Grâce aux poisons subtils, qu'a découverts la chimie moderne, et dont M. F. T. fait une arme terrible entre les mains des médecins, la société doit craindre de trouver en eux une autre secte des *Haschinchin* : messire Jean Chouart n'est peut-être que le *Vieux* de cette nouvelle *Montagne*. Combien compte-t-il sous ses ordres de Daïlkébirs, de Refiks, de Fedaris et de Lassik? On voit que M. Eug. Sue n'a pas même inventé les types odieux qu'il trace du médecin; mais il est déplorable, que ce soit dans les livres d'hommes qui furent médecins eux-mêmes, qu'il puise ses fantastiques inspirations.

régulier des efforts conservateurs de la nature. Après une négation aussi formelle de la réalité de la science, ne croyez pas que l'auteur ferme le temple de la médecine, et en chasse les adeptes comme d'indignes jongleurs ; non, il les initie au contraire à tous les mystères d'un art imposteur, il leur enseigne les moyens de s'insinuer dans l'esprit des malades, de le dominer, puis de se composer avec tous les débris de l'ancienne pharmacologie une thérapeutique inoffensive, à l'aide de laquelle ils exploitent, prêtres sans foi, la crédulité des hommes.

Voilà d'abord les dogmes de la science occulte, que G. Harvey révèle aux adeptes : « 1° *Plurimi morborum curatu possibilium curantur à naturá et tempore*; 2° *Multi morbi fiunt curatu impossibiles, et consequenter lethales, ubi natura nimis languet, et tempus nimis sit breve*; 3° *Natura, quum fuerit valida, et morbus levis, vel non admodum violentus, tempus est remedium magnum, et primum indicatum.* »

En voici maintenant la pratique : « *Itaque sequitur, quòd scopus præcipuus, et intentio medici expectationis sint lucrandi tempus, et eludendi patientem à tempore ad tempus, usquedum natura superaverit morbum. Ratio quâ tempore eludit patientem, est : ei confidenter pollicetur à tempore in tempus levamen et diminutionem morbi, in quam finem ei patientium plurium eodem ægrotantium more narrationem dedicat, quomodò hâc et illâ horâ, hoc et isto die sensiles alleviationes percepiebant ; at caveat memoriam fallacem, siquidem ægri mirum in modum ruminantur, et oportet mendacem esse memorem. Hæc persona vultus fictâ specie acta), scilicet facie acerbâ, nigro sago, pileo castareo margine lato, scipione firmo ingenti (quod haud parùm addit) et conscientia subornata, præpotenter (pro rhetorum dicendi more) auditum proclivem, et assensum faventem auditoris ægri reddit tantoperè, ut spiritus ei indè suscitentur, quos per ejus vultum ambulantes et*

salientes in aspectum hilarem medico intueri licebit ; strophá hác bis vel ter per diem (prout patiens sostrificus fuerit), haud alias resumptá ab hebdomade in hebdomadem, à mense in mensem, at nequàquàm ab anno in annum ni mente captus sit, expectandi patientem formabit, quòd demùm naturá morbi victoriá potitá, patiens curatus, et medicus naturæ furatus fuerit titulum triumphantis, cum nummorum aureorum crumená¹. »

S'il était vrai, comme le dit G. Harvey, que la médecine ne fût que l'art de gagner du temps, et de filouter adroitement les chances heureuses de la maladie, il n'est pas un seul homme, jaloux de sa propre estime, qui consentît à se faire l'instrument d'une telle science. Quoi ! vivre toujours sous le masque, toujours mentir, et enregistrer chacun de ses mensonges, de peur que les malades non oublieux ne saisissent quelque contradiction entre les mensonges de la veille et ceux du lendemain ; dans toutes ses relations professionnelles se grimer comme un histrion, et faire un étude de sa toilette, comme un dandy ! Non, cela n'est pas une science d'homme, et ce serait la pire des comédies, car de toutes celles qui se jouent dans le monde, ce serait la plus ennuyeuse. Lorsqu'un médecin professe un tel scepticisme sur la science, dont il fit l'objet de ses études, il doit tout simplement renoncer à en faire des applications à la pratique. L'ésotérisme de l'ancien médecin de Guillaume III est tout à la fois une lâcheté, et une insulte aux souffrances de l'homme. L'iatrosophie de l'ancienne Grèce avait quelque chose de moins odieux que cette science ténébreuse, l'épopée pouvait au moins se cacher dans l'ombre du temple, pour rougir.

¹ *Gedeonis Harvei, M. D. medici Regis et Reginae, ars curandi morbos expectatione*, page 147. (Amstelodami, 1695.) — Nous savons bien que tout n'est pas sérieux dans ce livre : quelque large part qu'on y fasse à l'ironie, on n'y sent pas moins circuler partout un esprit de fausseté indigne de la médecine.

Lorsque nous prétendons, que les préjugés des hommes, leur ignorance forcée des premiers éléments d'une science aussi compliquée que la médecine, commandent au médecin une certaine réticence dans ses relations avec les malades, il ne saurait donc être question de cette sorte d'ésotérisme, qui n'est qu'une honteuse fourberie, et dont nous n'avons parlé que pour le flétrir. La seule dissimulation, que comporte aujourd'hui l'état de la science, et que la dignité de l'art tolère, est celle qu'imposent rigoureusement au médecin une pitié sincère pour les souffrances et les exigences aveugles des hommes. Le médecin délicat souffrira toujours un peu, peut-être, du désaccord qu'il sentira ainsi exister entre ses actes et ses convictions scientifiques, mais l'intention morale, qui le dirigera en pareille circonstance, suffira pour ôter à son mensonge ce qu'il pourrait avoir d'odieux : l'intérêt seul du malade le conduisant à voiler en partie la vérité, sa probité n'en saurait recevoir aucune atteinte.

Les circonstances, dans lesquelles le médecin est condamné à faire ces concessions désintéressées aux préjugés ou à l'ignorance des hommes, ne se présentent que trop fréquemment dans la pratique de l'art. Il est un grand nombre d'affections, qui dans leur marche sont soumises à un mode d'évolution déterminé : quelles que soient les médications qu'on leur oppose, celles-ci n'ont souvent pour but que de prévenir un état d'ataxie¹ ou des détériorations organiques, incompatibles avec la vie. Quant à la lésion primordiale, qui peut entraîner ces conséquences funestes, nulle science n'est en mesure de la supprimer, à la façon dont la chirurgie débarrasse l'organisme d'un membre frappé de gangrène. Cependant le patient ne saurait s'accommoder de cette temporisation forcée : le principe scientifique, sur le-

¹ Nous prenons ce mot dans son sens le plus général, dans son sens étymologique.

quel cette pratique repose, lui échappe ; il veut que le médecin agisse, et celui-ci est contraint de céder aux sollicitations de cette aveugle impatience. Quelques hommes qui savent souffrir, parce qu'une philosophie élevée leur a appris que la souffrance est un creuset, dans lequel se révivifie l'âme humaine, en s'y dégageant de la gangue impure des passions, sont portés par la résignation à se soumettre aux conditions de l'expectation scientifique ; il en est de même de quelques hommes éclairés, auxquels il est facile de faire comprendre la loi sur laquelle s'appuie l'abstention systématique ; mais les uns et les autres sont rares : et si un médecin, naïvement confiant dans la justesse d'esprit ou les vertus des hommes, s'imposait pour règle générale de conduite, dans les cas que nous supposons, d'argumenter savamment avec les malades, pour les convaincre de la nécessité d'une sage temporisation, il lui arriverait bien souvent de ne faire besogne qui vaille, et de se voir arrêté au milieu de son discours, par cette interruption peu encourageante.

. Muse baisse le ton,
Et donne-moi des pilules¹.

¹ Qu'on me permette de citer ici, pour l'édification des jeunes médecins, une petite anecdote, dont je fus le ridicule héros. Il y a quelque dix ans, peu de temps après ma réception, je fus accidentellement consulté par une grande dame, qui n'était malade que de la préoccupation de quitter Paris pendant quatre ou cinq mois, pour aller s'ensevelir avec un mari un peu sérieux dans une solitude au bout du monde. Mon diagnostic fut bientôt porté, grâce à une connaissance parfaite de quelques antécédents de la malade. *Vrai comme un livre*, quand il l'est, et heureux peut-être de n'avoir point à faire de science sérieuse dans une circonstance aussi difficile, je prends immédiatement le parti d'opposer une médecine morale, à une maladie purement morale, et débute emphatiquement par ces vers, qui me traversent malencontreusement la cervelle :

Si j'avais à répondre à d'autres qu'à Zopire,
Je ne ferais parler que l. Dieu qui m'inspire.

Ma belle ennuyée, par anticipation, ne m'en laisse pas dire davantage, et me foudroie par ces mots : « Mon cher docteur, je ne sais pas l'Alcoran. » M. le docteur X... , savait le français, et se tira merveilleusement d'affaire, en s'en tenant à la prose : il traita M^{me} X..., comme Plotin traita Porphyre

Plus sont rares les cas exceptionnels dont nous venons de parler, et plus le médecin doit se montrer vrai vis-à-vis des hommes privilégiés qui les lui présentent ; c'est un moyen de s'examiner sérieusement lui-même. Partout ailleurs, quoiqu'il en coûte à sa véracité, un devoir plus impérieux, que le soin de sa propre dignité morale, la charité, lui impose l'obligation de se plier aux exigences des préjugés, et de l'amour exalté de la vie. *Vulgus vult decipi, decipiatur* : c'est là une nécessité déplorable, mais force lui est de la subir. Lors donc que le médecin aura, par une médication rationnelle, répondu aux indications réellement scientifiques de la maladie, si l'impatience du malade l'y contraint, il peut, il doit employer quelques uns de ces petits moyens, dont la matière médicale est si abondamment pourvue, et dont il est si facile d'user, d'abuser même. Il fixera par là l'esprit inquiet du patient, et la maladie elle-même, dégagée de cette influence morale funeste, marchera plus facilement vers une terminaison heureuse. Nous avons dit, dans le chapitre qui précède celui-ci, que tant que, dans une affection quelconque, le médecin ne voit pas clairement qu'il y a lieu à intervenir d'une manière active, il doit se renfermer dans une prudente circonspection ; c'est aux moyens de cet ordre qu'il doit recourir alors, pour tromper l'impatience des malades, en attendant que l'occasion d'une médication sérieuse se présente.

Les médecins les plus probres ont reconnu la nécessité de cette thérapeutique mystique. Le caustique Guy-Patin¹, qui n'épargna ni la médecine ni les médecins, estime qu'il ne nous appartient même pas de détromper les malades, lorsqu'ils attribuent aux remèdes une influence heureuse, dont ceux-ci sont complètement innocents. « Il faut des remèdes aux hommes, dit Bordeu, ils ont besoin de secours

au cap Lilybée, et la guérit, autant qu'elle pouvait l'être, avec des paroles magiques et des pilules de mie de pain.

¹ *Esprit de Guy-Patin*, page 175 et pass.

dans leurs maux, et leurs incommodités, même dans les maladies inguérissables. Celui des médecins grecs qui a mis en avant que les maladies incurables ne regardent point la médecine, ou n'appartiennent point à l'art, en rétrécit trop les bornes : il proféra un affligeant apophthegme, qui ne peut avoir une approbation entière, que de la part des mélancoliques désespérés ou privés de la raison. Les médecins romains connaissaient mieux les lois de l'urbanité, et l'étendue de leurs devoirs, lorsqu'ils disaient que tous les hommes sont infirmes ou malades; ils ont besoin de l'art de guérir, de l'art de vivre, et, on peut le dire, de celui de mourir. La privation de tout secours pour les malades serait alors plus terrible que l'abus effréné et superstitieux des médicaments : écueil notable cependant, et dans lequel tombent beaucoup de gens et de tous les états ¹.

Cette dernière réflexion nous conduit à faire une remarque importante, c'est que le médecin qui fait ces concessions aux préjugés, aux terreurs des hommes, ne doit point aller jusqu'à servir de jouet aux caprices d'hypochondriaques insensés, qui absorberaient en un an une pharmacie tout entière. Le médecin, qui observe chez un malade une semblable disposition, doit s'efforcer d'acquérir un certain ascendant sur son esprit et le ramener par la raison, voire même par une prudente intimidation, à une appréciation plus vraie de la vie, et de ses infirmités inévitables. Favoriser un tel penchant, en se prêtant à toutes ses fantaisies, c'est de la part du médecin se rendre complice de la plus grande déraison, c'est se jouer de la destinée humaine. Le médecin, en semblable circonstance, a d'autant plus besoin d'être dirigé dans ses fonctions par les principes d'une morale sévère, que son intérêt ici surtout tend à l'entraîner dans une ligne opposée, à celle que lui trace le devoir. Il est un moyen infailible pour lui de sortir victorieux de cette

¹ *Œuvres complètes*, tome II, page 804.

épreuve délicate ; qu'il interroge sa conscience : ressent-il une sympathie sincère pour l'homme aveugle, qui gaspille ainsi sa vie ? Qu'il lui continue ses soins ; son dévouement le sauvera des reproches de sa conscience. Est-ce, au contraire, un sordide intérêt qui lui inspire et ce zèle et ces efforts depuis si longtemps impuissants ? Qu'il s'arrête, car l'art abaissé n'est plus entre ses mains qu'un honteux moyen d'exploitation des lâchetés de l'homme.

Nombreux sont les cas, où il est permis, où il est commandé au médecin de dissimuler à l'homme qui souffre une vérité, qu'il ne saurait comprendre, et qui le livrerait sans défense à toutes les terreurs de l'imagination. Ce n'est point ici le lieu de faire l'énumération de ces maladies, non plus que d'indiquer la liste des nombreux moyens qui composent l'arsenal de cette thérapeutique inoffensive. Nous remarquerons seulement, qu'à mesure que les lumières se répandent, que la raison publique grandit, la pratique des sciences tend à en faire pénétrer dans l'esprit des masses quelques notions justes. Là où le médecin trouve les hommes mûrs pour la vérité, il doit profiter de cette heureuse disposition et la leur faire entendre. C'est ainsi que le précepte de J. Frank¹, qui conseille des frictions dans les cas de paralysie incurable, dans la vue de soutenir l'espérance des malades, ne doit pas, en France au moins, recevoir son application. C'est, en effet, aujourd'hui une croyance générale parmi nous, que la paralysie, survenue dans certaines circonstances, tient à une lésion qui résiste à toutes les applications faites sur les parties qui ont perdu le mouvement. Est-il besoin d'ajouter que dans les cas, où le médecin croit devoir recourir à cette thérapeutique complaisante, il doit tout à la fois se garder de flatter une foule ignare², et de prescrire des moyens dont la portée ne peut être sûrement cal-

¹ Op. cit., tome III, page 411.

² J. Frank, op. cit., tome IV, page 193.

culée à l'avance. Les accoucheurs, par exemple, conseillent, en général, de céder aux préjugés qui portent la plupart des femmes ¹ à demander aux médecins des moyens anti-lai-teux, lorsqu'elles ne doivent pas nourrir leurs enfants. Quelques uns, en semblable circonstance, prescrivent d'une manière banale le sulfate de potasse à doses assez élevées ; c'est là une pratique qui peut devenir dangereuse : on lit dans les *Annales de chimie* (1842), un cas d'empoisonnement, qui fut la suite de cette concession au préjugé. La canne de Provence, l'infusion de bouchons, la pervenche si aimée de Rousseau, jouissant d'une réputation égale à leur innocence ; c'est à ces moyens qu'il faut se borner.

Mais nous le répétons, c'est là une mine si féconde pour le médecin le moins instruit, qu'il serait parfaitement superflu d'étaler ici des richesses, que tous peuvent puiser à pleines mains dans les ouvrages les plus légers de science.

Tout en reconnaissant que le médecin doit, dans l'intérêt des malades, couvrir, en certaines circonstances, la vérité scientifique de ce voile officieux, nous devons cependant repousser cette dissimulation d'un caractère plus que douteux, et qui porte certains médecins à entourer d'une sorte de mystère certaines préparations, auxquelles ils semblent réduire toute la thérapeutique. La science proprement dite ne saurait, sans s'avilir, se cacher dans l'ombre de cet ésotérisme toujours un peu suspect. Par ses pilules balsamiques, dont il ne voulut jamais révéler la composition, Stahl s'assimila à ces indignes jongleurs, qui exploitent la crédulité publique à l'aide des remèdes secrets. Bien qu'on conçoive, que l'illustre médecin de Hall n'ait imaginé ce moyen, que dans l'intérêt de la doctrine qu'il voulait pra-

¹ Cazeaux, *Traité théor. et prat. des accouch.*, page 420. — M. Capuron est plus spartiate : « Qu'on laisse agir la nature, » dit-il, dans son ouv., page 327 ; ceci est assurément fort aimable pour cette bonne femme ; mais les commères, M. Capuron ! ne craignez-vous pas qu'elles ne lui fassent une redoutable concurrence ? Vous savez qu'on trouve celles-ci dans les ruelles de tous les lits.

pager, parce que dans sa conviction, elle conduisait à la seule pratique réellement utile; au point de vue des devoirs qu'une science, telle que la médecine, impose aux hommes qui la cultivent, il ne saurait être complètement justifié. Si nous condamnons la dissimulation de Stahl dans cette circonstance, combien n'est pas plus condamnable encore le médecin qui ensevelit dans le secret d'un intérêt égoïste une découverte utile? Ce n'est point ainsi qu'ont agi Jenner, MM. Pelletier et Caventou, qui découvrirent le premier, le préservatif de la variole, le second le sulfate de quinine. Le médecin, considéré comme organe de la science, doit penser tout haut; le mystère, dont il s'entoure, fait toujours avec raison suspecter la pureté de ses intentions, quand il ne trahit pas manifestement la vénalité de sa science. Il n'est qu'un très petit nombre de cas, dans lesquels non seulement il peut, mais il doit rigoureusement peut-être tenir dans le secret ou une conception nouvelle, ou la découverte de propriétés spéciales dans quelque agent thérapeutique, c'est lorsque cette conception scientifique ou cette découverte peuvent, par leur popularisation, devenir la source de véritables dangers pour la société. Croit-on, par exemple, que la science pratique eût perdu beaucoup à ce que certains moyens, propres à provoquer l'avortement, fussent restés inconnus à une grande partie des hommes de l'art? Sous un autre rapport, croit-on que la puissance de la thérapeutique des fièvres intermittentes ait gagné quelque chose à la réhabilitation des préparations arsénicales, comme agent anti-périodique? Un des résultats les plus positifs de ces discussions imprudentes, ce sont des accidents, graves qui n'ont point tardé à en être la suite¹, et si jamais une telle pratique vient à se généraliser, il n'est pas douteux, que la main du crime ne se cache plus d'une fois der-

¹ Voyez *Gazette médicale de Montpellier*, Janvier 1844.

rière celle du médecin, pour administrer impunément le poison homicide.

M. le docteur Debreyne a annoncé, dans ces derniers temps, avoir découvert un moyen qu'il emploie depuis plusieurs années déjà avec un succès complet, pour combattre les pollutions soit diurnes, soit nocturnes : mais il s'abstient de le publier, dit-il, dans la crainte trop bien fondée que la corruption n'en abuse et ne convertisse un moyen excellent en un moyen délétère et mortel. Qui pourrait blâmer cette circonspection dans un médecin sage, qui sait jusqu'où peut aller dans cette voie la dépravation humaine ?

Tel est le sens, et telles sont les limites de l'ésotérisme médical, dans l'état actuel de la science. L'intérêt de l'humanité est le seul but que le médecin se propose, en voilant aux hommes une partie de la vérité scientifique. Cet ésotérisme est loin sans doute des mystères des prêtres de l'Égypte, ou des anciens orphéens de la Grèce. Espérons qu'à mesure que les lumières se répandront d'avantage dans la société, l'homme deviendra plus fort contre la souffrance, et plus moral tout à la fois, et que l'obligation toujours pénible de cette dissimulation officieuse ne sera plus imposée au médecin dans ses relations professionnelles ou dans ses travaux scientifiques.

CHAPITRE VIII.

Des moyens dont le médecin doit absolument s'interdire l'usage dans le traitement des maladies.

Quelque prix que l'homme attache à un bien aussi précieux que la santé, il n'est pas permis au médecin, pour lui en assurer la jouissance, de recourir à des moyens que la

¹ *Théologie morale fondée sur la physiologie*, page 150.

morale réproûve. Le principe, qui commande à l'homme de renoncer à la vie, plutôt que de violer la loi du devoir, commande bien plus impérativement encore au médecin de ne point mettre sa science au service des mauvaises passions qui pourraient porter le premier à éluder cette loi. En manquant au devoir qu'une morale rigoureuse lui impose en semblable circonstance, il se rend doublement coupable. Son conseil immoral, quel qu'en soit d'ailleurs le résultat, est d'abord une faute grave, et ensuite, outre les conséquences diverses et éloignées qu'il peut entraîner, il en a une immédiate, et presque inévitable, c'est de corrompre, et en la corrompant, d'aveugler la conscience à laquelle il s'adresse. L'homme, que la passion égare et conduit à des actes réprouvés, a dans sa conscience un témoin qui lui reproche sa faute, et le force à rougir; cette honte est le symptôme d'une réaction généreuse, qui pourra le ramener dans la ligne du devoir. Celui au contraire, qu'un médecin, oublieux de sa propre dignité, aura poussé dans la même voie, y marchera avec une sorte de sécurité, qui trahira l'atteinte profonde portée à sa constitution morale. Obéissant à la seule impulsion de ses propres instincts, peut-être se fût-il arrêté sur la pente de l'abîme; fort du conseil de l'homme qui le guide dans cette fatale direction, il ira jusqu'au bout. La passion ne cherche que des prétextes pour se soustraire aux reproches amers de la conscience : où pourrait-elle en trouver de plus spécieux, que dans les conseils du médecin qui fait des séductions du plaisir un moyen de la thérapeutique? Il est pour l'homme une chose pire que le vice, c'est cet état d'anesthésie morale, qui l'empêche de sentir l'aiguillon du remords.

C'est en vain que le médecin, qui ne craint pas de recourir à de tels moyens, chercherait à justifier sa conduite, en prétendant que, dans quelques cas, il a pu par là prévenir des désordres plus graves. La morale, se défiant avec raison de la logique humaine, donne un caractère sévère-

ment impératif à chacun de ses préceptes, et défend à l'homme, dans quelque position qu'il se trouve placé, de se servir du mal comme d'un instrument pour opérer le bien. Ah ! nous ne sommes que trop portés, par les penchants vicieux de notre nature, à troubler l'harmonie des lois auxquelles est soumis le monde moral, ne nous attribuons pas encore le pouvoir d'ajouter à ce mal inévitable tous les désordres, qui naîtraient infailliblement du droit de faire le mal systématiquement. Plus que personne peut-être, le médecin a besoin d'être constamment dirigé dans sa conduite par les principes de cette morale inflexible. A quel degré s'arrêtera-t-il, si une fois il se permet de faire quelques pas en dehors du cercle, dans lequel celle-ci lui prescrit de se renfermer ? Toutes les passions de l'égoïsme conspireront, avec les sentiments les plus généreux, pour convertir la science en un instrument de désordre dans ses mains avilies. Qui ne voit d'ailleurs, que l'intérêt de la dignité du médecin s'efface devant un intérêt bien plus grave, celui de la moralité publique ? Ne serait-ce pas un danger réel pour la société, que l'homme, qui à chaque instant est admis dans la vie intime des familles, y portât les principes de cette morale douteuse, toujours disposée par conséquent à prêter l'appui de son officieux patronage au vice avoué, ou à la débauche trompée dans ses infâmes calculs ?

De quelque côté qu'on envisage la question délicate dont nous nous occupons en ce moment, il est impossible, ce nous semble, de ne point être frappé de toutes les conséquences qu'entraînerait la pratique médicale, si elle ne s'interdisait d'une manière absolue les moyens que la morale condamne. Cette vue générale ne pouvant cependant suffire à faire comprendre toute notre pensée, force nous est d'entrer dans quelques détails un peu scabreux. Nous savons que nous allons marcher sur un terrain difficile : nous nous efforcerons de ménager à la fois et les hommes et les

choses, en dissimulant une partie de ce que les uns et les autres pourraient offrir de trop odieux. Que si malgré ces ménagements, notre plume se montre encore sévère, nous prions qu'on veuille bien se rappeler, que c'est au nom d'un intérêt sacré, au nom de la morale, et de la dignité de la médecine, que nous parlons. Ce sera notre justification pour la plupart, nous en sommes sûr; nous n'en avons pas besoin pour les autres.

M. le professeur L..., dans un ouvrage dont nous avons parlé déjà¹, frappé du progrès que fait chaque jour dans les sociétés modernes la pratique honteuse de la masturbation, se trouve naturellement conduit à rechercher, si ce vice exista au même degré chez les anciens peuples. Il résulte de la discussion, à laquelle il s'est livré sur ce point que si ce désordre existait autrefois, il n'atteignit point au moins l'extrême limite à laquelle il est arrivé aujourd'hui; et la raison de cette différence doit, suivant l'auteur, être cherchée, non dans une plus grande pureté morale des anciennes sociétés, mais au contraire dans une facilité plus grande des rapports sexuels, dans de plus honteuses turpitudes encore, et aussi dans les exercices d'une gymnastique salubre. Après avoir démontré tous les avantages de la pratique d'une gymnastique bien conçue, pour le développement de l'organisme et la répression de l'instinct génésiaque prématurément éveillé, le savant professeur de Montpellier s'efforce de démontrer par la pathologie, telle qu'il la comprend, que dans mille circonstances, l'usage du coït normal est seul capable de prévenir la masturbation, et toutes les conséquences que cet abus entraîne. Dans l'impossibilité, où se trouvent la plupart des jeunes gens de se marier, avant d'avoir atteint un certain âge, quelle ligne de conduite doivent-ils suivre, pour échapper aux dangers

¹ *Des pertes séminales involontaires*, 1^{er} vol. page 436.

à peu près inévitables des plaisirs solitaires¹ ? Telle est la question que l'auteur se pose, et qu'il cherche à résoudre en plusieurs endroits de son ouvrage.

Lorsqu'on ose aborder une telle question dans un livre de pathologie, il est impossible de faire abstraction de la morale, qui s'y trouve impliquée au premier chef. M. L... l'a parfaitement compris, mais il n'a point hésité à faire fléchir la loi morale et religieuse, qui commande l'abstention en dehors du mariage, en faveur de la loi physiologique qui, suivant lui, est en contradiction flagrante avec cette loi. Si, comme il est juste de le reconnaître, M. L... ne pose point en principe la légitimité des rapprochements sexuels en dehors de la condition, que nous venons de rappeler, sa morale douteuse est à chaque instant trahie par les indiscretions de sa pathologie ou de sa thérapeutique. Ici un père est loué de s'être montré assez philosophe pour initier lui-même son fils au plaisir normal, qui doit le soustraire à tous les dangers de l'instinct générateur non dirigé : là on se demande, s'il est si fort à désirer que l'homme arrive à la couche nuptiale sans la moindre expérience : ailleurs la dépravation, qui conduit l'homme à souiller d'avance la femme, qui doit porter son nom, est presque présentée comme une touchante réminiscence de la candeur des mœurs patriarcales des anciens jours : dans vingt endroits de son ouvrage en un mot, M. L... cherche à établir, sur les bases de la physiologie et de la pathologie de l'appareil génital, une morale quelque peu différente, comme on le voit, de celle qui a ses racines dans la conscience humaine, ou les révélations du christianisme.

Qu'on nous permette de citer ici un court résumé, fait par l'auteur lui-même, de la doctrine qu'il professe à cet égard, et l'on s'assurera que nous nous sommes montré fort circonspect dans notre induction.

¹ « Les continents se masturbent, ou ont des pertes séminales involontaires. » Tome II, page 258, 260 et passim.

« Il résulte de tout ce qui précède , qu'un exercice régulier, modéré est plus indispensable aux organes génitaux, qu'à tous les autres : car il n'en est aucun qui soit exposé à perdre *complètement* ses fonctions sans aucune lésion appréciable et *par le fait d'une inaction prolongée ou d'une action irrégulière* : il n'en est aucun dont l'impuissance soit entretenue par des évacuations involontaires, auxquelles le retour de la fonction normale peut mettre un terme.

« Quant à la conciliation de ces besoins irrésistibles avec les exigences non moins impérieuses de la société, les difficultés sont graves et multiples, j'en conviens ; mais ce n'est pas avec un rigorisme absolu qu'on y parviendra. Il faut tôt ou tard, que la loi et les mœurs s'accordent avec l'organisation humaine, tout en faisant leurs efforts pour en tirer le plus grand parti possible, dans l'intérêt de l'espèce et de l'individu¹. »

En attendant cet heureux syncrétisme, qui concilie les prescriptions de la loi morale avec la satisfaction de tous les appétits sensuels de l'organisme, le médecin, organe officiel de l'hygiène, doit maintenir les lois posées par cette science, et ne pas trop s'inquiéter du rigorisme d'une éthique aveugle : Tel est l'ultimatum de la physiologie ; que la morale avise.

Nous le demandons maintenant avec assurance, que deviendrait la science entre les mains du médecin qui ferait de tels principes la règle de sa conduite, si ce n'est un instrument d'immoralité et de dépravation ? Nous sommes convaincu que M. L..... échappe par la générosité de ses sentiments aux conséquences dangereuses d'une doctrine, qu'il n'ose pas même toujours formuler nettement, mais cette heureuse inconséquence n'ôte point aux idées qui se montrent plus ou moins ouvertement dans son ouvrage le caract-

¹ Op. cit., tome II, page 263.

tère de profonde immoralité , dont elles sont empreintes.

Non , quelques ravages que fasse parmi nous le vice honteux dont il s'agit en ce moment, quelque funeste que soit l'influence qu'il exerce sur la constitution physique et morale de l'homme, ce n'est pas plus dans les sales débauches du lupanar , que dans la résurrection des mœurs patriarcales que vous savez, qu'il faut en chercher le remède. Une éducation morale sévère , une gymnastique bien entendue , une prudente intimidation sont les seuls moyens qu'il soit permis d'employer , pour prévenir ou réprimer cette habitude dégradante : et le médecin lui-même ne saurait, sans manquer de la manière la plus grave à sa mission, combattre les désordres que la masturbation entraîne , en conseillant aux malheureuses victimes de faire de l'immoralité selon la formule. Non seulement ce serait avilir la science que de mettre ainsi ses conseils en opposition avec les prescriptions les plus sacrées de la morale, mais ce serait concourir à l'aveuglement de la conscience humaine, en lui commandant le mal , au nom d'une autorité trop complaisante pour n'être pas obéie, et appeler sur la société tous les fléaux d'une corruption sans remords.

Comme cela arrive nécessairement, dès qu'on a fait fléchir sur un point les prescriptions impérieuses de la morale, M. L..... ne s'arrête point là. Le mariage est, dit-on, dans un certain nombre de cas, l'unique moyen de rétablir chez les tabescents une constitution délabrée , en mettant fin à des habitudes funestes , et en rappelant les organes au jeu régulier de leurs fonctions. Mais ce n'est point une chose de peu de conséquence, que de conseiller le mariage indistinctement à tous les individus placés dans de telles conditions, c'est s'exposer à faire le malheur de la femme innocente, qui se sera engagée dans cette imprudente union , et peut-être à rendre irrémédiable une maladie, dont une thérapeutique plus patiente , une hygiène plus sage eussent facilement triomphé. Le médecin ne peut récuser ici l'obligation

que sa mission lui impose; il doit tracer à l'homme qui l'honore de sa confiance la ligne de conduite qu'il doit suivre. Or, quels devront être, suivant le médecin de Montpellier, les conseils de l'homme de l'art dans ces circonstances délicates? Ici l'auteur n'hésite pas, il exprime cathégoriquement sa pensée. Dans tous les cas de cette nature, dit-il, un médecin consciencieux peut-il conseiller une union indissoluble, sans avoir la conviction que les conséquences n'en seront pas déplorables? Comment peut-il guérir son malade et en avoir la certitude, si ce n'est par des essais prudents? Sans doute l'acte vénérien peut être utile; mais il peut aussi faire beaucoup de mal, ou bien être impossible; et dans tous les cas, ce n'est pas un lien aussi respectable que le mariage qu'on peut proposer, au moins immédiatement¹.

M. C..... adopte les idées de M. L..... sur la nécessité des épreuves préparatoires, dont vient de parler cet auteur: il ne se donne pas même la peine de justifier cette thérapeutique immorale, ce congrès d'un genre nouveau. Les filles publiques² offrent bien quelques dangers, mais leur talent, leur adresse pour éveiller l'aptitude au plaisir dans des sens émoussés, les recommandent d'une manière spéciale. Ainsi voilà une nouvelle branche de la thérapeutique, c'est la pornothérapie; voilà de par la science, la lorette érigée en moyen prophylactique, elle devra désormais se trouver dans les officines des pharmaciens entre le phosphore et le copahu. Ces médecins ne devraient point d'ailleurs s'arrêter là; forts de leurs convictions, ils devraient demander au gouvernement d'établir parmi nous les mariages temporaires des Crics et des Chawanons, ou bien fonder des maisons de santé d'un genre nouveau chez les Birmans, ou à Taïti, cette nouvelle Cythère de Bougainville: et l'on enverrait là les tabescents douteux, comme on envoie les

¹ Op. cit., vol. II, page 263.

² *Traité pratique des maladies des organes génito-urinaires*, 2^e partie, page 196, 197.

rhumatisants et les gouteux à Plombières et à Vichy. Après avoir ainsi ressuscité en partie les mœurs des Turlupins, il ne nous resterait plus, qu'à créer un roi des Ribaubs de la thérapeutique.

Non, encore une fois, il ne saurait dans aucun cas être permis au médecin d'éluder ainsi les principes de la morale. La vie de l'homme, le bonheur d'une femme, l'avenir de toute une famille, peut-être, tels sont, dites-vous, les graves intérêts engagés dans la question dont il s'agit : et le conseil immoral, que vous ne craignez pas de donner en pareille circonstance, vous semble justifié par la sainteté même du but que vous vous proposez d'atteindre. Mais permettez-moi de vous adresser une question à mon tour. Comment serait-il permis à l'homme, dans la circonstance spéciale que nous examinons, de s'affranchir de la loi du devoir ? Est-ce que la maladie suspend les obligations morales, et crée dans le patient une conscience nouvelle ? Qu'est-ce que la vie, sinon une lutte incessante contre les obstacles de toute nature dont nous sommes entourés ? Dans mille circonstances, nos intérêts entrent en conflit avec nos devoirs, et vous-mêmes n'hésiteriez pas sans doute à dire que dans tous ces cas les premiers doivent être sacrifiés aux seconds. Mais pourquoi limitez-vous ainsi votre eudémonisme ? Pourquoi votre morale facile a-t-elle deux poids et deux mesures ? Vous vous croyez autorisés à sauver un tabescent, en lui conseillant un acte que la morale réprouve : voici des malheureux qui luttent en vain contre la misère, manquant d'une nourriture suffisamment réparatrice, confinés dans un réduit où l'air et la lumière leur sont parcimonieusement mesurés ; ils portent en eux le germe d'affections qui les menacent d'une mort prématurée, presque infaillible ; ce n'est point une femme qu'il leur faut, c'est du pain, ce sont des vêtements, c'est une maison suffisamment aérée : or, que leur conseillez-vous à ceux-là ?

Ne nous plaçons point sur cette pente glissante, notre

profession y perdrait bien vite le peu de dignité qui lui reste. Le médecin peut d'ailleurs, sans assumer sur lui la responsabilité d'un conseil immoral, servir d'une manière plus sûre peut-être les intérêts graves, dont MM. L... et C... se préoccupent avec tant de raison, c'est de défendre d'une manière absolue le mariage, tant qu'il conservera des doutes sur la réalité d'une guérison complète. Et puis, n'est-il point par trop naïf de croire que l'homme sensuel qui abusa de lui-même jusqu'à déterminer les accidents de la spermatorrhée, s'il vient à concevoir le desir du mariage, soit qu'on le lui inspire, soit qu'il se développe en lui spontanément, aura besoin que le médecin le pousse à ces épreuves, dont on attend de si importants résultats ? Nous pouvons nous en rapporter hardiment sur ce point à la sagacité d'un esprit lascif, et aux prévisions prudentes de la vanité la plus ridicule : l'une et l'autre ne manqueront pas de tracer au tabescent la ligne de conduite qu'il doit suivre ; et s'il est vrai que telle soit, dans quelques cas, la condition essentielle du succès, nous pourrons ainsi nous féliciter du résultat, sans avoir à rougir d'y avoir concouru par un conseil immoral.

Ce n'est pas seulement aux abus de la masturbation, et aux accidents consécutifs de la spermatorrhée, qu'on a cherché à opposer une prophylactique et une thérapeutique que la morale réproouve : quelques médecins, prenant les inspirations d'une imagination souillée pour les sévères inductions de la science, n'ont pas craint de préconiser les pratiques les plus honteuses, pour combattre l'épilepsie, l'hystérie, l'aliénation mentale, etc. Que dans quelques cas de ces maladies, on ait constaté l'influence heureuse des relations sexuelles, c'est ce que nous nous garderons bien de nier, car nous l'avons nous-même constaté plus d'une fois, mais l'observation n'a point encore appris à distinguer les cas où cette influence favorable se fait remarquer, de ceux bien plus fréquents, où elle est suivie d'un résultat tout

contraire. Comment donc a-t-on pu préconiser les succédanés infâmes d'un moyen, dont l'efficacité est si douteuse¹ ?

Lors même qu'un maniaque ou un épileptique seraient placés dans des conditions, qui rendraient licite pour eux l'usage de ce moyen, loin que le médecin dût conseiller les rapprochements sexuels, dans la vue d'influencer d'une manière favorable le système nerveux, il devrait bien plutôt, à cause de l'incertitude du résultat, s'efforcer de les interdire, dans la mesure de son pouvoir. D'ailleurs l'intérêt immédiat de l'individu est sans doute le but essentiel, que le médecin doit poursuivre en général, mais il ne lui est pas défendu, que je sache, de se préoccuper de l'intérêt de l'espèce elle-même.

Si, dans les cas que nous venons de supposer, il est du devoir du médecin qui comprend toute l'étendue de sa mission, d'user de son influence pour empêcher la propagation de maladies si affreuses, combien ce devoir ne devient-il pas plus impérieux encore pour lui, lorsqu'il s'agit d'individus placés dans des conditions différentes ? Les auteurs qui, depuis Oribase, Avicenne n'ont pas craint de proposer, dans quelques cas de ces maladies, le coït, comme moyen de traitement, sont surtout Alexandre Bénédictus, Bartholin, Bierling, et J. Frank lui-même. Arnauld de Villeneuve, au rapport de ce dernier qui semble l'approuver, ne se borne point à conseiller les plaisirs de l'amour aux individus atteints de manie, il ajoute qu'il est également utile d'embrasser, de toucher de belles femmes, de dormir avec elles, d'avoir des conversations lascives². Est-ce là vrai-

¹ Telle est en effet, en général, l'influence des plaisirs vénériens sur l'aliénation mentale et l'épilepsie, que presque tous les médecins, qui s'occupent spécialement de ces maladies, les proscrivent d'une manière absolue comme dangereux, ainsi Georget, Esquirol, MM. Ferrus, Foville, Leuret, Parchappe, etc.

² *Breviarium*, lib. 1, cap. XVIII. — C'est à propos de faits de ce genre, qu'on trouve dans les ouvrages d'Arnauld de Villeneuve, que Freind fait les

ment de la science sérieuse? Est-il permis au médecin de convertir ainsi la femme en une sorte de *viriplaca* thérapeutique? Heureusement l'expérience est venue ici au secours la morale outragée, et a irrévocablement démontré, que ces diverses pratiques sont aussi dangereuses que criminelles.

Mais c'est surtout dans le traitement et la prophylactique de l'hystérie, que les médecins, guidés par des vues erronées, autant que par une légèreté indigne de leur caractère, se sont laissé entraîner à conseiller des moyens hasardeux ou tout à fait condamnables. C'est ainsi qu'Aetius, plaçant le point de départ de cette maladie dans l'utérus, et l'attribuant à la rétention d'une humeur anormale dans cet organe, recommande d'une manière générale la manœuvre suivante pour mettre fin aux accidents : « *Atque hæc (scilicet odorata) excepta obstetrix, usque ad os uteri immittet, ac liniter ac diù confricabit, ut hinc irritatus crassus humor qui in utero hæret, provocetur et calefactus excernatur* »¹. » Avicenne et Galien vont plus loin encore, ils conseillent la titillation du clitoris dans les accès hystériques. J. Platearius en fait la prophylactique des maladies qui menacent les veuves; d'autres, un moyen de concilier la santé et la vertu, pour les filles publiques repenties. Parmi les médecins modernes, Sauvages, imité en cela par quelques pathologistes, réserve cette pratique pour les cas graves, qui mettent en péril l'existence, ou dans lesquels les accidents se montrent réfractaires à toute médication. Lors même que ces moyens exerceraient l'influence

réflexions suivantes, dans son *Histoire de la médecine*. « *Multi in ejus operibus loci sunt satis singulares, præsertim qui ad morbos mulierum spectant; et de argumento hoc observationes quædam ibi occurrunt haud alio vel priore vel posteriore quodam traditæ. Vividam quidem infamiæ ac libidinis, eorum temporum imaginem nobis antè oculos ponit, ac si singularem in modum mira sit Tuscarum mulierum enarrata ab eo impudicitia, consilium ejus, quo eas corrigi vult, haud minus mirabile videtur.* » *J. Freind opera omnia medica: hist. medic.*, page 294.

¹ *Sermo IV*, cap. LVIII, cité par M. Dubois (d'Amiens).

qu'on leur attribue, quel est le médecin, pénétré du sentiment de ses devoirs, qui se permettrait de les prescrire? Ne serait-ce pas pousser au désordre les malheureuses qu'il aurait ainsi initiées à la pratique d'infâmes plaisirs? Qui pourrait même l'assurer, que la femme nerveuse à laquelle il aura révélé peut-être ce dangereux secret s'arrêtera là dans la carrière de la débauche, qu'il lui aura imprudemment ouverte? N'est-il pas à craindre qu'elle ne se précipite dans tous les désordres, et que le médecin coupable, dont elle aura reçu ces funestes enseignements, ne la rencontre quelque jour sur sa route, se guérissant à la façon de la folle d'Esquirol?

Sennert, sans se prononcer sur la valeur thérapeutique de ce moyen, n'hésite point à le condamner comme profondément immoral; tous les médecins honnêtes ont accepté cette conclusion. Combien ne serait-il pas dangereux pour la société, aujourd'hui surtout, que l'affection hystérique se montre si fréquente, que les médecins crussent licite l'emploi d'une telle pratique? Dans mille circonstances, il est vrai, ils n'oseraient pas plus proposer ce moyen, qu'en faire eux-mêmes l'application; mais si jamais il entrait dans la thérapeutique comme méthode licite, il ne tarderait point à vaincre beaucoup de scrupules, et à devenir ainsi secondairement une cause de profonde démoralisation.

Nous ne quitterons pas ce sujet, sans faire encore à propos de l'hystérie, une remarque qui se lie à l'ordre d'idées que nous exposons en ce moment. Beaucoup de médecins sont portés à considérer le mariage, comme le remède le plus propre à faire cesser les accidents multiples, qui constituent l'affection hystérique. Lorsqu'on cherche à se rendre compte de cette tendance générale, on trouve qu'elle est moins le résultat de données expérimentales sévères, que du sentiment de l'impuissance de l'art, et d'une sorte d'esprit de galanterie fort peu scientifique. Bien que des méde-

eins considérables, tels que Freder, Hoffman, Dein, Reid, Boerhaave, L. Villermay, etc., aient, dans leurs ouvrages, fortement insisté sur l'influence heureuse, que le mariage exerce sur ces maladies, on ne peut cependant s'empêcher de reconnaître avec Pomme, Tissot, Georget, MM. Chomel, Foville, et d'autres médecins contemporains, que les enseignements de l'expérience sérieusement interrogée ne concordent pas avec la doctrine des médecins, que nous avons cités d'abord, et sur laquelle beaucoup s'appuient, pour se diriger dans leur pratique. Sans vouloir étudier ici le côté scientifique de cette question, il est un argument décisif à faire valoir contre cette conception erronée, c'est que les femmes mariées sont loin d'être à l'abri de la maladie hystérique, et que c'est parmi elles peut-être qu'on l'observe le plus souvent, et sous les formes les plus insolites. Cette appréciation fautive d'une influence complexe, mais réelle sur la constitution des femmes, conduit tous les jours un grand nombre de médecins à conseiller le mariage d'une manière banale aux jeunes filles nerveuses, de même qu'elle a pu en amener quelques autres, à proposer, dans les cas où celui-ci est impossible, les dangereux suppléments que nous avons d'abord examinés. C'est là une pratique, dont les conséquences graves peuvent être immédiatement saisies. Si, en effet, ainsi que cela arrive fréquemment, la disposition hystérique, loin d'appeler l'excitation de l'utérus, exige, au contraire, le calme des sens, la sédation d'un système nerveux surexcité, il est bien clair, que l'union conjugale n'aura pas, d'abord au moins, cette double vertu.

Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur ce point; nous ferons seulement à cet égard une remarque générale. Lorsque le médecin croit devoir se servir d'une pareille influence dans une intention thérapeutique, il doit avoir une intelligence assez élevée pour apprécier à l'avance toutes les conséquences que peut entraîner sa détermina-

tion. Non seulement la morale, mais le bonheur des familles est intéressé au plus haut degré dans cette question, et le médecin ne saurait, sans encourir la plus grave responsabilité, conseiller le mariage aux hystériques, comme il leur prescrit le laurier-cerise ou des pilules de thridace.

En exposant d'une manière générale les devoirs particuliers, que les médecins ont à remplir dans leurs relations professionnelles avec les vieillards, nous avons montré que la morale leur défend de flatter en eux cet amour excessif de la vie qui les possède si souvent, et de se faire auprès d'eux les serviteurs complaisants des passions d'un autre âge; nous ajouterons ici quelques observations à ce que nous avons dit déjà sur ce point. Entraîné par le charme de sentir, comme l'a dit Bossuet, l'homme, s'il était maître de sa destinée, se déshériterait en faveur de la vie, d'un avenir qui lui promet une existence dont le mode lui échappe. Aussi, est-ce surtout lorsqu'il arrive à un âge, où ses organes usés provoquent en lui le sentiment d'une prochaine défaillance, qu'il croit à la médecine; la macrobiotique est pour lui la science des sciences. Il était impossible qu'incessamment sollicitée par ce besoin immense de vivre, la médecine n'essayât pas au moins de tracer les règles hygiéniques les plus propres à conduire l'homme à une longévité si ardemment désirée. Les moyens généraux de la macrobiotique sont tout simplement ceux que prescrit une hygiène sage et prudente, nous n'avons rien à en dire ici. Mais quelques esprits peu sévères ont mêlé à ces moyens le conseil de pratiques d'un caractère douteux, et auxquelles un médecin consciencieux ne saurait jamais recourir. Il en est incontestablement ainsi, par exemple, du conseil que le docteur Cohausen donne d'une manière générale aux vieillards d'avoir constamment dans leur société intime des jeunes filles, dont l'haleine suave ranime et refocille la vie. Boerhaave, ne se contentant pas de placer l'homme usé dans cette atmosphère vivifiante, alla jusqu'à recomman-

mander à un vieux bourgmestre d'Amsterdam de dormir entre deux jeunes filles. L'assimilation de la matière première, pour parler le langage des alchimistes, fut telle, que, sous l'influence de ce moyen un peu hasardeux, ce vieillard sentit renaître ses forces et sa vivacité. Hufeland, qui préconise aussi ce moyen dans sa *macrobiotique*, compare cette heureuse influence à l'action exercée sur des douleurs violentes par l'application d'un animal vivant sur les parties qui sont le siège de cette sensibilité exagérée¹. Cette explication pourrait peut-être prévenir quelques égarements de l'imagination. Marsile Ficin conseillait aux vieillards de boire le sang généreux de jeunes gens robustes. Tissot prescrivait le lait de femme aux individus affaiblis. Mais n'est-il pas à craindre, comme le disait Pierre Sue², que le vase n'excite des desirs que l'on veut amortir, et que par là on ne voie se renouveler l'aventure rapportée par Capi-vaccio? Il suffit sans doute de citer ces préceptes de la macrobiotique transcendante, pour qu'on soit en mesure de l'apprécier immédiatement à sa juste valeur.

Nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet fécond que nous venons de traiter : notre but, en abordant de telles questions, a été moins de rechercher les circonstances diverses, dans lesquelles le médecin doit s'interdire d'une manière absolue des moyens que la morale réprouve, que de faire comprendre par quelques exemples saillants, comment celle-ci se trouve mêlée d'une manière particulière à certaines questions de la pratique médicale. Il nous semble qu'à mesure que nous avançons, il doit être démontré pour tous, que les devoirs qu'une morale impérieuse impose au médecin dans l'exercice de ses fonctions, sont aussi multipliés et aussi délicats, que les applications de la science, dont il est l'instrument, sont difficiles et compli-

¹ Page 6.

² *Anecdotes historiques sur la médecine*, etc., tome 1^{er}, page 55.

quées. Ne voir dans la médecine, considérée comme science et comme art, qu'une simple spéculation de l'esprit, ou une pratique purement matérielle, c'est certainement n'en pas comprendre la portée : ses solutions théoriques touchent, dans un grand nombre de circonstances, aux intérêts moraux les plus sérieux de la société ; ses applications, qui ne sont ordinairement que des déductions de celles-ci, en réalisent au moins l'idée fondamentale, et peuvent, comme elles, devenir utiles ou dangereuses. De là l'obligation impérieuse, pour le médecin, de concevoir l'étendue réelle de la science, dont il est appelé à faire des applications, et l'obligation plus impérieuse encore d'être pénétré du sentiment de ses devoirs dans les situations délicates, où il peut se trouver placé, et d'y conformer rigoureusement sa conduite.

CHAPITRE IX.

Devoirs des médecins envers les malades atteints d'affections incurables.

Nombreuses sont les maladies, dans lesquelles le médecin est forcé de renoncer à l'espérance de rappeler au jeu régulier de la vie des organes plus ou moins profondément altérés dans leur texture intime. Dans ces sortes d'affections, le devoir du médecin finit-il là, où l'impuissance de l'art est positivement constatée? L'auteur du *Livre de l'Art* dans la collection hippocratique, établit, comme un précepte accepté de tous, que la médecine a raison de refuser le traitement des maladies incurables. Galien, Celse, professent sur ce point la même doctrine. Il semble qu'un sentiment exagéré de la dignité de l'art ait porté ces médecins illustres à faire de cette abstention absolue, dans les maladies dont nous parlons, un précepte général. Mais il est

vraisemblable que c'est surtout le stoïcisme qui a contribué par ses enseignements à les égarer dans cette fausse direction. Au jugement des philosophes du Portique, le suicide est en effet la seule thérapeutique légitime à opposer à la maladie, lorsqu'elle réduit la vie à un état valétudinaire qui rend l'homme inutile à la société. La ciguë, le poignard, ou le saut de Leucade viennent ainsi au secours de l'impuissance de l'art, et rendent superflus les soins d'une médecine purement palliative. « *En adsum, quid me urges, precor?* Me demandes-tu, terre? Je suis tout prêt, dit Zénon, avant de se donner la mort¹. Beaucoup répondirent de la même manière à cette visite importune de la douleur physique. C'est ainsi, pour ne citer que quelques stoïciens des plus célèbres, qu'Aristarque se tua pour échapper aux souffrances d'une affection qui avait déterminé l'hydropisie. Le médecin Erasistrate, atteint d'un ulcère, but la ciguë. Eratosthène, dit le philologue, mit fin à sa vie parce qu'il était privé de la lumière du jour. P. Atticus, l'ami de Cicéron, et P. Latrone aimèrent mieux mourir que de supporter les angoisses de la fièvre. Dioclétien et Silvius Italicus, pour échapper à des maladies qui leur rendaient pénible le sentiment de l'existence, se suicidèrent. C. Albutius Silus se tue pour mettre fin à des infirmités qu'avait amenées la vieillesse².

En réapprenant à l'homme le sens de la douleur, en la lui montrant comme un moyen puissant de moralisation et un motif d'espérance, le christianisme a sans doute implicitement réfuté tous les arguments de cette philosophie aveugle; il nous a réconciliés avec la vie et ses souffrances inévitables. Toutefois, des hommes se rencontrent encore tous

¹ L'histoire rapporte ainsi la circonstance, où ce philosophe dit ces paroles : il lui arriva un jour de tomber; dans sa chute, il se cassa ou se luxa un doigt, et crut voir là un avertissement de la nature.

² Voyez *Histoire critique et philosophique du suicide*, par Appiano Buonafède.

les jours qui , fermant les yeux à cette lumière divine, portent sur eux-mêmes des mains sacrilèges. Ce n'est point ici le lieu d'examiner les doctrines dangereuses, qui poussent l'homme à désertier ainsi lâchement le poste où le plaça la Providence : ce que nous voulons seulement faire remarquer, parce que cela se rattache au sujet que nous traitons en ce moment , c'est que parmi les philosophes modernes qui soutiennent la légitimité du meurtre de soi-même, il en est un certain nombre qui justifient surtout cet attentat, dans les cas où l'homme est atteint de maladies incurables. Tels sont particulièrement J. Robeck dans sa dissertation de εὐλογῶ ἐξαγωγῆ, Montesquieu, dans ses *Lettres Persanes*, et Thomas Morus, dans son livre *L'Utopie*. Ce dernier auteur va même beaucoup plus loin que tous ceux qui, avant lui, avaient soutenu cette funeste doctrine. Non content de pousser l'homme au suicide, il appelle la médecine au secours de la pusillanimité humaine, et veut que par les moyens spéciaux dont elle dispose, elle procure une mort douce aux malheureux atteints de maladies dont elle désespère de triompher.

Nous sommes heureux de penser que l'homme, qui a conçu l'idée de cette euthanasie barbare, ait été étranger à la science qu'il a voulu entraîner dans une voie si criminelle. Si d'ailleurs un médecin se fût jamais égaré jusqu'à cette conception malheureuse, il n'eût jamais osé la réaliser ; sa main eût tremblé et l'aurait trahi en présentant à la victime le poison homicide. Non seulement la pratique médicale ne saurait, dans aucun cas, s'inspirer de cette doctrine monstrueuse, mais elle doit rejeter complètement la pratique de l'antiquité, telle que l'ont formulée les auteurs que nous avons cités d'abord.

C'est en effet ne pas comprendre la dignité de l'art, que de supposer que celle-ci se trouve compromise, lorsque le médecin ne refuse pas ses soins aux malheureux qu'une affection au dessus des ressources de la thérapeutique condamne à une mort inévitable. La dignité d'une science, qui

a pour but d'alléger le poids des souffrances humaines, ne consiste pas dans le succès, qui flatte parfois autant l'amour-propre de l'artiste, qu'il réjouit le cœur sympathique de l'homme; elle est toute dans le sentiment de dévouement et de charité, dont le médecin se montre animé dans l'accomplissement de ses laborieuses fonctions. Là où est la véritable grandeur de l'homme, là est aussi la réelle dignité de l'art. Comprendre autrement la dignité de la médecine, c'est en faire une autre science de rhéteurs qui ne recherche que les applaudissements de la foule. Bien loin que l'art se compromette, en soutenant contre les affections incurables une lutte dans laquelle il doit succomber, c'est surtout alors que la mission du médecin grandit, et que la conscience paie plus généreusement ses courageux efforts. Dans les maladies auxquelles on peut opposer une médication efficace, le médecin n'est, en fin de compte, que l'instrument d'une science qu'il n'a point faite, et le sentiment, qui seul donne à nos actes un sens moral réel, peut être complètement absent. Il n'en va point ainsi dans les circonstances dont nous parlons. Ici le médecin ne peut demander à la science que des indications incertaines; force lui est de faire à chaque instant un appel à lui-même, et enfin de puiser dans son cœur des ressources que la science lui refuse. Là son œuvre n'était qu'une œuvre collective, si nous pouvons ainsi dire; ici elle est presque toute sienne: il a consolé, il a soutenu un malheureux dans sa lutte contre la maladie, ce résultat lui appartient tout entier. Comment une conduite aussi généreuse pourrait-elle compromettre la dignité de l'art? Nous pouvons le dire avec assurance, un tel scrupule ne peut plus être compris aujourd'hui.

Les devoirs du médecin en face des maladies de ce genre varient, suivant une foule de circonstances dont nous devons nous borner à indiquer ici les principales. Parmi les affections réellement incurables, il en est un certain nombre, dans lesquelles une médication sage et prudente, une

hygiène qui embrasse à la fois le régime physique et moral des malades, peuvent indéfiniment reculer le terme fatal. Il en est d'autres qui appellent plus spécialement l'application d'une médecine palliative proprement dite, et dans lesquelles il est permis d'ôter à la souffrance une partie de son amertume, et de rendre le sentiment de l'existence moins pénible. Dans les maladies, assez rares du reste, qui ne comportent pas même cette simple palliation, et où l'art se trouve complètement désarmé, le rôle du médecin change, mais il n'est pas fini. Sa présence seule est une consolation et une espérance ; et s'il possède ces qualités de l'esprit et du cœur, que Lancisi, Baglivi, Antoine Petit, Cabanis, J. Frank, Hufeland, et une foule de médecins, qui n'ont pas mis toute la science en bouteille, ont démontrées exercer une influence si puissante sur le moral, et par contre-coup sur le physique de l'homme qui souffre, il peut être éminemment utile, en usant au profit de celui-ci, de l'ascendant que lui assurent nécessairement ces qualités précieuses.

En posant le principe de l'incurabilité d'un certain nombre de maladies, la science n'affranchit donc pas le médecin de l'obligation que la morale lui impose d'accorder ses soins aux malheureux atteints de ces affections; il les leur doit aussi bien qu'à ceux dont les maladies se montrent moins rebelles aux méthodes curatives de l'art : mais la condition d'incurabilité tend à lui imposer quelques devoirs spéciaux, qu'il nous reste maintenant à examiner.

C'est surtout lorsqu'il s'agit d'affections incurables¹, que

¹ Sans partager l'erreur de Stahl, qui s'exagérant évidemment le pouvoir de la nature, et pour lui de l'âme intelligente dans les maladies, fut conduit naturellement à restreindre l'efficacité de l'art, et à regarder comme incurables un grand nombre de maladies, qui ne le sont pas, au moins d'une manière absolue, nous pensons que ce principe, faux en théorie, pourrait préserver la pratique générale d'un grand nombre d'écueils. Que si l'on nous objectait que c'est là du scepticisme, nous répondrions que cela est vrai, mais que ce scepticisme porte non sur la médecine, mais sur les médecins. Cfr. *De morbis incurabilibus*. (Stahl)

le médecin doit se renfermer dans le système de circonspection thérapeutique, dont nous avons parlé déjà. Cette réserve, considérée comme principe général de conduite pour la masse des praticiens, devient ici d'autant plus nécessaire, qu'un grand nombre d'esprits aventureux, s'ils n'étaient retenus par ce frein moral, se croiraient autorisés par l'incurabilité même de ces maladies à ne voir en elles qu'un sujet d'expérimentation. Le désir de perfectionner, d'étendre les applications de l'art, l'amour de l'humanité même, qui dans ces cas peuvent conduire le médecin à tenter des moyens, dont il espère obtenir d'heureux résultats, sont sans doute des mobiles honorables; mais ils ne suffisent à justifier ni scientifiquement ni moralement toutes les tentatives dans lesquelles ils pourraient entraîner l'homme de l'art. Nous établirons ailleurs à quelles conditions l'expérimentation peut devenir légitime en pareille circonstance; en dehors de ces conditions, une extrême circonspection thérapeutique est la règle de conduite que le médecin doit suivre constamment.

En posant en principe cette circonspection dans le traitement de ces sortes de maladies, nous n'entendons pas seulement, que le médecin doit s'interdire ces expériences hasardeuses, auxquelles une vue particulière pourrait le conduire, nous entendons en même temps qu'il ne doit accepter qu'avec une extrême réserve les moyens nouveaux, avant qu'une observation positive en ait établi la réelle efficacité, et lors surtout que ces moyens doivent être pour les pauvres patients l'occasion de souffrances inévitables. Quand Solano de Lucques, guidé par des idées théoriques erronées, proposa de placer dans une fosse les malheureux phthisiques, quand Morton, dans la vue de prévenir les sueurs profuses qui les épuisent, conseilla d'empêcher le sommeil chez les mêmes malades, de les réveiller même dans le cas où ce premier besoin de l'organisme aurait résisté aux moyens employés pour le combattre, quand enfin le docteur

Sue de Marseille recommande de *murer* les individus atteints d'hydrothorax pour limiter l'épanchement, ne sont-ce point là autant de moyens, dont un praticien prudent doit s'interdire l'application? Le médecin doit avoir au moins une intelligence assez juste de la science, pour concevoir, avant que l'expérience ne le lui ait révélé, que de pareils procédés sont aussi impuissants contre la maladie, qu'ils sont étranges, barbares. Si les individus atteints d'affections incurables devaient être soumis aux tortures de cette thérapeutique cruelle, il n'est pas douteux que le précepte antique ne fût plus conforme, que le précepte moderne, aux intérêts de l'humanité, et ne dût être réinscrit dans le code de la pratique médicale. En signalant les moyens que nous venons de rappeler, nous savons bien que le bon sens des médecins les a constamment repoussés de la pratique de l'art; aussi bien les avons-nous cités, moins pour éloigner de leur emploi les esprits téméraires, que pour montrer jusqu'à quel point des conceptions théoriques erronées peuvent égarer la thérapeutique.

On comprend d'ailleurs, qu'en pareille matière, et dans l'esprit d'un ouvrage de la nature de celui-ci, il nous est impossible de sortir des simples généralités; dépasser ces limites, ce serait pour justifier les exclusions auxquelles nous pourrions être amené, nous placer dans la nécessité de soulever des discussions, qui seraient complètement déplacées ici. Toutefois, il est une pratique, à laquelle la plupart des médecins ont recours d'une manière banale dans les maladies incurables, et dont nous devons par cela seul signaler particulièrement les dangers: cette pratique consiste à envoyer aux eaux les malades placés dans ces conditions, ou à leur conseiller des voyages sans indications thérapeutiques bien positives. Il est impossible de méconnaître qu'il y a parfois dans cette conduite une légèreté, une froide cruauté même, ou un calcul tout à fait condamnables. Écoutez d'abord les observations pleines de sens de J. Frank sur

ce point : « Connaissant les dépenses inséparables de grands voyages, je conseille seulement avec prudence ces émigrations vers les contrées lointaines, entreprises pour la santé. A moins que le malade ne soit bien opulent, la perte de son patrimoine, la ruine de ses affaires domestiques, les incommodités du voyage lui feront plus de mal, qu'il ne retirera de bien d'un climat meilleur. De plus il est cruel de prescrire ces voyages à des malades qui ont des parents, des épouses. J'ai été moi-même témoin de scènes tragiques, qui étaient causées dans ces circonstances par le combat entre le desir de sauver la vie d'un objet cher, et l'impuissance de faire le voyage ¹. » Quelque légitimes que soient les motifs que fait valoir ici l'illustre médecin de Vienne, pour engager les praticiens à se montrer circonspects dans l'usage des moyens dont nous parlons, il est des cas, où des motifs d'un autre ordre, et plus médicaux, si nous pouvons ainsi dire, lui commandent bien plus impérieusement encore cette prudente circonspection. Ces cas sont ceux, où l'état avancé de la maladie rend complètement inutiles ces voyages lointains, et où les fatigues inévitables d'un tel déplacement doivent nécessairement précipiter le terme fatal. Il est évident que rien ne saurait justifier ici le médecin qui, pour ranimer dans le cœur d'un pauvre patient une espérance éteinte, lui donnerait un conseil qui devrait avoir de si graves conséquences. Il est sans doute pénible de ne visiter chaque jour un malade que pour constater l'impuissance de l'art, moins il est plus pénible encore d'avoir à hésiter sur cette question formidable, que ne manque jamais de nous adresser la conscience : avez-vous par un imprudent conseil concouru à abrégier sa vie ?

Parmi les malades atteints d'affections incurables, il en est qui poursuivent incessamment le médecin pour obtenir son consentement à un voyage; ils semblent vouloir fuir l'oreiller

¹ Op. cit. tom. IV, pag. 254.

sur lequel ils doivent mourir. Celui-ci doit avoir assez de fermeté, pour s'opposer formellement à une entreprise dont il prévoit tous les dangers. Les riches seuls ont de ces fantaisies dispendieuses ; qu'il ajourne, sous divers prétextes, la réalisation de ce projet ; qu'il varie chaque jour les moyens de la thérapeutique ésotérique dont il peut user ici ; qu'il les place dans l'atmosphère artificielle de la Madeira-House des Anglais, s'il le veut ; mais que dans aucun cas il n'ajoute aux souffrances de la maladie les tortures d'un déplacement qui ne peut plus être utile.

Quant à la classe innombrable des malades, qui ne peuvent aller demander un soulagement réel ou une courte illusion aux climats de Marseille, d'Hyère, de Madère, de Nice, ou à l'abri du mont Pincia, et pour lesquels un voyage aux eaux minérales mêmes est un luxe qu'ils ne peuvent se permettre, le médecin doit varier, suivant la position de ceux auxquels ses soins s'adressent, les nombreux moyens de la thérapeutique précaire dont il peut disposer ici.

Un écrivain moderne, examinant du point de vue de la morale la question de l'intervention de la médecine dans le traitement des maladies marquées du caractère de l'incurabilité, émet à cet égard un précepte qui est évidemment en contradiction avec la philosophie et la religion, au nom desquels il a cru devoir l'établir. « Lorsque le médecin a constaté l'incurabilité d'une maladie, il doit, dit cet auteur, déclarer au malade que ses soins lui sont désormais inutiles, et ne les lui continuer que dans le cas où celui-ci, malgré sa déclaration, les lui demanderait formellement¹. Déclarer, dans une affection quelconque et vis-à-vis d'un malade quelconque, que les remèdes sont inutiles, c'est jeter le désespoir dans l'âme d'un infortuné, et cette mission ne saurait que, dans des cas fort rares, devenir celle du médecin. Les austères fondateurs de quelques ordres monastiques

¹ *Examen raisonné sur les diverses professions de la société*, par un ancien professeur de théologie, tome I^{er}, page 330.

ont cru devoir poser, comme règle dans leurs statuts, que les soins de la médecine doivent être retranchés aux religieux dans toutes les maladies autres que les maladies aiguës. Quelques auteurs ascétiques, à l'exemple de Rodrigue¹, pensent également que des hommes habitués à regarder la vie pour ce qu'elle est réellement, c'est à dire une épreuve, doivent, dans les maladies incurables, savoir se passer des secours d'une médecine purement palliative. Il nous paraît vraisemblable, que l'auteur anonyme de l'ouvrage que nous venons de citer s'est inspiré de la doctrine de ces interprètes rigoureux de la philosophie chrétienne, pour poser le précepte général que nous avons rappelé tout-à-l'heure.

Il ne nous appartient en aucune manière de juger ce stoïcisme chrétien, lorsqu'il devient la règle de conduite d'hommes, dont la vie tout entière n'est qu'un sublime dévouement à la vertu, et un enchaînement de rigoureuses austérités. Même dans ce cas cependant, il ne nous paraît pas douteux qu'il ne fût du devoir du médecin de faire tous ses efforts pour vaincre les difficultés qu'il pourrait, par l'influence de ces idées, rencontrer dans les applications de la science. Une vertu qui ne saurait jamais être suspecte, la charité, le lui commanderait impérieusement. Mais faire de cette règle exceptionnelle une règle générale, c'est convertir le conseil en précepte, c'est trop présumer de la résignation de l'homme au milieu des souffrances de la vie, et restreindre les devoirs de la charité par suite de cette présomption erronée.

La plupart des malades, atteints d'affections incurables, conservent jusqu'à la fin l'espérance de recouvrer la santé, et le médecin ne saurait sans cruauté détruire cette espérance, quelque peu fondée qu'elle soit. C'est même ici surtout qu'il doit peser chacune de ses paroles, dans la crainte qu'un mot imprudent ne révèle au malade l'affection grave

¹ *Traité de la perfection chrétienne.*

dont il est atteint. C'est ainsi, par exemple, que dans les questions qu'il lui adresse pour asseoir son diagnostic, il doit prendre garde de laisser percer l'idée de l'une de ces redoutables maladies, dont le caractère d'incurabilité est connu de tout le monde. C'est ainsi encore que, dans les investigations auxquelles il est obligé de se livrer pour arriver au même but, il doit détourner par d'adroites explications la pensée des malades des soupçons que le mode d'exploration employé pourrait leur faire concevoir. Si dans ces diverses circonstances, le médecin doit user d'une telle circonspection, comment serait-ce pour lui une obligation de justice que de déclarer l'incurabilité des maladies, et de s'interdire l'emploi de moyens dont l'inutilité lui est démontrée ? C'est là évidemment une doctrine fautive et d'après laquelle aucun médecin ne saurait se diriger dans sa conduite, sans manquer de la manière la plus grave à l'un des premiers devoirs de sa mission bienfaisante.

Mais il est dans l'emploi de ces moyens, qui en somme n'ont souvent pour but que de conduire à l'*euexie relative* des anciens, un certain nombre de règles auxquelles l'homme de l'art consciencieux doit rigoureusement se soumettre. La première, comme la plus essentielle de ces règles, c'est de n'ajouter jamais des souffrances nouvelles inutiles aux souffrances de la maladie elle-même. J. Frank a exprimé sur ce point des idées dont la sévérité n'est que trop fondée, et dont il serait à désirer qu'un certain nombre de praticiens fissent leur profit. « Nous sommes forcé d'avouer, dit cet auteur, qui ne recule jamais devant l'expression d'une vérité, quelque pénible qu'elle soit, que les causes excitantes des maladies doivent être souvent recherchées dans les moyens mêmes qu'emploie la thérapeutique ; aussi, le médecin qui observe des malades qui ont déjà employé des médicaments, les eaux minérales, etc., doit-il prendre garde d'attribuer à la maladie ce qui dépend de ces moyens de traitement. En effet, on peut provoquer une maladie arti-

ficielle pour guérir des maux plus graves ; mais en général, il y a de l'ignorance, de la légèreté, de l'audace, de la sottise à diriger contre les malades les armes qui sont destinées à combattre les maladies, d'ajouter de nouveaux maux aux maux existants, et d'accroître ainsi les misères de l'espèce humaine¹. » C'est là sans doute le reproche le plus grave qu'on puisse faire à la pratique de la médecine ; et lorsqu'on pense que l'ignorance, la légèreté, l'audace, la sottise, qui ne sont en somme que des vices de tempérament, ne sont pas les seuls mobiles qui poussent le médecin dans cette voie ténébreuse, mais que c'est surtout la spéculation, le savoir-faire qui le conduisent à torturer le malade sous le prétexte de la science, on est épouvanté ; et la question audacieuse de Cabanis vous apparaît comme un rêve funeste qu'on voudrait écarter.

Si, dans les maladies auxquelles l'art peut opposer une médication efficace, le médecin a besoin d'être soutenu par le sentiment du devoir et une sincère philanthropie, afin de se tenir constamment au niveau de sa mission, il n'est donc pas moins nécessaire qu'il soit animé de ces sentiments, quand il s'agit d'affections dont la gravité déjoue la puissance de la thérapeutique. Dans le premier cas, ces sentiments stimulent son activité, fécondent son intelligence ; dans le second, ils le rappellent incessamment au respect de la vie, et le conduisent à ménager la sensibilité humaine.

Une autre règle, d'après laquelle le médecin doit se diriger dans sa conduite vis-à-vis des malades atteints de ces sortes d'affections, est celle qui consiste à ne point trop multiplier des prescriptions qui épuisent la fortune des malades, sans ajouter aux chances d'une guérison au dessus des ressources de l'art. Nous sommes loin de partager à l'égard du pharmacien les préventions de l'acrimonieux Guy-Patin, qui le définit, *animal benefaciens partes, et*

¹ Op. cit., tome I. page 84.

*iucrans mirabiliter*¹, nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître, que cet honorable complément du médecin exerce parfois sur celui-ci une influence qui ne tourne pas toujours au profit des patients. Le pharmacien est par vocation chaud partisan de la formule, et à son sens, le plus habile médecin est nécessairement celui qui pousse le plus à la consommation : pour lui, (Pardon, si je gâte un beau vers) :

Omne tulit punctum qui miscet inutile dulci.

Or, l'on conçoit que, dans quelques cas, son jugement puisse devenir pour certains une sorte de loi, et que c'est là par conséquent un suffrage qu'il peut être utile au médecin d'obtenir. Mais qu'est-ce cela, si non de la *faciende*, comme le dit encore l'ancien doyen de la faculté de médecine de Paris? Quelque imposante que soit cette autorité, il est évident que le médecin ne saurait, sans manquer au premier devoir de la probité, sacrifier à cet avantage l'intérêt sacré des malades.

C'est là sans doute une règle à laquelle le médecin doit invariablement se soumettre dans toutes ses relations professionnelles, mais c'est surtout dans les affections chroniques, à longues périodes, incurables, que la morale lui impose le plus rigoureusement ce devoir².

¹ *Lettres de Guy-Patin*, tome I^{er}, Avis au lecteur.

² Un autre abus plus révoltant encore a été signalé par Double, organe officiel de l'académie, dans son *Projet de réorganisation de la médecine en France* : « Un autre abus, qu'il importe de faire cesser, consiste dans ces compromis, ces espèces de contrats, passés entre un pharmacien et un médecin, par lesquels ce dernier envoie à l'autre sa clientèle, à condition d'une remise sur le prix des médicaments. Cet abus compromet la dignité de l'homme et de la profession : mais ce sera une des attributions des conseils médicaux de départements de les rechercher et de les poursuivre devant les tribunaux. » Il fallait une peine pour ce délit médical, la voici : *Art. de législat.* « Nul médecin ne pourra contracter aucun compromis avec un pharmacien, ni bénéficier en aucune manière sur les remèdes qu'il prescrit à ses clients, à peine de 500 fr. d'amende. L'amende sera triple en cas de récidive. »

Nous est-il besoin d'ajouter enfin, que moins l'art a d'influence sur ces sortes d'affections, et plus le médecin doit s'efforcer de suppléer à cette impuissance qu'il déplore par l'empressement de ses soins, la délicatesse de ses prévenances, la douceur, l'aménité de ses paroles. L'infortuné, dont une affection incurable mine sourdement l'organisme, trouve sans doute de bien douces consolations dans les soins dont sa famille, ses amis se plaisent à l'entourer; mais il y a encore place dans cette âme attristée pour les consolations que lui apporte un médecin ami. Que de soucis, que de pénibles appréhensions se dissipent, dès que celui-ci a prononcé quelques paroles d'espérance! Il nous semble qu'il est impossible que le médecin ne trouve pas dans cette mission un bonheur intime qui le console de toutes les petites adversités de la vie: pour moi, si je n'étais médecin pour guérir quelquefois, je voudrais l'être encore pour consoler toujours.

CHAPITRE X.

Devoirs des médecins envers les malades moroses, et les hypocondriaques.

La plupart des maladies exercent sur le moral de l'homme une influence dont l'étude pourrait, dans quelques cas, aider puissamment à la science diagnostique elle-même: mais il arrive parfois que cette influence est telle qu'elle ajoute encore aux difficultés de l'art. Il est simple sans doute que l'homme qui souffre, dont la pensée est tristement préoccupée des dangers d'une position dont il ne peut prévoir les suites, témoigne de l'inquiétude, de l'anxiété; c'est le résultat nécessaire de l'influence exercée par la maladie sur ce sens intime mystérieux, qui nous avertit des changements survenus dans le jeu de nos fonctions.

Loin que ces diverses manifestations de la physiologie morbide puissent refroidir le sentiment, avec lequel le médecin se dévoue au soulagement des souffrances humaines, elles tendent au contraire à nourrir ce sentiment généreux, en réveillant dans le cœur de l'homme une affectueuse sympathie.

Mais il est un certain nombre de malades qui, mêlant à l'expression de leurs souffrances réelles toutes les exagérations, toutes les exigences d'une humeur chagrine et d'un caractère impérieux, imposent au médecin la double charge de rétablir leur santé, et de supporter le despotisme de leur esprit fantasque. C'est là certainement une position extrêmement difficile pour l'homme de l'art, qui veut concilier les devoirs de sa profession avec le soin de sa propre dignité. Stahl a étudié longuement cette disposition d'esprit¹, que les praticiens n'ont que trop souvent occasion de rencontrer comme complication morale d'un certain nombre d'affections, et il l'a surtout signalée, suivant sa théorie, comme un obstacle au déploiement libre de la puissance médicatrice de l'âme dans l'évolution morbide. Lentilius a plus spécialement envisagé cette question sous le rapport moral, et l'a résolue un peu en médecin émérite : « Le médecin est délivré d'un grand poids, dit-il, s'il est délivré d'un malade morose, sans patience, sans idée fixe, et qui murmure. » Il en est de même de J. Frank, qui est tout à fait de l'avis du médecin de Stuttgart². Mais tous les médecins n'ont pas une villa sur les bords du lac de Côme, et ne sont point en mesure de résoudre aussi lestement cette question : la charité leur commande d'ailleurs, dans beaucoup de circonstances, de supporter avec un peu plus de patience les excentricités d'un malade difficile.

Lorsqu'on a étudié avec quelque attention ces sortes de

¹ *Disput. de xgro moroso.*

² *Op. cit.* vol. III, pag. 123.

malades, on parvient souvent à reconnaître que les préjugés dont ils sont remplis, les théories médicales qu'ils se sont faites, contribuent autant que la maladie elle-même, et les imperfections du caractère à les rendre aussi exigeants et aussi méticuleux dans leurs rapports avec les médecins. Cette considération ne doit-elle pas nous conduire à apporter dans nos relations avec eux plus d'indulgence et de commisération que de sévérité? Quelque disposée que soit la société à ne voir dans la médecine qu'une profession vénale, envers laquelle on s'acquitte complètement par les honoraires mesquins qui la rétribuent, l'homme qui souffre est porté par cela seul à juger différemment d'une science et d'un art, auxquels il demande un bien aussi précieux que la santé; c'est là ce qui permet au médecin d'acquérir sur son esprit un si grand ascendant. Si, dans les circonstances que nous examinons, il sait user de cette influence, et il le peut sans doute dans l'intérêt même du malade, quelque difficile, quelque exigeant que se montre celui-ci, il parviendra presque toujours à le dompter et à le rendre plus docile à ses prescriptions.

Sont-ce surtout les préjugés médicaux dont il est imbu, qui développent en lui le germe de cette morosité, dont le médecin recueille tous les jours les fruits amers? Sans les heurter directement, qu'il s'efforce de les combattre, ou de les faire concorder avec les indications rationnelles de la science. C'est chose si facile que d'opposer à ces théoriciens improvisés quelques faits positifs ou quelques explications simples, qui ruinent peu à peu les systèmes les plus laborieusement construits. Lorsque le médecin a été assez heureux pour faire brèche dans cette couche épaisse de préjugés qui paralysent réellement les efforts de l'art, s'il sait profiter de sa demi victoire, il peut dérouter complètement son fâcheux ennemi, et l'amener successivement à penser, à sentir, et à être malade, comme une personne naturelle.

Quand cette morosité, que nous appellerions volontiers médicale, parce qu'en s'adressant au médecin, elle revêt réellement un caractère particulier, est dans le tempérament moral des individus, il est fort difficile, même en usant de toutes les ressources d'une science profonde du cœur humain, d'en triompher complètement. Guéris d'une maladie plus ou moins grave, ils se plaindront encore du médecin et feront des objections à la science, qui, ici au moins, mériterait bien d'être absoute. L'insuccès, dont leur indocilité est parfois la seule cause, deviendra l'occasion de récriminations sans fin. Une patience angélique est la science dont le médecin a principalement besoin vis-à-vis de ces fâcheux de la pathologie : si dans un de ces cas difficiles une forte révulsion était indiquée, il serait peut-être difficile de ne pas préférer l'urtication aux autres procédés de cette thérapeutique. Cette disposition morale peut s'allier d'ailleurs avec les qualités les plus remarquables de l'esprit et du cœur. Mais ce vice est à peu près incurable lorsqu'il est arrivé à un certain degré : tant il est vrai de dire avec LaBruyère « qu'il coûte moins à certains hommes de s'enrichir de mille vertus, que de se corriger d'un seul défaut ¹. »

L'indulgence, dont le médecin doit constamment user à l'égard de ces sortes de malades, devient pour lui un devoir bien plus impérieux encore, lorsque c'est la maladie elle-même qui aigrit le caractère et produit cette sorte d'humorisme médical. Il ne lui est pas plus permis, dans ces cas, de s'offenser des exigences, des murmures injustes d'un pauvre patient qui est la première victime de ses cruelles préoccupations, que du délire ou de la fièvre, dont il pourrait être accidentellement atteint. Cette disposition n'est plus un simple travers d'esprit, une excentricité vo-

¹ *Caractères*, chap. XI. *De l'homme*.

lontaire, c'est le symptôme d'une affection morbide réelle, l'hypocondrie.

Dans leurs relations particulières avec les hypocondriaques, les médecins sont exposés à se heurter à un double écueil que nous devons signaler avec soin. Ce n'est pas sans raison, comme chacun sait, que cette maladie a été appelée le scandale de la science. La mobilité des théories par lesquelles on a tour à tour cherché à se rendre compte de cette affection complexe, l'inconstance des médications par lesquelles, suivant l'idée doctrinale dominante, on a essayé successivement de la combattre, ont jeté les esprits dans un vague désespérant. Dans ce conflit des opinions les plus contradictoires, dans l'impossibilité, où la plupart des praticiens se trouvent d'arriver sur cette question à une solution qui leur permette de se tracer une ligne de conduite rigoureuse, ils sont un peu portés à faire ici de la médecine symptomatique, non pas des accidents observés, mais de la position sociale des malades eux-mêmes. L'abstention absolue et la thérapeutique la plus obséquieuse, peuvent également être justifiées scientifiquement : l'égoïsme manque rarement de profiter des occasions dans lesquelles il lui est permis de se livrer à ses inspirations, avec le demi assentiment d'une conscience incertaine. Quelque peu sévères que soient les motifs d'une semblable détermination, ils n'en règlent pas moins la pratique dans un grand nombre de cas de l'affection dont il s'agit.

Mais quelque incertaines que soient les données de la science sur cette question difficile, ce qui est sûr cependant, c'est que l'abstention absolue, qui implique la négation de la réalité de la maladie, est une froide cruauté. D'un autre côté, les soins minutieux, abusivement prodigués, deviennent, dans un certain nombre de cas, une honteuse exploitation de l'amour immodéré de la vie, et constituent un manquement non moins grave à cette probité rigoureuse,

dont le médecin ne doit jamais se départir dans l'exercice de sa profession. Le médecin éclairé et animé d'intentions honnêtes saura constamment passer entre ces deux écueils, sans se heurter ni à l'un ni à l'autre.

L'hypocondrie est une maladie, dans laquelle les troubles fonctionnels observés peuvent naître exclusivement, sous l'influence de l'innervation anormale déterminée par la préoccupation morale, qui en forme le trait essentiel. Quand la maladie se présente avec cette simplicité, les médecins, comme les gens du monde, sont portés à y faire peu d'attention, et surtout éprouvent peu de sympathie pour des malades, qu'ils regardent comme une sorte d'hallucinés volontaires. C'est là une tendance dangereuse, que le médecin, qui veut que l'art réalise entre ses mains tous les bienfaits de la science, doit s'efforcer de combattre. Pour lui, il ne doit point y avoir de souffrances imaginaires, parce qu'il doit être convaincu que l'hypocondrie est l'expression d'une maladie organique réelle, ou peut tôt ou tard engendrer les lésions les plus graves.

Lorsqu'un médecin est appelé à traiter un hypocondriaque, le but qu'il doit, avant tout, s'efforcer d'atteindre, c'est de se concilier la confiance du malade, et d'arriver peu à peu à dominer sa volonté : et, comme le dit P. Frank, il parviendra surtout à ce résultat « En ne méprisant pas les plaintes, qui sont souvent l'expression de maux cruels, et en ne s'en moquant pas, mais en les accueillant avec attention, et en respectant dans ses conseils, s'il est possible, les caprices qui ne sont pas toujours très bons pour les malades¹. »

Le médecin, qui ne nourrit pas dans son cœur un sincère amour de l'humanité, serait tout à fait incapable de s'acquitter des devoirs délicats, que sa mission lui impose dans cette circonstance difficile. Convaincu qu'une volonté énergique pourrait réprimer la plupart des accidents, qu'on

¹ *Traité de médecine pratique*, tome II, page 549.

lui énumère avec cette verve, qui suffit à elle seule pour caractériser la maladie, il faut qu'il écoute avec attention, avec intérêt cette iliade de symptômes, que l'hypocondriaque déroulera chaque jour devant lui avec une imperturbable constance. Ce n'est qu'à cette condition qu'il parviendra à s'assurer la confiance du malade, et à se préparer l'ascendant, dont plus tard il pourra user avec tant d'avantage, pour mettre fin à cette sorte d'hallucination du sentiment de la vie. C'est encore pour préparer le même résultat, auquel il doit tendre par tous ses efforts, qu'il importe tant au médecin de varier avec habileté les divers moyens, à l'aide desquels il peut agir sur la sensibilité physique et sur le moral de l'hypocondriaque : il ne lui suffira pas ici d'ordonner en maître, sûr d'être obéi ; chacune de ses prescriptions deviendra l'objet de commentaires plus ou moins ridicules, d'objections plus ou moins absurdes, qu'il devra résoudre, sous peine d'être taxé d'ignorance, et de perdre en un jour tout le fruit d'une année entière peut-être d'efforts et de patience. Un des points les plus importants, dans cette sorte de diplomatie médicale, c'est de bien saisir le caractère des malades auxquels on accorde ses soins, et de se bien pénétrer de la théorie qu'ils se sont faite de leur maladie, et de ne jamais, si cela est possible, laisser échapper un mot, qui mette la médecin en contradiction avec lui-même. Il est même utile à celui-ci de savoir qu'il est tel hypocondriaque, qui peut lui poser des questions insidieuses, afin de s'assurer si ses prescriptions sont sérieuses, et qu'il doit se tenir en garde, pour ne pas tomber dans les pièges qu'il lui tend.

Quelques auteurs, qui se sont occupés spécialement du traitement de l'hypocondrie, se sont appliqués à combiner un certain nombre de substances, qu'ils supposaient les plus propres à combattre cette affection, et les ont employées plus ou moins fréquemment dans leur pratique, sous le nom pompeux de *solamen hypocondriacum*. Cette méthode peut être utile dans quelques cas, mais ne saurait

devenir d'une application générale. Aussi changeant dans ses idées, que les sensations qu'il éprouve sont mobiles, l'hypocondriaque veut être traité plutôt d'après les inspirations du moment, que d'après des formules arrêtées d'avance. Dans tous les cas, on ne doit jamais oublier, que cette thérapeutique n'a le plus ordinairement qu'un but, celui de parvenir à captiver la confiance du malade, et que la première règle à suivre, c'est de se montrer excessivement circonspect dans l'usage des moyens employés. Tous ces moyens ne doivent être que le véhicule de la parole puissante, persuasive du médecin : là est véritablement presque toute la thérapeutique de la maladie, lorsqu'elle se montre indépendante de toute lésion organique. Écoutons Baglivi sur ce point ; celui que l'observation n'a pas convaincu de la vérité de ces préceptes, et dont l'esprit, abêti par le mécanisme de la formule, ne peut s'élever jusqu'à la pratique que ces préceptes tendent à fonder, ne peut qu'ajouter aux tourments de l'hypocondrie, sans jamais être en état d'en faire disparaître le moindre accident :

« *Cæterùm in hujusmodi ægris curandis præstare maximi debet medicus, ut quæcumque remedia aut præcepta curationem spectantia ægroto proposuit, ea tali arte, et intrepidâ dicendi libertate proponat, quâ illum ad patientiam, et tranquillitatem componere, et ad summam præbendam fidem hortari valeat. Siquidem vix fateri possum quantum verba medici dominantur in vitam ægrotantis ejusque phantasim transmutent; medicus namque in sermone potens, et artium suadendi peritissimus, tantam vim dicendi facultate medicamentis suis adstruit, et tantam doctrinæ suæ fidem in ægro excitat, ut interdum vel abjectissimis remediis difficiles morbos superaverit, quod medici doctiores, sed in dicendo languidi, molles, ac penè emortui nobilioribus pharmacis præstare non potuerunt.* »

¹ *De Medendis animi morbis, cap. VIII.*

Nous avons vu déjà que plusieurs auteurs, dont le nom fait à juste titre autorité dans la science, attribuent d'une manière générale la supériorité de la pratique d'un certain nombre de médecins, à leur habileté à manier l'âme des malades, autant qu'à leur sagacité, et à leurs connaissances profondes; mais c'est surtout dans le traitement de l'hypocondrie, et peut-être aussi, comme M. Leuret a cherché à l'établir dernièrement, dans le traitement de certaines formes de l'aliénation mentale¹, que les succès les plus décisifs doivent être rapportés à l'art de dominer l'esprit des malades par la puissance de la parole².

Ce n'est point d'ailleurs seulement, lorsque la maladie ne consiste encore que dans une simple innervation vicieuse de tel ou tel appareil par l'influence d'une préoccupation excessive de l'état de la santé, que cette thérapeutique morale doit être employée avec persévérance dans le traitement de l'hypocondrie; bien que cette méthode n'ait plus la même efficacité, lorsque des lésions plus ou moins graves se sont développées dans les organes de la vie plastique, elle ne laisse pas cependant d'être encore applicable aux malades placés dans ces conditions. Quelles que soient ces lésions, l'hallucination hypocondriaque provoquée par elles, réagit sur elles, et doit être combattue suivant la méthode commandée par la nature de l'accident qui la constitue: une guérison radicale, permanente, ne peut être tenue qu'à ce prix.

Nous le répèterons en finissant, il n'est aucune maladie, qui impose au médecin des obligations plus délicates. S'il n'est guidé dans la pratique de l'art par une véritable phi-

¹ *Traitement moral de la folie.*

² Un mot placé à propos peut relever l'esprit abattu d'un malade atteint d'une affection chronique, et près de tomber dans l'hypocondrie; c'est ainsi que nous avons réconcilié avec la vie en quelque sorte un pauvre asthmatique, en lui citant ce mot de l'abbé de Voisenon, qui disait avoir passé quatre-vingts ans de sa vie à mourir d'un asthme.

lanthropie, et un sentiment profond du devoir, il peut se jouer ici surtout de la manière la plus cruelle de la sensibilité humaine. Là, il fera de l'hypocondrie un objet de honteuse spéculation; ailleurs, ne pouvant en faire un trafic lucratif, il sera conduit à la considérer comme un mal purement imaginaire, et s'en moquera plutôt qu'il ne la traitera d'une manière sérieuse. Dans les deux cas, il ne fera ni l'œuvre de l'homme, ni l'œuvre de la science.

Nous n'avons pas prétendu, dans l'esquisse rapide qui précède, indiquer même à grands traits la thérapeutique de l'affection hypocondriaque : nous avons seulement essayé de faire ressortir quelques unes des difficultés particulières, que le médecin rencontre dans le traitement de cette maladie, comme lorsqu'il est appelé à donner ses soins aux malades moroses de Stahl et de Lentilius : ces difficultés sont grandes, multiples, et ne se rapportent pas uniquement à l'incertitude de la science. Une probité sévère, un peu de commisération pour les souffrances de l'homme, sont surtout ici nécessaires au médecin, et doivent l'aider à en triompher dans la pratique de l'art.

CHAPITRE XI.

Des limites dans lesquelles doit être restreinte l'expérimentation en médecine.

Proscrire d'une manière absolue l'expérimentation en médecine, ce serait immobiliser la pratique de l'art dans un cercle infranchissable, et réduire la science à n'être plus à l'avenir qu'un simple objet de spéculation. Si la médecine à son origine eût suivi la marche indiquée par une saine philosophie, elle se fût bornée à étudier les phénomènes morbides dans leurs diverses manifestations, dans leur enchaînement, dans leurs relations avec les influences tant physi-

ques que morales auxquelles l'homme est soumis, elle n'eût été qu'une science de pure observation ; c'était son point de départ logique. Mais, pas plus dans cette science que dans les autres, l'esprit humain n'a suivi cette marche rationnelle. Impatients d'atteindre le but qu'ils entrevoyaient confusément, les médecins se sont empressés de faire de l'art, avant d'y être autorisés par des notions scientifiques suffisamment définies. Il faut arriver jusqu'à Hippocrate pour voir la science poser ses véritables fondements, en étudiant la vie morbide comme un ensemble de fonctions anormales, abstraction faite, pourrions-nous presque dire, des applications possibles d'un art, dont elle se borne à faire saillir les indications les plus générales. C'est là surtout qu'éclate le génie de l'immortel vieillard de Cos ; c'est là qu'est son principal droit au titre de père de la médecine, dont toutes les générations médicales l'ont salué.

Une fois que les médecins furent en possession de quelques principes rigoureusement scientifiques, qui leur permirent de prévoir la marche des phénomènes pathologiques, il était simple, que par des tentatives thérapeutiques ils s'efforçassent de combattre sérieusement les maladies, en leur opposant des médications qui avaient pour but d'en prévenir la terminaison fatale. Dans ces tentatives multipliées, souvent aveugles, par lesquelles l'art essaya de se constituer, il fut longtemps une simple expérimentation ; c'était la condition nécessaire de son développement. Il n'est pas douteux qu'en suivant cette voie périlleuse, mais forcée, il n'ait plus d'une fois manqué son but, et que l'expectation hippocratique n'eût plus d'une fois offert des chances moins défavorables. Ce qui doit cependant sauver la médecine des imputations, qu'on pourrait être tenté de faire peser sur ses laborieux débuts, dans l'institution d'une thérapeutique active, c'est qu'il existe dans l'organisme souffrant une tendance naturelle à l'équilibre normal, et qui lutte avec succès contre les perturbations inopportunes de la thérapéu-

tique. Là est en même temps une difficulté considérable pour l'appréciation de l'influence réelle de l'art dans le traitement des maladies, et une justification pour les tâtonnements forcés de son laborieux apprentissage.

Sans prétendre que la science ait résolu les nombreuses questions fondamentales, que présente la vie étudiée dans ses déviations, sans prétendre que la pratique de cette science n'ait plus qu'à suivre la ligne que lui trace la théorie, nous regardons comme incontestable cependant que, dans un grand nombre de maladies, les indications principales sont scientifiquement déterminées. Là où l'organisme a subi une atteinte trop profonde, pour que la thérapeutique pût intervenir d'une manière efficace, la science commande de s'abstenir, et de n'opposer au mal qu'une simple palliation : là où la maladie ne doit pas fatalement aboutir à une terminaison funeste, la science est en mesure de le reconnaître encore, et signale les indications que le médecin doit s'efforcer de remplir : dans les deux cas, l'art est affranchi des tâtonnements de l'expérimentation, soit que la théorie, soit que l'empirisme pur le guident dans ses nombreuses applications. En cherchant à établir ici, que les indications principales sont scientifiquement déterminées dans le traitement de la plupart des affections morbides, nous n'entendons point par là qu'une doctrine générale, acceptée de tous, domine et commande la thérapeutique, nous entendons dire seulement que nul médecin, dans aucun cas, n'est forcément réduit aux essais périlleux de l'expérimentation, et que la science l'informe des tentatives auxquelles, dans telles ou telles maladies, les maîtres de l'art se sont livrés avec des fortunes diverses.

Chercher par une étude attentive de la tradition scientifique, par une critique rigoureuse des faits que lui livre celle-ci, à s'assimiler les vues doctrinales les plus saines, et l'expérience du passé, tel doit être le but essentiel de l'immense majorité des praticiens ; ils ne sauraient s'arroger

la mission de combler les lacunes de la science, d'étendre et de perfectionner les applications de l'art. C'est là une tâche déjà assez difficile, et qui, nous ne craignons pas de le dire, est au dessus des forces d'un certain nombre de médecins contemporains. Comment comprendre dès lors que, parmi ces derniers, il s'en trouve tant qui dans leur pratique ne craignent point de se livrer à de hasardeuses expérimentations, ou au moins à la vérification des propriétés thérapeutiques de moyens nouveaux, qui n'ont pour patron que quelques noms sans autorité reconnue? C'est là sans aucun doute une chose abusive, et qui prive réellement la société d'une partie des services que la médecine peut lui rendre chaque jour. A la manière dont ces esprits légers comprennent la pratique médicale, il semblerait que rien ne soit plus simple que de déterminer l'influence des méthodes thérapeutiques dans les maladies. A leur sens, chaque médecin doit se renfermer dans le cercle de son observation personnelle; il ne peut échapper que par une sorte d'autodidactisme au scepticisme, que les contradictions de la science engendrent presque nécessairement. Une ignorance profonde est souvent cachée sous le masque de cette fière indépendance. Dans une sphère un peu plus élevée, c'est la vanité, l'ambition qui poussent le médecin à sortir des sentiers battus; on veut surprendre l'attention publique par l'énumération de faits, qui établissent l'efficacité d'agents thérapeutiques nouveaux, et dans cette vue, oubliant que c'est sur la chair de l'homme qu'on va se livrer à des essais, on s'abstient parfois des médications les plus rationnelles, pour courir la chance des méthodes ou des agents thérapeutiques les plus incertains. Avec de tels matériaux, on compose un ouvrage plus ou moins volumineux, dans lequel on met toute sa science, et l'on exploite au profit de son amour-propre l'attention du public médical, que l'on a ainsi adroitement pipée. Winkelmann fait, à propos de ces pêcheurs de gloire à la ligne, une réflexion fort sensée, et que

nous rapporterons ici. Si cette remarque tombe sous les yeux de quelques uns de ces parasites de la science, peut-être contribuera-t-elle à leur faire comprendre en quoi consiste la véritable gloire du savant. « L'esprit des anciens, dit-il, ne se fait sentir que dans la profondeur de leurs ouvrages, au lieu qu'à présent on met en vue tout ce que l'on a, comme un marchand prêt à faire banqueroute. » C'est qu'en effet on ne tarde pas ordinairement à faire banqueroute, après l'étalage pompeux de cette friperie scientifique. Heureux le médecin qu'une vanité ridicule égara dès ses premiers pas dans la carrière, quand une appréciation plus saine des choses le ramène dans la voie d'une pratique honnête et consciencieuse !

Une science réelle et un amour sincère de l'humanité peuvent seuls préserver le médecin de cet esprit aventureux, qui l'éloigne des sages préceptes de la thérapeutique, et le jette dans tous les périls d'une scabreuse expérimentation. Par l'une, il connaît les ressources réelles de l'art, et ne prive le malade d'aucune des chances heureuses que comporte sa situation ; par l'autre, il réprime ce mouvement de ridicule vanité qui le porte à substituer ses vues étroites aux enseignements de l'expérience des siècles, et à faire courir aux patients tous les risques de ses capricieuses inspirations. Il importe d'autant plus à la dignité de la science, et surtout à l'intérêt de la société, que les médecins s'interdisent rigoureusement ces essais dangereux, qu'ils ne peuvent être soumis à aucun contrôle. Telle est d'ailleurs notre tendance naturelle à nous exagérer les succès de notre pratique, que l'expérimentateur lui-même sera souvent le dernier à reconnaître l'inefficacité, si non l'action pernicieuse des agents thérapeutiques sur lesquels il interroge l'expérience. C'est cet aveuglement, souvent involontaire, qui a conduit tant d'auteurs à préconiser des moyens, dont une expérience plus calme et plus éclairée a démontré ensuite l'inefficacité, le danger même. C'est encore là ce

qui fait de la matière médicale une sorte de toile de Pénélope, dont un certain nombre de mailles seulement résistent à l'action destructive du temps.

Si nulle puissance n'est en mesure de limiter la liberté absolue, dont le médecin a besoin dans l'exercice de sa profession, il ne saurait être douteux pour personne cependant que cette liberté n'ait ses périls : et par là nous n'entendons point parler des dangers qu'une volonté perverse, si elle se cachait sous le masque de la science, pourrait faire courir à la société; il ne s'agit pour nous que des abus de cette liberté, lorsqu'un profond respect de la vie humaine ne vient point tempérer les curiosités, les hardiesses de l'esprit scientifique. Les simples praticiens, s'ils conçoivent l'immense responsabilité morale, qu'entraîne pour eux cette liberté illimitée, doivent s'imposer la loi d'une extrême prudence; ils doivent, dans les applications de l'art, se renfermer strictement dans les bornes d'une thérapeutique sanctionnée par l'expérience des hommes, que leur haute position scientifique met à même de tenter les essais, qui peuvent réellement étendre le domaine de la science.

C'est donc à ceux-là qu'il appartient, en matière si grave, de se livrer aux essais toujours un peu chanceux de l'expérimentation proprement dite. « Notre art, dit Bordeu, ne peut que tolérer des essais sur quelques particuliers, pour arriver au bien de la société. La plupart des grands remèdes, qui ont pris faveur en médecine, ont exigé des épreuves et des expériences quelquefois funestes. Ces malheurs nécessaires sont principalement arrivés au sujet des remèdes qu'on a été obligé d'abandonner, après les avoir crus convenables, et dont on n'a connu les mauvais effets, qu'après les avoir éprouvés¹. » Ces réflexions sont justes : ou bien il eût fallu que la société renonçât à tous les bénéfices d'une science aussi utile que la médecine, ou

¹ *Œuv. compl.* tom. II, page 659.

bien il a dû être permis aux médecins d'instituer avec prudence des expériences qui établissent la valeur réelle des nombreux agents de la nature, pour modifier dans un sens favorable la marche des affections morbides. Mais par cela seul qu'on est forcé de reconnaître, que ces expériences peuvent faire courir quelques dangers aux individus sur lesquels on les tente, il en résulte que le premier devoir de l'expérimentateur en médecine est de connaître parfaitement la tradition scientifique. L'expérimentation n'est légitime, qu'à la condition de n'être pas une répétition inutile d'une expérience déjà faite par des hommes compétents. C'est là un des principaux motifs, qui nous font attribuer presque exclusivement aux hommes haut placés dans la hiérarchie médicale le droit de se livrer aux essais de l'expérimentation thérapeutique : nous devons supposer que les médecins de cet ordre ne peuvent ignorer le passé de la science, et s'engager dans une voie, dont les dangers auraient été déjà signalés.

Une autre raison plus décisive encore, qui nous porte à désirer, que cette expérimentation soit restreinte dans les limites que nous venons d'indiquer, c'est que, dans l'immense majorité des cas, pour que les conclusions tirées de l'observation de faits thérapeutiques aient une valeur réelle, il faut que ces conclusions soient l'expression d'un grand nombre de faits, que l'efficacité des méthodes thérapeutiques expérimentées soit déduite d'une série considérable d'observations, dans lesquelles le fait à étudier se soit présenté sous toutes ses faces. En considérant ainsi les choses du point de vue exclusif de la logique de la science, il est évident que les médecins chargés du service des hôpitaux sont les seuls qui soient placés dans les conditions qui rendent l'expérimentation véritablement utile, en assurant, sous le rapport objectif au moins, la légitimité des inductions auxquelles elle conduit.

En restreignant ainsi le droit d'expérimentation, en ma-

tière de thérapeutique, pour ne l'accorder qu'à un certain nombre de médecins, placés dans des conditions spéciales, devons-nous craindre qu'on nous accuse de porter atteinte à ce principe d'égalité, qui assure à tous les savants le droit de travailler à l'avancement de la science ? Nous ne saurions le penser. Il ne s'agit point ici d'une simple spéculation théorique qui, si elle est erronée, trouve dans l'antagonisme des doctrines opposées, ou dans la rectitude du jugement des hommes auxquels elle s'adresse, un correctif qui en préviendra l'application, ou en neutralisera l'influence funeste ; il s'agit non d'une idée, mais d'un fait ; il s'agit d'une expérience directe sur la vie de l'homme, qui ne saurait être abandonnée à toutes les fantaisies d'une aveugle expérimentation. Si la société était en mesure par une loi positive de limiter ce droit, et de le neutraliser, en ce qu'il peut avoir d'agressif contre la sécurité et la vie de l'homme, il n'est pas douteux qu'elle ne dût restreindre la liberté absolue, dont jouissent ici les médecins. Dans cette impuissance de la loi, le médecin honnête doit se sauvegarder lui-même du danger auquel un esprit aventureux pourrait l'entraîner, il doit nourrir en lui un saint respect pour la vie de ses semblables, et être assez généreux pour se renfermer dans les limites de sa compétence vis-à-vis d'un intérêt si grave.

« Quiconque est en état de corriger ou de réfuter les erreurs des autres, dit Wolff, a droit de le faire, mais ce droit ne saurait convenir aux savants du dernier ordre, qui se bornent à charger leur mémoire, sans exercer leur jugement ¹. » Aucun médecin, nous devons le supposer, ne saurait être placé dans cette catégorie, car la médecine est une science, dont les plus simples applications exigent du jugement et de la pénétration ; mais pas plus que les autres sciences, la médecine ne nivelle les intelligences, et il y a

¹ *Principes du droit naturel*, liv. VII, pag. 204. — Trad. Formel.

des degrés parmi les médecins comme parmi les autres savants, malgré l'identité du titre. Or, en cherchant à établir ici que l'expérimentation proprement dite n'est licite, qu'à un certain nombre de médecins placés dans des conditions, qui en assurent l'utilité, nous ne faisons que poser un principe qui a pour but de concilier l'intérêt de l'humanité, et l'intérêt de la science, qui, à vrai dire, n'est encore que l'intérêt de l'humanité considéré sous un autre point de vue.

S'il est vrai qu'un droit aussi scabreux ne saurait appartenir qu'à un certain nombre de médecins dans des conditions, qui seules peuvent en assurer les bénéfices à la société, il est évident, qu'en usant de ce droit ces médecins ne doivent, dans aucun cas, sacrifier systématiquement l'intérêt de l'individu à l'intérêt de la société, et encore moins à l'intérêt de la spéculation scientifique. Dans l'homme qui souffre, le médecin ne doit jamais voir qu'un individu à guérir. Que si nous attribuons à peu près exclusivement aux médecins, chargés du service des hôpitaux, le droit de se livrer à quelques essais prudents, dans la vue de reculer, s'il est possible, les limites de l'art, ce n'est pas que nous croyions que la vie des malheureux qui sont recueillis dans ces asiles, soit moins précieuse que celle des hommes placés dans des conditions plus heureuses ; l'unique raison de cette distinction, c'est que là seulement se trouvent réunies toutes les circonstances extérieures à l'expérimentation, qui doivent rendre l'induction légitime ; c'est de la logique, et non du privilège. Grâce aux progrès de la science, ces expériences ne sont plus d'ailleurs d'aveugles tentatives, dont aucun des résultats ne saurait être prévu : une connaissance plus complète de l'état de l'organisme dans la maladie, une appréciation plus rigoureuse de la composition chimique des agents employés, une conception plus nette des limites, dans lesquelles doit se renfermer l'influence des grandes méthodes thérapeutiques, sont autant de circonstances qui

étendant la portée de l'analogie, sur laquelle s'appuie l'expérimentateur pour se livrer à ses essais, ôtent à l'expérimentation une très grande partie de ses dangers. Toutefois, nous ne saurions nous le dissimuler, quelques lumières que la science moderne ait jetées sur les divers points que nous venons d'indiquer, la route que suit l'expérimentateur reste souvent encore bien obscure, et s'il veut éviter de s'égarer trop loin dans ce chemin difficile, il faut qu'il marche avec la plus grande circonspection, et fractionne en quelque sorte ses expériences.

« Les expériences sont dangereuses en médecine, dit Galien, en raison de la matière sur laquelle elles s'exercent, cette matière n'est pas du cuir, du bois, de la brique, c'est le corps de l'homme¹. » Que la préoccupation scientifique, le désir de résoudre une question théorique importante, d'enrichir la matière médicale d'un agent nouveau, ne fassent jamais perdre de vue à l'expérimentateur l'intérêt immédiat de l'individu qui est le sujet de son expérimentation. Rien ne saurait délier le médecin de l'obligation, que lui impose l'humanité, d'assurer au malade qui souffre tous les bénéfices de son art bienfaisant. Là où surgit une indication nette et tranchée, et où la science permet de prévoir que, négliger de remplir cette indication, c'est faire courir au patient quelques risques, cette indication doit être remplie, le devoir défend de tenter des essais dont les résultats sont incertains. Dût la solution de la question la plus importante dépendre de l'expérimentation, dans les circonstances que nous venons d'indiquer, si l'art est en possession de moyens réellement efficaces, ceux-ci doivent être employés ; l'expérimentation, qui substitue ses tentatives incertaines à la pratique rationnelle de l'art, est illicite.

M. Réquin, touchant incidemment à la question que nous agitions en ce moment, se demande si, dans les maladies

¹ Citat. de M. le docteur Gillette, *Journ. de méd.* vol. II, pag. 60.

tout à fait désespérées, inévitablement mortelles jusqu'à ce jour, il n'est pas permis au médecin de se livrer aux expériences avec la plus grande liberté¹? Bien que l'auteur se borne à se poser cette question, il est facile de voir cependant que, dans son opinion, elle doit être résolue d'une manière affirmative. Nous pensons nous aussi, que c'est surtout dans ces cas, que l'expérimentation thérapeutique devient légitime, au point de vue du progrès de l'art et de l'humanité, dont les intérêts sont identiques : mais nous ne saurions admettre que, dans aucun cas il soit permis au médecin, et surtout à un médecin quelconque, de s'arroger la liberté illimitée, dont parle l'auteur de la pathologie médicale. D'un côté, il est fort peu d'affections, dont l'incurabilité soit absolue, dans la rigueur du mot, et M. Réquin n'a pas, que nous sachions, marqué les limites de la puissance souvent merveilleuse de la réaction spontanée de la vie. D'un autre côté, lors même qu'il s'agit d'une de ces affections, où la mort se présente comme une terminaison extrêmement probable, l'art peut encore pallier les souffrances, peut éloigner le terme fatal ; or, tout ce que peut ici le médecin, il est évident qu'il le doit. L'expérimentation ne devient légitime même dans ces cas, que lorsque l'homme de l'art peut concilier les exigences de celle-ci avec les devoirs stricts que l'humanité lui impose. Si donc il est permis, dans ces sortes d'affections, de se livrer à des essais prudents, dont ceux-là mêmes, qui en sont l'objet, peuvent être les premiers à profiter, ces expériences doivent être instituées de telle sorte, que dans le cas d'insuccès, elles n'abrègent pas la vie, et ne déshéritent point d'une manière absolue le patient des ressources de la médecine simplement palliative. Nous ne citerons qu'un exemple, pour bien faire comprendre ici notre pensée. Quel est le médecin qui, dans la vue de trouver une médication propre à enrayer la mar-

¹ *Eléments de Pathol. médic.* tom. I^{er}, pag. 9.

che de la phthisie pulmonaire, consentit à priver absolument les malheureux atteints de cette affection du soulagement que leur procure l'opium prudemment administré ? Il ne saurait être permis de s'interdire une ressource aussi précieuse, en vue d'une éventualité aussi improbable.

Il est encore d'autres circonstances, dans lesquelles non seulement il est permis, mais il est commandé aux médecins véritablement compétents de s'efforcer de servir la science par d'utiles expérimentations, c'est dans quelques maladies aiguës, dont la thérapeutique est démontrée nulle par la contradiction même des méthodes dont elle se compose. Les expériences deviennent ici d'autant plus légitimes que l'art peut dans ces cas compter sur une réaction, qui doit le seconder puissamment. Il en est de même des maladies légères, dont la terminaison heureuse peut être clairement prévue ; on peut s'y livrer à quelques essais dans la vue d'éclairer quelque point important de la pathologie. Mais dans tous ces cas, nous ne saurions trop le répéter, le malade le plus obscur, le plus inutile à la société même, ne saurait être soumis à des expériences, qui mettraient évidemment sa vie en péril : périsse la science plutôt qu'un tel principe !

Il est certaines expérimentations qui, sans entraîner des conséquences aussi graves, exposent cependant les individus qui en sont l'objet à des dangers réels : nous rangerons dans cette catégorie certaines expériences, qui ont pour but de faciliter le diagnostic dans quelques cas douteux. Il en est ainsi, par exemple, de l'inoculation pratiquée dans la vue de s'assurer de la nature de certains accidents dans les maladies syphilitiques. Il est quelques médecins, M. Ricord entr'autres, qui ne se font pas plus scrupule d'employer ce moyen de diagnostic, lorsqu'il leur paraît indiqué, que de recourir à l'auscultation chez un malade, qui présente quelques symptômes du côté de l'appareil respiratoire. Bien qu'on ait évidemment exagéré les dangers de cette pratique, nous croyons pourtant qu'il est loin d'être démontré, que

cette multiplication artificielle du traumatisme syphilitique soit exempte de tout danger. Dans beaucoup de cas, ainsi que cela résulte des faits nombreux rapportés par M. Ricord lui-même¹, ou quelques uns de ses élèves, on peut impunément multiplier sur un individu contaminé les accidents spécifiques de la maladie, en ce sens au moins, que ces accidents ne se montrent pas plus réfractaires aux moyens de la thérapeutique après, qu'avant l'inoculation : mais a-t-il été permis jusqu'ici de s'assurer des résultats ultérieurs de ces inoculations? A-t-on établi rigoureusement, que les sujets de cette sorte de docimasie vénérienne ne sont pas plus exposés, que d'autres au développement des symptômes secondaires ou tertiaires de la diathèse syphilitique? Ce qui est bien démontré, c'est que l'inoculation du virus vénérien par des voies insolites donne parfois naissance aux accidents les plus formidables. Dans ces derniers temps mêmes la mort d'Hourmann ne fut-elle pas le résultat d'une semblable inoculation? Sans oser condamner d'une manière absolue ces sortes d'expérimentations, lorsqu'elles sont faites par des hommes aussi habiles que M. Ricord, nous pensons donc avec MM. Cullerier, Ratier, Desruelles, de Castelneau, etc., que dans l'état actuel de la science, il n'est pas permis de se servir d'une manière banale de ce moyen de diagnostic; l'innocuité ne nous en paraît pas suffisamment démontrée. Avant qu'il soit permis de manier le virus syphilitique, à la façon d'un simple instrument d'exploration, il faut que cette démonstration soit complète, qu'on ait résolu toutes les objections par lesquelles la légitimité peut en être combattue.

Si, dans notre opinion, cette méthode doit être jugée avec cette sévérité, à plus forte raison, pensons-nous, qu'on doit s'interdire d'une manière absolue les expériences beaucoup plus dangereuses, que quelques-uns des adver-

¹ Op. cit. pag. 199.

saires de M. Ricord, par une inexplicable contradiction, se sont cru permises; nous voulons parler de l'inoculation du virus syphilitique chez des individus actuellement sains. Il est bien clair que toutes les objections, qui s'élèvent contre l'inoculation, telle que se borne à la pratiquer le chirurgien de l'hôpital du Midi, se reproduisent et bien plus fortes encore contre cette méthode. Pour nous, nous n'hésitons pas à déclarer qu'une semblable expérimentation est tout à fait condamnable.

Une pratique bien plus audacieuse encore a été proposée dans ces derniers temps par un médecin français, établi au Brésil, M. Sigaud. Ce médecin, après avoir raconté avec des détails qui font frémir l'histoire d'un lépreux qui se fit mordre volontairement par un serpent à sonnettes, dans l'espoir de se guérir de sa maladie, et qui mourut au milieu de convulsions, vingt-quatre heures après cette horrible morsure, propose sérieusement d'appliquer au traitement de la lèpre, de la syphilis même cette thérapeutique de sauvages. Il pense qu'on pourrait graduer l'action du venin sur l'organisme, soit en l'étendant dans un véhicule approprié, soit en neutralisant en partie ses effets sur le système nerveux au moyen de l'électricité. La raison sur laquelle il se fonde principalement pour introduire ce moyen anodin dans la thérapeutique, c'est que dans l'expérience qu'il rapporte, et que nous venons de rappeler, « le venin absorbé modifiait les tubercules de la lèpre instantanément, au point de les aplatir ¹. » Eh! monsieur le médecin de sa majesté l'Empereur du Brésil, comment ne voyez-vous pas, que cette modification instantanée des tissus altérés n'était autre chose, que l'expression de l'atteinte profonde portée à la vie, et qui après avoir aplati les tubercules, aplatit le malade lui-même. Gardez vos serpents à sonnettes; la logique des habitants du Caracas, ou de Ca-

¹ *Du climat et des maladies du Brésil, etc.*, pag. 387. et suiv.

rabobo ne nous inspire qu'une médiocre confiance ; nous sommes bien disposés à garder notre *pusillanimité*.

J. Frank, qui ne faisait point de la médecine une simple méditation de la mort, qui savait manier avec une prudente hardiesse les nombreux moyens dont dispose la thérapeutique, avoue qu'il n'a osé employer que trois fois l'arsenic dans le traitement des maladies, et il remercie Dieu, que cet agent n'ait pas été entre ses mains la cause de la mort. Il est un certain nombre de médicaments d'une épouvantable énergie, tel que le phosphore, dont il s'est toujours imposé la loi de ne jamais se servir : qu'on nous permette de citer encore une fois les propres paroles de cet homme sage : « Plus tard, dit-il, (après les expériences que nous venons de rappeler,) je suis demeuré sourd aux invitations par lesquelles on m'engageait à soumettre à des expériences cliniques des remèdes nouveaux et dangereux, et je n'ai jamais eu à m'en repentir, car l'école clinique inspirait chaque jour d'autant plus de confiance au public, qu'il avait davantage la certitude, que cet établissement n'avait point été créé pour faire des expériences, mais pour guérir¹. »

Ce n'est pas d'ailleurs uniquement dans l'emploi des agents énergiques, des poisons violents, qui ont leur place dans la matière médicale, que les médecins doivent imiter la prudente circonspection du médecin illustre de Vienne, ils doivent apporter la même réserve dans l'emploi de ces violentes commotions perturbatrices qui mettent la vie en danger. M. le professeur Lordat, dans un livre aussi spirituellement écrit que fortement pensé, cite comme exemple de ces sortes de métaptoses que le médecin peut s'efforcer de provoquer dans une intention thérapeutique une intoxication alarmante, la menace de la suffocation par immersion, comme le conseille Van-Helmont, une douleur intolérable longtemps continuée, l'inanition des vaisseaux

¹ Op. cit. tom. I, pag. 157.

sanguins, suivant la méthode de Valsalva, dans quelques maladies organiques du cœur, ou l'anévrisme artériel, la méthode employée d'après les idées d'Offroi pour combattre le rhumatisme aigu (soustraction de 18 livres de sang), la transfusion, la faim de plusieurs jours maintenue par l'abstinence absolue de tout aliment et de toute boisson, etc. Nous pensons avec le médecin de Montpellier, que ce sont là en effet autant de sujets de méditation fort intéressants pour le thérapeutiste, mais nous croyons que de telles méthodes ne sauraient faire partie de la pratique de l'art proprement dite. Nous n'en apporterons d'autres raisons que celles qui se trouvent implicitement renfermées dans un passage de l'auteur lui-même, par lequel il cherche à les justifier. « Au reste, dit-il, tous les médecins n'ont pas voulu admettre dans la pratique les méthodes perturbatrices. Mais pourquoi? C'est à cause du danger; ils ne les trouvaient ni étrangères, ni contraires à la raison. Stahl, par exemple, les proscribit formellement, parce que leur action tumultueuse l'épouvante. Mais les effets de ces causes survenues par hasard ou employées à dessein ont été depuis longtemps appréciées de sang-froid. La plupart en connaissent les avantages et les inconvénients; ils savent à peu près, *à priori*, indépendamment du résultat, quels sont les cas où la prudence devient pusillanimité, et le courage témérité¹. » Les notions qui, dans les applications de telles méthodes thérapeutiques, ne reposent que sur des *à peu près*, des *à priori*, indépendants du résultat, n'autorisent pour la masse des médecins qu'une pratique, celle de l'abstention.

Lorsqu'il s'agit d'une chose aussi précieuse que la vie de l'homme, le médecin consciencieux ne doit jamais se livrer à des expériences qui peuvent compromettre un tel bien, sans s'être éclairé scrupuleusement de toutes les lu-

¹ *Leçons de physiologie*, pag. 259.

mières qui peuvent le diriger dans la voie difficile qu'il va parcourir : mais ce n'est point encore assez, il faut que, se mettant par la pensée à la place de l'individu qui doit devenir le sujet de son expérimentation, il puisse se rendre ce témoignage, qu'il se soumettrait lui-même aux essais qu'il va tenter. Galien, dit-on, n'essaya jamais un moyen thérapeutique nouveau sur aucun malade, sans s'être dévoué lui-même aux premières expériences. Ainsi encore Stork, dans les temps modernes, étudia sur lui-même l'influence de la ciguë, de la belladonne, etc., avant de les prescrire aux malades chez lesquels il en voyait l'indication. Sans demander que les expérimentateurs se fassent une loi absolue de cette pratique, nous voudrions au moins, qu'avant de débiter dans la voie de l'expérimentation, ils se posassent cette question : ce que je vais tenter, n'hésiterais-je pas à le faire sur moi-même ? et que dans le sanctuaire de la conscience, ils la résolussent affirmativement.

Nous n'ignorons pas, qu'en entourant l'expérimentation en médecine, et surtout en thérapeutique de ces conditions restrictives, nous nous attirerons le reproche de mettre, au nom de la morale, un obstacle au progrès de la science, en éveillant dans les esprits les scrupules d'une prudence méticuleuse. Nous répondrons à cela, que la curiosité scientifique dans les esprits élevés, et réellement capables, de faire progresser l'art, saura bien triompher de ces scrupules. Quant aux autres, si les considérations auxquelles nous nous sommes livré dans ce chapitre, pouvaient les pénétrer de la nécessité de la circonspection thérapeutique, nous pensons que la science n'y perdrait pas plus que l'humanité. La dignité de l'art lui-même se trouve intéressée à la circonspection thérapeutique, dont nous venons d'essayer de poser le principe. La société n'est que trop disposée à nous soupçonner de donner un peu à l'aventure, dans nos applications de la science à l'homme souffrant; par notre mesure, notre réserve efforçons-nous de détruire cet injurieux pré-

jugé. Dans notre conduite vis-à-vis des malades, n'oublions jamais de faire du précepte moral, que nous avons rappelé plus haut, la règle de nos déterminations pratiques, et prenons garde surtout, qu'on ne nous jette à la face l'outrageant reproche que M. Ch. Lacretelle adresse à si juste titre aux vendeurs d'opium de l'Angleterre :

Vous vendez du poison, mais vous n'en mangez pas.

Il nous resterait, pour compléter ce chapitre, à appliquer ces principes à la pratique chirurgicale elle-même : mais outre que cette partie de l'art nous est moins familière que la médecine proprement dite, nous craindrions d'aller trop loin, en touchant à ce sujet scabreux. Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de dire un mot sur ce point.

Il est incontestable, suivant nous, que la pratique de la chirurgie surtout tend à émousser cette sensibilité, par laquelle nous nous associons aux souffrances de nos semblables. A force de réprimer l'impression que tendent naturellement à développer en lui la vue du sang, le spectacle de la douleur physique artificiellement provoquée, le chirurgien finit par sentir moins vivement que les autres hommes les souffrances variées auxquelles donnent lieu les applications de son art. La fermeté dont il a besoin dans l'accomplissement de son ministère redouté, il ne peut même l'acquérir qu'à cette condition. De là pour lui le devoir impérieux de ne se livrer aux expériences qui ont pour but d'étendre les applications de son art, qu'avec la plus grande circonspection. Privé, en partie au moins, de cette sympathie physique dont ne saurait être complètement indépendante la sympathie morale, il sera plus porté par là seul à oublier l'homme pour ne voir que le perfectionnement de la science dans les expériences auxquelles il pourra se livrer. Il ne nous serait pas difficile de citer des faits à l'appui de l'as-

sertion que nous venons d'émettre, nous nous bornerons à rappeler à cet égard les téméraires expérimentations de M. Math. Mayor, pour réformer la pratique des opérations chirurgicales, et lui substituer ce qu'il appelle la tachytomie. Pour l'auteur, l'expérience calme, réfléchie, l'expérience scientifique en un mot, est une *bévueuse*, une *vieille radoteuse*, une *maîtresse des fous*. La seule et bonne expérience, en matière de pratique opératoire, c'est celle du boucher et du bourreau. Nous sommes convaincu que le chirurgien de Lausanne a été conduit à émettre ces idées excentriques par suite de la préoccupation, louable d'ailleurs, qui le porte à vouloir simplifier tous les procédés de l'art qu'il professe; mais en même temps n'est-il pas permis de conjecturer, qu'une sympathie un peu plus vive pour les souffrances humaines l'eût arrêté dans la voie d'expérimentation dans laquelle il marche avec un sang-froid qui épouvante? Nous nous contenterons de cette réflexion, et nous hâterons d'abandonner M. Math. Mayor, avec lequel nous voudrions bien n'avoir jamais maille à partir, parce que sa manière de discuter rappelle un peu la rudesse de ses procédés tachytomiques¹.

Enfin quelques moralistes, même dans les temps modernes, nous citerons entr'autres Wolff², ont cru devoir poser expressément que sous aucun prétexte il n'est permis aux médecins de disséquer des hommes vivants. C'est là un précepte que chacun de nous trouve gravé dans sa conscience, et que le droit naturel peut désormais se dispenser de formuler. Mais nous croyons devoir aller plus loin encore. Vicq-d'Azyr demandait que les empoisonneurs, par une espèce de talion, fussent empoisonnés avec les mêmes substances dont ils se seraient servis pour commettre leur crime. Il voyait là un sujet d'expérimentation plein

¹ Voy. les trois mémoires, *Expérience*, *Chirurgie pure*, *Tachytomie*, *pass.*

² *Oper. cit.*, pag. 202.

d'intérêt pour la science¹. Le médecin ne saurait, sans se dégrader, se substituer au bourreau. N'oublions jamais ces mots de Tertullien en parlant d'Hérophile : *Medicus aut lanius, qui hominem odit, ut nosset*. Il en est de même encore du vœu exprimé par je ne sais quel auteur, que les tortures de l'amphithéâtre fussent employées comme une épouvante propre à prévenir le suicide. Ce serait également avilir la science que de faire de ses investigations une pénalité posthume ; la dignité de la profession médicale importe autant à la société qui en recueille les fruits qu'à ceux qui l'exercent.

CHAPITRE XII.

De la médecine morale.

L'homme, que la maladie tient enchaîné sur un lit de douleurs, ne souffre pas seulement dans ses organes, la souffrance physique, réagissant sur le moral, jette l'âme dans un état de perplexité pénible. Combattre par des moyens appropriés l'affection morbide proprement dite, s'efforcer de rétablir l'harmonie des fonctions troublées et de prévenir les altérations incompatibles avec la vie, tel est sans doute le but essentiel que le médecin doit tâcher d'atteindre par la pratique de la science. Là cependant ne s'arrête certainement pas sa mission. En même temps qu'il oppose au mal physique les moyens que l'expérience a démontrés être les plus propres à le combattre, il doit mettre tous ses soins à dissiper les inquiétudes, les tristesses suscitées par la maladie. La science, dont il est l'instrument, ne ferme point son cœur à ce sentiment de commisération

¹ *Eloq. hist.* tom. III, pag. 152.

que le spectacle de la souffrance éveille naturellement dans le cœur de l'homme; elle doit diriger cet instinct, elle ne doit pas l'éteindre.

Nous en avons déjà fait la remarque, toutes les maladies sont loin d'exercer la même influence sur le moral de l'homme. Il en est quelques unes, les maladies chroniques de la poitrine par exemple, dans lesquelles on voit souvent les pauvres patients conserver jusqu'à la fin l'espérance de recouvrer la santé. Il en est de même, dans un certain nombre de cas, des affections organiques du cœur : la gaieté des malades, leur insouciance de la lésion grave qui doit infailliblement entraîner une mort prématurée, excitent toujours la surprise de l'observateur¹. C'est sans doute à propos de l'hydropisie symptomatique d'une affection organique du centre circulatoire, qu'Arétée signale déjà l'influence singulière dont nous parlons. « *In anasarca verò, atque phlegmatia tumore somni sunt graves, torpentes, breves, animæ deliquium, circa minima quæque sollicitudo, vivendi cupiditas, tolerantia non ex animi alacritate, ac bonâ spe, ut in iis est, qui prosperâ fortunâ utuntur, sed ex ipsâ morbi naturâ : neque causa dici potest, sed mirari tantum id licet, quod me hercule magnum est; namque in aliis haud omninò perniciosis affectibus ægrotantes abjecto sunt animo, tristes, mortis amatores; in his verò et bene sperant, et vitæ cupidi sunt* ».

Beaucoup plus nombreuses sont les affections, dans lesquelles les malades se montrent en proie aux plus tristes préoccupations. Lorsqu'on cherche à se rendre compte de l'influence que ces maladies exercent sur le moral, il est impossible de se refuser à admettre avec Cabanis et la

¹ A la fin du printemps de l'année 1844, nous avons eu occasion d'observer, dans les salles de M. le professeur Cruveilhier, une femme de quarante ans environ, chez laquelle existait une semblable affection, avec un souffle remplissant l'oreille, et qui était d'une insouciance, d'une gaieté, que tout le monde remarquait avec étonnement.

² *Aræti Cappadocis et libri septem. pag. 110 — Ed. am. König.*

plupart des physiologistes qui se sont occupés de cette question, que la modification observée résulte, occasionnellement au moins, de l'impression faite sur les grands centres nerveux par les changements survenus dans les principales fonctions, ou l'état anatomique des divers organes. Mais prétendre qu'il existe constamment entre ces lésions et les dispositions morales des malades une corrélation rigoureuse, c'est évidemment aller au delà d'une induction légitime. Quelque puissante que soit cette influence, le moral n'est point toujours dominé par le physique; la force libre ne succombe pas sous l'atteinte de la force automatique, et l'âme, en tant que virtualité intelligente, se montre très souvent indépendante des lésions de l'organisme. Lors donc que nous admettons qu'on doit placer dans le foyer morbide lui-même ou, pour parler d'une manière plus générale dans la physiologie pathologique en laquelle consiste la maladie, le point de départ de l'état moral, de l'état affectif spécial, dans lequel celle-ci jette ceux qu'elle vient à frapper, nous ne croyons pas avec Cabanis que la modification survenue dans les dispositions morales ou intellectuelles, durant la maladie, soit exclusivement l'effet des changements dynamiques ou simplement mécaniques subis par l'organisme vivant. Aussi bien serait-ce en vain qu'on chercherait à déterminer d'une manière précise l'influence de tel ou tel traumatisme interne sur les idées, les affections ou les penchants: quoi qu'en ait dit Cabanis¹, ce serait là une œuvre impossible. Hormis les cas où la vie elle-même est mise en péril, et ceux dans lesquels le centre nerveux lui-même est altéré dans sa constitution intime, l'anatomie pathologique n'enchaîne pas plus les mouvements spontanés de la force libre que l'anatomie normale.

Si les dispositions morales, observées dans la maladie, étaient fatalement déterminées par le trouble survenu dans

¹ *Rapport du physique et du moral*, VII^e mém.

les principales fonctions, ou la vie des tissus de l'organisation, il est évident que nulle parole, si éloquente qu'elle fût, nulle consolation, de quelque source qu'elle découlât, n'auraient la vertu de porter quelque calme dans l'âme des malades dominés par l'impression physique. Heureusement les choses ne se passent point ainsi : l'homme qui souffre commente ses souffrances, les interprète, et l'impatience de la douleur, l'appréhension de la mort, concourent, avec la réaction du traumatisme pathologique sur la force morale, à développer la tristesse à laquelle il est en proie. Le médecin ne doit donc pas plus négliger cette partie de la symptomatologie morbide, que celle qui consiste dans les troubles fonctionnels proprement dits. La vie psychologique, et la vie organique sont intimement mêlées dans l'homme; les phénomènes de l'une réagissent incessamment sur les phénomènes de l'autre, et nul n'est en mesure de déterminer, dans la maladie, jusqu'à quel point les dispositions morales peuvent aider, ou mettre obstacle à la solution d'une affection morbide donnée. Bien que les faits de cet ordre se soient jusqu'ici dérobés à l'analyse rigoureuse de l'observation, on ne saurait douter cependant que, s'il est permis d'agir sur le moral par des modifications apportées à la constitution physique de l'homme, on peut également, quoique dans des limites plus restreintes, modifier le physique en agissant sur le moral. Nous nous bornons dans ce moment à énoncer ce principe; nous aurons plus loin occasion d'y revenir, et d'entrer à cet égard dans quelques développements.

Cen'est donc point seulement, parce que l'humanité le lui impose comme un devoir, que le médecin doit s'efforcer, dans ses relations professionnelles avec les malades, de les aider par ses consolations à supporter le poids de la douleur, il le doit également, au nom de la science, dont il est appelé à faire des applications, et qui lui montre que c'est là une partie importante de la thérapeutique rationnelle. Soit

qu'ils aient effectivement compris l'importance de cette partie de leur mission, soit que, sur ce point, ils n'aient fait que conformer leur conduite à ce que les convenances exigent impérieusement d'eux, dans tous les temps, les médecins ont joint aux conseils de l'art, qui ont pour but de mettre un terme aux accidents de la maladie, les consolations qui doivent rendre plus supportable la souffrance.

L'homme, que la douleur accable, aux yeux duquel la vie devient un bien d'autant plus précieux, qu'il est menacé de le perdre prématurément, est en général facile à abuser, il croit aisément à la sympathie de ceux qui l'entourent, et lui prodiguent leurs soins; et le médecin, qui mêlera quelques paroles de consolation, aux prescriptions sévères de l'art, gagnera facilement sa confiance. Mais si cela suffit à la dignité de la profession, ou à l'intérêt de l'artiste, les consolations que le médecin doit verser dans le cœur de l'infortuné qui lutte contre la maladie, doivent partir d'une âme véritablement animée de la charité, ce n'est qu'à cette condition, que ses paroles seconderont réellement l'influence des méthodes curatives employées. Les paroles de l'homme froid et sans entrailles ne pénètrent point dans l'âme, sont incapables d'éveiller l'espérance; ce sont des sons sans écho, qui ne font qu'effleurer le cœur, *circùm præcordia ludunt*. Ah! la science proprement dite n'a que trop tôt épuisé ses ressources dans un grand nombre de maladies, ne déshéritons pas l'homme qui souffre des consolations auxquelles il a droit, et qui, par l'influence heureuse qu'elles exercent sur l'âme et sur l'organisme lui-même, peuvent faire naître pour le pauvre patient une chance de guérison inespérée. Consoler, c'est aimer, et cela doit être si naturel au médecin véritablement digne de ce nom.

Ce serait sortir des généralités, dans lesquelles nous devons nous renfermer ici, que de passer en revue tous les moyens, qui composent ce que nous pourrions appeler

l'eupathie médicale ; nous nous contenterons de jeter en passant quelques idées sur ce sujet intéressant.

Dans les maladies aiguës, qui ne suspendent point l'exercice normal de la pensée, le médecin doit surtout s'efforcer de faire concevoir aux malades, que les affections morbides doivent fatalement parcourir certaines phases, avant d'arriver à leur solution. Rien n'est plus propre que cette idée, lorsqu'elle est exprimée d'une manière simple et facilement compréhensible, à ramener le calme dans les esprits les plus inquiets. Il est fort peu de cas, où il ne soit permis au médecin de recourir à ce mode de consolation. Mais il y a des circonstances surtout, où il doit s'efforcer d'inspirer par là un peu de résignation, de sécurité aux pauvres patients, c'est lorsqu'il s'agit d'affections sur la marche desquelles le médecin n'a réellement qu'une influence douteuse, ou lorsque ceux auxquels il donne ses soins sont des individus dont la maladie actuelle est le pénible apprentissage des douleurs de la vie. Dans le premier cas, il est conduit naturellement, par le sentiment même de l'impuissance de l'art, à soutenir par le témoignage d'une sincère commisération la fermeté de l'homme, qu'il ne peut aider autrement dans sa lutte contre la souffrance. Dans le second cas, l'ignorance du mal concourt souvent à en exagérer la pénible impression. A cette première atteinte de la maladie, à ce premier avertissement de la nature, qui vient susciter la pensée de la mort, au milieu de l'ivresse de la vie, l'âme s'attriste et retombe en proie aux plus sombres appréhensions. Il ne suffit point alors de soumettre les malades aux prescriptions rigoureuses de l'art ; les résultats heureux, qu'il est permis d'en attendre, ne se produisent que trop lentement au gré d'une impatience, que l'expérience de la douleur n'a pas encore éclairée. Le médecin, en pareille circonstance, doit trouver dans son cœur l'éloquence d'une sincère et affectueuse sympathie ; que chacune de ses paroles soit une espérance, et réfute les

sombres terreurs de l'imagination. L'art n'a pas de moyens pour combattre cette exaltation du sentiment de la vie aux prises avec les premières atteintes de la maladie ; le médecin doit suppléer, par les ressources d'une charité ingénieuse, à cette indigence de la science proprement dite. Hélas, telle est d'ailleurs la condition de l'humanité, qu'il est rare, que cette immunité de la souffrance se prolonge bien avant dans la vie : le plus souvent l'homme est initié, dès le berceau, aux mystères de la douleur, et le cœur des mères, si plein de sollicitude et de tendresse, s'est chargé d'engourdir les premières angoisses de la sensibilité, de verser le baume du sentiment sur les premières plaies, qui déchirent le corps de l'homme. Lorsque celui-ci a été assez heureux, ou assez malheureux peut-être, pour ne faire de la souffrance qu'une expérience tardive, rappelons-nous cette admirable économie des choses, qui place presque toujours le cœur d'une mère à côté des premières douleurs, et empruntons au génie de cette douce initiatrice quelques-unes de ses tendres inspirations.

Dans toutes les situations, le fardeau de la maladie est lourd à porter, et le médecin ne peut, sans abdiquer en partie sa mission, négliger aucun des moyens qui doivent l'alléger. L'aménité, la douceur, l'empressement des soins, les douces illusions de l'espérance trouvent, dans tous les cas, le chemin qui conduit au cœur de l'homme qui souffre, et charment la douleur, mais si ces soins délicats, affectueux sont nécessaires dans les maladies qui ne durent que quelque temps, combien ne deviennent-ils pas plus nécessaires encore quand il s'agit d'affections, dont la terminaison heureuse ou fatale ne peut être rigoureusement déterminée. Ici la vie n'est plus qu'un long enchaînement de souffrances, la douleur seule repose de la douleur, et la pensée continuellement assiégée par la crainte de la mort, ajoute encore à la torture de la maladie par ses sinistres appréhensions. Souvent alors la science permet au médecin

de constater des lésions, vis-à-vis desquelles l'art est forcé de confesser son absolue impuissance, et qui doivent fatalement aboutir à une issue funeste; prenons bien garde, dans ces cas, que la science sévère de l'intelligence ne refroidisse, en nous le sentiment et ne nous conduise peu à peu à un cruel abandon. C'est surtout alors que la mission de l'artiste finit, que celle de l'homme commence. Le médecin doit remplir cette mission avec d'autant plus d'empressement, qu'il est souvent le seul, dont la parole ait assez d'autorité pour ranimer l'espérance dans ces âmes désolées: L'homme du monde que les convenances sociales appellent au chevet du lit du malheureux, qui est dans l'instant de la lutte avec la souffrance, pourra n'éprouver qu'un sentiment de répulsion en face de cet amour exalté de la vie, que la maladie développe si fréquemment, mais le médecin doit avoir assez de générosité dans le cœur pour pardonner, dans de semblables conditions, à l'homme qui souffre, toutes les préoccupations, toutes les exigences de l'égoïsme. On a dit avec raison, que la pratique de la médecine apprend à connaître les hommes beaucoup plus exactement, que la science philosophique elle-même; c'est qu'en effet, la psychologie proprement dite est complétée par une sorte de pathologie morale qui lui correspond. La maladie fait tomber tous les voiles, sous lesquels se dissimulent les mensonges de la vie; les vertus réelles mêmes fléchissent alors, et le cœur humain se montre dans toute sa nudité. Que ces indiscretions de la maladie, que cette triste expérience des misères humaines n'éteignent point en nous l'amour de l'humanité, et ne convertissent point la pitié native du cœur en une amère ironie, ou en un froid mépris des hommes: dans cette éclipse passagère des instincts supérieurs de l'âme, sachons toujours reconnaître la noble créature de Dieu, afin de continuer à l'aimer.

Ce qui doit encore engager le médecin à mettre dans ses relations avec les malades cette bienveillance, cette

douceur, cette charité prévoyante qui secondent constamment le pouvoir de l'art, ou suppléent à son impuissance, c'est qu'en mille circonstances il est le seul être, qui puisse faire entendre aux pauvres patients quelques paroles amies. Ces marques de sympathie, en éveillant dans leur âme la reconnaissance, en les tirant du découragement où les jettent la maladie, et peut-être aussi le sentiment d'une sorte de délaissement moral, devient chez eux la cause d'une réaction généreuse qui rend plus facile à porter, à ceux qui les entourent, le fardeau de leurs souffrances. Marc-Ant. Petit a fait à cet égard quelques remarques trop intéressantes pour que nous ne les rapportions pas ici :

« On souffre davantage, dit-il, d'une écorchure récente et légère, que du plus vaste ulcère habituel : c'est à cette certitude peut-être qu'on doit attribuer en général le peu d'intérêt que les incurables inspirent. Car tout le cœur humain est volage, même dans sa pitié. On veut des douleurs qui finissent; l'âme ne peut soutenir des émotions trop prolongées, et se lasse de voir toujours souffrir. Les premiers soins que réclame un infortuné sont donnés avec empressement; il est facile d'être humain une fois, l'héroïsme est de l'être longtemps. J'ai vu dans le sein des familles des êtres chers à tout ce qui les entourait, devenir importuns par la constance de leurs maux : j'ai entendu leur reprocher leurs plaintes; j'ai vu la négligence et le dégoût entourer le vieillard infirme et souffrant; j'ai deviné quel motif engageait à demander le temps qu'il pouvait vivre, et quand l'heure du trépas a eu sonné pour lui, sur son cercueil hâté par mille vœux, j'ai vu couler de fausses larmes. O vous qui m'entendez, si jamais la nature ennemie vous condamnerait à d'incurables douleurs, apprenez à suspendre vos plaintes et vos cris, songez à épargner ceux qui vous entourent, ne leur offrez pas constamment ce spectacle d'un supplicié; que le sourire et la gaieté viennent

parfois sur vos lèvres ; prouvez qu'on vous rend des soins fructueux , dites quelquefois que vous êtes bien, feignez-le, si vous ne le sentez pas : cet aveu consolateur flatte ceux qui vous servent, il soutient leur courage ; et la main de l'humanité paraît plus douce et plus légère, quand le cœur peut quelquefois sourire à l'heureux succès de ses soins¹. »

Il est des maladies, qui inspirent à ceux qui en sont atteints, une sorte de honte dont il est difficile de triompher. Il est bien clair qu'il ne s'agit point ici d'affections contractées dans des conditions qui expliquent parfaitement cette réaction de sentiment moral ; il s'agit de maladies, dont l'étiologie n'offre rien d'imputable à la volonté, et que les malades n'accusent cependant qu'à la faveur d'expressions détournées. Déjà Aretée a fait cette remarque à propos de l'épilepsie. « *Cæterum cùm à morbo quiescunt, ab initio membris segnes sunt : capitis gravitate premuntur : dissoluti sunt, languidi, pallentes ; consternati animo ob lassitudinem, morbique verecundiam contristantur* ². » Nous soupçonnons que dans un certain nombre d'affections chroniques, dont une sorte d'instinct révèle la gravité, la phthisie par exemple, il en est quelquefois ainsi. Nous savons bien que, dans ce dernier cas surtout, les malades cherchent plus encore par la dissimulation de leurs souffrances à se faire illusion à eux-mêmes, qu'à abuser les autres, mais si l'on veut y faire attention, on verra que quelques uns au moins sont portés à rougir de leur misère ; privés d'un bien commun, ils sont affectés par le sentiment de cette privation, comme s'il y avait là une sorte de dégradation ; c'est l'orgueil de la vie blessé. Dans ces cas, remontons à la source même de ce sentiment pour le combattre avec succès. Si la maladie, par sa gravité, échappe à la puissance de la thérapeutique, tâchons par quelques expressions habile-

¹ *Essai sur la médecine du cœur*, pag. 281.

² *Op. cit. de causis et signis accessionis morbi comitialis*, cap. V.

ment ménagées de montrer aux malades la fragilité du bien, dont la privation les affecte si péniblement. Ce n'est point d'ailleurs uniquement dans les circonstances dont nous parlons, qu'il peut être utile d'user de ce moyen de consolation : le médecin peut y recourir dans un grand nombre de maladies incurables. Il aidera encore l'homme à supporter avec un peu plus de patience les angoisses de la maladie, en lui rappelant que beaucoup d'infortunés ont souffert plus et plus longtemps que lui. Toutefois, il est ici une limite que la morale défend rigoureusement au médecin de dépasser. Consoler l'homme qui souffre, en lui faisant comprendre que la souffrance est la loi commune de l'humanité, c'est la première pensée qu'éveille en nous le sentiment de commisération ; et la morale la plus sévère ne saurait condamner cette religieuse inspiration. Mais il est clair en même temps, que consoler l'homme qui souffre, en lui rappelant incessamment cette loi, en lui rappelant surtout les souffrances plus grandes, qu'ont supportées des hommes plus malheureux encore, c'est faire appel à son égoïsme, c'est le conduire à se réjouir indirectement des misères de l'humanité. Il ne faut donc pas trop insister sur ce moyen de consolation, car c'est, autant qu'il est en soi, lutter contre la réaction généreuse de l'âme, et y nourrir le sentiment d'une basse et étroite personnalité.

Là ne se termine point encore l'influence morale, que le médecin est appelé à exercer sur les hommes, avec lesquels les devoirs de sa profession le mettent incessamment en contact. Lorsqu'on remonte assez haut dans l'histoire des maladies, pour en saisir le point de départ réel, il est difficile de méconnaître qu'un certain nombre d'entre elles ont leurs racines dans des passions, qui, à une époque déterminée de la vie, ont porté le trouble dans les principaux foyers de l'organisme. Dans d'autres circonstances, en suivant la même direction dans ses investigations étiologiques, le médecin parvient à reconnaître que la maladie

qu'il a sous les yeux, quelle qu'en ait été d'ailleurs l'origine, ne se montre réfractaire aux méthodes les plus rationnelles, que parce que les désordres de la vie affective, ou intellectuelle, sont un obstacle permanent au déploiement libre des efforts médicateurs de la nature. M. Leuret, dans ces derniers temps, a émis sur le traitement de la folie, des idées qui ne sont vraies, qu'autant qu'on ne sort pas du cercle pathologique dans lequel ce médecin distingué les a lui-même restreintes, mais qui montrent admirablement comment les désordres du sentiment et de l'intelligence peuvent se mêler, sans se confondre, avec les altérations les plus variées de l'organisme. Du reste, dans tous les temps les grands praticiens ont remarqué, sans pouvoir jamais la déterminer d'une manière rigoureuse, l'influence du moral sur le développement, ou l'état réfractaire des maladies. Tissot, à la fin du siècle dernier, a surtout traité cette question avec une ampleur de détails, qui imprime à son livre un caractère éminemment pratique ¹ : M. Descuret, qui s'est souvent heureusement inspiré des idées du médecin de Lausanne, vient d'étudier d'une manière plus générale cette importante question ² : M. Cerise enfin, dans un livre également fort remarquable, dont nous avons eu occasion de parler déjà, s'est aussi efforcé de jeter quelques lumières sur les liens mystérieux, par lesquels certains désordres physiologiques se rattachent à la direction vicieuse des sentiments et des idées ³. Si cette question capitale, qui, prise dans sa généralité, est celle des rapports du physique et du moral, est loin encore d'être résolue, si surtout les inductions pratiques, les inductions applicables à la thérapeutique des affections morbides, n'ont point été formulées d'une manière rigoureuse dans ces divers et intéressants travaux, on ne saurait nier cependant qu'ils n'aient contribué à met-

¹ *De l'influence des passions de l'ame dans les maladies.*

² *De la médecine des passions.*

³ Op. cit. *Cfr. rapp. du physiq. et du moral, introd. par M. Cerise.*

tre en évidence l'influence perturbatrice des passions sur l'organisme. Quelques recherches qu'il reste encore à faire sur ce problème de la science, qui regarde à la fois la physiologie et la psychologie, il est impossible au thérapeutiste cependant de ne pas s'éclairer, dans le traitement des maladies, des lumières partielles qui rejaillissent sur ce point des travaux contemporains.

Nous avons eu occasion d'en faire plusieurs fois la remarque, la médecine est une science qui demande de celui qui est appelé à en faire les applications à l'homme souffrant, une délicatesse de sens, une sûreté de jugement, une perspicacité qu'on ne rencontre pas dans tous les médecins. Mais c'est surtout, lorsqu'il s'agit de saisir le point de départ d'une affection morbide dans une passion qu'on nous dissimule, de redresser une série d'idées fausses, de tâter le pouls de l'âme, en un mot, après avoir tâté le pouls anatomique, c'est surtout dans ces circonstances difficiles, disons-nous, qu'il est besoin que le médecin soit doué d'une profonde sagacité. Il est facile de s'égarer dans une voie aussi ténébreuse; de là l'obligation pour le médecin d'une excessive circonspection dans cette sorte de diagnostic moral. Ce serait, par exemple, s'exposer à de cruels mécomptes que de suivre à la lettre, pour se diriger dans la pratique, la symptomatologie de quelques passions telle que l'ont tracée certains auteurs. Supposez qu'un jeune médecin, pénétré de la description que J. Frank donne de l'amour, dans sa pathologie¹, s'avisât d'en faire des applications à la pratique, il est bien clair qu'il est fort peu de femmes qui ne fussent plus ou moins véhémentement soupçonnées. Il est facile de pressentir les conséquences graves qui pourraient, dans quelques cas, résulter de ces diagnostics à l'Erasistrate.

Mais si ce diagnostic des passions et la détermination de

¹ Op. cit. tom. III, pag. 143.

l'influence que celles-ci ont exercée ou exercent encore actuellement sur la marche de la maladie, exigent de la part du médecin tant de perspicacité et de prudence, combien n'est-il pas plus difficile encore de les combattre ? Il faut, pour arriver à ce but, que le médecin domine par l'ascendant d'une supériorité incontestée les malades dans l'âme desquels il veut opérer une révolution salutaire ; il faut qu'il habile à manier l'amour, l'espérance, la crainte, la curiosité, la peur, la colère, etc., il se serve de ces ressorts puissants pour relever le courage abattu ou arracher l'âme à la concentration d'une préoccupation funeste ; il faut qu'il sache combattre une passion dont la réaction sur l'organisme menace la vie dans un avenir plus ou moins éloigné, en suscitant dans le cœur un mouvement antagonistique qui la neutralise et la revulse, si nous pouvons ainsi dire.

« Cette science, comme le dit Tissot, est un des devoirs du médecin, devoir d'autant plus essentiel qu'il tient à l'art de guérir, et qu'il en fait une partie principale dans bien des cas¹. »

Tissot, MM. Reveillé-Parise², Descuret, ont indiqué les principaux moyens physiques, dont la thérapeutique dispose pour aider au traitement des passions ; mais il est évident, et ces auteurs ne se sont point fait illusion à eux-mêmes à cet égard, que ces moyens n'ont qu'une influence secondaire ; ils peuvent être utiles, mais à une condition, c'est que la passion soit combattue en même temps par les armes qui seulement ont prise directe sur elle ; c'est à savoir les idées et le sentiment. Les médecins allemands prescrivent avec une imperturbable gravité les quatre semences froides, majeures et mineures, dans les chagrins profonds. M. Descuret recommande souvent dans la pratique médicale des passions, les promenades, la vie champêtre, un exutoire

¹ Op. cit. pag. 165.

² *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, pass.

qui donne une direction nouvelle à la sensibilité. C'est à merveille; mais, comme ce dernier auteur le reconnaît lui-même, tous ces moyens échouent, tant qu'une thérapeutique d'un ordre plus élevé ne s'adresse pas directement à l'âme pour éteindre la passion dans son foyer.

L'on a dit, M. Lisfranc par exemple¹, que les moyens moraux n'ont aucune influence sur certaines passions arrivées à un haut degré d'exaltation. Cela est si vrai, qu'il était à peine utile d'en faire la remarque. Nous ferons observer cependant que la vertu du remède gît tout entière dans le talent de celui qui l'applique : une parole sans conviction, sans nerf, échouera ici, comme le sulfate de quinine sophistique, dans le traitement des fièvres intermittentes.

Enfin, quelques observateurs ayant remarqué que certaines maladies, modifiant parfois en bien le moral des individus qui en sont atteints, donnent aux uns plus de patience, aux autres plus de douceur, et deviennent ainsi une sorte de moyen de moralisation, on demande si dans ces cas il ne serait pas du devoir du médecin de respecter, dans certaines limites, ces affections, à cause de leur influence morale salutaire. Nous ne savons pas jusqu'à quel point ces vertus négatives, symptomatiques, sont des vertus de bon aloi, mais il ne saurait appartenir à la médecine de se faire l'instrument de cette moralisation douteuse, de faire les gens humbles et doux presque à la manière dont Origène se fit chaste. A ce compte, nous devrions, dans les temps de révoltes et de troubles, prolonger les maladies des individus suspects; nous ferions ainsi de l'ordre famélique; la fièvre deviendrait la prophylactique de l'émeute. Ce serait là évidemment entraîner la médecine dans une direction funeste. En face de l'homme qui souffre, le médecin ne doit se proposer qu'un but, c'est de mettre fin le plus promptement possible à ses souffrances; heureux quand, à force

¹ *Clinique chirurgicale de la Pitié*, tom. II, pag. 560.

d'intelligence et de dévouement, il peut atteindre ce but suprême de l'art.

CHAPITRE XIII.

De l'usage de l'intimidation dans le traitement et la prophylactique des maladies.

Lorsque le médecin est parvenu à saisir, dans les maladies qu'il observe, des complications morales qui impriment à celles-ci un caractère insolite, et paralysent les médications les plus rationnelles, il doit faire tous ses efforts pour triompher de ces fâcheuses complications. Souvent, dans cette partie difficile de sa bienfaisante mission, il lui est permis de faire concourir au but qu'il se propose d'atteindre, ceux que les liens du sang et d'une sincère amitié attachent naturellement à l'homme, qui est l'objet de ses soins : dans ce concours touchant de la science et des plus nobles affections du cœur pour alléger le fardeau des souffrances humaines, la science doit constamment diriger les forces parfois aveugles qu'elle s'associe, et en surveiller avec une religieuse attention les effets toujours un peu incertains sur la marche de la maladie. Grâce à cette heureuse direction, l'homme de l'art n'a plus à redouter les complaisances dangereuses d'une affection aveugle, l'explosion inopportune de sentiments, dont l'expression peut affecter douloureusement la sensibilité; et la sympathie de l'homme ne court plus le risque de devenir un funeste poison pour l'homme.

Mais si, dans un grand nombre de cas, il est permis au médecin de mettre au service de cette thérapeutique morale les affections de la famille et le dévouement généreux de l'amitié, il est des circonstances où cette ressource

précieuse lui fait défaut, et où c'est à lui seul qu'il appartient d'agir sur l'âme des malades, d'y développer certains mouvements salutaires, d'en réprimer d'autres, et d'arracher ainsi l'épine qui entretient les désordres, sous l'atteinte desquels l'organisme est menacé de succomber. Ces cas sont surtout ceux, où il s'agit de frapper par l'impression d'une salutaire terreur les malades imprudents, qu'une passion irrésistible ou des idées erronées aveuglent sur les conséquences de la situation dangereuse dans laquelle ils sont placés. Bien que l'instinct de conservation soit le plus énergique de tous les sentiments qui vivent au fond du cœur de l'homme, il arrive souvent cependant, que les passions, les préjugés, tout aussi bien, et beaucoup plus souvent que la généreuse abnégation de la vertu, rendent l'homme sourd aux infaillibles avertissements de cette voix intérieure. Toutes les fois qu'une atteinte plus ou moins profonde est portée à l'organisme, celui-ci ressent autrement que dans l'état physiologique l'impression des stimulants normaux de la vie; c'est le sentiment de cette impressionnabilité irrégulière qui devient le premier avertissement de la maladie. La plupart des hommes ne se préoccupent que trop vivement de ces légers accidents auxquels la constitution la plus robuste, comme la vie la plus régulière, ne sauraient les soustraire au milieu des vicissitudes inévitables de l'atmosphère physique et morale dans laquelle ils sont appelés à vivre. Mais par contre, il n'est pas rare de rencontrer des malades que le sentiment même des affections les plus graves ne parvient pas toujours à retenir sur la pente dangereuse, où les entraînent de funestes passions. Divers moyens peuvent être employés pour vaincre cette aveugle indocilité dans le traitement des maladies. Le raisonnement, la douceur, les témoignages fréquemment renouvelés d'une sympathie réelle, sont les moyens par lesquels le médecin doit tout d'abord s'efforcer de triompher des obstacles qu'il rencontre à

l'accomplissement de sa mission : mais lorsqu'il s'est vaincu par une expérience suffisante et une connaissance plus approfondie du caractère des individus auxquels s'adressent ses soins , que ces moyens sont impuissants , c'est alors qu'il lui est permis , que dis-je , qu'il est de son devoir de faire comprendre aux malades indociles les dangers de leur position, en déchirant d'une main hardie le voile qui leur cache la vérité.

Il est assez rare qu'il soit besoin de recourir , dans les maladies aiguës, à ce moyen rigoureux ; la violence des accidents , leur continuité , en opprimant en quelque sorte le sentiment de la vie , font taire en général les préjugés et les passions , et rendent la plupart des malades extrêmement dociles aux prescriptions de la science. Toutefois , même dans ce cas , il est des individus qui résistent tout ensemble aux salutaires avertissements de l'instinct de conservation, et aux efforts de l'homme de l'art , pour les engager à se soumettre au traitement que leur état rend nécessaire. Ces individus sont pour la plupart des hommes livrés à des travaux pénibles, dont l'existence n'est qu'un enchaînement de privations, et dont les habitudes laborieuses , la lutte incessante avec les souffrances physiques et morales, ont fini par engourdir la sensibilité. S'il arrive que les devoirs de notre profession nous appellent auprès de ces malheureux, venus trop tard pour avoir place au banquet de la vie , nous devons redoubler d'attention pour saisir le caractère et la gravité de la maladie à laquelle il s'agit de remédier. Quand le sybarite , dont le pli d'une feuille de rose offense la peau délicate , accuse devant nous ses souffrances, il nous est permis de rabattre un peu des exagérations de l'homme habitué à ne sentir la vie, que par les douces impressions du bonheur ; ici, au contraire, il faut que le médecin supplée par le zèle d'une charité prévoyante à l'insuffisance du cri de la douleur, et s'en rapporte exclusivement aux enseignements d'une sévère investiga-

tion, pour apprécier la gravité de l'affection morbide. Lorsqu'il aura saisi au travers de cette peau calleuse, de ces organes lentement cautérisés par la souffrance, les désordres qu'il doit combattre; si le malade se montre indocile aux prescriptions de l'art, il ne faut pas hésiter à recourir à une sorte de contrainte morale, en lui faisant envisager, en lui exagérant même les dangers de sa résistance aveugle. Il est d'autant plus permis au médecin, en pareille circonstance, d'user de l'intimidation avec une certaine hardiesse, que les hommes, à l'égard desquels il emploie ce moyen, sont soumis depuis longtemps à l'éducation sévère du malheur. Que la crainte de voir surgir, sous l'influence de la perturbation morale qu'il va provoquer, les accidents d'une réaction funeste, ne l'arrête point ici; ce danger, lorsqu'il s'agit de malades placés dans de telles conditions, n'est point ordinairement à redouter. Les maladies aiguës, nous le répétons, ne font qu'opprimer le sentiment de la vie sans l'épuiser, ainsi que cela est le propre de la plupart des affections chroniques: et puis la crainte de la mort ne saurait jeter dans l'ataxie le malheureux, habitué à boire à la boue du torrent, et dont la résignation s'exprime chaque jour comme celle du sage antique, *periissem, nisi perii*. N'oublions pas d'ailleurs, qu'il s'agit ici d'individus atteints d'affections graves, et auxquels il faut faire accepter des moyens, qui, seuls peuvent leur sauver la vie. Courir les risques de l'intimidation ou abandonner les malades à toutes les fantaisies de l'imagination, telle est l'alternative à laquelle le médecin, en ce cas, se trouve réduit; l'homme sage, ce nous semble, ne saurait hésiter.

A côté des maladies aiguës où, comme on le voit, l'intimidation ne peut être appliquée que dans des limites fort restreintes, nous placerons la surexcitabilité nerveuse, qui n'est point une maladie, mais qui prédispose aux affections les plus graves par les souffrances réelles, dont elle est l'occasion, et surtout par l'influence pernicieuse qu'elle exerce

sur la vie morale et intellectuelle. Tous les pathologistes qui ont suivi aussi loin que cela est possible les racines de ces affections, ont reconnu que dans la plupart des cas, c'est à des influences éducatrices vicieuses, qu'il faut attribuer ces perturbations morbides du système nerveux. Cette notion positive, puisée dans une étiologie aussi délicate que féconde, suffit déjà pour faire pressentir, que les moyens moraux, propres à redresser ou à combattre ces influences mal ordonnées, peuvent, dans les mains d'un médecin habile, devenir une ressource thérapeutique puissante. Mais l'observation directe n'a point tardé à venir confirmer la justesse de cette conception *à priori*. Entrons dans quelques développements.

J. Henle remarque, que sous le rapport de la persistance de la conscience de soi-même, la syncope est un état parfaitement analogue au sommeil. « Quand celle-ci est légère, dit-il, la conscience de soi-même persiste : Il y a même des syncopes sans perte de la puissance de rester debout ; car j'ai entendu dire à des femmes nerveuses, qu'elles s'étaient trouvées mal étant assises ou dressées sur leurs jambes. Une volonté bien prononcée, la honte, etc., peuvent empêcher l'évanouissement, et les vives excitations des sens le faire cesser¹. » Il n'est pas de médecin qui n'ait eu occasion de faire des observations analogues à celles qu'indique ici le professeur de Zurich. C'est surtout dans la syncope, comme du reste dans les autres accidents hystériques, que les choses se passent ainsi ; l'explosion de ces divers accidents peut être ajournée. A l'inverse de l'épileptique, que ses attaques peuvent surprendre sur le bord d'un précipice, la femme hystérique commande à ses souffrances, et n'a presque jamais d'accès que dans des moments et des lieux opportuns. Ces faits démontrent victorieusement, ce nous semble, qu'il est possible d'agir sur

¹ *Encyclop. anat.* tom. VII, pag. 287.

cette affection par le ressort de la volonté, alors même qu'une longue habitude l'a profondément enracinée dans l'organisme.

Parmi les moyens, à l'aide desquels on peut parvenir à réprimer les désordres nerveux qui se rattachent à la névropathie hystérique, il faut sans aucun doute compter l'intimidation. Il suffit à Boerhaave de menacer les convulsionnaires de l'hôpital de Harlem de leur appliquer un fer rouge sur le bras, pour que des accidents fort singuliers et qui se propageaient évidemment par une sorte d'imitation instinctive disparussent sur le champ. De même Sauvages, dans sa nosologie, cite divers cas de convulsions, où il vit disparaître les accidents, comme par enchantement, dès que les malades eurent été menacés de coups de fouet, sérieusement appliqués après chaque accès¹. Nous connaissons une jeune femme, qui atteinte pendant longtemps de symptômes nerveux bizarres, auxquels se mêlaient quelques mouvements choréiques, nous dit être convaincue, que si, au début de ces accidents, ses parents plus fermes l'eussent vigoureusement corrigée, elle eût été guérie. Enfin un auteur a prétendu, que l'émigration de 1792 avait fourni l'occasion d'observer, sur une large échelle, l'influence des voyages sur les maux de nerfs. A part ce qu'il y a de cruel dans cette expression, on ne peut nier qu'elle ne présente quelque chose de vrai : en face des dangers qui menaçaient alors tant d'existences, le système nerveux était inaccessible aux petites causes, qui eussent provoqué des vapeurs dans des temps plus heureux.

Maintenant, si la physiologie et l'observation s'accordent pour démontrer l'utilité de l'intimidation dans quelques affections nerveuses, il est incontestable en même temps que c'est là une arme, qui dans des mains impru-

¹ *Nosologie méthodique*, tome III, pag. 574 — Voy. ce que cet auteur trop peu lu aujourd'hui, dit des maladies morales, qui composent sa XXV^e classe. — Voy. *Mead, monita medic. de affect. animæ*, cap. XVIII. etc.

dentes peut devenir dangereuse : le médecin ne doit donc user de ce moyen qu'avec une grande réserve, dans ces sortes d'affections, surtout lorsqu'elles sont devenues une sorte d'habitude pathologique. Mais il n'en est plus de même, quand la maladie existe à l'état de simple prédisposition, on peut presque toujours sans danger, et avec un avantage réel pour les malades, les effrayer des conséquences d'une affection, sur laquelle ils reconnaissent eux-mêmes qu'ils peuvent agir par l'effort d'une énergique volonté. Nous connaissons un jeune homme, aussi distingué par l'élévation de ses sentiments, que par l'étendue de ses connaissances, qui réprima, grâce à une volonté forte, et incessamment retrempée dans les convictions chrétiennes, une tendance manifeste à l'hypocondrie. Madame X..., une de ces femmes qu'on rêve quand on a vingt ans, et qu'on révère plus tard, est convaincue que, si elle a échappé aux tortures de l'affection hystérique, elle le doit à l'empire que sut prendre sur elle un des professeurs les plus distingués de la faculté de Paris, et à l'effroi salutaire qu'il sut lui inspirer pour une affection, qui fait de la vie une série de spasmes. La supérieure d'une maison religieuse est parvenue par des moyens analogues, et surtout par une indifférence systématique pour tout ce qui sentait les mignardises nerveuses, à extirper les nerfs du couvent de N..., ainsi qu'elle me le disait un jour spirituellement.

L'intimidation, sagement ménagée, est d'autant plus applicable dans les conditions, que nous venons d'indiquer, qu'elle rencontre un système nerveux fortement impressionnable, et qui en assure presque toujours le succès. Dans aucun cas, il ne faudra oublier cependant que c'est là une arme qui, pour ne pas devenir dangereuse, demande à être maniée par des mains exercées. Lorsqu'il s'agit d'agir sur l'organisme, en se servant des passions de l'homme comme d'un levier, c'est là une œuvre qui exige tout à la

fois une sagacité profonde, une grande constance, et une prudence consommée.

On conçoit que nous ne saurions indiquer toutes les maladies, dans lesquelles l'intimidation peut être utilement employée. L'usage de ce moyen est d'ailleurs, et avant tout, subordonné aux dispositions morales des malades : c'est au médecin qu'il appartient d'apprécier les contre indications, qui peuvent surgir de ce côté, et rendre périlleuse l'expérience qui aurait pour but d'essayer cette influence. Mais c'est surtout pour préserver des dangers moraux et des maladies qu'entraînent à leur suite certaines passions, que le médecin peut user hardiment de l'intimidation, lorsque celles-ci lui sont révélées par des accidents, dont la nature et l'origine ne sauraient être dissimulées. Ceci s'applique spécialement à la syphilis et à la masturbation.

Quand l'homme est arrivé à un certain degré de démoralisation, ce n'est plus la crainte de Dieu, c'est la crainte de la douleur qui est le commencement de la sagesse. Une notion confuse des accidents terribles, qu'autrefois les maladies vénériennes entraînaient souvent à leur suite, et que l'on voit encore, dans quelques cas, se reproduire aujourd'hui, la pensée surtout, que l'homme contaminé n'est jamais sûr d'être complètement affranchi d'accidents consécutifs, ces demi-vérités, répandues dans les masses, tendent à restreindre les désordres qui naissent de tous les abus de la plus impérieuse des passions. Le médecin ne saurait, sans manquer à ses devoirs de la manière la plus grave, combattre cette terreur salutaire dans les esprits libertins qu'aucun autre frein n'est capable de retenir. Non seulement il doit respecter ces craintes, mais il doit s'efforcer de les inspirer à ceux chez lesquels un amour effréné du plaisir en a effacé l'heureuse impression. Doit-on craindre, en usant ici d'une sage et morale intimidation, de développer ces terreurs exagérées qu'on observe chez quelques individus, et qu'on a désignées sous le nom de

syphilophobie ? Bien qu'on ait voulu faire de cette vive préoccupation une sorte de vésanie, nous croyons que c'est là un accident possible de cette prophylactique morale, qui ne doit pas arrêter le médecin. Les dangers, auxquels par ce moyen il peut soustraire l'homme, sont bien autrement positifs, que ces craintes chimériques, dont quelques raisonnements, et s'il le faut, quelque traitement simulé triomphent aisément.

Beaucoup d'auteurs ont considéré comme tout à fait impuissante, quand elle n'est pas dangereuse, la méthode prophylactique dont nous parlons en ce moment. M. Ricord entr'autres partage complètement cette opinion : il cite même à cet égard un fait qui lui paraît décisif. Ce fait est relatif à un jeune homme, que son père avait voulu effrayer par le tableau des désordres syphilitiques, et que, dans cette vue, il avait conduit dans les salles de ce médecin. « A la fin de la visite, rapporte M. Ricord, ce jeune homme me dit, vous avez ici de jolies femmes bien souffrantes, et des hommes bien malheureux, mais on s'en va tranquille, en pensant que vous les guérirez¹. » Si ce stoïcisme était vrai, nous croyons qu'il n'est pas ordinaire : pour nous à qui ce compliment ne s'adressait pas, nous serions bien plus porté à voir dans cette phrase une figure de rhétorique, une antithèse improvisée la veille, que l'expression vraie d'une impression sentie.

Nous devons d'ailleurs nous expliquer en quelques mots sur la portée de la prophylactique morale, telle que nous l'entendons. Nous ne prétendons point, que par là on puisse jamais parvenir à tarir la source de tous les désordres, qu'amène à sa suite le libertinage. La passion est plus forte que la crainte dans le cœur de l'homme, et celui que la crainte seule de la souffrance physique retient, tombera : mais il tombera moins souvent, mais la frayeur salutaire,

¹ Op. cit. pag. 542.

qui le suivra jusqu'au milieu de ses sales voluptés, luttera contre cette corruption de l'esprit, qui pousse le libertin à violer ses propres sens, pour en arracher des sensations de plaisir. Tel est l'unique résultat que nous attendions de l'intimidation employée vis à vis des hommes, que le sentiment du devoir, l'honneur même ne retiennent point dans la ligne stricte de la morale. La passion pourra souvent les entraîner, mais plusieurs pourront être préservés de plus grands désordres. La crainte est encore un ressort moral, l'âme qui y reste sensible, n'est pas complètement fermée aux inspirations plus nobles de la conscience.

Il en est de même du vice honteux de la masturbation : lorsque le médecin, à force de sagacité, est parvenu à découvrir ce désordre à travers les voiles, dont il s'enveloppe presque toujours, le moyen le plus sûr dont il puisse se servir, pour le faire cesser, c'est l'intimidation. Pour attaquer ce vice avec la vigueur et la persévérance qui seules assurent le succès de la répression, il faut que le médecin soit convaincu de l'influence désastreuse qu'il exerce à la fois sur la constitution physique et morale de l'homme. Parmi les médecins qui ont étudié cette question d'une manière spéciale, il en est quelques uns qui n'ont pas hésité à déclarer, que la masturbation est un des plus grands fléaux des sociétés modernes. Il n'y a certainement là aucune exagération. Sous l'influence de ce vice, qui fait tous les jours de nouveaux progrès, l'organisme, troublé dans son développement, prématurément épuisé, est incessamment sous le coup des affections les plus graves. S'il échappe aux maladies nombreuses, que cette perturbation violente peut entraîner directement, il est livré sans défense à toutes les influences morbides qui nous entourent; et il est rare que ce désordre, quand il est poussé un peu loin, n'amène point tôt au tard à sa suite des lésions plus ou moins profondes. L'influence, que l'abus de soi-même tend à exercer sur le développement, la direction des facultés intellectuelles et

affectives, n'est pas moins funeste. L'intelligence du masturbateur abaissée au niveau de l'instinct purement animal, au service duquel il se met, s'atrophie, s'éteint dans les énervantes émotions d'une grossière sensualité. Par une conséquence nécessaire de cette dégradation intellectuelle, les sentiments généreux abandonnent peu à peu le cœur livré à toute la brutalité de la passion la plus égoïste. Lorsque l'habitude des plaisirs solitaires a porté une aussi funeste atteinte à la constitution morale de l'homme, il est évident, que c'est surtout à l'instinct de conservation qu'il faut s'adresser pour obtenir une réforme à laquelle se rattachent tant d'intérêts. Nous ne prétendons point que l'intimidation soit l'unique moyen d'arriver à ce but, nous pensons qu'une gymnastique bien entendue, et divers moyens accessoires, applicables à certains cas déterminés, peuvent seconder heureusement cette thérapeutique morale, mais nous admettons avec MM. Tissot, Debreyne, Descuret, Léopold Deslandes, que c'est principalement à une sage intimidation, qu'il faut recourir tout d'abord dans la plupart des cas. Tant que l'on n'est point parvenu à faire concourir la volonté du masturbateur lui-même à la réforme que l'on poursuit, tous les moyens employés demeurent impuissants. Le dernier auteur que nous venons de citer, et qui a fait une étude approfondie de cette question, a parfaitement résumé ses idées sur ce point, dans un passage que nous allons rapporter.

« Les moyens propres à prévenir l'habitude de la masturbation, servent aussi à éloigner, à empêcher les répétitions de cette pratique. Mais ce dont surtout il faut se bien pénétrer, quand on veut réformer un masturbateur, c'est qu'il trouvera toujours le moyen de satisfaire son penchant, si on ne parvient à lui créer des obstacles dans sa propre volonté. C'est donc à se faire un auxiliaire de celle-ci, qu'il faut surtout s'attacher, et on ne le peut, qu'en inspirant au sujet la crainte de Dieu, ou celle de la mort, ou celle encore des

châtiments. Ceci montre combien il est important de prendre le coupable sur le fait, et d'obtenir de lui un aveu. Le moyen en effet de lui tenir un langage convenable, si on ne s'est mis dans une position à le faire sans hésiter. La crainte de Dieu peut avoir quelque puissance sur certains sujets, particulièrement quand elle est excitée par un prêtre, un confesseur. Celle des châtimens est moins efficace. Le masturbateur se rit d'eux, sachant bien qu'il lui est facile de trouver de l'ombre pour ses excès. Cependant les châtimens peuvent-être utilisés comme moyen de discipline, comme moyen de faire observer les défenses, qui ont pour but d'entourer le masturbateur d'entraves. Que surtout le flagrant délit soit puni avec rigueur; c'est le moyen de faire reculer le masturbateur devant quelques unes des occasions qu'il aurait pu saisir. La crainte d'une opération m'a été plusieurs fois utile; mais alors il faut que celle-ci soit présentée non comme une menace, mais comme moyen de débarrasser le jeune homme d'une habitude contre laquelle il lutterait en vain. La crainte des infirmités ou de la mort exploitée habilement a sauvé plus d'un masturbateur, bien que dans la jeunesse on se préoccupe peu du lendemain. A ces mots dits froidement : « Dans deux mois vous n'existerez plus, si vous vous masturbez encore, » j'ai vu des jeunes gens pâlir, tomber en défaillance, et se réformer aussitôt. La lecture du livre de Tissot malgré ses imperfections, et en général les écrits sur l'onanisme, a été suivie d'un pareil résultat ¹ .»

M. Deslandes ne parle ici que de la menace d'opérations, comme moyen d'intimidation chez les masturbateurs. M. Lallemand, à l'exemple d'autres chirurgiens, ne se borne point toujours à la menace, il l'exécute parfois : c'est ainsi qu'il rapporte le cas d'un jeune homme de seize ans, chez lequel les excès de la masturbation avaient amené des

¹ *Dictionnaire de médéc. et de chirurg. pratiques*, tom. XI, pag. 375.

convulsions épileptiques, et auquel il pratiqua la circoncision. Le souvenir de cette opération, et la crainte qu'on lui avait inspirée de lui en faire une plus douloureuse encore, empêchèrent ce masturbateur effréné, pendant un mois au moins qu'il resta sous les yeux du savant professeur de Montpellier, de se livrer à sa funeste passion ¹.

J. Frank, en traitant de l'amour effréné, et en traçant la méthode de traitement physique et moral, qu'il convient de lui opposer, recommande, lorsqu'il s'agit des femmes, de se faire de leur propre vanité une arme contre leur passion funeste, de les menacer du danger auquel elles s'exposent de perdre leur beauté ². Ce moyen peut également être employé dans quelques cas, où il s'agit de réprimer chez elles les désordres de l'onanisme. La coquetterie est innée chez les femmes, et l'on peut chez les plus jeunes filles faire appel à cet instinct, pour prévenir les conséquences d'habitudes, qui bien qu'elles portent chez elles une atteinte moins profonde à l'organisme, ne laissent pas cependant que d'exercer la plus déplorable influence sur leur constitution. Là encore, lorsque l'intimidation, et les autres moyens moraux, auxquels la femme se montre en général plus accessible, ont échoué, on peut recourir à la menace d'opérations redoutées, en exécuter même quelques unes, qui dans certains cas ont une influence décisive ³.

Nous ne craignons point d'appeler d'une manière toute particulière l'attention des médecins sur un désordre, qui, s'attaquant aux sources mêmes de la vie, menace l'espèce humaine d'une véritable dégénération. Lorsqu'il s'agit d'un intérêt aussi grave, les difficultés qui doivent nécessairement se rencontrer dans l'accomplissement d'une telle

¹ Op. cit. tom. III, pag. 64.

² Op. cit. tom. III, pag. 148.

³ *Neumann in talibus dementiæ casibus, qui ex onaniâ prodeunt, in puellis suadet extirpationem clitoridis, in pueris verò circumcisionem. Psychopathia, pag. 112.*

œuvre ne sauraient les arrêter. « *Arduum opus esse confiteor.... ast credo hinc junioribus medicis occasionem præberi excellendi, et generi humano totam stirpem, civitati cives conservandi* ¹. »

La colère, l'ivrognerie sont des passions, qui par l'influence qu'elles exercent sur l'organisme, sont encore du ressort de la médecine. Il n'est pas douteux que l'intimidation, maniée prudemment par un médecin habile, ne puisse dans plus d'un cas réprimer ces excès dangereux. M. Descuret a montré le parti qu'un médecin sagace peut tirer de ce moyen, pour réformer ces pernicieuses habitudes. C'est surtout parmi les ouvriers, que l'abus des liqueurs alcooliques fait chaque jour les plus nombreuses victimes, et entraîne, sous divers rapports, les conséquences les plus graves. Alors même qu'il se bornerait à répandre le précepte d'une sage tempérance, dans ses relations plus ou moins fréquentes avec la classe ouvrière, le médecin pourrait déjà produire un grand bien. Mais il est des médecins qui, placés dans de grands centres manufacturiers, sont attachés à un certain nombre d'établissements, et qui à ce titre peuvent exercer une influence réformatrice bien plus puissante sur les hommes, auxquels ils doivent donner leurs soins. Les hommes de l'art qui se trouvent placés dans de semblables conditions devraient imiter la conduite d'un médecin américain, qui a, dans ces derniers temps, publié une monographie curieuse sur l'ivresse. L'auteur a fait reproduire dans des gravures fidèles les désordres organiques, que l'ivrognerie amène souvent à sa suite : ces tableaux ont été

¹ *Psychopathia Sexualis, auctore Henrico Kaan, (Lipsiæ, 1844) pag. 73.* Cet auteur a cru devoir traiter en latin la question délicate des abus sexuels. Voici la raison qu'il en donne : « *Concinnavi opusculum linguâ latinâ, quia antea quàm utilitas et bonitas rei probata sit, rem tam lubricam in vulgus dispergere nimis periculosum duco, ideòque in usum eruditorum scribere malo.* » Pref. VI. Nous venons de lire cet ouvrage plein d'intérêt ; comme sous le nom générique de Psychopathie, l'auteur comprend tous les abus génésiaques, nous concevons et approuvons ses scrupules.

placés dans les endroits les plus voisins des cabarets, qui sans doute n'ont pas voulu donner l'hospitalité de leur toit à cette concurrence redoutable, avec cette inscription en grosses lettres : « *Buveurs, voilà ce que deviendra votre estomac, si vous continuez à boire.* »

Les résultats remarquables obtenus par les sociétés de Tempérance en Amérique, en Angleterre, etc., à l'aide de divers moyens, mais parmi lesquels il faut placer en première ligne l'intimidation, la crainte de la maladie, des infirmités, de la mort, ingénieusement exploitées, montrent combien cette arme pourrait devenir puissante entre les mains de médecins animés d'une sincère philanthropie.

Quelques médecins ont poussé l'intimidation un peu au delà des limites, dans lesquelles nous venons d'essayer de la circonscrire. C'est ainsi que Badioli, donnant ses soins à un individu atteint d'une fièvre intermittente pernicieuse, et qui refusait de prendre un verre de quinquina, ne trouva rien de mieux à faire ni de plus expéditif, pour vaincre l'indocilité du malade, que de lui appliquer positivement une paire de soufflets. Malgré l'assentiment que M. Gouraud père, qui rapporte ce fait, donne à la conduite du médecin italien, et malgré la réflexion dont il accompagne sa citation, « qu'il est des fébricitants qu'il faut mener par la peur, à peu près comme des chiens de chasse à coups de fouets¹, » nous ne saurions admettre comme légitime cette application de la discipline du knout à la thérapeutique. Nous lui demanderons même la permission de supposer que le cas de fièvre intermittente, que nous venons de rappeler, est le seul où l'on ait eu recours à un si singulier véhicule pour administrer le quinquina.

Il en est de même de l'intimidation telle que la pratiquait le médecin Ticope, qui menaçait d'une mort prochaine les malades qui l'abandonnaient. Tout le monde sait que c'est par le même moyen que le fameux Coyctier conserva jus-

¹ *Journ. des connais. medico-chirurg.* tom. IX, pag. 109.

qu'à la fin son empire sur l'esprit et sur l'escarcelle de Louis XI, son royal client. Alors même que le sentiment d'une supériorité réelle, sur les médecins qui l'entourent, autoriserait un médecin à redouter pour le malade les effets de son inconstance, toute récrimination de ce genre lui est rigoureusement interdite. L'intérêt de l'homme qui souffre, comme le soin de sa propre dignité, lui commandent à la fois le calme et la discrétion ; toute manifestation contraire trahirait les inquiétudes d'une personnalité jalouse.

CHAPITRE XIV.

De l'euthanasie.

Lorsque le médecin a épuisé en vain tous les moyens dont l'art dispose pour combattre la maladie, et qu'il s'est efforcé par les secours de la médecine palliative, comme par les inspirations d'une bienveillante sympathie, d'atténuer les pénibles impressions de la douleur sur la sensibilité, arrive le moment fatal où les divers signes d'une dissolution prochaine de l'organisation se manifestent, et où l'homme doit payer à la nature le tribut dont nul être vivant ne saurait être affranchi. Dans ce moment solennel, dans ce combat suprême, dans cette dernière lutte de la vie, la mission du médecin est-elle achevée, ou lui reste-t-il encore quelque devoir à remplir ? telle est la question délicate que nous devons maintenant examiner.

S'il est des maladies qui, par les lésions graves qu'elles développent dans certains appareils, brisent immédiatement toute relation avec le monde extérieur, beaucoup plus nombreuses sont celles où l'intelligence, conservant l'intégrité

de ses fonctions, permet à l'homme en proie à l'affection à laquelle il doit succomber, de penser et de sentir jusqu'à la période ultime de la vie. Lorsqu'un malade se trouve dans ces dernières conditions, quelque grave que soit son état, quelque inévitable, quelque prochaine que soit la mort, le médecin ne doit point l'abandonner. Il y aurait dans cet abandon une froide cruauté qui affecterait douloureusement l'âme de l'infortuné, dont elle éteindrait la dernière espérance. Tel est l'irrésistible instinct qui attache l'homme à la vie, qu'au milieu même des langueurs, des défaillances de la maladie, il est presque constamment surpris par la mort ; il sent la difficulté, non l'impossibilité d'être. Dans ses derniers efforts pour retenir un bien qui va lui échapper, le mourant tourne ses yeux à demi éteints sur l'homme de l'art ; son regard l'interroge encore ; il se prête jusqu'à la fin aux investigations qui peuvent éclairer la science sur la nature d'une affection dont la terminaison funeste est si prochaine. Comment le médecin, qui nourrit dans son cœur quelque sentiment d'humanité, pourrait-il abandonner le malheureux qui place en lui sa dernière espérance, et dont il sera peut-être le dernier souvenir ? Non, cela n'est pas possible ; la médecine, comme nous l'avons dit déjà, n'est point une simple spéculation de l'esprit, elle est en même temps une branche de la charité, et le cœur ne saurait méconnaître ce droit sacré du mourant.

Il n'est pas possible sans doute au médecin, dont les soins appartiennent également à tous les hommes qui souffrent, de demeurer des heures entières auprès de l'infortuné qui n'a plus que quelques jours à vivre ; mais ce qui lui est toujours possible, c'est de le traiter comme un privilégié du malheur, d'avoir pour lui de délicates prévenances, de le voir à diverses heures du jour, de lui montrer de l'empressement, en devançant l'heure à laquelle il avait coutume de le visiter, avant que la catastrophe pût être prévue ou tant qu'elle était encore éloignée.

Il y a dans l'homme, qui sent que la vie va lui échapper, une tendance presque constante à faire peser sur le médecin les conséquences de l'impuissance même de l'art. C'est là une injustice que nous devons toujours pardonner, parce que, dans le cœur de l'homme qui souffre, elle n'est qu'une espérance, qui porte un certain nombre de malades, presque dans leurs derniers jours, à méconnaître les efforts, le dévouement du médecin. Sachons à force de soins, d'attentions, de charité faire pardonner à l'art son insuffisance ; c'est pour nous une question de dignité, c'est pour le pauvre patient un moyen d'adoucir l'amertume de ses derniers moments.

La lutte, qui accompagne presque inévitablement le passage de la vie à la mort, n'est pas seulement un effort de l'organisme vivant contre la cause qui le menace d'une dissolution prochaine, elle en est en même temps un état moral plein d'anxiété, dont la physionomie porte en général l'incontestable empreinte. Dans quelques cas, où la gravité des lésions rend douteuse cette persistance de la conscience, au milieu des accidents par lesquels se traduit cette dernière lutte de la vie, supposons-la toujours, et n'abandonnons jamais complètement le moribond. Notre présence peut concourir à tempérer la douleur de la crise fatale, dans laquelle va s'éteindre la vie, car elle est la marque d'un intérêt réel, elle est la garantie de la sincérité d'un dévouement, dont on avait pu douter, par cela seul qu'il était vaincu par la puissance du mal.

Quelques médecins ont prétendu, que la mort s'accompagne d'une sorte de sentiment de bonheur. « Il paraît très vraisemblable, dit Barthez, qu'en général dans les moments, qui précèdent immédiatement la mort (lorsqu'elle n'est pas subite), l'homme goûte un certain plaisir à mourir. J'appuie cette conjecture sur ce qu'on ressent une manière d'être agréable aux approches du sommeil, auquel on se livre par degrés, et même lorsqu'on se laisse aller à une défaillance,

(ce que Sénèque dit qu'il a éprouvé sur lui-même). Le principe de la vie goûte alors avec une certaine douceur le repos, qui le délivre des efforts, qu'il devait faire pour continuer des sensations, qui sont devenues trop actives, et les mouvements qui lui sont propres durant la veille et l'état de santé ¹. » Cabanis ², M. Droz ³, partagent la même opinion. C'est là, suivant nous, une erreur qui doit être combattue avec d'autant plus de soin, qu'elle tendrait à affaiblir le sentiment de compassion, que le spectacle de la mort développe naturellement en nous, et qui a servi de prétexte à une foule de déclamations contre les secours, dont la religion se plaît à entourer l'homme dans ses derniers moments. Nous ne pouvons qu'effleurer ici cette question ; mais ce que nous allons en dire suffira, nous l'espérons, pour justifier l'opinion contradictoire que nous venons d'émettre.

La durée de l'agonie est fort différente, suivant les maladies dans lesquelles on l'observe : il en est dans lesquelles cet état ne dure que fort peu de temps, il en est d'autres où on le voit se prolonger au delà d'un jour. Or, à cette période ultime de la maladie, en l'absence des moyens ordinaires de manifestation de l'intelligence, il n'est possible d'arriver à saisir les sensations que l'homme éprouve, qu'en analysant les bruits inarticulés qu'il fait entendre, les mouvements partiels auxquels il peut se livrer, et surtout les diverses expressions de la physionomie, qui demeure jusqu'à la fin le miroir fidèle des impressions de la sensibilité. Quand on écoute avec attention les divers sons qui s'échappent de la bouche des agonisants, il est impossible d'attribuer exclusivement à l'affaiblissement progressif des forces respiratoires, et aux accidents de la cause physique qui produit le râle de l'agonie, les modifications qu'ils présen-

¹ *Nouvelle physiologie de l'homme*, tom. II, pag. 334.

² *Rapport du physique et du moral*, pag. 190 ; ed. Cer.

³ *L'art d'être heureux*.

tent souvent. Ces sons deviennent évidemment de temps en temps plaintifs ; le larynx affaibli, comme les autres organes, ne prête qu'un concours imparfait à une sensibilité, à une volonté elles-mêmes défaillantes ; mais on sent que ces mouvements ne sont pas purement automatiques, ils sont en partie sentis et commandés. Étudiez maintenant, jusqu'à ce qu'elle devienne immobile, la figure de l'homme qui meurt par le progrès insensible d'une maladie lente : est-il aucun de ces mouvements saccadés, de ces contractions qui décomposent si profondément la physionomie, qui ne soit l'expression d'une douleur sentie ? Souvent il arrive que ces mouvements pleins d'angoisse, que ces crispations convulsives des fibres intelligentes de la face humaine, se suspendent ; on croit que le dernier soupir a été rendu ; mais non, au bout de quelques instants, cette pantomime funèbre recommence, deux ou trois mouvements ont lieu encore, puis tout retombe, et irrévocablement, dans l'immobilité de la mort.

Tous ces mouvements sont-ils automatiques ? ont-ils lieu sans conscience ? Mais alors comment expriment-ils si énergiquement la douleur, comment se ressemblent-ils chez tous les hommes, comment se coordonnent-ils si bien entr'eux, comment se localisent-ils surtout dans les muscles de la face, ce miroir de chair dans lequel l'âme revêt presque une forme sensible ? Pour nous, il nous semble impossible, en face de ce tableau déchirant de l'agonie, de supposer que le sentiment, ou plutôt le pressentiment de la mort, car ces deux expressions impliquent contradiction, s'accompagne jamais de cette mystérieuse volupté, dont ont parlé les divers auteurs cités précédemment : ce serait là une sensation de bonheur dont l'expression, telle qu'elle se lit sur la physionomie de la plupart des mourants, serait au moins fort singulière.

Donc, jusqu'à ses derniers moments l'homme souffre, l'agonie est une dernière lutte, et non un dernier plaisir.

Le médecin, convaincu de cette triste réalité, réunira donc jusqu'à la fin tous ses efforts pour rendre plus facile à l'homme, que son art n'aura pu sauver, ce pénible passage de la vie à la mort.

Maintenant, ce devoir que l'humanité impose au médecin, par quel moyen s'efforcera-t-il de le remplir ? Quels secours trouvera-t-il dans les connaissances que ses études spéciales des souffrances physiques de l'homme lui ont fait acquérir, pour atteindre ce but ? C'est ce que nous allons examiner rapidement.

Bacon, si nous ne nous trompons, est le premier qui ait conçu l'idée de faire de cette question un objet de recherches scientifiques ; c'est même lui qui a proposé le mot *euthanasie*¹, pour désigner l'art d'adoucir l'amertume des derniers moments de l'homme. Il considérait cet art comme le complément nécessaire de la science, qui a pour but immédiat de combattre la maladie, et pour but éloigné de reculer indéfiniment les limites de la vie humaine. Mais sur cette question, comme sur une infinité d'autres, Bacon n'a fait qu'éveiller l'attention des observateurs et n'a émis aucune idée, dont l'expérience eût ensuite déterminé la valeur. Cabanis, qui se proposait de traiter cette question, n'a fait également que la poser dans le mémoire où il étudie l'influence de l'âge sur les idées. Au rapport de Sprengel, le docteur Paradys a fait de l'euthanasie l'objet d'une lecture académique : cet auteur a-t-il émis sur ce point quelques idées applicables ? nous l'ignorons complètement. Enfin M. Dubois (d'Amiens) ayant, dans ces études, sur Cabanis rencontré la même question sur sa route, se borne à dire à cet égard, « qu'on tendra naturellement à atteindre ce résultat (l'euthanasie) par cela seul qu'on prolongera le terme de la vie moyenne². »

¹ En grec, εὐθανασία, de εὖ, θάνατος, mort heureuse, douce.

² *Exam. des doctrines de Cabanis*, Gall, Broussais, pag. 85.

Les devoirs spéciaux que le médecin a à remplir vis-à-vis de l'homme, que les progrès incessants de la maladie menacent d'une mort prochaine, commencent à partir du moment où se manifestent d'une manière non équivoque les signes de cette fatale terminaison. Nous avons vu, qu'alors même que l'infortuné, auquel le médecin prodigue ses soins, est arrivé à la période ultime de la vie, celui-ci ne saurait sans cruauté l'abandonner. Combien ce devoir n'est-il pas plus impérieux encore, quand le malade jouit de toutes ses facultés, et qu'il est en proie aux tortures des plus cruelles appréhensions ? Tous les médecins comprennent ce que l'humanité leur commande dans ces circonstances douloureuses, et nous devons supposer qu'il n'en est pas un seul, qui mesure rigoureusement ses soins sur le pouvoir réel de la science elle-même. Mais il est ici un écueil que l'homme de l'art doit soigneusement éviter. Quels que soient les symptômes qui annoncent la terminaison fatale, il est souvent difficile au médecin de rester spectateur inactif d'accidents dont le progrès doit inévitablement conduire à la mort : l'amour de la science, de l'humanité, l'obsession incessante d'une famille en larmes, et qui n'admet pas que l'art ait des limites qu'il ne saurait dépasser, tout se réunit pour faire violence à sa prudente circonspection, et le pousse dans la voie d'entreprises dont l'incertitude est encore une espérance. Le médecin doit avoir assez de fermeté et d'indépendance dans l'esprit, pour résister à ces diverses suggestions. Dans toutes les maladies il ne doit agir énergiquement sur l'organisme, que sur la foi d'indications nettes et bien tranchées ; mais c'est surtout ici qu'il doit bien se pénétrer de ce principe, qui est la sauvegarde de l'homme souffrant contre les hardiesses de la curiosité scientifique, et les inspirations hasardeuses d'une aveugle philanthropie. Ce n'est pas seulement la crainte d'avancer le terme fatal, qui doit le détourner, dans les cas que nous examinons, de se livrer à des essais si incertains sur la vie

défaillante de l'homme, n'est-ce point également un devoir pour lui d'épargner à la sensibilité du moribond les tortures de médications inutiles? Ah! n'ajoutons pas aux anxiétés morales, aux douleurs physiques du malheureux patient dont la mort ne peut-être conjurée, les angoisses d'une expérience inutilement douloureuse!

Si, en présence des phénomènes, qui annoncent positivement la fin prochaine, inévitable de celui auquel nous avons vainement prodigué nos soins, il ne nous est pas permis de lui faire courir les risques de l'expérimentation, la morale nous défend bien plus rigoureusement encore d'abrèger sciemment la durée de l'existence. Il est des maladies, qui font des derniers instants de la vie une véritable torture; la douleur arrache au malheureux, auquel elle fait sentir ses plus cruels aiguillons, des cris qui émeuvent les cœurs les plus insensibles: les moyens dont l'art dispose pour engourdir la souffrance, ont été épuisés, la mort seule doit mettre un terme à cette scène déchirante; le médecin ne saurait sans crime abrèger d'une heure cette torture sans merci. En vain le patient lui demanderait la mort avec plus d'insistance encore qu'autrefois il lui demandait la vie, il doit résister à cette prière. L'homme n'est point le maître de sa vie, et il ne saurait donner au médecin un droit qu'il n'a pas lui-même. Mirabeau, succombant, au milieu des plus grandes souffrances, aux progrès d'une maladie jusque là inconnue, supplie Cabanis son médecin et son ami de mettre fin à son supplice, en lui donnant une quantité d'opium suffisante, pour éteindre à la fois, la douleur et la vie. Cabanis¹, pénétré du sentiment de ses devoirs, résista courageusement aux prières de l'amitié, comme aux conseils de sa philosophie matérialiste peut-être; et lorsque la voix publique l'accusa d'avoir hâté le

¹ Voy. *Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau*, par Cabanis, Op. cit. 315.

terme de l'existence du grand orateur, il s'en défendit comme d'un crime. Ah ! les médecins, les médecins, dit Mirabeau, jugeant qu'on refusait d'obtempérer à ses desirs. Ces paroles furent presque les dernières qu'il prononça ; nous les recueillons comme un éloge, dont nous sommes fiers : les médecins ont pour mission de conserver la vie, ils ne sauraient convertir leur science en un instrument homicide.

Mais heureusement la médecine, dans cette dernière lutte de la vie contre le danger qui la menace, n'est pas toujours aussi complètement désarmée, et lorsque la gravité des lésions, ou l'atteinte profonde portée au principe animateur de l'organisme, ne permettent plus de renouer les liens brisés de l'unité vivante, elle peut encore apaiser les souffrances et émousser l'aiguillon de la mort. La thanatologie, telle que la concevait le savant Lobstein, n'est point une vaine science ; « Ces sortes de questions, dit l'ancien professeur de la faculté de Strasbourg, paraissent sans doute puériles au vulgaire ; mais pour le médecin qui veut porter le flambeau de la physiologie jusqu'aux portes par lesquelles la vie s'échappe, la mort, ou, pour mieux dire, l'action de mourir, est encore un acte de la vie qui a ses lois et son mécanisme particulier, suivant la nature de la maladie à laquelle il succède¹. » Si ces lois existent, les phénomènes qu'elles régissent peuvent être prévus, par conséquent modifiés dans leur développement.

Nous ne saurions cependant le dissimuler, outre que cette partie de la physiologie morbide a été peu étudiée, malgré l'étendue de la perspective qu'elle ouvre à l'esprit d'observation, il n'est que trop vrai que l'intérêt de la science efface parfois dans l'esprit préoccupé du médecin l'intérêt de l'homme qui souffre. Il résulte de cette funeste préoccupation que, quand la terminaison fatale se traduit par un

¹ *Anat. pathol.* tom. I, pag. 21.

ensemble de phénomènes qui font cesser toute incertitude, On ne songe même plus à opposer une médecine palliative à des accidents qui sont la source de souffrances réelles, et sur lesquels cependant il est permis d'exercer une heureuse influence. C'est là une négligence coupable, et dans laquelle le médecin consciencieux ne doit pas tomber. La médecine est charité, nous le répétons encore, et tout ce qu'elle peut pour adoucir les souffrances de l'homme, elle le doit.

Pour ne citer qu'un des moyens auxquels l'art peut recourir, dans un certain nombre de cas, afin d'adoucir les dernières angoisses de la maladie, quel est le médecin qui n'ait eu occasion d'admirer l'efficacité de l'opium pour remplir cette importante indication ? Cette substance merveilleuse, dont les justes applications suffiraient pour démontrer la réalité de la science, ne borne point son action à la fibre vivante qu'elle touche, sa vertu bienfaisante rayonne dans le système entier de l'organisme, elle suit dans leur trajet mystérieux les dernières fibrilles nerveuses, et s'étend jusqu'à l'âme elle-même, dont elle ranime, exalte les facultés, qu'elle rassérène dans sa tristesse.

Hufeland, étudiant du point de vue, auquel nous nous plaçons nous-même l'influence de ce moyen héroïque sur l'homme souffrant, en fait une appréciation trop juste pour que nous puissions nous dispenser de le citer encore une fois ici : « Combien de malades, dit l'illustre archiâtre de Berlin, ce médicament n'a-t-il point arraché au désespoir ! car ce qu'il y a de plus remarquable dans ses effets, c'est qu'il ne se borne pas à faire taire les douleurs physiques, mais donne de l'énergie à l'âme, la relève et lui procure du calme.... L'un des effets les plus précieux de cette substance calmante, est celui qui consiste à rendre la mort douce dans les cas difficiles, à procurer cette euthanasie, qui est aussi un devoir sacré pour le médecin, et son plus beau triomphe, quand il ne peut plus retenir les liens de la

vie. Non seulement l'opium enlève les douleurs de la mort, mais il inspire le courage de mourir : il contribue même physiquement à faire naître la disposition morale qui rend l'esprit apte à s'élever dans les régions célestes. Un fait tout récent, pris parmi tant d'autres que je pourrais citer, suffira pour exemple. Un homme, tourmenté depuis longtemps par des douleurs de poitrine et des vomiques, fut enfin aux portes de la mort. Une effroyable agonie, accompagnée d'étouffements continuels, s'empara de lui et le plongea dans un véritable désespoir : c'était un spectacle horrible à voir, et qui frappait de terreur les assistants eux-mêmes. Vers midi, cet homme prit toutes les heures un demi-grain d'opium, au bout de trois heures, il était devenu calme ; après avoir avalé quatre grains, il céda au sommeil, et dormit plusieurs heures. Il se réveilla tout dispos, sans douleurs ni anxiété, et si calme, si fortifié au moral, qu'il prit congé des siens avec courage, même avec une sorte de gaieté, leur donna sa bénédiction et se rendormit tranquillement pour ne plus se réveiller ici-bas¹. »

○ Nous nous rappellerons toujours le spectacle déchirant dont nous fûmes témoin il y a quelques années, dans l'un des hôpitaux de Paris : Un jeune homme arrivé à la dernière période de la phthisie pulmonaire, voyait approcher la mort avec terreur. En proie à une oppression affreuse, dont la lésion étendue de la poitrine ne rendait que trop bien compte, mais que le sombre désespoir, dans lequel le malade était plongé, augmentait encore, il pouvait à peine articuler quelques paroles entrecoupées. Quelques heures avant sa mort, il se jette en bas de son lit, s'élance dans la salle en trébuchant, les bras étendus, la poitrine haletante, la face crispée par les convulsions de l'agonie ; il semble vouloir fuir la mort, en fuyant le lit dans lequel il

¹ *Enchirid.* pag. 740.

se débat impuissant contre la douleur ; il tombe enfin après avoir fait quelques pas, on le relève, on le replace sur sa couche où il ne tarde point à rendre le dernier soupir. Que cet état fût du délire ordinaire, ou qu'il n'y eût là qu'une exaltation morale déterminée par la terreur de la mort, dans les deux cas, il est très vraisemblable que quelques grains d'opium eussent prévenu cette horrible agonie. Lorsque le médecin a perdu tout espoir de rendre, de prolonger même la vie, comment ne serait-ce point un devoir impérieux pour lui, en pareille circonstance, d'user du moyen précieux que l'art met entre ses mains pour prévenir les angoisses, le désespoir d'une mort aussi affreuse ?

Tous les médecins ont répété, parce que tous ont observé, que par un heureux privilège, la plupart des phthisiques s'éteignent doucement, ou au moins sans éprouver les angoisses, dont s'accompagne l'agonie dans un grand nombre d'affections. Les auteurs ont expliqué diversement ce fait remarquable. Quelques-uns, Cabanis, par exemple, ne voient là qu'un effet complexe de la nature même de la maladie, et de l'âge auquel elle se développe ordinairement¹ : d'autres, admettant plutôt l'interprétation de J. Frank, attribuent cette heureuse ataraxie à l'intermittence des accidents, et au souvenir des dangers traversés impunément². Sans nier d'une manière absolue l'influence de cette dernière circonstance surtout, nous pensons que l'usage de l'opium, auquel presque tous les phthisiques sont soumis dans les derniers temps de leur vie, contribue puissamment au résultat dont il est ici question, comme peut-être aux heureuses illusions dont la plupart de ces malades se bercent jusqu'à la fin. Cette interprétation ne nous paraît pas susceptible d'être sérieusement contestée : nous la proposons avec d'autant plus de confiance, qu'elle con-

¹ *Mémoire cité*, 189.

² *Op. cit.* tome IV, page 228.

corde avec la manière dont on comprend en général l'action de l'opium sur l'organisme, et qu'elle peut concourir à rendre plus fréquentes les applications de cet agent héroïque comme moyen d'euthanasie.

Toutefois, il devient nécessaire de faire immédiatement une remarque importante. Le premier, le plus essentiel devoir du médecin en face de l'homme qui souffre, c'est de ne rien faire sciemment au moins pour précipiter l'heure de la terminaison fatale : or, il est impossible de nier que l'usage de l'opium, alors même qu'il ne rencontre pas de contradiction formelle, ne puisse, dans quelques cas, entraîner cette conséquence funeste. C'est donc avec une extrême réserve que ce moyen énergique doit être manié. Avant de l'appliquer, soit à titre de simple parégorique, soit comme agent de cure radicale, nous devons avoir toujours présent à l'esprit cet aphorisme de Wedel, *sacra vitæ anchora, circumspectè agentibus, est opium; cymba Charontis in manu imperiti.*

Sans aller jusqu'à éteindre la vie, les narcotiques, imprudemment administrés aux malades qui touchent au terme fatal, peuvent, par l'action spéciale qu'ils exercent sur le système nerveux, supprimer prématurément l'usage de l'intelligence ; c'est encore là un résultat que le médecin doit s'efforcer d'éviter : il ne lui est pas plus permis d'abrégier la vie morale de l'homme, que sa vie physique. A vrai dire même, l'homme n'est plus, quand il est réduit à l'état d'une machine qui respire et qui palpite. Lors donc qu'il y a lieu, sur la fin des maladies, à employer, comme moyen d'euthanasie la médication narcotique, le médecin, qui voit dans la vie humaine autre chose qu'une simple affaire de respiration ; ne devra recourir à cette médication qu'autant que l'état des forces lui permettra de juger que le narcotisme qu'il va produire, sera suivi d'une réaction, dans laquelle l'intelligence recouvrera le libre usage de ses facultés.

Quelque scabreux qu'il soit de traiter ce sujet devant un certain nombre de médecins, nous userons de la liberté philosophique dont à bon droit ils se montrent si chauds partisans, et leur rappellerons hardiment le devoir que la religion, la morale même leur imposent à cet égard vis-à-vis de l'homme qui va mourir. Mais avant d'en venir à cette question, il nous reste encore quelques remarques à faire.

Divers auteurs, préoccupés des devoirs moraux que sa mission délicate impose au médecin, se sont demandé si c'est à lui qu'il appartient, dans le cas où la mort est inévitable, d'avertir les malades du danger où ils se trouvent. Bien que pendant longtemps on lui ait imposé, au nom de la religion, cette obligation comme un devoir sacré, nous pensons qu'en général cependant ce n'est point à lui de se charger de cette mission. Son ministère de bienfaisance lui interdit toute parole, toute manifestation qui pourraient susciter quelque trouble dans l'âme du malheureux patient. Le but suprême de la science, dont il est appelé à faire des applications, c'est la conservation de la vie, et lorsque ce but ne peut être atteint, il doit faire tous ses efforts pour adoucir la dernière crise dans laquelle celle-ci va s'éteindre. Quand une personne étrangère à l'art annonce à un malade le danger prochain dont il est menacé, il peut encore croire à l'espérance par laquelle celle-ci cherche à tempérer la triste révélation qu'elle a le courage de lui faire; dans la bouche du médecin les mêmes paroles sont un coup de foudre qui peut briser immédiatement la vie. Il est quelques âmes fortes, et nous en avons vu, vis-à-vis desquelles on n'a point à redouter ce résultat funeste. Dans ces cas, le médecin peut se charger de cette mission, toute pénible qu'elle soit; mais, nous le répétons, ces cas sont tout à fait exceptionnels, et, en général, c'est à un autre qu'à lui qu'il appartient de se faire l'organe de ce triste message.

Usons à l'égard des pauvres aussi bien que des heureux du monde de cette prudente circonspection. Si malheureux que soit l'homme, il ne voit qu'avec terreur arriver l'instant qui doit l'affranchir des misères de la vie. N'imitons jamais ce médecin grec qui, assistant à ses derniers moments un pauvre patient que la mort épouvantait, ne trouva dans son cœur que ces mots barbares : « κα' ἔθανε καὶ Πάτροκλος, ὅπερ σέο πολλὸν ἀμείνων ; Patrocle est bien mort, qui te valait bien. » Si nous sommes appelés à donner nos soins aux malheureux que la charité publique recueille dans les hôpitaux, occupons-nous d'eux jusqu'à la fin ; ne les délaissions pas ; accordons à leur dernier souffle un peu de cet intérêt posthume dont bientôt leurs dépouilles mortelles deviendront l'objet. Enfin, s'il arrive dans quelques cas qu'un pauvre patient, dont nous aurons prédit la mort, ait la liberté grande de faire mentir notre pronostic, pardonnons-le lui, et que notre satisfaction douteuse en face d'un événement inattendu ne rappelle point à ceux que l'honneur de la science ne saurait toucher autant que nous, le trait bouffon de l'humoriste Swift qui, ayant pronostiqué à faux la mort de Patridge, entreprit de lui prouver que sa vie n'était qu'une illusion, un rêve, et qu'il était mort effectivement.

Là se bornent à peu près les moyens par lesquels le médecin peut concourir à adoucir les derniers moments de l'homme, dont l'heure fatale a sonné. Mais celui-ci est-il réduit à ce mesquin viatique pour le soulager dans la dernière lutte de la vie ? Non, assurément. La douleur est un des principaux stimulants de la vie ; en arrachant l'âme au charme de sentir, elle la distrait des préoccupations sensuelles dans lesquelles elle s'est en quelque sorte matérialisée, la force à se replier sur elle-même, à se mieux connaître, et à chercher par delà le monde des sens la plénitude de vie pour laquelle elle sent en elle une intime aptitude. Sans doute il est une infinité d'hommes habitués

à vivre d'une vie toute matérielle, que le sentiment de la douleur, le sentiment de la mort même qui approche, soulèvent à peine au dessus de cette boue dont ils ont su faire sortir du plaisir. N'ayant vécu que par les sens, l'invisible leur échappe, et dans leurs plus sublimes aspirations, ils ne vont guère au delà du Walhalla des anciens Germains, où ils espèrent manger avec Odin de la chair du sanglier immortel, et boire du lait de la chèvre Heidrun. Quelque grossier que soit cet anthropomorphisme, il n'en révèle pas moins dans l'homme une tendance à s'élever au delà du monde des sens; c'est, suivant l'expression de Burdach, l'esprit de l'avenir qui souffle dans le présent, c'est le presentiment de l'immortalité.

Il est dans le monde une réalité qui répond à ce besoin de l'âme humaine, le purifie, l'exalte et le dirige, c'est la religion, c'est le christianisme. S'il est du devoir du médecin, lorsqu'il ne peut sauver la vie, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour adoucir les derniers moments de l'homme, comment lui serait-il permis de s'interposer entre le moribond et le prêtre? Ah! laissez le prêtre s'approcher de cette âme qui l'appelle; le Dieu, dont il est le ministre dévoué, met dans sa bouche des paroles ineffables qui endorment doucement l'homme dans la mort, lui découvrent la perspective d'une autre vie, et le préparent à celle-ci par une union intime avec Dieu; là est la véritable euthanasie. L'homme meurt inconsolé, lorsque ses derniers regards ne s'appuient pas sur la croix de bois qui sauva le monde. « Hélas! dit un illustre contemporain¹, qu'est-ce que la mort fait avec notre âme? quelle nature lui laisse-t-elle? qu'a-t-elle à lui prendre, ou à lui donner? où la met-elle? lui prête-t-elle quelquefois des yeux de chair pour regarder sur la terre et pleurer?..... Ah! un prêtre! un prêtre qui sache cela! Je veux un prêtre, et un crucifix à

¹ Victor-Hugo.

baiser?... Qu'on me jette entre ses bras, à ses genoux, et il pleurera, et nous pleurerons; et il sera éloquent, et je serai consolé, et mon cœur se dégonflera dans le sien, et il prendra mon âme, et je prendrai son Dieu.

CHAPITRE IX.

Comme les livres, les sciences ont leur destinée. Et tant que les autres savants recueillent pour eux de leurs larmes précieuses, l'admiration et la reconnaissance de leurs contemporains, les médecins bien-sageux voient leurs efforts méconnus, leurs intentions méprisées, et tout au plus de cette injustice se manifeste, avec d'autant moins de ménagement, qu'elle prend sa source dans un amour égoïste de la vie, comme dans des sentiments plus généraux, les ! trop souvent et trop exaltés. En vain nous efforçons-nous de comparer les sciences médicales et les sciences purement physiques, de montrer combien sont plus délicates, plus compliquées les problèmes, dont les médecins poursuivent la solution, en vain même paraissons-nous par une humilité fautive, nous faisons-nous plus petits que nous ne sommes réellement. L'homme qui sentira dans la demande de l'essence de ses souffrances, nous demandant la

LIVRE III.

DES DEVOIRS DES MÉDECINS ENVERS LA SOCIÉTÉ.

CHAPITRE I^{er}.

Du Scepticisme médical des gens du monde : comment les médecins doivent le combattre.

Comme les livres, les sciences ont leur destinée. Pendant que les autres savants recueillent, pour prix de leurs labeurs pénibles, l'admiration et la reconnaissance de leurs contemporains, les médecins bien souvent voient leurs efforts méconnus, leurs intentions mêmes lâchement calomniées. Cette injustice se manifeste avec d'autant moins de ménagement, qu'elle prend sa source dans un amour effréné de la vie, comme dans des sentiments plus généreux, hélas ! trop souvent et trop cruellement déçus. En vain nous efforçons-nous, comparant les sciences médicales avec les sciences purement physiques, de montrer combien sont plus délicats, plus compliqués les problèmes, dont les premières poursuivent la solution ; en vain même quelquefois par une humilité prudente, nous faisons-nous plus petits que nous ne sommes réellement ; l'homme qui souffre nous demande la cessation de ses souffrances, nous demande la

vie, et quelque impérieuse que soit la loi, qui commande l'une et l'autre, la société nous rend responsables du résultat. Sans tomber dans un fatalisme, qui entraînerait comme conséquence la négation de l'efficacité de l'art, il est permis de dire, ce nous semble, que la douleur et la mort entrent dans le plan de la Providence, comme le bonheur et la vie. Dans ce mélange de biens et de maux, qui composent l'existence de l'homme, il y a la part de l'influence humaine, mais cette part n'est point facile à déterminer : c'est cette indétermination même, qui donne lieu à la science, qui a pour but d'étendre le cercle de la vie, d'en amoindrir les souffrances, et qui légitime le but qu'elle poursuit.

Indépendamment de cette source de l'incrédulité, que nous rencontrons à chaque pas, quand il s'agit d'une science qui ne fera jamais assez, au gré de l'impatience de l'homme pour la douleur, et de son amour immodéré de la vie, il est de mauvaises passions moins excusables encore, qui se cachent sous le masque de ce scepticisme injurieux. Ils sont rares les hommes, dont le courage et la fermeté ne fléchissent point sous les atteintes de la maladie, et le médecin n'est que trop souvent le témoin indiscret de cette pusillanimité des mauvais jours. Lorsque la santé revient, ramenant avec elle un courage plus facile, on se plaît, par un scepticisme calculé, à se venger d'un souvenir importun. Qu'on y prenne garde, et l'on verra que parmi ces esprits forts, ces frondeurs eusarques de la médecine, il en est un bon nombre, dont le scepticisme a sa source dans un orgueil blessé. D'autres, et ceux-ci sont beaucoup plus nombreux, affectent vis-à-vis de la science une incrédulité, qui trahit des passions plus misérables encore. La médecine se montre bien austère dans ses prescriptions : au voluptueux qui ne comprend la vie, que comme une aptitude au plaisir ; à l'homme qui, comme dit Plutarque, doit plus tard cajoler le médecin, pour en obtenir un peu de vin ou d'eau

froide¹, elle impose comme condition essentielle de la résolution du mal, l'abstinence et la privation : cette sévérité inflexible de l'art soulève contre lui les instincts les moins scientifiques, et incline naturellement l'homme à un scepticisme, qui laisse au moins à la vie ses plus chères espérances.

L'impatience de la douleur, la frayeur de la mort inspireront parfois à l'homme, qui a mis dans un médecin toute sa confiance, les expressions de la reconnaissance la plus exaltée ; mais attendez un peu que le danger se soit dissipé, que l'harmonie se rétablisse dans l'ensemble des fonctions troublées, et vous verrez bientôt poindre un scepticisme plus subtile encore, que celui dont nous venons de parler ; nous l'appellerions volontiers le scepticisme de la convalescence. C'est une prudente prévision du quart-d'heure de Rabelais qui approche, c'est un apurement de compte préparé de loin, c'est de l'ingratitude larvée. Telle est pour nous la réalité de la signification, que nous venons de donner de ce nouveau scepticisme médical, qu'il a, à nos yeux, une valeur séméiologique incontestable, et que nous n'hésitons point à en faire la base d'un pronostic heureux.

Nous reconnaissons hautement que la médecine est loin d'être infaillible, et dans ses prévisions, et dans les méthodes, qu'elle oppose aux maladies nombreuses qui affligent l'espèce humaine ; mais bien que les faits qui signalent cette double incertitude, soient de nature à frapper toutes les intelligences, nous sommes convaincu qu'il y a beaucoup plus de passion que de science dans l'incrédulité systématique, que nous rencontrons à chaque pas dans la société, et qui découle d'autres sources encore, que celles que nous venons d'indiquer.

Le scepticisme médical est devenu une sorte de tradition littéraire, il n'est si mince auteur, qui n'ait essayé sa verve

¹ *Œuvres morales*, tom. I, pag. 286. ed. Did.

contre nos lugubres conjectures. Est-il sorti de là cependant un seul argument sérieux contre la science ? Pétrarque accuse les médecins de son temps, d'avoir brisé les bains du Lac Averno, parce qu'ils guérissaient trop : c'est l'histoire d'Esculape foudroyé par Jupiter, parce qu'il rendait la vie à un si grand nombre d'hommes, qu'il diminuait d'une façon inquiétante la population de l'empire de Pluton. Comment ne pas rire d'eux et de leur art, disait Montaigne, lorsqu'ils vous conseillent gravement de prendre du sang tiré du côté gauche de la crête d'un coq noir forcé à la course ? Mais une telle prescription a-t-elle été jamais inscrite dans la science sérieuse ? De même est-ce à cette science, que s'adressent les invectives passionnées de Rousseau, et les pasquinades de Molière, souvent indignes de son génie ? Rousseau accusa la médecine d'impuissance, parce qu'il y avait en lui des passions, qui entretenaient incessamment les souffrances cachées qui le dévoraient, comme il rendit la société responsable des hallucinations de son esprit malade. J'ai un médecin, dit un jour Molière à Louis XIV, il me donne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris. Malheureusement cette méthode ne lui réussit pas toujours, et le conseil que lui donnaient les médecins de s'astreindre à un régime sévère, de s'éloigner de la Béjart, valait bien le morceau de fromage de Parmesan, que sa vieille Laforest lui donna le jour de sa mort.

En cherchant à montrer ici que ces attaques passionnées, ces jeux d'esprit ne touchent point à la science proprement dite, Dieu nous garde de nous applaudir de la voir si souvent et si solennellement vengée. En celui qui l'aurait le plus cruellement blessé dans son amour-propre et la dignité de son intelligence, le médecin ne saurait voir qu'un homme qui souffre, lorsque l'heure de la maladie est venue. Maloin plein de respect pour la noble profession qu'il exerçait, supportait mal les plaisanteries sur la médecine et sur les médecins. Un jour une personne, avec laquelle

il avait soutenu des discussions un peu vives sur ce point, tombe malade; dès qu'il l'eût appris, il alla la trouver et lui dit : « Je sais que vous êtes malade, je suis venu ; je vous hais, je vous guérirai, et ne vous reverrai plus ». Il n'est pas un seul médecin, nous en sommes sûr, qui, en pareille circonstance, ne se fit un devoir d'imiter la conduite de Maloin, jusqu'à la haine exclusivement.

La médecine n'occupe qu'une fort petite place dans l'histoire proprement dite ; il n'en est pas de même dans les mémoires, dans les chroniques particulières. Ici l'historien est à l'affût de ce qui court les ruelles et les boudoirs, parce qu'il est sûr de trouver un écho dans la malignité contemporaine. La médecine a sa page marquée dans la chronique scandaleuse. Parcourez de ce point de vue les ouvrages de Brantôme, les mémoires de Dangeau, de St.-Simon, du cardinal de Retz, les lettres mêmes de madame de Sévigné, et là partout, vous verrez les médecins en butte aux plus cruelles accusations, et la médecine livrée aux plus injustes mépris. Il ne meurt point un personnage éminent, que sa mort ne soit imputée à l'ignorance ou à l'impéritie de l'homme de de l'art, qui lui prodigua ses soins. Il semble que ces hommes n'aient point de larmes, et qu'ils fassent de l'indignation, pour dissimuler déceimment la sécheresse de leur cœur.

Un auteur contemporain a pris au sérieux ces innocentes jérémiades, qui ne sont pour nous qu'un compliment de condoléance du temps, ou une excessive politesse envers la mort, et en a fait le texte d'une curieuse déclamation contre la science : nous allons citer ses paroles pour l'édification de nos lecteurs : « La médecine qui fleurit aux époques de haute civilisation, dit M. Valori, comme on le voit dans l'antiquité par l'exemple d'Hippocrate, Celse et Galien, contemporains de Périclès, d'Auguste et de Marc-Aurèle, a sous Louis XVI un caractère rétrograde, qui contraste d'une manière frappante avec ce siècle brillant. Il semble alors qu'il suffise d'être malade pour mourir. Pascal, Racine,

Despréaux sont assassinés par cet art impitoyable : Louis XIV, sans la confiance stupide des médecins, aurait pu vivre encore : ce digne chef de la plus illustre des sociétés expirait dans son palais de Versailles, sous les coups d'un empirique, comme l'homme sauvage et rustique¹ : et la reine sa femme avait perdu la vie par l'effet d'une saignée intempestive. Le génie et le courage paraissent au xvii^e siècle habiter des corps cacochymes, et livrés à des infirmités sans nombre, dont la médecine, avec les remèdes de précaution qu'elle prodiguait, doit réclamer la plus grande partie. Cette médecine redoutable unit l'ignorance au ridicule². »

Sans admettre avec M. Valori que l'organisation humaine eût dégénéré au dix-septième siècle, et surtout qu'il faille attribuer ce résultat à l'influence pernicieuse de la médecine sur la société, nous reconnaitrons volontiers avec lui cependant, qu'on exagéra souvent alors les précautions d'une sage prophylaxie : mais est-ce la médecine qui entraîna la société dans cette direction hygiénique dangereuse ? A force de critiquer la médecine, de déverser le ridicule sur le médecin, on avait éteint dans l'esprit des masses la confiance légitime que mérite l'une et l'autre, et désespérant de la science, chacun s'efforçait, par la pratique d'une prophylactique absurde, de s'affranchir d'un secours d'une efficacité douteuse. Si la théorie dominante de cette époque conclut jusqu'à un certain point à cette prophylaxie, cette tendance fut sans aucun doute singulièrement exagérée par la disposition d'esprit générale dont nous venons de parler. Ajoutez à cela que Louis XIV, tout grand roi qu'il fût, ne laissait pas que de craindre un peu vulgairement la mort, et que pour éloigner le plus possible

¹ Traduisez : expirait dans son palais de Versailles à 77 ans, par suite d'une gangrène sénile, comme une personne naturelle.

² *Etudes politiques, morales et littéraires*, pag. 157.

cette terrible éventualité, il croyait devoir prendre un drastique tous les mois, et vous comprendrez que l'imitation servile de ces temps glorieux, qui portait la cour et la ville à se modeler sur le souverain, a contribué plus que la médecine à propager une pratique funeste.

Quant à la polypharmacie à laquelle trop de médecins se laissèrent entraîner pendant tant de siècles, et surtout à l'époque dont nous parlons, sans prétendre la justifier, nous sommes convaincu qu'en cela ils faisaient souvent un sacrifice à des préjugés qu'ils n'osaient attaquer de front. Si la maladie, se jouant des futiles distinctions introduites parmi les hommes, traitait le prince comme *l'homme rustique et sauvage*, on la regardait comme une mal-apprise, dont le médecin devait sur le champ réprimer les insolences, et l'on exigeait que la science courtisane tînt compte dans ses prescriptions de la qualité des malades. A la plébicule, les médications simples, les remèdes indigènes : aux grands, une thérapeutique luxueuse, à plusieurs services, les quatre parties du monde en tisane ou en pilules.

C'est ainsi que, quand on cherche à expliquer l'incrédulité systématique, que la médecine rencontre si souvent dans le monde, il est facile de se convaincre que cette incrédulité n'est jamais de la part d'hommes incompetents, qu'une erreur ou une passion ; erreur ou passion qui se dissipent presque inmanquablement le jour où la maladie force le patient à se dépouiller de l'une et de l'autre. Toutefois il n'est jamais sans danger de jouer avec l'erreur : celle-ci laisse constamment dans l'esprit une impression qui rend plus laborieux l'empire de la vérité ; et l'homme qui se sera fait un malin plaisir de se moquer d'une science, dont il vient plus tard invoquer lâchement les secours, court risque de ne point voir celle-ci déployer à son profit toute son heureuse influence. La foi à la science prépare heureusement l'économie à l'action des moyens, que celle-ci met en œuvre pour combattre la maladie, l'homme qui se trouve dans ces

conditions morales conserve jusqu'à la fin une espérance salutaire, qui favorise tout à la fois et l'action des remèdes et la tendance naturelle de l'organisme au jeu régulier de la vie. L'homme qui manque de confiance au contraire, est dans un état d'éréthisme constant : il ajoute à l'impatience naturelle de la souffrance toutes les angoisses d'un esprit inquiet, tout le travail d'une dialectique fébrile, et chez lui la résolution de la maladie la plus simple a toujours l'air d'un accouchement laborieux.

Le médecin, convaincu par l'expérience de l'influence malheureuse que cette disposition d'esprit peut exercer sur la marche et la terminaison des affections morbides, doit s'efforcer, dans ses relations de tous les jours avec la société, de combattre ce scepticisme dangereux, partout où il le rencontre. Rien de plus facile à un médecin instruit, que de combattre ce scepticisme, alors même qu'il est plus qu'un jeu d'esprit, un vain parlage de salon. Nous ne passerons point ici en revue les arguments, à l'aide desquels on peut établir la vérité de la science. Cabanis et divers auteurs, ont traité ce sujet avec tous les développements qu'il comporte ; mais nous indiquerons un argument simple qui n'est pas neuf, puisqu'il se trouve dans les livres de la collection hippocratique, et qui par sa rigueur et sa netteté doit frapper tout esprit droit. C'est cet argument sur lequel nous nous sommes appuyé ailleurs¹, pour combattre une disposition d'esprit assez générale, et que nous croyons aussi fautive qu'elle est funeste. « Les malades guérissent quelquefois sans médecin, dit l'auteur, mais ils ne guérissent point pour cela sans médecine : s'ils se sont conduits d'après des règles, ces règles sont celles de l'art : s'ils se sont livrés aveuglément au hasard, c'est en les rapprochant d'une bonne médecine, que le hasard les a dérobés aux dangers. Dans le régime comme dans l'emploi des médicaments, on

¹ *Encyclopédie citée*, tom. XXXIV, art. méd.

peut suivre des méthodes utiles, on peut en suivre qui sont pernicieuses : mais les unes et les autres prouvent la réalité de l'art. Celles-ci nuisent par un emploi mal entendu, celles-là réussissent par un emploi convenable ; or, ce qui convient et ce qui ne convient pas étant bien distinct, je dis que l'art existe. » Cet argument convient d'autant mieux dans les circonstances que nous examinons, que comme le dit fort bien M. Daremberg, il prouve l'existence de la médecine, par les principes les plus généraux, par une sorte d'abstraction, c'est-à-dire en posant l'art en dehors de ses applications, et de celui qui l'exerce¹. Par là au moins la dignité de la science est sauvée, en même temps qu'une confiance salutaire est inspirée à l'homme, que la maladie doit visiter tôt ou tard.

Mais il ne suffit pas toujours d'établir la réalité de la science, comme simple abstraction philosophique, il faut en même temps démontrer la réalité et l'efficacité de l'art tel qu'il s'applique tous les jours. Je crois à la médecine, disait J.-J. Rousseau, mais je voudrais que la médecine vînt me visiter sans le médecin². Cela est difficile, et nous reconnâtrons que même aujourd'hui, bien que le perfectionnement des méthodes investigatrices ait rendu la science plus accessibles aux intelligences communes, tous les médecins sont loin de réaliser par l'art toute la puissance de cette science; mais en attendant que tous les hommes de l'art offrent à la société les garanties, qu'elle est en droit d'exiger d'eux; nous croyons qu'il n'est pas impossible de l'éclairer, de la diriger dans le choix que tous les jours elle est appelée à faire sur ce point important.

« *Usitatum... fuit, est, et erit ut multi medici pecuniam potius, inanem laudem, deliciasque voluptatum suscipiant, quàm veritatis studium, ut si quis sapientiæ quodvis studium seriò sectetur, pro insano habetur. Si-*

¹ Trad. d'Hippocrate, pag. 9.

² *Emile*, liv. IV.

mile simili amicum. Mundus vult decipi, et non rectè judicat : æstimat et commendat medicos ex otio, luxu et, splendore vestium, impudentiâ, scurrilitate in conversatione, ludis et computationibus, audaciâ, adulatione, et quò quisquis est indoctior, eò ferè est gratiosior. Talibus ergo artibus comparantur vulgi studia, atque applausus; et hoc stulti praxin vocant, eoque fit, ut cum homines ægrotare cæperint, medicos advocent, non quidem optimos, utpotè quos per sanitatem noscere numquàm studuerunt, sed eos quos maximè familiares habent, quique ipsis adulantur, et cupiditatibus quisbusvis indulgent:.... itaque non qui melius artem calet, sed qui adulari aptiùs novit, apud istos magis in pretio est : huic omnia plana, perviaque sunt, huic ædium fores patent, hic brevi efficitur dives, plurimumque potest. Talibus dùm vehementer homines fidunt, inque iis spem præclaram positam habent, non mirum est, si interdum in levioribus morbis aliquid efficiant, præsertim cum inscitia etiam audaces eos efficiat, ac tùm sanè audaces, quod dicitur, fortuna juvat, non quidem semper aut sæpè, sed interdum, nam fortuna incerta est et instabilis¹..”

Ce que Seidelius disait avec tant de vérité au xvii^e siècle, s'applique parfaitement à ce que nous voyons encore tous les jours se passer sous nos yeux : l'homme ne change pas. Dans tous les temps cependant, il s'est recontré des médecins probes, honnêtes, aussi sincèrement amis des hommes, que jaloux de leur propre dignité, qui ont essayé de diriger le public dans un choix aussi important que l'est celui de l'homme auquel on confie le soin de sa santé. J. Frank n'a pas cru déroger en traitant cette question, et le livre dans lequel il a abordé ce sujet est semé de réflexions pleines de justesse². Gregori a également tenté de résou-

¹ *Brunonis Seidelii liber de morbis incurabilibus, pag. 54. (Lugd. Bat.)*

² *Instruction sur le choix d'un médecin et la manière de le juger.*

dre ce difficile problème : profondément pénétré de l'importance des services que la profession médicale peut rendre à la société, mais frappé en même temps des difficultés, que doit rencontrer même l'homme instruit, lorsqu'il s'agit de distinguer le vrai médecin d'avec celui qui en usurpe insolemment le titre, cet auteur demandait que l'étude des principes élémentaires de la médecine complétât les études classiques. Il voyait là tout à la fois un moyen de servir la science, en lui assurant le concours d'un certain nombre d'esprits indépendants, et de servir les médecins eux-mêmes, en plaçant auprès d'eux des juges véritablement compétents¹. Il n'est pas un médecin, qu'un mérite réel met à la hauteur de sa mission, qui n'appelât de ses vœux la réalisation du desir manifesté par le médecin d'Édimbourg. Mais c'est là une pure utopie, dont la réalisation est impossible. La médecine est une science trop austère, pour que beaucoup d'hommes s'en occupent d'une manière purement spéculative. Longtemps encore, les médecins doivent s'y attendre, ils n'auront pour juges que des hommes aveugles et faciles à égarer.

Cabanis, en s'efforçant de résoudre la même difficulté, indique un moyen plus applicable : il veut qu'on s'attache à saisir la portée de l'intelligence du médecin, la justesse, la rectitude de son jugement dans les matières étrangères à la médecine, et dans lesquelles on est apte à juger. Comme la moralité, la délicatesse du médecin n'importent pas moins à la société, que sa science elle-même, ces qualités doivent être également l'objet de cette appréciation². Si l'on suivait cette règle, que le simple bon sens indique, au lieu de s'ingérer à trancher hardiment des questions dont on ne comprend pas même les termes, il n'est pas douteux qu'on n'évitât de nombreuses et parfois de bien dangereuses erreurs. La médecine est une science qui exige, pour

¹ *Devoir des médecins*, disc. VI.

² *Op. cit.* page 149.

être utilement appliquée, l'esprit le plus subtil et le plus exercé : comment veut-on qu'une intelligence inculte, sans ressort, sans portée, puisse résoudre les problèmes toujours obscurs, compliqués, que présente incessamment la pratique? Cela est évidemment impossible.

On est médecin aux yeux du vulgaire, dès qu'on sait composer des *ordonnances* hérissées de mots inconnus, de chiffres cabalistiques, dans lesquels la science semble être mise en énigme ou en charade; celui-là même est le plus profond, qui montre le plus de fécondité dans ces impromptus faciles. C'est un devoir pour les vrais médecins de redresser une erreur aussi grossière. Il faut apprendre au public que la science n'est pas plus là, que dans les grisgris des Hottentots, ou les signatures des astrologues; il faut le convaincre que tout bipède vacciné peut, avec un formulaire de vingt-quatre sous, et juste ce qu'il faut de mémoire pour faire un sot, atteindre à l'idéal de la science de la formule.

Si nous ne craignons de tomber dans les détails d'une pathologie morale trop minutieuse, il nous serait facile d'indiquer quelques moyens simples, propres à faciliter cette sorte de diagnostic en retour. : c'est ainsi qu'on embarrasserait fort souvent d'impudents empiriques, en leur demandant catégoriquement le nom scientifique des maladies qu'ils traitent, en feignant de ne plus se souvenir des médicaments prescrits, du pronostic porté, des causes probables d'une affection morbide donnée, etc., etc., et en rapprochant les réponses de la veille de celles du lendemain. Mais il suffit de ce que nous venons de dire, pour que des médecins conçoivent tout le parti, que des hommes un peu intelligents pourraient tirer de ces innocents stratagèmes.

Le scepticisme, auquel il arrive si souvent à notre science de se heurter dans le monde, est en partie légitimé par l'intrusion parmi nous d'hommes, dont l'audace seule égale

l'ignorance. Voilà pourquoi nous devons nous efforcer de prémunir, autant qu'il est en nous, la société contre la fausse monnaie scientifique qu'on appelle le charlatanisme : c'est un devoir qui nous est à la fois commandé par l'amour du bien public, et par les soins de notre dignité personnelle.

CHAPITRE II.

Comment le médecin doit combattre les préjugés dangereux qu'il rencontre dans la société.

Ce n'est pas seulement pour assurer l'efficacité de l'art proprement dit dans les affections morbides, que le médecin doit s'attacher à combattre le scepticisme médical ; il le doit encore pour s'assurer cet ascendant moral, sans lequel il ne parviendra jamais à déraciner ces préjugés funestes qu'il rencontre si souvent dans le monde. Dans l'enfance des sociétés, ou sous l'empire d'un despotisme fortement établi, la loi, se défiant en tout de la sagesse de la libre détermination des hommes, pousse sa sollicitude jusqu'à réglementer les conditions les plus matérielles de la vie ; c'est le temps de l'hygiène officielle. Là où une semblable législation est acceptée, le mode d'alimentation, la quantité des repas, la qualité des vêtements, l'heure du travail, l'heure du repos, les rapports des sexes mêmes sont rigoureusement déterminés. Quelque sages que fussent ces lois, en égard aux temps, et aux peuples auxquels elles s'appliquaient, elles eussent été presque constamment éludées par les passions des hommes, si elles ne se fussent appuyées sur les idées religieuses ; aussi bien tous les législateurs se sont-ils empressés de leur donner cette puissante sanction. Lorsqu'on examine du point de vue, où nous nous

plaçons en ce moment, les institutions qui pendant si longtemps régirent les sociétés humaines, on est presque toujours tenté de ne voir là partout qu'un despotisme odieux, tendant à réduire l'homme à une sorte de machine inintelligente, plus facile à dominer. Toutefois, quand on étudie les choses avec plus d'attention, on se convaincra facilement, que la plupart de ces institutions étaient en partie commandées par l'ignorance des masses, et les abus dangereux que celle-ci entraîne.

Né pour la société, l'homme trouve dans le contact éducateur de ses semblables le supplément de l'instinct infailible qui lui manque ; et les prescriptions de la loi qui ont pour but de régler le régime le plus propre à favoriser le développement de la vie, n'est pas plus de l'oppression que la morale officielle, qui, aux mêmes époques, s'inscrit dans les codes d'une législation prévoyante. Grâce aux progrès de la civilisation, l'homme est sans doute depuis longtemps affranchi de la nécessité de cette double tutelle ; de même que la loi, dans l'ordre moral, laisse la volonté libre, se borne à poser les obligations civiles et ne réprime que les délits ; ainsi dans l'ordre physiologique, elle s'en remet au jugement et à l'expérience de chacun pour tout ce qui regarde l'entretien normal de la vie, et se contente d'exercer une haute surveillance sur les abus qui pourraient compromettre gravement la santé publique. Mais tous les hommes ne marchent point d'un pas égal dans la voie du progrès ; et s'il est vrai de dire que les institutions, considérées d'une manière générale, se laissent devancer par un certain nombre de ceux qu'elles sont appelées à diriger, il ne l'est pas moins, que pour un grand nombre, elles sont prématurées. Il y a là un double écueil que le législateur doit s'efforcer d'éviter. S'il y a du danger à ne point suivre les premiers dans leur mouvement en avant, il y en a également à précipiter la marche des seconds.

Heureusement de toutes les institutions, ce sont celles

qui sont relatives à l'hygiène privée, qui sont le moins exposées aux dangers que nous venons de signaler. Une expérience facile, et tous les jours répétée, conduit rapidement l'homme à une science qui suffit dans la plupart des cas à le diriger sûrement. Là, où cet enseignement quotidien, l'instinct de conservation se montrent impuissants à maintenir l'homme dans la voie que lui trace une hygiène prudente, c'est à une profonde ignorance, ou à quelques mauvaises passions qu'il faut s'en prendre ; il faut éclairer l'une, et s'efforcer de combattre les autres.

A qui appartient-il, dans la constitution actuelle de la société, de faire pénétrer dans l'esprit des masses les principes propres à prévenir les dangereux abus de la vie ? Si la vie ne consistait que dans le jeu régulier des fonctions auxquelles l'homme est rendu apte par son organisme, au médecin, au physiologiste seul il appartiendrait sans doute de tracer, à l'homme qui s'en écarte, la ligne qu'il doit suivre pour jouir de celle-ci dans toute sa plénitude ; mais la vie est quelque chose de plus sérieux, de plus élevé qu'une simple aptitude fonctionnelle. Il y a dans l'homme un principe distinct de la matière, dont le corps n'est que l'instrument temporaire et dont la vocation, la destinée sont autres que celles d'un organisme fragile. A ce titre les abus de la vie deviennent souvent des vices, dont la répression appartient bien plus rigoureusement à la morale, qu'à l'hygiène physiologique. Toutefois, dans ces cas mêmes, la science peut aider puissamment la morale dans son travail de régénération, et le médecin ne saurait, sans manquer à sa mission, refuser son concours à une œuvre qui doit le rehausser encore dans l'estime des hommes.

Il n'est pas besoin d'indiquer ici les circonstances variées où les abus de la vie, prenant leur source dans la passion, doivent être à la fois combattus, et par les préceptes de la morale, et par les enseignements de la science, souvent plus docilement écoutés ; il est facile de les pré-

voir. Nous ne ferons sur ce point délicat qu'une remarque générale. C'est toujours avec une excessive circonspection, une parole contenue, que le médecin doit attaquer les passions qu'il saisit derrière les souffrances que l'homme accuse, ou qu'il s'efforce en vain de dérober à une sagacité importune. Les seuls cas, où il doit s'écarter de cette ligne de conduite, c'est lorsque la vie peut être mise en péril par la prolongation des désordres, et où il doit dès lors user d'une rigoureuse intimidation, quand les conseils ne suffisent point. Dans toute autre circonstance, avant d'attaquer de front la source du mal, c'est-à-dire, la passion dangereuse qui le foment, il doit s'insinuer habilement dans l'esprit de ceux qu'il prétend à ramener dans une voie plus sage, capter leur confiance, gagner même, s'il le peut, leur affection pour assurer, autant qu'il est en lui, le succès de ses tentatives réformatrices.

Si, dans l'intérêt même du but qu'il poursuit, il est nécessaire que le médecin mette dans sa conduite une si grande réserve, lorsqu'il s'agit de combattre des passions incompatibles avec le jeu régulier de la vie; il n'en est plus de même des abus hygiéniques suscités par l'ignorance ou entretenus par d'absurdes préjugés : c'est à nous surtout qu'il appartient ici, suivant l'expression de M^{lle} de Gournay, de désigner la sottise.

Bien que dans toutes les classes de la société on rencontre souvent des hommes qui affichent un scepticisme insolent à l'égard de la médecine, presque tous, lorsque la maladie vient les surprendre, veulent qu'on leur prodigue les médicaments; ils mesurent la science du médecin sur la longueur, et la multiplicité de ses formules. Que dans certains cas dont nous avons parlé dans le livre précédent, il faille ajouter quelques moyens insignifiants à ceux que la science indique rigoureusement, c'est là une nécessité que nous sommes loin de méconnaître; nous admettons que cela est dans l'intérêt du malade impatient qui a besoin de se

tromper lui-même, et de se distraire des hallucinations de la maladie. Mais en dehors de ces cas exceptionnels, le médecin probe et délicat ne doit point se prêter à d'absurdes fantaisies, nourrir des préjugés aveugles, et convertir ainsi une science sérieuse en une véritable jonglerie, indigne tout à la fois de celui qui en est la dupe, et de celui qui s'en fait le honteux instrument. Il n'est que trop vrai, qu'aujourd'hui comme dans tous les temps, on rencontre des médecins qui, spéculant sur les faiblesses de l'homme, se font un art perfide d'entretenir ces préjugés lucratifs : à défaut d'une science qui leur assure une prééminence légitime, ils s'étudient à flatter les erreurs d'une imagination inquiète. Si nous ne pouvons, sans nous exposer à compromettre la dignité de notre profession, et voir la pureté de nos intentions stupidement méconnue, attaquer de front et démasquer ce honteux trafic, efforçons-nous au moins d'éclairer l'opinion publique, et de la prémunir contre l'industrie des hommes qui mettent toute leur habileté à la surprendre; ainsi que l'a dit Cabanis, un des meilleurs moyens de réprimer le charlatanisme, c'est d'éclairer ses victimes.

Quelque vivaces que soient les préjugés relatifs à la médecine, et quelque force qu'ils puissent dans les passions qui les alimentent, ne désespérons point de faire pénétrer dans les esprits des idées saines et vraies sur une science, dont les vérités intéressent à un si haut degré tous les hommes.

Dans nos rapports de tous les jours avec la société, appliquons-nous à populariser quelques uns des principes fondamentaux de la physiologie morbide et de la thérapeutique; attachons-nous surtout à faire concevoir, que dans bien des cas la maladie n'est qu'une perturbation fonctionnelle qui tend à cesser spontanément, et que dans ceux-là mêmes qui nécessitent le plus impérieusement un traitement actif, l'abstention des excitants normaux de la vie, le repos, sont une condition essentielle du succès de la thérapeutique.

Il existe ainsi dans la science un certain nombre de données simples, qui devraient depuis longtemps être entrées dans ce fonds commun de notions générales qui constituent le bon sens. L'excessive discrétion des médecins peut-être, et l'inconcevable légèreté des hommes sont la cause de cette ignorance malheureuse. Si, comme on l'a dit sous toutes les formes, le vulgaire veut être trompé, n'abusons point de cette funeste disposition, n'ajoutons pas de nouveaux anneaux à cette longue chaîne d'erreurs qu'il semble être destiné à traîner éternellement. Tout se tient dans la nature morale de l'homme, et il est rare qu'une erreur de l'intelligence n'altère point à quelque degré la pureté des sentiments. « Je ne sais pour moi, dit J.-J. Rousseau, de quelle maladie nous guérissent les médecins, mais je sais qu'ils nous en donnent de bien funestes, la lâcheté, la pusillanimité, la crédulité, la crainte de la mort : s'ils guérissent le corps, ils tuent le courage. Que nous importe qu'ils fassent marcher des cadavres ? Ce sont des hommes qu'il nous faut, et l'on n'en voit point sortir de leurs mains¹. » Il y a quelque chose de vrai dans cette véhémence diatribe du philosophe de Genève contre la médecine. Il n'est pas douteux que le médecin qui, sans indications, multiplie les moyens thérapeutiques dans les affections les plus simples, fatigue, énerve en vain l'organisme ; mais, outre que par là il porte une atteinte indirecte au moral, dont il affaiblit la réaction, en suscitant par son empressement calculé la pensée d'un danger imaginaire, il provoque le développement d'une vertu stérile, et plus souvent encore, hélas ! les angoisses énervantes de la terreur de la mort. Si, comme l'a dit Degerando, la vie est une grande et continuelle éducation², la maladie doit surtout être considérée comme une leçon de patience et de courage. Appelé par notre

¹ *Emile*, liv. I.

² *Op. cit.* tom. I, page I.

fonction à soulager l'homme dans ses souffrances, faisons à cet égard tout ce que la science et la charité commandent, mais n'allons point au delà ; ne jouons point avec la douleur, ne trafiquons point d'elle ; laissons arriver à l'âme ses austères enseignements. L'homme ne sait point être malade, apprenons-le lui, et pour cela ne l'amusions pas avec les hochets d'une science menteuse ; montrons-lui celle-ci telle qu'elle est, pouvant, dans un bon nombre de cas, éloigner le terme fatal, alléger les souffrances, mais impuissante à supprimer la maladie, ou à inventer des cathartiques ayant le goût de la pêche ou de l'ananas¹.

En luttant contre les préjugés qui protègent le mensonge d'une thérapeutique inutilement prodigue, le médecin ne sert pas seulement l'intérêt moral que nous venons de rappeler, il allège immédiatement le poids de la maladie. Le riche peut supporter les coûteuses fantaisies d'une thérapeutique luxueuse, mais en est-il de même du malheureux ouvrier, du cultivateur laborieux, dont les bras font toute la richesse ? Quelques jours de suspension de travail ont bien vite épuisé ses modiques épargnes. Que sera-ce donc si à ce chômage forcé, si aux honoraires du médecin, vous ajoutez le prix toujours élevé de médicaments compliqués ? C'est là surtout que l'art doit être aussi simple que les indications de la science ; c'est là que le médecin, sincèrement ami de ses semblables, doit faire tous ses efforts pour faire comprendre à des populations ignorantes, remplies de préjugés, que l'opportunité des soins et la simplicité des moyens sont le plus souvent la condition fondamentale du succès. D'absurdes préjugés, et quelquefois une industrie coupable, concourent à faire peser un impôt ruineux sur la portion la plus intéressante de la population. Au nom de la morale, au nom de la dignité même de notre noble

¹ On sait que Bacon rêva cette perfection pour les agents de la matière médicale.

profession, nous adjurons les médecins, qui sont surtout en rapport avec cette classe de la société, de travailler avec ardeur à la réforme d'un pareil abus. On se récrie chaque jour sur l'énormité des impôts qui écrasent les classes laborieuses; voici un moyen simple d'alléger ce fardeau, c'est de réduire la thérapeutique, dans les maladies qui les atteignent, aux exigences des indications fondamentales.

Nous savons bien que là, comme chez les hommes habitués au luxe de la vie, les angoisses, les frayeurs de l'imagination s'ajoutent aux dangers réels des affections morbides, et que chez les uns comme chez les autres, c'est surtout en variant les médicaments, qu'on parvient le plus sûrement à tempérer l'acuité des souffrances, et à charmer la longueur du mal; la maxime du stoïcisme antique, *ανεχου και απεχου*, *sustine et abstine*, serait dans la bouche du médecin de la barbarie. Mais que dans ces circonstances au moins celui-ci n'oublie jamais, qu'une terrible complication, la misère, se cache derrière la maladie, et que suivant la manière dont il guérira l'une, il peut rendre l'autre incurable. Les pauvres habitants de la campagne se trouvent à cet égard dans des conditions plus favorables que les ouvriers des villes. Ils ont sous la main les plantes variées, que leur prodigue une nature féconde: apprenez-leur à les reconnaître, à les recueillir, et lorsque l'heure de la maladie sera venue, usez, autant que vous le pourrez, des ressources de cette pharmacie improvisée, pour remplir les indications de la thérapeutique:

Et modò tetra fovet, modò tristia vulnera siccat,
Nunc animam admotis fugientem sustinet herbis. Ov.

Ce serait nous engager dans une trop difficile entreprise, que de parcourir la longue liste des erreurs, des préjugés, soit en médecine, soit simplement en matière d'hygiène, que le médecin rencontre tous les jours dans le monde. Ré-

sultats ordinaires d'anciennes traditions altérées, ou de faits mal interprétés, ces erreurs varient suivant les pays, et dominant encore un grand nombre d'esprits. Si on ne rencontre plus de femmes qui, comme Livie, couvent des œufs, dans les premiers temps de leur grossesse, pour juger d'après le résultat de cette singulière incubation du sexe de l'enfant qu'elles portent dans leur sein ; si le règne des amulettes est passé ; si les sorciers, les vampires, les noueurs d'aiguillette, etc., n'obsèdent plus de terreurs imaginaires les esprits moins crédules, on trouve encore, là des rebouteurs, des redresseurs de côtes non fracturées : ici des Karkerlaus en blouse, qui par le toucher, et l'influence de paroles magiques font avorter le charbon : ailleurs des détracteurs de la vaccine : l'uromancie commence à reparaître, quoique un peu timidement encore : et les reîtres du monde charlatanesque, les vendeurs d'orviétan qui, suivant l'expression de Bordeu, amusent le peuple en lui coupant la bourse, où n'en rencontre-t-on pas ?

Lorsque le médecin, guidé par le sentiment d'une sincère philanthropie, aura fait tous ses efforts pour détruire dans l'esprit des masses les préjugés absurdes, qui font la fortune de tous ces industriels de bas-étage, sa tâche ne sera point encore achevée : il lui restera encore à lutter contre cette philosophie de la quenouille, qui prétend à régenter la science ; contre ces vieilles des deux sexes, qui mettent autant de zèle à assurer la fortune d'un onguent ou d'un sirop, qu'un homme de génie à faire prévaloir une idée féconde. Singulière destinée de la médecine, elle doit se défendre tout à la fois des entreprises d'une industrie coupable, et des erreurs d'une charité aveugle !

Mais il ne suffit pas de signaler les erreurs dangereuses, contre lesquelles il est du devoir des médecins de lutter, il faudrait rechercher quels sont les moyens les plus propres à assurer le succès de cette pacifique réforme. Toutes les fois qu'il est possible de frapper l'imagination des hommes,

par une expérience qui n'admet point d'objection, il faut y recourir. Qu'il nous suffise de citer à cet égard un exemple, qui honore tout à la fois notre profession, et met en évidence la force de cette sorte d'argumentation. Pendant des siècles on crut, en Italie, aux merveilleux et terribles effets de la morsure de la tarentule : il est vraisemblable, que sous l'influence de la vive préoccupation entretenue par cette croyance erronée, des accidents suivirent en effet dans quelques cas la piqure de cet insecte. C'est en vain que Ep. Fernandi, et d'autres médecins s'efforcèrent par leurs écrits de combattre ce préjugé populaire, le préjugé l'emporta. Mais un jour le docteur Claritio se fit piquer publiquement par une tarentule, et par là il détruisit immédiatement une erreur de trois siècles.

Toutes les fois qu'on peut attaquer un préjugé par une expérience décisive, il est du devoir du médecin d'y recourir. Quand ce moyen est inapplicable, il doit, apôtre zélé du bon sens, s'efforcer, dans ses rapports de tous les instants avec les masses, de dissiper l'erreur. La goutte d'eau, qui tombe incessamment sur la pierre, finit par la creuser : de même l'idée, à force de frapper à la porte de l'intelligence, parvient à s'infiltrer sous les crânes les plus épais.

Nous avons dit que là où le préjugé est entretenu par l'ignorance, il faut le combattre avec hardiesse : dans ce cas même cependant, il ne faut point se départir d'une certaine mesure. C'est souvent là le moyen le plus sûr, pour atteindre le but que l'on poursuit. Eus. Salverte qui, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, aborde également cette question, fait sur ce point des réflexions, par lesquelles nous croyons devoir clore ce chapitre :

«..... Il faut surtout pour atteindre ce but, dit-il, que le médecin sache se proportionner à la faiblesse de ceux qu'il secourt, qu'il entende sans sourire des plaintes ridicules, qu'il discute sérieusement des idées absurdes, qu'il paraisse même d'abord se prêter à des croyances folles, admettre

des symptômes impossibles, pour avoir droit ensuite de redresser des notions erronées, de faire évanouir des prodiges, de ramener peu à peu les faits à leur simplicité, l'esprit au bon sens, l'âme à la tranquillité¹. »

CHAPITRE III.

De l'influence dangereuse, que les théories médicales peuvent exercer sur la société.

Comme la plupart des sciences, la médecine est encore à la recherche du principe général, qui lie en les expliquant tous les faits, dont l'étude l'intéresse spécialement. Né pour connaître, l'homme trouve dans ses aptitudes mêmes le secret des moyens, qui doivent le conduire au but auquel il aspire. Ces moyens sont les procédés de la logique naturelle : à ce titre tous ces procédés sont légitimes, puisqu'ils ne sont que l'intelligence en action, l'intelligence poursuivant son but, la vérité. Parmi les auteurs, qui se sont occupés de la logique des sciences physiques, et qui ont traité des méthodes qui leur sont applicables, il en est un grand nombre, qui se sont singulièrement mépris sur cette grande question. Il n'est, au sens de ces auteurs, qu'une seule méthode qui puisse légitimement s'appliquer à l'étude de ces sciences, c'est l'observation et l'induction. Il suffit d'une simple observation psychologique, pour refuter cette erreur. Que celui-là même, qui soumet systématiquement son intelligence à cette discipline logique, s'interroge avec attention, lorsqu'il cherche la solution de quelque problème scientifique, et nous sommes assuré qu'il reconnaîtra, que dans la pratique il est infidèle à cette méthode, l'ins-

¹ Op. cit. page 193.

tinct de son intelligence l'entraîne, il ajoute aux procédés de la méthode purement inductive, ceux de l'hypothèse et de l'analogie. Étudiez d'un autre côté la logique de l'esprit humain, telle que la manifeste l'élaboration successive des sciences, que vous découvrez l'histoire considérée de ce point de vue? Elle vous démontre également, que dans aucun temps l'intelligence ne s'est renfermée rigoureusement dans les limites d'une méthode exclusive, mais qu'elle a mis au service de la science tous les procédés de la logique naturelle. Pendant longtemps, il est vrai, on abusa de quelques uns de ces procédés, on donna aux conjectures de l'hypothèse la valeur de vérités démontrées. Instruits par l'expérience du passé, plus maîtres de leur intelligence, si nous pouvons ainsi dire, les modernes ont mieux déterminé la fonction de chaque procédé logique, ils ont compris que l'analogie, que l'hypothèse surtout n'atteignent que le possible, et qu'aucun des résultats, auxquels elles conduisent, ne doit être accepté, qu'après avoir été vérifié par l'expérience. Voilà le progrès; la logique se perfectionne, elle ne s'invente pas.

Bien qu'Hippocrate, vingt siècles avant que Bacon ne l'eût inventée, ait appliqué à l'étude de la physiologie morbide la méthode expérimentale, les médecins, sans abandonner jamais complètement cette méthode, arrivèrent peu à peu à en méconnaître la valeur. S'exagérant en même temps la portée de l'hypothèse, que la médecine grec ne s'était pas plus interdite, que ne le firent plus tard R. Bacon, Kepler, Galilé, Newton, Haller, Harvey etc., ils en abusèrent, au lieu de s'en servir avec la prudente mesure dont cet homme de génie leur avait donné l'exemple. Qu'on se garde bien de conclure de ceci, que la médecine, au milieu de toutes les variations théoriques que la pratique de ce procédé dut nécessairement entraîner, cessa d'être une science utile au genre humain; c'est là une erreur que nous avons déjà combattue; nous rappellerons encore une fois ici, que la

médecine est une science, qui, par cela seul qu'elle a l'organisme vivant pour objet, force celui qui l'applique à l'observation; la sympathie qu'il excite vient protéger l'homme qui souffre contre les témérités de l'imagination, et fixe l'attention de l'esprit : *Necessitates ex commiseratione in animâ pulsant, sic datur intellectus*. Nous disons, que la douleur humaine exerce cette heureuse fascination sur la plupart des hommes, et que c'est là ce qui sauva la pratique proprement dite de la médecine des périls d'un grand nombre de théories prématurées. Mais n'y eut-il aucune exception, et le fanatisme de la science n'aveugla-t-il jamais les médecins? Ce serait pousser un peu loin l'optimisme, que de soutenir cette prétention.

La médecine, avons-nous dit plus haut, n'est point encore parvenue à rattacher tous les phénomènes de la vie normale ou pathologique à la loi générale, qui les domine et les commande. Plus l'intelligence, qui s'applique à l'étude de cette science, est puissante, plus elle sent énergiquement cette lacune, et plus en même temps elle fait d'efforts pour la combler. Une fois dans cette voie, quelque soit d'ailleurs la méthode logique à laquelle le savant s'astreigne, il faut qu'il interroge les faits, pour arriver à la vérification de l'idée théorique qu'il a conçue. Mais ici les faits ne sont point des phénomènes de l'ordre purement matériel, ce sont les accidents de la vie, ce sont les diverses manifestations de la sensibilité, et il est assez scabreux de jouer à l'expérimentation, quand il s'agit d'opérer sûr de pareils éléments. Cependant, on ne saurait le nier, ou il faut que la science s'arrête et ferme le cercle de ses progrès, ou il faut qu'elle coure les chances de cette expérimentation; une logique inflexible la réduit à cette alternative inévitable.

On le voit, nous ne dissimulons rien des nécessités logiques de la médecine : mais hâtons-nous d'ajouter, qu'heureusement les périls que semble devoir entraîner l'élaboration d'une telle science sont plus imaginaires que réels. Alors même

qu'une excessive prudence ne préside point à ces expérimentations, on ne voit pas qu'il en résulte d'accidents graves, et capables de compromettre la vie. C'est que l'organisme qui résiste à toutes les influences dangereuses, qui l'assailent incessamment, se défend lui-même et avec les mêmes armes contre un danger artificiellement provoqué. C'est cette force immanente dans l'organisme vivant, qui rassurait Chaussier contre les aveugles tentatives d'une ignorance audacieuse : à bien plus raison, doit-elle protéger la vie contre les erreurs possibles d'expériences, qu'une main prudente dirige.

Un homme qui compte plusieurs médecins honorés parmi ses ancêtres, et qui lui-même pratiqua pendant quelque temps la médecine, M. Eugène Sue, nous accuse de commencer sur le vivant des expériences et des études, que nous finissons à l'amphithéâtre sur le cadavre. « Comment ! dit-il, les classes pauvres peuplent déjà les ateliers, les champs, l'armée de ce monde, elles ne connaissent que misères et privations, et lorsqu'à bout de souffrances et de fatigue, elles tombent exténuées et demi mortes, la maladie elle-même ne les préserve pas d'une dernière et sacrilège exploitation ! » Si M. Sue s'était borné à faire peser cette effrayante accusation sur le médecin fanatique de son art, dont il nous trace le portrait, le docteur Griffon, tout en faisant la part des exigences de la poésie dans la peinture exagérée de ce chourineur de la science, nous reconnâtrions avec lui, que quelques médecins ont pu abuser de leur position vis-à-vis des malheureux que la charité publique confie à leur honneur. Mais, malgré les correctifs par lesquels il s'efforce de tempérer les reproches qu'il adresse aux médecins des hôpitaux, n'est-il pas évident que, dans sa pensée, le docteur Griffon n'est pas une exception odieuse, et que beaucoup d'entre eux se rapprochent plus ou moins

¹ *Mystères de Paris*, tome IX, page 28.

de ce modèle de cruauté réfléchie? Or, c'est là une imputation horrible, contre laquelle nous devons protester ici, au nom d'un corps honorable indignement outragé, au nom de la dignité de la science, au nom de l'humanité elle-même. Oui, les médecins s'efforcent de reculer les limites d'un art, aux progrès duquel la société tout entière est intéressée, et ce progrès n'est possible, nous l'avons dit, qu'à la condition d'expériences sur l'organisme vivant : mais nous le répétons, lorsqu'elles sont dirigées par une main prudente, et instituées dans des conditions qu'un diagnostic sûr a rigoureusement déterminées, ces expériences sont sans danger. Les médecins sont convaincus de cette innocuité, qui a sa raison physiologique dans la réaction, dont est doué l'organisme vivant, et c'est cette conviction, et non une froide cruauté, un coupable mépris de la vie des hommes, qui les dirige dans les expériences qu'on leur reproche avec tant de sévérité.

Maintenant, que nous avons relevé ce qu'il y a d'exagéré et de faux dans la peinture de M. Eugène Sue, nous devons lui tenir compte de la modération, dont il a usé à notre égard, c'est un témoignage d'ancienne confraternité, dont nous devons nous trouver honorés. Si le docteur Griffon en effet pousse un peu loin, dans *les Mystères de Paris*, son amour fanatique de la science, il n'a pas au moins d'assassins à ses gages; le Burkeur ne fait briller ses yeux de chacal, que dans les rues de Londres ou de Liverpool¹. Peut-être même, ne faut-il voir dans cette création que le ressurrectionniste sur lequel a soufflé le génie du drame. N'importe, la médecine française n'est point accusée de compter le guet-à-pens nocturne au nombre de ses procédés logiques : c'est avoir du bonheur..... en poésie, et l'on voit, à cette exception de bon goût, qu'Esculape était fils d'Apollon.

¹ Voy. *Mystères de Londres*.

Après avoir reconnu avec M. Sue, que l'amour de la science a pu entraîner quelques médecins au delà des limites d'une expérimentation permise, parce qu'elle est sans danger, il ne nous reste plus qu'à nous joindre à lui pour adresser à ces médecins un blâme sévère, et les rappeler au respect de la vie de l'homme dont ils n'ont pas le droit de disposer autocratiquement. Oserait-on, pour justifier un abus aussi scandaleux, invoquer l'amour de l'humanité et prétendre que c'est en vue de l'intérêt général qu'on se livre à de pareilles expériences? Mais qui ne voit que, si c'était là réellement le sentiment qui dirigeât le médecin dans ces essais scabreux, la première obligation que ce sentiment lui imposerait, ce serait de se les interdire rigoureusement. Non, ce n'est point là le mobile, auquel obéissent les hommes qui risquent la vie de leurs semblables dans les essais auxquels ils les soumettent; ce mobile, c'est la curiosité scientifique, c'est le noble instinct de l'intelligence qui la porte à scruter la nature des choses, à dégager la vérité des ombres qui la cachent à nos yeux. Que dans les sciences qui n'ont pas la vie de l'homme pour objet, le savant fasse abstraction des utilités de l'art pour ne voir que le but élevé de la science, cela lui est permis: mais il n'en saurait être de même de la médecine. L'art médical se pose avant la science, et lui prescrit des limites. Qu'on nous permette, pour mieux faire sentir la distinction que nous cherchons à établir ici, de citer le passage suivant de M. Aug. Comte :

« En résumé, dit cet auteur, science, d'où prévoyance; prévoyance, d'où action; telle est la formule très simple qui exprime d'une manière exacte la relation générale de la science et de l'art, en prenant ces expressions dans leur acception totale. Mais malgré l'importance capitale de cette relation, qui ne doit jamais être méconnue, ce serait se former des sciences une idée bien imparfaite que de les considérer comme les bases des arts, et c'est à quoi malheu-

reusement on n'est que trop enclin de nos jours. Quels que soient les immenses services rendus à l'industrie par les théories scientifiques ; quoique , suivant l'expression de Bacon , la puissance soit nécessairement proportionnée à la connaissance, nous ne devons pas oublier que les sciences ont avant tout une destination plus directe et plus élevée, celle de satisfaire au besoin fondamental qu'éprouve notre intelligence de connaître les lois des phénomènes¹. »

Le but principal, que M. Aug. Comte assigne ici à la science considérée d'une manière générale, s'éclipse et disparaît devant celui de l'art, lorsqu'il s'agit de la médecine. Ce n'est pas certainement que l'étude de la vie manque d'attraits pour l'intelligence de l'homme ; bien loin qu'il en soit ainsi, il n'est pas d'étude peut-être qui excite à un si haut degré la curiosité scientifique. Il est fort peu de médecins qui, à l'exemple de celui dont parle Bordeu , renoncent à la science parce qu'ils sont las de deviner. Mais ce qui arrête le médecin dans les entreprises audacieuses auxquelles cette curiosité pourrait l'entraîner, c'est la sympathie, c'est le sentiment de commisération qui naît dans son cœur à la vue de son semblable en proie à la souffrance. C'est ce sentiment qui préserve l'art des témérités de la science, et prescrit à l'un des devoirs devant lesquels s'effacent les exigences de l'autre. Méconnaître cette subordination, ce serait convertir la médecine en une science d'autant plus dangereuse que nul contrôle humain n'est possible, pour en prévenir les écarts. Si, comme l'affirme M. Sue, et comme nous sommes nous-même forcé de le craindre, il se rencontrait des médecins chez lesquels l'amour de la science l'emportât sur l'amour de l'humanité, comment donc les ramener dans la ligne du devoir, qu'ils n'auraient jamais dû abandonner ? Il n'est, hélas ! qu'un moyen, c'est de stigmatiser, comme ils méritent de l'être.

¹ *Cours de Philosophie positive*, tome I, page 63.

ces horribles holocaustes humains ; c'est que les médecins se pénètrent profondément du sentiment de leurs devoirs, de celui-ci surtout, que la vie de l'homme est le but suprême de la science et de l'art, et que c'est là, et toujours là que doivent tendre tous leurs efforts.

Nous avons hésité longtemps avant de toucher à cette question ; nous nous sommes résolu à le faire cependant, parce qu'il s'agissait autant pour nous de détruire une impression fautive, que de flétrir un crime réel, bien que, suivant nous, très rare. Il ne nous reste plus maintenant qu'à signaler quelques abus de la science, plus fréquents sans doute, mais beaucoup moins graves ; nous allons le faire rapidement.

Parmi les reproches que J. -J. Rousseau adresse à la médecine, il en est un, nous ne saurions le méconnaître, dont il est impossible de justifier complètement les médecins. Ce reproche est celui par lequel il les accuse de favoriser la pusillanimité des hommes, en leur apprenant à s'entourer de soins excessifs pour éviter les dangers de la maladie.

Toute théorie médicale ne prétend pas seulement à formuler les principes d'après lesquels l'homme malade doit se diriger, elle aspire en même temps à lui tracer une prophylactique qui le mette à l'abri de tout désordre pathologique. Quand la théorie, en poursuivant ce dernier but, ne dépasse pas les limites d'une sage étiologie, elle remplit une des fonctions les plus importantes de la science, et elle n'encourt évidemment aucun blâme. Mais la pente est ici fort glissante, et souvent il lui arrive, en suivant cette voie, de tomber dans les plus singulières aberrations. La vie s'entretient, comme elle se transmet, à des conditions qui ont été posées par l'auteur des choses, et auxquelles l'homme ne saurait prétendre à substituer les fantaisies de l'imagination et les vues toujours un peu courtes de la science humaine. L'instinct de conservation, inhérent à l'organisme vivant, a tout d'abord conduit l'homme à user des moyens

par lesquels la vie s'entretient, et l'expérience universelle a fondé sur ce point une science pratique qui est au dessus des atteintes de la théorie. Loin de prétendre à réformer cette science dans ses larges proportions, que les médecins s'efforcent bien plutôt de mettre leurs conceptions scientifiques en harmonie avec ses indications générales. C'est là ce que le bon sens commande, et aucune abstraction ne saurait prévaloir contre cette intuition primitive. Il serait trop long de dérouler le tableau des erreurs auxquelles cette distraction a conduit; qu'il nous suffise d'en signaler quelques unes.

La médecine chimique se présente en première ligne, toutes les fois qu'il est question de cette sorte de radicalisme physiologique, de cette biologie révolutionnaire: nulle doctrine en effet n'a conduit parfois les médecins à des conséquences aussi imprévues. Sans parler de Paracelse qui, dans son enthousiasme pour une science dont il pose les bases, s'attaque à tous les cuisiniers, et à tous les aubergistes de son temps, qu'il traite d'empoisonneurs publics, lisez les Chémiâtres du xvii^e siècle, et vous les verrez soutenir pour la plupart les paradoxes les plus étranges sur les conditions de la santé. Dans leur théorie, l'organisme n'est qu'une sorte d'alambic vivant, dans lequel une fermentation continuelle tend à faire prédominer les âcres acides, qu'il faut neutraliser par l'élément antagonistique, savoir les âcres alcalins. La vie, au point de vue de la chémiâtrie, n'est plus quelque chose de spontané, admirablement coordonné avec les influences naturelles qui doivent l'entretenir; c'est quelque chose d'essentiellement artificiel, un travail qui réclame les plus ingénieuses combinaisons: on ne demande plus aux gens, comment ils se portent, mais comment ils fermentent; on sature les boissons d'alcalis, on trempe la soupe dans la lessive. Écoutez Madame de Créquy sur ce point: il y a là plus de bon sens, et de vraie science, qui ne doit jamais lui être opposée, que dans

maintes pages de Sylv. de Leboë, de Guillaume Croone, ou d'Olaüs Borrich, que nous pourrions citer : « On empêchait les pauvres enfants de manger de la bonne soupe et de la viande, à dessein de ne leur introduire dans le sang ou les humeurs aucun élément de putridité. On les privait de manger du fruit à cause des vers; point de confiture à cause de la poitrine, et de la terreur des acides : jamais d'autre boisson que de l'eau panée, c'est excellent pour les entrailles. et jamais de pâtisserie, ce qui va sans dire, à cause de l'estomac. On ne les nourrissait qu'à la panade, et à la bouillie de gruau pour les bons repas, et on ne leur donnait à déjeûner et pour le goûter, que du colifichet émietté dans du lait écrémé, comme on aurait fait pour élever des serins jaunes à la brochette, et le tout pour le simple, à la manière de dondon Picot. Les pauvres enfants s'en prenaient à la pâtée de chat, et aux pains à cacheter ¹. »

Brow prit le contre-pied de ces idées, et affirma que la vie ne peut s'entretenir, comme dans la maladie, la santé ne peut être rétablie, qu'à la condition de soumettre l'organisme à l'influence d'excitants énergiques. Lui-même prêcha d'exemple, et succomba prématurément à tous les excès auxquels le conduisit la pratique de ses doctrines. Marcet, en France, regrette le temps, où ses compatriotes savaient boire, se moque des hydropotes, prêche l'ivrognerie au nom de la science, et conseille la méridienne ². Plus tard Pomme, exagérant la fréquence des maladies hypocondriaques et les faisant dériver uniquement de l'excitation normale de la fibre vivante, tend à faire de l'homme un animal amphibie, qui, pour se bien porter, doit vivre presque autant dans l'eau que dans l'air. Broussais, enfin, dans ces derniers temps, basant également son système sur les aberrations de l'irritabilité, conclut à une prophylactique, qui ne doit se

¹ *Mémoires*, tome IV.

² *Influence des mœurs des Français sur leur santé*, page 150 et pass.

proposer pour but que de prévenir une irritation toujours menaçante, et inspire à ses contemporains une sorte de terreur de la gastrite.

Dans un ordre de conceptions scientifiques moins ambitieuses, mais qui tendent également à réformer les habitudes de la vie, nous ne trouvons pas moins de bizarrerie, et de pédantesque exagération. Pemplius combat avec une solennité ridicule l'usage des éventails, qu'il accuse de supprimer la transpiration du visage, et de provoquer ainsi les affections les plus graves. Deshaies et Gendron fulminent, au nom de la science, le même anathème contre le fard et tous les petits arcanes du boudoir. Ber. Chr. Faust déploie tout le luxe de son érudition et de son éloquence, pour attaquer les culottes qui, suivant lui, sont la cause de la plupart des maux qui affligent l'humanité. Dans l'éternelle croisade contre les corsets, combien de médecins ne se sont-ils pas enrolés sous la bannière des Frank de Franknau, des Platner, des Winslow? Enfin essayant de rajeunir une vieille calomnie scientifique contre la plante introduite parmi nous par Nicot, un médecin ne vient-il pas encore de citer à son tribunal le tabac, et de nous le présenter comme une autre boîte de Pandore. Ah! grâce au moins pour ce poison lent, qui réveille l'intelligence engourdie, ou permet de ne voir le monde qu'à travers un nuage, qui en adoucit les teintes trop vives: le malheureux y trouve momentanément au moins l'oubli de ses maux; l'oisif et l'homme de plaisir y trouvent la rêverie qui conduit quelquefois à la réflexion¹.

¹ Que résulte-il d'ailleurs de ces discussions puérides? Quelques médecins approuvent ouvertement ce que d'autres condamnent, et le monde, dont ces questions ne dépassent point la compétence, se moque des uns et des autres. C'est ce qui est advenu pour le tabac. On raconte même à ce sujet une petite anecdote, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici. Parmi les médecins qui s'élevèrent avec le plus de force contre l'usage de cette innocente solanée, se distingua surtout le célèbre Fagon. Dans la vue d'arrêter les progrès d'une contagion qu'il croyait funeste, il fit soutenir une thèse publique

Est-ce là de la science sérieuse ? Et n'est-ce point nous compromettre vis-à-vis de l'opinion publique, que de nous montrer gravement occupés de ces ridicules questions ? Mais si les erreurs, que nous venons de signaler en dernier lieu, ne produisent d'ordinaire que ce résultat négatif, il n'en est pas de même des exagérations théoriques dont nous avons parlé d'abord. Aspirant à réformer les habitudes de la vie, ces théories sont forcées, pour atteindre le but qu'elles se proposent, de revêtir une forme populaire, et l'on arrive ainsi à établir dans la société un courant d'idées fausses, qui finissent par réagir d'une manière funeste sur la santé générale comme sur la moralité des hommes. Un des principaux résultats que doivent produire ces discussions, lorsqu'elles dépassent le seuil du sanctuaire de la science, c'est de forcer l'homme à se préoccuper de sa santé, à s'écouter vivre; c'est de nourrir, d'augmenter, autant qu'il est en soi, l'horreur instinctive qu'il ressent pour la maladie. Ayons tout à la fois et de l'homme et du médecin une plus haute idée. Le premier a des devoirs sérieux à remplir dans la vie, et c'est l'en distraire que de le dorloter ainsi, et de le condamner en quelque sorte éternellement aubiberon. Le second a une autre mission que celle de tâter le pouls des hypocondriaques, ou de se faire le porte-flacon de petites femmes agacées. Efforçons-nous par un travail incessant de reculer les limites de la science, et de l'art qui lui correspond, et ne nous posons pas en autocrates de la vie, en essayant de substituer aux instincts infailibles de la nature les lois d'une ridicule pédagogie, fruit avorté de notre débile intelligence.

Il est une autre question, qui ne se rattache à celle que

sur cette proposition : *Ergò ex tabaci usu frequenti vitæ summa brevior*. Il devait présider lui-même cette thèse, et frapper les coups désisifs, mais il en fut empêché, et dut se faire remplacer, pour présider à la discussion, par un confrère, qui, repoussant, suivant le programme, l'usage du tabac, sembla durant toute la séance demander ses inspirations à une vaste tabatière, dans laquelle il puisait incessamment.

nous venons d'agiter que par son côté moral, mais qui, sous ce rapport, se place ici plus naturellement que partout ailleurs, cette question est relative à la syphilis : nous la poserons dans les termes suivants : Est-il permis au médecin de se livrer à la recherche de moyens propres à prévenir la propagation de cette maladie éminemment contagieuse dans quelques unes de ses formes ? Une religion mal comprise a conduit quelques médecins du xvi^e et du xvii^e siècle, à poser en principe que les maladies vénériennes, résultat ordinaire du libertinage, devaient être considérées comme le châtement même du crime qui les avait entraînées à sa suite, et que le médecin ne pouvait, sans impiété par conséquent, chercher à en obtenir la guérison. C'est là une doctrine impie, qui a pu sourire à quelques fanatiques au cœur sec et à l'esprit exalté, mais que la religion elle-même, sous la protection de laquelle elle se place, condamne hautement. Toutes les fois qu'un homme souffre, la charité, cette première vertu du chrétien, commande au médecin de le secourir. C'est là une obligation morale, dont rien ne saurait nous affranchir, et qui est beaucoup plus claire que les abstractions mystiques de thaumaturges, qui nous donnent les rêves de leur imagination pour des révélations de Dieu. C'est de même parce qu'il se laissa égarer par cette pitoyable logique, que plus tard Dehaën en vint jusqu'à proscrire l'inoculation comme une sorte d'usurpation des droits de la Providence. Nous ne voyons pas pourquoi cette singulière doctrine s'est arrêtée en si beau chemin. Si la syphilis, si la variole doivent être respectées comme des enseignements sévères que Dieu se réserve de donner à l'homme, pourquoi ce système de téléologie barbare ne s'appliquerait-il pas également à toutes les autres affections, auxquelles est sujette l'espèce humaine ? Les Arabes sont sur ce point beaucoup plus conséquents que nous ; leur fatalisme embrasse tout le cadre nosologique. Nous pouvons du reste le dire avec quelque orgueil, cette doctrine erronée fut toujours

combattue par la grande majorité des médecins, et leur pratique, dans les circonstances que nous examinons, fut toujours celle que leur prescrit rigoureusement l'humanité.

Mais si, lorsqu'un malade est atteint d'une affection syphilitique, la morale nous commande impérieusement de lui prodiguer nos soins avec le même zèle, le même dévouement, que s'il était atteint de toute autre affection, est-il permis au médecin de se livrer à des recherches qui auraient pour but de découvrir un moyen propre à préserver de cette maladie? Parent-Duchâtelet, cet homme de dévouement et de probité sévère, dont la science médicale déplore encore la perte, s'est lui aussi posé cette question, et n'a point hésité à la résoudre d'une manière négative. « Ce serait à la morale, dit-il, qu'il appartiendrait d'examiner jusqu'à quel point serait licite une invention dont l'unique objet serait d'ajouter à l'attrait du vice celui de l'impunité. Nous savons, ou au moins nous croyons qu'un préservatif pour la maladie dont il s'agit produirait un dérèglement dont souffriraient les populations et le bon ordre social, nous pourrions ajouter la pureté des mœurs¹. »

En 1772, un professeur de la faculté de médecine de Paris, Guilbert de Préal, annonça publiquement qu'après de longues et laborieuses tentatives, il avait enfin découvert un spécifique qui préservait infailliblement de la syphilis. Telle fut même l'impudence de cet homme, que pour convaincre les esprits rebelles, il fit sur lui-même et devant témoins des expériences authentiques qui, nous devons le dire, ne permettent guère de douter qu'en effet il n'eût trouvé un moyen véritablement préservatif de la contagion vénérienne. Mais si les débauchés de haut comme de bas étage portèrent aux nues le nom de l'auteur d'une si merveilleuse découverte, il n'en fut pas de même des hommes graves qui virent dans cette invention un encouragement au liberti-

¹ *De la prostitution dans la ville de Paris*, tom. II, pag. 523.

nage, et comprirent immédiatement que la moralité publique allait en recevoir une atteinte funeste. La faculté elle-même ne put rester étrangère à ce mouvement de vertueuse réaction contre un danger qui frappait tous les yeux, et se livra à un examen approfondi de cette question. Dans la séance mémorable qu'elle tint à ce sujet, et où se trouvaient les cent cinquante-six docteurs-régents, qui composaient ce qu'on appelait alors le corps de la faculté, Guilbert de Préval fut expulsé à l'unanimité, pouvons-nous dire, car au dépouillement de scrutin on ne trouva que six votes négatifs.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici les considérants étendus qui précèdent cette remarquable délibération¹; qu'il nous suffise de dire que le blâme le plus sévère y est infligé au médecin qui, par la publication de sa découverte, s'était fait le fauteur de la débauche et du crime; et que les médecins, dans cette circonstance, ont pris noblement le parti de la moralité publique indignement outragée.

Il semblerait, qu'après cette généreuse manifestation, nul médecin n'ait dû être tenté de marcher sur les traces d'un homme, dont le nom avait été si honteusement flétri. Il n'en est pas ainsi cependant; et à l'heure qu'il est, il est vraisemblable que plus d'un médecin est encore livré à des recherches, qui, si elles réussissent, doivent couvrir son nom d'opprobre. Ce n'est point parce que nous considérons « les maladies syphilitiques comme émanées du ciel, pour punir le libertinage², » que nous disons qu'il n'est pas permis de rechercher un préservatif de ces maladies; c'est parce que nous sommes convaincu, que la crainte de la syphilis est un frein qui retient une foule d'individus, que des passions indomptées précipiteraient dans les plus graves désordres. C'est encore

¹ On les trouve en grande partie dans l'ouvrage de Parent.

² *Traité pratique des maladies vénériennes*, pag. 170.

cette conviction qui nous fait regretter qu'un médecin, dont nous aimons d'ailleurs à reconnaître les intentions honnêtes, M. F. Ratier, s'efforce de combattre comme un vain préjugé la terreur qu'en général cette maladie inspire aux gens du monde¹. A supposer qu'il fût aussi rigoureusement démontré que le prétend cet auteur, que la syphilis est une affection qui ne laisse aucune trace de son passage dans l'organisme, nous soutenons que, dans l'intérêt de la moralité publique, il faudrait, jusqu'à un certain point, respecter ce préjugé salutaire. Quant à ce que M. Ratier dit ailleurs, « qu'il ne voit pas pourquoi l'homme, qui devient phthisique par suite de débauche, est entouré de bienveillance et de commisération, tandis que celui qui, pour une seule faute est puni par la syphilis, est couvert de honte et de mépris? Pourquoi la gale, que l'on peut contracter aussi dans des rapports illicites, n'est pas aussi une maladie honteuse²? » Quant à ce paradoxe, disons-nous, nous ne prendrons pas la peine de le réfuter; les termes mêmes, dans lesquels la question est posée, en rendent la solution trop facile.

Enfin, un médecin contemporain, dont nous taisons le nom, poussa l'oubli de la dignité de la science, au nom de laquelle il parlait, jusqu'à se faire parmi nous le popularisateur d'un moyen infâme, dont l'inventeur fut honni par ses compatriotes. « En se servant de ce moyen, dit-il, pour empêcher une fécondité réprochée, la morale publique serait moins souvent outragée, on verrait moins de filles mères, moins de femmes obligées de soustraire les fruits d'un amour illégitime. Si la morale le blâme, à cause des facilités qu'il apporte à des relations réprochées, d'un autre côté le médecin ne peut qu'en propager l'usage de tout son pouvoir, parce qu'il devient un obstacle puissant à la contagion vénérienne.

¹ *Encyclopédie citée*, tome XLII, page 620.

² Lettre sur la Syphilis, pag. 5.

Quel médecin honnête pourrait entendre un tel langage sans se sentir indigné? Parent comprit tout ce qu'il y avait de honteux pour la profession médicale dans une telle profanation de la science, et trouva, pour flétrir des paroles si impudentes, les accents d'une vertueuse indignation. Qu'on nous permette de le citer encore.

« A de pareils conseils donnés au nom de la médecine, moi médecin, et jaloux de l'honneur du corps dont je fais partie, je répondrai : Quoi ! c'est un médecin que chacun appelle chaque jour auprès de sa femme ou de sa fille, qui leur indiquera le moyen de prévenir une fécondité réprouvée, et qui en provoquera l'usage par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Il n'était donc ni père ni époux, celui qui proposait gravement, au nom de la morale, l'emploi de pareils moyens. Avec de pareils principes, la médecine pourrait-elle se vanter d'être un art salutaire, et de contribuer au bonheur des peuples aussi bien qu'à la force des états? A mon gré, la convention était plus sage et moins immorale, en votant une récompense aux filles mères. Le médecin, auquel rien n'est caché, qui connaît les défauts et les habitudes secrètes de ceux qui réclament son assistance, saura toujours compâtrer aux faiblesses humaines et soulager les maux qui résultent de l'inconduite : il pourra lui-même gémir sur ses propres fautes et sur les écarts de sa jeunesse, mais il n'osera jamais donner des conseils aussi pernicious que ceux dont nous venons de parler¹. »

Voilà le langage de l'honnête homme ; il n'y a que les proxénètes, ou les prêtresses de Formose, qui entendent la morale autrement.

¹ Op. cit. tom. II, pag. 530.

CHAPITRE IV.

De la médecine considérée dans ses rapports avec la civilisation.

Dans les trois chapitres qui précèdent, nous n'avons demandé à la médecine, considérée dans son action sur la société, que la réforme de ses propres abus ou des préjugés qui limitent l'influence heureuse, qu'elle peut exercer sur une portion des misères humaines. Mais lorsqu'on cherche à déterminer d'une manière générale la part qui doit être faite à cette science dans l'œuvre collective, par laquelle le genre humain travaille à son perfectionnement, on arrive bientôt à reconnaître que son influence ne saurait être aussi restreinte, et qu'elle peut, par une initiative prudente, servir d'une manière plus directe l'intérêt de la civilisation.

Avant de nous engager dans la discussion d'une question aussi compliquée que celle que nous osons aborder ici, nous croyons devoir tout d'abord nous séparer de ces réformateurs radicaux, qui ne voyant dans l'homme qu'un composé matériel organisé, subordonnent tout dans le dynamisme social, aux notions plus ou moins rigoureuses de la physiologie. Que si les médecins, dans leurs excursions dans le champ de la politique ou de la philosophie, se sont montrés un peu hardis dans leurs projets de rénovation, cela tient d'une part à la direction de leurs études, qui portent principalement sur le côté matériel de l'homme, et de l'autre aux relations spéciales qu'entraîne nécessairement leur profession, et qui les mettent habituellement en contact avec les malheureux sur lesquels pèse le plus lourdement le fardeau de la vie. L'erreur, qui prend sa source

dans le point de vue exclusif auquel ils s'arrêtent pour comprendre et juger la société, est une erreur de l'esprit qu'une science plus étendue et une expérience plus attentive pourraient leur faire éviter. Si cette erreur doit être sévèrement relevée, il n'en est pas de même de celle qui a son point de départ dans un sentiment profond des misères de toutes sortes qui accablent l'espèce humaine. Celle-ci est protégée en quelque sorte par le sentiment généreux qui l'inspire, et doit être combattue avec indulgence. Nous l'avouerons même hautement, nous augurerions mal de la noblesse du cœur du médecin qui ne se serait jamais senti entraîné vers cette erreur généreuse, et qui s'endormirait au milieu du pandæmonium dans lequel il vit, comme dans le meilleur des mondes possibles, mais laissons là cette idée, nous y reviendrons plus loin.

Ce n'est point d'aujourd'hui que les médecins, uniquement préoccupés des besoins matériels de l'organisme, ont rêvé pour l'homme un Eldorado physiologique, où la nature, fécondée par la science, va au devant de ces besoins, et fait de la vie une féerie éternelle. Hippocrate, dont le génie prophétique semble avoir pressenti toutes les questions dont la science devait plus tard poursuivre la solution, examina le premier d'une manière un peu large l'influence du monde extérieur sur l'organisme humain. Bien que dans cette question, l'immortel vieillard de Cos ait émis un certain nombre d'idées, dont la justesse ne saurait être contestée, on ne peut nier cependant que cette influence n'ait été singulièrement exagérée. Lorsque vingt siècles plus tard, Montesquieu reprit cette question, dans son *Esprit des Loix*, et la généralisa, ce qu'il y avait d'erroné dans la conception du médecin grec, ne fit que saillir davantage dans un ensemble savamment élaboré. A côté des influences physiques qui agissent incessamment sur l'homme, il y a le double empire des idées et des mœurs qui commandent bien plus fortement les constitutions et les lois.

Lorsque les peuples sans liens entre eux, sans rapports autres, que les rapports accidentels nés de la guerre ou de la conquête, vivaient dans un isolement stérile, ou dans un état de dépendance abhorrée, il était simple qu'on fit dériver surtout des influences climatériques les institutions diverses, auxquelles chacun de ces peuples était soumis. Mais cette conception erronée ne saurait tenir devant l'expérience décisive des temps modernes. Déjà tous les peuples de l'Europe, malgré la diversité des influences physiques auxquelles ils sont soumis, marchent à grands pas vers la réalisation d'une constitution politique fondamentalement identique : et si les idées européennes n'ont fait qu'entamer, çà et là, la couche épaisse de préjugés, sous laquelle semblent s'être cristallisées les nations de l'Orient, c'est sans aucun doute beaucoup moins à l'influence générale des agents physiques de la vie, qu'à l'ensemble des idées qui constituent la vie morale de ces peuples, qu'il faut attribuer cette résistance malheureuse.

Nous ne voulons pas nous aventurer plus loin dans une voie, où nous ne saurions marcher que d'un pas fort incertain. En risquant les quelques réflexions qui précèdent, nous avons voulu montrer seulement le point de départ de quelques erreurs que nous nous proposons de signaler rapidement.

C'est là en effet la source des erreurs, dans lesquelles sont tombés tour à tour Arnauld de Villeneuve, Rabelais, Cardan, Darwin, Van-Helmont, Fothergill, etc., lorsque, voulant constituer une sorte de physiologie sociale sur la base des lois de l'organisme, ils se sont livrés à une critique plus ou moins étendue de l'ordre social existant, et ont proposé les idées suivant lesquelles celui-ci devait être réformé. A l'exception de Van-Helmont et de Fothergill, dont la hardiesse de la pensée est tempérée par une profonde conviction chrétienne, tous ces pacifiques réformateurs ne portent point leurs regards au delà des instincts

matériels de l'homme. Pour eux la vie n'est que la réaction de l'organisme soumis à l'ensemble des conditions physiques au milieu desquelles l'homme se trouve placé; et la loi ne peut avoir qu'un but, celui d'harmoniser ces conditions générales avec les aptitudes humaines. Assurer à l'homme la satisfaction de ses besoins matériels, est sans doute un des buts essentiels que la loi, considérée dans son acception la plus générale, doit s'efforcer d'atteindre; et le médecin, par les connaissances spéciales qu'il possède, peut sur ce point fournir au législateur des enseignements importants. Mais tout l'homme est-il là? Et si la loi doit s'efforcer, dans les limites de son pouvoir, de préparer à tous une place au banquet de la vie, suivant l'expression des économistes modernes, n'a-t-elle pas aussi à défendre la société contre les mauvaises passions, et à rappeler l'homme au sentiment de sa destinée morale?

Que le physiologiste s'applique à déterminer les conditions normales de la vie; que, guidé par une sincère philanthropie, il signale à l'attention du législateur les influences funestes qui pèsent sur les classes inférieures de la société; qu'il cherche à saisir, dans l'action éloignée de la loi, la cause de ces fléaux épidémiques qui déciment les populations, ou de ces épidémies lentes qui minent sourdement l'organisme et abrègent l'existence de tant de malheureux; c'est son devoir, et par là même son droit. Mais que tribun, au nom de la science, il se fasse le complice des passions brutales qui menacent incessamment l'ordre, c'est tout à la fois déshonorer l'art qu'il professe, et aggraver la position de ceux-là mêmes dont il se constitue l'officieux défenseur.

Avec quelque témérité que se produise la pensée chez les divers réformateurs physiologistes, dont nous venons de parler, on sent que ces auteurs ne considèrent leur conception que comme une rêverie, dont la réalisation paraît fort peu les préoccuper. Ils font de la science, sociale comme un

jour M. Virey fit de la science historique en déclarant, sans plus s'en inquiéter d'ailleurs, que les rhumes de cerveau étaient à peine connus à Rome au temps de la grandeur de la république, et qu'on ne se moucha dans cet empire du monde qu'après sa décadence. Mais parmi les médecins modernes qui ont prétendu à réformer la société du point de vue de la physiologie, il en est quelques uns qui ne se bornent point à de simples spéculations ; esprits plus pratiques, s'ils sont impuissants à réaliser leurs conceptions, ils indiquent par quels moyens leurs théories pourraient s'appliquer.

C'est ainsi que Cabanis, faisant sortir tout l'homme moral de l'homme physique, prétend par un régime uniforme et non interrompu, auquel tous les hommes seraient soumis, les amener à une égalité d'aptitude et de moyens, qui correspondrait, en la justifiant, à une égalité absolue de droits. « Il est temps à cet égard, dit-il, comme à beaucoup d'autres, de suivre un système de vues plus dignes d'une époque de régénération ; il est temps d'oser faire sur nous-mêmes ce que nous avons fait heureusement sur plusieurs de nos compagnons d'existence, d'oser revoir et corriger l'œuvre de la nature. Entreprise hardie, qui mérite véritablement tous nos soins, et que la nature semble nous avoir recommandée particulièrement elle-même. Car n'est-ce pas d'elle en effet que nous avons reçu cette vive faculté de sympathie, en vertu de laquelle rien d'humain ne nous demeure étranger, qui nous transporte dans tous les climats où notre semblable peut vivre et sentir, qui nous ramène au milieu des hommes et des actions du temps passé, qui nous fait coexister fortement avec toutes les races à venir ? C'est ainsi qu'on pourrait à la longue, et pour des collections d'hommes prises en masse, produire une espèce d'égalité de moyens, qui n'est point dans l'organisation primitive et qui, semblable à l'égalité des droits, serait

alors une création des lumières et de la raison perfectionnée¹. »

Malgré les restrictions que Cabanis s'empresse d'apporter plus loin à ce qu'il y a de trop absolu dans sa conception, on voit clairement qu'il veut fonder cette égalité de droits (telle qu'on l'entendait alors), sur l'identité des aptitudes physiologiques qu'il observe dans l'homme; c'est du Babeuf en manchettes. Mais si une pareille conception pouvait jamais se réaliser, qui ne voit que ce serait là le dissolvant le plus énergique de la société? C'est parce que les hommes ont reçu de la nature des aptitudes inégales, bien qu'identiques, qu'ils sont aptes à vivre en société. Et c'est dans une vue de civilisation, de perfectionnement des générations humaines, que vous voulez redresser sur ce point l'œuvre de la nature! Quelque positive que soit dans ses enseignements la science, avec laquelle on aborde l'étude de l'homme, on arrive à l'absurde toutes les fois qu'on se tient au point de vue exclusif de cette science, parce que l'affirmation porte sur l'homme mutilé. Bien loin qu'il faille lutter contre cette inégalité originelle des aptitudes humaines, nos systèmes d'éducation pèchent surtout peut-être par leur trop grande tendance à soumettre toutes les intelligences à un régime uniforme; là est la source d'inconvénients réels, dont plusieurs esprits sérieux se sont vivement préoccupés.

Tant que les médecins, obéissant au noble desir de faire tourner au profit de l'intérêt social les vérités de l'ordre physiologique, ne sortiront pas du point de vue nécessairement étroit d'une science qui ne voit qu'un côté de l'homme, ils ne feront que du roman et ne prépareront aucune application sérieuse. Jusqu'à ce que, pour nous servir d'une expression célèbre, les rivières charrient de la bouillie, il faudra que le travail arrache aux entrailles de la terre les moyens d'entretenir la vie, et de la défendre contre les in-

¹ *Rapports du phys. et du mor.* mém. VI.

fluences funestes qui la menacent, dès que l'homme cesse de faire autour de lui une garde vigilante. Le travail, c'est le plus sûr instrument du progrès social. L'homme a été condamné à gagner son pain à la sueur de son front ; c'est là une loi inévitable, et dont nulle constitution politique ou sociale ne saurait l'affranchir. Au lieu de poursuivre dans une vaine utopie la réalisation de conceptions absolues, qui ne sauraient s'appliquer à des êtres dont la nature est contingente et bornée ; au lieu de passer notre vie à souffler dans la poussière, pour ne tirer de cette œuvre stérile d'autre avantage que celui de nous aveugler, et d'aveugler les autres en même temps, servons-nous de la science spéciale que nous étudions pour faire comprendre ce que peut le travail sur la constitution physique et morale de l'homme, et par contre-coup sur le progrès de la civilisation.

Nous savons bien qu'au jugement des physiologistes, qui prétendent à formuler une nouvelle théorie des droits et des devoirs des hommes, en donnant aux uns et aux autres pour base les lois de l'organisation, c'est amoindrir la science, que de la réduire ainsi à une sorte d'apostolat du bon sens, mais pour qui a étudié avec quelque attention les tendances réformatrices de l'école physiologique, il ne saurait être douteux, que, si l'initiative lui appartient sur quelques points, ses conceptions, lorsqu'elles tendent à une pratique immédiate, doivent être surveillées avec une grande prudence.

Il est des médecins qui, frappés avec raison des nombreuses causes d'insalubrité, qui, se rencontrent dans les grands centres de population, et de l'influence funeste, que ces conditions fâcheuses exercent sur ceux que la misère ou l'incurie empêchent de s'en garantir, arrivent tout simplement sur ce point à conclure à la suppression des villes. Nouveaux thérapeutes ou innocents phalanstériens, il leur suffit qu'ils puissent, dans leur plan de rénovation, s'appuyer sur l'autorité de J. J. Rousseau, pour qu'ils défendent avec une candide véhémence la justesse et surtout

l'opportunité de leur conception. Il en est même qui, absolvant toutes les impulsions de l'organisme, considèrent comme un intolérable despotisme la répression de la morale et de la loi, et ne voient de bonheur pour l'homme que dans la satisfaction de tous les instincts. Ceux-là se rallient naturellement à la théorie de l'attraction passionnée. C'est ainsi que M. B. Dulary, cédant un peu trop à la *papillonne* mêle les rêveries de Fourier aux enseignements sévères de la physiologie. « La conséquence immédiate (de cette réforme), dit-il, est la disparition de la misère, de l'ignorance et de l'oisiveté, sources abondantes de vices et de malheurs : une grande part faite à la science et aux arts ¹ ; dans toutes les classes, des mœurs pures, un ton noble, élégant ; sur toute la terre le règne de la vérité, de la paix et du bonheur, et les hymnes des humains célébrant avec amour la sagesse et la bonté divines ² : » ainsi soit-il.

Mais rien de plus inoffensif, de moins menaçant pour l'ordre social, que ces illusions paisibles, à la faveur desquelles quelques âmes tendres parviennent à se distraire du spectacle des douleurs humaines : c'est de l'églogue à propos de la science, et rien de plus.

D'autres, persuadés avec non moins de raison, qu'une partie des maux dont gémit la société, dérivent d'une mauvaise organisation du travail et de l'inaptitude d'un grand nombre d'hommes aux fonctions qu'ils remplissent, voudraient que les vocations individuelles fussent plus attentivement étudiées et que la science, au lieu du hasard, présidât au classement des hommes dans la hiérarchie des fonctions sociales. Une science nouvelle est née heureusement, dans la première moitié du siècle dernier, pour répondre à ce besoin nouveau des sociétés modernes, c'est la phrénologie, ou

¹ *Appel adroit à la cabaliste.*

² *Essai sur les harmonies physiologiques*, page 103. (1844).

plutôt la crânioscopie. Le physiologiste, possesseur de ce précieux instrument monte, sur le trépied de la sibylle antique, lit sur le front de chacun la spécialité de ses aptitudes, et sur les données de ce diagnostic infallible, met chaque pion à sa place sur le damier social. Gall, Spurzheim, fondateurs de cette doctrine, MM. Dumontier, Vimont, Fossati, Voisin, Puccinoti, Hope, Caldwell, Combes, Makenzie et leurs disciples les plus fervents, ont tous, avec plus ou moins de développements, cherché à déterminer l'influence que la crânioscopie, considérée en tant que moyen d'appréciation des aptitudes morales et des vocations professionnelles, pourrait un jour exercer sur la société. La phrénologie vient même d'émettre, dans ces derniers temps, une prétention, qui, si elle était fondée, simplifierait singulièrement le mécanisme des gouvernements constitutionnels : « Puisqu'on s'est avisé, dans nos sociétés modernes, dit M. Fossati, d'avoir des législateurs par centaines et par milliers, le phrénologiste a dû s'enquérir, s'il y a la manière de connaître ceux qui sont d'un bon aloi, et ceux qui ne le sont pas. Nous avons fait ce travail, et nous regrettons que l'espace nous manque pour le donner ici ¹ ». A la veille des élections générales, il est fâcheux que la méthode de M. Fossati ne soit point connue ; on tâterait les bosses aux candidats, au lieu de leur adresser des interpellations, il y aurait économie d'éloquence.

M. Ribes, combinant les données de cette science avec celles de la physiognomie, et d'un empirisme plus général et plus sûr tout ensemble, fonde sur cette base un plan d'éducation, qui doit transformer le monde ². C'est encore là une rêverie qui, au nom d'un perfectionnement imaginaire, confisque un des biens les plus précieux de l'homme, la liberté, et qui, si elle pouvait s'appliquer jamais, res-

¹ *Maunel pratique de phrénologie*, page 561.

² *Dé l'éducation*. (1841.)

susciterait parmi nous les castes odieuses de l'Égypte et de l'Inde avec leurs barrières infranchissables.

A côté des phrénologistes, qui aspirent à organiser la société sur le plan d'un muséum anatomique, il faut placer les dresseurs, qui par la méthode de la condition ou de l'entraînement, prétendent transformer l'organisme tout entier, et agir secondairement sur le moral de l'homme. Qu'on renferme la science organo-plastique, ainsi que l'a fait M. le professeur Hyp. Royer-Collard, dans les limites de quelques applications au développement des forces musculaires, elle devient tout simplement une branche de la gymnastique, et nous n'avons rien à lui reprocher ici : mais qu'on nous présente cette méthode comme une sorte de métasynchrise, à la faveur de laquelle l'espèce humaine peut être régénérée, suivant le type d'une perfection idéale, c'est là une idée qui ne peut faire conviction que chez quelques esprits prédisposés.

Nous dirons la même chose d'une autre conception non moins excentrique, nous voulons parler de la théorie, qui veut appliquer le croisement des races au perfectionnement de l'espèce humaine. C'est là l'enfant gâté, la chimère la plus tendrement caressée des physiologistes. La république de Platon, l'utopie de Thomas Morus, l'oceana d'Harrington, n'ont aucune aspiration généreuse, que le croisement des races ne puisse réaliser. On ne se propose rien moins par là que de refaire l'organisme humain, de sculpter la vie, comme le statuaire fait du marbre ou du porphyre. C'est surtout dans les esprits jeunes, qu'on trouve ces naïves convictions : une imagination quelque peu lubrique ne nuit pas à la fortune de cette idée. Le médecin Vandermonde, dans le dernier siècle, est celui qui s'est principalement efforcé de faire prévaloir cette théorie. Il voulait que chaque souverain attirât, soit par des récompenses, soit par l'appât de salaires élevés, le plus d'étrangers possible dans ses états. Que si c'est dans les villes capitales en géné-

ral, qu'on voit naître le plus grand nombre d'hommes remarquables, par leur génie ou leurs talents, cela tient uniquement, suivant lui, à ce que les races s'y mêlent plus complètement. De même, si le sang des rois est ordinairement si beau, il faut en chercher la cause dans les alliances croisées des souverains¹. Mais Vandermonde fut bientôt dépassé : quelques physiologistes² ne s'arrêtèrent point au croisement des races par l'alliance des peuples entr'eux, ils proposèrent une base plus large, pour atteindre un résultat plus décisif, l'assortiment des couples, suivant les règles posées par la science : et l'on ne recula point devant le mot, que si l'on voulait travailler sérieusement au perfectionnement physique et moral de l'espèce humaine, il faut y procéder par des combinaisons de haras. Laissons Campanella, dans son île de Topobrane, rêver aux résultats de ce maquignonage physiologique ; laissons M. Cabet présider en Icarie, au mariage rigoureusement orthodoxe du brun avec la blonde, du blond avec la brune, du montagnard avec la fille de la plaine, de l'homme du nord avec la fille du midi :³ pour nous, faisons sérieusement de la science sérieuse, et que celle-ci surtout ne tourne point en roman drôlatique dans ses conclusions.

Non, nous ne comprenons pas comment des hommes éclairés, et qui dans leur commerce avec la science, ont dû contracter des habitudes de logique sévère, peuvent se laisser entraîner à des conceptions aussi creuses, que celles que nous venons de rappeler. L'orgueil, un orgueil démesuré se cache derrière ces théories physiologiques, d'après lesquelles il semblerait que la découverte d'un os sésamoïde, ou d'un ganglion nerveux doive réagir sur la constitution sociale du monde. Ces prétentions nuisent plus qu'on ne croit

¹ *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, tome I, page 99, 110, pass.

² *Thouvenel, éléments d'hygiène*, tome II, page 319.

³ *Voyage en Icarie*, page 122.

à la diffusion des vérités, auxquelles ces sciences peuvent réellement atteindre dans leur développement progressif. Pour ne citer qu'un fait, nous sommes convaincu par exemple, que M. le professeur Lallemand, en étudiant la spermatorrhée d'une manière plus complète qu'on ne l'avait fait avant lui, a réellement émis quelques vues profondément originales, et en même temps très vraies sur l'influence que cette affection exerce sur la constitution morale de l'homme : mais n'a-t-il pas compromis la fortune des vérités qu'il a saisies, en voulant réhabiliter la circoncision pour les peuples d'Europe, et en indiquant en quelque sorte la cautérisation du canal de l'urètre, comme un moyen de relever l'orient de sa déchéance morale ?

De même, lorsque Thouvenel médecin, et ancien député, s'occupant du menu de la cuisine de l'avenir, s'efforce de montrer comment la chimie, par d'ingénieuses combinaisons, pourra improviser, créer des aliments nouveaux, n'est-ce point compromettre la science, que de la représenter comme livrée à la folie des recherches de cette nouvelle pierre philosophale, et d'établir au nom de l'hygiène, que la vie ne peut s'entretenir, qu'à des conditions, que les deux tiers de la population de la France ne sont pas en état de réaliser ? Il est vrai, que l'auteur donne d'admirables conseils aux riches ; mais ceux qu'il donne aux pauvres les neutralisent en partie, et tout compte fait, j'aime mieux qu'un médecin parle à ceux-ci comme le faisait le vieux Rabelais : illusion pour illusion, je préférerais toujours celle qui console, à celle qui surexcite l'appétit sans le satisfaire. « Je pense, dit l'auteur de Pantagruel, que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes et papes en la terre, lesquels sont descendus de quelques porteurs de rogatons, et de constrects. Comme au rebours, plusieurs sont gueux de l'hostière, souffreteux et misérables, lesquels sont

¹ Op. cit. tom. III, page 180.

descendus de sang et de lignes de grands rois et empereurs : et pour vous donner à entendre de moy qui parle, je cuide que soie descendu de quelque riche roy ou prince au temps jadis : car onques ne vîtes homme, qui eut plus grande affection d'estre roy, riche que moy, afin de faire grande chère, pas ne travailler, point ne me soucier, et bien enrichir mes amis, et tous gens de bien et de sçavoir. Mais en ce je me reconforte, qu'en l'autre monde je le seray, voire plus grand, que de présent ne l'oserais-je souhaiter : vous en telle ou meilleure pensée, reconfortez votre malheur, et buvez frais, si faire se peut. » Savoir se passer de ce qu'on n'a pas, dit Say, c'est la sagesse des moutons, soit : mais convenons au moins, que cette sagesse là est moins embarrassante, et plus sûre même pour tout le monde que celle des tigres affamés.

Enfin, quelques médecins, entraînés par leur amour de l'égalité absolue, n'ont-ils pas essayé d'appuyer de l'autorité de la science, la prétention de quelques femmes qui ont élevé la voix dans ces derniers temps pour réclamer en faveur de leur sexe, des droits politiques, et ce qu'elles appellent une complète émancipation ? C'est là une réminiscence malheureuse du saint-simonisme ; ou plutôt il n'est pas possible qu'on ait émis sérieusement une telle idée. Tout dans la femme révèle une destination spéciale : avant de partager les droits de l'homme, il faudrait qu'elle se convertît en virago, qu'elle élargît son crâne, développât son cerveau, rétablît l'harmonie entre les masses centrales de cet organe qui sont proportionnellement plus considérables ; qu'elle fit prédominer son système musculaire, qu'elle s'affranchît de la menstruation, qui, pendant la sixième partie de sa vie peut-être la condamne au repos, et la rend irritable à un degré incompatible avec les fonctions qu'on rêve pour elle, qu'elle arrachât de son cœur les sentiments qui en font la mère et la nourrice du genre humain ; il faudrait en un mot, qu'elle réalisât autant qu'il est

en elle, cette aberration de la nature qui conduit à l'hermaphrodisme ou à l'androgynie, et qui la privant des qualités de son sexe, ne lui donne, suivant l'expression de Burdach, qu'un vain simulacre des qualités du sexe opposé. Pour nous, nous ne voyons que les négresses madingonnes qui pussent avec quelque raison élever de pareilles prétentions, et il serait, ce nous semble, de bon goût de ne point leur envier ce triste privilège.

Un assertion physiologique non moins téméraire, que toutes celles que nous venons de signaler, est celle d'un certain nombre de psychiatres qui n'hésitent point à déclarer que quelques uns des hommes dont la vertu ou le génie honorèrent le plus l'humanité, furent des insensés. Au point de vue de cette doctrine, qui dégrade l'homme, sape les bases de toute certitude, et ruine du même coup la morale et la religion, Pythagore, Socrate, Platon, Numa, saint Augustin, saint Louis, Pascal, Arnauld et la plus part des martyrs chrétiens, qui versèrent leur sang généreux pour affirmer la vérité de leur foi, tous ces hommes, qui, à divers titres, sont la gloire de l'humanité, sont des fous qui auraient aujourd'hui leur place à Bicêtre ou à Charenton. Nous reconnaissons, parce que cela est une incontestable vérité, que quelques uns des hommes que nous venons de rappeler, ont eu de réelles hallucinations, des hallucinations telles qu'on en rencontre chez les individus atteints d'une véritable monomanie sensoriale ; mais arguer de ce seul symptôme pour affirmer l'existence de la folie chez des hommes, dont toutes les pensées, tous les actes font éclater la plus haute raison et le plus magnanime courage, c'est abuser de la manière la plus étrange de la logique de la science. En dehors du système nerveux, il n'est pas une seule maladie peut-être, qu'un symptôme unique suffit à caractériser : combien plus rigoureusement encore cette loi ne s'applique-t-elle pas aux maladies qui affectent ce système lui-même. Voyez les hystériques, les

hypocondriaques : avec quelle mobilité ne voit-on pas se succéder chez eux les phénomènes les plus insolites, et en même temps les plus tranchés : supposez-vous qu'ils soient atteints de toutes les affections dont ils présentent quelques symptômes ? De même que dans ces cas, une étude symptomatologique qui embrasse l'ensemble des fonctions, vous permet de réduire à leur juste valeur les phénomènes pathologiques, qu'il s'agit de caractériser, ainsi, en étudiant la vie psychologique des hommes dont nous parlons, il est de la dernière évidence que ce ne sont point là des insensés.

C'est avec un infini regret, que nous trouvons engagé dans cette fausse direction un médecin ami, dont nous avons plus d'une fois loué les remarquables travaux, M. Leuret; écoutez ce qu'il dit à cet égard : « Il faut distinguer ici, dit-il, ceux qui avaient des visions, de ceux qui ajoutaient foi aux visions. Pour ces derniers, ils étaient dans l'erreur, et seulement dans l'erreur ; je me hâte d'en convenir. Quant à ceux qui avaient des visions, ils se trompaient comme les premiers, mais de plus, ils étaient fous, parce qu'ils avaient en eux-mêmes une cause invincible d'erreur ; ils éprouvaient des phénomènes insolites, qui en faisaient des intelligences à part, en dehors des règles ordinaires, ou plutôt sans règles, vivant dans un monde fantastique, et n'en pouvant plus être tirés par le raisonnement. L'état de l'esprit humain, chez nos aïeux, concourait sans doute puissamment à la production si fréquente des visions ; mais pour dépendre d'une cause générale, il ne cesse pas pour cela d'être une maladie, et comme il n'y a pas de différence essentielle entre les visionnaires d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, les uns et les autres doivent être mis au rang des aliénés¹. »

Comment un homme d'un esprit aussi élevé que M. Leu-

¹ *Fragment psychologique sur la Folie.*

ret peut-il assimiler des faits aussi profondément différents ? Quoi ! il n'y a pas de différence entre le monomane , qui subordonne toute sa conduite à l'idée absurde par laquelle il est dominé, et dont chaque geste, chaque mouvement de la physionomie, chaque regard trahit l'altération de l'intelligence, et l'homme de génie, ou le mâle courage qui ne se démentent point un instant, et sont encore aujourd'hui l'objet de notre admiration. C'est là du dévergondage d'imagination, et non de la science : l'humanité repoussera toujours avec horreur une doctrine, qui rendrait Dieu complice de la plus cruelle des déceptions ; elle maintiendra sur la tête de ses plus glorieux représentants la couronne qu'elle-même y posa, et rejettera, comme le plus sanglant outrage, la camisole de force, par laquelle on voudrait la remplacer.

J. Muller, combattant la doctrine de la génération spontanée, telle que la professent Needham, Wrisberg, Ingenhousz, Gruithuisen, Burdak, Lamark, Laplace, etc. établit que l'existence des infusoires, dans lesquels ces auteurs voient un développement spontané de la vie, sous l'influence des forces cosmiques, n'est point une production primitive, parce qu'elle suppose la préexistence d'êtres organiques. Ceci posé, arrive la question de savoir, comment les êtres organiques se sont produits primordialement, et comment la matière a acquis une force, sans laquelle elle ne peut passer à l'organisation, ni se maintenir dans cet état ; ici s'arrête prudemment ce savant physiologiste, il ne veut pas appliquer la logique des sciences naturelles à des questions, qui sont exclusivement de la compétence de la philosophie. « La solution de ce problème, dit-il, appartient à la philosophie, et non à la physiologie empirique. Or, comme la conviction a des bases tout à fait différentes en philosophie et dans les sciences naturelles, notre devoir ici est de ne pas quitter le domaine d'une expérience fécondée par le raisonnement. Il faut donc nous contenter de savoir,

que les forces qui font vivre les corps organisés sont d'une nature particulière, et d'examiner quelles sont les propriétés qui les caractérisent¹. »

Nous recommandons cette méthode, cette circonspection philosophique qui, à vrai dire, n'est que la première règle de la logique, aux physiologistes ambitieux, qui sont toujours prêts à envahir le domaine des sciences auxquelles ils confinent. Non certes, que nous prétendions leur interdire ces sciences, nous croyons qu'ils peuvent les servir réellement, en leur apportant le contingent de leurs connaissances spéciales ; mais alors, qu'ils ne cherchent point à résoudre, par la voie de l'empirisme pur des questions, qui relèvent d'une autre méthode.

Nous ne nous étendrons pas d'avantage sur les idées excentriques, auxquelles sont arrivés un certain nombre de physiologistes, quand ils ont voulu, avec les éléments spéciaux qu'ils possèdent, payer leur dette à la manie de rénovation, qui travaille les temps modernes. Ce qui domine dans leurs conceptions à cet égard en général, c'est un sensualisme grossier : ils ne stipulent rien que pour la matière, et dans leur préoccupation de cet intérêt, l'intérêt moral, l'intérêt social leur échappe complètement ; l'on dirait vraiment, suivant l'expression d'un naturaliste égrillard, que l'homme n'est pour eux qu'une vessie percée par les deux bouts.

Mais le médecin peut se soustraire au joug de cette préoccupation exclusive ; et lorsqu'il arrive à cette indépendance, à cette impartialité de vue, il peut préparer la solution de questions importantes, et concourir réellement à l'œuvre du perfectionnement social. Ce serait tout à la fois sortir du cadre, dans lequel nous devons nous renfermer, et nous charger d'une entreprise de beaucoup supérieure à nos forces, que de chercher à développer ici la mission du mé-

¹ *Manuel de physiologie*, tome I, page 16.

decin; nous nous contenterons donc d'indiquer rapidement, dans les chapitres qui vont suivre, quelques unes des obligations, qui lui sont imposées, au nom de cette mission nouvelle.

CHAPITRE V.

Quelles sont les questions sur lesquelles le médecin peut éclairer le législateur, dans l'état actuel de la civilisation.

« Lors qu'on est appelé à juger médicalement les lois, il ne faut jamais oublier que, lorsque les hommes se sont réunis en société, ils ont dû renoncer à un grand nombre des avantages de l'état de nature, et que si le médecin, envisageant la chose sous un seul côté, voulait accuser trop haut l'absence de ces avantages, il renverserait les principes fondamentaux de l'état, et deviendrait l'auteur de maux plus terribles, que ceux qu'il veut déraciner¹. »

Cette remarque, dictée par le simple bon sens, le physiologiste qui prétend à éclairer le législateur dans l'élaboration si difficile de la loi, doit l'avoir constamment présente à la pensée. En dehors de cette règle, sa parole impuissante se perd dans le vide, et il compromet la science, dont il est l'organe, en la faisant complice des erreurs dangereuses, auxquelles dans ces derniers temps un grand nombre d'esprits aventureux se sont laissé entraîner. Tant que que la passion vivra au fond du cœur de l'homme, le vice, l'ignorance et la misère se maintiendront dans leur féconde et invincible solidarité, et la société, dans la vue de défendre et d'assurer l'ordre contre ces dangereux assaillants,

¹ *J. Frank, Pathol. interne, tome I^{er}, page 84.*

devra recourir à un inévitable système de compression. Il ne s'agit point ici de faire un appel à un despotisme odieux, et désormais impossible : la libéralité des institutions est un bien, qui nous est désormais irrévocablement acquis ; l'intérêt même du pouvoir conspire avec les tendances de de l'esprit public, pour assurer dans ce sens le développement des lois qui nous régissent.

Que des hommes se rencontrent qui, après avoir rêvé un monde idéal dans leur solitude passionnée, enveloppent dans un commun anathème les institutions qui ne réalisent point toutes les merveilles de leur monde improvisé, cela se conçoit ; ces réformateurs connaissent moins encore l'homme dont ils veulent établir les droits, que l'ordre social dont ils se font les haineux détracteurs. Censeurs impitoyables d'un ordre de choses qui contrarie leur conception, ils absolvent l'individu de tout le mal qu'ils observent autour d'eux et en rendent la société responsable. S'il est des hommes que leur pratique du monde devrait mettre à même d'acquérir une science qui les affranchît d'une semblable erreur, il nous semble que ce sont les médecins. Appelés par les devoirs de leur profession à soulager les maladies nombreuses qui affligent l'espèce humaine, s'il leur est donné de constater si souvent les rapports intimes qui lient les souffrances physiques aux privations de la misère, il leur est impossible, en poursuivant plus loin l'étude de cette triste étiologie, de ne pas reconnaître que la misère à son tour a souvent sa source dans de mauvaises passions, dont on ne saurait sans injustice rendre la société responsable. C'est là un enseignement qui sort pour nous d'une observation de tous les jours, et qui en même temps qu'il devrait nous garantir de l'erreur, d'ailleurs fort commode, d'un grand nombre d'utopistes, nous montre que la thérapeutique n'est pas tout entière dans les modificateurs matériels de la vie.

Toutefois, de même que quelques idées vraies se trouvent

mêlées aux conceptions les plus téméraires des réformateurs dont nous venons de parler, ainsi le médecin, en sondant les plaies de la souffrance physique, en étudiant de son point de vue le tableau de la misère, peut arriver sur l'étiologie de celle-ci à quelques données, qui échappent à toute autre méthode d'investigation. En tout ce qui touche à l'hygiène générale proprement dite, nous ne saurions douter, par exemple, que la physiologie n'ait préparé la solution de questions qui intéressent au plus haut degré la civilisation, et n'ait ainsi, par une heureuse initiative, devancé l'œuvre de la civilisation elle-même. Mais, il faut le reconnaître, la diffusion des lumières, ce lent et continuel apostolat par lequel les médecins ont travaillé dans tous les temps à déraciner dans l'esprit des masses les préjugés les plus contraires au développement régulier de la vie, ont rendu beaucoup plus facile, à l'avenir, la mission qui nous reste à remplir à cet égard. D'ailleurs, presque toutes les questions relatives à l'hygiène publique ont été non seulement posées, mais scientifiquement résolues. C'est ainsi, pour ne citer que quelques exemples, qu'en tout ce qui touche aux arts insalubres, aux conditions d'une habitation saine, d'une alimentation réellement réparatrice, à l'influence délétère exercée sur les populations par les exhalaisons marécageuses, etc., etc., l'hygiène a depuis longtemps établi les principes les plus rigoureux. On a déjà fait de ces principes de nombreuses applications, l'avenir doit en réaliser de plus nombreuses encore au profit de la société.

Maintenant on se plaint de la lenteur avec laquelle s'effectuent ces importantes améliorations. Nous concevons en effet que, quand la science a démontré l'utilité de certaines réformes en matière d'hygiène publique, on se résigne difficilement à un système de temporisation, qui, pour des esprits impatientes, équivaut à un ajournement indéfini. Mais un moyen infallible de se tromper en toutes choses, c'est de ne voir qu'un côté des questions. Pour être réalisée

par la pratique, une conception de cet ordre rencontre mille obstacles dont la théorie n'a pu se préoccuper. Ici, ce sont des préjugés d'un autre âge, qui se mêlent à un certain nombre d'idées saines dont se forme le courant de la civilisation; ailleurs, c'est une masse plus ou moins considérable d'intérêts, qui s'identifient avec l'ordre de choses qu'il s'agit de réformer: là partout les faits ne se manient point comme les chiffres en mathématique; et l'homme se retranche derrière sa liberté, pour se défendre d'une amélioration dont il ne veut pas.

Averti des difficultés sans nombre, que les conceptions de la science doivent rencontrer dans le monde, avant d'être réalisées, le physiologiste doit-il abandonner les intérêts qu'il doit défendre aux tâtonnements d'un empirisme peureux ou aux expériences incomplètes d'un pouvoir toujours timidement novateur? Non, il doit faire l'œuvre de la science, sans se laisser décourager par les mécomptes de la pratique. Mais, dans ses louables efforts pour faire triompher les vérités, dont il est l'organe, pour propager des idées utiles, il ne doit jamais se départir du système d'une prudente circonspection. Rien de plus ridicule, que cette science niaisement séditeuse, qui, pour justifier ses déclamations contre l'ordre social, représente celui-ci comme une tyrannie odieuse, et finit par réclamer en faveur de l'homme la liberté de ne plus manger, quand il n'a plus faim, ou pousse sa sollicitude jusqu'à stipuler pour lui le droit d'exonération: un fameux empereur romain n'eut pas d'attention plus délicate pour l'angibrôme de ses patriciens.

Voulez-vous sérieusement, que les conquêtes de la science tournent au profit du perfectionnement social? Voulez-vous surtout concourir réellement à adoucir le sort des classes laborieuses, dont vous connaissez si bien toutes

*Nil aliud video quo te credamus amicum,
Quàm quòd me coram pedere, criske, soles. (Mart.)*

les souffrances, et pour lesquelles nous ne doutons pas que vous n'éprouviez une véritable sympathie, ne rendez point suspectes vos vues d'amélioration, en y mêlant les passions d'un esprit mécontent, ou les rancunes d'une ambition déçue ? Le pouvoir, qui seul peut appliquer les idées que vous a suggérées la science, n'a que trop de tendance à craindre toute innovation, ne contribuez pas maladroitement à exagérer sa prudence.

Les questions d'hygiène générale ne sont pas d'ailleurs les seules questions, dans lesquelles le physiologiste peut éclairer et guider le législateur : il en est beaucoup d'autres, qui touchent à des intérêts d'un ordre différent, et sur lesquelles, grâce à ses études spéciales, il peut jeter de vives lumières. La science peut même prétendre légitimement ici à exercer une influence plus immédiate et plus décisive. En matière d'hygiène publique, et principalement en tout ce qui est relatif à l'importante question de l'amélioration du sort des classes laborieuses, le but à atteindre est nettement indiqué, mais le chemin qui y conduit est semé d'écueils : mille intérêts, mille passions, mille préjugés mêmes, viennent contrarier les vues progressives de la science, et confirmer le pouvoir dans son système de prudente temporisation. Il n'en est pas de même dans les questions secondaires, dont il nous reste à parler : ici il suffit en général que la vérité se produise sous une forme nette et précise, pour qu'elle rallie successivement tous les suffrages, et arrive enfin à commander la législation.

Parmi ces questions, il en est une surtout que les physiologistes ont souvent et longuement discutée, c'est celle du mariage. N'étudier une question si compliquée, que du point de vue de la physiologie pure, c'est évidemment courir la chance de se précipiter dans les erreurs les plus graves : l'intérêt moral de l'homme, l'intérêt de la famille, l'intérêt de la société balancent au moins l'intérêt de l'organisme dans l'union, dont le but essentiel est la propagation

de l'espèce humaine. Toutes les fois que les médecins ont touché à cette question, quelle que fût leur préoccupation physiologique, il était impossible qu'ils ne vissent dans le mariage, qu'un moyen de régulariser la satisfaction d'un des besoins les plus impérieux de l'homme. Bien que la plupart se soient élevés au dessus de cette étroite conception, il est vrai de dire cependant, que beaucoup d'entr'eux, dominés par les habitudes logiques que leur a fait contracter l'étude exclusive du côté matériel de la vie, sont arrivés sur la question du mariage à des conclusions, qu'une observation plus large, une raison plus indépendante, et plus impartiale ne justifient pas. C'est ainsi, par exemple, qu'un grand nombre de physiologistes posant, d'une part l'irrésistibilité de l'instinct générateur, et de l'autre la nécessité physiologique de la satisfaction du besoin par lequel ils s'exprime, n'ont point hésité à condamner le célibat d'une manière absolue. Nous ne rappellerons point l'inévitable alternative à laquelle un médecin, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, réduit l'homme qui, pour accomplir son œuvre de dévouement à la société, s'affranchit du joug de la famille; ce sont là de vieilles calomnies, qu'on a vainement essayé de rajeunir, en s'efforçant de leur donner une sorte de vernis scientifique. Sans chercher à résoudre cette question avec les données de l'amphithéâtre, plusieurs physiologistes professent sur ce point une doctrine non moins explicite, que celle du médecin de Montpellier. Mais quand on a pesé les arguments, par lesquels ils cherchent à combattre une vocation, qui rehausse tant l'humanité aux yeux de l'homme non prévenu, on voit qu'ils se réduisent à une sorte d'induction personnelle, à une analogie, dont des habitudes morales moins relâchées, et une logique plus sévère restreindraient singulièrement la portée.

Le divorce est encore une question, dans laquelle les médecins inclinent visiblement vers l'affirmative. Ceci rappelle bien un peu la définition fort irrévérentieuse de Guy-Pa-

tin, qui *prédestine* les médecins ¹, ainsi que les arguments spécieux, par lesquels il cherche à démontrer cette prédestination, mais nous sommes convaincu, qu'il ne faut voir dans cette théorie de la métaptose matrimoniale qu'une erreur de l'esprit, et non une rancune du Minotaure physiologique.

Bien que la polygamie puisse tenter un certain nombre d'esprits novateurs, ne fût-ce que comme une expérience, dont les staticiens coloristes se chargeraient ensuite de grouper les résultats, nous ne pensons pas qu'on l'ait encore proposée, comme la conséquence d'une loi scientifique; les plus hardis n'ont point été au delà d'une polygamie partielle ou temporaire. Cadet de Gassicourt voudrait qu'à l'aide de cette mesure, il fût permis aux gouvernements de compenser les pertes, qu'auraient entraînées dans les populations les guerres, les famines, ou des épidémies désastreuses ². Eug. Salverte, qui dans son livre *des rapports de la médecine avec la politique*, ferait presque du médecin le grand prêtre des sociétés modernes, se prononce également en faveur de la polygamie légale, renfermée dans les limites que nous venons d'indiquer. Une sorte de Sanchédrin médical devrait prononcer sur l'opportunité de l'application de cette mesure ³. Les hommes, qui, dans l'étude de cette question, apporteront quelque souci des prescriptions de la religion et de la morale, repousseront avec la même sévérité la polygamie et le divorce qui, comme on l'a dit avec une grande justesse d'expression, n'est qu'une prostitution légale, une polygamie successive. La science qui a démontré irrésistiblement, que le chiffre de la population n'est point la mesure de la prospérité des états, s'accorde avec la morale et la religion, pour condamner une loi dont toutes les conséquences ne peuvent être prévues.

¹ Il définit le médecin, *animal cornutum*.

² *Diction. des Sciences médicales*, tome XXXI, page 539.

³ Page 34.

A ne considérer les choses, que du point de vue de l'équilibre des populations, il est d'ailleurs un fait qui répond victorieusement à tous les arguments, qu'on a fait valoir pour combattre la loi, qui d'accord avec la religion et la morale, proscriit d'une manière absolue la polygamie. La plupart des historiens, comme les épidémiographes Papon, Ozanam, etc., remarquent qu'à la suite des maladies générales, qui à diverses époques ont décimé les populations, on se précipitait vers le mariage avec une sorte de frénésie. Après la peste noire de 1348, « ceux qui restaient, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, hommes et femmes se mariaient en foule : les survivantes concevaient outre mesure : il n'y en avait pas de stériles. On ne voyait d'ici et de là que femmes grosses : elles enfantaient qui deux, qui trois enfants à la fois : » c'était, dit M. Michelet qui rapporte ce passage, comme après tout grand fléau, comme après la peste de Marseille, la terreur, une joie sauvage de vivre, une orgie d'héritiers¹. La physiologie qui se préoccupe avec raison de l'influence, que les grandes mortalités peuvent exercer sur le chiffre de la population, peut donc se rassurer : il n'en peut résulter qu'une perturbation temporaire, que la loi providentielle qui régit la propagation de l'espèce humaine, fait bientôt disparaître.

Après avoir, au nom de la science, proposé de modifier la loi dans le sens que nous venons de rappeler, quelques médecins ont demandé que le mariage fût légalement interdit entre les individus, affectés de maladies susceptibles de se transmettre par voie d'hérédité. Ce serait là assurément un moyen puissant, pour arrêter ces graves affections dans leur marche incessamment envahissante : et cette mesure semblerait devoir servir tout à la fois, et l'intérêt de la société, qu'elle déchargerait d'une foule d'individus invalides, et l'intérêt des malheureuses victimes d'une orga-

¹ *Histoire de France*, tome III, page 350.

nisation originairement vicieuse, dont elle prolongerait la vie. Mais une telle mesure est-elle réalisable ? une telle prohibition n'est-elle pas en contradiction flagrante avec l'esprit général de notre législation ? Quelques auteurs n'ont pas hésité à résoudre affirmativement cette question : Cadet de Gassicourt, Eus. Salverte, Thouvenel, M. Motard etc., se sont bornés à émettre sur ce point des assertions tranchantes. Il n'en est pas de même d'un auteur contemporain, dont nous avons tous apprécié les travaux, et qui a traité cette question, en la restreignant aux maladies scrofuleuses, avec un incontestable talent. Qu'on nous permette de citer ici un court passage de l'ouvrage du médecin de l'hôpital St.-Louis : on y verra tout à la fois comment cette question se lie à la physiologie, et quelle marche l'auteur a suivie, pour arriver à la solution qu'il propose.

« C'est à la science, dit-il, qu'il appartient de préparer les voies d'une législation, sur l'importante question de l'hérédité des maladies dans la famille. Les résultats des recherches auxquelles nous nous sommes livré depuis de longues années constatent les origines nombreuses des maladies scrofuleuses par la voie de la génération. La propagation de ces maladies par le mariage, ressort si souvent et avec tant d'évidence des faits que nous avons analysés dans cette dissertation, qu'on ne peut nier qu'un des grands intérêts de la société ne soit de régler le mariage à des conditions, qui éloignent les causes héréditaires, celles surtout qu'une expérience constante nous apprend être transmissibles des parents à leurs ascendants ¹. »

Les faits nombreux que l'auteur accumule pour prouver cette transmissibilité, montrent le mariage sous le régime de liberté absolue, tel que l'établit la législation, comme une source, où se renouvellent incessamment les maladies

¹ *Recherches et observations sur les causes des maladies scrofuleuses*, page 169.

les plus graves, et d'où s'échappe comme un poison funeste, qui chaque jour étend plus loin ses ravages au sein des populations. Il est impossible, après avoir jeté les yeux sur un tableau si saisissant de vérité, de ne pas reconnaître avec M. Lugol, qu'il y a là une lacune dans la législation. Mais comment combler cette lacune ? Quel jury sera chargé de constater l'aptitude physiologique qui rendra le mariage licite ? Comment surtout éviter quelques uns des inconvénients graves, qui se reproduiraient infailliblement à propos de la constatation de cette nouvelle impuissance ? Une fois cette question résolue, quels moyens emploiera-t-on pour soumettre les volontés rétives ? M. Cabet, dans son *Icarie*, n'est point arrêté par un si mince obstacle : quand des hommes compétents ont déclaré que les individus sont impropres au mariage, il en fait tout simplement les gardemalades de la république¹. C'est là, il faut bien le reconnaître, un ensemble de difficultés qui retarderont longtemps encore la réalisation des vues éminemment utiles, que la physiologie a émises sur ce point. A chacun sa tâche ; nous avons rempli la nôtre, nous avons indiqué le mal ; c'est au législateur à chercher et à appliquer le remède.

Il est encore, sur la question du mariage, un point qui regarde la physiologie, c'est l'âge légal auquel cet acte si important doit être accompli. Lorsqu'on examine cette question, uniquement du point de vue de la science, on tend bien plutôt à élever qu'à abaisser le chiffre de l'âge déterminé par la loi. Des documents authentiques ont démontré en effet, que, depuis un certain nombre d'années, la constitution de l'homme a faibli, la taille a baissé sensiblement. Mais cette question a aussi son côté moral : Il n'est pas douteux que plus l'union conjugale est tardive, et plus les mœurs se relâchent et se corrompent ; si d'un autre côté, il est vrai que le libertinage, sous quelque forme

¹ Op. cit. page 122.

qu'il se produise, porte à peu près inévitablement une atteinte funeste à la constitution, il semble donc que le mariage soit un frein qu'on ne peut appliquer trop tôt à une passion indomptée. Bien que quelques uns des auteurs, dont nous avons déjà parlé, se montrent aussi explicites sur cette question, que sur beaucoup d'autres, sans l'avoir étudiée davantage, nous suspendrons à cet égard notre jugement. Aussi bien en nous renfermant dans les limites de notre sujet, notre but est-il moins de résoudre les questions, que de les poser, en tenant compte d'éléments dont la science n'a pas le droit de faire abstraction.

CHAPITRE VI.

Suite du chapitre précédent.

La législation touche à bien d'autres questions sur lesquelles la physiologie pourrait être sérieusement et utilement consultée. Nous aimerions à suivre ces diverses questions dans tous leurs rapports avec cette science, mais force nous est de nous borner; nous nous contenterons d'en tracer une esquisse rapide.

Il est une loi qui devrait être à jamais effacée de nos codes, c'est celle qui permet que, lorsqu'une femme enceinte est prévenue d'un crime emportant la peine de mort, elle soit mise en accusation. Il y a dans cette loi, je ne sais quelle froide cruauté, contre laquelle proteste tout d'abord l'instinct qui nous porte à nous attendrir sur le sort de la femme la plus criminelle, lorsqu'elle a conçu. Ce n'est là toutefois, qu'un sentiment dont nous comprenons que le législateur ait dû se défendre: mais il est facile d'opposer

à cette loi des arguments plus décisifs. Pourquoi, lorsque la condamnation a été prononcée, ordonnez-vous de surseoir à l'exécution jusqu'à ce que la délivrance ait eu lieu ? c'est que vous ne voulez pas frapper du même coup, et la mère criminelle et l'enfant innocent qu'elle porte dans son sein. Pourquoi alors votre sollicitude s'arrête-t-elle là ? Croyez-vous qu'une femme, placée dans de telles conditions, puisse impunément pour son fruit supporter toutes les angoisses d'un débat criminel, ou envisager pendant des mois entiers la perspective d'un supplice horrible ? Une observation rigoureuse a démontré l'influence funeste, que de semblables émotions exercent sur le moral, et par contre-coup sur l'organisme de la femme qui va devenir mère. Lors même que la santé de celle-ci résistera à ces dangereuses atteintes, n'est-il pas à craindre que l'évolution du germe n'en soit plus ou moins profondément troublée ?

L'enfant qui naît dans les conditions fatales, que nous examinons en ce moment, ne rappelle que trop souvent, par les désordres de sa vie, le malheur de son origine. Sans appui, sans guide, il lui est bien malaisé de résister aux suggestions de la misère, et à l'impulsion des passions brutales ! Mais n'est-il pas permis de remonter plus haut encore, pour expliquer cette sorte de fatalité du crime, qui semble peser sur certaines organisations ? Qui oserait affirmer, que les circonstances malheureuses, au milieu desquelles quelques infortunés ont reçu la vie, ont été complètement étrangères aux désordres, dans lesquels ils se sont ensuite précipités ? Les esprits forts peuvent nier d'une manière absolue l'influence mystérieuse, que les émotions morales de la mère exercent sur le développement intra-utérin de l'organisme humain ; mais nous croyons, avec un grand nombre de physiologistes qui n'ont pas rêvé leurs convictions, que la science n'a pas dit son dernier mot sur cette question obscure. Ne substituons pas aux énigmes de la nature les vues bornées de notre intelligence, pour nous

abuser nous-mêmes au profit de notre vanité ; ne prenons pas l'ombre pour la réalité , la simplicité du rien pour la science. Quoi qu'il en soit à cet égard , que les médecins ne se lassent point d'élever la voix , pour demander que le législateur efface de nos codes une disposition , qui , par une précipitation inutile , peut entraîner la mort d'une femme innocente , tuer dans le sein d'une mère coupable l'être qu'elle a conçu , ou bien même concourir à développer dans celui-ci les funestes dispositions , qui le conduiront plus tard au crime. Les physiologistes , à qui leur science spéciale permet d'éclairer sur ce point le législateur , peuvent d'autant plus légitimement prétendre à obtenir cette réforme , qu'il ne s'agirait que de réinscrire dans la loi une disposition , que des hommes mieux inspirés y avaient déjà introduite ¹. Dans une question comme celle-ci , où la science est sûre de trouver un écho dans le cœur de tous les hommes , elle ne peut douter que le succès ne doive tôt ou tard couronner ses efforts.

Nous avons déjà parlé du sort des classes ouvrières : dans tous les temps , les médecins hygiénistes se sont occupés de rechercher les moyens les plus propres à affranchir le travail des causes d'insalubrité , dont l'action se fait sentir plus ou moins énergiquement à l'homme qui s'y livre. Les exigences de la science , et une sympathie bien naturelle pour les souffrances qu'ils étaient appelés à soulager , furent les deux mobiles qui les poussèrent dans la voie de ces laborieuses investigations. Jamais cependant ce sujet ne fixa l'attention des hygiénistes , autant qu'il l'a fait depuis un certain nombre d'années. La raison de cette vive préoccupation est bien simple : depuis que dans un grand nombre d'arts mécaniques , une force immense , la vapeur , domptée par le génie , a remplacé les bras débiles de l'homme , l'in-

¹ La loi du 23 germinal , an III , portait en effet , qu'une femme prévenue d'un crime , emportant la peine de mort , ne pourra être mise en jugement , qu'il n'ait été vérifié de la manière accoutumée , qu'elle n'est pas enceinte.

dustrie a pris un développement imprévu. A partir de ce moment, de nombreux changements se sont opérés dans les conditions générales de l'existence des classes laborieuses de la société. Si, par suite d'un abaissement considérable dans le prix des principaux objets nécessaires à la vie, il fut désormais permis à l'ouvrier de se mieux vêtir, de se procurer une habitation plus saine, peut-être même une nourriture plus réparatrice ; par contre, il se vit enchaîné au travail pendant un temps beaucoup plus long, et dans des ateliers, dont la température, et l'air plus ou moins vicié sont contraires au développement régulier de la vie. Quelque défavorables que soient ces dernières conditions, tant que l'ouvrier peut compter sur le produit de son travail, il peut souvent parvenir à les neutraliser par l'influence heureuse de l'aisance dont il jouit : mais malheureusement cette aisance est bien précaire, elle est soumise à toutes les vicissitudes de l'industrie dont elle dépend. Il arrive de là, que dans les temps malheureux, dans les temps de crise, pour nous servir de l'expression consacrée, les conditions parfois les plus onéreuses sont imposées à l'ouvrier, et il est forcé de les subir, s'il n'aime mieux se jeter dans ces coalitions funestes qui aggravent toujours sa position.

Ce n'est point sans doute au médecin, qu'il appartient de résoudre les nombreuses questions, qui se rattachent au sujet auquel nous osons toucher ici ; mais on ne peut contester, que la science spéciale qu'il cultive, comme ses rapports de tous les jours avec les nombreux ouvriers, qui tombent victimes de la position que les progrès déréglés de l'industrie leur ont faite, ne le rendent compétent à traiter le côté hygiénique et médical que présentent ces questions : or, si au nom de la science, il a le droit de se mêler à ce grand débat, c'est pour lui un devoir impérieux de le faire.

Dans la vue de mettre un terme à un état de choses, dont tout le monde gémit, et qui menace l'avenir des consé-

quences les plus terribles, on parle d'organiser le travail, d'affranchir l'industrie du despotisme du capital; M. Louis Blanc a été même, dans ces derniers temps, jusqu'à proposer de centraliser celle-ci entre les mains du gouvernement. Mais à part quelques idées saines, semées çà et là dans les livres des économistes, qui a travaillé sérieusement, autrement que par des utopies, à résoudre cette question? Cependant, comme on l'a dit, le sphynx est là qui vous propose la formidable énigme, et il faut que vous la deviniez, ou il vous dévorera. Parmi les travaux par lesquels on doit préparer la solution d'un problème, qui intéresse à un si haut degré l'avenir de la société, nous croyons qu'il faut placer ceux auxquels les médecins sont en mesure de se livrer. Déjà d'ailleurs, des hommes, dont la philanthropie égale la science, leur ont largement frayé la route qu'ils doivent suivre pour atteindre ce but. Ramazzini, Hallé, Desmoulins, Parent Duchâtelet, MM. Villermé, Gerspach, Guépin, Motard, Fourcault, parmi les médecins; et parmi les économistes, Pecchio, Sismondi, MM. Droz, Ville-neuve de Bargemont, etc., etc, ont signalé avec force l'influence fatale, que l'industrie moderne exerce sur la constitution des malheureux, qui sont forcés de lui demander le pain de chaque jour. Ce que ces hommes ont commencé, il faut le continuer. Que les médecins surtout, qui se trouvent placés dans les grands centres manufacturiers, suivent pas à pas l'action du travail excessif, trop prolongé, au milieu de conditions hostiles à la vie, sur la constitution des ouvriers livrés aux divers branches de l'industrie. Qu'ils fassent dans la spécialité d'étude, que leur assigne leur position particulière, ce que M. Tanquerel des Planches et d'autres ont fait pour quelques arts insalubres, et ils travailleront plus efficacement par là à l'amélioration des classes laborieuses, qu'en faisant de la science à la façon des *égaux*.

En Angleterre, où l'abus des forces humaines, poussé à

ses dernières limites a produit, malgré une taxe des pauvres énorme, cette réaction menaçante qu'on appelle le charisme, il s'est rencontré des hommes, qui ont cherché à justifier par des raisons physiologiques cet abus, qui se traduit d'une manière si positive par une élévation du chiffre de la mortalité. Ure, manufacturier lui-même, a publié, sous le titre pompeux de *Philosophie des manufactures*, un livre dans lequel il cherche à établir, que loin d'agir d'une manière défavorable sur la santé des hommes, les conditions, que réalisent un certain nombre d'industries, sont au contraire propres à prévenir le développement d'une des affections les plus graves, l'affection scrofuleuse : telle est même, suivant cet optimiste industriel, l'heureuse influence de l'industrie cotonnière, qu'elle a, dans quelques districts de l'Angleterre, mis les populations à l'abri du choléra.

Toutefois, quel que soit le pouvoir de l'amour du lucre pour fasciner le regard, il est impossible de se dissimuler complètement les douleurs sur lesquelles on bénéficie. La souffrance est trop visiblement empreinte sur le facies de ces hommes étiolés, rabougris, vieillis avant l'âge, pour qu'on se persuade, que la vie n'a point là partout reçu une atteinte funeste. Mais il y a un mot dans la science, dont on tire un merveilleux parti, pour dissiper cette vision importune, c'est le mot hypocondrie. A l'aide de ce mot magique, on se met en règle avec sa conscience, et l'on additionne ses bénéfices sans remords. Nous le dirons tout haut, et sans craindre de blesser un homme, qui ne nous comprendra sûrement pas, il n'y a pas plus d'entrailles dans cet homme, que dans les machines qu'il dirige, ou dans les chiffres qu'il groupe : à chaque page de son livre, on voit éclater la naïve convoitise de monsieur Josse, unie à la froide cruauté du Shilock de Shakespeare.

Lorsqu'on oppose à la théorie de l'impassible fabricant de Leeds les tableaux, qui retracent avec une si effrayante énergie l'influence pernicieuse exercée sur les constitutions

les plus robustes par les travaux excessifs, auxquels des milliers d'hommes sont soumis, on est bien loin de partager cet optimisme spéculateur, et l'on se demande avec effroi, si la civilisation ne peut fleurir, qu'arrosée du sang humain. Mais loin de nous cette pensée impie, la barbarie ne saurait être la condition du progrès.

En général, en Angleterre comme en France, les physiologistes qui ont étudié l'influence exercée par le régime manufacturier sur la constitution de l'homme, ont signalé avec force les dangers de cette influence. M. Villermé a cru même devoir combattre plus d'une fois ce qu'il appelle le pessimisme des médecins¹. Malheureusement, à côté de ce fait, que nous signalons ici avec quelque orgueil, nous devons en placer un autre, qui est moins à l'avantage de notre profession. Plusieurs hommes de l'art, manquant de la manière la plus grave, suivant nous, à un devoir essentiel, n'ont pas craint de justifier, par des théories froidement cruelles, le crime de ces usuriers de la vie, qui exténuent l'homme, pour en tirer le plus de produits possibles. Le docteur Edw. Carbutt, en Angleterre, a émis sur ce point une doctrine, qui absout à l'avance quelques uns des plus dangereux abus dont nous parlons. Est-il possible qu'un médecin instruit, entraîné par la séduction de sa conception théorique, ait été amené à expliquer dans le sens de cette conception les résultats sans nombre, qui déposent si énergiquement contre elle? Nous ne saurions le penser : et nous le dirons encore, avec franchise, parce que c'est un crime de prostituer jusque là la médecine, et de la faire mentir ainsi à sa généreuse vocation, nous craignons, qu'en tout ceci le docteur Carbutt n'ait point été plus vrai, que Bentekoé au xvii^e siècle, qui en préconisant le thé, comme une panacée universelle, n'eut d'autre intention que de faire de la science au profit de la compagnie Hollandaise.

¹ *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, tome II, page 223.

Gardons-nous bien de désertier jamais aussi lâchement la cause de l'homme qui souffre. Nous ne pouvons rien directement sur ces souffrances ; les efforts d'une prudente prophylaxie sont paralysés par toutes les exigences d'une cupidité sans entrailles ; n'en continuons pas moins de signaler avec force à l'attention publique les résultats de l'abus des forces humaines. L'opinion a été souvent égarée sur ce point : les uns, intéressés à dissimuler la hideur du mal, ont adouci leurs tableaux ; d'autres, dans une intention non moins répréhensible, les ont véritablement surchargés ; pour nous, sachons éviter l'un et l'autre de ces écueils ; disons la vérité sans mollesse, comme sans passion. Par ce travail lent, mais sûr, parce qu'il s'appuyera sur des données positives, nous concourrons à éclairer l'opinion sur un ensemble de questions, qui ne peuvent tarder à se produire au grand jour, et en préparerons la solution dans le sens le plus favorable à l'humanité. Déjà une loi règle en Angleterre, en France, en Belgique, en Prusse, le temps pendant lequel les enfants doivent travailler dans les manufactures : ainsi a disparu, ou au moins a été pallié un des plus révoltants abus de l'esprit étroitement mercantile. Une bonne action ne reste point isolée dans le monde, elle laisse dans l'âme de ceux qui l'ont accomplie, et fait éclore dans l'âme des autres, un germe fécond qui multiplie le bien. Dévouons-nous sérieusement, dans la mesure de nos forces, à cette œuvre éminemment sociale ; il y a là plus de gloire réelle à recueillir, qu'à se faire, au nom de la science, le champion de doctrines anarchiques.

Sismondi, touché de la misère incessamment croissante des classes ouvrières, demandait qu'une loi obligeât les chefs de manufactures à garder dans leurs maladies, et à faire soigner à leurs frais, les malheureux dont les bras les enrichissent. Si jamais cette pensée généreuse venait à se réaliser, il est vraisemblable qu'on parviendrait par là à adoucir la situation de cette classe intéressante de la so-

ciété. En luttant incessamment, au nom de l'humanité, contre l'âpre convoitise, l'ignorance même d'un grand nombre de haut-barons de la navette, les médecins, forts de l'opinion publique qu'ils auraient conquise, parviendraient inévitablement à faire réduire le travail à la mesure des forces de l'homme. D'un autre côté, l'influence que par là ils finiraient par acquérir sur l'esprit des ouvriers dont la santé leur serait confiée, leur permettrait de combattre avec plus de succès les habitudes funestes qui viennent encore aggraver leur position.

Dans la vue de prévenir, surtout dans la classe ouvrière, le développement de l'affection tuberculeuse, qui semble en effet y multiplier chaque jour davantage ses victimes, un membre distingué de l'académie royale de Médecine, M. Fourcault, voudrait que les artisans fussent rendus aptes par une éducation prévoyante à exercer une double profession : grâce à cette double aptitude, ils pourraient, pendant une partie du jour, se livrer à des métiers exerçant la puissance musculaire, et pendant l'autre partie, à une profession peu active¹ : c'est là ce qu'il appelle un peu prétentieusement la dualité d'occupations. Cette idée ne rappelle que de loin l'alternante de Fourier ; M. Fourcault est un esprit trop positif pour tomber dans l'utopie pure. Sa pensée pourra donc trouver son application, quand on songera sérieusement à s'occuper de l'organisation du travail.

A côté de ces mesures, il faut placer celle que proposait un autre ami sincère des classes laborieuses, et qui consisterait à n'appliquer à tels ou tels travaux industriels, que les hommes, que des médecins spéciaux auraient déclarés aptes, en raison de leur âge et de leur constitution, à se livrer à ces travaux. Cette mesure a été conçue dans la même pensée que la première, et la complète. Il est clair

¹ *Causes générales des maladies chroniques, etc.* page 457.

en effet, que cette sorte de révision, dans l'ordre industriel, entrerait naturellement dans les attributions des médecins attachés aux différentes manufactures. Si la première de ces mesures impose une charge réelle aux maîtres, la seconde tendrait à la diminuer. Mais on ne peut se le dissimuler, quelque ingénieuses que soient ces diverses combinaisons, il faut que le capital se décide à faire quelques sacrifices, ou que l'industrie coure les chances de cette foudroyante accusation, qu'elle n'est qu'une immense machine qui broie l'humanité dans ses engrenages¹, et qu'elle s'attende à la réaction terrible, que tôt ou tard un tel état de choses doit nécessairement amener.

Lorsqu'on jette les yeux sur les cartes, qui retracent la vaste étendue des terres habitables, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'inégale répartition des populations à la surface du globe. En présence de ce fait, l'idée de colonisation se présente immédiatement à l'esprit des hommes les plus étrangers aux questions politiques. Sans prétendre avec Eus. Salverte, qu'en pareille matière, le rôle principal appartient aux physiologistes, nous pensons que là, où des efforts de colonisation peuvent être utilement tentés, la science peut éclairer le législateur sur quelques points importants. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire sur ce que nous appellerons ici la géographie médicale, la médecine est cependant sur ce point en possession de notions positives, qui lui permettent de tracer d'une manière générale l'influence des climats sur la constitution de l'homme. Elle peut donc indiquer les limites, dans lesquelles cette influence reste compatible avec la vie permanente, et la prophylaxie générale à laquelle l'homme doit se soumettre, pour neutraliser cette influence, lorsque sans dépasser ces limites, elle se compose d'un ensemble de conditions hostiles à la vie.

¹ *Sismondi.*

Mais le médecin peut servir d'une manière plus directe l'œuvre de la colonisation. En se mêlant à la population indigène, que la métropole veut s'assimiler, il peut combattre de dangereux préjugés, et s'assurer une puissante influence sur leur esprit, en prévenant nombre de maladies ou en les guérissant d'affections, dont jusque là une science grossière a été impuissante à empêcher la terminaison fatale. Il n'est point douteux pour nous, par exemple, que, si la France parvient jamais à s'assimiler complètement l'Algérie, la médecine n'ait à revendiquer sa part dans cette conquête morale. A mesure que la science européenne se substituera aux jongleries des carrés magiques, des chiffres cabalistiques, des amulettes renforcées de Sorates du Coran, qui composent en grande partie la thérapeutique des thébib Arabes, nous ne doutons pas que ces barbares ne montrent moins de répugnance pour une civilisation qui, en échange de ces mensonges, leur apporte tant de bienfaits.

Pourquoi d'un autre côté, et dans la vue de servir le même intérêt, les médecins, placés dans des contrées surchargées d'une population indigente, ne chercheraient-ils pas à susciter l'idée d'émigration dans l'esprit des malheureux qui n'ont point de place sur le sol de la patrie? J. Frank, observant qu'une foule d'Allemands émigrent chaque année, traversent les mers, pour aller s'établir dans quelques uns des Etats de l'Amérique septentrionale, ne voit là qu'une affection nouvelle, une impatience de lieux, qu'il inscrirait volontiers dans le cadre nosologique sous le nom d'apodémalgie¹. Ah! comprenons mieux tout ce qu'il y a de misère, de douleur et d'angoisse dans cette détermination de mal-

¹ Cette expression, qui est de Hoyer, est d'ailleurs tout à fait impropre, car elle signifie douleur de l'absence, (*ἀποδημία*, d'*ἀποδημέω* être absent, et *ἄλγος* Douleur) : elle est synonyme de nostalgie : il faudrait donc la remplacer, comme le veut Andresse, par celle d'apodémanie, ou bien d'apodémopathie.

heureux, qui vont demander à une autre terre un pain que leur refuse la patrie, devenue pour eux inhospitalière. Touchez à ces haillons, regardez ces teints hâves et flétris, et vous vous convaincrez aisément que ce ne sont point là les symptômes d'une simple névrose. Ils ont faim ; et il n'est pas besoin d'un nom nouveau pour désigner cette maladie ; cherchez plutôt le remède, qui n'est point encore trouvé.

Loin de combattre cette tendance, le médecin doit bien plutôt l'encourager là où il la rencontre. Mais il faudrait que le gouvernement le secondât dans cette œuvre, en aidant, autant qu'il le pourrait, les pauvres émigrants dans leur douloureux sacrifice.

Dans cette esquisse, nous ne ferons que rappeler en passant la législation relative aux aliénés. Cette législation a été, dans ces dernières années, l'objet d'importantes réformes. Tout n'est point fait encore cependant, et c'est avec raison que M. Calmeil¹, et plus récemment M. Falret², ont signalé çà et là diverses lacunes, qu'il est urgent de faire disparaître. Quelque larges que soient d'ailleurs ces réformes, il ne faut pas oublier que le médecin n'en restera pas moins, dans un grand nombre de circonstances, le protecteur des malheureux, dont nous voyons tous les jours des familles cupides demander l'interdiction ou la séquestration, sous le prétexte de l'aliénation mentale. Ici, on s'efforcera de suborner les médecins, pour les engager à déclarer l'incurabilité d'une affection mentale qui a réellement existé, mais qui a disparu ; là on tentera de les circonvenir, pour obtenir d'eux qu'il fassent remonter l'origine de la folie à une époque antérieure à un mariage contracté, afin de profiter de l'exception de la loi, qui frappe cet acte de nullité, quand il est authentiquement démontré que l'un des deux époux était aliéné avant l'époque où cet acte a eu lieu. Il

¹ *Répertoire des scienc. médic.* tome X, page 39.

² *Journal de médéc.* I^{er} vol. pag. 249.

ne suffit point, dans les circonstances graves que nous signalons, que la société trouve dans le médecin la garantie d'une science étendue, il faut qu'à cette science il joigne une probité, une délicatesse à toute épreuve. Il est l'arbitre de la destinée de l'infortuné qu'on s'efforce de sacrifier à des intérêts cupides ou à des passions sans frein. Promesses, faveurs, fortune, que rien ne soit capable de le faire dévier de la ligne que lui trace le devoir. Esquirol dit quelque part que le médecin qui est appelé à soigner les aliénés doit les aimer. Oui, il le doit, et non pas seulement pour assurer l'efficacité de la thérapeutique, mais encore pour les défendre contre l'égoïsme, qui les fait si souvent regarder comme une charge dont on veut se débarrasser.

Enfin, il est encore une question, dont la discussion a été dernièrement l'occasion de vifs débats au sein de nos assemblées législatives, nous voulons parler de la réforme du régime pénitentiaire. La société de médecine de Bordeaux a parfaitement compris que cette question a aussi son côté médical, et l'a mise au concours. Nous ne savons comment les médecins ont répondu à cet appel; mais nous sommes convaincu que la physiologie peut jeter quelques lumières sur ce problème difficile. Puisque l'ordre de notre travail nous mène à cette question importante, qu'il nous soit permis de risquer encore ici une réflexion.

Les médecins, que leur position met à même d'éclairer le législateur dans cette discussion, doivent se mettre en garde contre une tendance qui les porte trop souvent à prendre le parti du criminel contre la loi. C'est là une propension généreuse, mais qui, ne se préoccupant que de l'intérêt de l'individu, désarme la société contre les mauvaises passions qui la menacent. Il est facile de déclamer contre le régime cellulaire, d'attribuer à l'influence unique de l'isolement systématique les hallucinations, la folie, ou d'autres accidents, qui surviennent chez quelques uns des individus auxquels est appliqué ce système de répression.

Mais en matière si grave, quelques faits isolés et très complexes suffisent-ils pour décider, dans un sens contraire à ce que commande l'intérêt général, un esprit un peu sévère? M. le professeur Bouillaud, appelé à porter la parole dans ce grave débat, a fait ce qu'il devait faire, dans l'état actuel de la science, il a demandé que cette question soit remise à l'étude. Sachons nous défendre de cette sympathie de la chiourme, qui a sa source dans cette fausse sensibilité que tend à créer en nous une littérature barbare; et lorsque nous abordons de semblables questions, rappelons-nous toujours ces paroles d'un homme dont le livre devrait être dans les mains de tous: « Que tout homme ait droit à la compassion de ses semblables, rien de mieux; mais pour être judicieuse, cette compassion ne doit pas sacrifier le grand nombre au petit, la règle à l'exception. Le premier devoir et le premier soin de toute société, sont de s'épurer, et de laisser aux générations qui arrivent de meilleurs éléments que ceux qu'elle a reçus des générations antérieures. C'est pour cela que le châtimement a été institué, non comme une dérision, mais en vue d'intimider et de punir¹. »

CHAPITRE XII.

Comment la médecine peut devenir auxiliaire de la morale, et suppléer dans quelques cas à l'insuffisance et à l'impuissance de la loi.

Dans quelque position que l'homme se trouve placé, il souffre, et le médecin est appelé à lui porter les secours de son art bienfaisant. Riches ou pauvres, grands ou petits, tous sont tributaire de la science austère, dont il est l'or-

¹ *Etudes sur les Réformateurs ou les socialistes modernes*, par M. Louis Reybaud, tome 2^e, page 30.

gane. La prison, les bagnes, les cloaques mêmes de la débauche, quelque dégradés que soient les êtres qu'ils renferment, ont droit à la sympathie du médecin, et sont visités par lui aussi bien que les hôpitaux, dans lesquels sont recueillis les victimes d'une infortune imméritée. Si c'est au nom sacré de l'humanité, qu'il pénètre dans ces réduits de la misère, de la débauche, et du crime, aura-t-il rempli toute sa mission, quand il aura épuisé en faveur de ces malheureux tous les moyens capables d'alléger leurs souffrances physiques? Est-ce que derrière ces souffrances, il n'y a point dans ces infortunées créatures de Dieu une âme, dont l'ignorance, les vices, les passions, le désespoir réclament les ressources d'un autre thérapeutique? Non, le médecin ne peut passer au milieu de ces infortunes, sans essayer au moins de les adoucir, sans adresser quelques paroles de consolation, d'espérance, d'encouragement à ces âmes flétries ou endormies dans le crime. La parole humaine, quand un sentiment tendrement charitable l'inspire, est un tonique qui reconforte l'homme, le relève, et le rappelle au sentiment de sa dignité. Le médecin possède lui aussi cet instrument merveilleux de régénération, il peut et il doit le mettre au service de cette œuvre sainte.

C'est en vain que renfermant le médecin dans le cercle de ses obligations professionnelles, on prétendrait que c'est à d'autres qu'à lui, qu'il appartient de travailler à la réhabilitation morale de l'homme, dans l'âme duquel s'est éteint le sentiment du devoir; homme, comment cette mission pourrait-elle lui être étrangère? Il ne saurait sans doute prétendre à se substituer au ministre de la religion, dont la parole bénie est le véhicule de la puissance mystérieuse de Dieu sur l'âme humaine, mais il peut préparer, il peut seconder heureusement cette salutaire influence.

Quand la société n'a plus que des rigueurs, et une aversion invincible pour les malheureux qu'elle a une fois séquestrés de son sein, quand une barrière morale, plus

infranchissable encore que la porte du cachot ou de la prison, s'est élevée entre ces parias volontaires, et les autres membres de la grande famille humaine, le médecin reste bien souvent le seul homme avec lequel ils conservent les rapports d'une dernière sympathie. Il les soulage dans leurs douleurs, il adoucit momentanément au moins la rigueur de leur position; sa science seule les absout, quand tout le reste les condamne. Le sentiment de ces bienfaits venant à se développer dans un cœur, où fermentent incessamment la haine et un vague desir de vengeance, apaise ces natures farouches, et les rend plus accessibles aux conseils de l'homme, qui leur a réappris les joies d'un sentiment depuis longtemps inconnu. Ce sont les bienfaits de la science, dont il prodigue indistinctement les secours à toutes les souffrances, qui lui frayent la route vers ces cœurs endurcis, cautérisés : répudiera-t-il lâchement cette mission, que sa noble profession, par les rapports particuliers qu'elle fait naître pour lui, impose à son dévouement? Quand le médecin verra poindre un sentiment généreux à travers les épaisses ténèbres d'une âme avilie, laissera-t-il s'éteindre ce sentiment, laissera-t-il cette âme retomber dans sa nuit profonde, plutôt que de recueillir cette étincelle précieuse, pour y rallumer le flambeau de la vie morale? Non, cela n'est pas possible. Le médecin, que sa position met en contact avec les malheureux, dont nous parlons en ce moment, ne saurait s'arrêter aux souffrances physiques qu'il a sous les yeux, il soulagera ces souffrances, mais en même temps, il essaiera de tempérer les souffrances encore plus grandes de l'âme. Rien, suivant nous, ne saurait justifier celui qui ne tenterait pas, dans les circonstances favorables que ses relations professionnelles pourraient lui faire rencontrer, de ramener au bien l'homme criminel, sur lequel il aurait acquis quelque ascendant moral. C'est le devoir de tout homme de concourir, selon la mesure de ses forces, à la régénération de son semblable, c'est surtout le

devoir du médecin qui, par un bienfait de sa noble profession, reste souvent le dernier consolateur des victimes de la justice humaine.

Il arrivera souvent sans doute, que sa parole ne trouvera point d'écho dans ces âmes, où l'on a fait le vide; mais les pensées qu'il y aura déposées pourront y germer plus tard sous l'influence heureuse des accidents de la vie. Le vice peut d'ailleurs n'avoir point entièrement gangrené ces natures rebelles; il peut y rester quelques fibres, qui vibrent encore au nom des sentiments généreux : ce sont là des éléments que sa parole bienveillante peut épurer, et dont il peut se servir habilement, pour réapprendre à des êtres égarés la science de la vertu. La morale n'a point ici de règles à tracer; c'est à l'homme généreux, qui ne recule point devant les difficultés d'une si noble entreprise, à se frayer la route qui doit le conduire au but.

La mission moralisatrice, dont nous venons de parler, ne peut être remplie que par quelques médecins, chargés par l'autorité d'un service médical spécial; mais sans pénétrer dans ces sentines du vice, le médecin rencontre à chaque pas d'immenses misères morales, qui font appel à sa charité, et qui n'attendent leur remède que des inspirations d'un dévouement volontaire.

Hélas ! une expérience douloureuse ne nous l'a que trop appris, le vice, comme les plus funestes aberrations du crime, se rattache souvent à la misère par les liens de la plus étroite affinité, et celle-ci est en même temps la source la plus féconde des nombreuses affections, auxquelles le médecin est appelé à porter les secours de son art bienfaisant. En s'efforçant de combattre les symptômes des unes, il ne saurait fermer les yeux sur les symptômes des autres. Ce n'est point, sans lutter contre les nobles instincts de la conscience, que l'homme abandonne le chemin de la vertu, pour se jeter dans les sentiers tortueux du crime. Le médecin, que les devoirs de sa profession appellent à soulager les

souffrances physiques, qu'ont amenées à leur suite les plus cruelles privations, assiste souvent à cette lutte intérieure, dans laquelle l'âme défaillante est près de succomber à la séduction des mauvaises inspirations. Quelques mots chaleureux, tels qu'il doit s'en échapper naturellement d'un noble cœur, à la vue d'une si grande misère, arrivant à cette pauvre âme dans ce péril extrême, peuvent la ramener à la vertu qu'elle allait abandonner. Qu'on ne croie pas qu'en tout ceci nous calomniions l'humanité, pour relever la profession médicale, et exagérer l'influence qu'elle peut exercer sur l'âme humaine; une expérience irréfragable démontre, que telle est souvent la filiation du crime, et il n'est pas besoin d'une science bien profonde du cœur humain, pour comprendre que c'est surtout dans ces solennelles hésitations, qu'on peut par des conseils opportuns ramener l'homme au bien.

Nous avons dit déjà, que le pauvre, plus encore que le riche, a droit à ces soins affectueux, délicats, qui sont si doux à l'homme qui souffre, parce que bien souvent la voix du médecin est la seule voix amie, qui arrive à l'oreille du pauvre dans ses souffrances. L'influence moralisatrice, qu'il peut être appelé si souvent à exercer autour de lui, vient rendre l'accomplissement de ce devoir plus impérieux encore. Cette douceur, cette sympathie préparent heureusement l'action de cette influence, en éveillant dans le cœur des malheureux le sentiment de la gratitude. La reconnaissance réconcilie l'homme avec l'humanité, et lutte contre les funestes inspirations d'un égoïsme qui s'égaré jusqu'à la pensée du crime.

En rappelant ici au médecin cette mission moralisatrice, nous n'ignorons pas que bien souvent il rencontrera des natures rebelles, sur lesquelles sa parole glissera sans les pénétrer : l'ignorance, des vices profondément enracinés, voileront souvent aux yeux de l'homme abruti les vérités qu'il essaiera de lui faire comprendre : mais que ces diffi-

cultés n'arrêtent point son zèle , car suivant l'expression magnifique d'un auteur du XII^e siècle, Evagre, en approchant le flambeau des yeux des aveugles, s'ils ne voient pas la lumière, ils en sentent au moins la chaleur' .

Il est surtout un crime, que le relâchement du frein moral tend tous les jours à rendre plus fréquent dans la société, et que le médecin peut bien souvent prévenir, ce crime c'est l'avortement provoqué. C'est en vain que la loi s'arme ici de la plus grande sévérité ; la honte ou la crainte de la misère, qui ont d'abord triomphé d'un des sentiments les plus énergiques du cœur humain, ne capituleront point devant une menace , à laquelle tant de coupables ont pu se soustraire. On ne voit pas immédiatement, comment le médecin peut prévenir un crime , dont toutes les circonstances s'entourent d'un si profond mystère ; c'est qu'on ignore ce que son expérience lui enseigne tous les jours. Une femme dénaturée, ou une jeune fille exaltée par la crainte de l'infamie, peuvent bien concevoir la pensée de détruire le fruit qu'elles portent dans leur sein ; mais il n'est pas aussi facile de réaliser cette pensée criminelle. La nature comme une mère prudente, ne délègue qu'à moitié ses droits, veille par des lois difficiles à intervertir sur le premier développement de l'homme , et les manœuvres les plus hardies, les plus savantes même, viennent souvent échouer contre cet heureux obstacle. Ce sont ces difficultés, qui forcent souvent l'infanticide à révéler au médecin sa tentative odieuse. Que la loi, en pareil cas, ordonne ou non, à celui-ci de déclarer le crime qu'on lui avoue, ou qu'il saisit à travers mille dénégations intéressées, il ne se fera point le délateur d'une malheureuse, qui vient lui demander des secours, contre des accidents que sa tentative funeste a déterminés. Mais cette généreuse discrétion ne lui donne-t-elle pas le droit de faire entendre ici la voix sévère de la morale ?

¹ Cité par M. Guizot.

Il en est de même encore, lorsqu'une femme, s'affranchissant même de la pudeur du crime, ne craint point de proposer à un médecin de se faire son complice dans le projet qu'elle a conçu. Dans tous ces cas, qu'il commence par user d'une prudente intimidation, pour assurer le salut de l'être, qui maintenant doit être protégé contre celle-là même qui lui donna la vie, et qu'ensuite il s'efforce de raviver dans le cœur de cette mère égarée, un sentiment qui n'est jamais complètement éteint. S'il arrive qu'on rencontre parfois de ces mères dénaturées, qui méditent froidement la destruction de l'être qu'elles portent dans leurs entrailles, la plupart n'arrivent à cette résolution extrême, qu'après avoir longtemps lutté contre les nobles instincts du cœur. Quelques mots suffisent alors, pour rappeler au sentiment du devoir des malheureuses, qu'une sorte de vertige entraînait au crime. Après le sentiment d'horreur qu'inspire tout d'abord un si funeste égarement, il est difficile au médecin de se défendre d'un sentiment de pitié pour l'infortunée victime d'une lâche séduction, ou la mère de famille dont la malheureuse fécondité augmente chaque jour le dénuement. Que cette émotion ne soit point une émotion stérile; que le médecin vienne en aide à l'infortunée qu'il a retenue sur le penchant de l'abîme, où elle allait tomber : qu'il l'aide de ses conseils, de ses démarches, de sa bourse même, pour lui rendre son fardeau plus facile à porter. On l'a dit souvent, le médecin peut secourir autrement que par les soins de son art les malheureux dans leur détresse : il peut se faire généreusement leur médiateur auprès des riches, à l'oreille desquels la voix du pauvre n'arrive que comme un écho lointain. C'est ici surtout que cette médiation devient utile ; un bienfait opportun peut sauver tout à la fois une infortunée de la misère et du crime.

Lorsque l'enfant est né, les dangers dont est menacée sa fragile existence, appellent bien plus impérieusement encore la sollicitude du médecin. Il ne s'agit point ici des

secours de l'art proprement dits ; il est trop évident que ces secours doivent être d'autant plus prompts , d'autant plus éclairés , que l'organisme , à cette époque de la vie , peut être plus facilement brisé par les accidents de la maladie. Ce dont nous voulons parler , c'est d'un devoir particulier, qui naît pour le médecin de la position précaire, dans laquelle se trouvent placés des milliers d'enfants. Un des résultats les plus navrants des recherches de la statistique moderne, c'est l'effrayante mortalité qui pèse sur le premier âge de la vie¹. Une des causes de ce sinistre résultat , c'est, sans aucun doute , la privation des soins maternels , à laquelle tant de malheureux enfants sont condamnés. Ce ne sont pas seulement les enfants, que recueille la charité publique, qui sont privés de cette influence tutélaire , les nécessités de la vie , les lâchetés du cœur, tendent à multiplier tous les jours ces orphelins. Des nourrices mercenaires , ignorantes , misérables , qui souvent privent leur propre enfant de la nourriture à laquelle il a droit , pour en faire un objet de lucre , ou qui , si le cœur parle trop haut , en frustrent le nourrisson , auquel elles l'ont vendue , voilà les mères auxquelles des milliers d'enfants sont confiés tous les jours. Aucun contrôle sérieux n'est exercé sur la manière dont celles-ci remplissent leurs devoirs : on s'en rapporte presque exclusivement à la vigilance de l'intérêt pour cette foule de soins délicats, que réclame la première enfance, et auxquels suffisent à peine toutes les tendresses du cœur maternel. Dans quelques républiques anciennes , les enfants appartenaient à l'état , et des magistrats spéciaux étaient chargés d'exercer une haute surveillance sur tout ce qui se rattachait à l'éducation. Sans nous faire le champion d'un

¹ Des recherches de M. Benoiston de Chateauneuf sur ce point, il résulte que la mortalité des enfants trouvés était de 67 pour 100 à Madrid en 1817 : de 92 pour 100 à Vienne en 1811 : de 72 pour 100, année moyenne, de 1802 à 1817 à l'hospice des enfants trouvés de Dublin. De 1791 à 1797, sur 12785 enfants, il en mourut 12561. Cfr. Remacle, *des hospices des enfants trouvés en Europe*.

ordre de choses, qui tend à supprimer un des plus nobles et des plus énergiques sentiments du cœur, puisque tant de malheureux enfants sont déshérités, dans notre société besoigneuse, de la tutelle d'une famille prévoyante, pourquoi un contrôle réel, efficace ne serait-il point exercé, au nom de l'état, sur la manière dont ils sont élevés? Pourquoi ceux-là mêmes, qui ne sont point privés de leurs parents, ne jouiraient-ils pas du bénéfice de cette surveillance? Verrait-on là une atteinte portée à l'indépendance de l'autorité paternelle? La liberté est une grande et respectable chose, mais en faveur d'un tel intérêt, quel est le père qui n'en fit volontiers le sacrifice.

En attendant que la loi statue sur un point si important, le médecin peut, par une prudente et charitable sollicitude, suppléer en partie au moins à l'insuffisance de la loi. S'il ne peut prévenir tout le mal, qui résulte de la vicieuse organisation de ce service public, il peut au moins le limiter. Quand on songe, que des hommes de l'art ont positivement constaté, que des nourrices se sont montrées assez perverses, pour faire servir à leur lubricité des enfants qui leur étaient confiés, que d'autres ont recours à des narcotiques, quelques unes à des attouchements infâmes, pour apaiser des cris importuns, et pouvoir se livrer à des travaux, qui leur permettent de doubler leurs profits; on frémit vraiment des dangers de toutes sortes qui menacent les enfants, sur lesquels, dans l'isolement auquel on les condamne, d'infâmes marâtres ont pu se livrer à d'aussi épouvantables excès.

Il nous aura suffi, nous en sommes sûr, de signaler aux médecins les périls d'une telle situation, pour qu'ils s'efforcent de leur opposer toutes les sollicitudes d'un dévouement éclairé, et qu'ils regardent, comme un de leurs devoirs les plus sacrés, cette sorte de patronage de la première enfance.

Ces réflexions sur les dangers de toutes sortes qui, dans

l'état actuel de nos mœurs, menacent le premier âge de la vie, nous conduisent naturellement à une question à laquelle nous devons toucher en passant; cette question est celle de la population, suivant le sens qu'attachent à ce mot les économistes modernes. Tout le monde connaît la théorie de Malthus sur ce point. Sans accepter toutes les idées de ce hardi penseur, on ne peut cependant se refuser à admettre avec lui que la civilisation lutte en vain, par la diffusion des lumières et les perfectionnements de l'industrie contre le fléau de la misère, que l'augmentation progressive de la population semble incessamment alimenter. Pour soustraire la société aux conséquences de cette loi fatale, les économistes ont proposé divers moyens. Malthus prêche ce qu'il appelle la contrainte morale, c'est-à-dire l'abstinence du mariage et l'observation stricte des lois du célibat, toutes les fois que l'homme n'est point en mesure d'assurer à ses enfants des moyens de subsistance. Comme moyen immédiatement réalisable, l'économiste anglais n'hésite point à demander la suppression des hôpitaux, de l'aumône, en un mot, de tous les secours de la charité publique et privée, parce qu'il voit dans ces secours une véritable prime accordée aux unions imprévoyantes. D'ailleurs, comme il l'a dit quelque part, « un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit à une portion quelconque de nourriture, il est réellement de trop sur la terre; au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui, la nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde point à mettre elle-même cet ordre à exécution¹. » C'est ainsi que Malthus, pour

¹ Cité par M. Blanqui, *Histoire de l'Economie Politique*, page 154. Il est juste de reconnaître avec cet auteur, que ce passage qui porte l'empreinte d'une si froide cruauté, ne se trouve que dans la première édition du livre de Malthus. Mais si dans les éditions subséquentes la forme est adoucie, la théorie reste la même.

résoudre la question formidable qu'il s'était posée, n'a point hésité à ériger la barbarie en système.

M. Duchâtel, admettant les idées fondamentales de Malthus sur le principe de la population, conclut à la nécessité de restreindre les institutions de bienfaisance, et recommande la prudence dans les mariages. Comme on a quelquefois étrangement dénaturé la pensée de cet éminent publiciste sur ce point délicat, nous croyons devoir citer textuellement un passage de son livre : « Les principes, dont les chapitres précédents contiennent l'exposition, mènent à une conséquence du plus haut intérêt : ils nous apprennent que les classes laborieuses tiennent leur sort dans leurs propres mains. Leur aisance dépend de leurs salaires : leurs salaires sont réglés par le rapport de la quantité des capitaux avec le nombre des ouvriers. Or, s'il n'est pas au pouvoir des classes laborieuses d'accroître les capitaux selon leurs besoins, elles peuvent, par la prudence dans *les mariages*, limiter la population. Il n'en est pas de l'homme comme des animaux, qu'emportent les penchants physiques, et qui ne peuvent résister aux appétits des sens. Être libre et intelligent, l'homme se sent maître de lui-même, et peut subordonner ses passions aux conseils de la raison. Ce noble attribut le rend aussi maître de sa fortune. Tel est l'ordre admirable des choses, que la cause la plus générale de la misère peut être combattue par la prudence. Le taux des salaires, qui détermine le revenu de la population laborieuse, n'est aussi, sous un point de vue plus élevé, que l'expression de la sagesse ¹. » On le voit, il n'y a là aucun conseil immoral, rien que l'homme le plus sévère pût relever.

Sismondi voudrait que la loi interdît le mariage dans certaines conditions ², et tend ainsi à faire en faveur des riches un monopole des joies de la paternité. M. Villeneuve

¹ *De la charité dans ses rapports avec l'état moral et le bien-être des classes inférieures de la société*, page 112.

² *Nouveaux principes d'économie politique*.

de Bargemont¹, M. Droz de l'institut², M. Lenormand, suppléant de M. Guizot à la faculté des lettres³, demandent que la religion soit favorisée, ou au moins ne soit point entravée dans son saint apostolat, et attendent, comme un résultat inévitable de l'action du christianisme sur l'esprit des populations, plus de charité en faveur de la misère, et la réhabilitation du célibat religieux.

Ajouterons-nous enfin, comme contraste à ces inspirations généreuses, que quelques hommes n'ont pas craint d'invoquer la guerre, comme le moyen le plus propre à cicatriser cette dangereuse plaie. Vite un champ de bataille à ces tachytomistes politiques, vite une guerre qui consume cette fécondité exubérante, comme dans les régions polaires, les aurores boréales consomment l'électricité libre.

Pour nous, qui partageons les convictions des habiles écrivains que nous avons cités en dernier lieu, nous ne doutons pas qu'à mesure que le christianisme pénétrera plus avant dans l'esprit ou plutôt dans le cœur des peuples, il ne réprime bien des passions funestes, ne suscite autour de lui de généreux dévouements, et ne tarisse ainsi la source la plus féconde de la misère. Mais, en attendant cette régénération, que nous appelons de tous nos vœux, la société ne peut-elle au moins opposer quelques palliatifs au fléau terrible qui pèse sur elle, et qui grandit tous les jours ?

La loi, proprement dite, ne peut rien pour la solution d'une telle question: la moindre restriction qu'elle essaierait d'apporter au droit qu'ont tous les hommes d'obéir à l'instinct, qui entraîne un sexe vers l'autre, deviendrait une odieuse tyrannie, et serait inévitablement éludée. C'est donc à la raison de l'homme, c'est aux sentiments généreux que son cœur éprouve naturellement pour sa postérité, qu'il

¹ *Traité d'économie politique chrétienne.*

² *Pensées sur le Christianisme.*

³ *Le Correspondant*, année 1844.

faut s'adresser pour limiter un mal auquel tout le monde conspire, dont tout le monde est complice. Mais quel est ce moyen? c'est la contrainte morale de Malthus, la prudence de M. Duchatel qui, s'exaltant jusqu'au sentiment religieux, amèneront comme conséquence une plus grande sévérité de mœurs.

Maintenant, la physiologie peut-elle, par ses enseignements, concourir à la réalisation de cet immense résultat, ou faut-il sur ce point admettre sans restriction cette décision d'un médecin habile, M. Dubois (d'Amiens)? « La cause réelle de ces maux étant connue, dit-il, le remède l'est aussi (la contrainte morale): mais son application n'est point dans la puissance des médecins, elle n'est au pouvoir de personne: peut-être le temps et le progrès des lumières finiront-ils par rendre son application générale, c'est-à-dire, efficace¹. Et d'abord pourquoi les médecins ne se feraient-ils pas, comme le voulait Malthus lui-même, soit par leurs écrits, soit par la conversation, les propagateurs de cette idée dans la vue de servir un si grand intérêt? Ils sont assez souvent consultés sur la question des mariages: au lieu de résoudre, comme ils le font volontiers, cette question en amoureux émérites, pourquoi, en vue de l'intérêt social, n'apporteraient-ils pas ici un peu plus de réserve et de circonspection? Sans pousser les hommes à se faire derviches ou capucins, ils pourraient au moins, dans un grand nombre de cas, faire reculer l'époque du mariage, sauver la morale par une prudente intimidation, et diminuer ainsi les chances d'une trop nombreuse postérité. D'un autre côté, nous avons vu dans le chapitre précédent, que la loi est impuissante à empêcher un grand nombre d'unions dans des conditions qui tendent à les rendre dangereuses, et pour les époux, et pour les enfants qui naissent de ces unions imprudentes, les fonctions du

¹ *Pathologie générale*, tome I, page 67.

médecin ne l'appellent-elles pas naturellement à suppléer ici encore à l'influence de la loi ? Enfin, si les idées qu'un médecin anglais, chaud partisan de la théorie de Malthus, le docteur Loudon vient d'émettre sur l'influence de la lactation prolongée sur la marche de la population et sur l'innocuité de cette pratique, étaient fondées¹, et qu'elles devinssent applicables, ne serait-ce pas aux médecins surtout, qu'il appartiendrait de se faire les organes, les propagateurs d'une méthode d'éducation qui pourrait exercer une influence si puissante sur l'avenir de la société ?

Toutefois, hâtons-nous de le dire, avant de faire passer dans la pratique l'idée du médecin anglais, il y aurait une question préjudicielle fort importante à résoudre. Il n'est point douteux, qu'en vertu de l'étroite affinité qui existe chez les femmes entre les organes générateurs et les glandes mammaires, tant que celles-ci sont le siège d'une sécrétion laiteuse active, il n'y ait en général inaptitude à la conception ; c'est là un fait d'expérience si positive, qu'il n'a pas même échappé à l'attention du vulgaire. Mais si, comme le voudrait l'auteur dans la vue d'agir d'une manière générale sur le développement de la population, la lactation était prolongée de plusieurs années au delà des limites qu'elle ne dépasse pas ordinairement, la santé des mères, la santé des enfants mêmes n'en recevrait-elle point une dangereuse atteinte ? N'étant point en mesure de résoudre par nous-même cette question, nous croyons devoir rappeler ici que quelques auteurs, M. Rayer, par exemple, n'hésitent point à attribuer à cette suractivité de la glande mammaire une influence funeste sur la santé des femmes. C'est ainsi que ce savant médecin, dans un travail remarquable sur *la phthisie pulmonaire chez l'homme et chez les animaux*, place cette circonstance au nombre des causes

¹ *Solution du problème de la population et de la subsistance, soumise à un médecin dans une série de lettres.*

qui peuvent développer cette affection. C'est surtout sur des faits de pathologie comparée qu'il s'appuie pour établir ce point d'étiologie¹, faits très-complexes et dont il n'est pas facile de dégager nettement l'élément, dont il s'agit de déterminer la valeur. Cette question, en ce qui touche l'espèce humaine, ne nous paraît donc point encore résolue; étudiée du point de vue où se place le docteur Loudon, elle mérite une attention sérieuse. Si quelques moralistes s'effarouchaient d'ailleurs d'une théorie dont la pratique tend à rendre systématiquement l'union conjugale moins féconde, nous dirions que c'est là le but même qu'il s'agit d'atteindre sans enfreindre les lois de la morale. Or, dans la pensée de l'auteur, la lactation prolongée est la loi même de la nature; l'usage qui a prévalu est une dérogation à cette loi, cette conviction sauve au moins sa théorie du soupçon d'une immoralité préméditée.

Sans prétendre que les médecins soient en mesure de résoudre la question de la *population*; question qui préoccupe si fortement et avec tant de raison tous les économistes modernes, nous pensons qu'ils peuvent user de leur influence morale sur l'esprit des masses pour atténuer au moins l'action d'une des causes les plus puissantes de la misère. C'est dans la vue d'éveiller leur attention sur un point si important, que nous avons osé risquer les réflexions qui précèdent.

Nous avons vu que pour arriver à l'extinction de la misère, Malthus, et tous les économistes qui, de près ou de loin se rattachent à son école, ne craignent point d'imputer aux secours imprudents de la charité l'extension qu'a prise ce fléau dans les sociétés modernes. Le cœur humain, nous l'espérons, protestera toujours contre ce qu'il y a de barbare dans une telle théorie. Toutefois, ce qui résulte bien évidemment des discussions, que les idées hardies de l'éco-

¹ Archives de médecine comparée, tome I, page 192.

nomiste anglais ont appelées sur cette question, c'est que la charité manque son but, quand elle est le résultat d'une impulsion aveugle, et prodigue ses secours sans discernement. Les médecins, eux aussi doivent se défendre de ces dangereux écarts, qui, suivant l'expression de M. Duchatel, tendent à créer une sorte d'aristocratie de mendiants : c'est ainsi qu'ils ne doivent admettre dans les hôpitaux, que les pauvres qui sont réellement empêchés par la maladie, et qui ne peuvent recevoir de leurs familles les secours que leur état exige. Cette dernière considération, au point de vue de la morale, nous paraît surtout fort importante, et mérite toute l'attention des médecins. En isolant les malades de la famille, qui doit naturellement leur prodiguer ses soins, les hôpitaux tendent à tarir dans le cœur des pauvres la source des sentiments généreux : que notre charité ne devienne point une occasion de scandale. Nous éviterons ce danger, en mettant une certaine réserve dans les admissions, et en favorisant de tous nos efforts l'extension des dispensaires partout où existent ces utiles établissements.

Cependant, n'oublions jamais ici, que quand la maladie vient à frapper l'indigent, nous devenons ses protecteurs naturels, et que c'est un devoir pour nous de le défendre contre les lésineries d'administrations, souvent trop méthodiques dans la distribution de leurs secours. M. Hyde de Neuville, guidé par un sentiment auquel tout le monde applaudit, a rappelé, dans ces derniers temps, l'existence d'une loi, qui établit les droits de tout individu atteint par la maladie à être admis dans l'hôpital le plus voisin du pays qu'il habite, ou dans lequel il se trouve accidentellement. Ce sont surtout les habitants pauvres des campagnes, complètement déshérités des secours de la charité, qui sont appelés à profiter du bienfait de cette loi. Que dans les localités, où ce droit imprescriptible de l'humanité est sacrifié à l'esprit étroit d'une sorte de charité de clocher, le mé-

decin fasse tous ses efforts pour le faire revivre en faveur des malheureux , en montrant que la loi elle-même l'a stipulé d'une manière expresse. Il suffit ici de faire appel au cœur de l'homme pour qu'un tel droit soit immédiatement reconnu.

Nous venons de parler des habitants des campagnes ; combien de services les médecins ne peuvent-ils pas rendre à cette classe intéressante de la société ? Que de préjugés absurdes à détruire , que d'idées saines à propager , que de sentiments généreux à ressusciter , si nous pouvons ainsi dire , dans ces masses d'hommes , que l'absence de la foi religieuse a livrés à toute la brutalité du matérialisme le plus abject ? Si Mulhouse a ses nègres blancs , si Lille a ses bohémiens à la face avinée , les campagnes de la France ont encore des troglodites , qui vivent et meurent dans une ignorance effroyable. Combien la parole du médecin , qui entretient des relations avec ces populations ignorantes , pourrait servir l'intérêt sacré de l'humanité , en se faisant là partout l'organe de la morale et des sciences utiles ! Il lui serait d'autant plus facile de faire germer dans ces cœurs solitaires des sentiments généreux , de jeter dans ces esprits incultes des idées saines et fécondes , que la science même , dont il est appelé à porter les bienfaits parmi ces pauvres délaissés de la civilisation , tend naturellement à lui assurer leur confiance. Si c'est là aussi une utopie , elle est au moins fort innocente ; et si quelques médecins se laissaient entraîner par distraction dans la voie qu'elle leur indique , nous sommes convaincu qu'ils nous absoudraient complètement.

Il est surtout une œuvre , dont les médecins , placés dans les conditions que nous supposons , devraient s'occuper immédiatement , c'est d'attacher les populations rurales à l'agriculture , et de prévenir ces émigrations , qui tendent à priver la terre des bras dont elle a besoin. Sismondi , MM. de Morogues , Debbi , etc. , sans faire de l'idylle ,

ou de la poésie champêtre, ont démontré que l'agriculture en France est susceptible d'une immense extension. Quelques médecins, parmi lesquels nous citerons MM. Dezeimeris¹, Fourcault², Descieux³, marchant sur les traces de Quesnay, se sont efforcés de développer les mêmes idées. Si, comme nous le croyons, la vérité est là; si la France est un pays essentiellement agriculteur, quels hommes, plus que les médecins, sont en mesure de propager cette doctrine, et de réagir immédiatement par là sur la pratique des choses?

Bien que nous n'ayons fait qu'indiquer quelques unes des questions, dont le médecin peut, par son influence ubiquiste, hâter la solution, la carrière que cette mission ouvre devant lui est déjà immense. En ne désespérant point de voir quelque jour cet homme dévoué ajouter cette mission nouvelle à son labeur de tous les jours, avons-nous trop bien présumé de ses forces et de sa générosité? Nous ne le pensons pas. Il suffit d'aimer l'homme, pour réaliser en sa faveur le bien que nous avons essayé d'indiquer, mais la philanthropie est la condition la plus nécessaire du succès de cette œuvre, car les conceptions les plus utiles avortent dans un cœur qui n'aime pas.

¹ Le savant bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris n'a rien publié encore, que nous sachions, en matière d'économie politique, mais nous savons qu'il s'occupe depuis plusieurs années déjà d'un ouvrage dont nous connaissons l'idée fondamentale; nous ne pensons pas commettre d'indiscrétion, en laissant préjuger ici l'esprit dans lequel cet ouvrage doit être conçu.

² Op. citat.

³ *Projet d'un système d'instruction agricole complet.*

CHAPITRE VIII.

Des devoirs généraux des médecins légistes.

Tous les auteurs, jurisconsultes ou médecins, qui se sont occupés de médecine légale, ont signalé avec force les nombreuses difficultés que cette science rencontre dans ses applications. Il suffit en effet de parcourir la longue série des questions que tous les jours le médecin légiste peut être appelé à résoudre, pour comprendre qu'il est peu de missions plus délicates, que celle que la législation moderne lui attribue.

Le premier devoir de l'homme qui est appelé par sa science spéciale à éclairer le magistrat dans les applications de la loi, sur laquelle cette science projette ses lumières, c'est de comprendre l'importance et la gravité de ce mandat. D'un côté, l'honneur, la liberté, la vie, la fortune des citoyens; et de l'autre, la sécurité de la société, la moralité publique elle-même, à laquelle il importe que le crime ne reste pas impuni, tels sont les graves intérêts, qui sont plus ou moins profondément engagés dans la plupart des questions de médecine légale. Qu'on ne suppose pas, que dans le plus grand nombre des cas, où le médecin doit éclairer la justice dans les applications de la loi, les documents spéciaux qu'il apporte dans la discussion, ne soient destinés qu'à compléter une démonstration qui, rigoureusement pourrait s'en passer; c'est le contraire de cette supposition qui est vrai. Lorsque la médecine intervient dans les débats des affaires criminelles, le jugement qu'elle porte sur les questions fondamentales qui lui sont soumises, exerce presque toujours la plus haute influence sur les décisions

de la justice. Pendant que, dans la plupart des cas, les témoins, proprement dits, ne font que déposer sur les circonstances accessoires du fait incriminé, et montrent assez par les incohérences, les contradictions de leurs dépositions, l'incertitude de la source à laquelle ils ont puisé leurs renseignements, le médecin n'affirme que sur la foi d'inductions qu'il tire de l'examen du corps du délit lui-même. Nous n'ignorons pas que la science eile aussi a ses incertitudes, et que les inductions, dont nous venons de parler, sont loin loin de conduire toujours à une rigoureuse démonstration. Mais grâce aux méthodes d'investigation, aux quelles cette science demande ses enseignements, elle exerce sur la plupart des esprits qu'elle a mission d'éclairer, je ne sais quelle espèce de fascination, par laquelle elle parvient souvent à les dominer.

Voulez-vous une preuve décisive de la vérité de cette dernière assertion ? suivez les débats d'une de ces affaires scandaleuses, qui ont le privilège de surexciter à un si haut degré l'attention publique, et voyez avec quelle avidité sont recueillies les paroles austères des médecins chargés d'éclairer la conscience des juges. La curiosité se lasse souvent de la monotonie des dépositions des témoins, qui se bornent à se répéter les uns les autres ; mais que les médecins paraissent, qu'ils déroulent, dans un tableau lugubre, les résultats de leurs laborieuses investigations, et aussitôt les débats retrouvent l'intérêt qu'ils avaient momentanément perdu ; et l'on se passionne de nouveau pour ou contre l'accusé : l'appareil de Marsh, ou des descriptions anatomiques ont rendu au drame ses pathétiques émotions. Les magistrats eux-mêmes, malgré l'impassibilité que tend à développer en eux leurs fonctions austères, ne parviennent pas toujours à s'affranchir d'une influence qui peut faire violence au jugement ; comment dès lors, les hommes dont se composent en général les jurys modernes pourraient-ils y échapper complètement ?

En rappelant ici la haute gravité des enseignements qui émanent de la médecine légale, ainsi que l'impression particulière, que font sur les esprits ces sortes d'enseignements, nous n'avons point la pensée puérile d'exagérer l'importance de cette science; nous n'avons d'autre but, en faisant ces remarques que de faire comprendre au médecin, combien est grave et délicate tout à la fois la mission que la loi lui confie. Non seulement il doit être profondément pénétré de la sainteté des intérêts, à la sauvegarde desquels il est appelé à concourir au nom de la science dont il est l'organe, mais il doit s'efforcer, par la simplicité et la netteté de ses paroles, de prémunir les juges qu'il doit éclairer contre les émotions d'une sensibilité facile à égarer.

Une fois comprise la gravité des questions, dont s'occupe la médecine légale, il est un devoir qui s'impose de soi au médecin légiste, c'est celui de se tenir à la hauteur de la mission qui lui est dévolue, par une science qui puisse le plus souvent possible guider sûrement la justice humaine. Il ne suffit pas, pour atteindre ce but, de posséder les notions générales, relatives à cette science, qui entrent dans le plan ordinaire des études médicales; si ces notions suffisent à un esprit droit, pour le guider dans la solution d'un certain nombre de questions secondaires, il n'en est plus de même, lorsqu'il s'agit de questions d'empoisonnement, d'aliénation mentale, d'homicide, d'infanticide, de viol, etc., qui ne peuvent être résolues qu'à l'aide d'expériences compliquées, délicates, ou qui donnent lieu à des discussions pathologiques de l'ordre le plus élevé.

Malheureusement telle est aujourd'hui l'imperfection des institutions médicales sur ce point, qu'il est fort peu de médecins, même parmi les plus instruits, qui soient en mesure de résoudre les graves questions, que nous venons de rappeler, avec la netteté qu'exigent les décisions de la justice. Toutefois, les dangers que semble devoir entraîner un

tel état de choses, la pratique ordinaire des tribunaux tend heureusement à les atténuer. Outre que dans plusieurs circonscriptions judiciaires, il y a des médecins chargés spécialement des expertises de médecine légale, et que là où manque cette utile institution, les médecins légistes, dont le nom fait à bon droit autorité dans la science, sont requis par l'autorité ou par les parties mises en cause, pour résoudre les questions les plus compliquées, souvent les tribunaux secondaires, ou les simples auxiliaires des magistrats, choisissent dans les limites de leur circonscription un médecin, auquel ils confient exclusivement l'examen des questions, qui appellent les lumières de la science. C'est là sans doute une pratique fort bonne en soi, et qu'il serait à désirer de voir se généraliser davantage. Mais alors même que ce choix, qui ne devrait jamais être laissé à la discrétion d'officiers judiciaires subalternes, tomberait toujours sur les hommes qui en sont les plus dignes, soit par leur instruction, soit par leur moralité, qui ne voit que ces médecins qui n'ont point fait de la médecine légale une étude approfondie, doivent se trouver souvent surpris par des questions qu'ils sont nécessairement impuissants à résoudre. Quelle est, en pareille circonstance, la ligne de conduite que le médecin doit suivre ? ce serait évidemment de déclarer nettement l'insuffisance de sa science, et d'en appeler aux lumières d'un médecin plus instruit. Lorsqu'on n'est point capable de cette abnégation d'amour-propre, que commande cependant un intérêt si grave, il n'est qu'un moyen de se mettre à l'abri du remords de la conscience, c'est de conclure à l'absence du crime. On doit de cette manière, il est vrai, soustraire un certain nombre de coupables à la vindicte des lois, mais on échappe à un danger plus grand encore, celui de faire tomber le châtimement sur la tête d'un innocent.

Nous avons déjà fait pressentir l'incertitude de la médecine légale dans un certain nombre de questions, qui sont

exclusivement de sa compétence; cette incertitude, là où elle fait hésiter l'intelligence, impose au médecin même le plus instruit un devoir dont rien ne saurait l'affranchir, celui d'une extrême réserve dans ses conclusions. Toutes les fois que la science dit que *peut-être* l'accusé n'est point coupable, la présomption en faveur de l'innocence doit être fortement exprimée. Qu'on ne vienne point nous dire qu'agir ainsi, c'est excéder la compétence de la médecine légale, qui ne doit point aller au delà de la simple exposition des faits qui lui sont soumis : quand la solution d'une question implique la liberté ou la vie d'un homme, le médecin ne saurait dans ses recherches faire abstraction d'un tel intérêt. Quoi qu'il en soit à cet égard, il nous serait facile, si c'en était ici le lieu, de rapporter des faits où des conclusions trop hardies ont été heureusement réformées par un examen plus attentif et plus éclairé. Qui ne sait même que dans plus d'un cas des jugements, dont une science plus avancée a démontré plus tard l'erreur, ont coûté la vie ou la liberté à des hommes innocents ?

La médecine légale a été depuis quelques vingt ans l'objet de travaux extrêmement remarquables; la toxicologie surtout est devenue, entre les mains de M. Orfila, une science toute nouvelle, à laquelle le plus brillant avenir semble être promis. Si, grâce aux progrès incontestables de cette science, il est désormais permis de saisir la vérité dans des questions, où celle-ci échappait à peu près inévitablement à des expériences vagues, incertaines dans leurs résultats, que le médecin légiste se garde bien, dans son enthousiasme pour les découvertes de la science moderne, de se laisser emporter au delà des limites des faits positifs et rigoureusement démontrés. D'un autre côté, la gravité des intérêts, que couvrent la plupart des questions de médecine légale, n'impose pas toujours silence à l'amour-propre des médecins : il arrive quelquefois que les discussions passionnées, qui ont commencé dans les livres ou le laboratoire, se con-

tinuent, bien que sous une forme moins acerbe, jusque dans le sanctuaire de la justice. Comment la vérité parviendra-t-elle à se faire jour au milieu de ces luttes ardentes qui troublent nécessairement la clarté de l'intuition et ôtent à l'esprit une partie de son indépendance ? Dans l'impuissance où se trouve la législation actuelle de prévenir de si dangereux écarts, c'est à la conscience des médecins, que nous en appellerons, pour que la science soit toujours entre leurs mains un flambeau propre à éclairer la justice dans ses suprêmes décisions.

Être choisi, même par un magistrat subalterne, pour le seconder dans ses opérations, n'est point une vaine distinction pour l'homme qui comprend la gravité d'un tel mandat. Ce choix, s'il veut s'en montrer digne, impose au médecin qui en est l'objet le devoir de comprendre dans ses études tout l'ensemble de la médecine légale. Non sans doute, comme nous l'avons dit déjà, qu'une science fort étendue soit nécessaire pour résoudre un certain nombre de questions secondaires; mais il est impossible que de loin en loin il n'en surgisse quelque une qui exige de l'homme de l'art auquel elle est soumise immédiatement, autre chose qu'une simple description anatomique, ou un exoïne dont la formule se trouve partout. C'est dans une sphère plus élevée que ces sortes de questions doivent, il est vrai, recevoir une solution définitive; mais dans la plupart des cas celle-ci doit être préparée dans les juridictions inférieures qui ont d'abord été saisies, et pour que ce but soit atteint, il faut que là au moins le médecin ait pu mesurer la portée scientifique de la question qu'il s'agit de résoudre. S'il se rencontrait des hommes dont l'ignorance sût s'affranchir du remords dans les circonstances que nous examinons en ce moment, nous leur rappellerions que cette ignorance, dans laquelle ils s'endorment lâchement, court tous les jours les risques d'être scandaleusement dévoilée, et peut tout à coup les couvrir de honte et de confusion. N'est-ce point là l'histoire

de quelques médecins, dont des débats solennels nous ont tout à la fois révélé le nom et l'ignorance ? La dignité de la profession médicale est intéressée à ce que de pareils scandales ne se reproduisent plus. A considérer les choses uniquement de ce point de vue, c'est donc un devoir pour les médecins haut placés d'éclairer les magistrats dans le choix qu'ils font des hommes de l'art, dont la coopération leur est nécessaire dans les investigations délicates qu'ils sont appelés à diriger.

Quant aux médecins légistes, dont la science étendue ne peut être contestée, mais dont l'amour-propre est toujours tenté de convertir le sanctuaire de la justice, en une sorte de champ-clos, où l'honneur doit rester à la théorie qui aura le plus habilement combattu, nous leur rappellerons la gravité de la mission que la loi leur impose. Un homme d'un mérite réel, et qui a connu le bonheur qu'apporte à l'intelligence la conquête de la vérité, ne doit point chercher à capter la faveur populaire, dans des discussions qui ne peuvent être saisies que par des juges compétents. C'est ailleurs que devant un tribunal, c'est devant ses pairs, que le médecin légiste doit entrer dans des discussions, qui ont pour but de faire prévaloir ses conceptions théoriques. L'intérêt de la justice est un intérêt trop grave pour qu'on lui fasse courir les risques d'une théorie, que l'expérience n'a pas suffisamment vérifiée ; c'est sous la sauvegarde des enseignements d'une science positive qu'un tel intérêt se place, il ne se commet point aux pressentiments d'une science en voie d'élaboration, et qui n'est encore qu'un progrès possible.

Un homme, dont le nom se présente immédiatement à l'esprit, toutes les fois qu'on s'occupe de médecine légale, s'est vu dans ces derniers temps en butte à une bien grave accusation : on lui reproche de s'être plus d'une fois laissé entraîner dans la direction dangereuse, que nous venons d'indiquer, et d'avoir, sur la foi de théories prématurées, et

plus tard démenties, concouru dans plus d'un cas à égarer le bras de la justice. Mettre un nom à côté d'une si grave erreur, c'est ou une grande imprudence, ou le résultat d'une bien profonde conviction. Il ne nous appartient pas de nous engager dans une discussion, qui peut-être n'est point pure de toute inimitié personnelle; tout en l'évitant cependant, nous entrerons hardiment dans la voie qu'elle nous ouvre, pour arriver à l'une des questions les plus graves dont nous puissions nous occuper, en considérant la médecine légale dans ses rapports avec les obligations morales, qu'elle impose au médecin qui en est l'organe officiel.

Pour que l'homme soit responsable de ses actes, il faut qu'au moment même où il les exécute, il jouisse de sa liberté morale. Ce que la raison et l'équité naturelle enseignent immédiatement, la loi positive l'a consacré, en déclarant qu'il n'y a ni crime, ni délit, lorsque le prévenu était en état de *démence*, au moment de l'action¹. Si l'on se reporte à l'époque où cette exception, dictée par l'humanité, et la justice, fut inscrite dans nos lois, on est naturellement porté à soupçonner que le législateur n'a donné au mot *démence* qu'un sens fort restreint, et qui est loin de comprendre toutes les formes de l'aliénation mentale, dans lesquelles l'homme est privé d'un des plus nobles attributs de l'humanité, la liberté morale. Ce n'est pas que déjà de remarquables travaux n'eussent été exécutés sur cette partie si intéressante de la physiologie pathologique; promoteur aussi ardent qu'éclairé d'une thérapeutique, qui adoucit si heureusement le sort des aliénés, l'illustre Pinel répandit les lumières de son génie sur quelques uns des points les plus obscurs de l'histoire de l'aliénation mentale. Mais il faut arriver jusqu'à Esquirol, et ses élèves les plus distingués, MM. Ferrus, Foville, Leuret, Calmeil, Lelut, Parchappe, Baillarger, etc., pour voir cette grave affection

¹ Art. 64 du Code pénal.

saisie dans ses formes les plus insidieuses , et fixée dans un diagnostic positif. Jusque là, pour les hommes étrangers à la science, pour les magistrats les plus éclairés même , la folie n'existe qu'à la condition de se traduire par l'ensemble des phénomènes que présentent les insensés furieux renfermés à Bicêtre ou à Charenton. Ce qu'une analyse plus délicate, plus profonde des désordres de l'intelligence a rigoureusement démontré, n'en existe pas moins cependant, et le médecin légiste, au nom de la science progressive dont il est l'interprète, doit protéger l'homme contre les rigueurs injustes d'une loi incomplète.

S'il est un fait incontestable en pathologie, c'est que les diverses facultés de l'intelligence, la perception, la mémoire, le jugement, l'imagination, la volonté qui le plus ordinairement sont lésées simultanément dans la folie, peuvent se montrer isolément altérées dans cette affection. Mais il y a plus, l'intelligence peut rester parfaitement intacte et l'aberration ne porter que sur les sentiments moraux, et les facultés affectives. Dans ces cas, que nous comprendrons avec la plupart des auteurs sous le nom générique de monomanie, l'homme est entraîné par une impulsion irrésistible à des actes répréhensibles que bien souvent il est lui-même le premier à condamner. Une simple hallucination, dans laquelle l'idée fixe se colore, s'objective elle-même, peut être la cause sous l'influence de laquelle on voit éclater ces accidents. Le meurtre, le suicide, le vol peuvent être le résultat de cette impulsion aveugle, ou de cette sensation chimérique. Dans l'état le plus rigoureusement physiologique même, il est des hommes qui ont éprouvé de ces impulsions, dont le point de départ organique demeure inconnu ; c'est ainsi que nous avons entendu dire un jour à un illustre professeur, que plus d'une fois il lui était arrivé, en se faisant la barbe, de déposer le rasoir, dans la crainte de céder à une vague tentation de se couper le cou. Nous connaissons un jeune médecin, qui nous a avoué s'être plu-

sieurs fois senti entraîné, dans son enfance, à tuer un de ses petits camarades pour en déchirer ensuite la chair à belles-dents : heureusement cette disposition mentale n'existe plus chez lui qu'à l'état de souvenir. Il n'y a que quelques jours, nous donnions nos soins à un vieillard, un peu enclin à l'avarice peut-être, qui peu de temps auparavant avait volé quelques centaines de francs à sa femme; c'est l'avare de Molière qui se vole lui-même. Les faits de cet ordre, qui ne doivent point être rares, nous semblent très propres à éclairer les faits de l'ordre pathologique : constatés chez les hommes d'un esprit élevé, ou d'une intelligence ordinaire, mais parfaitement intacte, ils découvrent ces impulsions irrésistibles, qui poussent certains monomanes au crime. En présence de ces faits authentiquement constatés, soutiendra-t-on avec quelques criminalistes, que la monomanie n'est qu'un adroit subterfuge suscité par les débats d'une science essentiellement conjecturale ou bien que si c'est une maladie, il faut, lorsqu'elle porte à des crimes capitaux, la guérir en place de Grève? C'est là un langage barbare, dont n'oserait se servir aujourd'hui l'homme le plus étranger aux progrès de la science médicale, car ce serait la justification implicite de ces époques de fanatisme ignorant et cruel, où l'on brûlait dans les sorciers, les lycanthropes ou les amants rêvés de femmes hystériques, les victimes d'invincibles hallucinations. Qu'ils soient les préjugés, que les médecins rencontrent encore dans la magistrature sur ces questions délicates, forts des enseignements positifs de la science, ils doivent les combattre avec courage et persévérance. Est-il une plus noble cause au triomphe de laquelle ils puissent se dévouer? Eux seuls ont le secret de ces fatales aberrations dans lesquelles le crime se montre comme le symptôme d'une organisation vicieuse, ou du jeu anormal du système nerveux : ils se feront les patrons généreux d'une si grande infortune, et s'efforceront d'empêcher que le glaive de la justice ne

s'égare sur la tête de malheureux qu'une science positive absout.

L'infortuné monomane peut d'autant plus compter sur les efforts généreux du médecin légiste, pour le soustraire à la pénalité injuste qui le menace, que le sentiment de commisération, dont l'homme ne se défend pas en face des plus grands coupables, viendra s'ajouter aux enseignements mêmes de la science, pour lui assurer l'appui dont il a tant besoin dans sa détresse. Tant que ce sentiment ne porte point atteinte au droit inflexible de la justice, que le médecin est appelé à éclairer, nul ne saurait blâmer en lui ces généreuses émotions ; cette sympathie pour le malheur est une des gloires de l'humanité. Mais l'homme, dont le cœur se livre à ce sentiment, est-il toujours bien sûr de le dominer ? La science et la justice trouveront-elles toujours en lui un organe impartial ? Le médecin ne se trouve pas sous ce rapport dans des conditions particulières : les juges eux-mêmes ne sont point à l'abri de ces émotions qui peuvent ôter à l'esprit une partie de son indépendance. Les uns et les autres se préserveront de ce danger, si à une intelligence élevée, ils joignent une grande fermeté d'âme, et surtout s'ils sont bien pénétrés de la gravité de leur mission.

Mais il est un écueil plus dangereux, que le médecin doit éviter, toutes les fois qu'il est appelé à éclairer les magistrats dans les applications des lois criminelles : cet écueil, il le rencontre dans les doctrines physiologiques, qui, faisant consister tout l'homme dans l'organisation, tendent à l'affranchir de toute responsabilité morale. Nous venons de parler de la monomanie qui, lorsqu'elle est rigoureusement constatée, devient incontestablement une excuse légitime pour l'homme qui sous son influence, s'est livré à des actes auxquels la loi applique une pénalité. D'abord, s'il est un fait démontré, c'est que dans plus d'un cas, on a singulièrement abusé de ce mot. C'est en grande partie à

l'influence que les doctrines, dont nous venons de parler, ont exercée sur les esprits qu'il faut attribuer les scandales, dont à bon droit les magistrats se sont émus. C'est encore parce qu'ils se sont laissé guider par les mêmes préoccupations, que divers médecins, parmi lesquels nous sommes étonné de compter M. Descuret¹, assimilant les passions à la folie, sont presque arrivés à conclure à l'impunité du crime, qui n'est que le dernier paroxysme d'une passion exaltée. Voilà, il faut le reconnaître, un argument fort commode pour la défense. On dit qu'en Angleterre, on renferme à Beldam, le criminel original; si les doctrines, que nous venons de rappeler, venaient à prévaloir parmi nous, Charenton pourrait devenir quelque jour une villa fort agréable à l'usage des empoisonneuses et des assassins incompris.

Toutefois, quelque dangereuses que soient ces théories, les restrictions, que leurs auteurs s'empressent d'y apporter, en limitent heureusement la funeste influence. Il n'en est pas de même d'une doctrine matérialiste beaucoup plus explicite dans ses affirmations, le phrénologie. Ici, on conclut à l'irresponsabilité morale à peu près aussi nettement que le font Godwin et Robert Owen dans leurs théories réformatrices. Dans la conviction des phrénologistes, l'homme moral est tout entier dans le développement des masses encéphaliques : vices, vertus, crime, dévouement, tout est le résultat d'une impulsion organique, irrésistible, fatale. « La mort violente est une institution de la nature, » et l'homme a l'organe de cet instinct, comme celui de la sociabilité, de l'amour paternel, etc. : cependant comme tout dans le monde a été ordonné en vue d'un but posé par la cause première, et que vraisemblablement il n'est point entré dans le plan providentiel que les hommes se dévorent entre eux, que l'homme soit pour l'homme un loup, *homo*

¹ *Méd. des Passions* page 249.

hominis lupus, l'organe du meurtre n'atteint ordinairement qu'un certain développement : mais il est là à l'état rudimentaire, et dans quelques organisations anormales, il peut prendre un accroissement excessif et donner à des êtres humains l'instinct de la hyène ou du tigre.

Nous ne sachions personne qui ait développé cette doctrine avec une brutalité de conviction plus grande, et dans un style plus naïvement solennel que M. Voisin : écoutez ce qui suit : « Oui, certes un animal est en nous, et un animal auquel aucun autre ne peut être comparé, animal conservateur dont les défauts, les écarts et les dérèglements ont frappé votre esprit, dont vous n'avez pas senti la grandeur, l'utilité, la beauté : animal conservateur, réunissant en lui toutes les forces propres à assurer la durée de la vie, et la durée de la race, superbe d'activité, plein d'amour pour sa compagne, d'affection pour ses enfants : animal courageux, circonspect, amassant des provisions, et les conservant avec soin, sensible par conséquent aux avantages et aux plaisirs de la propriété, cherchant bien sa pâture et la digérant bien, déjouant par son adresse la ruse et la duplicité; architecte habile, construisant en tous lieux des abris pour lutter contre l'inclémence des climats, animal irascible, sentant vivement les outrages, et menaçant de sa colère tous les violateurs de ses droits naturels, animal conservateur, qui dans la sphère immense où l'a placée la nature, déploie toute la richesse de sa constitution, accomplit toutes les lois, répond à tous les besoins et conduit à tous les plaisirs ¹. » Et le tout pour la tripe, eut ajouté en forme de doxologie le cynique Rabelais.

Nous n'avons cité ce passage que pour faire pressentir la philosophie générale de l'auteur. Pour lui, comme pour la plupart des phrénologistes du reste, plus l'homme s'élève dans la sphère de la vertu, de même que plus il s'avance

¹ *De l'homme animal*, page 469.

hardiment dans la carrière de crime, et moins ses actes doivent lui être imputés, il obéit à une impulsion irrésistible : lorsqu'il est doué d'une certaine organisation, il dormirait comme le tigre, après avoir déchiré sa proie, n'étaient quelques inventions humaines qui viennent le troubler dans son innocent sommeil : c'est la fatalité de l'attraction dans l'ordre moral.

Quelques médecins, poussant à leurs dernières limites les conséquences de la phrénologie dans ses rapports avec la médecine légale, ont demandé une réforme radicale de la législation criminelle qu'ils veulent baser sur la crânioscopie. Quelques uns sont même entrés dans les détails : Puccinoti, par exemple, a proposé, que les prévenus fussent soumis à l'examen préalable de médecins spéciaux, avant d'être mis en jugement, ou au moins avant que l'arrêt ne fût prononcé par les tribunaux. Qu'on le remarque bien d'ailleurs, quelque ambitieuse dans ses prétentions que se montre en tout ceci la phrénologie, ce ne sont encore que les conséquences adoucies de son principe ; le jour où elle aura déposé toute vergogne, elle parlera plus haut et plus ferme, elle attaquera toutes les institutions répressives des mauvais penchants de l'homme, comme une odieuse tyrannie, et demandera des hôpitaux pour les crimes, comme il y en a pour les autres infirmités humaines : la logique la conduira invinciblement à cette énormité.

Nous ne nous étendrons pas d'avantage sur un sujet, que nous eussions voulu passer sous silence : mais il suffira de ce que nous en avons dit, pour prémunir tout homme raisonnable contre les dangers qu'entraînent d'aussi extravagantes doctrines. J. Frank, Hufeland, F. Rhadès, Grand, Coste, et la plupart des médecins légistes de la France les ont déjà combattues avec une incontestable supériorité. Espérons que les efforts de ces défenseurs de l'ordre social contre cette sorte de débauche de la science ne resteront pas stériles, et que l'utilité de l'intervention de la méde-

cine dans les questions graves, qui appellent ses lumières et son expérience, ne sera plus mise en doute. Si le malheur de l'individu, que la loi humaine poursuit, lui donne droit à la sympathie du médecin légiste, la justice a aussi des droits, qu'on ne peut violer, sans porter une atteinte funeste à l'ordre et à la moralité publiques : que celui-ci tienne entre ces deux intérêts une balance équitable, tel est son devoir ; et à qui l'aura une fois compris, il suffira d'un esprit droit, pour ne point s'égarer au milieu des écueils que nous venons de signaler.

LIVRE IV.

DES DROITS DES MÉDECINS.

CHAPITRE I^{er}.

De l'organisation de la médecine.

D'après le tableau, que nous venons de tracer des devoirs nombreux, que la profession médicale impose à ceux qui sont appelés à l'exercer, il est évident que si la société peut venir en aide aux médecins dans leur mission laborieuse, leur rendre plus facile l'accomplissement du bien, et leur assurer les avantages légitimes, auxquels cette mission leur donne droit, c'est pour elle un devoir impérieux de le faire. Dans cette question, qui les intéresse à un si haut degré, peut-être les médecins se sont-ils montrés un peu trop exclusivement préoccupés du soin d'améliorer leur position. Cette préoccupation est sans doute fort légitime. Outre qu'elle est un droit que nul ne serait admis à contester, elle est la conséquence à peu près inévitable de l'abandon auquel le corps médical se trouve réduit. Mais quelque

juste que soit cette préoccupation, il est évident que c'est rétrécir la question de la réorganisation de la médecine, que de la traiter du point de vue exclusif de cet intérêt. La société tout entière est intéressée à ce qu'une science, qui a une fonction si délicate à accomplir, soit soumise aux institutions les plus propres à en assurer le développement progressif, comme à en féconder les utiles applications. S'il est une vérité, dont nous soyons tous convaincus, c'est qu'en matière d'institutions médicales, l'intérêt social et l'intérêt professionnel coïncident constamment. Dans nos efforts persévérants pour atteindre le but que nous poursuivons, attachons-nous surtout à mettre en évidence cette étroite solidarité. La loi, qui n'admet plus de corporations, ne se préoccupe que médiocrement de l'intérêt collectif des hommes, qu'une même profession réunit. Ceux-ci jouissent de tous les bénéfices d'une généreuse émancipation, qu'ils en supportent les charges; l'équité de la loi ne va pas plus loin. Au lieu de nous épuiser en vaines tentatives contre cet obstacle invincible, et de nous faire les partisans rétrogrades d'un ordre de choses, qui porterait atteinte à notre indépendance, montrons que nous comprenons ce que vaut la liberté, et gardons-nous bien d'en faire le sacrifice au profit d'un intérêt, qu'il est d'ailleurs douteux que nous servirions par là. Nous avons un moyen plus sûr et plus noble tout à la fois de parvenir à la réalisation des réformes, que nous croyons propres à améliorer notre position, c'est de demander ces réformes au nom de la société, qui doit surtout en recueillir les fruits.

Parmi les médecins qui se sont occupés de la réorganisation de la médecine en France, il en est plusieurs qui, dans leurs projets de réformes tendant à améliorer la position matérielle des médecins, ont fait bon marché de leur liberté et de leur indépendance. Tels sont, par exemple, MM. Buchez, Raspail et Delasiauve. Ces trois auteurs s'accordent à demander que les médecins soient salariés par

l'état. MM. Buchez¹ et Raspail² se bornent à peu près à émettre cette assertion, sans aller au devant des objections nombreuses qu'appelle cette idée. Il n'en est pas de même de M. Delasiauve, qui développe longuement son projet³, prévoit les difficultés d'exécution, et s'efforce de les combattre. J'aime à voir, je l'avoue, ce médecin manier les centimes additionnels, comme il le ferait des chiffres de la statistique; se jouer avec le budget, en ministre des finances du temps de Louis XIV; limiter le nombre des médecins, fixer leur résidence, les imposer aux volontés rétives, enfin leur bâtir à chacun, aux frais de l'état, « *un logement simple, mais commode et digne, et ayant autant que possible le caractère de monument public.* » Il ne manque qu'une chose à ce gracieux tableau, à cet Eden médical, c'est la petite écurie nationale d'Icarie⁴, où le médecin des bords enchantés du Taïre trouve toujours à sa disposition de rapides coursiers pour ses excursions lointaines.

C'est là une conception malheureuse que nous avons été étonné de rencontrer dans le livre de M. Delasiauve, qui d'ailleurs est marqué au coin d'un esprit sérieux et réfléchi. S'il eut approfondi un peu davantage la question qu'il résout si lestement, nous ne doutons pas qu'il n'eût évité l'erreur dans laquelle il est tombé. A part les difficultés matérielles qu'entraîne nécessairement la réalisation d'un tel projet, comment n'a-t-il pas vu que faire salarier les médecins par l'état, c'est les mettre à la merci du pouvoir, et faire courir les plus grands risques à leur indépendance. Ne faisons point ici de puritanisme politique; il est difficile que le fonctionnaire public se mette en opposition avec le pouvoir, qui le paie; et ce qui est plus difficile encore, en dehors des lois d'une physiologie transcendante, c'est que le pouvoir accorde

¹ *Introduction à l'étude des sciences médicales*, page 49.

² *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, Introduction.

³ *De l'organisation médicale en France*, page 195.

⁴ *Voyage en Icarie*, page 114.

sa confiance à des hommes qui le combattent. Or, les médecins échapperaient-ils à l'influence de la position dépendante dans laquelle vous les placez? Nous n'oserions pas l'affirmer; et ce doute nous suffit pour nous faire rejeter votre conception comme dangereuse.

Fonctionnaires publics, les médecins pourraient d'ailleurs, dans certaines circonstances, exercer autour d'eux une influence politique qui pourrait avoir ses dangers. Intimement mêlés aux populations au milieu desquelles ils vivent, et, grâce à la science dont ils sont appelés à répandre les bienfaits, parvenant presque toujours à acquérir un très grand ascendant sur les esprits, il pourraient, sous la main d'un pouvoir violent, seconder les entreprises les plus dangereuses. Pour que le médecin fasse l'œuvre de la science dont il est l'instrument, il faut qu'il reste l'homme du peuple; c'est là son plus beau titre, qu'il se garde bien de l'échanger contre une position facile, qui éteindrait en lui toute généreuse émulation.

Un fait qui s'est passé il y a quelques années, sous nos yeux, montre plus évidemment encore le danger qu'il y aurait à ce que le médecin devînt l'homme du pouvoir. Tout le monde se souvient de la dernière insurrection qui ensanglanta les rues de la capitale, et qui avait pour but d'imposer violemment à la France une forme politique dont elle ne veut point. Dans ces circonstances funestes, le gouvernement effrayé avec raison de ces tentatives audacieuses, et voulant user d'une répression proportionnée à la gravité des dangers que courait l'ordre social, évoqua une loi digne d'un autre temps pour enjoindre aux médecins de déclarer le nom des blessés auxquels ils avaient donné leurs soins. N'admettant point qu'une loi puisse leur imposer la délation comme un devoir, les médecins refusèrent unanimement d'obéir à un ordre qui leur commandait un crime. Or, maintenant supposez les médecins fonctionnaires publics, et croyez-vous que

l'indépendance de quelques uns au moins n'eût pas fléchi devant les menaces d'un pouvoir parlant au nom de la société en péril? On parle de la dignité de la profession médicale, et c'est surtout pour relever cette profession de l'état d'abaissement dans lequel elle est tombée, que l'on propose la mesure que nous combattons. N'est-il pas évident, au contraire, qu'une telle mesure est bien plus propre à compromettre cette dignité qu'à la servir? Il nous serait facile d'invoquer des faits d'un autre ordre, dans la vue de montrer combien la profession médicale a besoin de conserver son indépendance, pour ne pas déchoir du rang auquel elle se maintient, malgré les atteintes auxquelles l'expose une concurrence sans limites, nous nous contenterons toutefois des considérations qui précèdent, parce que c'est en face de semblables considérations que se manifeste le mieux la vérité que nous cherchons à établir.

Une autre conception moins chimérique, dont on a proposé de faire la base d'une réorganisation de la médecine, c'est la limitation du nombre des médecins. Lorsqu'on cherche en effet à remonter aux causes, qui entretiennent cette plaie honteuse, qu'on appelle le charlatanisme, et qui déshonore la profession médicale, autant qu'elle est dangereuse pour la société elle-même, on trouve d'une part, le relâchement du frein moral, qui fait que l'on se joue sans remords de la vie des hommes, et de l'autre, une concurrence illimitée, qui engendre toutes les luttes d'une rivalité implacable. Nous avons, en publiant le présent livre, essayé, autant qu'il est en nous, de rappeler les médecins au sentiment du devoir; il n'appartient qu'au gouvernement de mettre fin par son intervention à un antagonisme, qui devient un danger réel pour la société.

Les avantages qui résulteraient, soit pour la société, soit pour les médecins eux-mêmes, de l'extension à la profession médicale d'une mesure, à laquelle sont déjà soumises quelques autres professions, sont de nature à frapper

les yeux les moins clairvoyants. Mais ce qui n'est pas moins évident, c'est que cette limitation, partout où elle s'applique, est une restriction apportée à la liberté. C'est là sans aucun doute la plus grave objection, qu'on puisse adresser au système de réorganisation médicale que nous examinons en ce moment : les médecins l'ont parfaitement compris, et si, hommes éminemment progressifs, la plupart n'ont point été arrêtés par là, c'est que, sans cette mesure, les difficultés d'une position qui tous les jours s'aggrave restent complètement insolubles.

« C'est un phénomène des temps modernes et très modernes, dit M. Guizot, que d'avoir réussi à concilier la sécurité et la liberté, le facile développement des volontés individuelles avec le maintien régulier de l'ordre public ¹ ». C'est là en effet un des plus magnifiques résultats du perfectionnement de nos institutions, et partout où la liberté et l'ordre peuvent se concilier, il y aurait tyrannie à faire obstacle par la loi au libre développement de la volonté de l'homme. Ce qui est vrai, au point de vue élevé, qu'embrasse l'homme d'état illustre que nous venons de citer, ne l'est pas moins, au point de vue restreint, dans lequel nous nous renfermons. Entrons dans quelques développements, pour mieux faire comprendre notre pensée.

Si la pratique de la médecine est une sorte de droit naturel, et qu'à ce titre il ne puisse être contesté à tout individu qui manifeste l'intention de l'exercer, nous sommes loin, dans l'état actuel des choses, de jouir d'une liberté complète. Les études préliminaires, que la loi impose à tout candidat qui aspire à pratiquer la médecine, les examens nombreux auxquels elle le soumet, et qui ont pour but de manifester son aptitude à l'exercice de cette profession, sont autant d'entraves apportées à la liberté, et deviennent une véritable tyrannie. C'est ainsi, que pendant longtemps

¹ *Histoire de la Civilisation*, tome IV, page 289.

l'ont compris la plupart des états américains, c'est ainsi que l'a compris la convention elle-même. Sous l'empire d'un principe, qui pose le droit d'exercer la médecine, comme un droit absolu, toutes ces entraves disparaissent, on se fait médecin, comme on se ferait tailleur de pierres ou maçon ; la société s'est interdit le droit d'exiger aucune espèce de garanties. Nul ne serait tenté, nous le supposons, de révéndiquer aujourd'hui en faveur de la médecine un régime qui ne s'accorde qu'avec un genre particulier de libéralisme, celui qui fleurit chez les peuplades les plus sauvages. Or pourquoi nos législateurs se sont-ils hâtés, en ce qui concerne la médecine, de détruire l'œuvre de la convention, et de rétablir le système de garanties, qu'on avait jusque là toujours exigées des hommes, qui se proposent de se livrer à la pratique de cette science ? C'est qu'on a compris que la plupart des hommes sont incompétents à apprécier l'aptitude du médecin, et qu'en posant le droit de pratiquer la médecine comme un droit absolu, la loi livre la société à toutes les témérités de l'ignorance, et aux entreprises les plus audacieuses du charlatanisme. Cette préoccupation légitime de l'intérêt de la société, qui justifie les restrictions apportées à ce droit par la législation, justifie également la limitation du nombre des médecins. C'est moins encore contre l'ignorance, que contre les passions cupides, qui se cachent sous le manteau de la science, qu'il faut défendre la société, en tout ce qui touche à l'intérêt de la santé publique, et la loi n'atteindra ce but, que par la mesure que nous proposons.

Dans la vue de concilier avec l'intérêt de l'ordre l'intérêt de la liberté, auquel cette mesure porte atteinte, armerait-on la loi d'une répression plus sévère ? Nous croyons en effet, que par là on pourrait prévenir quelques désordres, mais combien de délits du charlatanisme échapperont encore aux prévisions de la loi, et à la vigilance des magistrats chargés de l'appliquer ? Menka a écrit un livre sur le charlatanisme : la stratégie industrielle a fait depuis lors bien

plus de progrès que la stratégie militaire, la stratégie parlementaire, et toutes les stratégies du monde. Allez donc vous attaquer à l'homœopathie, au somnambulisme, au rakahout des arabes, au biberon Darbot! Le biberon Darbot! Qu'avez-vous à dire au biberon Darbot? Le biberon Darbot vous défiera éternellement. Les médecins s'en prennent volontiers au mauvais vouloir, à l'incurie des magistrats, des progrès incessants de l'industrie médicale; ils ont tort, la faute en est à quelque chose d'essentiellement irresponsable, l'impossibilité. Le docteur Richard Napier croyait que la plupart de ses prescriptions médicales lui étaient soufflées par l'ange Raphaël; c'était une simple hallucination. Mais aujourd'hui tout charlatan, comme Cardan ou Paracelse, a son démon invisible: apprenez donc à vos procureurs du roi à déchiffrer la science hiéroglyphique de ces gens-là: ils vont tous les jours au sabbat, non sur un manche à balai, ou sur un bouc au poil hérissé, mais sur le dos de leurs dupes elles-mêmes. Le charlatanisme demande au monde la bourse et la vie, et le monde donne gaîment l'une et l'autre, *moritur et ridet*.

Le charlatanisme médical s'alimente à une double source, c'est d'une part, la crédulité niaise des hommes, qui leur fait accepter tout ce qu'on leur propose, comme moyen de souffrir moins, et de vivre plus longtemps; et de l'autre, les obscurités mêmes de la science, qui, comme un voile officieux, couvrent les intentions les plus perfides. Au milieu de la lutte qu'entraîne une concurrence sans trêve et sans merci, les plus forts et les meilleurs sentent parfois leur courage défaillir; les natures faibles et moins généreuses se précipitent dans les voies tortueuses du savoir-faire, qui conduisent inmanquablement à l'abîme. S'il est vrai que le pouvoir ne soit pas tenu de venir en aide aux hommes courageux qui dépensent leur intelligence, leur énergie, et risquent leur honneur dans cette lutte périlleuse, c'est au moins un devoir impérieux pour lui de défendre la

société contre les dangers inévitables qu'emporte une pareille situation : ce qu'il ne croit pas devoir faire dans l'intérêt de la profession médicale, qu'il le fasse dans l'intérêt de la société elle-même. Qu'on n'espère point par de vains palliatifs remédier à un mal aussi profond. On peut le guérir, mais il n'est qu'un moyen sûr, c'est d'appliquer hardiment la mesure que nous proposons, et qui a obtenu l'assentiment de la plupart des médecins. Agir autrement, « c'est, comme l'a dit Sismondi dans un autre ordre d'idées, autoriser les efforts de chacun contre la société, et sacrifier l'humanité à l'action simultanée de toutes les cupidités individuelles. »

La limitation du nombre des médecins n'est point d'ailleurs une mesure, dont la France soit appelée la première à expérimenter la valeur ; depuis longtemps déjà les choses ne se passent pas autrement en Russie, en Prusse, dans l'Hanovre et la Bavière : là partout, des comités d'examen ne créent des médecins, qu'en proportion des besoins régulièrement constatés des populations. Le professeur Hoeffler, qui vient de publier un travail remarquable sur l'état de la médecine en Allemagne, observe, il est vrai, que là où cette limitation existe dans ce pays, elle excite des plaintes nombreuses. Mais n'est-ce point là une pure assertion ? A-t-on compté le nombre des voix qui blâment ou approuvent cette mesure ? Depuis quelque temps, la poésie est devenue au delà du Rhin l'organe principal de la science sociale ; et la liberté est pour la poésie une source d'inspirations plus féconde que l'ordre. Nous craignons que M. Hoeffler n'ait un peu vu les choses au travers de cet enthousiasme lyrique. *Quot muscæ in Armeniâ, tot in Germaniâ medici*, dit un ancien proverbe : voudrait-on ramener cette prospérité pour l'Allemagne ? Nous conseillons aux esprits sérieux d'y réfléchir avant de s'y décider.

Quelques médecins n'osant pas, par respect pour la liberté, résoudre aussi nettement que nous venons de le

faire, la question dont il s'agit, ont essayé d'arriver par une voie oblique au même résultat. Parmi les hommes qui ont cru devoir suivre cette ligne prudente, nous citerons surtout MM. Merat et Bourjot Saint-Hilaire. Le premier propose de n'admettre à l'étude de la médecine, que les jeunes gens qui auraient au préalable authentiquement démontré, qu'ils jouissent d'un capital de vingt-cinq ou trente mille francs. Le second, voulant surtout atteindre le charlatanisme de la capitale, désirerait que nul ne fût admis à exercer la médecine à Paris, à moins qu'il ne prouvât qu'il possède une fortune représentée par six mille livres de rente, s'il est garçon, et dix mille, s'il est marié : dans son opinion, l'exercice de la médecine à Paris n'est licite et honorable qu'à cette condition. M. Combes dans le livre, où il traite de l'état de la médecine en France et en Italie, remarque que dans plusieurs états de la Péninsule, avant d'admettre les jeunes gens à suivre les cours de l'université, le magistrat *de la réforme* les soumet à une enquête, qui a pour but de constater la position de fortune de leurs parents, leur profession, leur origine, etc. ¹.

Les hommes qui ont proposé une telle mesure pour régulariser la pratique de la médecine en France, et préserver la société des abus nombreux qu'ils attribuent uniquement à une organisation vicieuse de cette science, n'ont pas compris l'esprit du pays auquel ils voudraient l'appliquer. Si la France aime la liberté, elle pousse jusqu'à la passion son amour de l'égalité, et nous ne répondrions pas que, pour beaucoup même, l'une ne soit surtout un moyen pour arriver à la réalisation de l'autre : il ne nous appartient pas de rechercher si c'est là un bien ou un mal, et s'il ne serait pas plus généreux d'aimer la liberté un peu pour elle-même, il nous suffit de constater le fait. Or, en présence d'un tel

¹ *De la médecine en France et en Italie, administration, doctrines, pratique, page 104 et pass.*

fait, comment peut-on songer à établir la fortune comme base de l'aptitude à exercer la profession médicale? Ainsi qu'un publiciste l'a fort bien remarqué, à propos des idées émises par M. Em. de Girardin sur l'éducation publique, suivre pour diriger et différencier les études, non les vocations, mais la fortune des parents, c'est là un système qui va droit à créer des castes. Nous sommes bien convaincu, que si jamais les médecins venaient à jouir d'un tel privilège, ils ne convertiraient point la science en cet ésotérisme impie, à l'aide duquel les prêtres de l'Égypte et de l'ancienne Grèce exploitèrent si longtemps la crédulité des hommes: outre que le progrès de la raison publique met la société à l'abri d'un tel danger, la science a son orgueil, et aspire à se produire dans sa vérité. Mais ne serait-il pas à craindre que l'art ainsi constitué ne mît ses soins à un trop haut prix, et que la pratique de la médecine ne devînt par conséquent une charge beaucoup plus lourde pour la société? D'un autre côté, la fortune n'est pas toujours le signe du génie; comptez parmi les hommes qui marchent aujourd'hui à la tête de la science, combien votre système aristocratique en eût laissé à la porte du sanctuaire. Nous ne voulons pas pousser plus loin la discussion de cette idée; il suffit qu'elle soit en contradiction flagrante avec un principe aussi profondément enraciné dans les esprits, que l'est le principe de l'égalité, pour qu'elle soit radicalement inapplicable: tout ce qui se heurte à ce principe, doit pendant longtemps encore fatalement s'y briser. C'est parce que le système de limitation que nous soutenons, ne fait que restreindre la liberté sans atteindre directement l'égalité, qu'il est possible et qu'il peut s'appliquer sans violence.

Bien d'autres questions ont été agitées à propos de la réorganisation de la médecine. Parmi ces questions, les principales, sont celles qui touchent à la suppression des officiers de santé, à la création de médecins cantonnaux, à l'établissement de conseils de discipline, ou sous une forme

adoucie, de conseils médicaux, à une répression légale plus énergique des délits commis dans l'exercice de la médecine. Dans notre opinion, la plupart de ces questions sont implicitement résolues par le fait de la délimitation du nombre des médecins. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur chacune de ces questions, et essayer de faire sentir comment elles trouvent, autant que cela est possible en une matière si délicate et si compliquée, leur solution dans le système d'organisation, dont la mesure dont il s'agit forme la base.

La suppression des officiers de santé est une mesure à laquelle on ne saurait faire aucune objection sérieuse. Le principe qui commande cette mesure est un principe que tout le monde est forcé d'accepter. S'il n'y a point de demi-malades, il ne saurait y avoir de demi-médecins. Les quelques hommes qui, malgré l'évidence de l'utilité, de l'équité même de cette réforme, ont tenté de la combattre, se sont surtout appuyés de l'autorité de l'illustre Cuvier, pour soutenir cette opinion. D'après ce grand naturaliste, ce qui justifie l'institution des officiers de santé, c'est que, par la force des choses, ces praticiens d'un ordre inférieur sont conduits à se placer au milieu des populations rurales, et que là, les maladies plus simples s'accommodent naturellement d'une science moins étendue, moins profonde. Pour qui sait ce qu'il en est réellement à cet égard, il est évident que raisonner ainsi, c'est faire de l'idylle ou de l'églogue, à propos d'une des choses qui le comportent le moins, la pathologie. Une expérience positive enseigne qu'il y a autant à rabattre des tableaux qu'on nous trace de cette sorte de nosologie primitive, que de la candeur et de l'innocence immaculée des bergères de Dorat ou de Florian. Quelques maladies nerveuses peut-être se montrent là moins fréquentes, et revêtent des formes moins variées, moins insidieuses que dans les grandes villes, où une vie incessamment tourmentée tend surtout à les développer : mais toutes les au-

tres affections frappent l'homme des champs comme le citadin, et la misère vient bien souvent se joindre à ses maladies, comme une terrible complication qui en double le danger. A ne considérer les choses que de ce point de vue, il est donc impossible de justifier l'institution dont il s'agit : l'humanité la condamne, comme le résultat d'une distinction aussi odieuse qu'immorale.

Tout en reconnaissant, qu'en principe cette mesure est complètement inattaquable, dira-t-on pour la combattre, que l'équité commande de respecter les positions acquises : irait-on même jusqu'à manifester la crainte que, par suite de cette réforme, les médecins ne viennent à manquer aux malades, après que les malades auront manqué aux médecins ? Ce sont là des objections auxquelles il est extrêmement facile de répondre. S'il était démontré que les officiers de santé manquent, pour la plupart, des connaissances qui sont nécessaires pour la pratique de la médecine, nous soutenons qu'ils n'auraient aucun droit à être maintenus dans la position qu'ils se sont faite. Bien qu'en effet ces médecins subalternes ne se soient livrés à la pratique de l'art, que sous la protection de la loi qui les y a régulièrement autorisés, il est impossible que la société plus éclairée ne pût se défendre contre un danger, auquel elle se serait elle-même imprudemment exposée pendant un temps plus ou moins long. Ainsi que l'a dit un de nos plus profonds penseurs, M. Royer-Collard, il n'y a point de droit contre le droit, et les privilèges de la médecine, si grands qu'ils soient, ne sauraient aller jusqu'à constituer à son profit une sorte de justice exceptionnelle. Mais la supposition que nous venons de faire, nous nous hâtons de le reconnaître, est une supposition purement gratuite. Parmi les officiers de santé, il en est un bon nombre chez lesquels les enseignements de l'expérience ont suppléé en grande partie au défaut d'une éducation scientifique suffisante ; ceux-là ont réellement des droits à être maintenus dans la position qu'ils se sont labo-

rieusement acquise, et ces droits doivent être respectés. Mais comment arriver à distinguer ces hommes honorables au milieu des médecins incapables auxquels ils sont mêlés? Il n'y aurait pour cela qu'un moyen, ce serait de les soumettre tous à une série d'examens déterminés, et d'éliminer rigoureusement ceux qui n'auraient point manifesté une aptitude réelle à la pratique de la médecine. Loin que les hommes vraiment capables combattissent cette mesure, ils iraient au devant d'une épreuve, qui leur conférerait un titre que tous ambitionnent.

Nous ne nous dissimulons aucune des difficultés, qu'entraînerait l'exécution d'une telle mesure : le sentiment de ces difficultés ne nous empêche pas néanmoins d'émettre formellement le desir de la voir se réaliser, parce que c'est le seul moyen de concilier rigoureusement l'intérêt des médecins du second ordre, avec l'intérêt suprême de la société. Que si on croit devoir reculer devant l'application de ce principe, l'objection que nous examinons disparaît; il suffit, pour arriver au but qu'il s'agit d'atteindre, que la loi, en ce qui touche la science médicale, n'autorise plus à l'avenir qu'un grade, le doctorat, et que ce grade soit conféré exclusivement par les facultés.

Quant à la pénurie possible de médecins, dont on argumente encore, pour combattre l'opportunité de la mesure qui consiste dans la suppression des officiers de santé, il est évident que, de tous les contingents celui-là est le moins probable. Le médecin ira toujours là où il y aura chance pour lui de vivre honorablement, et si, en vertu de son affinité avec le dieu du Parnasse, il a besoin de mettre un peu de poésie dans son existence, pourquoi les charmes de la vie pastorale ne parviendraient-ils pas à décider les vocations incertaines? L'égal des dieux, *ἰατὴρ ἰσῶθεος* s'est depuis longtemps humanisé, et pour lui, comme pour les autres hommes, il arrive inévitablement un temps, où

l'unique synthèse sociale qu'il poursuive, c'est le pot au feu : confiez-vous à l'irrésistible puissance de cet *ανάγκη* prosaïque, et soyez bien convaincu, qu'en tout état de choses, le médecin ne manquera jamais aux populations¹.

Il n'y a en France qu'un certain nombre de localités, qui soient exposées à être déshéritées des secours de la médecine, ce sont celles dans lesquelles la population, au lieu d'être serrée, comme cela existe sur beaucoup de points de ce pays, est, à cause de l'infécondité du sol, disséminée sur un espace très étendu. C'est surtout pour assurer cette partie du service médical, qu'on a proposé la création de médecins cantonnaux. Peut-être n'a-t-on pas complètement résolu toutes les objections que soulève la mise en pratique de cette idée ; nous sommes persuadé pourtant qu'au fond elle est fort juste, et répond à un besoin réel des populations agricoles. Nous avons combattu précédemment le système d'organisation médicale, dans lequel le médecin, assimilé aux fonctionnaires publics, est salarié par l'état. Il est évident que les médecins cantonnaux, par cela seul qu'ils seraient placés dans les conditions les moins favorables à leur fortune, auraient droit à une indemnité, en raison des sacrifices qu'ils se seraient généreusement imposés. C'est aux conseils de département, qu'il appartiendrait de juger de l'opportunité de la création de cette classe de médecins,

¹ M. Munaret vient encore de s'élever avec force contre l'institution des officiers de santé : Il l'attaquera chaque année, jusqu'à ce que ses réclamations, qui sont celles de tout le corps médical, aient obtenu justice, c'est son *delenda Carthago*. Suivant ce médecin, si le gouvernement provoquait une enquête sur la pratique de ces *bâtards* de la science, il serait effrayé de tous les méfaits, qui sont la suite de son incroyable tolérance. « Toutes ces plaintes peuvent d'avance se résumer, suivant lui, en disant que la pratique médicale sera désormais impossible, si l'on ne nous délivre de ces bédouins, échappés d'une caverne, dite jury médical, pour décapiter notre réputation, et piller nos moyens d'existence. » *Annuaire d'économie médicale*, page 207 (1845). Nous engageons M. Munaret à persévérer dans son entreprise, mais nous l'engageons en même temps à tempérer un peu l'expression de sa pensée : on est toujours tenté de suspecter le droit qui, pour se démontrer, appelle à son secours l'injure.

comme ce serait à eux de faire les fonds nécessaires pour assurer cette institution utile. Il est bien clair d'ailleurs, que l'avenir des médecins qui accepteraient cette position dépendante devrait être garanti contre les caprices d'assemblées mobiles, et qui pourraient devenir parcimonieuses par réflexion.

Nous rapprocherons de cette vue le desir, qu'ont manifesté plusieurs médecins de voir le gouvernement établir, par une statistique officielle le mouvement annuel de la population médicale. Mais pour que cette statistique répondît à un autre besoin, que celui d'une vaine curiosité, il faudrait que la fluctuation du personnel médical fut rigoureusement indiquée dans chaque arrondissement, dans chaque canton même. Il résulterait de là d'une part, que les populations ne seraient pas exposées à manquer de médecins, et de l'autre, que beaucoup de jeunes médecins iraient naturellement s'établir là où ils verraient le plus de chances de succès. M. Lucas Championnière a parfaitement compris, qu'il y avait là une lacune dans l'organisation de la médecine, et en publiant sa *Statistique médicale*, il a remédié, pour le moment au moins, à cet inconvénient; il a rendu possible une plus égale répartition du personnel médical. Malheureusement, en ce qui touche à cette question, son livre vieillira nécessairement, et nous retomberons dans l'ignorance dont il nous a tirés. M. Munaret, dont le livre spirituel, *le Médecin des villes et des campagnes*, a rendu le nom populaire parmi nous, vient d'entreprendre la publication d'un *Annuaire*, dans lequel cette question paraît devoir trouver naturellement sa place. S'il pouvait la résoudre, suivant le sens dans lequel nous l'entendons, il donnerait à son livre un caractère d'utilité réelle. Mais nous doutons qu'un médecin, si étendues que soient ses relations, puisse conduire une telle œuvre à bien.

Les diverses mesures que nous venons d'examiner suc-

cessivement se rattachent par un lien trop étroit à la question de la limitation du nombre des médecins, pour qu'il soit nécessaire de faire plus que d'indiquer ce rapport. La suppression des officiers de santé est évidemment, en effet, la première mesure, par laquelle on doit entrer dans la réalisation de ce système de réforme médicale. C'est parce qu'un grand nombre de positions sont prises par ces médecins d'un ordre inférieur, que presque tous les docteurs se réfugient dans les grands centres de populations, et s'engagent, pour s'y perdre quelquefois, dans les luttes acharnées d'une concurrence sans limites. Proportionnez le nombre des médecins aux besoins des populations, cessez de mesurer à la position sociale des hommes les secours de la science, et vous aurez épuisé toute l'influence de la loi, pour mettre un frein aux entreprises de l'industrie la plus coupable, celle qui consiste dans l'exploitation des souffrances humaines. S'il arrivait que cette mesure, une fois qu'elle serait appliquée, laissât sans secours quelques populations éparses sur le sol de la France, la création de médecins cantonnaux remédierait facilement à cet inconvénient, et compléterait une mesure que commande une double équité.

Nous arrivons maintenant à une des questions les plus épineuses qui aient été soulevées à propos de la réorganisation de la médecine, nous voulons parler de l'institution de conseils de discipline, ou plus simplement de conseils médicaux. Jalouse de rendre à la profession médicale une partie au moins de la dignité qu'elle a perdue, l'académie royale de médecine s'est empressée de donner son assentiment à une mesure qui semble promettre une répression énergique des abus du charlatanisme. Mais d'une part, peut-on légitimement espérer, que le gouvernement autorise jamais la juridiction exceptionnelle, sur laquelle repose essentiellement l'institution des conseils de discipline, tels que les promoteurs de cette réforme les ont conçus ? D'un autre

côté, à supposer que cette première difficulté fût résolue et que le gouvernement consentît à sanctionner une institution qui contrasterait si évidemment avec l'esprit général de la législation française, pense-t-on qu'on atteignît réellement par là le but que l'on se propose? Pour nous, nous l'avouons franchement, nous sommes convaincu, que le jour où les hommes, qui composeraient ces conseils, tenteraient de se servir des armes que la loi aurait placées entre leurs mains, on verrait à chaque pas surgir des difficultés insurmontables. Quelque juste que fût la répression, dont ces tribunaux d'un nouveau genre frapperaient les prévaricateurs, leurs arrêts manqueraient presque constamment de l'assentiment public, et la profession médicale courrait risque de voir par là sa dignité doublement compromise. Comme nous le savons tous, la société ne nous gâte pas, et grâce au scepticisme frondeur avec lequel elle a l'habitude de nous juger, notre justice serait toujours soupçonnée par elle d'être de connivence avec les rivalités de l'amour-propre, dans quelques cas même avec les préoccupations doctrinales. Il est d'ailleurs une clientèle que le charlatanisme s'est à jamais inféodée, c'est l'ignorance et la sottise; et l'une et l'autre, qui forment une majorité non douteuse, prendront toujours son parti contre la justice et la raison. L'ordre moral ne naît que de la conscience du droit, les conseils médicaux n'imposeront pas cette conscience: leur influence, en tant que moyen de réhabiliter moralement notre profession, ne nous paraît appelée par conséquent qu'à s'exercer dans des limites fort restreintes.

Nous nous contenterons de ces objections générales à une conception, que beaucoup de médecins se sont empressés d'accepter, parce qu'elle répond à l'une de leurs préoccupations les plus légitimes, celle d'affranchir leur noble profession de la lèpre du charlatanisme, mais qui n'a point été suffisamment mûrie. Pour ceux que n'auraient pas

convaincus les généralités, dans lesquelles nous sommes forcé de nous renfermer, nous les renverrons aux comptes rendus des séances de l'académie de médecine, où plusieurs objections de détails ont été présentées avec plus ou moins de bonheur par les adversaires de ce projet de réforme, et surtout à l'ouvrage de M. Delasiauve, dont nous avons déjà parlé, et où l'auteur a fait ressortir avec une grande force les principales difficultés, que l'institution dont il s'agit, rencontrerait inévitablement le jour où l'on voudrait l'appliquer sérieusement.

C'est principalement à la création des conseils de discipline, que s'adressent ces objections : quant aux conseils médicaux, tels au moins qu'ils sont généralement compris, comme ils n'ont d'autre but que de signaler à la justice les infractions aux lois ou réglemens, qui concernent l'exercice de la médecine, l'on ne saurait y voir, à vrai dire, rien de plus que l'expression de l'insuffisance de ces lois, ou de l'inertie systématique des magistrats chargés de les appliquer. Les conseils médicaux suppléeront-ils à l'insuffisance des unes, et au défaut de zèle des autres ? nous ne le saurions penser. Toutes les fois que le médecin interviendra directement dans les questions de police médicale, son dévouement à la science, le souci qu'il montrera pour la dignité de l'art, seront suspectés, et les doutes qu'il éveillera ainsi autour de lui suffiront pour paralyser ses efforts. Nous sommes convaincu cependant, qu'on pourrait inscrire dans la loi quelques dispositions sévères, qui rendraient les entreprises du charlatanisme plus difficiles : n'obtînt-on que ce résultat, il suffirait pour justifier la réforme de la police médicale. C'est surtout le charlatanisme de carrefour qu'il s'agit d'atteindre, parce que celui-là spécule sur l'ignorance et les vices des masses, pour lesquelles il devient un impôt ruineux, et peut-être un moyen de démoralisation, par les promesses fallacieuses dont il les leurre impudemment. Le charlatanisme de salon, celui qui a ses racoleurs dans

les ruelles ou les boudoirs, a quelque chose de moins immoral ; s'il amuse les sots qu'il dupe , au moins il ne les ruine pas, c'est un simple changement d'illusions. Tout ce que la loi peut faire, pour soustraire les masses ignorantes aux mensonges d'un art impudent, elle le doit, et par là elle servira tout à la fois l'intérêt de la société, et l'intérêt de la science elle-même.

On le voit, lorsqu'on examine avec quelque attention les principaux moyens, qui ont été proposés pour relever la profession médicale, et préserver en même temps la crédulité publique des chausse-trappes du charlatanisme, c'est à peine si l'on trouve quelques vues qui soient applicables. Tous les hommes, qui se sont sérieusement occupés de cette importante question, ont montré un vif sentiment de la dignité de l'art, mais se sont tous successivement brisés contre des obstacles qui semblent invincibles. Est-ce donc qu'en effet les abus, auxquels on espère mettre un terme par les divers plans de réforme médicale, dont nous avons tour à tour indiqué l'idée fondamentale, sont d'une nature telle, qu'ils échappent à peu près inévitablement à tous moyens de répression matérielle, à tous moyens de coercition ? Pour nous, nous sommes persuadé, qu'il en est réellement ainsi dans l'immense majorité des cas. La crédulité publique d'une part, et de l'autre les obscurités de la science protégeront éternellement le charlatanisme contre les rigueurs de la loi.

En nous élevant ici contre les abus du charlatanisme médical, nous croyons devoir protester, au nom du corps auquel nous avons l'honneur d'appartenir, contre une imputation qui serait une calomnie, si elle n'était avant tout l'expression indiscrette d'une orgueilleuse personnalité. « Si vous deveniez sous le rapport de la profession, ce que vous devez être, dit M. Raspail, en s'adressant aux médecins, je n'hésiterais pas à me faire médecin : je sympathiserais dès lors avec vous sous tous les rapports, moi qui

sympathise déjà avec vous sous tant de rapports, moi qui ai pris le parti de partager toutes vos charges, sans jamais prétendre à aucun de vos profits et de vos honneurs¹. » Bien que nous déplorions avec M. Raspail le trafic honteux auquel tant d'hommes se livrent aujourd'hui, sous le manteau de la science, et que nous croyions fort difficile de chasser tous ces marchands du temple, nous sommes convaincu que la plupart des médecins, exerçant légalement, sont purs de l'œuvre de mensonge. Hommes de science et de charité, ils répondent à l'appel de toutes les douleurs, sans trop marchander, ce nous semble, leur peines et leur dévouement. Quelle que soit la vertu du solitaire de Montrouge, nous qui avons vu de près les hommes, dont, dans son superbe puritanisme, il paraît s'être imposé la loi de fuir le contact, nous pouvons l'assurer qu'il en est parmi eux un grand nombre qu'il pourrait coudoyer sans se salir.

Après avoir relevé, comme ils méritaient de l'être, les scrupules insolents de M. Raspail, nous reconnâmes sans hésiter avec lui, que quelques hommes indignes se trouvent parmi nous : mais qu'on limite le nombre des médecins, qu'on mette à leur réception les conditions sévères qui sont commandées par les difficultés de la science, qu'ils sont appelés à appliquer, et l'on ne verra plus s'engager dans cette carrière laborieuse, que les hommes qui y seront conduits par la double vocation de la science et de l'humanité, et l'on aura tari la source la plus féconde du charlatanisme.

Au milieu de cette ardeur qui emporte la plupart des hommes vers les jouissances matérielles de la vie, il est un grand nombre de médecins qui sont condamnés à une honorable pauvreté. Vous qui savez combien notre science *mystique* offre de ressources à l'habileté la plus vulgaire, arguez de ce fait, si vous le voulez, pour demander la réorganisation de la médecine; mais permettez-moi de l'inter-

¹ Op. cit. page 9.

prêter autrement, et de le rappeler ici avec quelque orgueil, pour montrer que l'honneur n'est pas complètement éteint parmi nous. Ce sont moins les nécessités réelles que les nécessités factices de la vie, qui entraînent les médecins à faire de la science la plus sérieuse un moyen d'odieuse spéculation. En rendant trop facile l'accès de la carrière médicale, on y a appelé des hommes d'une vocation douteuse, et la médecine est devenue aux mains de quelques uns une industrie dangereuse. La limitation du nombre des médecins serait, avant tout, un moyen d'épuration morale. Complétée par la sévérité des examens probatoires, cette mesure déconcerterait la plupart des vocations suspectes, viendrait en aide aux vocations réelles, et assurerait ainsi à la société les bienfaits de la science la plus utile.

Outre les réformes radicales, sur lesquelles nous venons de jeter un coup d'œil rapide, et dont nous n'avons guère tiré qu'une idée réellement applicable, savoir la limitation du nombre des médecins, diverses réformes ont été proposées, que nous devons au moins indiquer.

La première, la plus utile de ces réformes secondaires, est celle qui aurait pour but de généraliser les concours, et d'appliquer cette mesure éminemment progressive au renouvellement successif du personnel des écoles secondaires, et des grands hôpitaux de la province¹. Le concours, a dit justement M. Carné, est la reconnaissance du droit de l'intelligence. Lorsqu'il s'agit d'une science telle que la médecine, il est bien plus que cela encore, il est la reconnaissance d'un des droits les plus imprescriptibles de l'humanité. Il est difficile d'attaquer un mode d'élection, qui permet au mérite obscur ou méconnu de se faire jour au milieu des obstacles que lui suscitent les passions des hommes. Toutes les objections, par lesquelles on s'est efforcé de combattre

¹ Il est bien clair, que par renouvellement successif, nous entendons ici le remplacement des titulaires, par la voie du concours, à mesure des extinctions.

cette utile institution, s'appliquent avec plus de force encore aux autres modes de nomination : mais le concours seul posant en principe le droit de l'intelligence, inspire de la confiance au génie, et le soutient dans ses luttes laborieuses contre les difficultés de la science et les rigueurs de la fortune. Il fait plus encore, il éveille l'intelligence en suscitant partout les efforts d'une généreuse émulation. Ce n'est donc point là qu'il faut chercher les difficultés qui s'opposeraient à la généralisation du mode d'élection dont il s'agit. On ne rencontre de difficultés réelles sur ce point, que quand on passe de la spéculation à la pratique. A Paris, à Montpellier, partout, en un mot, où l'enseignement de la science est organisé sur une large base, où des sociétés savantes rivalisent avec les facultés elles-mêmes, où de nombreux hôpitaux partagent leurs services entre une foule d'hommes d'un mérite incontesté, toutes les conditions nécessaires pour assurer les résultats légitimes du concours, se trouvent réunies : et les choses marchent aussi bien que cela est possible, quand l'homme entre comme instrument nécessaire dans un mécanisme quelconque. Mais il n'en est pas de même dans les villes, où le personnel médical est tout à la fois moins nombreux et moins éclairé. Le concours devient alors une véritable charge sans compensation suffisante, en même temps qu'il court les risques d'erreurs plus dangereuses que la partialité même. Ce sont là des difficultés réelles qu'on ne saurait se dissimuler. Nous croyons toutefois qu'en général ces difficultés ont été exagérées, parce qu'on a mesuré la fréquence et l'importance de ces concours sur ce qui se passe à Paris, à Montpellier, siège des deux grandes facultés de la France. Nous croyons, qu'à mesure que les études médicales deviendront plus fortes et plus sévères, ces difficultés s'atténueront encore, et que le concours deviendra, pour les grands centres de population, où se rencontrent des écoles secondaires ou des hôpitaux importants, une mesure dont l'équité se fera sentir de plus en plus. En

attendant que ces obstacles disparaissent, posons au moins le principe de la légitimité de cette mesure ; c'est le moyen d'en préparer un jour la réalisation.

Parmi les moyens de réforme pacifique dont nous nous occupons en ce moment, nous devons encore compter une mesure qui vient d'être utilement appliquée à Paris, et qui consiste à afficher aux mairies les titres des médecins, avec l'indication du lieu et de l'époque de leur réception. Il serait à désirer que cela se pratiquât partout. Le dépôt des diplômes dans les préfectures, opéré par les médecins eux-mêmes, se prête trop visiblement à la dissimulation d'une infériorité, dont les populations abusées peuvent devenir victimes.

Pour que la médecine rendît à la société tous les services que celle-ci est en droit d'en attendre, nous voudrions également voir s'établir une institution (peut-être trouverait-on cette expression un peu ambitieuse), dont depuis plusieurs années nous avons conçu l'idée, et dont nous n'indiquerons ici que le but. Cette institution consisterait essentiellement en une réunion de médecins, que nous appellerons, si l'on veut, suppléants, et qui seraient destinés à remplacer momentanément les praticiens qui, dans la vue de s'éclairer sur un point de science non suffisamment connu, sur une méthode d'investigation nouvellement découverte, sur une nouvelle pratique chirurgicale, etc., voudraient se séparer pendant quelque temps de leur clientèle. La crainte de se voir supplanter auprès des malades chez lesquels il les auraient introduits, empêche sans aucun doute un grand nombre de médecins, amis de la science, de se faire suppléer par leurs compétiteurs. Des médecins, qui s'engageraient formellement à quitter la localité dans laquelle ils auraient été appelés, aussitôt que leur présence cesserait d'y être nécessaire, rassureraient les esprits les plus ombrageux, et permettraient à une foule de praticiens de suivre une impulsion généreuse. Nous disons

qu'une telle institution aurait surtout pour but de répondre aux besoins qu'éveille une noble émulation scientifique, il est bien évident qu'elle répondrait à d'autres nécessités encore, celles de la maladie, d'affaires d'intérêt, par exemple, qui peuvent obliger les médecins à s'éloigner, pendant un temps plus ou moins long, de la pratique.

Nous demandera-t-on maintenant, si l'on trouvera des hommes véritablement instruits, qui consentent à accepter ce rôle de médecins nomades? Hélas! les hommes poussent si vite sur le terrain plantureux de la médecine, que pendant longtemps encore on peut être parfaitement rassuré à cet égard. Combien Paris, Montpellier, Lyon, Rouen, Bordeaux, etc., ne comptent-ils pas de jeunes médecins distingués, qui sont réduits à tâter le pouls de l'avenir, qui ne font de la clientèle qu'en perspective, et qui échangeraient volontiers ce maigre régime contre l'argent comptant d'une clientèle intermittente.

Spes erat in cursu Ov.

M. Louis a parlé dernièrement de l'institution de médecins voyageurs; qu'il rattache l'idée que nous venons d'émettre à son utile conception, et peut-être l'avantage immédiat qui résultera de la réalisation de celle-là, aidera-t-il à comprendre l'importance moins saillante de celle-ci.

Enfin une mesure, dans laquelle l'initiative appartient à l'autorité, est impérieusement commandée par l'intérêt bien compris de la société, nous voulons parler d'une sorte de proto-médicat, qu'il faudrait appeler autrement, pour ne point heurter notre amour du niveau, et qui consisterait à concentrer dans les mains d'un certain nombre de médecins, tout ce qui se rattache à la police et à l'édilité médicales. Ces médecins seraient chargés exclusivement de la solution

des questions de médecine légale, de la constatation des décès : ils devraient éclairer l'autorité locale sur les précautions à prendre en cas d'épidémie, et seraient tenus de transmettre à l'Académie de médecine les faits les plus intéressants, qu'ils auraient recueillis dans le cercle de leur observation. Cette place, dans les localités importantes, donnerait droit à une indemnité qui permettrait aux titulaires de consacrer une partie de leur temps à la culture de la science proprement dite. Il serait d'autant plus à désirer, que cette indemnité fût assez considérable pour que ces médecins pussent rigoureusement se passer de la clientèle ordinaire, et se borner à la pratique des consultations, que par là ils ôteraient tout prétexte aux inimitiés d'une confraternité jalouse, et pourraient servir de moyen d'union entre tant d'hommes, qui s'amoindrissent nécessairement dans leur isolement passionné.

Nous venons de parler incidemment de confraternité médicale : la confraternité médicale ! Ceci touche évidemment un peu à la mythologie, ou aux traditions antédiluviennes. Deux médecins, qui marcheraient côte à côte sans se jalouser, s'aidant de leurs lumières, se défendant l'un l'autre contre les injustices de l'opinion publique ! Ce serait un prodige inouï ; ils deviendraient pour le corps médical tout entier un objet d'étude aussi curieux, que le furent naguère pour les tératologues Ritta-Christina ou le géant Teutobochus. Notre franchise ne sera pour personne, nous l'espérons, un sujet de scandale, car c'est là le secret de tout le monde. On ne saurait cependant trop déplorer un tel état de choses. La confraternité médicale vraie, sincère, telle qu'elle devrait exister entre médecins dignes de leur titre, emprunterait à l'association son principe de fécondité. Mais ce commerce d'intimité, cette échange de vues, d'expériences, ne s'établira parmi les médecins, que quand ils comprendront la sainteté de leur mission, que quand ils auront substitué à une étroite rivalité d'intérêts la généreuse émulation du devoir. La

société médicale de Marseille a tenté dernièrement d'appeler l'attention des médecins sur ce point délicat, en mettant ce sujet au concours ; les congrès scientifiques, dans lesquels les sciences médicales sont toujours largement représentées, se proposent secondairement le même but : les sociétés anatomique, d'observation, etc., ont leurs symposies annuelles; et là partout, on se flatte par ces réunions de resserrer les liens de la confraternité médicale..... » Mes amis, dit un jour Kant dans une boutade misanthropique, mes amis, il n'y a pas d'amis. » Nous ne savons jusqu'à quel point ce mot est vrai pour les philosophes, mais si tous les médecins ne l'ont pas dit dans leur cœur, beaucoup, nous le craignons, en ont senti la justesse dans leurs relations confraternelles.

De toutes les causes, qui ont contribué à faire baisser la profession médicale dans l'estime publique, la jalousie ombrageuse des médecins, leur mésintelligence, qui va jusqu'à une hostilité déclarée, n'est certainement pas la moins puissante. La réorganisation de la médecine, de quelque façon qu'on la conçoive, rétablira-t-elle jamais parmi eux une harmonie, qui tournerait tout à la fois au profit de la science, et relèverait leur profession dans l'estime des hommes? Le système de limitation dont nous avons parlé précédemment, pourra y concourir; mais avant tout, il faut, pour atteindre ce but, que le sentiment du devoir apprenne aux médecins à restituer à leur noble science son véritable caractère : jusque là ils pourront écrire sur les murs de la salle de leurs banquets ultra-platoniques, mes amis, il n'y a plus d'amis.

Ce qui, dans l'intérêt de l'avenir des médecins, serait beaucoup plus utile que ces symposies, et servirait au moins autant qu'elles l'intérêt dont nous parlons, ce serait l'établissement d'une maison de retraite pour les médecins, que la vieillesse ou la maladie réduiraient à l'indigence. Van-Swieten avait conçu la pensée d'une semblable insti-

tution¹ : En Angleterre, il en existe depuis longtemps. M. le docteur Dumont de (Grenelle) vient de nouveau d'étudier cette question, et de montrer combien il serait facile de doter la France d'un établissement aussi utile. C'est là une idée généreuse qu'on doit songer sérieusement à réaliser ; ou nous nous trompons fort, ou bien ce serait là évidemment un moyen de faire naître peu à peu parmi les médecins cette sympathie, qui sied si bien à des hommes qu'anime une même pensée de dévouement, et qui serait le lien d'une sincère et heureuse confraternité.

Nous n'avons jusqu'ici considéré la réorganisation de la médecine, qu'en ce qui touche à la pratique de cette science : c'est, dans notre opinion, le point le plus important de cette immense question. Tout n'est point là cependant ; il nous resterait à traiter de l'organisation de la science proprement dite, question à laquelle se rattache étroitement celle de son enseignement. Nous ne pouvons ici faire guère autre chose, que de marquer la place de cette grave question.

Des différents médecins qui se sont occupés de cette étude importante, M. le docteur Buchèz nous paraît être celui qui l'a traitée avec la plus grande hauteur de vue, mais il l'a fait d'une manière un peu trop spéculative peut-être. Forcé de nous borner, nous recommanderons la méditation des pages, où il se livre à l'examen de cette question, à ceux qui voudraient en faire l'objet d'un travail spécial². Ce sont ces esprits hardis qui, dans toutes les directions de la pensée, préparent l'avenir ; ils peuvent quelquefois s'égarer, mais quand ils puisent leurs inspirations dans l'amour du bien, il est impossible que la vérité leur échappe complètement ; le dévouement est une partie du génie.

Nous ne ferons sur ce point, que quelques courtes remarques. A propos de la réorganisation de l'enseignement

¹ *Commentaria in Herm. Boerhaave Aphorismos*, 5 vol. in-4°, tome I, page 9.

² *Introduction à l'étude des sciences médicales*, page 197.

médical, M. Buchèz demanderait la suppression des facultés de médecine de Montpellier et de Strasbourg, et voudrait que la faculté de Paris fût seule maintenue. Bien que l'auteur se défende du reproche qu'on pourrait lui faire de tendre à réduire la fonction scientifique à une sorte de mécanisme, nous croyons qu'il n'y échappe pas complètement. C'est évidemment cette erreur, par exemple, qui le conduit à demander la réduction dont nous venons de parler dans le nombre des facultés. « A nos yeux, dit-il, la plus grande faute qu'un homme politique pût commettre, serait une tentative de décentraliser la France : et certes, il n'existe pas de moyens de décentralisation plus puissant que la décentralisation de l'enseignement. Il y a de plus pour le corps médical lui-même, un très grand mal, à ce que des facultés rivales et qui enseignent des doctrines contraires, puissent conférer les mêmes diplômes : il y aurait au contraire, un avantage très grand à ce que tous les membres du corps médical fussent enseignés dans les mêmes doctrines, et acceptassent une même méthode¹. » Nous croyons, nous aussi, que cette unité de doctrine servirait puissamment l'intérêt moral de la profession médicale, mais l'intérêt de la vérité doit passer, ce nous semble, avant cet intérêt, quelque important qu'il soit d'ailleurs. Loin qu'il faille blâmer, au point de vue de la science, l'antagonisme doctrinal des facultés rivales, il faut bien plutôt voir là une condition de progrès. Il y a dans la conception de M. Buchèz quelque chose de roide et d'imposé, qui rappelle vaguement la fameuse formule du *compelle intrare*, dont il s'est fait ailleurs le défenseur imprudent. Le philosophe chrétien n'a point complètement dépouillé l'ancien disciple de saint Simon. C'est encore en partie la même rigueur de principe, et son attachement à une doctrine qu'il croit la seule vraie, qui lui font demander la suppression de

¹ Op. cit. supr. page 231.

la chaire de physique dans l'unique faculté, à laquelle il réduit l'enseignement officiel de la science. Si les matérialistes tendent à réduire la vie à un pur mécanisme, les spiritualistes, tombant dans l'exagération du principe contraire, tendent visiblement à amoindrir la part qui appartient nécessairement à l'organisme dans le fait complexe de la vie morbide, et aboutissent parfois à une sorte de mysticisme médical qui est fort peu scientifique. Les uns et les autres sont trompés par leurs habitudes logiques. Il se passe dans l'organisme des phénomènes chimiques, physiques et vitaux; ces phénomènes, diversement combinés, constituent les actes que nous appelons fonctions: une notion complète de la vie, soit dans son jeu normal, soit dans ses déviations, ne peut résulter que d'une étude qui porte à la fois sur ces trois ordres de phénomènes, et surtout sur la manière dont ils s'enchaînent, se combinent pour constituer l'unité vitale. Sans nous engager dans une discussion qui serait tout à fait déplacée ici, nous dirons seulement, que si M. Buchèz avait pu prévoir les remarquables résultats auxquels l'analyse microscopique, les recherches sur l'électricité animale, sur le diabète, etc., ont conduit quelques hommes éminents, dans ces derniers temps, nous sommes bien convaincu qu'il n'eût point parlé aussi dédaigneusement qu'il l'a fait de l'application des sciences physiques à la science de la vie.

Une autre conception de Buchèz qui nous paraît également erronée, c'est celle qui le conduit à demander que la fonction de professeur, d'agrégé, soit déclarée incompatible avec l'exercice de la médecine. Comment! ce sont là les hommes qui ont le plus approfondi la science la plus difficile, et qui par conséquent, sont les plus aptes à en faire d'heureuses applications aux souffrances de l'humanité, et vous voulez déshériter la société, en ce qui touche à la pratique immédiate, de leurs lumières et de leur expérience! C'est là une erreur si palpable que l'énoncer, c'est l'avoir réfutée.

Mais si M. Buchèz est tombé dans des erreurs évidentes sur ces divers points, il n'en est plus de même lorsqu'il parle des institutions de perfectionnement, des institutions d'application. Presque tout ce qu'il dit à cet égard porte l'empreinte d'un esprit aussi sagace que profond, et démontre qu'il sait à quelles conditions une science existe et progresse. Nous ne pouvons également que l'approuver et nous joindre à lui, lorsque revenant aux institutions d'enseignement, il demande la création d'une chaire d'histoire de la médecine. M. Dezeimeris a depuis longtemps démontré l'importance d'une telle création, et l'a fait avec une si grande supériorité, que c'est là une question qui désormais doit être considérée comme étant hors du domaine de la controverse¹. Enfin pour compléter l'enseignement de la médecine, et dans la vue fort louable certainement de pénétrer les médecins de l'importance, de la sainteté même de leur mission, quelques auteurs, M. Trebuchet², puis M. Delasiauve³ ont proposé la création d'une chaire d'éducation morale. Nous voyons bien la nécessité à laquelle on prétend répondre par cette institution, mais nous doutons que par là on arrivât au but. La morale, telle qu'elle peut s'enseigner dans une faculté de médecine, ne doit point être une morale officielle, et imposée par les règlements. La moralisation d'hommes, qui sont appelés à exercer le sacerdoce médical au sein de la société, doit être l'œuvre du corps enseignant tout entier. Elle doit résulter autant des exemples de probité, de désintéressement, de délicatesse que les professeurs donnent aux élèves qui les entourent, que des conseils sages qu'ils peuvent risquer dans l'intimité, qu'ils peuvent même mêler habilement aux leçons de la science. L'honneur de la profession médicale

¹ *Lettres sur l'histoire de la médecine, et la nécessité de l'enseignement de cette science.*

² *Op. cit.*

³ *Op. cit.* page 235.

est intéressé à ce que les hommes, qui doivent l'exercer un jour, ne soient pas laissés sans direction morale : espérons qu'on le comprendra enfin, et que ceux à qui ce devoir s'impose naturellement auront la noble ambition de le remplir.

Les écoles secondaires, comme les facultés, appelleraient quelques améliorations. Nous voudrions, par exemple, que dans toutes il y eût un chef de clinique instruit, et assez ami de la science pour se dévouer tout entier à son étude. Nous verrions dans cette institution un moyen de perfectionner les études pratiques des écoles préparatoires, et d'assurer à tous les hôpitaux importants de la France un organe exercé, pour donner de la publicité aux faits intéressants qui si souvent y demeurent enfouis. Ce chef de clinique ne pourrait porter ombrage aux chefs des établissements nosocomiaux, car nécessairement leur nom serait honorablement mêlé aux travaux qui seraient faits sous leur direction : ce serait réaliser l'idée de Bordeu, qui voulait que les grands praticiens eussent auprès d'eux des jeunes médecins qui rédigeassent leur pratique, comme les anciens héros se faisaient accompagner d'historiens chargés de transmettre à la postérité le récit de leurs exploits. La création de médecins inspecteurs serait encore une mesure fort utile. Cette institution aurait surtout pour but d'entretenir une généreuse émulation scientifique parmi les professeurs des écoles secondaires, qui s'endorment quelquefois à l'ombre de lauriers encore en germe, etc., etc. Nous ne pousserons pas plus loin ces remarques qui nous entraîneraient beaucoup trop loin.

Si nous réduisons la réorganisation de la médecine, considérée comme fonction sociale, à la délimitation du nombre des médecins, à la création d'un certain nombre de médecins cantonnaux, et à quelques autres modifications de détail, c'est que nous sommes convaincu que la réforme médicale doit être surtout l'œuvre des médecins. Ce qu'on

peut obtenir par les mœurs, dit Montesquieu, il ne faut point chercher à l'obtenir par les lois ¹. Plein de foi dans la générosité d'hommes, dont la profession est une école d'abnégation et de dévouement, nous ne craignons point de leur appliquer la pensée de l'homme de génie, que nous venons de citer, et nous en appelons à leurs vertus principalement pour réaliser tout le bien que la société est en droit d'attendre de la science qu'ils professent. C'est ainsi que contrairement à l'idée émise naguère par un médecin distingué, M. Caffé ², nous pensons que c'est moins d'un code de lois, que d'un code de morale que les médecins ont besoin. Alors même que signalant dans l'organisation actuelle de la médecine des imperfections, que le législateur seul peut faire disparaître, nous stipulons en faveur des médecins un certain nombre de droits, c'est surtout pour leur venir en aide dans l'accomplissement de leur mission, que nous réclamons ces droits en leur faveur. En envisageant la réforme médicale sous cet unique point de vue, serons-nous plus heureux que les promoteurs d'une réforme à la fois plus radicale et plus intéressée? Nous n'osons l'espérer. Mais si notre parole doit se perdre dans le vide, nous aurons au moins élargi la question, et montré que la solution immédiate de cette question est aussi impérieusement commandée par l'intérêt de la société que par celui de la profession médicale elle-même.

¹ *Esprit des lois* tome II, chap. XVI.

² *Journal des Connaissances médicales*. Année 1844.

CHAPITRE II.

De la responsabilité médicale.

« La responsabilité des médecins, et nous confondons dans ce mot générique toutes les branches de l'art médical, n'est écrite explicitement, dit M. Trébuchet, dans aucune de nos lois : elle n'a été invoquée jusqu'à ce jour qu'en vertu des principes généraux, qui veulent que tout homme réponde du mal arrivé par sa faute, et qui sont particulièrement consacrés par les articles suivants de nos codes : Quiconque par maladresse, imprudence, inattention, négligence, ou inobservation des réglemens, aura commis volontairement un homicide, ou en aura été involontairement la cause, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, et d'une amende de 50 fr. à 600 fr. *art. 319 du Code pénal.*

« S'il n'est résulté du défaut d'adresse et de précaution, que des blessures ou des coups, l'emprisonnement sera de 6 jours à 10 mois, et l'amende de 16 fr. à 100 fr. *art. 320, ibid.*

« Tout fait quelconque, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer. *Art. 1382, Cod. civil.*

« Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence. *Art. 1383, ibid¹.* »

Quand on confronte ces différents textes, et qu'on cherche à en pénétrer l'esprit, soit en pesant les expressions dont se sert le législateur, soit en les rattachant aux dispositions

¹ *Jurisprudence de la médecine et de la chirurgie, etc.* page 186.

générales, au milieu desquelles ils se trouvent placés, il est évident qu'aucune de ces lois n'a eu en vue les actes du médecin dans l'exercice de son ministère. La raison du silence de la loi à cet égard est bien simple, c'est que de pareils actes échappent nécessairement à l'appréciation du législateur, qu'aucun d'eux ne saurait être nettement fixé ou défini. Il n'est pas un seul fait de l'ordre pathologique, auquel ne puissent se mêler des accidents qui le placent immédiatement en dehors des règles générales posées par la science. Si, pour juger des cas auxquels ces règles s'appliquent rigoureusement, il est besoin des notions étendues, que l'on ne peut puiser que dans une étude approfondie des doctrines médicales, de la sagacité que donne, que développe une expérience aussi patiente qu'éclairée, comment dès lors supposer que des hommes, nécessairement réduits sur ce point aux lumières du bon sens, seront compétents à prononcer sur les questions les plus délicates de la pratique? Car, il ne faut point s'y tromper, prétendre rendre le médecin responsable de ses actes dans l'exercice consciencieux de sa profession, c'est reconnaître implicitement que les magistrats, auxquels ces actes sont déférés, sont compétents à en apprécier toutes les circonstances au point de vue des doctrines les plus rationnelles. Voyez en effet, comment les choses se passent quand un tribunal, soit civil, soit criminel, est saisi d'un fait d'imputabilité médicale. Le plus souvent les magistrats, n'admettant point tout à fait sans scrupule leur infailibilité en matière de doctrine médicale, s'adressent à l'académie de médecine, aux facultés, ou aux médecins revêtus d'un caractère officiel auprès des tribunaux, pour éclairer leur conscience; mais alors même, ce qui nécessairement doit arriver presque toujours, que les représentants de la science se déclarent incompétents à prononcer sur un fait, dont un grand nombre de circonstances doivent inévitablement leur rester inconnues, cette réserve est le plus souvent outrageusement interprétée; on n'y voit

qu'un calcul à l'aide duquel l'esprit de corps s'efforce de décliner une malheureuse solidarité, et l'on passe outre.

Bien que de semblables énormités se produisent rarement aujourd'hui, parce que le public ici est plus équitable que quelques uns des organes de la loi, et qu'il se borne à gémir avec les médecins sur les cas malheureux où l'art se montre impuissant, plutôt que de les leur imputer, il n'y a pas longtemps encore cependant qu'un fait de ce genre a mis en émoi tout le monde médical. Ce fait était relatif à un médecin, dont il est inutile de rappeler le nom, et qui en pratiquant une saignée du bras avait, suivant l'accusation, piqué l'artère brachiale, provoqué le développement d'un anévrisme, pour lequel en définitif on avait dû faire l'amputation du membre blessé. C'est en vain que les médecins de la ville de Rouen, dans la circonscription judiciaire de laquelle cet accident avait eu lieu, démontrèrent l'insuffisance des documents sur lesquels s'appuyait l'accusation, pour combattre le verdict de culpabilité rendu par la cour; c'est en vain que les médecins de Paris, réunis sous la présidence de M. Orfila, soutinrent, développèrent les mêmes idées, tentèrent même de faire casser un arrêt qui leur semblait aller au delà de l'affirmation légitime de la science; l'arrêt fut maintenu, et M.*** en subit encore aujourd'hui les conséquences.

Nous dirons la même chose d'un fait, qui eut beaucoup plus de retentissement encore, et qui se passa également dans notre processive Normandie, aux environs de Domfront. Nous n'oserions pas plus affirmer dans ce cas, que dans le précédent, que le médecin mis en cause n'ait point failli scientifiquement: ce que nous soutenons seulement avec l'Académie royale de médecine, et nous le croyons, avec tous les médecins honnêtes et consciencieux, c'est que, si dans ces deux cas, il y a eu faute, manquement aux préceptes de la science et de l'art, nul tribunal au monde n'a le droit de l'affirmer positivement.

Ce n'est point un vain esprit d'indépendance, qui nous fait parler d'une façon aussi explicite contre la compétence des tribunaux en matière de pratique médicale, c'est la conviction où nous sommes, que les faits qui se rattachent à cette pratique se dérobent complètement à une appréciation juridique, et que le jour, où l'art cesserait d'être protégé par cette sorte d'inviolabilité, il n'y aurait plus de médecine possible.

Concevez, en effet, qu'au lieu des dispositions vagues, que nous avons d'abord rappelées, et sur lesquelles se base une jurisprudence incertaine, nos codes contiennent une loi expresse, formelle, menaçant incessamment le médecin dans l'exercice de sa profession, et voyez quelle influence funeste cette loi exercerait immédiatement sur les progrès de la science, sur les applications, sur la dignité de l'art lui-même. Quel que soit le point de départ logique d'une idée doctrinale en médecine, cette idée, si elle aboutit à une pratique, ne peut s'inscrire dans la science à titre de progrès, qu'à la condition d'être vérifiée par l'expérience, qui seule peut en déterminer la valeur. Or, qui ne voit que placer la science sous le contrôle de lois, qui ne peuvent s'appuyer que sur une vaine tradition, c'est immobiliser la science dans un cercle à jamais infranchissable? Quelque présomption qu'il ait en faveur d'un médicament nouveau, ou d'une médication nouvelle, le médecin ne fera rien pour vérifier cette prévision, il se tiendra dans les limites du codex officiel; les tentatives du génie sont placés sous la rubrique des délits et des crimes. Quant aux applications de l'art proprement dites, il est évident que de semblables lois, si elles étaient exécutées, deviendraient pour celles-ci une entrave beaucoup plus dangereuse encore. Nombreux sont les cas dans la pratique, où la vie du malade ne peut être sauvée, qu'à la condition que le médecin ose sortir des sentiers battus, et suivre les inspirations d'une savante témérité. N'est-ce point présumer trop avan-

tageusement de sa générosité, que de supposer que, dans ces circonstances difficiles, et en présence des lois qui menacent de punir l'insuccès comme un crime, il se décidera toujours pour le parti que lui conseille l'humanité? La discrétion de la tombe est plus sûre que la reconnaissance des hommes, et les sophismes de l'intérêt ne tarderont point à imposer silence aux scrupules d'une conscience, dont les nobles inspirations deviendraient une illégalité. Admirable économie d'une loi, qui parviendrait peut-être à réprimer quelques faits d'impéritie flagrante, ou quelque négligence coupable, mais qui multiplierait évidemment les cas malheureux de la pratique par les menaces d'une aveugle intimidation.

En parlant des devoirs des médecins dans les applications, qu'ils font chaque jour de la science à la société, nous avons aussi supposé les cas auxquels nous venons de faire allusion, et avons montré que celui-là seul, qui comprend la gravité de la mission qui lui est confiée, sort avec honneur de la position scabreuse, dans laquelle le placent ces cas difficiles de la pratique. D'un autre côté, lorsqu'il a été question de la circonspection avec laquelle doit être manié un art aussi périlleux que l'art médical, nous nous sommes efforcé de poser quelques règles de prudence, dans lesquelles le médecin consciencieux doit constamment se renfermer. Si nous avons donné quelques développements aux idées que nous avons émises sur ces deux points de casuistique médicale, c'est que nous sommes persuadé, que la responsabilité légale du médecin est une pure illusion, ou une odieuse tyrannie. Au milieu des ténèbres dans lesquelles il ose s'aventurer sur la foi d'une science inachevée, pour soulager les souffrances de l'homme, il n'est qu'un juge qui, en cas d'erreur, puisse faire la part de l'intention et de l'infirmité humaine, c'est la conscience. Voilà pourquoi celle-ci doit être si éclairée; voilà pourquoi le médecin doit être non pas seulement un homme moral, mais encore

un homme religieux, afin que l'amour de l'humanité devienne une véritable passion dans son âme exaltée.

Nous avons dit encore, que la doctrine que nous combattons porterait, si elle s'appliquait jamais rigoureusement, une atteinte funeste à la dignité de la profession médicale : qui pourrait douter de la vérité de cette assertion ? L'ingratitude des hommes envers une science, à laquelle la lâcheté et l'égoïsme humains demandent toujours plus qu'elle ne peut donner, n'est point une chimère inventée par ceux qui seraient intéressés à ce qu'il en fût autrement, c'est une réalité, qui sous diverses formes est inscrite dans le livre de la sagesse des nations. Fortifiez encore ce sentiment injuste, en lui fournissant dans quelques dispositions de la loi des prétextes qui l'autorisent, et vous réduirez le médecin à se défendre à chaque instant contre les attaques les plus scandaleuses. S'il est une conséquence forcée d'un pareil état de choses, c'est que la profession médicale, entraînée incessamment dans ces luttes, irait tous les jours s'amointrissant, et finirait par perdre le peu de considération et de dignité qui lui reste. Que si ces réflexions ne suffisent pas pour convaincre ceux qui seraient tentés de soumettre cette profession à un pareil régime, nous ajouterons qu'une autre conséquence de la doctrine de la responsabilité médicale sérieusement appliquée serait d'éteindre toute foi à l'efficacité de la science. Quelques sceptiques eupespes pourront sourire à la vue de tant de prévoyance de notre part, nous les laisserons sourire, mais nous en appellerons de ce jugement que nous ne croyons pas irrévocable, à leur scepticisme à jeûn, ou dans le frisson de la fièvre.

Ainsi, sous quelque face qu'on examine la responsabilité légale des médecins, il est manifeste que, si elle était jamais appliquée sérieusement, elle entraînerait les conséquences les plus graves. M. Trébuchet, après avoir jeté sur cette question délicate les lumières de sa science spéciale, nous paraît un peu embarrassé dans ses conclusions.

Il reconnaît la nécessité d'accorder un mandat illimité au médecin dans l'exercice de sa profession, mais en même temps, il ne veut point effacer de nos codes la responsabilité médicale. Nous avouons ne pas bien comprendre comment il concilie ces deux assertions. La raison principale sur laquelle il s'appuie, pour combattre la doctrine de l'irresponsabilité absolue, telle que nous la soutenons ici, c'est que cette doctrine placerait les médecins en dehors du droit commun. Les notaires, les avoués, les juges eux-mêmes, dit-il, sont responsables dans certaines limites des erreurs qu'ils ont pu commettre dans l'exercice de leur ministère : pourquoi le médecin jouirait-il d'une immunité, qui n'est accordée à aucune profession libérale? Pourquoi? par une raison bien simple, c'est que les faits de l'ordre médical sont tellement spéciaux, tellement difficiles à caractériser du point de vue dont il s'agit, que nul tribunal n'est véritablement apte à en connaître. Entre de pareil faits, et ceux qui peuvent être imputés aux juges, aux notaires, aux avoués, il n'y a évidemment aucune comparaison rigoureuse à établir : ceux-ci tombent tout entiers sous l'appréciation des magistrats chargés de leur appliquer la pénalité déterminée par la loi; ceux-là sont mobiles, fugitifs, insaisissables; nul pouvoir humain n'est en mesure, alors qu'ils ont disparu, de les reproduire dans leur complète identité. C'est donc un peu prendre l'uniformité pour l'ordre, que de prétendre soumettre à une même juridiction des faits aussi profondément disparates. Nous protestons contre l'application, qu'on voudrait faire du droit commun à la profession médicale, parce qu'un pareil droit commun se résout inévitablement ici en un joug insupportable, celui d'un arbitraire sans contre-poids possible.

Double, à propos d'un des faits que nous avons rappelés au commencement de ce chapitre, lut devant l'académie de médecine un rapport, qui résume admirablement cette question. On ne peut discuter avec plus de netteté une

question aussi délicate : chacune des lignes de cette nerveuse protestation est empreinte d'un vif sentiment de la dignité de l'art , en même temps qu'elle révèle en celui qui l'a tracée le médecin qui s'est mesuré avec les difficultés de la pratique. Puisque nous ne pouvons citer ce document précieux dans toute son étendue, qu'on nous permette au moins de rapporter la page qui le termine. Ce résumé concis, plein de force et de logique suppléera à ce que notre inhabitude de traiter de pareils sujets a dû laisser d'incomplet dans notre discussion.

« L'académie, dit-il , croit de son devoir de s'inscrire contre la jurisprudence des arrêts d'un petit nombre de tribunaux , contre l'interprétation forcée de l'application abusive dans certains cas des articles 1382 et 1383 du code civil. Nul doute que les médecins ne demeurent légalement responsables des dommages qu'ils causent à autrui , par la coupable application des moyens de l'art faite sciemment, avec préméditation , et dans de perfides desseins, ou dans de criminelles intentions. Mais la responsabilité des médecins, dans l'exercice consciencieux de leur profession, ne saurait être justiciable de la loi. Les erreurs involontaires, les fautes hors de prévoyance, les résultats fâcheux hors de calcul ne doivent relever que de l'opinion publique. Si l'on veut qu'il en soit autrement, c'en est fait de la médecine. C'est un mandat illimité qu'il faut auprès des malades. L'art de guérir ne peut réellement devenir profitable qu'à cette condition. En fait donc de médecine pratique, comme en matière de justice distributive , les médecins, non plus que les juges, ne sauraient devenir légalement passibles des erreurs qu'ils peuvent commettre de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions. Là comme ici , la responsabilité est toute morale, toute de conscience, nulle action juridique ne peut-être légitimement intentée, si ce n'est en cas de captation, de vol, de fraude, ou de prévarication. Ainsi le veut la juste intelligence des intérêts sociaux. »

Nous le répèterons encore une fois, pour justifier la doctrine de la responsabilité médicale, il ne suffit pas de l'inscrire expressément dans la loi, ou de la faire sortir de textes plus ou moins rigoureusement interprétés, il faudrait de plus poser nettement les obligations, dont l'infraction constituerait une réelle culpabilité, il faudrait, en regard de la loi qui menace, placer une loi qui commande, il faudrait en d'autres termes rédiger une médecine officielle. En dehors de ce principe, la loi n'est qu'une tyrannie; car comme le dit fort bien Butler, ce qui nous rend dignes de punition, n'est point de savoir que nous pouvons être punis, mais simplement de violer une obligation connue.

CHAPITRE III.

De quelques immunités, qu'il serait équitable que la loi accordât aux médecins en compensation des charges particulières qu'ils supportent

Dans l'intention fort louable de relever la profession médicale aux yeux de la société, tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de la science, ont rappelé avec orgueil les honneurs et les dignités, qu'ont obtenus à diverses époques une foule de médecins illustres. Sans parler d'Esculape, auquel la reconnaissance des hommes éleva des temples comme à l'inventeur de la médecine, Homère place au nombre de ses héros, Machaon et Podalire dont il immortalise les noms dans ses divines poésies. Au milieu des obscurités qui enveloppent l'histoire de l'antique Égypte, on voit le médecin mêlé à la race sacerdotale occuper un rang élevé dans la hiérarchie des castes, qui composent alors la société. On voit de même la médecine faire partie de la religion, de la philosophie mystique des Indous, et conférer à ceux qui l'exercent comme aux autres

Brahmes de nombreux privilèges ¹. Après avoir été ainsi rechercher jusque dans les fables de la mythologie, ou la poussière de l'histoire la plus reculée les titres honorifiques de la science, les historiens de la médecine tracent le tableau des grandeurs moins illusoires des médecins, dont les noms se trouvent liés à ceux des rois ou des conquérants fameux, auprès desquels ils furent placés. C'est ainsi que Bordeu ², célèbre successivement la fortune de Philippe, de Polyclète, d'Euriphon, d'Hippocrate, fils de Draco, de Dexippe, d'Apollonide, de Vectius Valens, d'Eudémis, d'Olympius, de Democède, d'Appollophanes, etc., et nous montre tous ces médecins, dont le nom est beaucoup plus connu que la science, élevés au faite des honneurs par la reconnaissance de leurs royaux clients. C'est ainsi que M. Kulnotz, de nos jours mêmes, et avec une naïveté, une simplesse d'érudit digne d'un autre temps, compose en l'honneur de l'art une véritable iliade, en rappelant toutes les grandeurs des enfants privilégiés d'Esculape dans le passé.

Pour compléter cette glorification facile de la médecine, sans remonter aussi haut dans l'histoire, est-il besoin d'ajouter, que les médecins des empereurs, des rois et des papes sont souvent parvenus chez les peuples modernes aux plus hautes dignités, que plusieurs mêmes, devenus l'objet de la jalousie des grands, ont payé de leur vie leur fortune insolente ?

Nous avouerons, qu'en face de ce tableau un peu embelli peut-être par la vanité médicale, nous sommes fort peu tenté de regretter pour notre profession les temps où de si

¹ Il paraît que là même, la médecine est singulièrement déchuë de son antique splendeur, car suivant le Docteur Labre, je crois, la seule récompense qu'en Perse les malades accordent aux médecins, quand ils ont guéri, c'est une orange et un citron. Si cela est vrai, la plus haute position médicale doit conduire nos confrères d'Ispahan ou de Tebris à se faire marchands de coco.

² Op. cit. tome II, page 624.

grands honneurs pleuvaient sur quelques têtes privilégiées, sur quelques archiâtres chargés d'aller visiter chaque matin les excrétions de leur royal client. A part les temps homériques, où les médecins épousaient des princesses, comme plus tard peut-être les rois épousèrent des bergères, à part les temps, où la médecine, réfugiée dans les temples, n'était autre chose qu'une exploitation sacrilège des infirmités humaines, ce tableau ne nous présente rien, qui relève réellement à nos yeux la profession médicale proprement dite. Ces honneurs, ces dignités, ces richesses qu'un roi se plaît à accumuler sur le médecin heureux qu'il honore de sa confiance, alors qu'ils seraient toujours le prix de la science et de la probité, ne peuvent flatter dans la corporation médicale, qu'une vanité puérile. Bien loin que de pareils avantages, bornés à quelques hommes, relèvent réellement le corps auquel ils appartiennent, plus d'une fois ils ont servi de base à une odieuse tyrannie. L'archiâtre empruntait au monarque absolu qui l'avait choisi une partie de son pouvoir sans contrôle, et la profession médicale portait le poids d'un double joug.

Lorsqu'en compensation des charges particulières, qui pèsent sur les médecins, on vient réclamer quelques immunités en leur faveur, ce n'est donc point sur ces aristocratiques distinctions, sur ces apothéoses fabuleuses, ou sur le pouvoir ténébreux des hiérophantes qu'il faut s'appuyer. Si l'on veut nécessairement rechercher dans le passé des antécédents, qui justifient les prétentions des médecins à obtenir une amélioration dans leurs conditions civile et politique, il faut rappeler quelques époques, où la profession médicale était plus sérieusement appréciée, et où quelques lois stipulaient en faveur de la corporation tout entière un certain nombre d'immunités, qui compensaient, en partie au moins, les charges de leur mission laborieuse.

C'est à Rome surtout que la profession médicale s'est vue, à diverses époques, l'objet des plus flatteuses distinc-

tions : c'est ainsi que l'empereur Auguste, après avoir été guéri d'une affection grave par Antonius Musa, non seulement accorda à ce médecin l'anneau d'or, mais il étendit cette distinction à tous les hommes qui exerçaient la même profession, et leur accorda en même temps de nombreuses immunités¹. Jusque là, comme nous l'avons dit déjà, l'histoire fait mention d'un certain nombre de médecins, que des rois ou des empereurs admettent dans leur intimité, qu'ils comblent d'honneurs ou de fortune, mais ce ne sont là que des distinctions, des récompenses particulières. Il n'en est plus de même à l'époque dont il s'agit ; d'importants privilèges s'inscrivent dans la loi en faveur du corps médical tout entier, c'est l'art lui-même qui est honoré. « *Neque putet quisquam gratiâ tantum singulari in hunc aut illum collocata fuisse qualia diximus benefacia ; arti habebatur honos, et universis eam profitentibus dabantur immunitates*². »

Plus tard, les empereurs Vespasien et Adrien affranchirent de même les médecins d'un certain nombre de charges publiques. Antonin le Pieux maintint les mêmes dispositions. Enfin, l'empereur Constantin publia un rescrit par lequel d'importants privilèges sont accordés à ceux qui exercent la profession médicale. Citons textuellement :

« *Medicos, et maximè archiatros, grammaticos, et doctores legum, unâ cum uxoribus et filiis, necnon et rebus, quas in civitatibus suis possident ab omni functione, et ab omnibus muneribus, vel civilibus, vel publicis immunes esse præcipimus ; et neque in provinciis hospites recipere, nec ullo fungi munere, nec ad judicium deduci, vel exhiberi, vel injuriam pati ; ut si quis eos vexarit pœnâ, arbitrio judicis plectatur*³. »

Après avoir été longtemps ensevelie dans les cloîtres,

¹ Suetone, *in vitâ Augusti*, cap. 56.

² Richardi Mead. *M. D. Collegii medici Regii opera : in oratione anniversaria*, pag. 494.

³ Leg. 6. cod. de profess. et med. cit. Mead, *ibid.* page 495.

la médecine en sortit enfin à l'époque où furent jetées les bases de l'université, et partagea pendant longtemps les privilèges de cette institution puissante, rivale de la royauté même.

Il serait beaucoup trop long et tout à fait hors de propos de suivre la destinée de l'art médical à toutes les autres époques de son histoire. Qu'il nous suffise d'avoir démontré qu'à diverses époques, et sous l'empire de législations fort différentes, la médecine, considérée comme fonction sociale, s'est vue l'objet d'honorables distinctions, et a valu à ceux qui l'exerçaient l'avantage d'un certain nombre d'immunités.

En rappelant ici ces souvenirs, on ne supposera pas sans doute que nous prétendions le moins du monde à faire revivre en faveur des médecins tous les privilèges qu'ils consacrent. Nous savons qu'un des principes fondamentaux, et en même temps une des gloires de nos institutions, c'est l'égalité des citoyens devant la loi, et comme conséquence de ce principe, le partage égal des charges publiques entre tous les citoyens. Les médecins n'ont ni le pouvoir ni la pensée de se soustraire à une loi qui n'est que l'équité commandant enfin l'ordre politique lui-même, et dont ils doivent profiter comme les autres membres de l'agrégation sociale. Ils se demandent seulement si les devoirs nombreux que leur mission laborieuse leur impose, les charges particulières que cette mission fait peser sur eux, ont été appréciés par le législateur comme ils devaient l'être, et si la loi commune s'appliquant à eux dans toute sa rigueur, ne devient point dans quelques cas une véritable injustice. Telle n'est point d'ailleurs la sévérité avec laquelle cette loi s'applique à la société, qu'elle ne fléchisse devant certaines nécessités, devant certaines convenances même, et ne crée ainsi pour les citoyens qu'elle excepte une position privilégiée. Loin de nous élever par un sentiment étroit de jalousie contre ces exceptions, nous les approuvons au contraire, parce que nous les trouvons conformes à l'esprit de nos institu-

tions largement interprétées, parce qu'elles sont commandées par l'équité même.

Maintenant, lorsqu'on considère la nature des fonctions que le médecin remplit dans la société, l'étendue des obligations, des charges que cette fonction lui impose, n'est-on pas forcé de reconnaître, que lui aussi a quelques droits à être placé dans cette position exceptionnelle, et à ce que la loi l'affranchisse de quelques unes des charges communes ? Telle est la question qu'il s'agit de résoudre avec impartialité.

S'il est une profession, dont les bénéfices, à entendre cette expression dans le sens le plus large de sa signification, soient en désharmonie avec les sacrifices de toutes sortes qu'elle impose, c'est sans contredit la profession médicale. Après être sorti victorieux des épreuves longues, difficiles, dispendieuses auxquelles la loi le soumet, le médecin peut aborder enfin le terrain de la pratique, et prétendre à fonder sur les produits d'une clientèle les bases de son avenir. C'est là d'abord un autre quart-d'heure de Rabelais plein d'angoisses, et qui, je vous assure, a été bien souvent la cause de longues insomnies. Dans ces premières luttes, fréquemment le mérite succombe ; et plus d'un homme de génie, grâce à son inexpérience, croyant à l'infailibilité du jugement des hommes, en est venu à douter de lui-même. Pierre Frank est éclipsé à Bright par un ignorant barbier : pendant plusieurs années Stockholm avait des éloges mais point de pain à donner à l'illustre Linnée, qui disait de lui-même, *laudatur et alget*. De nos jours, M. Bouillaud, fatigué de toutes les incertitudes d'une lutte sans trêve, fut sur le point de quitter Paris, pour aller s'éteindre dans je ne sais quelle petite ville de province : heureusement la roue de la fortune tourna ; il devint professeur de la Faculté, académicien, etc., et il est aujourd'hui une des gloires de la France médicale, gloire un peu ombrageuse, un peu farouche peut-être, mais dont les titres ne sauraient être contes-

tés. Si ceux-là, grâce à leur persévérance, se sont relevés et ont forcé la fortune de compter avec leur génie, combien d'autres plus défiants d'eux-mêmes se sont laissé refouler dans une position, où ils ne sauraient trouver de compensation possible, à tous les sacrifices qu'ils ont faits à la science ! Dans une sphère moins élevée, les choses ne se passent point autrement ; il arrive souvent qu'un jeune médecin laborieux, instruit, plein du sentiment de ses devoirs est arrêté, au début de sa carrière, par les mille petites passions, qui protègent l'ignorance et la routine : si l'une et l'autre ont des cheveux blancs, elles deviennent un obstacle invincible. « Les médecins des Chirigouans, dit Zimmermann, soufflent autour du lit de leurs malades, pour en chasser les maladies ; tout le peuple est persuadé que la médecine consiste dans ce vent ; et les docteurs chirigouans recevraient fort mal quiconque voudrait leur rendre cette méthode plus difficile : ils en savent assez, quand ils savent souffler¹. » Que doit faire le médecin pour faire accepter les bienfaits d'une science réelle à des populations ignorantes, qui leur préfèrent les jongleries de charlatans, ou les panacées de quelques femmelettes ? il doit d'abord essayer avec prudence de dessiller les yeux de ces hommes abusés ; mais si l'obstacle est trop grand, il doit prendre garde de s'y briser lui-même. Il est des cas où l'honnête homme ne doit point hésiter, quoi qu'il en coûte à son amour-propre, à faire retraite devant la sottise triomphante : on peut, en pareille circonstance, plaindre les hommes sans les mépriser, mais cela n'appartient qu'aux natures généreuses : si l'on sent fléchir dans son cœur l'amour de l'humanité, il faut aller porter sa tente ailleurs, car le médecin qui n'aime pas, ne fera qu'incomplètement l'œuvre de la science.

A ne considérer les choses que de ce point de vue, la profession médicale, plus qu'aucune autre, expose donc les

¹ *Traité de l'expérience*, tome II, page 17.

hommes qui l'exercent à de laborieuses épreuves, à de nombreux mécomptes, et la société ne peut rien pour adoucir de telles infortunes, parce que c'est surtout ici, suivant une expression heureuse de Reid, qu'elle est impuissante à distinguer une poignée de paille façonnée en couronne d'avec un diadème d'or.

Mais supposons que les médecins aient heureusement franchi cet obstacle, qu'ils rencontrent si souvent au début de leur carrière, supposons que tous occupent la position que leur mérite leur assigne, et voyez si, même dans cette hypothèse, les bénéfices qu'ils recueillent généralement, sont en compensation des charges qu'ils supportent. Et d'abord nul esprit généreux ne saurait penser qu'un peu d'or, alors même qu'il n'est pas compté par une main parcimonieuse, acquitte suffisamment les sacrifices de temps, de repos, d'étude, les préoccupations anxieuses du médecin dévoué, qui s'identifie avec l'homme qui souffre, pour mieux comprendre ses douleurs, et lutter avec plus de chances de succès contre la maladie. Alors même que le médecin obtient des hommes, auxquels il a prodigué les secours de sa science, le prix matériel de ses soins, ceux-ci restent donc forcément ses débiteurs; ils ont contracté vis-à-vis de lui une dette morale, que quelque uns reconnaissent en regrettant de ne pouvoir l'acquitter, et dont le plus grand nombre sait s'affranchir par la plus noire ingratitude. Là est donc déjà pour la profession médicale un sacrifice sans compensation, un déficit que la société ne songe pas même à combler, puisque c'est elle qui le prépare.

Mais la médecine, en se proposant pour but de soulager toutes les souffrances, impose au dévouement de ceux qui acceptent cette mission bien d'autres sacrifices encore. Quelque rang qu'il occupe dans la hiérarchie médicale, on peut dire qu'en général les pauvres, les indigents forment numériquement une grande partie de la clientèle du médecin. Chargé du service des hôpitaux, des dispensaires, des

maisons de secours en un mot, le médecin, partout où ces établissements existent, leur consacre la première partie du temps, sur l'emploi duquel se fonde son avenir, l'avenir de sa famille. Car ne l'oublions pas, le temps, c'est le patrimoine, la fortune de la plupart des médecins; *tempus mea possessio, agellus meus*, disait Cardan. Que reçoit-il en récompense de ce travail, de ce dévouement de tous les jours? Souvent rien, et quand quelque rétribution est attachée à cette fonction, dans laquelle il peut voir un honneur, mais qu'on n'a pas le droit de lui imposer comme tel, cette rétribution est presque dérisoire. Cependant ce sont là les princes de la science, ce sont là les hommes qui sont entrés par la porte d'ivoire dans le temple d'Esculape!

Admettons, si vous le voulez, que la position d'un médecin à la tête d'un service de secours publics, le conduise le plus ordinairement aux avantages positifs d'une clientèle lucrative, et qu'il trouve là une ample compensation à la gratuité des soins qu'il prodigue aux malheureux: mais les médecins qui se trouvent placés dans de telles conditions sont loin d'épuiser la clientèle indigente; là même où la charité publique a préparé aux pauvres un asile, où ils sont sûrs d'être recueillis, lorsque la maladie vient les surprendre, il en est un très grand nombre qui refusent ce secours, et appellent auprès de leur grabat le médecin auquel ils ont le plus de confiance. Et le devoir commande à celui-ci de répondre à cet appel avec le même empressement qu'il le ferait, si ses soins devaient être reconnus de la manière la plus généreuse. Enfin, là où manquent complètement les établissements nosocomiaux, sous quelque dénomination qu'on les désigne, les pauvres se rencontrent aussi bien, que dans les lieux plus favorisés, et ici comme ailleurs ils tombent dans leurs maladies à la charge du médecin.

En rappelant ici les charges onéreuses de la profession médicale, Dieu nous garde de la pensée de chercher à en diminuer le fardeau, et de conspirer lâchement dans le

cœur du médecin contre l'intérêt du pauvre. C'est surtout alors qu'il souffre, que la maladie le prive de toutes ses ressources, que le pauvre devient une chose sacrée; le médecin doit lui porter secours au nom de l'humanité, au nom de l'art lui-même, ἦν γὰρ παρῆ φιλανθρωπιη, παρεστι καὶ φιλοτεχνιη¹. Mais après avoir posé l'accomplissement de ce devoir comme une nécessité morale, dont rien ne saurait affranchir le médecin, ne nous est-il pas permis de demander si, en compensation des sacrifices de tous les instants que ce devoir lui impose, la société ne lui doit rien? Nous croyons que l'équité nous autorise au moins à poser cette question.

Il en est de même dans les épidémies, dans les maladies contagieuses, qui viennent de loin en loin porter la terreur au sein des populations. Les médecins affrontent avec courage des dangers auxquels ils pourraient se soustraire; ils rassurent, autant qu'il est en eux, les hommes effrayés, en affectant une sécurité, que démentent à chaque instant les enseignements sévères de la science. Que recueillent-ils pour prix de tant d'abnégation? Des promesses qui avortent, quand le moment du péril est passé: *Cùm ægri jacent, medicorum genua tangunt*, dit Sénèque. Rappelez-vous le choléra, cet exemple éclatant de l'ingratitude des hommes. La société a des récompenses pour tous les courages, excepté pour le courage calme, sans éclat du médecin.

Quelles sont enfin les immunités, qui dans notre opinion devraient s'inscrire dans la loi en faveur des médecins, en compensation des charges spéciales, qui leur sont imposées? Quelques lignes suffiront pour exprimer nos prétentions à cet égard, tant elles sont peu ambitieuses.

La commission chargée de préparer la réorganisation de la médecine, en Belgique, a émis le vœu, que les médecins, en raison de la nature, et des exigences de leurs fonctions,

¹ *Coll. Hipp. precep.* §. 8.

fussent affranchis de la patente, des logements militaires, du jury, des prestations cantonales : nous demanderions qu'il en fût ainsi en France.

Pour ce qui est de la patente, on se rappelle que dans les premières pages de ce livre, nous avons, avec la plupart des médecins français, soutenu la légitimité du principe de la suppression de cet impôt en faveur des médecins, mais nous avons ajouté que dans l'intérêt de leurs droits politiques, il était à désirer que cet impôt fût maintenu, jusqu'à ce que la loi les eût déclarés aptes à jouir de ces droits. Depuis l'époque, où nous avons abordé cette discussion, les chambres ont accueilli les réclamations des médecins, et leur profession est affranchie de la patente. Nous voudrions bien pouvoir féliciter le corps auquel nous appartenons de cette conquête, dont il s'est en général fort applaudi; mais nous persistons dans les mêmes idées, que nous avons déjà exprimées sur ce point, et regardons la suppression de la patente, dans l'état actuel des choses, comme une cause de déchéance politique pour la profession médicale. Comme il y aurait d'ailleurs outrecuidance de notre part à revenir sur une question aujourd'hui irrévocablement résolue, nous nous bornerons aux réflexions qui précèdent, et passons outre.

Quant aux autres immunités réclamées par la commission médicale de la Belgique, nous soutenons sans restriction, qu'il serait équitable que la loi les stipulât également en faveur des médecins français. Il est même telles de ces immunités, celle qui les exempterait du jury par exemple, dont la concession est encore plus dans l'intérêt de la société, que dans l'intérêt de la profession médicale elle-même. Enfin, pour clore cette simple énumération, nous ajouterons que nous demanderions également que les journaux spéciaux de la science cessassent d'être soumis à l'impôt du timbre.

Pour établir l'équité de ces diverses mesures, il faudrait

nous livrer à une discussion, dans laquelle nous ne pourrions que rappeler les arguments dont un grand nombre d'auteurs se sont servis, pour atteindre le même but. Nous nous en abstiendrons donc, et nous nous contenterons d'avoir mis en relief les charges particulières qui pèsent sur les médecins; c'est là en effet la meilleure base sur laquelle nous puissions nous appuyer, pour faire valoir nos réclamations.

Quant à la forme même, dont nous nous sommes servi pour exprimer nos vœux, on trouvera peut-être qu'il n'était pas besoin d'un si grand luxe d'érudition, d'une discussion si prolongée, pour aboutir à des vœux si simples: à ceci nous ne répondrons qu'un mot. Si l'on veut se rappeler que depuis longtemps les médecins ont élevé la voix pour obtenir une amélioration dans leurs conditions civile et politique, et que ces tentatives si souvent renouvelées ne les ont conduits jusqu'ici qu'à obtenir de vaines promesses, ce souvenir expliquera peut-être, d'une part la grandeur de nos efforts, et de l'autre la modestie de nos prétentions.

CHAPITRE IV.

Des droits politiques des médecins.

Depuis Casimir Perrier jusqu'à M. Guizot, la pensée fondamentale de la politique des hommes, qui ont successivement gouverné la France, a été de contenir le mouvement révolutionnaire. Lorsqu'on examine avec sang-froid l'opposition énergique qu'a soulevée à diverses époques, et que provoque encore tous les jours l'application de ce système, il est difficile de méconnaître, que dans l'appréciation impartiale de cette opposition, une large part doive être faite

à l'égoïsme des passions intéressées, comme à la fascination de doctrines dangereuses. Les hommes, qui avaient à défendre l'ordre social contre ce double danger toujours présent, ont pu, dans l'entraînement d'une réaction nécessaire, froisser quelques intérêts légitimes, contrarier quelques tendances généreuses; mais il fallait avant tout sauver l'ordre social menacé; une telle préoccupation, lorsqu'elle est suscitée par les circonstances périlleuses, dans lesquelles la lutte des partis a placé le pouvoir, justifie la résistance poussée trop loin peut-être, comme une prudence extrême. C'est là toutefois une pratique qui a ses périls, le lendemain du jour, où elle a cessé d'être impérieusement commandée par la situation, si elle excède les limites d'une prudence légitime, elle devient une faute.

Ce sont ces fautes, habilement exploitées par l'opposition dans l'intérêt des doctrines qu'elle s'efforce de faire prévaloir, ou dans l'intérêt du parti dont elle arbore le drapeau, qui ont détaché du rang des conservateurs un grand nombre d'hommes, qui sympathisent avec eux sur les points fondamentaux de leur doctrine politique.

La révolution de 1830, comme tous les grands mouvements politiques, qui ont pour but d'assurer à une nation des droits contestés, a mis en émoi toutes les ambitions, a encouragé dans leurs espérances toutes les témérités. Si à cette époque difficile, le pouvoir eut fléchi, si, au lieu de dominer par une politique ferme toutes les passions qui fermentaient autour de lui, il eut suivi leur entraînement, la France serait inévitablement tombée dans tous les désordres d'une anarchie sanglante, et le monde entier eût été livré à toutes les chances d'une guerre sans terme assignable.

Notre voix est trop faible, pour arriver jusqu'aux hommes auxquels nous ne craignons point de rendre ici justice : c'est là ce qui nous rend si explicites dans notre jugement : notre humilité devient elle-même une garantie de notre

indépendance. Poursuivant une apologie, à laquelle notre position assure toute l'impartialité du silence, nous dirons donc que cette politique, qui sauva la France dans tant de circonstances critiques, est encore aujourd'hui la sauvegarde de l'ordre contre d'imprudentes passions, ou l'adroite résipiscence d'un faux libéralisme ; nous l'avouerons, et cette profession de foi nous dispensera d'entrer dans une discussion, qui serait aussi difficile pour nous, qu'elle est inopportune, nous avons la naïveté de croire à la probité politique des hommes qui gouvernent la France ; au milieu des luttes ardentes dans lesquelles le pouvoir toujours attaqué, doit tous les jours se défendre, et dans lesquelles, il faut bien le reconnaître, la vérité s'éclipse souvent aux yeux des spectateurs ; c'est cette foi qui fait notre appui, nous retient sur le penchant d'erreurs séduisantes, ou nous empêche de tomber dans un scepticisme complet, qui est la négation de la vie politique.

Hâtons-nous de dire cependant, que cette confiance, si grande qu'elle soit, ne nous réduit point à une sorte d'optimisme niais, qui nous fasse absoudre à l'avance tous les actes du pouvoir, nous affranchisse du souci de penser, et de désirer une amélioration sagement progressive de nos institutions. Le bien suprême auquel doit aspirer une société, le lendemain d'une révolution, c'est l'ordre ; mais à mesure que l'ordre se rétablit, à mesure que les passions, contre lesquelles il a d'abord fallu se défendre, se calment, on consolide l'ordre, en élargissant les bases sur lesquelles il s'appuie. La lutte permanente des partis qui se disputent le pouvoir, n'a que trop d'influence pour surexciter un pays, et éveiller des prétentions qu'il serait dangereux de satisfaire ; il n'est pas besoin de fortifier celles-ci en méconnaissant les droits d'ambitions légitimes, et en les forçant de pactiser avec elles. L'injustice d'ailleurs est toujours un expédient dangereux ; elle abrite mal un gouvernement ; les droits, comme la fatalité antique, doivent tôt ou tard trouver leur

voie, les révolutions ne sont en général, que le résultat final d'une injustice, qui ces jours là s'appelle tyrannie.

Ces réflexions nous conduisent à la question même, que nous nous proposons d'aborder dans ce chapitre, la question si ardemment controversée de la réforme électorale. Autant nous croyons dangereuse une réforme radicale, qui aurait pour but d'étendre la jouissance des droits politiques à l'universalité des citoyens, autant nous sommes partisan d'une réforme, dans laquelle les citoyens, composant la seconde liste de jury, seraient appelés à la jouissance de ces droits. Dans l'esprit, comme suivant la lettre de notre constitution, les droits politiques appartiennent à tous les citoyens, qui offrent à l'état une garantie d'indépendance et de lumières : le droit d'intelligence est ici si rigoureusement stipulé, que la fortune, bien que constituant par elle-même un gage d'indépendance, n'est considérée comme fondant l'aptitude politique, que parce qu'elle est aux yeux de la loi une présomption en faveur des lumières ; ce droit ne saurait donc être contesté ; il s'impose de lui-même, il est formellement écrit dans la constitution, il donne son nom à l'état social de la France ; c'est lui qui, pour nous servir d'une expression de M. de Carné, la constitue en noocratie¹.

Nous ne saurions, sans sortir des limites dans lesquelles nous devons nous renfermer, passer en revue les divers arguments qu'on a fait valoir, pour maintenir en dehors du pays légal le citoyen qu'y appelle si visiblement la constitution ; nous nous contenterons de réfuter ceux de ces arguments, qui paraissent les plus spécieux, et qui sembleraient surtout devoir justifier l'exclusion des médecins, les seuls citoyens exerçant une profession libérale, dont nous ayons ici à défendre les droits.

¹ Voyez l'ouvrage de M. de Carné : *Du gouvern. représ. en France et en Angleterre.*

M. de Carné, après avoir soutenu les droits de l'intelligence, et s'être élevé contre l'esprit étroit des chambres, qui, en 1831, repoussèrent l'adjonction des capacités proposée par le ministère lui-même, à fait ensuite volte-face, et s'est rallié au système qu'il avait d'abord heureusement combattu. La principale raison sur laquelle il s'appuie, pour soutenir cette nouvelle thèse, c'est que, suivant lui, la capacité, qui n'a pas réalisé vingt ou trente mille francs, n'est peut-être pas réelle. Nous en demandons pardon à l'habile publiciste, mais il y a là un double sophisme. Admirez d'abord l'optimisme de M. de Carné, qui n'a eu que la peine de naître, pour jouir d'une position toute faite, et qui, par une charmante naïveté aristocratique, ne comprend pas qu'un homme intelligent et laborieux n'ait pas toujours dans son escarcelle la bagatelle de vingt ou trente mille francs. Hélas! monsieur, dans notre société besogneuse et livrée à toutes les rivalités d'une concurrence sans bornes, les choses ne se passent pas aussi simplement que dans votre imagination poétique; la plupart des hommes qui suivent la carrière des professions libérales, ont dépensé, ou au moins fortement entamé leur modique patrimoine, lorsqu'ils obtiennent enfin le titre, qui est le but de leurs longs efforts; arrivés là, ils sont aptes à exercer leur profession, et à rendre à la société des services qui sont plus ou moins justement rémunérés; mais combien alors même ne sont-ils pas obligés, pendant un temps plus ou moins long, de demander crédit au présent en faveur d'un avenir douteux? Les économies, on le voit, sont assez difficiles avec les exigences d'une telle position, et les trente mille francs de l'honorable député deviennent pour beaucoup un rêve, qui ne prouve que la fécondité de l'imagination du poète. Il est vrai de dire cependant, que pour un bon nombre des hommes, dont nous parlons en ce moment, il arrive un temps où l'heureuse prévision de M. Carné finit par se réaliser, c'est le temps où ils se marient; la dot de la femme qu'ils

épousent atteint le plus souvent, et dépasse quelquefois le chiffre, grâce auquel on devient citoyen ; malheureusement, ce n'est encore que du civisme en puissance, car cette dot ne consiste ordinairement qu'en un capital sur lequel on prélève parfois quelques arriérés du passé, et qui dans tous les cas échappe au fisc, et ne peut contribuer à former le cens légal. Mais convertît-on ce modeste capital en une propriété imposable, nous ne sachions pas qu'il y ait beaucoup de pays en France, où une propriété, représentée par un capital de vingt ou trente mille francs, produisît le cens déterminé par la loi.

Nous demandons bien pardon aux lecteurs d'être entré dans ces petits détails de ménage, les termes mêmes, dans lesquels on a posé la question, nous y ont contraint ; s'ils sentent un peu le pot au feu, ils ont, en compensation de cette qualité peu poétique, l'avantage d'être positifs, rigoureux, de réduire à sa juste valeur une argumentation captieuse, à la faveur de laquelle on masque ce qu'on n'ose pas dire hautement.

D'autres, plus nets dans la discussion, disent franchement que la fortune seule fonde l'aptitude des citoyens à l'exercice des droits politiques : à la bonne heure ; mais alors changez la constitution, qui évidemment entend autrement cette aptitude, faites reculer la civilisation, et protestez contre cette conviction qui se produit au sein de l'humanité, et qui nous révèle à tous que l'empire du monde doit appartenir à l'intelligence et au dévouement.

Enfin il est des hommes, et ce sont les plus nombreux qui, en matière de réforme électorale, admettent la légitimité de l'adjonction des capacités ; mais ils soutiennent qu'une telle mesure est presque insignifiante, et que pour obtenir un si mince résultat, il n'est pas besoin de toucher à la loi. Nous concevons la force mystérieuse, indéfinissable que la durée du temps ajoute aux institutions, qui régissent les sociétés humaines, mais ce que nous concevons mieux encore,

c'est l'atteinte funeste qu'une injustice sentie porte inévitablement aux institutions le plus solidement établies. « Telle est la vertu de la seule idée du droit, dit excellemment M. Guizot, que partout où elle existe, dès qu'elle est admise, quelque contraires que lui soient les faits, elle y pénètre, les combat, les dompte peu à peu, et devient une invincible cause d'ordre et de développement ¹. » C'est parce que telle est en effet la vertu du droit, qu'il faut le maintenir en présence des faits qui le violent, et en préparer ainsi le triomphe pacifique, au lieu de commettre imprudemment sa destinée aux chances incertaines et toujours dangereuses des révolutions.

En restreignant la réforme électorale à l'adjonction des capacités, c'est à peine, dit-on, si l'on verrait s'accroître le nombre des électeurs, parmi lesquels comptent déjà à titre de censitaires la plus grande partie des citoyens, en faveur desquels on réclame des droits politiques. On sait, par ce que nous avons dit déjà, la valeur réelle de cet argument, mais présenté sous cette forme nouvelle, il exprime une idée qui veut être également réfutée. Quoi ! c'est parce qu'une telle réforme n'accroîtrait que d'un chiffre peu considérable le nombre des électeurs, qu'on s'en fait l'adversaire : nous avouerons que nous concevons tout autrement le droit, même dans l'ordre politique. « Après l'idée générale de la vertu, dit M. de Tocqueville, je n'en sais pas de plus belle que celle des droits, ou plutôt ces deux idées se confondent ; l'idée des droits n'est autre chose que l'idée de la vertu introduite dans le monde politique ². » Se sont-ils placés à cette hauteur de conception ceux qui font si bon marché du droit, quand il se produit déshérité de la puissance du nombre ? La justice ne compte point les hommes, elle pèse

¹ *Histoire de la civilisation* tome III, page 355.

² *De la démocratie en Amérique*, tome II, page 113.

leurs droits : la loi ne saurait l'entendre autrement, car elle est juste, ou elle est une tyrannie.

D'un autre côté, à supposer même que leur fortune assurât à tous les hommes exerçant un profession libérale des droits politiques, cela ne suffirait point encore : nous ne voudrions pas qu'ils jouissent de ces droits comme du bénéfice accidentel du cens, il faudrait que la loi les stipulât formellement comme le privilège de l'intelligence elle-même. Dans leur amour immodéré des jouissances matérielles, les hommes s'arrachent à la vie intellectuelle, pour se concentrer dans la vie des sens; ils oublient tous les jours davantage les titres de l'intelligence à leur respect. Que la loi au moins ne concoure pas elle-même à discréditer celle-ci en la suspectant, qu'elle n'autorise point dans son insolent dédain le matérialisme grossier de l'aristocratie de l'arrière-boutique. La loi a aussi son côté moral que le législateur doit comprendre.

Maintenant que nous avons établi que l'extension des droits électoraux, dans les limites que nous avons posées, est essentiellement dans l'esprit de nos institutions; que que nous avons montré la vanité des arguments de ceux qui combattent cette mesure, nous ne craignons pas de dire hautement que, dans notre opinion, les médecins sont des diverses classes de citoyens qu'il s'agit d'appeler à la vie politique, ceux qu'il serait le plus injuste de priver plus longtemps de ces droits.

A une science aussi étendue que variée, et que la société elle-même se plaît à reconnaître, les médecins en général joignent un zèle dans l'exercice de leur profession, un dévouement à l'intérêt de l'humanité, qui devraient, ce nous semble, rassurer le gouvernement le plus ombrageux sur la manière dont ils rempliraient leur mandat. Ainsi que l'a dit encore l'historien profond, que nous avons cité déjà, M. Guizot : « Toutes les fois que l'homme est placé dans une certaine position, la partie de sa nature morale qui cor-

respond à cette position , se développe fortement en lui ¹. Qu'on étudie les médecins de ce point de vue, et qu'on nous dise s'il existe dans les sociétés modernes beaucoup de citoyens, que l'éducation des circonstances prépare plus heureusement à la vie politique. Suivez le médecin au milieu du tourbillon des grandes cités , là où la maladie multiplie d'une manière si effrayante ses victimes, et dites-nous quel est l'homme qui dépense sa vie, son intelligence plus généreusement que lui ? Porte-t-il un de ces noms que le public aime comme une espérance ? Tous ses instants sont comptés ; riches et pauvres ont également droit à ses lumières , et il les leur prodigue également. Si simple praticien, la science n'a point dit son nom au monde, ou si nouveau venu dans la carrière , il se prépare dans une féconde obscurité , sa vie tout entière est encore un sacrifice, car elle est ou de l'étude ou du dévouement.

Que dirons-nous maintenant des médecins qui exercent leur profession en dehors des grands centres de population , de ces hommes, qui comme les barbares, dont parle Sidoine Apollinaire, vivent sur leur chevaux, de ces péripatéticiens aux fesses calleuses, qui le jour et la nuit sont aux ordres de ceux qui souffrent , et prêts à franchir les plus grandes distances, à braver l'intempérie des saisons, pour aller porter aux malheureux des campagnes les secours de leur art bienfaisant ? On peut ne point sentir d'attrait pour cette vocation laborieuse, mais il est impossible de refuser son admiration aux hommes généreux, qui remplissent consciencieusement les devoirs que celle-ci leur impose. Mungo-Park, cet intrépide voyageur, que notre science compte avec orgueil au nombre de ses adeptes, et qui avait exercé la médecine dans les campagnes de l'Écosse, avant d'entreprendre ses périlleux voyages dans l'intérieur de l'Afrique, ne craignait point de dire, que les labours de la médecine, dans

¹ Op. cit. tome, III, page 344.

les conditions où il l'avait exercée, étaient plus pénibles encore que les dangereuses explorations, dans lesquelles il finit par trouver la mort. Que pourrions-nous dire, qui fût mieux ressortir que cette simple parole la sublimité de la mission de ces hommes dévoués?

Telle est la vie du médecin : or, nous disons qu'une vie si pleine d'abnégation est une admirable initiation à la vie politique. L'habitude que les devoirs de sa profession lui font contracter de se dévouer pour ses semblables, de renoncer à ses plaisirs, à sa tranquillité, à l'existence calme, dont jouissent la plupart des hommes livrés aux autres professions libérales, élève son caractère, met de la générosité dans son esprit, et lutte contre cet individualisme qui est la lèpre des sociétés modernes. Il n'est pas jusqu'à l'ingratitude des hommes envers le médecin, qui n'exerce sur son moral une heureuse influence ; elle lui apprend à pratiquer le bien, sans faire de retour sur lui-même.

Sans vouloir faire de l'intimidation, ce qui ne serait ici qu'un croquemitanisme ridicule, nous ajouterons que, dans l'intérêt de sa propre sécurité, le pouvoir doit prendre en sérieuse considération les vœux que le corps médical a tant de fois exprimés d'être admis, en vertu d'un droit spécial, à jouir de la plénitude de la vie politique. On se plaint, qu'en général les médecins ne se défendent pas suffisamment contre la séduction de doctrines dangereuses ; c'est là même au fond le principal grief sur lequel on s'appuie, pour leur refuser les droits qu'ils réclament. Si l'on perdait l'habitude de juger l'homme fait, l'homme sérieux, l'homme qui a enfin abordé les réalités de la vie, à travers les souvenirs d'une jeunesse toujours un peu révolutionnaire, ne fût-ce que par besoin de locomotion, nous sommes convaincu qu'on reconnaîtrait, qu'il y a beaucoup à rabattre, comme le disait Bordeu, des propos qui trottent là dessus dans le monde. Toutefois, nous ne doutons pas qu'en marchandant, ainsi qu'il le fait, les droits politiques aux médecins, le pouvoir ne

se soit rendu hostile à un assez bon nombre d'entr'eux. Or, il n'est peut-être pas sans danger, que des hommes qui, comme les médecins, sont mêlés à toutes les classes de la société, portent là partout le ressentiment d'une injustice qui les blesse et les humilie.

En réclamant avec tant d'insistance, en faveur du corps médical, la jouissance des droits politiques, nous ne sommes point mû par le sentiment d'une ambition puéride : nous réclamons ces droits, comme la conséquence légitime des devoirs nombreux, que la profession médicale impose à ceux qui l'exercent, et comme un moyen de relever aux yeux du médecin, aux yeux de la société elle-même, la dignité de cette noble profession. Il est difficile sans doute que le médecin oublie complètement cette dignité ; en éveillant naturellement dans son cœur un sentiment de commisération, le spectacle des souffrances humaines tend à le préserver de cette funeste déchéance morale. Tout devient un enseignement aussi fécond que sublime dans ces luttes incessantes de la vie, auxquelles le médecin assiste tous les jours ; et cet enseignement, trouvant dans le cœur l'appui d'un sentiment généreux, arrive presque nécessairement à l'intelligence : mais il y avorte quelquefois, parce que la société ingrate, injuste envers le médecin, ne voit souvent dans la science qu'il cultive si laborieusement, qu'un autre nom de baptême du hasard, et n'apprécie pas, comme il mérite de l'être, le dévouement qu'il apporte dans l'accomplissement de sa mission. Plus de générosité, et nous osons dire, plus de justice envers la médecine considérée comme fonction sociale, produiraient chez les hommes qui s'y dévouent, une réaction salutaire, inspireraient à tous la noble ambition de soutenir par leurs sentiments et leurs actions le rang que cette fonction leur assigne. C'est à ce point de vue surtout que nous nous plaçons, pour revendiquer en faveur des médecins des droits qu'on leur a jusqu'ici toujours refusés. Nous voyons là un moyen de les relever d'un

état de suspicion injurieuse, dont ceux-là même qui la méritent le moins se sentent le plus offensés, de les grandir aux yeux de la société, de les grandir dans leur propre estime, et de rendre, par ce témoignage de noble confiance, à l'art le plus utile, cette dignité sans laquelle il lui est impossible d'atteindre complètement le but élevé qu'il poursuit.

FIN DE LA DÉONTOLOGIE MÉDICALE.

état de suspension... dont ceux-là même qui la
 méritent le moins se sentent le plus offensés, de les gran-
 dir aux yeux de la société, de les grandir dans leur propre
 estime, et de rendre par ce témoignage de noble confiance
 à l'art le plus utile, cette dignité sans laquelle il lui est im-
 possible d'atteindre complètement le but élevé qu'il pour-
 suit.

7

Les arts ne sont pas seulement des moyens de subsistance, ils sont
 des moyens de perfectionnement de l'âme, et de l'esprit. Ils
 nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, et nous font participer
 à la grandeur de Dieu. Ils nous donnent une idée de la
 beauté, de la vérité, et du bien. Ils nous font sentir que
 nous sommes des êtres raisonnables, et que nous avons des
 devoirs à remplir. Ils nous font sentir que nous sommes
 des êtres libres, et que nous avons des droits à revendiquer.
 Ils nous font sentir que nous sommes des êtres dignes, et
 que nous avons des obligations à remplir. Ils nous font
 sentir que nous sommes des êtres capables, et que nous
 avons des talents à développer. Ils nous font sentir que
 nous sommes des êtres responsables, et que nous avons
 des devoirs à remplir. Ils nous font sentir que nous
 sommes des êtres dignes, et que nous avons des obligations
 à remplir. Ils nous font sentir que nous sommes des êtres
 capables, et que nous avons des talents à développer. Ils
 nous font sentir que nous sommes des êtres responsables, et
 que nous avons des devoirs à remplir.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Dédicace	
Introduction.	1

LIVRE PREMIER.

DES DEVOIRS DES MÉDECINS ENVERS EUX-MÊMES, ET ENVERS LA SCIENCE.

CHAPITRE PREMIER. Des mobiles qui doivent diriger le médecin dans la culture et dans la pratique de la science.	43
CHAP. II. Influence des études médicales, et du spectacle habituel de la souffrance sur le moral du médecin.	64
CHAP. III. Des qualités intellectuelles et morales, que le médecin doit s'efforcer d'acquérir dans l'exercice de sa profession.	86
CHAP. IV. Du scepticisme des médecins.	111
CHAP. V. Littérature médicale : devoirs des médecins qui se donnent la mission de concourir à l'avancement de la science et au progrès de l'art par la publication de leurs travaux.	130
CHAP. VI. De la véracité considérée comme un devoir envers la science.	159
CHAP. VII. De l'influence des passions dans la culture des sciences médicales.	175
CHAP. VIII. De la critique en médecine.	189

LIVRE II.

DES DEVOIRS DES MÉDECINS ENVERS LES MALADES.

CHAPITRE PREMIER. Devoirs généraux des médecins dans leurs relations avec les malades.	199
CHAP. II. Suite du précédent.	212
CHAP. III. Des devoirs particuliers que les médecins ont à remplir à l'égard des femmes, dans leurs maladies.	228
CHAP. IV. Des devoirs des médecins à l'égard des vieillards.	241
CHAP. V. Devoirs des médecins dans les épidémies, et les maladies contagieuses.	252
CHAP. VI. De la circonspection thérapeutique.	264
CHAP. VII. De la médecine ésotérique.	274

TABLE.

CHAP. VIII. Des moyens dont le médecin doit s'interdire l'usage dans le traitement des maladies.	288
CHAP. IX. Devoirs des médecins envers les malades atteints d'affections incurables.	304
CHAP. X. Devoirs des médecins envers les malades moroses, et les hypocondriaques.	317
CHAP. XI. Des limites dans lesquelles doit être restreinte l'expérimentation en médecine.	326
CHAP. XII. De la médecine morale.	345
CHAP. XIII. De l'usage de l'intimidation dans le traitement et la prophylactique des maladies.	360
CHAP. XIV. De l'euthanasie.	375

LIVRE III.

DES DEVOIRS DES MÉDECINS ENVERS LA SOCIÉTÉ.

CHAPITRE PREMIER. Du scepticisme médical des gens du monde : comment les médecins doivent le combattre.	392
CHAP. II. Comment le médecin doit combattre les préjugés dangereux qu'il rencontre dans la société.	404
CHAP. III. De l'influence dangereuse que les théories médicales peuvent exercer sur la société.	414
CHAP. IV. De la médecine considérée dans ses rapports avec la civilisation.	431
CHAP. V. Quelles sont les questions sur lesquelles le médecin peut éclairer le législateur dans l'état actuel de la civilisation.	448
CHAP. VI. Suite du précédent.	458
CHAP. VII. Comment la médecine peut devenir l'auxiliaire de la morale, et suppléer dans quelques cas à l'insuffisance et à l'impuissance de la loi.	471
CHAP. VIII. Devoirs généraux des médecins légistes.	489

LIVRE IV.

DES DROITS DES MÉDECINS.

CHAPITRE PREMIER. De l'organisation de la médecine.	504
CHAP. II. De la responsabilité médicale.	537
CHAP. III. De quelques immunités, qu'il serait équitable que la loi accordât aux médecins, en compensation des charges particulières qu'ils supportent.	545
CHAP. IV. Des droits politiques des médecins.	556

FIN DE LA TABLE.

1877

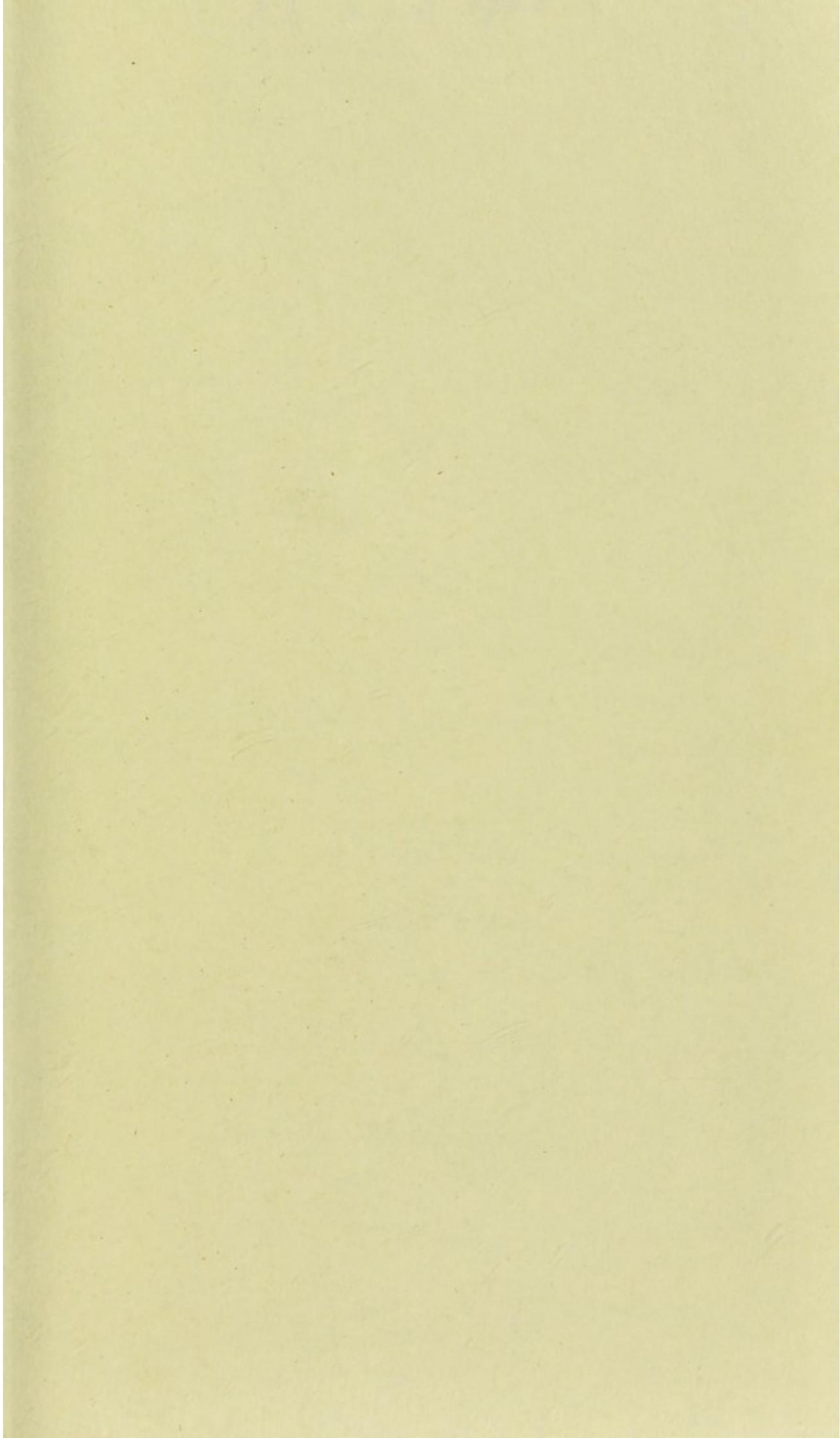
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

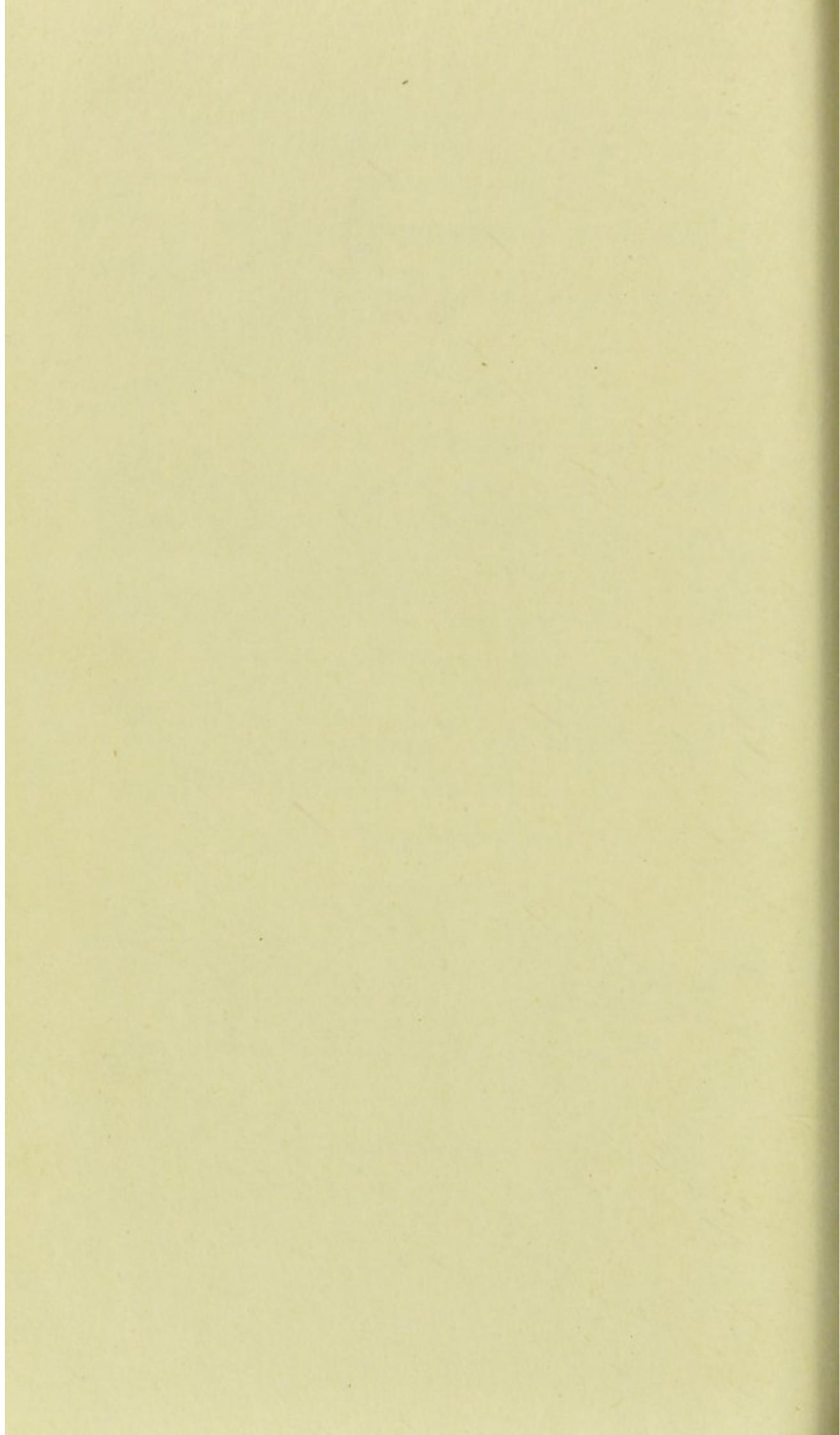
1878

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

1879

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.





KB 2/15/1900

